

**ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION**

**ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

THIRTEENTH ORDINARY SESSION

TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1967

Juin 1967

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS

ACTES OFFICIELS

THIRTEENTH ORDINARY SESSION

TREIZIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1967

juin 1967

II

E
ING
S. W. II
2005

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

412 466

The *Proceedings* of the First Part of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la première partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting	11
Texts adopted	18
Second Sitting	20
Third Sitting	22
Fourth Sitting	24
Texts adopted	30
Fifth Sitting	36
Texts adopted	39
Sixth Sitting	41
Texts adopted	50
Official Report of Debates :	
First Sitting	56
Second Sitting	81
Third Sitting	102
Fourth Sitting	128
Fifth Sitting	159
Sixth Sitting	191
Index	226

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance	11
Textes adoptés	18
Deuxième séance	20
Troisième séance	22
Quatrième séance	24
Textes adoptés	30
Cinquième séance	36
Textes adoptés	39
Sixième séance	41
Textes adoptés	50
 Compte rendu officiel des débats :	
Première séance	56
Deuxième séance	81
Troisième séance	102
Quatrième séance	128
Cinquième séance	159
Sixième séance	191
 Index	 233

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Socialiste
De GRAUW Joseph-Edmond	P.L.P.
DELFORGE Paul	P.L.P.
GILSON Arthur	Soc. chr.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
MEYERS Paul	Soc. chr.
STRUYE Paul	Soc. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. chr.
DEQUAË André	Soc. chr.
De WEERT Frans	P.L.P.
Mme JADOT Marguerite	P.L.P.
MM. LEYNEN Hubert	Soc. chr.
RADOUX Lucien	Socialiste
VAN HOEYLANDT D. Bernard	Socialiste

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ABELIN Pierre	P.D.M.
ALRIC Gustave	Indépendant
BEAUGUITTE André	Républ. indép.
BOURGOIN Pierre	U.D. V ^e Rép.
FLORNOY Bertrand	U.D. V ^e Rép.
de GRAILLY Michel	U.D. V ^e Rép.
HOUDET Roger	Indépendant
de MONTESQUIOU Pierre	P.D.M.
MOUTET Marius	S.F.I.O.
NESSLER Edmond	U.D. V ^e Rép.
PINTON Auguste	Gauche démoc.
de PREAUMONT Jean	U.D. V ^e Rép.
PRELOT Marcel	U.N.R.
RADIUS René	U.D. V ^e Rép.
WACH Paul	M.R.P.
N...	
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. BIZET Emile	U.D. V ^e Rép.
BOSSON Charles	P.D.M.
DARDEL Georges	S.F.I.O.
FOSSÉ Roger	U.D. V ^e Rép.
GRUSSENMEYER François	U.D. V ^e Rép.
HAURET Robert	U.D. V ^e Rép.
LAURENT-THOUVEREY Ch.	Gauche démoc.
LEMAIRE Marcel	Centre républ.

MM. RIVIÈRE Paul	U.D. V ^e Rép.
SAGETTE Jean	U.D. V ^e Rép.
TINAUD Jean-Louis	Indépendant
VITTER Pierre	Républ. indép.
WEBER Pierre	Républ. indép.
YVON Joseph	Centre démoc.
ZUSSY Modeste	U.N.R.
N...	
N...	
N...	

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.
BERKHAN Karl Wilhelm	S.P.D.
BLACHSTEIN Peter	S.P.D.
CORTERIER Fritz	S.P.D.
FURLER Hans	C.D.U.
HEROLD Karl	S.P.D.
HÖSL Alex	C.D.U.
KAHN-ACKERMANN Georg	S.P.D.
KLIESING Georg	C.D.U.
KOPF Hermann	C.D.U.
LENZE Franz	C.D.U.
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.
MM. RUTSCHKE Wolfgang	F.D.P.
SCHMIDT Hermann	S.P.D.
SCHULZ Klaus-Peter	S.P.D.
SERRES Günther	C.D.U.
VOGT Karl-Heinz	C.D.U.
WAHL Eduard	C.D.U.

Substitutes — Suppléants

MM. BLUMENFELD Erik Bernhard	C.D.U.
DRAEGER Heinrich	C.D.U.
FLÄMIG Gerhard	S.P.D.
HELLIGE Walther	F.D.P.
Mme HERKLOTZ Luise	S.P.D.
MM. HILBERT Anton	C.D.U.
KEMPFLER Fritz	C.D.U.
Mme KLEE Marie-Elisabeth	C.D.U.
MM. LEMMRICH Karl Heinz	C.D.U.
von MERKATZ Hans-Joachim	C.D.U.
Mme PITZ-SAVELSBERG Elisabeth	C.D.U.
MM. PÖHLER Heinz	S.P.D.
RICHTER Klaus	S.P.D.
RINDERSPACHER Fritz	S.P.D.
SCHMIDT Helmut	S.P.D.
von VITTINGHOFF-SHELL	C.D.U.
Felix	
WIENAND Karl	S.P.D.
N...	

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V. Président de l'Assemblée	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto, Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MASSIMO LANCELLOTTI F.	Groupe mixte
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	
N...	
N...	
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Anton	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	
N...	
N...	

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. GALLION Jean	Parti ouvr. social.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
SCHAUS Eugène	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. ABENS Victor	Parti ouvr. social.
HANSEN Frankie	Parti ouvr. social.
SCHAUS Emile	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BERGHUIS W. P.	Antirévolution.
BOS C.A.	Chr. hist.
GOEDHART F.J.	Travailleiste
MOMMERSTEEG J.A.	Pop. cath.
PORTHEINE F.	Libéral
SIEGMANN W. E.	Pop. cath.
VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

M. GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. KRANENBURG H. C.	Chr. hist.
NELISSEN R. J.	Pop. cath.
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleiste
van der STOEL M.	Travailleiste

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Arthur BLENKINSOP	Labour
Mr. Ronald BROWN	Labour
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Sir Alec DOUGLAS-HOME	Conservative
Mr. Maurice EDELMAN	Labour
Mr. Robert EDWARDS	Labour
Mr. Alan FITCH	Labour
Sir Geoffrey de FREITAS	Labour
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. Eric HEFFER	Labour
Mr. James JOHNSON	Labour
Mr. Anthony KERSHAW	Conservative
Mr. Peter KIRK	Conservative
Mr. W. John PEEL	Conservative
Mr. Ivor RICHARD	Labour
Mr. William RODGERS	Labour
Lord St. HELENS	Conservative
Mr. Duncan SANDYS	Conservative

Substitutes — Suppléants

Mr. Thomas BRADLEY	Labour
Mr. H. John BREWIS	Conservative
Mr. Simon Wingfield DIGBY	Conservative
Mr. Eldon GRIFFITHS	Conservative
Mr. William HAMLING	Labour
Mr. George JEGER	Labour
Earl of LISTOWEL	Labour
Viscount NORWICH	Liberal
Mr. Derek PAGE	Labour
Mr. Rafton POUNDER	Conservative and Unionist
Mr. John ROBERTSON	Labour
Mr. Norman St. JOHN-STEVAS	Conservative
Mrs. Renée SHORT	Labour
The Hon. Samuel SILKIN	Labour
Dame Joan VICKERS	Conservative
Mr. Brian WALDEN	Labour
Mr. Alan WILLIAMS	Labour
N...	

I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

FIRST SITTING

Tuesday, 13th June 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Address by the Provisional President.
3. Examination of Credentials.
4. Election of the President of the Assembly.
5. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
6. Address by the President of the Assembly.
7. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Thirteenth Ordinary Session (Doc. 400).
8. Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution*, Doc. 405).
9. European collaboration in the aircraft industry (*Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions; Address by Mr. Stonehouse, Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom; Debate and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 404).
10. Nomination of members for Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

In accordance with Article III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tributes

The Provisional President paid tribute to the late Mr. Erler and Mr. Azara, former Representatives of the Federal Republic of Germany and of Italy respectively.

4. Address by the Provisional President

The Provisional President addressed the Assembly.

Speaker : Mr. Heffer.

5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of Representatives and Substitutes common to both Assemblies, except those of seven Representatives and eight Substitutes of France and of one Representative and one Substitute of the Netherlands.

The Assembly took note of the resignation of Mr. de Koster, appointed Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands.

The Assembly nominated by lot a Committee of five members to examine the credentials of the new Representatives and Substitutes. The members nominated were : MM. Kirk, Kliesing, Kopf, Meyers and Vos.

The Sitting was suspended at 10.40 a.m.

The Sitting was resumed at 10.50 a.m.

Mr. Kopf presented the Report of the Committee, Document 411.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of the new Repre-

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 13 juin 1967

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.
2. Allocution du Président d'âge.
3. Vérification de pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée.
5. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
6. Allocution du Président de l'Assemblée.
7. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la Treizième session ordinaire (Doc. 400).
8. Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 405*).
9. La collaboration européenne en matière aéronautique (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ; Discours de M. Stonehouse, Secrétaire d'Etat britannique à la technologie ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 404*).
10. Nomination des membres des commissions.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président d'âge déclare ouverte la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloges funèbres

Le Président d'âge prononce les éloges funèbres de M. Erler, ancien Représentant de la République Fédérale d'Allemagne, et de M. Azara, ancien Représentant de l'Italie.

4. Allocution du Président d'âge

Le Président d'âge prononce une allocution.

Intervient : M. Heffer.

5. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants membres des deux assemblées, à l'exception des pouvoirs de sept Représentants et huit Suppléants français, et d'un Représentant et d'un Suppléant néerlandais.

L'Assemblée prend acte de la démission de M. de Koster nommé Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas.

Il est procédé au tirage au sort des noms des cinq membres de la commission qui sera chargée d'examiner les pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants. Sont désignés : MM. Kirk, Kliesing, Kopf, Meyers, Vos.

La séance est suspendue à 10 h 40.

Elle est reprise à 10 h 50.

M. Kopf présente le rapport de la commission, Document 411.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de con-

sentatives and Substitutes of France and the Netherlands were unanimously approved by the Assembly, subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly.

The following were in consequence admitted to the Assembly of Western European Union at its Thirteenth Ordinary Session :

Representatives

France : MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélôt.

Netherlands : Mr. Mommersteeg.

Substitutes

France : MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

Netherlands : Mr. Nelissen.

6. Election of the President of the Assembly

One candidate only was proposed for the post of President of the Assembly, namely, Mr. Badini Confalonieri.

Speaker : Mr. Leynen.

The Assembly unanimously decided, on the proposal of the Provisional President, to dispense with a secret ballot and elected Mr. Badini Confalonieri President of the Assembly by acclamation.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Badini Confalonieri took the Chair.

7. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The President informed the Assembly that six candidates were proposed for the six posts of Vice-President, namely : MM. Goedhart, Kahn-Ackermann, Meyers, Peel, Radius and Eugène Schaus,

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Mr. Leynen, not to have a secret ballot, but to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age, namely : MM. Eugène Schaus, Goedhart, Radius, Peel, Kahn-Ackermann and Meyers.

9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session (Doc. 400)

The Assembly agreed to the draft Order of Business of the First Part of the Thirteenth Ordinary Session.

At the request of the Committee on Defence Questions and Armaments, the Assembly agreed to withdraw the report on the Chinese question from the Agenda of the First Part of the Session.

10. Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 405)

The Report of the Committee on Rules of Procedure was presented by Mr. Kempfler, Chairman and Rapporteur.

Speakers : Mr. Brown, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Sir Geoffrey de Freitas, MM. Kliesing, Kempfler, Bourgoïn, Brown.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in Document 405.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 32)¹.

11. European collaboration in the aircraft industry

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions; Address by Mr. Stonehouse, Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 404)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was pre-

1. See page 18.

formité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants français et néerlandais.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour sa Treizième session ordinaire :

Représentants

France : MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélôt.

Pays-Bas : M. Mommersteeg.

Suppléants

France : MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

Pays-Bas : M. Nelissen.

6. Election du Président de l'Assemblée

Une seule candidature a été déposée, celle de M. Badini Confalonieri.

Intervient : M. Leynen.

L'Assemblée unanime décide, sur la proposition de M. Moutet, Président d'âge, de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Badini Confalonieri Président de l'Assemblée.

Sur l'invitation du Président d'âge, M. Badini Confalonieri prend place au fauteuil présidentiel.

7. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président de l'Assemblée prononce une allocution.

8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il a reçu six candidatures aux six postes de Vice-Présidents, celles de MM. Goedhart, Kahn-Ackermann, Meyers, Peel, Radius et Eugène Schaus.

Sur la proposition de M. Leynen, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire les Vice-Présidents par acclamation. Elle décide également que l'ordre de préséance des Vice-Présidents, déterminé par l'âge, sera le suivant : MM. Eugène Schaus, Goedhart, Radius, Peel, Kahn-Ackermann et Meyers.

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 400)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier de la première partie de la session.

Sur la proposition de la Commission des Questions de Défense et des Armements, la question chinoise est retirée de l'ordre du jour de la première partie de la session.

10. Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 405)

Le rapport de la Commission du Règlement et des Immunités est présenté par M. Kempfler, président et rapporteur.

Interviennent : M. Brown, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Sir Geoffrey de Freitas, MM. Kliebing, Kempfler, Bourgoïn, Brown.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 405.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 32)¹.

11. La collaboration européenne en matière aéronautique

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale; Discours de M. Stonehouse, Secrétaire d'Etat britannique à la technologie; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 404)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M.

1. Voir page 18.

sented by Mr. Bourgoïn, Chairman of the Committee, in place of Mr. Kershaw, Rapporteur.

Mr. Stonehouse, Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom, addressed the Assembly.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Richter.

Mr. Kershaw, Rapporteur, replied to the speaker.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 404.

An Amendment was tabled by Mr. Richter :

In paragraph 2 of the draft Recommendation proper, delete "variable geometry aircraft", and insert "Jaguar".

Speakers : MM. Bourgoïn, Richter.

An oral Amendment was tabled by Mr. Bourgoïn to add "and the Jaguar" at the end of paragraph 2.

The oral Amendment was agreed to.

The Amendment by Mr. Richter was withdrawn.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 150)¹.

12. *Nomination of members for Committees*

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Assembly ratified the proposed membership of the five permanent Committees and of the Working Party for Liaison with National Parliaments as follows :

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium</i> :	MM. de la Vallée Poussin Delforge Housiaux	MM. Gilson De Weert Radoux
<i>France</i> :	MM. Tinaud Bourgoïn Moutet Rivière Beauguitte	MM. Bosson Hauret de Montesquiou Alric N...
<i>Fed. Rep. of Germany</i> :	MM. Berkhan Draeger Lemmerich Lenze Wienand	MM. Herold Hilbert Kliesing Rutschke Pöhler
<i>Italy</i> :	MM. Amatucci Cadorna Vedovato Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Picardi Foschini Matteotti Cingolani Cottone
<i>Luxembourg</i> :	Mr. Eugène Schaus	Mr. Hansen
<i>Netherlands</i> :	MM. Mommersteeg Goedhart van Riel	MM. Bos van der Stoel Geelkerken

1. See page 19.

Bourgoin, président de la commission, remplaçant M. Kershaw, rapporteur.

M. Stonehouse, Secrétaire d'Etat britannique à la technologie, prononce un discours.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Richter.

M. Kershaw, rapporteur, répond à l'orateur.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 404.

Un amendement a été déposé par M. Richter :

Dans le projet de recommandation, remplacer à la fin du paragraphe 2 de la recommandation elle-même, les mots : « de l'avion à géométrie variable » par les mots : « du Jaguar ».

Interviennent : MM. Bourgoin, Richter.

Un amendement oral est proposé par M. Bourgoin, tendant à ajouter, à la fin du paragraphe 2 de la recommandation, les mots « et du Jaguar ».

L'amendement oral est adopté.

L'amendement déposé par M. Richter est retiré.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 150)¹.

12. *Nomination des membres des commissions*

En application de l'article 39 du Règlement, l'Assemblée ratifie les candidatures suivantes pour les cinq commissions permanentes et pour le Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux :

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique</i> :	MM. de la Vallée Poussin Delforge Housiaux	MM. Gilson De Weert Radoux
<i>France</i> :	MM. Tinaud Bourgoin Moutet Rivière Beauguitte	MM. Bosson Hauret de Montesquiou Alric N...
<i>Rép. Féd. d'Allemagne</i> :	MM. Berkhan Draeger Lemmrich Lenze Wienand	MM. Herold Hilbert Kliesing Rutschke Pöhler
<i>Italie</i> :	MM. Amatucci Cadorna Vedovato Jannuzzi Massimo Lancellotti	MM. Picardi Foschini Matteotti Cingolani Cottone
<i>Luxembourg</i> :	M. Schaus Eugène	M. Hansen
<i>Pays-Bas</i> :	MM. Mommersteeg Goedhart van Riel	MM. Bos van der Stoel Geelkerken

1. Voir page 19.

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>United Kingdom :</i>	MM. Edwards Fitch Kershaw Richard Dodds-Parker	MM. Bradley Brown Brewis Sir Geoffrey de Freitas Mr. Digby

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Bohy De Grauw Leynen	Mr. Van Hoeylandt Mrs. Jadot Mr. de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. de Grailly Lemaire Nessler de Préaumont N...	MM. Flornoy Grussenmeyer Sagette Vitter N...
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Blachstein Blumenfeld Hellige Kahn-Ackermann von Merkatz	MM. Bauer Kopf Schulz Flämig Mrs. Maxsein
<i>Italy :</i>	MM. Bettiol Conti Gonella Montini Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Vedovato Sibille Matteotti Ebner
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Gallion	Mr. Abens
<i>Netherlands :</i>	MM. Bos N... van der Stoel	MM. Geelkerken Nelissen Vos
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Edelman Lord Gladwyn MM. Kirk Peel Mrs. Short	Mr. Hamling Viscount Norwich Mr. Griffiths Lord St. Helens Mr. Robertson

3. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Dequae Radoux	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Abelin Dardel Hauret Zussy	MM. Pinton Yvon N... N...

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Edwards Fitch Kershaw Richard Dodds-Parker	MM. Bradley Brown Brewis Sir Geoffrey de Freitas M. Digby

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Bohy De Grauw Leynen	M. Van Hoeylandt Mme Jadot M. de la Vallée Poussin
<i>France :</i>	MM. de Grailly Lemaire Nessler de Préaumont N...	MM. Flornoy Grussenmeyer Sagette Vitter N...
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Blachstein Blumenfeld Hellige Kahn-Ackermann von Merkatz	MM. Bauer Kopf Schulz Flämig Mme Maxsein
<i>Italie :</i>	MM. Bettiol Conti Gonella Montini Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Vedovato Sibille Matteotti Ebner
<i>Luxembourg :</i>	M. Gallion	M. Abens
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Bos N... van der Stoel	MM. Geelkerken Nelissen Vos
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Edelman Lord Gladwyn MM. Kirk Peel Mme Short	M. Hamling Viscount Norwich M. Griffiths Lord St. Helens M. Robertson

3. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Dequae Radoux	MM. Van Hoeylandt De Grauw
<i>France :</i>	MM. Abelin Dardel Hauret Zussy	MM. Pinton Yvon N... N...

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mr. Hösl Mrs. Pitz-Savelsberg MM. Richter Rutschke	MM. Kempfler Lemmrich Cortier Pöhler
<i>Italy :</i>	MM. Rapelli Valmarana Amatucci Reposi	MM. Basile Vallauri Cottone Conti
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Emile Schaus	Mr. Margue
<i>Netherlands :</i>	MM. Berghuis Nelissen	MM. N... Goedhart
<i>United Kingdom :</i>	MM. Blenkinsop Hamling Heffer Kirk	Hon. Samuel Silkin Lord Listowel MM. Williams Pounder

4. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Housiaux Meyers	MM. N... Gilson
<i>France :</i>	MM. Wach Flornoy Prélot N...	MM. Laurent-Thouvery Nessler de Grailly N...
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Bauer Cortier Hilbert Kempfler	Mrs. Herklotz Mr. Rinderspacher Mrs. Klee Mr. Vogt
<i>Italy :</i>	MM. Amatucci Jannuzzi Dardanelli Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Ebner Picardi Ferrari
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Hansen	Mr. Eugène Schaus
<i>Netherlands :</i>	MM. Ruygers Siegmann	MM. Kranenburg van Riel
<i>United Kingdom :</i>	MM. Brewis Page Jeger Lord St. Helens	MM. Pounder Robertson Williams Dame Joan Vickers

5. COMMITTEE ON SCIENTIFIC, TECHNOLOGICAL AND AEROSPACE QUESTIONS (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Radoux de la Vallée Poussin
------------------	------------------------	------------------------------------

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	M. Hösl Mme Pitz-Savelsberg MM. Richter Rutschke	MM. Kempfler Lemmrich Cortier Pöhler
<i>Italie :</i>	MM. Rapelli Valmarana Amatucci Repossi	MM. Basile Vallauri Cottone Conti
<i>Luxembourg :</i>	M. Schaus Emile	M. Margue
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Berghuis Nelissen	MM. N... Goedhart
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Blenkinsop Hamling Heffer Kirk	M. Silkin Lord Listowel MM. Williams Pounder

4. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Housiaux Meyers	MM. N... Gilson
<i>France :</i>	MM. Wach Flornoy Prélot N...	MM. Laurent-Thouvery Nessler de Grailly N...
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Bauer Cortier Hilbert Kempfler	Mme Herklotz M. Rinderspacher Mme Klee M. Vogt
<i>Italie :</i>	MM. Amatucci Jannuzzi Dardanelli Marchese Lucifero d'Aprigliano	MM. Molinari Ebner Picardi Ferrari
<i>Luxembourg :</i>	M. Hansen	M. Schaus Eugène
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Ruygers Siegmann	MM. Kranenburg van Riel
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Brewis Page Jeger Lord St. Helens	MM. Pounder Robertson Williams Dame Joan Vickers

5. COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET AÉROSPATIALE (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. De Grauw Meyers	MM. Radoux de la Vallée Poussin
-------------------	------------------------	------------------------------------

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>France :</i>	MM. Bourgoin Houdet de Montesquiou Alric	MM. Tinaud Bizet Fossé Radius
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Berkhan Flämig von Merkatz Mrs. Pitz-Savelsberg	MM. Herold Hermann Schmidt Mrs. Maxsein Mr. Hellige
<i>Italy :</i>	Mr. Amatucci Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Vallauri	MM. Massimo Lancellotti Vedovato Cottone Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Hansen	Mr. Abens
<i>Netherlands :</i>	MM. Bos Vos	MM. Mommersteeg N...
<i>United Kingdom :</i>	MM. Brown Kershaw Johnson Walden	MM. Page St. John-Stevas Edwards Jeger

6. WORKING PARTY FOR LIAISON WITH NATIONAL PARLIAMENTS (14 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	Mr. Delforge
<i>France :</i>	MM. Radius Pinton	Mr. Fossé
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Schulz Vogt	Mr. Hermann Schmidt
<i>Italy :</i>	MM. Cottone Sibille	Mr. Repossi
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Hansen	Mr. Gallion
<i>Netherlands :</i>	MM. Geelkerken Vos	Miss Kok
<i>United Kingdom :</i>	Hon. Samuel Silkin Dame Joan Vickers	Mr. Fitch

13. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.45 p.m.

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>France :</i>	MM. Bourgoïn Houdet de Montesquiou Alric	MM. Tinaud Bizet Fossé Radius
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Berkhan Flämig von Merkatz Mme Pitz-Savelsberg	MM. Herold Schmidt Hermann Mme Maxsein M. Hellige
<i>Italie :</i>	M. Amatucci Marchese Lucifero d'Aprigliano MM. Montini Vallauri	MM. Massimo Lancellotti Vedovato Cottone Matteotti
<i>Luxembourg :</i>	M. Hansen	M. Abens
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Bos Vos	MM. Mommersteeg N...
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Brown Kershaw Johnson Walden	MM. Page St. John-Stevas Edwards Jeger

6. GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA LIAISON AVEC LES
PARLEMENTS NATIONAUX (14 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Meyers Van Hoeylandt	M. Delforge
<i>France :</i>	MM. Radius Pinton	M. Fossé
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Schulz Vogt	M. Schmidt Hermann
<i>Italie :</i>	MM. Cottone Sibille	M. Repossi
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Hansen	M. Gallion
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Geelkerken Vos	Mlle Kok
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Silkin Dame Joan Vickers	M. Fitch

13. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 45.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹ :

MM. Alric	M. <i>Leymen</i> (Gilson)
Badini Confalonieri	Lord Gladwyn
Bauer	MM. Goedhart
Beauguitte	Gonella
Berghuis	de Grailly
<i>Richter</i> (Berkhan)	Heffer
<i>Vedovato</i> (Bettioli)	Hösl
Blachstein	Housiaux
Blenkinsop	Kahn-Ackermann
<i>Van Hoeylandt</i> (Bohy)	Kershaw
Bos	Kirk
Bourgoin	Kliesing
Brown	Kopf
Conti	Lenze
<i>Rinderspacher</i> (Cortier)	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Mme <i>Jadot</i> (Delforge)	MM. Margue
Mr. Dodds-Parker	Massimo Lancellotti
Sir Alec Douglas-Home	<i>von Merkatz</i> (Mme Maxsein)
MM. Edelman	Meyers
Edwards	Mommersteeg
Fitch	de Montesquiou
Flornoy	Montini
Foschini	Moutet
Sir Geoffrey de Freitas	Nessler
MM. <i>Blumenfeld</i> (Furler)	Peel
<i>Abens</i> (Gallion)	

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹ :

MM. <i>Vitter</i> (Pinton)
<i>Rivière</i> (de Préaumont)
Prélot
Radius
Rapelli
Richard
Rutschke
<i>Digby</i> (Lord St. Helens)
<i>St. John-Stevas</i> (Sandys)
Eugène Schaus
<i>Flämig</i> (Hermann Schmidt)
Schulz
Serres
<i>Kranenburg</i> (Siegmann)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
<i>Vallauri</i> (Valmarana)
<i>Kempfler</i> (Vogt)
Vos
<i>Tinaud</i> (Wach)
<i>von Vittinghoff-Schell</i> (Wahl)
Fossé
Sagette
Sibille
Repossi
Ebner
van Riel

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Abelin	MM. Dardanelli
Amatucci	De Grauw
Cadorna	Herold
	Houdet

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Jannuzzi
Johnson
Rodgers

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FIRST SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA PREMIÈRE SÉANCE

RESOLUTION 32***on the creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions***

The Assembly,

Considering that co-operation between the European States is essential if they are to play their full part in the technical and industrial advancement of their civilisation ;

Considering that the contracting parties undertook to develop such co-operation in the modified Brussels Treaty ;

Considering, therefore, that the development of European co-operation in the field of civil and military technology must be one of its main concerns,

DECIDES

To set up a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and, to this end :

1. To amend Article VII (a) of the Charter of the Assembly to read as follows :

“(a) The Assembly shall establish the following permanent committees :

1. Committee on Defence Questions and Armaments ;
2. General Affairs Committee ;
3. Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions ;
4. Committee on Budgetary Affairs and Administration ;
5. Committee on Rules of Procedure and Privileges.”

2. To amend Rule 39, paragraphs 1 and 2, of the Rules of Procedure of the Assembly to read as follows :

“1. At the beginning of each Ordinary Session the Assembly shall set up the following permanent committees :

- (i) Committee on Defence Questions and Armaments ;
- (ii) General Affairs Committee ;
- (iii) Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions ;
- (iv) Committee on Budgetary Affairs and Administration ;
- (v) Committee on Rules of Procedure and Privileges ;

2. The first and second of the permanent committees shall be composed of twenty-seven members divided as follows : Belgium (3) ; France (5) ; the Federal Republic of Germany (5) ; Italy (5) ; Luxembourg (1) ; the Netherlands (3) ; the United Kingdom (5).

The third, fourth and fifth permanent committees shall be composed of twenty-one members divided as follows : Belgium (2) ; France (4) ; the Federal Republic of Germany (4) ; Italy (4) ; Luxembourg (1) ; the Netherlands (2) ; the United Kingdom (4).”

RÉSOLUTION n° 32**sur la création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale**

L'Assemblée,

Considérant que la coopération entre les Etats européens est indispensable pour assurer à ces derniers une pleine participation aux progrès de la civilisation technique et industrielle ;

Considérant que, par le Traité de Bruxelles modifié, les parties contractantes se sont engagées à développer cette coopération ;

Estimant, par conséquent, que le développement de la coopération européenne dans le domaine des techniques civiles et militaires doit constituer l'une de ses préoccupations principales,

DÉCIDE

De créer une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale et, à cet effet :

1. D'amender l'article VII (a) de la Charte comme suit :

« (a) L'Assemblée constitue les commissions permanentes ci-après :

1. Commission des Questions de Défense et des Armements ;
2. Commission des Affaires Générales ;
3. Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ;
4. Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration ;
5. Commission du Règlement et des Immunités. »

2. D'amender l'article 39, paragraphes 1 et 2, du Règlement de l'Assemblée comme suit :

« 1. Au début de chaque session ordinaire, l'Assemblée constitue les commissions permanentes ci-après :

- (i) Commission des Questions de Défense et des Armements ;
- (ii) Commission des Affaires Générales ;
- (iii) Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ;
- (iv) Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration ;
- (v) Commission du Règlement et des Immunités.

2. La première et la seconde des commissions permanentes seront composées de 27 membres répartis comme suit : Belgique (3) ; France (5) ; République Fédérale d'Allemagne (5) ; Italie (5) ; Luxembourg (1) ; Pays-Bas (3) ; Royaume-Uni (5).

La troisième, la quatrième et la cinquième des commissions permanentes seront composées de 21 membres répartis comme suit : Belgique (2) ; France (4) ; République Fédérale d'Allemagne (4) ; Italie (4) ; Luxembourg (1) ; Pays-Bas (2) ; Royaume-Uni (4). »

RECOMMENDATION 150
on European collaboration in the aircraft industry

The Assembly,

Aware that the governments of the member countries must shortly reach firm decisions on aircraft production, in particular of the airbus and variable-geometry aircraft ;

Considering that the success of the European aircraft industry will depend upon the construction of these aircraft as a preliminary step to closer co-operation and, finally, to the integration of the European aircraft industries,

INVITES THE COUNCIL

To urge the member governments :

1. To acknowledge the importance of the aircraft industries of the member countries for the future not only of national but also of European aeronautics research, development and production, and to act accordingly ;
2. To seek immediate agreement on the construction of the European airbus, variable-geometry aircraft and the Jaguar ;
3. To hold as soon as possible the symposium, which was proposed for 1966, of representatives of governments, aircraft industries and airlines.

RECOMMANDATION n° 150***sur la collaboration européenne en matière aéronautique***

L'Assemblée,

Consciente de ce que les gouvernements des pays membres devront prendre rapidement des décisions fermes en ce qui concerne la production aéronautique, et notamment l'aérobuse et l'avion à géométrie variable ;

Considérant que l'essor de l'industrie aéronautique européenne est liée à la construction de ces appareils comme étape préalable à une coopération plus étroite et finalement à l'intégration des industries aéronautiques européennes,

INVITE LE CONSEIL

A prier instamment les gouvernements membres :

1. De reconnaître l'importance des industries aéronautiques des pays membres pour l'avenir de la recherche, de la mise au point et de la production à l'échelon national aussi bien qu'européen, et d'agir en conséquence ;
2. De s'attacher à la conclusion immédiate d'un accord sur la construction de l'aérobuse européen, de l'avion à géométrie variable et du Jaguar ;
3. De tenir aussitôt que possible le symposium réunissant les représentants des gouvernements, des industries aéronautiques et des compagnies de navigation aérienne qu'il a été proposé de réunir en 1966.

SECOND SITTING

Tuesday, 13th June 1967

ORDERS OF THE DAY

Six and seven power Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 ; Address by Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom.*)

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Six and seven power Europe

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408; Address by Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Edelman, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Speakers : Sir Alec Douglas-Home, Lord Gladwyn.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. Kopf, Richard, Heffer, Bos, Radoux.

4. The political situation in the Middle East

(Motion for a Resolution with a request for urgent procedure, Doc. 412)

A Motion for a Resolution on the political situation in the Middle East, with a request for urgent procedure, was tabled by Mr. Bohy and several of his colleagues.

The Motion for a Resolution was referred to the General Affairs Committee. The request for urgent procedure was agreed to and the debate on the Report of the General Affairs Committee would be held at the afternoon Sitting on Thursday, 15th June.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 14th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.25 p.m.

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 13 juin 1967

ORDRE DU JOUR

L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 ; Discours de M. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères.*)

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408; Discours de M. Rodgers, Sous-Secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Edelman, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Kahn-Ackermann.

M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

M. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, prononce un discours.

Interviennent : Sir Alec Douglas-Home, Lord Gladwyn.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Kopf, Richard, Heffer, Bos, Radoux.

4. La situation politique dans le Proche-Orient

(Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, Doc. 412)

M. Bohy et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence sur la situation politique dans le Proche-Orient.

L'Assemblée renvoie la proposition de résolution à la Commission des Affaires Générales. L'urgence est ordonnée et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales est inscrite à l'ordre du jour de la séance du jeudi 15 juin, après-midi.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 14 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 25.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. <i>Fossé</i> (Alric)	M. <i>Leynen</i> (Gilson)
<i>Geelkerken</i> (Berghuis)	Lord Gladwyn
<i>Vedovato</i> (Bettiol)	MM. de Grailly
Blachstein	Heffer
<i>Radoux</i> (Bohy)	Hösl
Bos	Housiaux
Bourgoin	Kahn-Ackermann
Brown	Kershaw
Conti	Kirk
<i>Rinderspacher</i> (Cortier)	Kliesing
Mme <i>Jadot</i> (Delforge)	Kopf
Mr. Dodds-Parker	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Sir Alec Douglas-Home	MM. Margue
MM. Edelman	Massimo Lancellotti
Edwards	<i>von Merkatz</i> (Mme Maxsein)
Fitch	Meyers
<i>Robertson</i> (Sir Geoffrey de Freitas)	de Montesquiou
<i>Abens</i> (Gallion)	Montini
	<i>Vitter</i> (Pinton)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Radius
Rapelli
Richard
Rodgers
Rutschke
Dame <i>Joan Vickers</i> (Lord St. Helens)
MM. Eugène Schaus
<i>Flämig</i> (Hermann Schmidt)
Serres
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Wach
<i>von Vittinghoff-Schell</i> (Wahl)
Sagette
Sibille
Repossi
Ebner

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abelin
Amatucci
Bauer
Beauguitte
Berkhan
Blenkinsop
Cadorna
Dardanelli
De Grauw
Flornoy

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Foschini
Furler
Goedhart
Gonella
Herold
Houdet
Jannuzzi
Johnson
Lenze
Mommersteeg
Moutet

MM. Nessler
Peel
de Préaumont
Prélot
Sandys
Schulz
Siegmann
Valmarana
Vogt
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

THIRD SITTING

Wednesday, 14th June 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Six and seven power Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 408 and Amendments*).
2. The cost of defending Western Europe (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 406 and Amendment*).
3. State of European security (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 407 and Amendments*).
4. At 11.30 a.m. Address by Mr. Reynolds, United Kingdom Minister of Defence for Administration.
5. The cost of defending Western Europe ; State of European security (*Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 406 and Amendment and 407 and Amendments*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Six and seven power Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. de Grailly, Edelman, Moutet, Radius, de Grailly, Vedovato.

The Debate was adjourned.

4. Address by Mr. Reynolds, United Kingdom Minister of Defence for Administration

Mr. Reynolds, United Kingdom Minister of Defence for Administration, addressed the Assembly.

5. Six and seven power Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Griffiths.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speaker : Mr. Housiaux.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. Sandys, de Grailly.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

6. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 1 p.m.

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 14 juin 1967

ORDRE DU JOUR

1. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 408 et amendements*).
2. Le coût de la défense de l'Europe occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 406 et amendement*).
3. Etat de la sécurité européenne (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 407 et amendements*).
4. **A 11 h. 30** : Discours de M. Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration).
5. Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne (*Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 406 et amendement, 407 et amendements*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. de Grailly, Edelman, Moutet, Radius, de Grailly, Vedovato.

La discussion est suspendue.

4. Discours de M. Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration)

M. Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration), prononce un discours.

5. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Reprise de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements)

La discussion est reprise.

Intervient : M. Griffiths.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Intervient : M. Housiaux.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Sandys, de Grailly.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

6. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 13 heures.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹ :

MM. Abelin
 Alric
 Bauer
 Beauguitte
 Berghuis
Richter (Berkhan)
Vedovato (Bettioli)
 Blachstein
 Blenkinsop
Radoux (Bohy)
 Bos
 Bourgoin
Basile (Cadorna)
 Conti
Rinderspacher (Cortier)
 Mme *Jadot* (De Grauw)
 MM. Delforge
 Dodds-Parker
Griffiths (Sir Alec Douglas-Home)
 Edelman
 Edwards
 Fitch
Bizet (Flornoy)
 Foschini
Robertson (Sir Geoffrey de Freitas)

MM. *Blumenfeld* (Furler)
Abens (Gallion)
 Goedhart
 Gonella
 de Grailly
 Heffer
 Herold
 Hösl
 Housiaux
Silkin (Johnson)
 Kahn-Ackermann
 Kershaw
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
 Lenze
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 MM. *Hansen* (Margue)
 Massimo Lancellotti
 Mme *Klee* (Mme Maxsein)
 MM. *Leynen* (Meyers)
 Mommersteeg
 de Montesquiou
 Montini
 Moutet
 Nessler

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹ :

MM. Peel
Vitter (Pinton)
Rivière (de Préaumont)
Weber (Prélot)
 Radius
 Rapelli
 Lord *Listowel* (Richard)
 MM. Rutschke
St. John-Stevas (Lord St. Helens)
 Sandys
 Eugène Schaus
Flämig (Hermann Schmidt)
 Serres
Kranenburg (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
Vallauri (Valmarana)
Haurat (Wach)
von Vittinghoff-Schell (Wahl)
 Fossé
 Sibille
 Repossi
 Ebner
 Geelkerken

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Amatucci
 Brown
 Dardanelli
 Gilson

Lord Gladwyn
 MM. Houdet
 Jannuzzi
 Rodgers

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Schulz
 Vogt
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

FOURTH SITTING

Wednesday, 14th June 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Six and seven power Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 408 and Amendments*).
2. The cost of defending Western Europe; State of European security (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, draft Resolutions and draft Order, Docs. 406 and Amendment and 407 and Amendments*).
3. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 402*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.25 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Six and seven power Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 408 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speaker : Mr. Edelman.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 408.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. de Grailly :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the second paragraph and insert :

"Regretting the distortions which are continuing between the two groups and the resultant disadvantages for European trade".

Speakers : MM. de Grailly, Moutet, Edelman.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 2) tabled in the name of Mr. de Grailly was withdrawn.

The Assembly proceeded to consider Amendment No. 3 tabled in the name of Mr. de Grailly and Amendment No. 5 tabled in the name of Mr. Leynen.

Speakers : MM. Edelman, de Grailly, Leynen, Abelin, Sandys, Radoux, Edelman.

An oral Amendment was tabled by Mr. de Grailly :

In the preamble to the draft Recommendation, after the sixth paragraph, insert the following :

"Considering also that the prospect of a British accession should not slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve the main objectives of the signatories of the Treaty of Rome".

Speakers : MM. Leynen, Housiaux, Edelman, Sandys.

The oral Amendment was agreed to.

Amendment No. 3 and Amendment No. 5 were withdrawn.

An Amendment (No. 4) was tabled in the name of Mr. de Grailly :

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 14 juin 1967

ORDRE DU JOUR

1. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 408 et amendements*).
2. Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandations, de résolutions et de directive, Docs. 406 et amendement, 407 et amendements*).
3. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 402*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 25, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 408 et amendements)

La discussion est reprise.

Intervient : M. Edelman.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 408.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. de Grailly :

Dans le projet de recommandation, remplacer le deuxième considérant par le texte suivant :

« Regrettant les distorsions qui continuent à se manifester entre les deux groupes et les inconvénients qui en découlent pour les échanges européens. »

Interviennent : MM. de Grailly, Moutet, Edelman.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 2) déposé par M. de Grailly est retiré.

L'Assemblée examine un amendement (n° 3) déposé par M. de Grailly et un amendement (n° 5) déposé par M. Leynen.

Interviennent : MM. Edelman, de Grailly, Leynen, Abelin, Sandys, Radoux, Edelman.

Un amendement oral, déposé par M. de Grailly, tend à insérer, après le sixième considérant, un nouveau considérant ainsi rédigé :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir si peu que ce soit les efforts accomplis par la C.E.E. en vue de réaliser les objectifs essentiels des signataires du Traité de Rome. »

Interviennent : MM. Leynen, Housiaux, Edelman, Sandys.

L'amendement oral est adopté.

Les amendements n° 3 et n° 5 sont retirés.

Un amendement (n° 4) a été déposé par M. de Grailly :

In the draft Recommendation proper, leave out paragraph 1 and insert the following :

"Invite the member governments to take account of the above considerations in the negotiations on the British application to join the EEC".

Speakers : MM. Edelman, Radius, Delforge, de la Vallée Poussin, Silkin, Kahn-Ackermann, Blumenfeld.

The Amendment was disagreed to.

Speaker : Mr. Radius.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 55 votes to 0 with 6 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 151)¹.

4. Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council

(Doc. 413)

A Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council was tabled in the name of Mr. Vos and several of his colleagues.

In accordance with Rule 27, paragraph 7, of the Rules of Procedure, the Assembly agreed to vote on the Motion on Thursday, 15th June, at the afternoon Sitting.

5. The situation in Greece

(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 414)

A Motion for a Recommendation on the situation in Greece, with a request for urgent procedure, was tabled in the name of Mr. de la Vallée Poussin and several of his colleagues under Rule 43 of the Rules of Procedure.

The Assembly unanimously agreed to adopt the urgent procedure ; not to refer the Motion back to Committee and to hold the debate on Thursday, 15th June, at the afternoon Sitting.

1. See page 30.

Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

6. The cost of defending Western Europe

State of European security

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, draft Resolutions and draft Order, Docs. 406 and Amendment and 407 and Amendments)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the cost of defending Western Europe was presented by Mr. Edwards, Rapporteur.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security was presented by Mr. Radoux, Rapporteur.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Vedovato, Bourgoïn, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 406.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Beauguitte :

Leave out the beginning of paragraph 1 of the draft Recommendation proper, and insert :

"Organise General Staff meetings and meetings of the Chiefs-of-Staff of the land, sea and air forces of the member States of WEU..."

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 152)¹.

1. See page 31.

Dans le projet de recommandation, remplacer le paragraphe 1 de la recommandation elle-même par les dispositions suivantes :

« 1. D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérants ci-dessus dans les négociations sur la candidature britannique à la C.E.E. »

Interviennent : MM. Edelman, Radius, Delforge, de la Vallée Poussin, Silkin, Kahn-Ackermann, Blumenfeld.

L'amendement n'est pas adopté.

Intervient : M. Radius.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 55 voix contre 0 et 6 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 151)¹.

4. Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil (Doc. 413)

M. Vos et plusieurs de ses collègues présentent une motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil.

Conformément à l'article 27 (7) du Règlement, le vote sur la motion interviendra jeudi 15 juin, après-midi.

5. La situation en Grèce

(Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence, Doc. 414)

M. de la Vallée Poussin et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la situation de la Grèce avec demande de discussion d'urgence, en application de l'article 43 du Règlement.

L'Assemblée unanime adopte la procédure d'urgence et décide de ne pas renvoyer la proposition de recommandation en commission et d'insérer sa discussion à l'ordre du jour de la séance du jeudi 15 juin, après-midi.

1. Voir page 30.

M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

6. Le coût de la défense de l'Europe occidentale

Etat de la sécurité européenne

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandations, de résolutions et de directive, Docs. 406 et amendement, 407 et amendements)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le coût de la défense de l'Europe occidentale est présenté par M. Edwards, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne est présenté par M. Radoux, rapporteur.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Vedovato, Bourgoïn, Marchese Lucifero d'Aprigliano.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 406.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Beauguitte :

Dans le projet de recommandation, remplacer le début du paragraphe 1 de la recommandation elle-même par le texte suivant :

« 1. D'organiser des réunions des chefs d'état-major généraux ainsi que des chefs d'état-major des armées de terre, de mer et de l'air des pays membres de l'U.E.O. en vue de... »

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 152)¹.

1. Voir page 31.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in Document 406.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 33)¹.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 407.

An Amendment (No. 1) tabled in the name of Mr. Kirk was withdrawn.

An oral Amendment was tabled by Mr. Kirk :

In the draft Recommendation proper, add the following sub-paragraph at the end of paragraph 1 :

“(c) proposing, when the appropriate conditions have been achieved in Europe and the Alliance, the nomination on the next appropriate occasion of a European candidate for the post of SACEUR ;”

Speakers : MM. Radoux, Radius, Radoux, Kirk.

The oral Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 153)².

The Assembly considered the draft Resolution contained in Document 407.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Blenkinsop.

As an Amendment to the draft Resolution, replace the last paragraph by the following :

“REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces had to be held on a tripartite basis,

BUT WELCOMES

The fact that the WEU and NATO procedures are now being fully carried out.”

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Resolution.

The amended draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 34)¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in Document 407.

The draft Order was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 31)².

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 15th June, at 9.30 a.m.

The Sitting was closed at 6.55 p.m.

1. See page 32.

2. See page 33.

1. See page 34.

2. See page 35.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 406.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 33) ¹.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 407.

Un amendement (n° 1) présenté par M. Kirk est retiré.

Un amendement oral présenté par M. Kirk tend à ajouter, à la fin du paragraphe 1 de la recommandation elle-même, l'alinéa suivant :

« (c) en proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies pour y procéder, en Europe et dans l'Alliance, la candidature d'un Européen au poste de SACEUR. »

Interviennent : MM. Radoux, Radius, Radoux, Kirk.

L'amendement oral est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 153) ².

L'Assemblée examine le projet de résolution contenu dans le Document 407.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Blenkinsop :

Dans le projet de résolution, remplacer le dernier paragraphe par les dispositions suivantes :

« REGRETTE

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques aient dû se dérouler sur une base tripartite,

MAIS SE FÉLICITE

De ce que les procédures de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. sont maintenant pleinement appliquées. »

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution ainsi amendé.

Le projet de résolution amendé est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 34) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans le Document 407.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 31) ².

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 15 juin, à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 55.

1. Voir page 32.

2. Voir page 33.

1. Voir page 34.

2. Voir page 35.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹ :

MM. Abelin
Alic
Beauguette
Geelkerken (Berghuis)
Berkhan
Vedovato (Bettiol)
Blachstein
Blenkinsop
Radoux (Bohy)
Bos
Bourgoin
Mrs. *Short* (Brown)
MM. *Basile* (Cadorna)
Conti
Rinderspacher (Cortier)
Mme *Jadot* (De Grauw)
MM. Delforge
Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
Edelman
Edwards
Fitch
Flornoy
Robertson (Sir Geoffrey de Freitas)

M. *Blumenfeld* (Furler)
Lord Gladwyn
MM. *van der Stoel* (Goedhart)
de Grailly
Heffer
Herold
Hösl
Houdet
Housiaux
Silkin (Johnson)
Kahn-Ackermann
Kershaw
Kirk
Kliesing
Kopf
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Hansen* (Margue)
Massimo Lancellotti
Mme *Klee* (Mme Maxsein)
MM. *Lcyen* (Meyers)
de Montesquiou
Montini
Moutet
Peel

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹ :

MM. *Vitter* (Pinton)
Rivière (de Préaumont)
Radius
Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
MM. Rodgers
Rutschke
Dame *Joan Vickers* (Lord St. Helens)
MM. Sandys
Eugène Schaus
Flämig (Hermann Schmidt)
Schulz
Serres
Kranenburg (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
Vos
Wahl
Sagette
Sibille
Repossi
Matteotti
Ebner

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Amatucci
Bauer
Dardanelli
Foschini
Gallion

MM. Gilson
Gonella
Jannuzzi
Mommersteeg
Nessler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Prélot
Valmarana
Vogt
Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the amended draft Recommendation on six and seven power Europe (Doc. 408)¹:

Ayes	55
Noes	0
Abstentions	6

Ayes :

MM. Abelin
Alric
Geelkerken (Berghuis)
Berkhan
Vedovato (Bettioli)
Blachstein
Blenkinsop
Bos
Mrs. *Short* (Brown)
M. *Basile* (Cadorna)
Mme *Jadot* (De Grauw)
MM. Delforge
Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
Edelman
Edwards
Fitch
Blumenfeld (Furler)

Lord Gladwyn
MM. *van der Stoep* (Goedhart)
Heffer
Herold
Hösl
Houdet
Housiaux
Silkin (Johnson)
Kahn-Ackermann
Kershaw
Kirk
Kopf
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Hansen* (Margue)
Massimo Lancellotti
Mme *Klee* (Mme Maxsein)
MM. *Leynen* (Meyers)
de Montesquiou

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept (Doc. 408)¹:

Pour	55
Contre	0
Abstentions	6

Pour :

MM. Moutet
Peel
Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
MM. Rodgers
Rutschke
Dame *Joan Vickers* (Lord St. Helens)
MM. Sandys
Eugène Schaus
Flämig (Hermann Schmidt)
Serres
Kranenburg (Siegmann)
de la Vallée Poussin (Struye)
Vos
Wahl
Sibille
Repossi
Matteotti

Abstentions :

MM. Beauguitte
Bourgoin
Flornoy
de Grailly
Vitter (Pinton)
Radius

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FOURTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA QUATRIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 151
on six and seven power Europe

The Assembly,

Noting with approval the progress which EFTA and the EEC have made in dismantling trade barriers within their boundaries and the increases in trade which have resulted ;

Regretting the distortions which are continuing between the two groups and the resultant disadvantages for European trade ;

Convinced that important political and economic advantages would flow from the creating of a single, continent-sized market such as neither group by itself can provide ;

Bearing in mind the wider scope which the creation of such a unified market would provide for technological development ;

Convinced that the best way to achieve this objective is by enlargement of the EEC ;

Welcoming the British application to join the EEC ;

Considering also that the prospect of a British accession should not slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve the main objectives of the signatories of the Treaty of Rome ;

Convinced also that political and economic co-operation must develop together,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Invite the member governments to take account of the above considerations and request the six member governments of the EEC to afford their full support to the British application to join the EEC now that the United Kingdom accepts the provisions of the Treaty of Rome ;
2. Continue to consider the political aspects of enlarging the EEC.

RECOMMANDATION n° 151
sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept

L'Assemblée,

Prenant acte avec satisfaction des progrès réalisés par l'A.E.L.E. et la C.E.E. dans la voie du démantèlement des barrières douanières dans leurs zones respectives, ainsi que de l'accroissement des échanges qui en a résulté ;

Regrettant les distorsions qui continuent à se manifester entre les deux groupes et les inconvénients qui en découlent pour les échanges européens ;

Persuadée de l'importance des avantages politiques et économiques qu'entraînerait la création, à l'échelle continentale, d'un marché unique qu'aucun des deux groupes ne peut constituer à lui seul ;

Consciente des possibilités accrues de développement technologique qu'offrirait ce marché unifié ;

Persuadée que l'élargissement de la C.E.E. constitue le meilleur moyen de réaliser cet objectif ;

Se félicitant du fait que le Royaume-Uni ait présenté sa candidature à la C.E.E. ;

Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir si peu que ce soit les efforts accomplis par la C.E.E. en vue de réaliser les objectifs essentiels des signataires du Traité de Rome ;

Persuadée également que la coopération économique et la coopération politique doivent se développer de concert,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter les gouvernements à tenir compte des considérations ci-dessus et de demander aux gouvernements des six pays membres de la C.E.E. d'accorder tout leur appui à la candidature britannique à la C.E.E. maintenant que la Grande-Bretagne accepte les dispositions du Traité de Rome ;
2. De poursuivre l'examen des aspects politiques de l'élargissement de la C.E.E.

RECOMMENDATION 152***on the cost of defending Western Europe —
Infrastructure and NADGE***

The Assembly,

Noting the indispensable contribution made by a common infrastructure programme to the NATO defence system ;

Concerned at the lack of public information on NATO expenditure ;

Welcoming the proposals for rectifying this situation made by the Italian Minister of Defence to the Assembly in December 1966 ;

Concerned at the costing methods used by NATO in preparing infrastructure projects ;

Concerned at the lack of co-ordination between the political, strategic and financial factors in the preparation of NATO infrastructure projects, as witnessed by the regrettable consequences of the delays in establishing NADGE ;

Noting that the lack of a European concept of Europe's defence requirements has led Europe to depend, up to now, on the United States for the supply of the major part of its defence materials,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Organise General Staff meetings and meetings of the Chiefs-of-Staff of the land, sea and air forces of the member States of WEU with a view to the application of Article 10 of the Council's decision of 7th May 1955, and in conformity with Recommendation 145 ;
2. Invite the member governments of WEU to urge the North Atlantic Council :
 - (a) to publish :
 - the annual budget of the NATO Secretariat ;
 - the annual report of the NATO Board of Auditors to the North Atlantic Council ;
 - the economic and financial data concerning national defence capabilities contained in the Annual Review ;
 - the cost-sharing formula of the current infrastructure programme and the financial ceilings fixed for national contributions ;
 - (b) to carry out a new and comprehensive assessment of burden-sharing in NATO with a view to revising the present cost-sharing formulae of the organisation ;
 - (c) to introduce a system of guarantees by which any country leaving NATO in future should compensate its partners for expenditure incurred by them on the creation of infrastructure installations on its territory ;
 - (d) to introduce a full examination of the political and strategic implications of infrastructure projects at a high political level.

RECOMMANDATION n° 152**sur le coût de la défense de l'Europe occidentale —
L'infrastructure et le projet NADGE**

L'Assemblée,

Constatant qu'un programme d'infrastructure commune apporte une contribution indispensable au système de défense de l'O.T.A.N. ;

Inquiète du manque d'informations publiées sur les dépenses de l'O.T.A.N. ;

Se félicitant des propositions faites par le ministre italien de la défense, devant l'Assemblée en décembre 1966, en vue de remédier à cet état de choses ;

Inquiète des méthodes d'estimation des coûts utilisées par l'O.T.A.N. pour l'élaboration des projets d'infrastructure ;

Inquiète de l'absence de coordination des facteurs politiques, stratégiques et financiers qui interviennent dans la préparation des projets d'infrastructure de l'O.T.A.N., dont témoignent les regrettables conséquences des retards apportés à la réalisation du projet NADGE ;

Constatant que l'absence d'un concept européen en matière de besoins militaires a, jusqu'ici, rendu l'Europe tributaire des Etats-Unis pour la majeure partie de ses matériels militaires,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'organiser des réunions des chefs d'état-major généraux ainsi que des chefs d'état-major des armées de terre, de mer et de l'air des pays membres de l'U.E.O. en vue de mettre en œuvre l'article 10 de la décision du Conseil en date du 7 mai 1955, et conformément à la Recommandation n° 145 ;

2. De demander aux gouvernements membres de l'U.E.O. d'inviter le Conseil de l'Atlantique nord :

(a) à publier :

— le budget annuel du secrétariat de l'O.T.A.N. ;

— le rapport annuel du Collège des commissaires aux comptes de l'O.T.A.N. au Conseil de l'Atlantique nord ;

— les renseignements d'ordre économique et financier concernant les potentiels de défense nationaux, contenus dans l'Examen annuel ;

— la formule de partage des dépenses appliquée au programme d'infrastructure actuel ainsi que les plafonds fixés pour les contributions nationales ;

(b) à procéder à une nouvelle étude d'ensemble du partage des charges au sein de l'O.T.A.N. en vue de réviser les formules actuelles de partage des dépenses de l'organisation ;

(c) à instituer un système de garanties aux termes duquel tout pays quittant l'O.T.A.N. serait tenu, à l'avenir, de verser à ses partenaires une compensation pour les dépenses effectuées par eux pour la construction d'installations d'infrastructure sur son territoire ;

(d) à faire procéder, à un échelon politique élevé, à une étude approfondie des répercussions politiques et stratégiques des projets d'infrastructure.

RESOLUTION 33***on the rôle of the Assembly in scrutinising the cost of defending Western Europe —
Infrastructure and NADGE***

The Assembly,

Noting its Recommendation 141 and its Resolution 30 of December 1966 ;

Concerned at the lack of European parliamentary control over the NATO infrastructure programme ;

Considering that it ought to examine this programme regularly,

RESOLVES

That its Committee on Defence Questions and Armaments should continue to study the infrastructure programme of NATO, and in particular its strategic and political implications for the defence of Western Europe and its cost, and report back to it from time to time.

RÉSOLUTION n° 33

**sur le rôle de l'Assemblée dans l'examen du coût de la défense de l'Europe occidentale —
L'infrastructure et le projet NADGE**

L'Assemblée,

Considérant sa Recommandation n° 141 et sa Résolution n° 30 de décembre 1966 ;

Inquiète de l'absence de contrôle parlementaire européen sur le programme d'infrastructure de l'O.T.A.N. ;

Considérant qu'elle devrait procéder à un examen régulier de ce programme,

DÉCIDE

Que sa Commission des Questions de Défense et des Armements poursuivra l'étude du programme d'infrastructure de l'O.T.A.N., notamment de ses répercussions stratégiques et politiques sur la défense de l'Europe occidentale et des frais qu'il entraîne, et qu'elle lui fera rapport régulièrement sur cette question

RECOMMENDATION 153
on the state of European security

The Assembly,

Considering that the Atlantic Alliance has achieved and is continuing to fulfil in Europe its initial aim of deterring aggression against any of its members ;

Considering that this achievement and the evolution of the political situation in Europe as a whole make it possible to review the aims of the Alliance with a view to fostering peace ;

Noting the establishment of a Nuclear Planning Group in the Alliance ;

Noting the decision of the North Atlantic Council to set up special groups to consider procedures for fulfilling the future tasks of the Alliance ;

Considering that the provisions of the modified Brussels Treaty and the position of the WEU countries should be taken into close consideration in respect of any change affecting the aims and structure of the Atlantic Alliance ;

Considering that a system of effective consultation in the Atlantic Alliance would facilitate concerted action by its members, the need for which is greater than ever ;

Considering that the achievement of an Alliance resting on two pillars depends *inter alia* on its European element being strengthened,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Take steps to ensure a more effective European contribution to the Alliance by :
 - (a) preparing and presenting joint proposals by the members of WEU on all questions discussed in the North Atlantic Council ;
 - (b) making full use of the possibilities afforded by the Military Committee for voicing the European point of view on the strategy of the Alliance and the relevant force requirements ;
 - (c) proposing, when the appropriate conditions have been achieved in Europe and the Alliance, the nomination on the next appropriate occasion of a European candidate for the post of SACEUR ;

2. As a long-term aim, work for the eventual establishment of a European political and defence community.

RECOMMANDATION n° 153
sur l'état de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Considérant que l'Alliance atlantique a réalisé et continue à remplir en Europe son objectif initial qui est de dissuader toute agression contre l'un de ses membres ;

Considérant que cette réalisation et l'évolution de la situation politique dans l'ensemble de l'Europe rendent possible un réexamen des objectifs de l'Alliance pour lui permettre de contribuer au progrès pacifique de l'avenir ;

Prenant acte de l'existence d'un comité de planification nucléaire au sein de l'Alliance ;

Prenant acte de la décision prise par le Conseil de l'Atlantique nord de créer des groupes spéciaux chargés d'examiner les procédures à adopter pour les tâches futures de l'Alliance ;

Estimant que les dispositions du Traité de Bruxelles modifié et la position des pays de l'U.E.O. devraient être sérieusement prises en considération en vue de tout changement touchant aux objectifs et aux structures de l'Alliance atlantique ;

Estimant qu'un système de consultation véritable au sein de l'Alliance atlantique faciliterait une action concertée de ses membres rendue plus nécessaire que jamais ;

Estimant que la réalisation d'une Alliance fondée sur deux piliers dépend notamment du renforcement de l'élément européen en son sein,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De prendre les mesures susceptibles d'accroître l'efficacité de la contribution européenne à l'Alliance :

- (a) en élaborant et en présentant des propositions concertées des membres de l'U.E.O. sur toutes les questions discutées au sein du Conseil de l'Atlantique nord ;
- (b) en utilisant pleinement les possibilités offertes par le Comité militaire pour mettre en valeur le point de vue européen sur la stratégie de l'Alliance et les besoins en forces nécessaires à son application ;
- (c) en proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies pour y procéder, en Europe et dans l'Alliance, la candidature d'un Européen au poste de SACEUR ;

2. D'œuvrer, à long terme, pour la création éventuelle d'une communauté politique et de défense européenne.

RESOLUTION 34***on the withdrawal of NATO-assigned forces from the
Federal Republic of Germany***

The Assembly,

Considering that the Assembly has not been informed by the Council that the procedures concerning reductions of British forces on the continental mainland set out in Article VI of Protocol No. II of the modified Brussels Treaty have been complied with;

Noting also, with anxiety, the proposed withdrawal of some 35,000 United States troops from Germany,

REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces had to be held on a tripartite basis,

BUT WELCOMES

The fact that the WEU and NATO procedures are now being fully carried out.

RÉSOLUTION n° 34***sur le retrait de la République Fédérale d'Allemagne de forces affectées à l'O.T.A.N.***

L'Assemblée,

Considérant que l'Assemblée n'a pas été informée par le Conseil de ce que les procédures relatives à des réductions de forces britanniques sur le continent européen, procédures prévues à l'article VI du Protocole N° II du Traité de Bruxelles modifié, ont été suivies ;

Inquiète, par ailleurs, du projet américain de retrait de 35.000 hommes d'Allemagne,

REGRETTE

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques aient dû se dérouler sur une base tripartite,

MAIS SE FÉLICITE

De ce que les procédures de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. sont maintenant pleinement appliquées.

ORDER 31
on the state of European security

The Assembly,

Considering :

Order 30 on the future of Western European Union adopted unanimously on 15th December 1966 ;

The decision of the Presidential Committee to assume responsibility for studying questions affecting the future of WEU ;

The decision of the members of the Atlantic Alliance to make a joint study of problems concerning its future and the evolution of work in this respect ;

The organic links between the Alliance and WEU ;

The fact that the WEU Assembly is the only European parliamentary body empowered by treaty to deal with European defence questions,

REQUESTS ITS PRESIDENT

To ensure that the Presidential Committee continues its study of questions affecting the future of the institutions responsible for the defence of Europe ;

To keep it informed of the state of work being carried out in the Alliance in this connection, particularly between the two parts of the Thirteenth Session ;

To arrange for the views of the Presidential Committee in this respect to be made known whenever appropriate.

DIRECTIVE n° 31
sur l'état de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Considérant :

La Directive n° 30 sur l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale qu'elle a votée à l'unanimité le 15 décembre 1966 ;

La décision prise par le Comité des Présidents de prendre lui-même en charge l'étude des questions touchant à l'avenir de l'U.E.O. ;

La décision prise par les membres de l'Alliance atlantique d'étudier en commun les problèmes concernant son avenir et l'évolution des travaux entrepris à cette fin ;

Les liens organiques existant entre l'Alliance et l'U.E.O. ;

Le fait que l'Assemblée de l'U.E.O. est la seule institution parlementaire européenne habilitée par un traité à traiter des questions concernant la défense de l'Europe,

DEMANDE A SON PRÉSIDENT

De faire poursuivre par le Comité des Présidents l'étude des questions touchant à l'avenir des institutions chargées de la défense de l'Europe ;

De la tenir informée de l'état des travaux menés au sein de l'Alliance à ce propos, notamment entre les deux sessions de l'année 1967 ;

De prendre les mesures nécessaires pour faire connaître, chaque fois que cela paraîtra nécessaire, les points de vues adoptés par le Comité des Présidents à ce propos.

FIFTH SITTING

Thursday, 15th June 1967

ORDERS OF THE DAY

1. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 402*).
2. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 403*).
3. Europe and Atlantic co-operation (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 410*).
4. At 11.30 a.m. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council ; Statements by Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, and by Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee ; Debate on the Annual Report of the Council and on the Motion to disagree with the content of the Annual Report, Docs. 401, 409 and 413*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.30 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Changes in the composition of a Committee

The Assembly agreed to the following changes in the membership of a Committee :

Committee on Defence Questions and Armaments

Italy :

Mr. Foschini, as a full member, in place of Mr. Cadorna ;

Mr. Cadorna, as an alternate, in place of Mr. Foschini.

4. State of European space activities

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 402)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. Berkhan, Rapporteur.

Mr. Peel, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Pounder, Flämig.

Mr. Bourgoïn, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 402.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 154)¹.

1. See page 39.

CINQUIÈME SÉANCE

Judi 15 juin 1967

ORDRE DU JOUR

1. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 402*).
2. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 403*).
3. L'Europe dans la coopération atlantique (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 410*).
4. A 11 h. 30 : Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Grégoire, Président en exercice du Conseil ; Communications de M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et de M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales ; Discussion sur le rapport annuel du Conseil et sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport, Docs. 401, 409 et 413*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modifications dans la composition d'une commission

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition d'une commission :

Commission des Questions de Défense et des Armements

Italie :

M. Foschini, membre titulaire, à la place de M. Cadorna ;

M. Cadorna, membre remplaçant, à la place de M. Foschini.

4. Etat des activités européennes en matière spatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 402)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. Berkhan, rapporteur.

M. Peel, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Pounder, Flämig.

M. Bourgoïn, président de la commission, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 402.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 154) ¹.

1. Voir page 39.

5. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly

(Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 403)

The Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments was presented by Mr. Fossé in place of Mr. Meyers, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Moutet.

The Debate was closed.

The Assembly took note of the Report.

6. Europe and Atlantic co-operation

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 410)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. von Merkatz, Rapporteur.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Kirk, Griffiths.

Mr. von Merkatz, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 410.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 155) ¹.

7. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council; Statements by Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, and by Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee; Debate on the Annual Report of the Council and on the Motion to disagree with the content of the Annual Report, Docs. 401, 409 and 413)

The Report of the Council to the Assembly was presented by Mr. Grégoire, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council.

Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, made a statement to the Assembly.

Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee, made a statement to the Assembly.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Leynen, Kirk, Blumenfeld, Blenkinsop, Goedhart, de Montesquiou.

The Debate was adjourned.

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.45 p.m.

1. See page 40.

5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 403)

Le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux est présenté par M. Fossé, remplaçant M. Meyers, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Moutet.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport.

6. L'Europe dans la coopération atlantique

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 410)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. von Merkatz, rapporteur.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, prend place au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Kirk, Griffiths.

M. von Merkatz, rapporteur, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 410.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 155) ¹.

7. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Présentation par M. Grégoire, Président en exercice du Conseil; Communications de M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et de M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales; Discussion sur le rapport annuel du Conseil et sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport, Docs. 401, 409 et 413)

M. Grégoire, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil, présente le Douzième rapport annuel.

M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, fait une communication à l'Assemblée.

M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, fait une communication à l'Assemblée.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Leynen, Kirk, Blumentfeld, Blenkinsop, Goedhart, de Montesquiou.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 45.

1. Voir page 40.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Bauer
Beauguitte
Berghuis
Berkhan
Vedovato (Bettioli)
Blachstein
Blenkinsop
Bohy
Kranenburg (Bos)
Bourgoin
Basile (Cadorna)
Conti
Richter (Cortier)
De Grauw
Delforge
Dodds-Parker
Griffiths (Sir Alec Douglas-Home)
Edelman
Edwards
Fitch
Bizet (Flornoy)
Foschini

MM. *Robertson* (Sir Geoffrey de Freitas)
Rinderspacher (Furler)
Hansen (Gallion)
Goedhart
Heffer
Herold
Hösl
Houdet
Silkin (Johnson)
Kahn-Ackermann
Kirk
Kliesing
Blumenfeld (Kopf)
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Emile Schaus* (Margue)
Massimo Lancellotti
von Merkatz (Mme Maxsein)
Leynen (Meyers)
Mommersteeg
de Montesquiou
Montini
Moutet

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Peel
Weber (de Préaumont)
Prélot
Grussenmeyer (Radius)
Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
MM. Rutschke
Pounder (Sandys)
Eugène Schaus
Flämig (Hermann Schmidt)
Schulz
Serres
Mlle *Kok* (Siegmann)
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Vallauri (Valmarana)
Lemmrigh (Vogt)
Vos
Hauret (Wach)
Wahl
Fossé
Sagette
Tinaud
Sibille
Reposi

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abelin
Amatucci
Brown
Dardanelli
Gilson

Lord Gladwyn
MM. Gonella
de Grailly
Housiaux
Jannuzzi

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Kershaw
Nessler
Pinton
Rodgers
Lord St. Helens

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FIFTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA CINQUIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 154
on the state of European space activities
European space and satellite technology and international competition

The Assembly,

Aware of the prime political and economic importance of communications, and notably television, satellites ;

Conscious of Europe's constant failure to define a common internal and external policy, in this and in many other fields, and of the need to remedy this situation,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Invite the member governments :

1. To form a European company with capital obtained from both public and private sources ;
2. To form national holding companies in the member States to hold shares in the European company ;
3. To consider EUROSAT as a name for this company, to be the European counterpart of COMSAT ;
4. To charge EUROSAT with the task of developing and installing national and regional television and communications satellite systems and, in collaboration with CETS, organising the European contribution to INTELSAT ;
5. To set up a permanent European ministerial council with the task of supervising the overall development and planning of European space activities with particular regard to communications satellites.

RECOMMANDATION n° 154***sur l'état des activités européennes en matière spatiale******La technique européenne dans le domaine de l'espace et des satellites
face à la concurrence internationale***

L'Assemblée,

Instruite de l'importance capitale, à la fois politique et économique, des satellites de télécommunications, et notamment des satellites de télévision ;

Consciente de l'impossibilité dans laquelle l'Europe s'est trouvée jusqu'ici, dans ce domaine comme dans maints autres, de définir une politique intérieure ou extérieure commune, ainsi que de la nécessité de remédier à cette situation,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter les gouvernements membres :

1. A créer une société européenne financée par des capitaux publics aussi bien que privés ;
2. A constituer, dans les pays membres, des sociétés holding nationales qui seraient actionnaires de cette société européenne ;
3. A envisager le nom d'EUROSAT pour cette société qui deviendrait en Europe l'équivalent de la COMSAT ;
4. A charger l'EUROSAT de la mise au point et de l'installation de systèmes nationaux et régionaux de satellites de télévision et de télécommunications et, en coopération avec la C.E.T.S., d'organiser la contribution européenne à l'INTELSAT ;
5. A créer un conseil ministériel européen permanent chargé de contrôler l'ensemble du développement et de la planification des activités spatiales européennes, en matière notamment de satellites de télécommunications.

RECOMMENDATION 155
on Europe and Atlantic co-operation

The Assembly,

Considering that the maintenance of peace calls for close co-operation between Europe, which is in the process of uniting, and the United States in the political, military, economic, scientific and technological fields;

Noting the differing views on either side of the Atlantic in several of these fields;

Believing that only united action by these European States can enable a true balance to be established in the western world;

Considering the need to define joint Western European nuclear goals, at least in the civil field;

Seeing the accession of the United Kingdom to the European Communities as an essential step towards the achievement of these aims,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Seek a form of European political community acceptable to all its members which affirms the political nature of the building of Europe;
2. Pending the extension of the Communities, consolidate the economic position of Europe by bringing the United Kingdom and the other members of EFTA into closer contact with the European Communities here and now, particularly in the commercial, financial, scientific and technological fields;
3. Define a joint European strategic concept in the Atlantic Alliance and promote a European programme for the joint production of armaments;
4. Seek a joint position on the non-proliferation of nuclear weapons.

RECOMMANDATION n° 155
sur l'Europe dans la coopération atlantique

L'Assemblée,

Considérant que le maintien de la paix rend nécessaire une coopération étroite entre l'Europe en voie d'unification et les Etats-Unis dans les domaines politique, militaire, économique, scientifique et technique ;

Constatant que, dans plusieurs de ces domaines, les vues divergent de part et d'autre de l'Atlantique ;

Estimant que, seule, une unité d'action de ces Etats européens peut permettre d'établir un équilibre véritable au sein du monde occidental ;

Considérant la nécessité de définir les objectifs communs de l'Europe occidentale en matière nucléaire, au moins dans le domaine civil ;

Voyant dans l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes une étape essentielle vers la réalisation de ces objectifs,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De rechercher une formule de communauté politique de l'Europe qui soit acceptable pour l'ensemble de ses membres et qui confirme le caractère politique de la construction européenne ;
2. En attendant l'élargissement des Communautés, d'assurer le renforcement des positions économiques de l'Europe en rapprochant, dès maintenant, le Royaume-Uni et les autres membres de l'A.E.L.E. des Communautés européennes, notamment dans les domaines commercial, financier, scientifique et technique ;
3. De définir en commun une stratégie pour l'Europe au sein de l'Alliance atlantique, et de promouvoir un programme européen de production en commun des armements ;
4. De rechercher une position commune sur la non-prolifération des armes nucléaires.

SIXTH SITTING

Thursday, 15th June 1967

ORDERS OF THE DAY

1. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (*Resumed Debate and Vote on the Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council*, Docs. 401, 409 and 413).
2. The situation in the Middle East (*Presentation of and Debate and Votes on the draft Recommendations submitted by the General Affairs Committee and on the Motion for an Order*, Docs. 415 and Amendments, 416 and Amendments and 417).
3. The situation in Greece (*Debate and Vote on the Motion for a Recommendation*, Doc. 414 and Amendment).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.20 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. The situation in Greece

(Debate and Vote on the Motion for a Recommendation, Doc. 414 and Amendment)

The Assembly considered the Motion for a Recommendation contained in Document 414.

The Debate was opened.

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, Peel, Kahn-Ackermann, Sibille, Lenze, Kirk, Silkin.

Marchese Lucifero d'Aprigliano moved the previous question under Rule 32 of the Rules of Procedure.

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, Kirk.

The Assembly agreed to discuss the Motion.

The Debate was closed.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Silkin :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the fourth paragraph and insert :

“Believing that events in Greece since April 1967 appear *prima facie* seriously to contravene the commitments entered into by that country and accordingly welcoming the proposals currently being made within the Assembly of the Council of Europe to obtain a reference of the Greek situation to the European Commission of Human Rights under Article 24 of the Convention on Human Rights.”

The Amendment was agreed to.

Mr. Prélot raised a point of order.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II)

SIXIÈME SÉANCE

Judi 15 juin 1967

ORDRE DU JOUR

1. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Suite de la discussion et vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil, Docs. 401, 409 et 413*).
2. La situation au Moyen-Orient (*Présentation, discussion et votes des projets de recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales et de la proposition de directive, Docs. 415 et amendements, 416 et amendements, 417*).
3. La situation en Grèce (*Discussion et vote de la proposition de recommandation, Doc. 414 et amendement*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. La situation en Grèce

(Discussion et vote de la proposition de recommandation, Doc. 414 et amendement)

L'Assemblée procède à la discussion de la proposition de recommandation contenue dans le Document 414.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, Peel, Kahn-Ackermann, Sibille, Lenze, Kirk, Silkin.

Le Marchese Lucifero d'Aprigliano pose la question préalable en application de l'article 32 du Règlement.

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, Kirk.

L'Assemblée décide de discuter la proposition de recommandation.

La discussion est close.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Silkin :

Dans le préambule de la proposition de recommandation, remplacer le quatrième considérant par le texte suivant :

« Estimant que les événements survenus en Grèce depuis avril 1967 paraissent, à première vue, contrevenir gravement aux engagements contractés par ce pays ; se félicitant en conséquence des propositions actuellement présentées à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, qui tendent à renvoyer le problème de la situation en Grèce devant la Commission européenne des droits de l'homme conformément à l'article 24 de la Convention des droits de l'homme. »

L'amendement est adopté.

M. Prélot intervient pour un rappel au Règlement.

L'Assemblée procède au vote sur la proposition de recommandation ainsi amendée.

La proposition de recommandation amendée est adoptée à la suite d'un vote par appel nominal

by 35 votes to 6 with 13 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 156) ¹.

4. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly

**(Resumed Debate and Vote on the Motion
to disagree with the content of the Annual Report
of the Council, Doc. 413)**

The Debate was resumed.

Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council, replied to questions raised during the morning's debate.

Speaker : Mr. Goedhart.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the Motion contained in Document 413.

The Motion was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 46 votes to 0 with 3 abstentions ².

5. The situation in the Middle East

**(Presentation of and Debate and Votes
on the draft Recommendations submitted by the
General Affairs Committee and on the Motion for
an Order, Docs. 415 and Amendments, 416 and
Amendments and 417)**

Mr. Bohy, Rapporteur, presented the draft Recommendations contained in Documents 415 and 416.

Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Dodds-Parker, Kliesing.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. de Montesquiou, Schulz, Goedhart, Lenze, Blenkinsop, Silkin.

Mr. Blumenfeld, Chairman of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

1. See page 50.

2. See page 51.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 415.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. de la Vallée Poussin :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the fourth paragraph and insert the following :

“Considering that Europe, bordering on the Mediterranean and anxious to maintain peace in this area of the world, cannot disassociate itself from the events which have caused blood to be shed in the Middle East and the repercussions of which are still formidable.”

Speakers : MM. de la Vallée Poussin, Bohy.

The Amendment was disagreed to.

An Amendment (No. 3) was tabled in the name of Mr. de la Vallée Poussin :

In the last paragraph of the draft Recommendation, leave out the words :

“measures designed to overcome the political and economic difficulties”,

and insert instead :

“the humanitarian measures which should be taken forthwith and seek a solution to the political and economic difficulties...”

Speaker : Lord Listowel.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 4) tabled in the name of Mr. Silkin was withdrawn.

An oral Amendment was tabled by Mr. Silkin :

At the end of the draft Recommendation proper, add :

“and to take note of the decision of the General Affairs Committee and of the Committee on Defence Questions and Armaments to present as a matter of urgency reports on the situation in the Middle East.”

The oral Amendment was disagreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Basile :

At the end of the draft Recommendation, add :

“Believing that Europe has its rights and duties in ensuring the defence of interests and

(voir annexe II) par 35 voix, contre 6 et 13 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 156)¹.

4. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Suite de la discussion et vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil, Doc. 413)

La discussion est reprise.

M. Grégoire, Président en exercice du Conseil, répond aux questions qui lui ont été posées au cours de la dernière séance.

Intervient : M. Goedhart.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur la motion contenue dans le Document 413.

La motion est adoptée à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III) par 46 voix contre 0 et 3 abstentions².

5. La situation au Moyen-Orient

(Présentation, discussion et vote des projets de recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales et de la proposition de directive, Docs. 415 et amendements, 416 et amendements, 417)

M. Bohy, rapporteur, présente les projets de recommandations contenus dans les Documents 415 et 416.

M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Dodds-Parker, Kliesing.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. de Montesquiou, Schulz, Goedhart, Lenze, Blenkinsop, Silkin.

M. Blumenfeld, président de la commission, répond aux orateurs.

La discussion est close.

1. Voir page 50.

1. Voir page 51.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 415.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. de la Vallée Poussin :

Dans le projet de recommandation, remplacer le quatrième considérant par le texte suivant :

« Estimant que l'Europe, riveraine de la Méditerranée et soucieuse de maintenir la paix dans cette région du monde, ne peut se désintéresser des événements qui ont ensanglanté le Moyen-Orient et dont les séquelles sont encore redoutables. »

Interviennent : MM. de la Vallée Poussin, Bohy.

L'amendement n'est pas adopté.

Un amendement (n° 3) a été déposé par M. de la Vallée Poussin :

Dans le dernier paragraphe du projet de recommandation, remplacer les mots :

«...afin d'étudier les mesures à prendre pour surmonter les difficultés... »

par les mots :

«...afin d'étudier les mesures humanitaires qui devraient être prises d'urgence et de chercher une solution aux difficultés... »

Intervient : Lord Listowel.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 4) déposé par M. Silkin a été retiré.

Un amendement oral déposé par M. Silkin tend à ajouter, à la fin de la recommandation elle-même, le texte suivant :

« et à prendre acte des décisions de la Commission des Affaires Générales et de la Commission des Questions de Défense et des Armements de présenter d'urgence des rapports sur la situation au Moyen-Orient. »

L'amendement oral n'est pas adopté.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Basile :

A la fin de la recommandation, ajouter le texte suivant :

« Estimant que l'Europe a des droits et des devoirs pour assurer la défense des intérêts et

balance in the Mediterranean area which cannot remain only a strategic goal between the United States and the USSR ;

Believing that free passage through the Suez Canal concerns the peace and future of all European nations,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Make use of the means afforded by the modified Brussels Treaty for expressing the European point of view and propose that the Suez Canal be internationalised under the supervision of United Nations forces."

Speakers : MM. Basile, Bohy.

The Amendment was disagreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 157) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in Document 417.

The draft Order was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 32) ².

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 416.

An Amendment (No. 4) was tabled in the name of Mr. de la Vallée Poussin :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the words :

"Alarmed by the threats of the Arab countries to destroy Israel and by the Egyptian blockade of the Gulf of Akaba which led to war in the Middle East."

Speakers : MM. Leynen, Kirk, de la Vallée Poussin, Vos, Bohy.

The Amendment was disagreed to.

An Amendment (No. 2) was tabled in the name of Mr. Sibille :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the first paragraph and insert the following :

1. See page 52.

2. See page 53.

"Considering the repeated declarations by the Arabs affirming their intention to destroy Israel and the recent Egyptian blockade of the Gulf of Akaba which led to the present war in the Middle East."

Speakers : MM. Sibille, Leynen, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Blumenfeld.

The Amendment was agreed to.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Basile :

At the end of the preamble to the draft Recommendation, insert the following paragraph :

"Believing that Europe has its rights and duties in ensuring the defence of interests and balance in the Mediterranean area which cannot remain only a strategic goal between the United States and the USSR."

Speakers : MM. Basile, Bohy.

The Amendment was disagreed to.

An Amendment (No. 3) was tabled in the name of Mr. Matteotti :

At the end of the draft Recommendation proper, add the following paragraph :

"4. To devote their efforts to ending hostilities and the Egyptian occupation of Yemen territory."

Speaker : Mr. Matteotti.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix IV) by 35 votes to 10 with 2 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 158) ¹.

6. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of Mr. Portheine, nominated as a Representative of the Netherlands in the place of Mr. de Koster, were unanimously approved by the Assembly subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

1. See page 54.

de l'équilibre dans la Méditerranée, qui ne peut pas rester seulement un objectif stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ;

Que la liberté de navigation à travers le canal de Suez intéresse la paix et l'avenir de tous les peuples européens,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'utiliser les possibilités offertes par le Traité de Bruxelles modifié pour faire entendre le point de vue européen et de proposer l'internationalisation du Canal de Suez, sous la garde des forces militaires de l'O.N.U. »

Interviennent : MM. Basile, Bohy.

L'amendement n'est pas adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 157)¹.

L'Assemblée examine la proposition de directive contenue dans le Document 417.

La proposition de directive est adoptée à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 32)².

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 416.

Un amendement (n° 4) a été déposé par M. de la Vallée Poussin :

Supprimer le premier considérant du projet de recommandation ainsi rédigé :

« Emue par la menace arabe de détruire Israël et par le blocus égyptien du golfe d'Akaba qui ont engendré la guerre au Moyen-Orient. »

Interviennent : MM. Leynen, Kirk, de la Vallée Poussin, Vos, Bohy.

L'amendement n'est pas adopté.

Un amendement (n° 2) a été déposé par M. Sibille :

Remplacer le premier considérant du projet de recommandation par le texte suivant :

1. Voir page 52.

2. Voir page 53.

« Considérant les déclarations répétées des Arabes affirmant leur volonté de détruire Israël et le récent blocus égyptien du golfe d'Akaba qui ont engendré la guerre actuelle au Moyen-Orient. »

Interviennent : MM. Sibille, Leynen, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Blumenfeld.

L'amendement est adopté.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Basile :

Ajouter, avant les mots « INVITE INSTAMMENT LE CONSEIL », le quatrième considérant suivant :

« Estimant que l'Europe a des droits et des devoirs pour assurer la défense des intérêts et de l'équilibre dans la Méditerranée, qui ne peut pas rester seulement un objectif stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »

Interviennent : MM. Basile, Bohy.

L'amendement n'est pas adopté.

Un amendement (n° 3) a été déposé par M. Matteotti :

Ajouter, à la fin du projet de recommandation, un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

« 4. A s'employer à provoquer la fin des hostilités et de l'occupation égyptienne dans les territoires du Yémen. »

Intervient : M. Matteotti.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe IV) par 35 voix contre 10 et 2 abstentions). (Cette recommandation sera publiée sous le n° 158)¹.

6. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de M. Portheine en qualité de Représentant des Pays-Bas, à la place de M. de Koster.

1. Voir page 54.

7. Changes in the composition of Committees

The Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

General Affairs Committee

Netherlands :

Mr. Portheine, as a full member, to fill a vacant seat.

*Committee on Scientific,
Technological and Aerospace Questions*

Netherlands :

Mr. Portheine, as an alternate, to fill a vacant seat.

*Committee on Budgetary Affairs
and Administration*

Netherlands :

Mr. Portheine, as an alternate, to fill a vacant seat.

8. Adjournment of the Session

The President adjourned the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly.

The Sitting was closed at 7.20 p.m.

7. Modifications dans la composition de commissions

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition de commissions :

Commission des Affaires Générales

Pays-Bas :

M. Portheine, membre titulaire, à un siège vacant.

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

Pays-Bas :

M. Portheine, membre remplaçant, à un siège vacant.

Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration

Pays-Bas :

M. Portheine, membre remplaçant, à un siège vacant.

8. Interruption de la session

Le Président déclare interrompue la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 19 h. 20.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Alric
Bauer
Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Berkhan
Blachstein
Blenkinsop
Bohy
Kranenburg (Bos)
Bourgoin
Basile (Cadorna)
Conti
Richter (Cortier)
De Grauw
Delforge
Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
Edwards
Fitch
Robertson (Sir Geoffrey de Freitas)
Blumenfeld (Furler)

MM. *Hansen* (Gallion)
Goedhart
Heffer
Herold
Hösl
Silkin (Johnson)
Kahn-Ackermann
Kirk
Kliesing
Draeger (Kopf)
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Emile Schaus* (Margue)
Massimo Lancellotti
von Merkatz (Mme Maxsein)
Leynen (Meyers)
Mommersteeg
de Montesquiou
Montini
Moutet
Peel
Prélot
Radius

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

M. Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
M. *Hellige* (Rutschke)
Lord St. Helens
Dame *Joan Vickers* (Sandys)
MM. Eugène Schaus
Flämig (Hermann Schmidt)
Schulz
Serres
Mlle *Kok* (Siegmann)
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Vallauri (Valmarana)
Lemmrigh (Vogt)
Vos
Tinaud (Wach)
Wahl
Sibille
Repossi
Matteotti
Nelissen

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Abelin
Amatucci
Bettiol
Brown
Dardanelli
Edelman
Flornoy

MM. Foschini
Gilson
Lord Gladwyn
MM. Gonella
de Grailly
Houdet
Housiaux

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Jannuzzi
Kershaw
Nessler
Pinton
Portheine
de Préaumont
Rodgers

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 2 by roll-call on the amended Motion for a Recommendation on the situation in Greece (Doc. 414)¹:

Ayes	35
Noes	6
Abstentions	13

Ayes :

MM. Bauer
Geelkerken (Berghuis)
Berkhan
Blachstein
Blenkinsop
Bohy
Kranenburg (Bos)
Basile (Cadorna)
Richter (Cortier)
De Grauw
Delforge
Edwards

MM. Fitch
Robertson (Sir Geoffrey de Freitas)
Hansen (Gallion)
Goedhart
Heffer
Herold
Hösl
Silkin (Johnson)
Kahn-Ackermann
Leynen (Meyers)
Mommersteeg

Noes :

Mr. Kirk
Marchese Lucifero d'Aprigliano

MM. *von Merkatz* (Mme Maxsein)
Prélot

Abstentions :

MM. Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
Kliesing
Draeger (Kopf)

MM. Lenze
Emile Schaus (Margue)
Massimo Lancellotti
Peel
Hellige (Rutschke)

ANNEXE II

Vote n° 2 par appel nominal sur la proposition de recommandation amendée sur la situation en Grèce (Doc. 414)¹:

Pour	35
Contre	6
Abstentions	13

Pour :

MM. Moutet
Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
MM. Eugène Schaus
Schulz
Mlle *Kok* (Siegmann)
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Vos
Tinaud (Wach)
Sibille
Reposi
Matteotti

Contre :

M. Radius
Dame *Joan Vickers* (Sandys)

Lord St. Helens
MM. Serres
Lemmrich (Vogt)
Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets,

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses,

APPENDIX III

Vote No. 3 by roll-call on the Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council (Doc. 413)¹:

Ayes	46
Noes	0
Abstentions	3

Ayes :

MM. Bauer
Beauguitte
Geelkerken (Berghuis)
Berkhan
Blachstein
Bohy
Richter (Cortier)
De Grauw
Delforge
Dodds-Parker
Pounder (Sir Alec Douglas-Home)
Edwards
Blumenfeld (Furler)
Hansen (Gallion)
Goedhart

MM. Heffer
Herold
Kahn-Ackermann
Kirk
Kliesing
Draeger (Kopf)
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Emile Schaus* (Margue)
Massimo Lancellotti
Leymen (Meyers)
Mommersteeg
de Montesquiou
Moutet
Peel
Prélot

ANNEXE III

Vote n° 3 par appel nominal sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil (Doc. 413)¹:

Pour	46
Contre	0
Abstentions	3

Pour :

MM. Radius
Rapelli
Lord *Listowel* (Richard)
Lord St. Helens
Dame *Joan Vickers* (Sandys)
MM. Eugène Schaus
Schulz
Serres
Mlle *Kok* (Siegmann)
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Lemmrigh (Vogt)
Vos
Tinaud (Wach)
Sibille
Reposi

Abstentions :

MM. Blenkinsop
Fitch
Silkin (Johnson)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets,

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX IV

Vote No. 4 by roll-call on the amended draft Recommendation on the situation in the Middle East (Doc. 416)¹:

Ayes	35
Noes	10
Abstentions	2

Ayes :

MM. *Geelkerken* (Berghuis)
Berkhan
Blachstein
Bohy
Kranenburg (Bos)
De Grauw
Robertson (Sir Geoffrey de Freitas)
Blumenfeld (Furler)
Hansen (Gallion)
Goedhart
Herold

Noes :

MM. Blenkinsop
Bourgoin
Dodds-Parker

MM. Hösl
Kahn-Ackermann
Draeger (Kopf)
Lenze
Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. *Emile Schaus* (Margue)
Massimo Lancellotti
von Merkatz (Mme Maxsein)
Leynen (Meyers)
Mommersteeg
Montini
Moutet

MM. *Pounder* (Sir Alec Douglas-Home)
Kirk
de Montesquiou

Abstentions :

MM. Eugène Schaus
Schulz

ANNEXE IV

Vote n° 4 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur la situation au Moyen-Orient (Doc. 416)¹:

Pour	35
Contre	10
Abstentions	2

Pour :

MM. Rapelli
Serres
Mlle *Kok* (Siegmann)
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Vallauri (Valmarana)
Lemmrigh (Vogt)
Vos
Wahl
Sibille
Repossi
Matteotti
Nelissen

Contre :

M. Radius
Lord *Listowel* (Richard)
Lord St. Helens
Dame *Joan Vickers* (Sandys)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SIXTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA SIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 156
on the situation in Greece

The Assembly,

Considering Greece's membership of NATO and its association with the EEC ;

Considering the organic links between WEU and NATO ;

Considering paragraph 2 of the preamble of the North Atlantic Treaty which makes it incumbent upon signatory States to "safeguard the freedom of their peoples" and Article 2 of the Treaty in which they undertake to act "by strengthening their free institutions" ;

Believing that events in Greece since April 1967 appear *prima facie* seriously to contravene the commitments entered into by that country and accordingly welcoming the proposals currently being made within the Assembly of the Council of Europe to obtain a reference of the Greek situation to the European Commission of Human Rights under Article 24 of the Convention on Human Rights,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Examine the possible political and military repercussions of these events on the European countries members of the Alliance and on the operation of the Alliance itself.

RECOMMANDATION n° 156
sur la situation en Grèce

L'Assemblée,

Considérant l'appartenance de la Grèce à l'O. T. A. N. et son association à la C. E. E. ;

Considérant les liens organiques de l'U. E. O. avec l'O. T. A. N. ;

Considérant le paragraphe 2 du préambule du Traité de l'Atlantique nord qui fait une obligation aux puissances signataires de « sauvegarder la liberté de leurs peuples » et l'article 2 de ce traité par lequel elles s'engagent à agir « en renforçant leurs libres institutions » ;

Estimant que les événements survenus en Grèce depuis avril 1967 paraissent, à première vue, contrevenir gravement aux engagements contractés par ce pays ; se félicitant en conséquence des propositions actuellement présentées à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, qui tendent à renvoyer le problème de la situation en Grèce devant la Commission européenne des droits de l'homme, conformément à l'article 24 de la Convention des droits de l'homme,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'examiner les conséquences politiques et militaires que peuvent avoir ces événements pour l'ensemble des pays européens de l'Alliance et sur le fonctionnement de celle-ci.

MOTION TO DISAGREE

with the content of the Annual Report of the Council

The Assembly,

Considering the Council's delay in transmitting Chapter IV of the Twelfth Annual Report ;

Noting that in Chapter II of this report the Council has given no substantial indication of its work in the political field ;

Noting that the reply to Recommendation 145 on the future of WEU constitutes a refusal to carry out a close examination of the adaptation of the WEU framework to meet present realities ;

Considering that the chapters of this report dealing with defence questions provide no information on the decisions reached in 1966 on the reorganisation of the Alliance ;

Considering that no action has been taken on Recommendation 136 in spite of the promise made by the Council on 14th October 1966 ;

Recalling its Recommendations 93, 94, 119, 120, 134 and 135,

DISAGREES

With the content of the Twelfth Annual Report of the Council and refers it back for reconsideration and submission of a new report to the Assembly.

MOTION DE DÉSAPPROBATION
de l'ensemble du rapport annuel du Conseil

L'Assemblée,

Considérant le retard mis par le Conseil à lui transmettre le Chapitre IV de son Douzième rapport annuel ;

Constatant que le Conseil ne lui fournit, dans le Chapitre II de ce rapport, aucune indication substantielle sur son travail dans le domaine politique ;

Prenant note de ce que la réponse jointe à sa Recommandation n° 145 concernant l'avenir de l'U. E. O. constitue un refus de procéder à un examen sérieux de l'adaptation des structures de l'U. E. O. aux réalités actuelles ;

Considérant que les chapitres de ce rapport relatifs à la défense ne fournissent aucune information concernant les décisions de 1966 sur la réorganisation de l'Alliance ;

Considérant qu'aucune suite n'a été donnée à sa Recommandation n° 136 en dépit de la promesse faite par le Conseil le 14 octobre 1966 ;

Rappelant ses Recommandations n°s 93, 94, 119, 120, 134 et 135,

DÉSAPPROUVE

Le Douzième rapport annuel du Conseil, le renvoie aux fins de réexamen et de nouveau rapport à l'Assemblée.

RECOMMENDATION 157***on the situation in the Middle East***

The Assembly,

Considering that a dangerous situation, involving a potential threat to world peace and indeed to peace in Europe, has arisen out of the recent hostilities in the Middle East and the apparent absence of any prospect of a peaceful settlement between the contestants;

Convinced that the States of Western Europe can have no real influence on the course of events unless they combine their strength and speak with one voice on such great issues;

Recalling that Article VIII, paragraph 3, of the modified Brussels Treaty lays down that: "at the request of any of the high contracting parties the Council shall be immediately convened in order to permit them to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace in whatever area this threat should arise, or a danger to economic stability";

Believing that Europe by reason of its past has particular responsibilities as regards Israel and the Arab countries,

EXPRESSES ITS CONCERN

That the Council did not meet immediately to examine all the implications of the Middle Eastern crisis and,

REQUESTS THE COUNCIL

To meet now as a matter of urgency in order to consider the humanitarian measures which should be taken forthwith and seek a solution to the political and economic difficulties which stand in the way of a lasting peace.

RECOMMANDATION n° 157
sur la situation au Moyen-Orient

L'Assemblée,

Considérant qu'une situation dangereuse, grosse de menaces virtuelles contre la paix dans le monde, et notamment en Europe, s'est instaurée à la suite du récent conflit au Moyen-Orient, et qu'il n'existe apparemment aucune perspective de règlement pacifique entre les belligérants ;

Convaincue que les Etats d'Europe occidentale ne peuvent exercer aucune influence réelle sur le cours des événements, à moins de conjuguer leurs forces et de se prononcer d'une seule voix sur ces questions importantes ;

Rappelant que l'article VIII, paragraphe 3, du Traité de Bruxelles modifié dispose qu'« à la demande de l'une d'entre elles, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de permettre aux Hautes Parties Contractantes de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix, en quelque endroit qu'elle se produise, ou mettant en danger la stabilité économique » ;

Estimant que l'Europe assume, de par son passé, des responsabilités particulières, tant à l'égard d'Israël qu'à celui des pays arabes,

S'INQUIÈTE

De ce que le Conseil ne se soit pas immédiatement réuni pour examiner toutes les conséquences de la crise du Moyen-Orient et,

INVITE LE CONSEIL

A se réunir maintenant de toute urgence afin d'étudier les mesures humanitaires qui devraient être prises d'urgence et de chercher une solution aux difficultés d'ordre politique et économique qui s'opposent à l'établissement d'une paix durable.

ORDER 32
on the situation in the Middle East

The Assembly,

Instructs the General Affairs Committee and the Committee on Defence Questions and Armaments to present as a matter of urgency reports on the situation in the Middle East.

DIRECTIVE n° 32
sur la situation au Moyen-Orient

L'Assemblée,

Charge la Commission des Affaires Générales et la Commission des Questions de Défense et des Armements de présenter d'urgence des rapports sur la situation au Moyen-Orient.

RECOMMENDATION 158
on the situation in the Middle East

The Assembly,

Considering the repeated declarations by the Arabs affirming their intention to destroy Israel and the recent Egyptian blockade of the Gulf of Akaba which led to the present war in the Middle East ;

Convinced of the need to reach a definitive and permanent settlement between Israel and its neighbouring States as soon as possible ;

Affirming that only general recognition of the State of Israel will enable, by means of a dialogue between the parties directly concerned, a settlement to be reached of the pending problems in accordance with the principles of the Charter of the United Nations,

URGES THE COUNCIL

1. To promote the conclusion of a peace treaty providing for :
 - (a) guarantees by the great powers for final frontiers to be agreed upon in negotiations between Israel and the Arab States ;
 - (b) the right of passage through the Suez Canal and free access to the Gulf of Akaba for all ships in accordance with the principles of international law ;
 - (c) free access to the holy places in the city of Jerusalem for all denominations ;
 - (d) a just and humane solution to the grave problem of the Palestinian refugees ;
2. To work out plans for :
 - (a) the prevention of a new arms race in the Middle East ;
 - (b) a programme of effective assistance for the Middle East area.
3. To request the member governments of WEU, and all other governments able to do so, to accord priority to assisting the civilians and soldiers who may perish through hunger and thirst ;
4. To devote their efforts to ending hostilities and the Egyptian occupation of Yemen territory.

RECOMMANDATION n° 158
sur la situation au Moyen-Orient

L'Assemblée,

Considérant les déclarations répétées des Arabes affirmant leur volonté de détruire Israël et le récent blocus égyptien du golfe d'Akaba qui ont engendré la guerre actuelle au Moyen-Orient ;

Convaincue de la nécessité de parvenir, dès que possible, à un règlement définitif et permanent entre Israël et ses voisins ;

Affirmant que, seule la reconnaissance générale de l'Etat d'Israël permettra, par un dialogue entre les parties directement intéressées, de régler les problèmes en suspens, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies,

INVITE INSTAMMENT LE CONSEIL

1. A promouvoir la conclusion d'un traité de paix prévoyant :
 - (a) la garantie, par les grandes puissances, des frontières définitives à fixer au cours de négociations entre Israël et les pays arabes ;
 - (b) le droit de passage par le canal de Suez et la liberté d'accès au golfe d'Akaba pour tous les navires, conformément aux principes du droit international ;
 - (c) la liberté d'accès pour les fidèles de toutes les religions aux Lieux Saints de la ville de Jérusalem ;
 - (d) une solution équitable et humaine au grave problème des réfugiés palestiniens ;
2. A élaborer des plans en vue :
 - (a) de prévenir une nouvelle course aux armements au Moyen-Orient ;
 - (b) d'établir un programme d'assistance efficace pour la région du Moyen-Orient ;
3. A prier les gouvernements membres de l'U. E. O., et tous autres gouvernements qui en auraient la possibilité, de secourir de toute urgence les civils et les soldats que la faim et la soif mettent en péril de mort ;
4. A s'employer à provoquer la fin des hostilités et de l'occupation égyptienne dans les territoires du Yémen.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

FIRST SITTING

Tuesday, 13th June 1967

SUMMARY

1. Opening of the Session.
2. Attendance Register.
3. Tributes.
4. Address by the Provisional President.
5. Examination of Credentials.
Speakers : The President, Mr. Kopf (*Rapporteur*).
6. Election of the President of the Assembly.
Speakers : The President, Mr. Leynen.
7. Address by the President of the Assembly.
8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
Speakers : The President, Mr. Leynen.
9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session (Doc. 400).
10. Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution*, Doc. 405).
Speakers : The President, Mr. Kempfler (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Brown, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Sir Geoffrey de Freitas, Mr. Kliesing, Mr. Kempfler, Mr. Bourgoïn, Mr. Brown.
11. European collaboration in the aircraft industry (*Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions ; Address by Mr. Stonehouse, Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom ; Debate and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 404).
Speakers : The President, Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*), Mr. Stonehouse (*Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom*), Mr. Richter, Mr. Kershaw (*Rapporteur*), The President, Mr. Bourgoïn, Mr. Richter.
12. Nomination of members for Committees.
13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with Article III (a) of the Charter and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly of Western European Union has suffered

the loss of two of its members, Mr. Erler and Mr. Azara. (*The Representatives rose*)

The sudden death of Mr. Erler is a great loss to our Assembly. This distinguished man, who was regarded in his party as an outstanding socialist theorist and in our Assembly as a most brilliant and sincere European, was only 54 years of age when he was taken from us.

In his last book, Mr. Erler wrote that "Democracy needs democrats, citizens concerned with the common weal, who are devoted to the life and future of the community".

Fritz Erler practised his theories. He was one of the first to organise resistance to the Hitler régime and was interned in a concentration camp.

Within our Assembly, where his eloquent utterances were to be heard so recently, he was one of the most ardent supporters of unity between Europeans.

The Italian senator, Antonio Azara, died on 20th February 1967.

1. See page 17.

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 13 juin 1967

SOMMAIRE

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la session.2. Présences.3. Eloges funèbres.4. Allocution du Président d'âge.5. Vérification de pouvoirs.
<i>Interviennent</i> : le Président, M. Kopf (<i>rapporteur</i>).6. Election du Président de l'Assemblée.
<i>Intervient</i> : le Président, M. Leynen.7. Allocution du Président de l'Assemblée.8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.
<i>Interviennent</i> : le Président, M. Leynen.9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 400).10. Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale (<i>Présentation et discussion du rapport de</i> | <p><i>la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 405).</i></p> <p><i>Intervient</i> : le Président, M. Kempfler (<i>président et rapporteur</i>), M. Brown, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Sir Geoffrey de Freitas, M. Kliesing, M. Kempfler, M. Bourgoïn, M. Brown.</p> <ol style="list-style-type: none">11. La collaboration européenne en matière aéronautique (<i>Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ; Discours de M. Stonehouse, Secrétaire d'Etat britannique à la technologie ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 404).</i> <p><i>Intervient</i> : le Président, M. Bourgoïn (<i>président de la commission</i>), M. Stonehouse (<i>Secrétaire d'Etat britannique à la technologie</i>), M. Richter, M. Kershaw (<i>rapporteur</i>), le Président, M. Bourgoïn, M. Richter.</p> <ol style="list-style-type: none">12. Nomination des membres des commissions.13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance. |
|--|--|

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

M. le PRESIDENT. — La séance est ouverte.

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

M. le PRESIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Eloges funèbres

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale doit déplorer la dispari-

tion de deux de ses membres : M. Erler et M. Azara. (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*)

La disparition prématurée de M. Erler est une grande perte pour notre assemblée. Cet homme éminent, qui était considéré dans son parti comme l'un des meilleurs théoriciens socialistes et dans notre assemblée comme l'un des Européens les plus brillants et les plus convaincus, n'avait pas 54 ans lorsqu'il nous a été arraché.

Dans son dernier livre, M. Erler avait écrit : « La démocratie a besoin de démocrates, de citoyens qui se soucient du bien public, à qui la vie et l'avenir de la cité tiennent à coeur ».

Fritz Erler avait mis cette idée en pratique. Il avait été l'un des premiers à organiser la résistance au régime hitlérien et fut déporté dans un camp de concentration.

Il avait été dans notre assemblée, où nous avons récemment encore entendu sa voix éloquente, l'un des plus ardents promoteurs de l'union des Européens.

Le sénateur italien Antonio Azara est décédé le 20 février 1967.

1. Voir page 17.

The President (continued)

He was born on 18th January 1883, joined the magistrature in 1907, became First President of the Supreme Court of Appeal in 1951 and Minister of Justice in 1953.

Two years later, he became a member of our Assembly and one year after that became Italian Representative to the Assembly of the United Nations.

His determination to contribute to the building of Europe and to the enforcement of justice so long as he had the strength will encourage us to continue with our task.

4. Address by the Provisional President

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, in accordance with the Rules of Procedure, it is again my task to open the debates at this, the Thirteenth Session of the Assembly of Western European Union.

This task must be regarded as automatic rather than political, but it is a tradition that the Provisional President should be the first to speak. I have had my full share of encroaching upon the province of the President whom you will shortly be electing in due form. Nonetheless, I am well aware that there is little reason for self-satisfaction in fulfilling this honourable and privileged function since I have seen for myself that such statements influence your discussions to only a limited extent. This should encourage me to be brief.

But how can I not evoke, in a personal capacity, the events of such major importance now taking place. How, in these momentous hours, can we not express our satisfaction that the conflict between the State of Israel and the Arab nations has been brought to a halt by the United Nations whose Security Council, after several times ordering a cease-fire, has finally succeeded in having its decision implemented.

This is an initial step on the road to peace without which the conflict might well have spread, but it must be followed by a general settlement removing the real or artificial reasons for the outbreak of hostilities, any recurrence of which might have the most serious consequences for world peace.

It is obvious that two great powers, the United States and the USSR, only had to agree to meet for this fundamental result to be obtained.

But would the outcome have been the same without the striking and undeniable victory of the Israeli armed forces over the large numbers mobilised by the Arab nations with all the resources available from their vast territories and the hope of substantial and seemingly redoubtable support from the USSR?

The public at large inevitably called to mind the more or less historical myth of David's victory over Goliath; but the provisional solution has for once disproved the assertion of the French writer of fables that "often the small have suffered from the folly of the great".

Who could have expected a small power to avoid being quickly overwhelmed and its limited territory and population totally destroyed? Who could have imagined that in some sixty hours the Israelis could establish themselves in regions they had been forced to leave thousands of years ago and that they could return to their Holy Places, hitherto inaccessible, and which they now ask to protect with those of other faiths and other denominations?

We cannot not be astonished at such an outcome unless we recognise that it is not due to a miracle but to the heroism of men fighting to defend their refound homes, their freedom and their lives as survivors seeking to escape from fresh massacres and renewed genocide.

What can our soldiers and their leaders who are responsible for the defence of their countries think of the intelligence, the authority and the skill of the leaders who commanded the Army of David? Although the latter assure us that they do not intend to take undue advantage of their success, it would seem very difficult not to take some account of the military, territorial and diplomatic situation created by this victory.

Once again, however, the future seems uncertain. The USSR seems to be calling into question the problem of responsibility for the war by maintaining that Israel was the aggressor. Surely it is obvious that that State had but one aim: to ensure its defence in the face of repeated threats by Nasser and the leaders of the Arab

M. le Président (suite)

Né le 18 janvier 1883, il entra dans la magistrature en 1907 et devenait Premier Président de la Cour de Cassation en 1951 et Ministre de la Justice en 1953.

Deux ans après, il devenait membre de notre assemblée et, une année plus tard, représentant de l'Italie à l'Assemblée de l'O.N.U.

Sa volonté de participer, tant que ses forces lui resteraient, à la construction de l'Europe et à l'amélioration de la justice, nous incitera à continuer notre tâche.

4. Allocution du Président d'âge

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, voici donc que le Règlement me désigne, une fois encore, pour donner le départ aux travaux, cette fois, de la Treizième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Cette fonction doit être beaucoup plus automatique que politique, mais c'est une tradition que le Président d'âge doit être le premier à prononcer une allocution. J'en ai assez bénéficié en empiétant sur le rôle du Président que vous allez tout à l'heure régulièrement élire. Je sais cependant que, si je profite de cette situation honorable et privilégiée, je n'en dois tirer aucun orgueil, car j'ai pu me rendre compte qu'une telle intervention n'exerce qu'une influence assez restreinte sur la conduite de vos débats. Cela doit m'inciter à la brièveté.

Mais comment négligerais-je de vous entretenir en mon nom personnel des grands événements qui se déroulent présentement ? Comment, dans les heures tragiques que nous vivons, ne nous féliciterions-nous pas, d'abord, que les combats déclenchés entre l'Etat d'Israël et les nations arabes aient pu être arrêtés par l'Organisation des Nations Unies, dont le Conseil de sécurité qui, à diverses reprises, avait ordonné le cessez-le-feu, a finalement obtenu l'exécution de cette décision ?

C'est un premier pas dans la voie de la paix sans lequel on pouvait redouter l'extension du conflit, mais il doit être suivi d'un règlement général supprimant les causes réelles ou artificiellement provoquées qui l'ont fait éclater et qui pourraient de nouveau avoir les plus graves conséquences pour la paix du monde.

Il est évident qu'il a suffi que deux grandes puissances, les U.S.A. et l'U.R.S.S., aient accepté de se rencontrer pour obtenir ce résultat primordial.

Mais l'auraient-elles obtenu sans la victoire éclatante et indiscutable que les armées d'Israël ont remportée sur les forces innombrables que les nations arabes pouvaient aligner en utilisant, d'autre part, toutes les ressources qu'elles pouvaient tirer de leurs immenses territoires et en espérant le soutien important de l'U.R.S.S. qui paraissait redoutable ?

L'imagination populaire n'a pas manqué d'invoquer le mythe plus ou moins historique de la victoire de David sur Goliath ; mais la solution provisoire a, pour une fois, mis en défaut l'affirmation de notre fabuliste national que « souvent les Petits ont pâti des sottises des Grands ».

Qui donc, d'ailleurs, prévoyait qu'une petite puissance pourrait échapper à l'écrasement rapide et à la destruction totale de son pays, si restreint dans son étendue, et à celle de ses habitants ? Qui donc aurait pu penser qu'en quelque soixante heures, les Israéliens pourraient s'installer dans les régions qu'ils avaient dû abandonner depuis des milliers d'années et revenir à leurs Lieux Saints, devenus inaccessibles, qu'ils demandent aujourd'hui à protéger avec les fidèles d'autres croyances et d'autres confessions.

Comment ne pas s'étonner de tels résultats, sinon en se rendant compte qu'ils sont dus non pas à un miracle mais à l'héroïsme de combattants luttant pour la défense de leurs foyers retrouvés, de leur liberté et de leurs vies de survivants voulant échapper à de nouveaux massacres et à un autre génocide ?

Que peuvent penser nos militaires et leurs chefs, chargés de préparer la défense de leurs pays, de l'intelligence, de l'autorité et de la capacité des chefs qui commandaient l'armée de David ? Cependant, ces derniers affirment qu'ils n'entendent pas abuser de leurs succès ; mais il paraît bien difficile qu'on ne soit pas obligé de tenir compte, dans une certaine mesure, de la situation militaire, territoriale et diplomatique que cette victoire a créée.

Cependant, voici qu'à nouveau l'avenir apparaît incertain ; l'U.R.S.S. semble remettre en question le problème de la responsabilité de la guerre en persistant à imputer à Israël l'esprit d'agression. N'est-il pas évident que cet Etat n'avait qu'un objectif : assurer sa défense en face des menaces proférées et réitérées par Nasser et les dirigeants

The President (continued)

countries, threats designed to stir up and inflame Arab fanaticism which could be greatly reduced if joint discussions were held to work out a new order to eliminate the real causes or those artificially provoked and organised so as to maintain a climate of hostility between the Jews and the Arabs.

The United Nations has played its rôle and must continue its work to appease feelings and smooth out the situation. But what is to be thought of the decision of the Secretary-General who promptly and without hesitation, solely at Nasser's demand, withdrew the United Nations troops who had been there for several years at the wish of the nations with the task of obviating any contact between the two sides and, above all, preventing action by the Egyptians who were eager to avenge earlier defeats and were proclaiming their determination to wipe out both Israel and the Jews living there?

The Secretary-General made no effort to obtain the views of the Security Council or the General Assembly before acting. Has he forgotten the precedent of the Congo or the refusal of certain nations to take part in lawful action to end the massacres and their refusal to contribute to the costs involved even if this were to lead to the financial and moral collapse of the United Nations?

At a recent meeting of the Foreign Affairs Committee of the French Senate, our Minister protested when one of our colleagues described this attitude as "criminal". Perhaps Mr. Couve de Murville was thinking of the words of his predecessor, Talleyrand, who said that such action was worse than a crime, it was an error. This apparent paradox takes on its full significance when we consider that the United Nations troops had barely left before Nasser sent his troops in to occupy the vacated area, thereby displaying his determination to take aggressive action against Israel as soon as the obstacle set up by the United Nations had been removed.

This was the starting point of the conflict for which the Secretary-General bears a heavy share of responsibility.

How could we imagine that the USSR, instead of encouraging a peaceful settlement as in its first agreement with the United States, would endeavour to back up Nasser's pitiful accusations, fomenting war through lies, when we were en-

titled to hope that the government of that great State would consider that its interests and its reputation among the developing countries lay in the defence of a peaceful settlement rather than in maintaining an indefensible accusation.

In my opinion, the motion adopted last Saturday by the Political Committee of the Consultative Assembly of the Council of Europe speaks for all the European assemblies, and particularly our own. I think it might well be approved by the Standing Committee of the Consultative Assembly, by the governments of the member countries, by those of the seven WEU countries, and I think that any other text prepared by your Assembly's committees might similarly be adopted.

It will be our task to bring pressure to bear on our respective governments for them to take part in drawing up a genuine peace treaty in which this time, and without any possibility of dispute, each of them should be firmly committed by their acceptance thereof.

Whatever the difficulties involved in removing the causes of conflict, it must be recognised that a direct agreement between Israel and the Arab countries could settle the problems of access to the Holy Places, the resettlement of refugees and the economic and even political organisation of a State which might be a Jewish-Arab State or at any rate one which would ensure harmony between all the communities.

What today seems Utopian will doubtless become accomplished fact in the near future. If we appeal to the desire for peace which animates people everywhere, if we protect them from the exponents of racial hatred, from those who draw profit from conflicts based on different political ideologies, success can be ours.

The debates in this Assembly can contribute to that result.

Our present meeting will naturally cover important and essential problems, yet their scope and interest may be diminished in the face of current developments. Nonetheless, you will have to examine and deal with the essential problems in order to avoid any such diminution. People must realise that scientific research does not only lead to the development of human knowledge as far as space science and technology are concerned but may also serve peace since there may be some who are mad enough to wage war beyond the confines of the earth and in the space around us.

M. le Président (suite)

des pays arabes pour réveiller et surexciter un fanatisme arabe qui pourrait être singulièrement atténué lorsqu'on en viendrait ensemble à la discussion d'un ordre nouveau pour faire disparaître les causes réelles ou artificiellement soulevées et organisées pour maintenir le climat d'hostilité entre Juifs et Arabes.

L'Organisation des Nations Unies a joué son rôle et doit persister à travailler pour l'apaisement dans les esprits et dans les faits. Mais que penser de la décision du Secrétaire général exécutant immédiatement et sans délai, à la seule demande de Nasser, le retrait des troupes de l'O.N.U. établies depuis plusieurs années par la volonté des nations, afin de supprimer tout contact entre les populations adverses et surtout pour empêcher de passer à l'action les Egyptiens désireux de se venger des défaites antérieures et proclamant leur volonté d'anéantir totalement la Judée et les Juifs qui l'habitent.

Avant d'agir, le Secrétaire général ne s'est pas soucié de prendre l'avis du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale. A-t-il oublié le précédent du Congo ou le refus de certaines nations de participer à l'action légitime pour arrêter les massacres et de prendre leur part des frais occasionnés, même si elles pouvaient ainsi causer la faillite financière et morale de l'O.N.U. ?

Dans une réunion récente de la commission des affaires étrangères du Sénat français, notre ministre protestait contre les propos d'un de nos collègues qui qualifiait cette attitude de « criminelle ». M. Couve de Murville, dans ce cas, ne songeait-il pas au mot de son prédécesseur, Talleyrand, disant qu'une telle action est « pire qu'un crime », c'est une faute. Ce mot, en apparence paradoxal, prend toute sa valeur quand on sait que les Casques bleus n'étaient pas partis que Nasser faisait réoccuper par ses troupes le terrain devenu libre, manifestant ainsi sa volonté d'agression contre Israël dès que l'obstacle établi par l'O.N.U. avait disparu.

Ce fut le point de départ du conflit dont le Secrétaire général porte une lourde part de responsabilité.

Comment pouvions-nous penser que l'U.R.S.S., au lieu de favoriser un règlement pacifique, comme dans son premier accord avec les U.S.A., chercherait à soutenir les pitoyables accusations de Nasser poussant à la guerre par ses mensonges,

alors que nous pouvions espérer que le gouvernement de ce grand Etat placerait le souci de ses intérêts et de sa propagande auprès du Tiers monde plutôt dans la défense d'un règlement pacifique que dans la persistance d'une indéfendable accusation.

La motion qu'a votée la commission politique de l'Assemblée du Conseil de l'Europe samedi dernier vaut, à mon avis, pour toutes les assemblées européennes et pour la nôtre en particulier. Je pense qu'elle pourrait être approuvée par la commission permanente de l'Assemblée consultative, par les gouvernements des pays du Conseil, par ceux des sept pays de l'U.E.O., comme pourrait être adopté tout autre texte préparé par les commissions de votre assemblée.

Ce sera notre rôle d'agir sur chacun de nos gouvernements afin qu'il prenne parti pour la rédaction d'un véritable traité de paix où, cette fois, et sans discussion possible, chacun d'eux devra se trouver engagé par son acceptation.

Quelles que soient les difficultés pour supprimer les causes de belligérance, on sait que, par un accord direct entre Israël et les Arabes, pourraient être réglés les problèmes d'accès aux Lieux Saints, de réinstallation des réfugiés, l'organisation économique et même politique d'un Etat qui pourrait être judéo-arabe ou qui, au moins, assurerait l'accord entre toutes les communautés.

Ce qui paraît aujourd'hui utopie sera sans doute la vérité d'un proche lendemain. Si on fait appel à la volonté de paix qui anime tous les peuples, si on écarte d'eux les prêcheurs de haines raciales, les exploités des conflits basés sur les différentes idéologies politiques, le succès pourra être acquis.

Les travaux de votre assemblée pourront contribuer à ce résultat.

Bien sûr, notre présente réunion discutera de problèmes importants et essentiels et, malgré tout, leur dimension et leur intérêt se trouveront réduits en face des événements du présent. Cependant, vous aurez à examiner, à vous pencher sur les problèmes essentiels pour éviter un tel retour. Il faut que les hommes comprennent que les recherches scientifiques peuvent aller, pour le développement des connaissances humaines, jusque dans la science et la technique aérospatiales et que cela peut aussi servir la paix, car les hommes peuvent être assez fous pour se battre hors de la terre et dans l'espace mondial.

The President (continued)

In the light of present events, you will be called on to discuss reports which have already been studied and amended frequently on the state of European security, because, even with the present difficulties, you must think of the future and in space matters too you must examine the international rivalries which may cause conflict between men. Even though you may perhaps postpone taking a decision, you will continue nonetheless to follow the problems with which Mao's China confronts the other nations and you will be grateful to Colonel Bourgoïn and Mr. Radoux for the remarkably detailed reports which they have already submitted to your committee on several occasions.

Admittedly, our authority, *vis-à-vis* our governments is comparatively limited since, in principle, political Europe does not yet exist. But your recommendations and resolutions will be of value even so since they contribute to better collaboration between various European nations and to the achievement of the control, standardisation and joint manufacture of armaments hitherto opposed by so many private or national interests.

What the public frequently fails to understand about parliamentary work is that before these results are debated in open session arranged for the benefit of the public, your committees have carefully examined and thrashed these matters out time and again.

However serious the present world situation, I know that you will continue to study the problems before you with confidence in the future, with an optimism we all share, because we are conscious of working for a world made happier through greater freedom and justice and above all a world more resolutely opposed to solutions which are obtained only by brute force and violence. (*Applause*)

I call Mr. Heffer to speak on a point of order.

Mr. HEFFER (*United Kingdom*). — On a point of order, I understand that Mr. Moutet is, of course, making a personal statement at this stage, but I should like to ask whether there will be an opportunity during the course of these proceedings to make some remarks in relation to his comments concerning U Thant. I should not like it to go from this Assembly that there

is any condemnation of the rôle of U Thant in the situation that developed in the Middle East. There is another side to this story and in my view it would be most regrettable if that statement went unchallenged.

My point of order is, therefore, whether there will be an opportunity, whilst one understands that Mr. Moutet was making a personal statement, to discuss the situation at much greater length in order that the other point of view about U Thant's position can be fully understood.

The PRESIDENT (Translation). — That is a matter for the Assembly, and not an Acting President, to decide. I merely exercised the right granted me — scant compensation for the burden of my advanced years — to speak on a purely personal basis, leaving the Assembly complete freedom in regard to all other decisions.

If therefore, my esteemed colleague, you wish to raise your observation again before the Assembly, you may be able to obtain satisfaction.

5. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the credentials have been attested by the statement of ratification of credentials communicated by the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, except for the credentials of seven French Representatives and eight French Substitutes, and those of one Netherlands Representative and one Netherlands Substitute, nominated after the close of the Session of the Consultative Assembly.

The credentials of these new Representatives and Substitutes have been submitted by the Ministers for Foreign Affairs of France and the Netherlands.

Our Assembly is required to examine these credentials in accordance with the provisions of paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure, i.e. subject to conformity with subsequent ratification by the Consultative Assembly.

Further, I have been informed that Mr. de Koster, a Netherlands Representative, has been appointed Secretary of State for Foreign Affairs

M. le Président (suite)

Sous l'éclairage des événements présents, vous aurez à discuter ces rapports si souvent étudiés et remaniés, concernant l'état de la sécurité européenne, car, même dans les difficultés du présent, vous devez songer à l'avenir, et, même dans l'espace terrestre, vous devez examiner les rivalités internationales qui peuvent mettre les hommes aux prises ; si, peut-être, vous ajournez la décision, vous ne vous désintéresserez pas des problèmes que la Chine de Mao pose aux autres nations et vous saurez gré au colonel Bourgoïn et à M. Radoux des rapports remarquablement étudiés qu'ils ont déjà, à diverses reprises, soumis à vos commissions.

Certes, notre autorité auprès de nos gouvernements est assez restreinte puisque, en principe, l'Europe politique n'existe pas encore. Mais vos recommandations et vos résolutions ne seront tout de même pas inutiles puisqu'elles tendent à une meilleure collaboration entre diverses nations de l'Europe et à réaliser ce contrôle des armements, leur standardisation, leur fabrication en commun, auxquels tant d'intérêt privés ou nationaux ont jusqu'à présent fait obstacle.

Ce que ne comprend pas souvent le public dans le travail parlementaire, c'est qu'avant que ces résultats arrivent en des séances publiques qui sont faites pour lui, vos commissions ont soigneusement examiné les problèmes et cent fois sur le métier ont fait remettre notre ouvrage.

Quel que soit le caractère sérieux de la situation présente du monde, je sais que vous continuerez avec confiance dans l'avenir l'étude des problèmes que vous poursuivez, dans l'optimisme qui est le vôtre et le mien, car nous avons conscience de travailler pour une humanité plus heureuse, parce que plus libre et plus juste, et surtout plus ennemie des solutions qu'on n'obtient que par la force brutale et le régime de la violence. (*Applaudissements*)

La parole est à M. Heffer pour un rappel au Règlement.

M. HEFFER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais soulever une question de procédure. Je crois comprendre que M. Moutet parle ici en son nom personnel, mais j'aimerais savoir si l'occasion se présentera, au cours de nos débats, de formuler quelques observations au sujet de ses déclarations relatives à U Thant. Je ne voudrais pas que notre assemblée donne l'impression de

reprocher tant soit peu à ce dernier le rôle qu'il a joué dans la situation qui s'est créée au Moyen-Orient. Cette affaire comporte un autre aspect et il serait tout à fait regrettable, à mon avis, de laisser passer cette déclaration sans y répondre.

Tout en comprenant fort bien que M. Moutet ait émis un avis personnel, je demande, par conséquent, si l'occasion nous sera donnée de discuter la question plus à fond afin de bien faire entendre le point de vue contraire quant à la position adoptée par U Thant.

M. le PRÉSIDENT. — C'est l'Assemblée qui en décidera, et non pas le président occasionnel que je suis. Celui-ci s'est contenté — mince compensation aux années qui se sont accumulées sur lui — d'exercer le droit qui lui est donné de parler uniquement en son nom, laissant à l'Assemblée la liberté entière de toutes les autres décisions.

Si donc, mon cher collègue, vous voulez reprendre votre observation devant l'Assemblée, vous pourrez peut-être, à ce moment-là, obtenir satisfaction.

5. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs sont attestés par l'acte de vérification communiqué par M. le Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, à l'exception des pouvoirs de sept Représentants et de huit Suppléants français, ainsi que des pouvoirs d'un Représentant et d'un Suppléant néerlandais, désignés après l'interruption de la session de l'Assemblée consultative.

Les pouvoirs de ces nouveaux Représentants et Suppléants ont été notifiés par les ministres des affaires étrangères de la France et des Pays-Bas.

Il appartient à notre assemblée de procéder à leur vérification, en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement, c'est-à-dire sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative.

En outre, je suis informé que M. de Koster, Représentant néerlandais, a été nommé Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas et

The President (continued)

of the Netherlands, and has consequently given up his position in the Consultative Assembly of the Council of Europe and the Assembly of Western European Union.

On behalf of the Assembly, I wish to congratulate him on his appointment.

I trust that, in the exercise of his new ministerial duties, Mr. de Koster, who will be dealing with European questions, will frequently be able to take part in our work. (*Applause*)

I shall now draw by lot the names of the five members of the Committee which will be responsible for examining the credentials of our new colleagues, and reporting to the Assembly thereon.

I should be grateful if those who are chosen by lot would rise when their names are called.

The names of those chosen by lot are MM. Vos, Meyers, Kopf, Kliesing and Kirk.

I shall now suspend the Sitting for a few moments. It will be resumed as soon as the Credentials Committee has completed its work and reported to the President.

The Sitting is suspended.

(The Sitting was suspended at 10.40 a.m. and resumed at 10.50 a.m.)

The Sitting is resumed.

The Credentials Committee has completed its work.

I call Mr. Kopf, Rapporteur of the Committee.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Credentials Committee has instructed me to present its report. In accordance with paragraph 2 of Rule 6 of the Rules of Procedure, the Credentials Committee met to examine the credentials of new Representatives and new Substitutes communicated by the Minister for Foreign Affairs of France and by the Minister for Foreign Affairs of the Netherlands.

Since these appointments were made after the adjournment of the 19th session of the Consultative Assembly of the Council of Europe on 28th April 1967, the credentials have not yet been

ratified by the Consultative Assembly, and it is therefore the task of the WEU Assembly to ratify these credentials subject to conformity with the subsequent ratification by the Consultative Assembly.

In the French Delegation, three seats for Representatives and three seats for Substitutes remain vacant.

The credentials of eight Representatives have already been ratified: MM. Alric, Bourgoin, Houdet, Moutet, Nessler, Pinton, Radius, Wach; and of seven Substitutes: MM. Dardel, Laurent-Thouverey, Lemaire, Tinaud, Vitter, Yvon and Zussy.

It therefore remains to ratify the credentials of seven new Representatives: MM. Abelin, Beau-guitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélôt; and of eight new Substitutes: MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

In the Netherlands Delegation, Mr. Mommersteeg, who was a Substitute, has been appointed Representative to fill a vacant seat and Mr. Nelissen has been appointed Substitute in the place of Mr. Mommersteeg.

No objection having been raised, the Committee unanimously proposes that the Assembly ratify the credentials of the following new Representatives and Substitutes, subject to conformity with the subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe:

Representatives

France: MM. Abelin, Beau-guitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélôt.

Netherlands: Mr. Mommersteeg.

Substitutes

France: MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

Netherlands: Mr. Nelissen.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak?...

The Committee proposes that the Assembly ratify the credentials it has examined, subject to conformity with the subsequent ratification by

M. le Président (suite)

qu'il a démissionné de son mandat de membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Au nom de l'Assemblée, je le félicite de sa nomination.

J'espère que, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ministérielles, M. de Koster, qui sera chargé des questions européennes, pourra venir souvent participer à nos travaux. (*Applaudissements*)

Je vais tirer au sort les noms des cinq membres de la commission qui sera chargée d'examiner les pouvoirs de nos nouveaux collègues et de faire rapport à l'Assemblée.

J'invite ceux d'entre vous qui seront désignés par le sort à bien vouloir se lever à l'appel de leur nom.

Le sort a désigné MM. Vos, Meyers, Kopf, Kliesing et Kirk.

Je vais suspendre la séance pendant quelques instants. Elle sera reprise dès que la Commission de Vérification des Pouvoirs aura terminé ses travaux et en aura informé le Président.

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à 10 h. 40, est reprise à 10 h. 50*)

La séance est reprise.

La Commission de Vérification des Pouvoirs a terminé ses travaux.

Je donne la parole à M. Kopf, rapporteur de la commission.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Commission de Vérification des Pouvoirs m'a chargé de vous présenter son rapport. Elle s'est réunie pour examiner, en application du paragraphe 2 de l'article 6 du Règlement, les pouvoirs de nouveaux Représentants et de nouveaux Suppléants notifiés par le ministre des affaires étrangères de France et par le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Ces notifications étant intervenues après l'interruption de la Dix-neuvième session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le 28 avril 1967, les pouvoirs n'ont pas encore été

validés par l'Assemblée consultative et il appartient à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale de les vérifier, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative.

Dans la délégation française, trois sièges de Représentant et trois sièges de Suppléant demeurent vacants.

Sont confirmés les pouvoirs de huit Représentants : MM. Alric, Bourgoin, Houdet, Moutet, Nessler, Pinton, Radius, Wach, ainsi que les pouvoirs de sept Suppléants : MM. Dardel, Laurent-Thouverey, Lemaire, Tinaud, Vitter, Yvon et Zussy.

Sont donc à vérifier les pouvoirs de sept nouveaux Représentants : MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélot, et les pouvoirs de huit nouveaux Suppléants : MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

Dans la délégation néerlandaise, M. Mommersteeg, qui était Suppléant, a été désigné comme Représentant en vue de pourvoir un siège vacant, et M. Nelissen a été désigné comme Suppléant à la place de M. Mommersteeg.

Aucune réclamation n'ayant été présentée, la commission propose à l'Assemblée de valider, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants désignés ci-après :

Représentants

France : MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélot.

Pays-Bas : M. Mommersteeg.

Suppléants

France : MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

Pays-Bas : M. Nelissen.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

La commission conclut à la validation des pouvoirs qu'elle a examinés, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieure-

The President (continued)

the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Are there any objections to the conclusions of the Committee?...

The conclusions of the Committee are therefore agreed to.

Consequently, the following may take their seats in the Assembly of Western European Union for the Thirteenth Ordinary Session:

As Representatives:

— of France: MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélôt.

— of the Netherlands: Mr. Mommersteeg.

As Substitutes:

— of France: MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

— of the Netherlands: Mr. Nelissen.

Are there any objections?...

It is so decided.

6. Election of the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election, by secret ballot, of the President of the Assembly.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of President unless a proposal for his candidature has been sponsored by at least three Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination to the Bureau. Furthermore, according to Rule 7, paragraph 2, Substitutes may not be elected to the Bureau.

I have received only one nomination, namely Mr. Badini Confalonieri. (*Applause*)

This nomination has been presented in accordance with the Rules of Procedure.

Does anyone wish to speak?...

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I think the Assembly will wish to elect Mr. Badini Confalonieri by acclamation. (*Applause and assent*)

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections?...

This proposal is in order, and I note that the Assembly is unanimous.

I therefore declare Mr. Badini Confalonieri elected President of the Assembly of Western European Union, and I invite him to take the Chair. (*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri then took the Chair*)

7. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am particularly grateful for your mark of confidence in renewing my term of office at such a difficult time.

As we meet for the first part of the Thirteenth Session of our Assembly, we know that two matters will dominate our debates. On the one hand, the application of the United Kingdom to join the Communities raises the question of the future shape of Europe. On the other, the disturbances and hostilities which may spread through the world impel Europeans to draw closer together to form a common front to face the dangers from outside. These two matters are linked. The creation of a vast market will inevitably lead to the development of a community of interests which should make it easier to define a joint approach to extra-European problems. Conversely, as the views of the European countries converge in respect of external problems it becomes easier to strengthen the political aspects of the Communities. It is therefore my opinion that Europeans must pursue the two complementary aims at one and the same time, i.e. build a wider Economic Community and define the joint foreign policy of the European powers.

A most decisive event for the building of Europe occurred exactly twenty years ago. On 5th June 1947, General Marshall delivered his famous speech at Harvard, defining the principles

M. le Président (suite)

ment faite par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Il n'y a pas d'opposition aux conclusions de la commission ?...

Les conclusions de la commission sont donc adoptées.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, pour sa Treizième session ordinaire :

en qualité de Représentants :

— de la France : MM. Abelin, Beauguitte, Flornoy, de Grailly, de Montesquiou, de Préaumont, Prélot.

— des Pays-Bas : M. Mommersteeg.

en qualité de Suppléants :

— de la France : MM. Bizet, Bosson, Fossé, Grussenmeyer, Hauret, Rivière, Sagette, Weber.

— des Pays-Bas : M. Nelissen.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

6. Election du Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Je n'ai reçu qu'une candidature, celle de M. Badini Confalonieri. (*Applaudissements*)

Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je pense que l'Assemblée sera disposée à élire M. Badini Confalonieri par acclamation. (*Marques d'assentiment et applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Il n'y a pas d'opposition ?...

Cette proposition est d'ailleurs réglementaire et je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, je proclame M. Badini Confalonieri Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à venir prendre place au fauteuil présidentiel. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri prend place au fauteuil présidentiel*)

7. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, je vous suis particulièrement reconnaissant de la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer en renouvelant mon mandat à une époque particulièrement difficile.

A l'heure où nous nous réunissons pour tenir la première partie de la Treizième session de notre assemblée, nous savons que deux préoccupations domineront nos débats. D'un côté, la demande d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés nous amène à nous demander comment poursuivre la construction européenne. De l'autre, les troubles et les conflits qui menacent de s'étendre dans le monde invitent les Européens à se rapprocher pour opposer un front commun aux périls extérieurs. Ces deux préoccupations se rejoignent. En effet, la création d'un vaste marché ne pourra manquer de développer une communauté d'intérêts qui devrait faciliter la définition d'une attitude commune à l'égard des problèmes extra-européens. Inversement, une convergence des vues des pays européens à l'égard des problèmes extérieurs ne peut que faciliter le renforcement des Communautés par une construction politique. Aussi, les Européens doivent-ils poursuivre simultanément, à mon avis, les deux objectifs complémentaires que constituent l'édification d'une Communauté économique élargie et l'élaboration d'une politique extérieure commune des puissances européennes.

L'une des impulsions les plus décisives qui ait été donnée à la construction européenne remonte exactement à vingt ans. C'est, en effet, le 5 juin 1947 que le général Marshall a prononcé à

The President (continued)

of United States aid to Europe. I wish to recall three of the leading ideas he mentioned.

The first is the rejection of the concept that the strength of certain powers depends on the weakening of others. The United States understood that its prosperity, and even its power, needed a strong Europe.

The second idea is the refusal to see the world divided into opposing areas since the offer of assistance was extended to all the countries of Eastern Europe, including the Soviet Union. The rejection of this assistance was one of the first signs of the cold war which has constantly been spurred on by outbreaks of hostilities throughout the world, in spite of signs of détente.

The third idea is that the success of the recovery effort is linked with co-operation, and I see in the growing awareness of the solidarity of the Western European countries at that time the initial outline of what was later to lead President Kennedy to explain his views regarding the "two pillars" of the Alliance, with Europe an equal partner of the United States once it was united.

This is still perhaps a distant goal. It must be admitted that in the fields of defence and foreign affairs, there are few signs of unity in Western Europe. We all know that the heart of Europe now lies in the economic integration taking place in the Communities. As from 1st July, they will have a single Commission and I should like to pay tribute to its first President, Mr. Jean Rey, who has demonstrated, in this Assembly, the firmness of his European convictions.

The decisive rôle of the Communities has been confirmed by the applications for accession from the United Kingdom, Denmark and Ireland. It had become obvious that European unity could not be achieved by building bridges between the Free Trade Association and the Communities. It could only be achieved through the accession of certain members of the Free Trade Association to the Communities and the association of others. The application for accession made by Mr. Wilson on behalf of the United Kingdom is therefore a momentous political choice. This move, which led

to applications from Ireland and Denmark, showed the great island power's determination to find a solution to its problems by joining a European entity, and not by an isolated effort. Membership of the Communities implies profound changes in the United Kingdom. It also means that the United Kingdom will not fail to add the stamp of its own ideas to the building of Europe which will continue after its accession. As Europeans, we can but hope this step will be successful.

Because the accession of the United Kingdom to the European Communities is of such decisive importance for Europe, it is understandable that most detailed consideration must be given to the ensuing problems. The United Kingdom application, however, must be examined not on the basis of precise calculations of the advantages and disadvantages for each State of enlarging the Communities, but rather according to the prospects this would offer to Europe. At purely technical level, concessions will doubtless have to be made on both sides. Certain aspects of the United Kingdom's economy will have to be adjusted progressively and, in particular, its system of agricultural subsidies will have to be modified. The Six, for their part, will have to agree to the United Kingdom having the necessary transitional period to ensure the smooth integration of its economy with that of the continental countries. But greatest stress must be laid on the political significance of this accession, since the Rome Treaty is less a fine balance of the advantages the various partners can draw from their union than an expression of the will to work together and thus achieve further agreement on every problem which may arise in the future.

This implies acceptance by the six member countries of the Communities of the transformation stemming from the increased dimensions of the Community after the accession of the United Kingdom, Ireland, Denmark and perhaps still other States. The United Kingdom must accept the disruption of its present system which will be a consequence of taking part in an economic policy which is concerted at continental level.

In other words, rather than States giving up part of their sovereignty, the building of Europe is more a question of accepting a political philosophy of co-sovereignty. This means that the

M. le Président (suite)

Harvard le discours célèbre qui définissait les principes de la politique d'assistance des Etats-Unis à l'Europe. Il me semble que nous devons en retenir trois idées principales.

La première est qu'il faut répudier la conception selon laquelle la puissance des uns peut reposer sur l'abaissement des autres. Les Etats-Unis ont compris que leur prospérité, et même leur puissance, avait besoin d'une Europe forte.

La deuxième idée me paraît être le refus de la division du monde en zones stratégiques antagonistes puisque l'offre d'assistance englobait tout les pays d'Europe de l'Est, y compris l'Union Soviétique. Le refus de cette assistance a été l'un des premiers signes de la guerre froide que les conflits qui se développent dans le monde ne cessent de réactiver, en dépit de tous les signes de détente.

La troisième idée est que le succès de l'effort de redressement est lié à la coopération, et je vois dans la prise de conscience de la solidarité des pays d'Europe occidentale à cette époque la première ébauche de ce qui conduira le Président Kennedy à définir plus tard sa vision des « deux piliers de l'Alliance », l'Europe étant appelée, dès qu'elle sera unie, à devenir un partenaire des Etats-Unis sur un pied d'égalité.

Sans doute, ce but semble-t-il encore lointain. Il faut convenir que, dans le domaine de la défense et des affaires étrangères, l'unité de l'Europe occidentale n'est guère réalisée. Nous savons tous que le cœur de la construction européenne est représenté, à l'heure actuelle, par l'effort d'intégration économique des Communautés. A partir du 1er juillet, celles-ci disposeront d'une commission unique et je tiens à saluer son premier président, M. Jean Rey, qui nous a montré dans cette enceinte la fermeté de ses convictions européennes.

Le rôle décisif imparti aux Communautés est confirmé par les demandes d'adhésion formulées par le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande. Il était devenu manifeste que ce n'est pas en jetant des ponts entre la Zone de libre-échange et les Communautés que l'Union de l'Europe pouvait se réaliser, mais par l'adhésion de certains des membres de la Zone de libre-échange aux Communautés et par l'association des autres. Ainsi, la demande d'adhésion formulée au nom du Royaume-Uni par M. Wilson constitue-t-elle un choix politique de la plus grande importance.

Ce geste, qui a entraîné la candidature de l'Irlande et du Danemark, marque la volonté de la grande puissance insulaire de trouver la solution de ses problèmes dans la participation à un ensemble européen, et non pas dans un effort isolé. Il implique une transformation profonde du Royaume-Uni du fait de son appartenance aux Communautés ; il signifie aussi que le Royaume-Uni ne manquera pas d'apporter à la construction de l'Europe, qui se poursuivra après son adhésion, la marque de ses propres conceptions. En tant qu'Européens, nous ne pouvons que souhaiter le succès de cette démarche.

C'est précisément dans la mesure où l'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés européennes revêt une importance décisive pour l'Europe que l'on peut comprendre que les problèmes liés à son admission fassent l'objet d'un examen approfondi. La demande du Royaume-Uni devrait, toutefois, être examinée non sur la base d'un calcul précis des avantages et des inconvénients que chaque Etat pourrait tirer de l'élargissement des Communautés, mais plutôt en fonction des perspectives que cette adhésion ouvrirait pour l'Europe. Sans doute, sur le plan purement technique, des concessions devront-elles être faites de part et d'autre. Le Royaume-Uni devra réaliser progressivement certains ajustements de son économie, modifier en particulier son système d'aide à l'agriculture, tandis que les Six devront assurer au Royaume-Uni les transitions nécessaires pour que l'intégration de son économie à celle des pays du continent s'effectue sans heurt. Mais c'est surtout la signification politique de cette adhésion qu'il faut souligner puisque le Traité de Rome constitue moins un équilibre minutieux des avantages que les différents partenaires peuvent tirer de leur union que l'expression d'une volonté de faire oeuvre commune, et donc d'arriver à de nouveaux accords sur tous les problèmes qui pourront se poser à l'avenir.

Cela signifie, pour les six membres des Communautés, la volonté d'accepter la mutation qu'implique le changement des dimensions de la Communauté, qui résultera de l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark, et sans doute d'autres Etats encore. Pour le Royaume-Uni, il s'agit d'accepter les bouleversements qu'implique la participation à une politique économique concertée à l'échelle continentale.

En d'autres termes, la construction de l'Europe suppose, plus encore qu'une renonciation partielle à la souveraineté des Etats, l'acceptation d'une philosophie politique de la co-souveraineté. Nous

The President (continued)

States must have specifically European interests at heart which it is their joint task to defend. From this point of view, it is logical for the Six to resume the political consultations they had suspended and I believe any effort on the part of the member countries of the Communities to define a joint approach must be welcomed. These consultations, however, should not detract from the importance of the meetings of the WEU Council of Ministers. On the contrary, these seven-power meetings should be used to harmonise the political aims of those taking part.

The negotiations for extending the Communities could but benefit from this, for the will to unite grows stronger with an increased awareness of identity of interests and as closer agreement is reached on the methods of promoting these interests. In the two ministerial bodies, that of the Communities and that of WEU, the guidelines of a true European foreign policy must be defined so that Europe can increase its cohesion, prosperity and influence.

Many obstacles stand in the way of defining a joint policy for the European States, but what separates them belongs to the past and what unites them to the future. The traditional links between certain European States and other areas of the world can be reshaped to concord more closely with the requirements of our age through methods of association between the former dependent countries and Europe as a whole. The neutrality of a country wishing to join the Communities could be satisfied by making provision for its absence from ministerial meetings dealing with certain political problems. Generally speaking, account can be taken of the special historical circumstances of each country by making the European structure sufficiently flexible in the light of the diversity of the participating countries. These special circumstances cannot conceal the underlying solidarity of Europeans.

First of all, the Western European countries are trading countries. The European Economic Community is the leading trading power in the world. With the addition of Britain, it will necessarily be called upon to play a decisive rôle. It is therefore normal that the field of trade should

have been the first in which Europeans realised the need to adopt a joint stand for obtaining a better hearing in negotiations. The European Economic Community was able to put forward a single point of view in the Kennedy round negotiations. It may be hoped that the United Kingdom will now stand shoulder to shoulder with the Six in future trade negotiations to defend a common cause. It is also in the interest of all Europeans to lower customs barriers, combat excessive fluctuations in the price of basic products and encourage the development of the resources of the emerging countries of which they are the main customers.

Sturdy trade develops an imaginative approach. Europeans are technicians as well as traders. They now know, however, that only by uniting can they plan a worthy part in international competition and co-operation in the field of advanced technology. Various groups have therefore been formed. Thus, the United Kingdom is developing satellite launchers side by side with all the countries of the Communities, Luxembourg excepted, and France is associated with Germany for the development of a communications satellite. Europeans must stand together if the right circumstances are to be created for their participation in the international conference to be held in 1969 to agree on the operation of a world communications satellite network.

I am convinced that all the European efforts in the field of technology should be gathered in a single framework grouping the member countries of an enlarged Community. I therefore support the idea of a technological community proposed by Mr. Wilson, Mr. Brandt and Mr. Fanfani, for it is my belief that the same Council of Ministers should direct both the trade policy of the enlarged Communities and the foreign policy of Europe in the technological field.

More outward-looking than any other part of the world, Europe is particularly affected by disturbances in other parts of the world. The organisation of international relations with a view to guaranteeing peace is therefore necessarily a matter which concerns Europeans.

M. le Président (suite)

voulons dire par là que les Etats doivent avoir le souci d'un intérêt spécifiquement européen qu'ils ont collectivement la mission de défendre. De ce point de vue, il nous paraît logique que les Six reprennent les consultations politiques qu'ils avaient interrompues, et je crois qu'il faut se féliciter de tout effort pour dégager un point de vue commun aux pays membres des Communautés. Ces consultations ne devraient pas diminuer, toutefois, l'importance des réunions du Conseil des Ministres de l'U.E.O. Il conviendrait, au contraire, de tenter, à l'occasion de ces réunions à sept, de rapprocher les objectifs politiques poursuivis par les uns et par les autres.

Les négociations en vue de l'élargissement des Communautés ne pourraient qu'en bénéficier, car la volonté d'union est d'autant plus grande que l'on est plus conscient de la similitude des intérêts et que l'on s'accorde mieux sur les méthodes destinées à les promouvoir. Dans les deux instances ministérielles, celle des Communautés et celle de l'U.E.O., c'est une véritable doctrine européenne en matière de politique étrangère qu'il s'agit de définir pour permettre à l'Europe d'accroître sa cohésion, sa prospérité et son rayonnement.

La définition d'une politique commune des Etats européens se heurte à de nombreux obstacles, mais il faut observer que ce qui les sépare appartient au passé et ce qui les unit à l'avenir. Les liens traditionnels entre certains Etats européens et certaines régions du globe ont pu trouver une expression nouvelle, correspondant mieux aux nécessités de notre temps, dans des formules d'association des pays autrefois dépendants à l'Europe dans son ensemble. La neutralité de tel candidat aux Communautés pourrait être satisfaite en prévoyant son absence des réunions ministérielles consacrées à certains problèmes politiques. D'une manière générale, il est possible de tenir compte des particularités liées à l'histoire de chaque pays en donnant à la construction européenne toute la souplesse que requiert la diversité des pays qui y participent. Ces particularités ne peuvent masquer la solidarité profonde des Européens.

Tout d'abord, les pays d'Europe occidentale sont des pays commerçants. La Communauté Economique Européenne représente la première puissance commerciale du monde. Avec l'appoint de la Grande-Bretagne, cet ensemble est nécessairement amené à jouer un rôle décisif. Aussi est-il

naturel que ce soit dans le domaine commercial que les Européens aient pris le plus rapidement conscience de la nécessité de présenter dans les négociations un front commun pour mieux faire entendre leur voix. La Communauté Economique Européenne a su faire valoir un point de vue unique au cours des négociations du *Kennedy round*. Il est permis d'espérer que, désormais, le Royaume-Uni luttera à côté des Six dans les futures négociations commerciales pour défendre une cause commune. Tous les Européens ont également intérêt à l'abaissement des barrières douanières, à la lutte contre les fluctuations excessives des cours des produits de base et à l'accroissement des ressources des pays en voie de développement dont ils sont les principaux clients.

Partout où les échanges sont intenses, les esprits sont inventifs. Commerçants, les Européens sont également techniciens. Mais ils savent maintenant que c'est seulement par l'union qu'ils pourront assurer une participation honorable à la compétition comme à la coopération internationale dans le domaine des techniques de pointe. Aussi se sont-ils associés en des groupements divers. C'est ainsi que le Royaume-Uni se trouve à côté des pays des Communautés, à la seule exception du Luxembourg, pour mettre au point des lanceurs de satellites et que la France s'est associée à l'Allemagne pour mettre au point un satellite de télécommunications. Il faut que les Européens soient solidaires pour participer dans de bonnes conditions à la conférence internationale qui va se tenir en 1969 pour définir les conditions de l'exploitation d'un réseau mondial de satellites de télécommunications.

Je suis convaincu que l'ensemble des efforts européens dans le domaine technologique devrait être repris dans un cadre unique réunissant les pays membres d'une Communauté élargie. C'est pourquoi je suis partisan du projet de communauté technologique évoqué par M. Wilson, M. Brandt et M. Fanfani. Car j'estime que le même Conseil ministériel devrait orienter à la fois la politique commerciale des Communautés élargies et la politique extérieure des Européens dans le domaine technologique.

Plus tournée qu'aucune autre région vers le monde extérieur, l'Europe est particulièrement sensible à tous les troubles qui peuvent se manifester en un point quelconque du globe. C'est pourquoi les Européens se sentent nécessairement concernés par les problèmes de l'organisation des relations internationales en vue de garantir la paix.

The President (continued)

And their first concern is obviously to ensure the security of Europe. They all wish to end the division of the continent and the division of Germany which is the most obvious expression of this. The liberalisation of the régimes in the East might make it easier to bring the two parts of Europe progressively closer together and thus pave the way towards a settlement guaranteeing security in this part of the world. But to benefit from these prospects, the European countries must be powerful enough to resist any temptation to solve problems by force and must have a prosperous enough economy to give them influence. They must also concert their policies towards the eastern countries, for the necessarily varied relations between the Western and Eastern European countries must not be allowed to conceal the deep-rooted solidarity of the members of our organisation.

Solidarity, in fact, is more marked in Europe than in other parts of the world, and, at present, it is mainly outside Europe that danger is threatening. How can Europeans not be disturbed when a prolongation of the Vietnam conflict might have fearful consequences, when the Middle East crisis is developing in unforeseeable ways, when guerilla warfare is spreading in Latin America and the African States have difficulty in finding their feet after their decolonisation? With so much hostility and tension, it is regrettable that Europeans do not seem able, nor particularly concerned, to speak with one voice. What influence the Europeans might have on a just peace settlement in the Middle East if they managed to agree on a joint concept instead of showing division in this as in other problems. I realise the difficulty experienced by governments in harmonising their policies when their responsibilities differ, but already in the nineteenth century, "the concert of Europe" showed what could be done to align policies. Even before setting up political institutions, it should be possible to determine a number of long-term aims which are necessarily the same for all Europeans.

What is being done for this now? The means provided by the WEU Council of Ministers are not being used. Its meetings are confined to exchanges of information which cannot be taken for political consultations and cannot therefore be expected to produce even the beginnings of a concerted policy.

This failure is now the most serious threat to the cause of Europe. For lack of agreement on how to solve the major problems outside Europe, the leading European powers are in danger of engaging on different courses, in rival groups, in contradictory actions which can but hold back the building of Europe.

It is the task of our Assembly to address a warning to the governments, but also to show that at the parliamentary level a wide degree of European agreement can be reached on a joint political approach. I trust that our debates, animated though they may be, will be an expression of political will demonstrating our ambition to help Europe come into being. (*Applause*)

8. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of the six Vice-Presidents of the Assembly by secret ballot.

According to Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been submitted in writing by at least three Representatives. Representatives who are members of governments may not be elected to the Bureau. Furthermore, according to Rule 7, paragraph 2, Substitutes may not be elected to the Bureau.

Six nominations have been submitted in due form. In alphabetical order they are as follows: Mr. Goedhart, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Meyers, Mr. Peel, Mr. Radius and Mr. Schaus.

The number of nominations submitted is therefore the same as the number of positions to be filled.

I call Mr. Leynen.

M. le Président (suite)

Le premier souci des Européens doit, évidemment, être d'assurer la sécurité en Europe. Ils souhaitent tous mettre un terme à la fois à la division du continent et à la division de l'Allemagne qui en est l'expression la plus évidente. La libéralisation des régimes de l'Est pourrait faciliter un rapprochement graduel des deux parties de l'Europe et préparer ainsi un règlement susceptible d'assurer la sécurité dans cette région du monde. Mais, pour bénéficier de ces perspectives, il faut à la fois que les pays européens soient assez puissants pour écarter toute tentation de résoudre un problème par la force et disposent d'une économie assez prospère pour exercer une certaine influence. Il leur faut, en outre, concerter leur politique à l'égard des pays de l'Est car la diversité nécessaire des relations que les pays d'Europe occidentale entretiennent avec les pays d'Europe orientale ne doit pas masquer la solidarité profonde des membres de notre organisation.

Il faut constater, toutefois, que cette solidarité trouve plus facilement son expression en Europe que dans les autres régions du monde. Or, à l'heure actuelle, c'est surtout hors d'Europe que les dangers se manifestent. Comment les Européens ne seraient-ils pas inquiets alors que le conflit vietnamien, en se prolongeant, risque d'avoir des conséquences redoutables, alors que la crise du Moyen-Orient se développe d'une manière imprévisible, alors qu'en Amérique latine la guérilla s'étend et qu'en Afrique des Etats issus de la décolonisation parviennent difficilement à trouver leur équilibre ? En présence de tous ces conflits, de toutes ces tensions, il est regrettable que les Européens ne trouvent pas la possibilité et, semble-t-il, ne se préoccupent guère de faire entendre une voix commune. Songeons, en particulier, à l'influence que les Européens pourraient exercer en faveur d'une paix juste au Moyen-Orient s'ils parvenaient à s'entendre en faveur d'une conception commune, au lieu de se montrer divisés sur ce problème comme sur les autres. Je n'ignore pas les difficultés que peuvent éprouver des gouvernements dont les préoccupations sont différentes à rapprocher leurs politiques. Néanmoins, ce que l'on a appelé « le concert européen » a déjà montré au dix-neuvième siècle les possibilités d'un effort en vue d'ajuster les politiques des uns et des autres. Avant même que des institutions politiques ne soient créées, il devrait être possible de déterminer un certain nombre d'objectifs à long terme qui doivent être

nécessairement identiques pour tous les Européens.

A l'heure actuelle, que fait-on dans ce sens ? Les possibilités offertes par le Conseil des Ministres de l'U.E.O. ne sont pas exploitées. Ses réunions se bornent à un échange d'informations qui n'a jamais présenté véritablement le caractère de consultations politiques et qui ne constitue donc, en aucune manière, l'amorce d'une politique concertée.

Cette lacune représente, à l'heure actuelle, le plus grave danger qui pèse sur la cause de la construction européenne. Faute d'un accord sur les méthodes propres à résoudre les grands problèmes extérieurs, les principales puissances qui composent l'Europe risquent d'être entraînées dans des directions divergentes, dans des groupements rivaux, dans des actions contradictoires dont l'effet ne peut être que de freiner l'édification de l'Europe.

C'est la fonction de notre assemblée d'adresser un avertissement aux gouvernements, mais aussi de montrer qu'au niveau des délégations parlementaires un large accord européen peut être établi sur une attitude politique commune. Je souhaite que de nos discussions, si vives soient-elles, se dégage l'expression d'une volonté politique qui porte témoignage de notre ambition d'aider l'Europe à se faire. (*Applaudissements*)

8. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

L'article 10 du Règlement prescrit qu'aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Six candidatures ont été régulièrement présentées. Ce sont, par ordre alphabétique, les candidatures de MM. Goedhart, Kahn-Ackermann, Meyers, Peel, Radius, Schaus.

Le nombre des candidatures présentées est donc égal au nombre des postes à pourvoir.

La parole est à M. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I propose that the Vice-Presidents should also be elected by acclamation. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Before accepting Mr. Leynen's suggestion I must remind you that in the case of election by acclamation the order of precedence of the Vice-Presidents is determined by age.

Are there any objections to the nominations submitted?...

I note that the Assembly is unanimous.

I therefore declare elected as Vice-Presidents of the Assembly in the following order of precedence: Mr. Eugène Schaus, Mr. Goedhart, Mr. Radius, Mr. Peel, Mr. Kahn-Ackermann and Mr. Meyers. (*Applause*)

9. Adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Session

(Doc. 400)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business of the First Part of the Thirteenth Ordinary Session.

The draft Order of Business drawn up by the Bureau is contained in Document 400 dated 12th June 1967.

At the request of the Committee on Defence Questions and Armaments, the Chinese problem has been withdrawn from the Agenda of this part of the Session, but the question is still before the Committee.

Are there any objections to the draft Order of Business?...

The Order of Business of the First Part of the Thirteenth Ordinary Session is agreed to.

10. Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 405)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges on the creation of

a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Document 405.

I call Mr. Kempfler, Chairman and Rapporteur of the Committee.

Mr. KEMPFLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as you will recall, the Committee on Space Questions was set up in November 1964 as a special committee of this Assembly. It has now been in operation for almost three years, during which time it has been very active and very successful. It therefore seems logical to make this committee into a permanent one.

There is a motion from 13 members of this Assembly to this end. It proposes that to the four permanent committees laid down in Rule 39, paragraph 1, of the Rules of Procedure there should be added a fifth termed the "Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions". Article VII (a) of the Charter would be similarly amended.

The Presidential Committee voted in favour of this proposal at its meeting on 15th December 1966, just as the Committee on Rules of Procedure and Privileges, on 17th April 1967, voted unanimously for the draft Resolution now before you in my written report.

Both the Presidential Committee and the Committee on Rules of Procedure and Privileges based themselves on the premise that in the first place this new permanent committee was called for by the aims of the modified Brussels Treaty, while in the second place there is no risk of duplicating the work of the Committee on Science and Technology of the Consultative Assembly of the Council of Europe. This is already excluded by the fact that the latter committee deals with aspects of the subject quite other than those dealt with by our own Assembly's Committee.

It is proposed that the Committee shall have 21 members, as laid down in Rule 39, paragraph 2, sub-paragraph 2 of the Rules of Procedure for the third and fourth of the permanent Committees listed there.

In view of the many items on our agenda, I want to limit myself to these few brief remarks, to refer you to my written report, and to ask you to accept the draft Resolution. (*Applause*)

M. LEYNEN (*Belgique*). — Je propose de procéder également par acclamation à la nomination des Vice-Présidents. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Avant d'accepter la suggestion de M. Leynen, je dois préciser qu'en cas d'élection par acclamation, l'ordre de préséance des Vice-Présidents serait déterminé par l'âge.

Il n'y a pas d'opposition aux candidatures présentées ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, je proclame Vice-Présidents de l'Assemblée, dans l'ordre de préséance suivant : M. Eugène Schaus, M. Goedhart, M. Radius, M. Peel, M. Kahn-Ackermann et M. Meyers. (*Applaudissements*)

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 400)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée.

Le projet de calendrier établi par le Bureau est contenu dans le Document 400 en date du 12 juin 1967.

A la demande de la Commission des Questions de Défense et des Armements, le problème chinois a été retiré de l'ordre du jour de la présente partie de la session, la commission demeurant saisie de la question.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ?...

Le calendrier de la première partie de la Treizième session ordinaire est adopté.

10. Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 405)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la création d'une Commission Scientifique,

Technique et Aérospatiale, et le vote sur le projet de résolution, Document 405.

La parole est à M. Kempfler, président et rapporteur de la commission.

M. KEMPFLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le mois de novembre 1964, vous vous en souvenez, a vu naître la Commission spéciale des Questions Spatiales. Cette commission fonctionne maintenant depuis près de trois ans et a déployé une activité très efficace et très intense. Il semble donc logique d'en faire une commission permanente.

Tel fut l'objet d'une proposition signée par treize membres de l'Assemblée et tendant à ajouter, aux quatre commissions permanentes prévues au paragraphe 1 de l'article 39 du Règlement, une cinquième dénommée « Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ». Il y aurait également lieu de compléter en ce sens l'article VII (a) de la Charte.

Au cours de sa réunion du 15 décembre 1966, le Comité des présidents s'est prononcé en faveur de cette proposition, de même que la Commission du Règlement et des Immunités qui, le 17 avril 1967, a approuvé à l'unanimité la proposition de résolution dont le texte est annexé à mon rapport.

Tant le Comité des présidents que la Commission du Règlement et des Immunités sont partis du principe que, d'une part, la création de cette nouvelle commission permanente s'impose s'il s'agit d'atteindre les objectifs du Traité de Bruxelles modifié et que, d'autre part, il n'y a pas lieu de craindre qu'elle fasse double emploi avec la Commission de la Science et de la Technologie de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Ceci ne saurait être le cas, ne serait-ce que parce que la commission de l'Assemblée consultative traite la question sous des aspects tout à fait différents de ceux qu'examine la commission de notre assemblée.

La commission comprendrait vingt et un membres, ce nombre étant celui que le paragraphe 2, alinéa 2, de l'article 39 du Règlement a retenu pour la troisième et la quatrième des commissions qui y sont mentionnées.

En raison de la multiplicité des points inscrits à l'ordre du jour, je me bornerai à ces brèves remarques, vous renvoyant du reste à mon rapport et vous demandant d'adopter le projet de résolution qu'il contient. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Brown.

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — I feel some regret at having to oppose this proposal, but I have to do so since I have consistently opposed it from the inception. I think that the Assembly should be made aware of the historical issue involved in this question.

First, last September the Council of Europe decided specifically to set up a Committee to deal with scientific and technological matters. For some unaccountable reason, in December the Space Committee, which was set up by this Assembly in 1964, had not decided to discuss any change of title. Up to that date we had found no inhibitions in the work which we wanted to do. There was no reason to challenge the terms of reference which our Committee had been given. Subsequently, on 30th December, the Chairman of this Committee informed us that the Presidential Committee had chosen to change the name of the Committee. I did protest at that time, but obviously there was not much point in having a discussion in the Committee of the reasons why the Presidential Committee took that view. I protested strongly that no evidence had been brought forward to show why a change of name was necessary. Therefore, I reserved my position on that matter so that I could discuss it whenever it was brought forward to the Assembly.

In fact, as you are aware, the Committee has continued to be called by its new name. The whole of the Secretariat is geared up according to the new name. Thus what we are doing this morning — or what we are being asked to do — is in fact to confirm a *fait accompli*, which I believe to be quite wrong. That is the historical issue.

The Space Committee itself has at no time ever discussed this matter or found itself in any difficulty in the work it had to do. We have quite a progressive programme laid out, which does not give one any reason to change the title. This is my first premise to the Assembly. On any decision made, the Presidential Committee should in fact state its case to show why it believes that this Committee ought in fact to have its title changed and its responsibilities increased. In fact the Assembly will see from paragraph 2 of the Explanatory Memorandum in Document 405 that :

“The Presidential Committee also agreed on the need to change the status of the Special Committee.”

I do not know with whom they agreed or on what basis they agreed. I believe that this Assembly ought to know why their Presidential Committee agreed on that, because I think they must establish quite clearly why the work of the Space Committee was not proceeding. Evidence has been before this Assembly time and time again in the excellent reports which have been produced by that Committee. We have more today for the Assembly to consider. There is no doubt of the competence of that Committee and the work that it has been doing.

Secondly, any such change of name and responsibility must, I believe, be proved to be in the interests of this Assembly. Document 405 says, in paragraph 5, that there is no fear of overlapping with the Council of Europe, but the Rapporteur has just made the point that the Council of Europe takes a completely different approach. What approach can the Council of Europe take, or what can our own Committee take?

We will consider the reports and functions of ELDO in the Council of Europe : we will consider the position of ESRO in the Council of Europe; we shall be discussing CERN and Euratom and other activities over the whole range of technology. This is what the Council of Europe says is their programme which has to be discussed and agreed at its next meeting. I ask the Rapporteur what he believes is our different approach here. This is what we have attempted to do in WEU. Therefore, I think it would be quite wrong to try to increase the responsibilities of the Committee by calling it scientific and technological purely with the object of enlarging its scope of work. There must inevitably be overlapping.

I believe that the Presidential Committee might have examined the position as to whether or not this Committee ought to remain as a Space Committee with a broader field of operation or whether the Presidential Committee ought not to have asked our Committee to concern itself with the defence aspect. Having regard to the fact that we have the Council of Europe Committee, and we are all members, there can be no loss of interest. We are all serving on that Committee so that there is a rôle for the Space Committee to look at the implications of space in its military aspects — a tremendous field which is completely uncovered, and which cannot be covered by the Council of Europe.

If there is to be a change of name I would suggest that the Space Committee should become

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Brown.

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ce n'est pas sans regret que je m'oppose à cette proposition, mais j'y suis contraint, pour n'avoir jamais cessé de m'y opposer. J'estime qu'il est nécessaire que l'Assemblée connaisse l'historique de la question.

Disons d'abord qu'au mois de septembre dernier, le Conseil de l'Europe avait expressément décidé de constituer une commission chargée des questions scientifiques et techniques. Pour une raison qui m'échappe, la Commission des Questions Spatiales créée par notre assemblée en 1964 n'avait pas envisagé de changer de nom. Jusqu'à cette date, aucun interdit ne semblait peser sur les travaux que nous voulions entreprendre et rien ne justifiait une remise en question du mandat que notre commission avait reçu. Or, le 30 décembre, le président de la commission nous a fait savoir que le Comité des présidents avait décidé de changer le nom de la commission. J'ai bien protesté à ce moment-là, mais il n'était évidemment guère utile de discuter, en commission, des raisons qui avaient amené le Comité des présidents à adopter ce point de vue. J'ai fait valoir énergiquement qu'on ne nous avait nullement prouvé la nécessité de ce changement de nom et j'ai donc réservé ma position, de manière à pouvoir discuter du problème quand il reviendrait devant l'Assemblée.

En fait, ainsi que vous le savez, la commission a continué d'être désignée sous ce nouveau nom auquel l'ensemble du Secrétariat s'est plié. Ce que nous faisons donc ce matin — ou ce qu'on nous demande de faire — consiste simplement à entériner un fait accompli, ce qui est tout à fait incorrect à mon avis. Tel est l'historique du problème.

La Commission des Questions Spatiales elle-même n'a jamais évoqué le problème, ni rencontré la moindre difficulté dans ses activités. Nous avons élaboré un programme moderne qui ne justifie en rien un changement de nom. Voici donc mon premier argument : comme pour toute autre décision, le Comité des présidents aurait dû exposer les raisons pour lesquelles la commission devait, à son avis, changer de nom et élargir son champ d'action. En fait, nous lisons au paragraphe 2 de l'exposé des motifs du Document 405 que :

« D'autre part, le Comité des présidents est convenu de la nécessité de procéder à une modification du statut de la Commission spéciale des Questions Spatiales. »

Je ne sais avec qui il en est convenu ni sur quelle base. J'estime cependant que l'Assemblée doit connaître les raisons pour lesquelles le Comité des présidents a pris cette décision, car si les travaux de la Commission spatiale n'avancent pas, elle doit en établir très clairement la raison. Au vu des excellents rapports présentés à maintes reprises par la commission, et de ceux qui sont devant nous aujourd'hui, la compétence de la commission et la valeur de ses travaux ne font aucun doute.

Deuxièmement, il reste à prouver, à mon avis, qu'un changement de nom et de responsabilité sert les intérêts de l'Assemblée. D'après le paragraphe 5 du Document 405, aucun double emploi avec les activités du Conseil de l'Europe ne serait à craindre, mais le rapporteur vient de souligner que le Conseil de l'Europe a une optique complètement différente. Sous quel angle le Conseil de l'Europe et notre propre commission peuvent-ils aborder le problème ?

Etudier les rapports et les fonctions du C.E.C.L.E.S. ainsi que la position du C.E.R.S., discuter du C.E.R.N., de l'Euratom et d'autres activités dans tout l'éventail des techniques, tel est le programme que le Conseil de l'Europe compte examiner et adopter à sa prochaine réunion. Je prie le rapporteur de m'expliquer en quoi notre attitude est, à son avis, différente, car c'est bien là ce que nous avons tenté de faire à l'U.E.O. Je crois donc que nous aurions absolument tort d'essayer d'accroître les responsabilités de la commission en l'appelant scientifique et technique, à seule fin d'en élargir le champ d'activité, car il en résulterait inévitablement des doubles emplois.

A mon avis, le Comité des présidents aurait pu se demander si notre Commission spatiale devait garder un champ d'activité plus vaste, ou si elle ne devait pas plutôt s'occuper des questions de défense. Etant donné que la commission du Conseil de l'Europe existe, et que nous en sommes tous membres, rien ne serait négligé et notre Commission des Questions Spatiales pourrait être chargée d'examiner plus particulièrement les incidences des aspects militaires de l'espace, champ d'activité immense encore inexploré et que le Conseil de l'Europe ne saurait aborder.

Si la commission doit changer de nom, je suggère qu'elle devienne une sous-commission de la

Mr. Brown (continued)

a sub-committee of the Committee on Defence Questions and Armaments and operate in the military aspects of space. I am satisfied that no argument at all has been adduced to show why the change of title should be made or that we feel we are inhibited in our work. I do not believe we are doing any great service if we are to have two organisations such as the Council of Europe and WEU, each with different secretariats, each asking the same sort of question at different times. It will create an inefficient set-up in Europe where we will not be able to use our manpower efficiently. It will cost a lot of money. The number of reports which will have to be written by the two Assemblies will mean a complete waste of money. It is because I believe that there will be inefficiency in our own Assembly, in the Council of Europe and in other organisations in Europe which must be contacted by the Rapporteurs and Secretariat that I am opposing this change.

The PRESIDENT (Translation). — I call Marchese Lucifero d'Aprigliano.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I find Mr. Brown's objections somewhat aggressive and confused. If I have understood him aright, they bear on two points: one of procedure and the other of substance.

As a signatory of the Motion for a Resolution, let me answer him immediately about the procedure. The motion was tabled officially on 15th December 1966, in Document 396, in accordance with the Rules of Procedure, by the required number of members of this Assembly.

It is requested, in this motion, that the title "Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions" be retained.

Thus Mr. Brown's allusion to clandestine developments is, I think, proved absolutely unfounded by the existence of an official document, presented in due form, discussed by the competent bodies and, as Mr. Brown is now asking, submitted to the Assembly to be approved or rejected once and for all.

I have no wish to act as counsel for defence either for the Presidential Committee or the Committee on Rules of Procedure — of which incidentally I am a member; but it does seem to me

that the procedural objections raised by Mr. Brown betray insufficient acquaintance with the situation.

The question of substance is a very simple one: we were faced with facts. When embarking on the study of space problems for peaceful ends or purposes of defence — that is an aspect with which the Committee, unfortunately, has not yet dealt — we come across many questions of a technical and scientific nature which have necessarily to be tackled as a preliminary to the understanding of other questions.

Thus this is a logical, natural development of this Committee.

On the other hand these questions have, in modern society, assumed importance such as to warrant the existence of an *ad hoc* committee. This involves neither overlapping nor encroaching on the field of competence of other bodies; it is the logical development of an organ which needs this machinery in order to examine the various problems.

I therefore wish to invoke the authority not of all the signatories of the Motion for a Resolution — since I am one of them — but of some of them, and point out that they are persons who are not in the habit of signing documents irresponsibly.

The Presidential Committee is a creation of our Assembly. We have the greatest, I should even say the most total, confidence in its members, since they were all elected by acclamation, without any opposition, even from Mr. Brown.

The Committee on Rules of Procedure, which is specifically responsible for studying these problems and reporting to the Assembly, has also given a favourable opinion. The Assembly can, I think, vote in full confidence on the recommendation of its most competent bodies.

I sincerely regret having to oppose Mr. Brown, who is a friend of mine, but I do not understand the grounds for his opposition.

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Geoffrey de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*United Kingdom*). — I know how sincerely my friend Mr. Brown feels about the change of name and I appreciate his fears about the problem of overlapping. He put his point clearly. I hope that when I have finished my honourable friend will not press his argument. I believe that if we handle the problem

M. Brown (suite)

Commission des Questions de Défense et des Armements, pour s'occuper plus particulièrement des aspects militaires de l'espace. Aucun argument n'a été avancé, à mon sens, pour expliquer la nécessité du changement de nom, ou montrer que nous sommes gênés dans nos activités. Je ne pense pas qu'il soit très rentable d'avoir dans ce domaine deux organisations telles que le Conseil de l'Europe et l'U.E.O. dont chacune possède son secrétariat et pose le même genre de questions à des époques différentes, car il va se créer en Europe un mécanisme inefficace qui interdira une utilisation rationnelle de notre personnel et nous coûtera fort cher. La multitude de rapports que les deux assemblées auront à établir représentera une perte sèche. C'est parce que je crains qu'il n'en résulte un manque d'efficacité dans notre propre assemblée, au Conseil de l'Europe et dans d'autres organisations européennes avec lesquelles les rapporteurs et le secrétariat devront se mettre en relations, que je m'oppose à cette modification.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — M. le Président, je trouve un peu agressive et confuse l'opposition de M. Brown qui, si je l'ai bien compris, porte sur deux points : un point de procédure et un point de fond.

En tant que signataire de la proposition de résolution, je lui répons immédiatement sur la procédure. La proposition a été présentée officiellement le 15 décembre 1966, dans le Document 396, conformément au Règlement, par un groupe de membres de cette assemblée comptant le nombre requis.

Il y est demandé que soit retenue la dénomination « Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ».

L'allusion qu'à faite M. Brown à une espèce de développement clandestin me semble donc absolument démentie par un document officiel présenté dans les formes voulues, discuté par les organes compétents et qui est soumis, comme M. Brown le demande, à l'Assemblée pour être approuvé ou rejeté définitivement.

Sans vouloir me faire l'avocat du Comité des présidents ou de la Commission du Règlement, de laquelle, du reste, je fais partie, je crois que les exceptions de procédure soulevées par M.

Brown sont viciées au moins par un manque d'information.

Quant à la question de fond, elle est très simple : nous nous sommes trouvés devant une réalité. Lorsqu'on entame l'étude de questions spatiales à des fins pacifiques ou de défense — c'est un aspect sur lequel la commission ne s'est pas encore penchée et je le regrette — on se trouve confronté à de nombreux problèmes précisément d'ordre technique et scientifique dont nous devons nécessairement nous occuper pour comprendre et faire comprendre les autres.

Il y a donc là un développement logique et naturel de cette commission.

D'autre part, ces problèmes ont acquis dans la société moderne une importance, un développement tels qu'ils justifient l'existence d'une commission *ad hoc*. Cela n'entraîne ni un chevauchement, ni une usurpation de compétence ; c'est le développement logique d'un organe qui a besoin de ces instruments pour étudier les divers problèmes.

J'invoque donc l'autorité, sinon des signataires, puisque je suis l'un deux, au moins de certains des signataires de la proposition de résolution, qui sont des personnes n'ayant pas l'habitude de signer des documents sans savoir ce qu'ils font.

Le Comité des présidents est l'émanation de notre assemblée. Ses membres ont notre plus grande confiance, je dirai même notre confiance totale, puisqu'ils ont tous été élus par acclamation, sans opposition, même pas celle de M. Brown.

La Commission du Règlement, spécifiquement chargée d'étudier ces problèmes et d'en référer à l'Assemblée, a émis, elle aussi, une opinion favorable. Je crois que l'Assemblée peut voter en confiance ce que ses organes les plus compétents lui proposent de faire.

Je suis sincèrement désolé de devoir contredire M. Brown, parce que c'est un ami, mais son opposition a un caractère que je n'ai pas compris.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Sir Geoffrey de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je sais combien mon ami M. Brown est sincère en cette matière de changement de nom et je conçois qu'il craigne un double emploi. Il l'a exposé fort clairement. J'espère cependant qu'après m'avoir entendu, il n'insistera pas. Je pense que si nous abordons le problème des

Sir Geoffrey de Freitas (continued)

of overlapping carefully we can avoid doing any harm.

As we know, the Council of Europe by its Statute is expressly forbidden from discussing national defence, and it does not do so. In fact, the Chairman of the Council of Europe Committee is Swiss, a citizen of a truly neutral country. On the other hand, we must face the fact that it will be very wasteful if this Assembly goes beyond its defence duties and attempts to cover the whole range that the new title suggests. It will be all right if we stick firmly to defence and let the Council of Europe stick to the non-military side.

This is the practical suggestion I should like to make, and I am sure it will work. If there is any demarcation problem, if, Mr. President, you or the President of the Assembly of the Council of Europe have brought to their attention problems of demarcation, I will be ready to meet you, Mr. President, together with the two Chairmen of the Committees to discuss the problem. We could meet in Paris or Strasbourg; I should not mind where it would be. Since we should be meeting in a spirit of friendly compromise, I would even be prepared to meet not in Paris or in Strasbourg but, in the true spirit of meeting half way, we could go to Bar-le-Duc.

The PRESIDENT (Translation). — I wish to thank Sir Geoffrey de Freitas for his remarks. I am perfectly prepared to meet him if there is anything to be done to improve the situation in this regard, and eliminate the danger of overlapping.

I call Mr. Kliensing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I feel there is a further question that needs to be cleared up during this debate — that of the demarcation line between the work of the Committee we are now discussing and the work of the Committee on Defence Questions and Armaments. Without a doubt we have here not merely a change of name, but also an extension of functions in the field of science and research. The third paragraph in the preamble states that European co-operation in civil and military technology must be one of the Assembly's main concerns. This is undoubtedly true. But this activity has for many years, to a large extent and at all events over a

wide field, been covered by the Defence Committee. The scientific and technical work also doubtless includes such things as research, development, a common policy and standardisation in the field of conventional armaments; your Defence Committee has already submitted a whole series of reports on this, and I recall having myself had the honour of presenting such reports in years gone by.

The question I want to ask now is this: is the Defence Committee to give up this work in future and hand it over to the new committee, or is it to be the common work of the two Committees? The second alternative could well be possible; it would only be a matter of working out ways of avoiding needless duplication.

This question provides us with a concrete opportunity to consider another problem — the extent to which the work of our committees can in fact be carried on independently of each other. In recent times there have been more and more cases where topics have been of concern to several committees; there have been, for example, subjects which have concerned both the General Affairs Committee and the Defence Committee. So I feel that this problem of co-operation between committees on the same subject ought to be thoroughly ventilated. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kempfler.

Mr. KEMPFLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I wish only to set three points straight.

First, I naturally have no desire to criticise in any way the work of the Committee on Science and Technology of the Consultative Assembly of the Council of Europe, nor to describe it as inadequate.

Second, I have not suggested that the new committee will deal with other questions, only that other aspects are predominant here. Marchese Lucifero d'Aprigliano and Sir Geoffrey de Freitas have treated these so fully that I need not trouble to do so.

Third, the matter of whether there is overlapping of effort with either the Consultative Assembly's Science Committee or other committees is largely a question of a personal under-

Sir Geoffrey de Freitas (suite)

doubles emplois avec précaution, nous pourrions éviter les dégâts.

On sait que le statut du Conseil de l'Europe interdit formellement à celui-ci d'examiner les questions de défense nationale. D'ailleurs, le président de la commission du Conseil de l'Europe est suisse, donc ressortissant d'un pays véritablement neutre. D'autre part, nous devons comprendre que notre assemblée aurait grand tort d'aller au-delà de son domaine de défense pour s'occuper de toute la série d'activités qu'implique son nouveau nom. Le mieux serait de nous en tenir fermement à la défense et de laisser au Conseil de l'Europe le soin des questions non militaires.

Voici donc la proposition concrète et, à mon sens, viable, que je voudrais présenter. S'il se pose un problème de partage des compétences qui soit porté à votre attention, M. le Président, ou à celle du Président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, je suis tout prêt à en discuter avec vous, M. le Président, et avec les présidents des deux commissions. Nous pourrions nous rencontrer soit à Paris soit à Strasbourg, peu m'importe. D'ailleurs, puisque nous nous réunirions dans un esprit d'amical compromis, je serais même prêt à me rendre non pas à Paris ou à Strasbourg, mais vraiment à mi-chemin, c'est-à-dire à Bar-le-Duc.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie Sir Geoffrey de Freitas de son intervention. Je suis parfaitement disposé à le rencontrer si quelque chose peut être fait pour améliorer la situation à cet égard et éviter tout chevauchement.

La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je crois que, dans ce débat, un autre point est à régler, celui de la délimitation entre l'activité de la commission que l'on propose de créer et celle de la Commission des Questions de Défense. Il est hors de doute qu'il s'agit en l'occurrence non seulement d'un changement de nom, mais aussi d'une extension des pouvoirs sur le terrain de la science et de la recherche. Aux termes du troisième des considérants, la coopération européenne dans le domaine des techniques civiles et militaires doit constituer l'une des préoccupations majeures de l'Assemblée. Cela est certainement vrai. Mais depuis de longues années déjà, cette activité est

exercée en grande partie, et dans un champ très étendu en tout cas, par la Commission des Questions de Défense. Les questions scientifiques et techniques englobent sans aucun doute les problèmes de la recherche, de la mise au point, de la position commune à adopter et de la normalisation en matière d'armes classiques. A la Commission des Questions de Défense, ces problèmes ont d'ores et déjà donné lieu à toute une série de rapports. J'ai eu moi-même plusieurs fois l'honneur, au cours des années passées, d'en présenter certains à l'Assemblée

Or, la question que je voudrais poser est celle-ci: la Commission des Questions de Défense doit-elle à l'avenir renoncer à cette activité en faveur de la nouvelle commission, ou faut-il laisser aux deux commissions la faculté de s'y atteler en commun? La seconde solution serait possible; il suffirait de trouver le moyen d'éviter les doubles emplois.

Ceci nous fournit d'ailleurs l'occasion d'examiner dans quelle mesure nos diverses commissions peuvent encore travailler séparément. Ces temps derniers, les cas se sont multipliés où les sujets à traiter intéressaient plusieurs commissions. Il s'agissait par exemple de problèmes relevant aussi bien de la Commission des Affaires Générales que de la Commission des Questions de Défense. Je pense donc qu'il y aurait lieu de revoir à fond ce problème de la collaboration de plusieurs commissions pour l'étude d'un même sujet. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kempfler.

M. KEMPFLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je me bornerai à une triple mise au point.

Premièrement, je n'ai naturellement pas voulu critiquer ou qualifier d'insuffisants les travaux de la Commission de la Science et de la Technologie de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Deuxièmement, je n'ai pas soutenu que la nouvelle commission traiterai d'autres problèmes, mais uniquement que d'autres aspects l'emportent ici. Ces aspects, le Marchese Lucifero d'Aprigliano et Sir Geoffrey de Freitas vous les ont déjà exposés d'une manière assez complète pour que je n'aie pas à y revenir.

Troisièmement, les doubles emplois possibles avec les travaux de la commission de l'Assemblée consultative ou de certaines autres commissions comme, par exemple, la Commission des Questions

Mr. Kempfler (continued)

standing both between the President of the Consultative Assembly and the President of this Assembly, and between the Chairmen of the individual Committees.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, it is my task to sum up.

Mr. Brown is rather disturbed by the change in the title of this Committee. We suggested this change.

As you know, we set up this Committee after eight years' effort and the need for it was evident from the number of reports which we presented under the aegis of the Committee on Defence Questions and Armaments. After starting on space questions, we realised that work in this field went far beyond the competence of the Defence Committee because certain aspects touched on the civil sector, and the civil and military activities were so interwoven that we could not expect that Committee alone to unravel the problems.

At a later stage, we realised that the study of space questions could in no circumstances be separated from scientific work in general. It was then that we asked — and Mr. Lucifero enlarged on this — to change the title of this Committee and so extend its competence.

I will mention only one example.

Today's agenda includes the presentation of Mr. Kershaw's report on collaboration in the aircraft industry. This question does not involve space activities but implies both civil and military collaboration between countries which are inevitably members of Western European Union.

And in addition to civil and military collaboration, certain aspects of military research and discoveries are used in the construction of civil aircraft. Everyone is aware, for instance, that the Concord is wholly based on observations and studies carried out in connection with the Mirage IV. This is a perfectly clear example.

Mr. Brown was disturbed about the possibility of our Committee overlapping the competence of the recently created Scientific Committee of the Council of Europe.

We were alive to this problem and, with Mr. Reverdin, have already made contacts and begun to draw up a plan designed to prevent overlapping and questions needlessly being dealt with in detail by the two Committees.

Mr. Kliesing has asked where the competence of the Defence Committee stops and where that of the Scientific Committee begins. I am aware that here, too, there is overlapping since, in the early stages, we were working under the aegis of the Defence Committee and we separated only after much discussion since in fact we had to determine whether we were not wrong to separate.

The fact is that the competence of the Defence Committee frequently overlaps with that of the General Affairs Committee. What then happens? The Chairmen or the Rapporteurs come to an agreement or one Committee is asked to examine another's report so that there is no digression.

In this way, all the problems are settled.

I am somewhat disturbed to find that, now that it has been created after eight years' gestation, the Committee is being opposed by its own Vice-Chairman. We have worked for eight years; some people were sufficiently interested in the Committee to seek key positions in it and once they have obtained these positions, they start to oppose the Committee. This is surprising to say the least. Perhaps Mr. Brown intends to carry his convictions further and resign. I do not know; but I confess I am somewhat bewildered by his statement.

The PRESIDENT (Translation). — Does Mr. Brown maintain his position or is he satisfied with the explanations he has received?

Mr. BROWN (*United Kingdom*). — What I have heard I have found very unsatisfactory. May I draw attention briefly to the dates in this matter? Document 396, which, it was alleged in the answer to me, commenced the exercise, is dated 15th December. It will be seen that the Presidential Committee considered the whole matter and made its decision on 13th December so there was no relationship between the signatories and the meeting of the Presidential Committee.

M. Kempfler (suite)

de Défense, peuvent être en grande partie évités par des contacts personnels, tant entre le Président de l'Assemblée consultative et le Président de notre assemblée qu'entre les présidents des diverses commissions.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, il m'appartient de conclure.

M. Brown est un peu ému par le changement de dénomination de cette commission. Ce changement, nous l'avons proposé.

Vous savez que nous avons créé cette commission après huit ans d'efforts et que sa nécessité a été rendue évidente par un certain nombre de rapports que nous avons présentés sous l'égide de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous nous sommes aperçus, après avoir traité de questions spatiales, que les activités dans ce domaine débordaient de beaucoup les compétences de la Commission de défense parce que certaines étaient d'ordre civil et qu'il y avait, entre les activités civiles et militaires, des imbrications telles que nous ne pouvions laisser à cette seule commission le travail de débroussailler les problèmes.

Ensuite, nous nous sommes rendu compte que l'étude des questions spatiales ne pouvait, en aucun cas, être séparée de l'étude scientifique en général. C'est à ce moment-là que nous avons demandé — M. Lucifero en a fait la démonstration — le changement d'appellation de cette commission pour étendre ses compétences.

Je ne vous en citerai qu'un exemple.

Nous avons aujourd'hui, à l'ordre du jour, la présentation du rapport de M. Kershaw sur la collaboration en matière aéronautique. Cette question ne touche pas aux activités spatiales, mais elle implique des collaborations, aussi bien militaires que civiles, entre des pays qui ne peuvent qu'être membres de l'U.E.O.

Non seulement cette collaboration est militaire et civile, mais il se trouve que certaines découvertes et études militaires servent à la construction d'appareils civils. Chacun sait, par exemple, que le Concorde a été conçu entièrement à partir des observations et de l'étude du Mirage IV. Voilà un exemple absolument évident.

M. Brown s'est ému du chevauchement des compétences de la Commission scientifique du Conseil de l'Europe, dont la création est toute récente, et de notre propre commission.

Ce problème ne nous a pas échappé et déjà, avec M. Reverdin, nous avons pris des contacts et commencé à établir un plan qui nous permettra de ne jamais laisser des questions se chevaucher et être traitées au fond inutilement par les deux commissions.

M. Kliesing demande où s'arrête la compétence de la Commission de défense et où commence celle de la Commission scientifique. Je sais qu'il y a, là aussi, des chevauchements puisque, au début, nous travaillions sous l'égide de la Commission de défense et que nous nous en sommes séparés après des discussions assez poussées parce que, précisément, nous nous demandions si nous ne commettions pas une faute en nous séparant.

Il se trouve que la Commission de défense a souvent des chevauchements de compétences avec la Commission des Affaires Générales. Que se passe-t-il ? Les présidents ou les rapporteurs se mettent d'accord, ou bien l'on demande l'examen du rapport d'une commission par l'autre, de façon à ne pas présenter un travail discursif.

Tous les problèmes sont ainsi résolus.

Je suis un peu ému de voir qu'après sa création, dont la gestation a duré huit ans, la commission est combattue par son propre vice-président. Nous avons travaillé huit ans ; des gens se sont intéressés à cette commission au point de demander à y tenir des rôles prépondérants et, dès le moment où ceux-ci leur sont confiés, ils la combattent. C'est pour le moins surprenant ! M. Brown a peut-être l'intention de pousser assez loin ses convictions et de démissionner de la commission. Je l'ignore ; mais je suis, je vous l'avoue, un peu dérouté par son exposé.

M. le PRÉSIDENT. — M. Brown insiste-t-il sur sa demande, ou les explications qui lui ont été données l'ont-elles satisfait ?

M. BROWN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis très loin d'être satisfait de ce que je viens d'entendre. Permettez-moi de rappeler rapidement deux dates. Le Document 396, qui aurait, d'après la réponse qui m'a été donnée, ouvert la procédure, est daté du 15 décembre. Or le Comité des présidents a examiné l'ensemble de la question et pris sa décision le 13 décembre ; il n'y a donc aucun lien entre les signataires du document et la réunion du Comité des présidents.

Mr. Brown (continued)

Having regard to what my colleague has said and the fact that it would now appear that the Assembly is prepared to accept that, providing the activities of this Committee are located on the defence aspect, and leaving the broader aspects for the Council of Europe, I will be quite satisfied to withdraw my objections.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

The Committee submits to the Assembly the draft Resolution contained in Document 405.

I would remind you that the majority required for amendments to the Charter is an absolute majority of the Representatives to the Assembly (Rule 35 (a) of the Rules of Procedure) and for amendments to the Rules of Procedure an absolute majority of the votes cast.

In accordance with Rule 34 of the Rules of Procedure, we shall now vote on the draft Resolution by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The draft Resolution is adopted unanimously, with three abstentions¹.

11. European collaboration in the aircraft industry

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions; Address by Mr. Stonehouse, Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 404)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on European collaboration in the aircraft industry and the vote on the draft Recommendation, Document 404.

I call Colonel Bourgoïn, Chairman of the Committee.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, it is most unfortunate that this

Committee under its new designation should today be submitting a report in the absence of its Rapporteur and it is disconcerting for me to have to present the report myself without preparation.

Mr. Kershaw is one of the keenest and most hard-working of our members and something very serious must have prevented him from being here to present his report.

The question of collaboration in the aircraft industry came before the Committee about a year ago and Lord Jellicoe was to have been Rapporteur.

We believed that there was an urgent need for Europe to collaborate in the building of aircraft.

There are two leading aircraft constructors in the world: the USSR and the United States of America. Only one of them, however, makes a business of aircraft production, namely the United States.

Then there are smaller concerns which stretch their means to the limit in extremely costly research and which, in most cases, although turning out top-quality machines, fail to cover their costs or at any rate do not manage to sell their machines at prices competitive with those of the main producers.

When an aircraft is built in the United States, the planned orders from American companies are already enough to cover research costs since, as a general rule, the future users have been asked to state their requirements before a project is launched.

When the Americans build a transport or even a military aircraft, the cost is already amortised and the planes sold abroad represent additional profit.

What do we do in Europe? We build aircraft, we study them and then we look for buyers. The latter are generally too few in number in our countries to be able to cover research costs. We need really outstanding successes such as the Caravelle to ensure that research costs are covered over a period of ten years or so.

1. See page 18.

M. Brown (suite)

Compte tenu de ce que vient de dire mon collègue et du fait que l'Assemblée semble maintenant d'accord sur le changement, je suis pleinement disposé, sous réserve que les activités de la commission en question soient centrées sur les problèmes de défense et qu'on laisse au Conseil de l'Europe le soin des questions plus larges, à retirer mes objections.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

La commission soumet à l'Assemblée le projet de résolution contenu dans le Document 405.

Je rappelle que la majorité requise pour l'amendement à la Charte est la majorité absolue des Représentants à l'Assemblée (article 35 (a) du Règlement) et, pour l'amendement au Règlement, la majorité absolue des suffrages exprimés.

Je mets donc ce projet de résolution aux voix, par assis et levé, conformément à l'article 34 du Règlement.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

*Le projet de résolution est adopté à l'unanimité, moins trois abstentions*¹.

11. La collaboration européenne en matière aéronautique

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale ; Discours de M. Stonehouse, Secrétaire d'Etat britannique à la technologie ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 404)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur la collaboration européenne en matière aéronautique et le vote sur le projet de recommandation, Document 404.

La parole est au colonel Bourgoïn, président de la commission.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, je suis absolument désolé que cette commission,

sous sa nouvelle dénomination, présente aujourd'hui un rapport en l'absence de son rapporteur et je suis confus d'avoir à le faire moi-même sans avoir préparé quoi que ce soit.

M. Kershaw est un de nos membres les plus travailleurs et les plus assidus et il est probable qu'il a dû avoir un empêchement grave puisqu'il n'a pu être présent pour présenter son rapport.

Le rapport sur la collaboration en matière aéronautique a été soumis à la commission il y a environ un an et c'est Lord Jellicoe qui en avait été chargé.

Nous avons pensé que l'Europe avait absolument besoin de collaborer en matière de construction aéronautique.

Il y a au monde deux grands fabricants d'avions : l'U.R.S.S. et les Etats-Unis d'Amérique. Or, un seul de ces fabricants commercialise l'affaire, ce sont les Etats-Unis.

Puis, l'on trouve des fabricants d'avions de moins grande envergure qui s'essoufflent dans des recherches extrêmement dispendieuses et qui n'arrivent pas, dans la plupart des cas, bien que fournissant des appareils de toute première qualité, à couvrir leurs frais ou tout au moins à mettre ces appareils à des prix concurrentiels avec ceux des grands producteurs.

Lorsque les Etats-Unis fabriquent un avion, les commandes qu'ils ont prévues de la part des compagnies américaines sont déjà suffisantes pour payer les recherches de cet avion, parce que généralement, avant de mettre le projet à l'étude, l'on a demandé aux divers utilisateurs quels étaient leurs désirs.

Lorsque les Américains construisent un avion de transport ou même un avion de guerre, cet avion est donc déjà amorti et la production qu'ils vendent à l'étranger constitue un surcroît de bénéfice.

Dans les pays européens, que faisons-nous ? Nous fabriquons des avions, nous les étudions et ensuite nous attendons la clientèle. Celle-ci, nous la trouvons dans nos pays qui sont généralement beaucoup trop restreints pour pouvoir payer les frais d'études. Il faut des réussites absolument extraordinaires, comme la Caravelle, par exemple, pour que les frais d'études, après une dizaine d'années, arrivent à être couverts.

1. Voir page 18.

Mr. Bourgoïn (continued)

We therefore have the most adverse working conditions; and since we cannot give up aircraft manufacture without reducing a sizeable proportion of our population to unemployment and without halting activities which are essential for our scientific development, we in the Committee felt that a study should be made of this problem.

You now have before you, not the initial outline, but merely the first part of this study. The Committee decided that the report on collaboration in the aircraft industry would be a continuing report over several years and that after the initial sorting out, which Mr. Kershaw has dealt with on behalf of Lord Jellicoe, we would go on to the next stage, namely long-term estimates regarding aircraft production.

Mr. Kershaw, who has replaced Lord Jellicoe and whom I myself am replacing at short notice today, considered that in the initial stage it would be advisable to examine the projects now in hand.

He has therefore presented three military projects which are the result of collaboration between Britain and France and two civil projects in which the same two countries are co-operating with a possible contribution from Germany.

The conclusions which he submits are extremely simple. He invites the Council to urge member governments:

1. To acknowledge the importance of the aircraft industries of the member countries for the future not only of national but also of European aeronautics research, development and production, and to act accordingly;
2. To seek immediate agreement on the construction of the European airbus and variable-geometry aircraft;
3. To hold as soon as possible the symposium, which was proposed for 1966, of representatives of governments, aircraft industries and airlines.

For a long time past it had been intended that representatives of airlines would meet in order

to explain the characteristics of the aircraft they needed. Subsequently, the manufacturers would meet with users in order to agree on a break-down of work and decide on the definition of a European aircraft.

By adopting this approach, the orders passed in Europe will bring down the cost per aircraft. Prices will then be competitive at international level too since we will be building good machines at reasonable cost.

In the light of this statement — inadequate perhaps because, as I have said, I have had to make it at short notice — I urge you to endorse these recommendations which can but be for the benefit of all our countries. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you Mr. Bourgoïn. Mr. Kershaw will have an opportunity to speak a little later.

I now have much pleasure in welcoming to our Assembly Mr. Stonehouse in his ministerial capacity, whom we all knew as a very active member of this Assembly and who extended a warm welcome to our Space Committee some time ago in London. He has most kindly agreed to speak on this problem.

I would also like to welcome Mr. Bettencourt who we are very happy to see with us.

I call Mr. Stonehouse.

Mr. STONEHOUSE (*Minister of State at the Ministry of Technology of the United Kingdom*). — It is a great honour for me to participate in this debate and to comment on the interesting report submitted by Mr. Kershaw. It is a very great pleasure indeed for me to return to this Assembly, of which I was a member until three years ago.

In your remarks this morning, Mr. President, you spoke of the need to establish a technological community in Europe. It is against that background that we consider this particular subject of collaboration in the aircraft field; it is also against the background of the increasing technological gap between Europe and the United States of America, a gap which Europe — if it combines and if it collaborates — can help to bridge.

M. Bourgoïn (suite)

Ceci nous met dans des conditions de travail absolument défavorables. Et, comme il nous est impossible d'abandonner la construction aéronautique sous peine de réduire au chômage une partie importante de notre population et d'arrêter des activités qui sont nécessaires pour notre développement scientifique, nous avons pensé, à la commission, qu'il serait bon d'entreprendre une étude sur ce problème.

De cette étude, vous avez maintenant, je ne dirai pas la première ébauche, mais simplement la première partie. Nous avons décidé, en effet, à la commission, que ce rapport sur la collaboration en matière aéronautique serait un rapport permanent pendant plusieurs années et qu'après la période de débroussaillage, que M. Kershaw nous présente au nom de Lord Jellicoe, nous passerions au stade suivant, c'est-à-dire aux prévisions en matière de construction pour un avenir beaucoup plus lointain.

M. Kershaw, qui remplace Lord Jellicoe et que je remplace aujourd'hui moi-même au pied levé, a pensé que, pour cette première étape, il serait bon d'étudier les projets actuellement en voie de réalisation.

Ainsi, il a présenté trois projets militaires qui se réalisent en collaboration entre la Grande-Bretagne et la France et deux projets civils qui se réalisent également en collaboration entre ces deux mêmes pays, avec peut-être un appoint allemand.

Les conclusions qu'il nous proposent sont extrêmement simples. Il invite le Conseil à prier instamment les gouvernements membres :

1. De reconnaître l'importance des industries aéronautiques des pays membres pour l'avenir de la recherche, de la mise au point et de la production à l'échelon national aussi bien qu'européen, et d'agir en conséquence ;
2. De s'attacher à la conclusion immédiate d'un accord sur la construction de l'aérobis européen et de l'avion à géométrie variable ;
3. De tenir aussitôt que possible le symposium réunissant les représentants des gouvernements, des industries aéronautiques et des compagnies de navigation aérienne, qu'il a été proposé de réunir en 1966.

En effet, depuis longtemps, il avait été prévu que les représentants des compagnies aériennes

se réuniraient pour donner les caractéristiques des avions qui leur seraient nécessaires. Ensuite, les compagnies de construction tiendraient une réunion avec les utilisateurs pour répartir la construction et mettre au point la définition d'un avion européen.

En procédant de cette façon, nous arriverons, par le simple jeu des commandes européennes, à produire des avions beaucoup moins coûteux. Nous aussi, à ce moment-là, nous serons compétitifs sur le plan international parce que nous fabriquerons de bons avions et que nous pourrons le faire à des prix accessibles.

Je vous recommande donc, Messieurs, à la faveur de cet exposé, peut-être insuffisant parce que, je vous l'ai expliqué, je le fais au pied levé, de bien vouloir voter ces recommandations qui ne pourront amener qu'un mieux-être pour tous nos pays. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je voudrais remercier M. Bourgoïn. D'ailleurs, M. Kershaw pourra prendre la parole un peu plus tard.

Je suis très heureux, dès maintenant, de souhaiter la bienvenue dans notre assemblée à M. Stonehouse que, d'ailleurs, nous avons tous connu dans cette même enceinte en tant que membre très actif, et qui a chaleureusement reçu notre Commission spatiale il y a quelque temps à Londres. Très aimablement, il est disposé à prendre la parole sur ce problème.

Je voudrais en même temps souhaiter également la bienvenue à M. Bettencourt, dont nous nous réjouissons de la présence parmi nous.

M. Stonehouse, vous avez la parole.

M. STONEHOUSE (*Secrétaire d'Etat britannique à la technologie*) (Traduction). — C'est un grand honneur pour moi que de prendre part à ce débat et de pouvoir donner mon avis sur l'intéressant rapport de M. Kershaw, et je suis certes très heureux de revenir à cette assemblée dont j'étais encore membre il y a trois ans.

Dans votre intervention de ce matin, M. le Président, vous avez parlé de la nécessité de créer une communauté technologique européenne. C'est dans ce cadre qu'il faut, à notre avis, considérer non seulement le sujet particulier d'une collaboration aéronautique, mais aussi l'écart technologique croissant qui se creuse entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique et que nos pays pourraient contribuer à combler en s'associant et en collaborant.

Mr. Stonehouse (continued)

We have the situation that there is now payment from Europe to the United States of ten times more in that direction, in return for royalties, than the United States pays to Europe. We have the situation that most of the advanced technologies face a danger of being dominated by the United States of America because of the huge market which the United States enjoys. Europe can meet that threat and that danger only if it combines and collaborates.

In the particular field of aircraft, Europe has an opportunity of collaborating, and collaborating successfully, to ensure that it has a future rôle in the development of advanced products. However, I was very glad that the Chairman, in introducing this report, referred to the need for collaboration with the users of the products being produced. There is little point indeed in producing goods of an advanced character unless there is a market established for them. There is little value in producing for the sake of prestige. Ideally, we should ensure the market and produce to meet its needs. So far as aircraft are concerned, there is no doubt that the market is a huge one and that it is expanding. Civil aviation is a booming industry. During the last decade the number of passengers carried by the world's airlines has trebled. During the next five years it will double again. European airlines are sharing in that tremendous growth and now account for one-fifth of the total world figure. In air freight also there has been a great expansion, with increases of an average of 18% a year between 1960 and 1965, increasing to 20% and 28% in 1964 and 1965 respectively. It is expected that freight traffic will increase by 20% a year during the next few years, thus doubling every four years. It would be a tragedy if Europe could not share in the development and production of the aircraft which will be required to meet these needs.

In the past Europe has had great success in the aircraft field and many of the most attractive aircraft such as the rear-engined jets, the Caravelle and the VC 10, were produced in Europe. On this side of the Atlantic we have some of the best designers and technicians. We also have the manufacturing capacity. The problem is not shortage of skill or shortage of capacity: the problem we face in Europe in building up a viable aircraft industry is basically the lack of a strong co-ordinated domestic market.

The American aircraft manufacturers can look to the American airlines to buy their products, thus producing a domestic market which helps to justify the enormous research and development cost involved in developing new aircraft. The national airlines of individual European countries can no longer by themselves provide a sufficient order book to justify the building of aircraft wholly to meet their needs. Yet in Europe we have, taken together, a large and growing market for civil aircraft. If we can use this market as a firm base the European aircraft industry can be made viable and successful. With a large European airline demand, production in Europe could be organised efficiently on mass production lines rather than the small batch numbers, which has all too often been the practice in the past. With efficient lines of production the European aircraft industry will then have the opportunity of capturing markets outside Europe and even in the United States itself against the strong competition of the United States firms.

It is therefore essential for a new project in Europe for a civil airliner to have the support of as many of the European airlines as possible, and in particular the commitment of the national airlines of the countries sharing in the research and development of the project.

The European airbus is the first project where there is a real possibility of meeting the needs of European airlines, selling on the world market and also, and perhaps this is most important, producing a return sufficient to cover the research and development costs. This would be the beginning of a new era in technological relationships within Europe.

The advantages of the airbus project are as follows. It is a new concept of aircraft, short-haul, with very large capacity, which has not yet been developed in the United States, so that there is no existing competitor, although it is quite certain that an American producer will soon begin designing an aircraft to meet this need. It is an aircraft which can be developed without breaking new technological barriers, and therefore its research and development costs can be contained within a reasonable figure. Further, there is a definite world airlines demand for 1972-73 onwards of up to 1,000 aircraft of this type. Over a quarter of these aircraft will be required within Europe.

M. Stonehouse (suite)

A l'heure actuelle, l'Europe paie aux Etats-Unis, à titre de redevance, des sommes dix fois supérieures à celles que les Etats-Unis versent à l'Europe. Dans la plupart des techniques de pointe, les Etats-Unis risquent de l'emporter grâce à l'immensité de leur marché. Les nations européennes ne peuvent faire face à ce risque et à ce danger que si elles s'associent et collaborent.

Dans le domaine particulier de l'aéronautique, les pays européens pourraient, en coopérant avec succès, contribuer dans l'avenir à la mise au point de produits nouveaux. D'autre part, j'ai été très heureux qu'en présentant ce rapport, le président ait fait allusion à la nécessité de coopérer avec les utilisateurs des produits en question. En vérité, on ne voit guère l'utilité de fabriquer des produits nouveaux s'il n'existe pas de marché pour eux. Il n'y a pas grand intérêt à produire pour le prestige. En théorie, il faudrait s'assurer un marché et produire selon ses besoins. En matière d'aéronautique, il ne fait aucun doute que le marché est non seulement immense mais qu'il s'élargit. L'aviation civile est une industrie en pleine expansion. Ces dix dernières années, le nombre de passagers transportés par les compagnies aériennes mondiales a triplé. Dans cinq ans, il aura encore doublé. Les compagnies européennes participent à cet énorme développement et leur trafic atteint maintenant un cinquième du trafic mondial. Le fret aérien connaît également une expansion notable qui est passée de 18 % en moyenne par an entre 1960 et 1965 à 20 et 28 % en 1964 et 1965 respectivement. On s'attend à ce que le fret aérien augmente de 20 % par an au cours des prochaines années et qu'il double donc tous les quatre ans. Il serait tragique que l'Europe ne participe pas à la mise au point et à la fabrication d'appareils capables de répondre à ces besoins.

Jusqu'à présent, l'Europe a connu de grands succès en aéronautique, puisque nombre des avions les plus intéressants, comme les appareils à réacteurs placés à l'arrière — Caravelle et VC 10 — ont été réalisés en Europe. De ce côté-ci de l'Atlantique, on trouve quelques-uns des meilleurs concepteurs et techniciens, ainsi qu'une bonne capacité de production. Nous ne manquons, par conséquent, ni de spécialistes ni de capacité : le problème essentiel auquel se heurte la création d'une industrie aéronautique viable en Europe est l'absence d'un marché intérieur solide et coordonné.

Comme les constructeurs américains peuvent compter que les compagnies aériennes américaines achèteront leur production, ils disposent d'un grand marché intérieur qui leur permet de justifier les énormes frais d'études et de recherche qu'implique la mise au point de nouveaux appareils. Le carnet de commandes des compagnies nationales des pays européens ne suffit plus à justifier la construction d'appareils destinés à leur seul usage. Pourtant l'Europe, dans son ensemble, représente un marché vaste et croissant pour l'aéronautique civile. Si elle pouvait s'appuyer fermement sur ce marché, l'aéronautique européenne pourrait devenir viable et rentable. Si la demande des lignes européennes était suffisante, on pourrait fabriquer les avions européens en grande série et non plus par petits lots, comme on l'a trop souvent fait jusqu'ici. Si l'industrie aéronautique européenne disposait de chaînes de fabrication efficaces, elle pourrait s'assurer des marchés hors d'Europe, voire aux Etats-Unis, et lutter contre la forte concurrence des constructeurs américains.

Il importe donc que le projet européen d'un avion de ligne civil soit soutenu par autant de compagnies aériennes que possible et qu'en particulier celles des pays qui participent à l'étude et à la mise au point de cet appareil s'engagent à l'utiliser.

L'aérobuse est le premier projet européen qui soit vraiment susceptible de répondre aux besoins des compagnies européennes, de se vendre sur le marché mondial et aussi — ce qui importe peut-être le plus — de rapporter suffisamment pour compenser les frais d'étude et de mise au point. Sa réalisation marquerait le début d'une ère nouvelle dans les relations technologiques en Europe.

L'aérobuse présente les avantages suivants. C'est un appareil de conception nouvelle, capable de transporter de très grosses charges sur de petites distances. Ce type n'existe pas encore aux Etats-Unis et n'y a donc pas de concurrent pour l'instant, encore qu'il ne fasse aucun doute qu'un constructeur américain mettra bientôt à l'étude un appareil du même genre. Comme la mise au point de cet appareil ne nécessite pas de découvertes techniques sensationnelles, les frais d'étude et de mise au point pourront être maintenus dans des limites raisonnables. En outre, la demande des compagnies aériennes mondiales pour 1972-1973 et au-delà atteindrait un millier d'appareils de ce type, dont plus du quart serait destiné à l'Europe elle-même.

Mr. Stonehouse (continued)

The European airbus project allows for co-operation between three countries in the research and development of this new aircraft, and a commitment by the three national airlines to buy these aircraft will give the European producers as strong a position as an American producer with a strong domestic market in the United States. In my view it is essential that the European airbus, if it is to be a truly European aircraft, should have a European aero-engine to power it. There is no doubt that within Europe we have the capacity to build aero-engines as advanced, if not more advanced, and as efficient, if not more efficient, and as reliable, if not more reliable, than those produced in the United States of America. It would be ludicrous for Europe to build aircraft with a European airframe only when it has the opportunity of producing a truly European aircraft.

I am very glad that the Chairman of the last Ministerial talks, which took place here in Paris last month, when the three Ministers met, is here today.

The Ministers at that discussion decided they would give instructions to the firms to produce a new study for the European airbus optimised around the Rolls-Royce engine RB 207. In July they will meet again to consider the results of the study. There is every indication that the airbus will be built with a European engine. This project demands very close collaboration between firms of the countries concerned. They are drawn together, the air freight firms and the aero-engine firms, particularly SNECMA in France and Rolls-Royce in Britain. This will help to produce efficiency for aircraft production in Europe. When we get to the production phase there may be opportunities for other countries to participate in the production of the airbus provided their own national airline is making a purchase.

There are, of course, difficulties in establishing a project of this character, but the prizes are so great for the future of European technology that it is right that we should make every endeavour to overcome them. European countries have become accustomed to buying American equipment and it is necessary to show the advantages to them as well as the advantages to Europe that they buy European aircraft when they are available. Without a European industry

the Americans could achieve a virtual monopoly in Western Europe which would not be a happy position for any of the airlines.

Individual companies within Europe in the aviation field have established links with American firms and there may seem to them to be an advantage in developing and expanding those links. They may, in the short run, guarantee employment and give the European firm an opportunity of sharing the value of the research conducted by the larger American concern. But eventually they would be dominated by the larger American concerns, and this must toll the death knell of European technology because it will be the larger partner in America which will generate the research effort. The European airbus project can, if we make it a success, be followed by other projects to meet the needs of European airlines in the decades ahead which will be booming ones for the civil aviation industry. With passenger traffic trebling every ten years and freight traffic doubling every four years, there is no reason why a European aircraft industry should not meet this booming demand for aircraft. Collaboration, however, must be efficient. If we pay too high a price for political ends we may price ourselves out of the market and be unable to meet competition from the United States. The airbus and the aircraft that follow it are projects which can earn a real return for Europe in terms of employment for our workers, design projects for our aeronautical designers and a financial return for our investors. With the success of these projects we can expect more functional co-operation between European firms. This growing together of European industry will help to prevent its further fragmentation which could lead only to its being drawn into the orbit of larger American firms. The domination of individual European firms by American industry could well lead to a technological colonialism preventing Europe from having its independent design and development capability for the advanced technologies. This danger can be prevented by Europe making a success of collaboration.

We have in the field of development of the Concord an example of Europe bringing together technological operators and being ahead of the United States of America. Although the first prototype aircraft is not yet flying the number of orders has reached 74. Many of these orders are from airlines in the United States, and intensive discussions are now going on between the airlines and the manufacturers to settle

M. Stonehouse (suite)

Trois pays doivent collaborer à la réalisation de l'aérobus européen, et si les trois compagnies aériennes nationales s'engageaient à l'acheter, les producteurs européens se trouveraient dans une position aussi forte que le constructeur américain qui s'appuie sur un marché intérieur américain solide. A mon sens, si l'on veut que l'aérobus soit véritablement européen, il est essentiel de l'équiper d'un moteur européen. Nous avons indubitablement, en Europe, les moyens de construire des moteurs aussi modernes, aussi efficaces, aussi sûrs, sinon plus, que ceux qu'on fabrique aux Etats-Unis. Il serait grotesque que l'Europe construise un appareil dont la cellule seulement serait européenne alors qu'elle a la possibilité de fabriquer un avion entièrement européen.

Je suis très heureux que celui qui assumait la présidence lors des derniers pourparlers qui se sont déroulés à Paris le mois dernier entre les trois ministres soit présent parmi nous aujourd'hui.

Au cours de cette discussion, les ministres ont décidé qu'ils demanderaient aux entreprises d'étudier une version améliorée de l'aérobus européen avec moteur Rolls-Royce RB 207. Ils se réuniront à nouveau en juillet pour examiner les résultats de cette étude et il semble bien que le moteur sera européen. Le projet exige une très étroite collaboration entre les industries des pays intéressés. Les sociétés de transport aérien et les fabricants de moteurs d'avions, notamment la SNECMA en France et Rolls-Royce en Grande-Bretagne, ont partie liée, ce qui ne peut que favoriser l'efficacité de la production aéronautique en Europe. Lorsqu'on en sera au stade de la fabrication, d'autres pays auront peut-être l'occasion d'y participer à condition que leurs compagnies nationales respectives commandent des appareils.

Il est évidemment délicat d'élaborer un projet de ce genre, mais les avantages que la technologie européenne en retirera sont si grands qu'il convient de tout mettre en oeuvre pour surmonter les difficultés. Comme les pays européens se sont habitués à acheter du matériel américain, il faut leur montrer combien il serait avantageux, pour eux et pour l'Europe, d'acquérir les appareils européens lorsqu'ils seront sortis. En l'absence d'une industrie européenne, les Américains pourraient

se tailler, en Europe occidentale, un quasi-monopole qui mettrait les compagnies aériennes dans une position peu confortable.

Certes, diverses entreprises aéronautiques européennes ont noué, avec des sociétés américaines, des relations qu'il peut leur sembler avantageux d'intensifier et d'étendre. Cela peut en effet leur permettre, à court terme, de garantir l'emploi à leur personnel et de profiter des recherches entreprises par les grandes firmes américaines. Mais elles finiraient par être dominées par celles-ci, ce qui sonnerait le glas de la technologie européenne puisque l'associé américain resterait seul maître de l'effort de recherche. Le projet d'aérobus européen peut, si nous le menons à bien, être suivi d'autres projets pour répondre aux besoins des compagnies aériennes européennes dans les décennies à venir qui seront particulièrement favorables à l'aéronautique civile. Si le trafic passagers triple en dix ans et que le trafic marchandises double en quatre, rien ne saurait empêcher une industrie aéronautique européenne de satisfaire l'énorme demande d'appareils qui en résultera. Mais la collaboration doit être efficace. Si nous gonflons nos prix pour des raisons politiques, nous nous exclurons du marché et serons incapables de soutenir la concurrence des Etats-Unis. L'aérobus et les appareils qui lui succéderont sont des projets dont l'Europe tirera un réel profit, sous forme d'emplois pour ses ouvriers, de travail pour ses ingénieurs de l'aéronautique et de bénéfices pour ses bailleurs de fonds. Le succès de ces projets devrait permettre une coopération plus fonctionnelle entre industries européennes. Cette fusion progressive des industries européennes contribuera à freiner une fragmentation qui ne peut que les entraîner dans l'orbite de sociétés américaines plus puissantes. Une domination par l'industrie américaine de sociétés européennes isolées risquerait fort d'engendrer un colonialisme technique qui interdirait à l'Europe de disposer d'une capacité de conception et de mise au point indépendante dans les techniques de pointe. L'Europe peut toutefois échapper à ce danger si la collaboration devient une réalité.

La mise au point du Concorde fournit la preuve que, lorsqu'elle rassemble ses techniciens, l'Europe arrive à dépasser les Etats-Unis d'Amérique. Bien que le prototype n'ait pas encore volé, 74 appareils sont déjà commandés, dont beaucoup par des lignes américaines. Des discussions approfondies se déroulent déjà entre ces lignes et les fabricants au sujet des détails du poste de pilotage, de l'aménagement intérieur et du montage

Mr. Stonehouse (continued)

details of flight decks, cabin layouts and equipment fits. Development of Concord is proceeding well and I think the whole of Europe will be pleased when next year Concord makes its first flight.

Concord and the airbus are only the beginnings of what can be very successful collaboration in the building of civil planes provided the European airlines will commit themselves to buy European-produced aircraft. We can have in Europe as successful an aircraft industry, not only in technical terms but also in financial terms, as any aircraft producer in the United States of America.

What we are saying about civil airlines applies also to military aircraft. We have in this respect four main needs. We have first to meet the demands of the air forces, which is a difficult task, anticipating their needs from 1974-75 onwards for a period of 10 to 15 years. Secondly, by developing military aircraft in Europe we can help to save the very expensive costs in terms of foreign exchange which are required if we buy these aircraft from an American producer. Thirdly, we can provide work for European industry by securing that the procurement of military aircraft takes place within Europe. Fourthly, we can maintain an independent capability by producing advanced aircraft in Europe. This is extremely important to our future in the advanced technologies and also it has very important defence implications.

Individual countries by themselves cannot afford the crippling amounts in their budgets of the huge research and development costs involved in advanced military aircraft demanded by the air forces today and, as the Chairman of the Committee said in his introductory remarks, it is a fact that the individual demands of European countries are less than one-tenth of the demand of the United States Air Force. In the United States it is possible to divide the research and development costs of new military aircraft by 1,000, whereas in Europe an individual country divides it by 100, with the result that the unit cost of research and development is some ten times higher for the European country than is the case in the United States of America.

This handicap can be avoided if the European air forces will merge their requirements and specifications and come up with a joint demand

for the aircraft they require. We have the position, as the Chairman has said, that there is collaboration in certain fields. I should like to mention two examples, first the Jaguar which France and Britain are developing successfully, a strike trainer aircraft which is being produced at reasonable cost and which should produce the aircraft which will meet the needs of other countries as well as France and Britain. We hope the Germans will be able to adopt this aircraft. Development has proceeded too far to allow them to participate in the actual research and development programme of this aircraft, but arrangements can be made for them to participate in its production if they should choose to use it in their air force.

The same applies to the AFVG, the swing-wing aircraft. Here is an opportunity for Europe to produce from its own resources an F-104 replacement. The arrangements for this aircraft have been complicated because of the different specifications put forward by the air forces of France and Britain, but it has been possible during a series of discussions to reach a position where it appears likely that the specifications can be married together and an aircraft produced to meet the needs both of France and Britain. I very much hope it will be possible for other European countries to consider purchasing this aircraft which is an example of European collaboration, rather than to depend on buying aircraft from outside Europe.

To sum up, we have within Europe the skill of aeronautical engineers at our disposal. We have within Europe the manufacturing capacity to build aircraft of an advanced character. We have also the needs of European airlines and of the European air forces. What we also need, and what I believe is developing partly as a result of the political will being established through this Assembly and elsewhere, is the determination on the part of those who control the destinies of European airlines and air forces, the political will to buy European aircraft to ensure an environment in which European aeronautical technology can succeed. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you very much, Mr. Stonehouse.

The debate on the Committee's report on European collaboration in the aircraft industry is open.

I call Mr. Richter.

M. Stonehouse (suite)

des équipements. La mise au point du Concorde se déroule harmonieusement et je crois que l'Europe entière se réjouira lorsque cet appareil accomplira son premier vol l'an prochain.

Le Concorde et l'aérobuse ne font que marquer le début d'une collaboration qui pourrait être très fructueuse pour l'aéronautique civile, à condition que les lignes européennes s'engagent à acheter des appareils européens. Nous pourrions avoir, en Europe, une industrie aéronautique aussi florissante, du double point de vue technique et financier, que n'importe quel constructeur d'avions des États-Unis.

Ce que nous venons de dire à propos de l'aviation civile s'applique aussi à l'aviation militaire. Dans ce domaine, nous avons quatre besoins principaux. Il nous faut tout d'abord satisfaire aux exigences de l'armée de l'air, ce qui est difficile, et en prévoir les besoins sur dix à quinze ans à compter de 1974-75. Deuxièmement, nous pouvons, en réalisant des appareils militaires en Europe, dépenser bien moins de devises qu'en achetant ces appareils à un constructeur américain. Troisièmement, nous pouvons procurer du travail à l'industrie européenne en veillant à ce que les achats d'appareils militaires se fassent en Europe. Quatrièmement, nous pouvons, en fabriquant des appareils ultra-modernes, maintenir à l'Europe une capacité de production indépendante, ce qui conditionne l'avenir de nos techniques de pointe et ne peut qu'avoir des incidences très notables sur notre défense.

Aucun pays ne peut se permettre de grever son budget des énormes crédits d'étude et de mise au point qu'exige la construction des appareils militaires modernes dont l'armée de l'air a besoin aujourd'hui. Comme le président de la commission l'a dit dans son introduction, la demande de tel ou tel pays européen est inférieure au dixième de celle de l'armée de l'air des États-Unis. Aux États-Unis, on peut diviser par mille les frais d'étude d'un nouvel appareil militaire alors que dans un pays européen on ne les divise que par cent, ce qui revient à dire que le coût unitaire de recherche et de mise au point est environ dix fois plus élevé pour le pays européen que pour les États-Unis d'Amérique.

Ce handicap pourrait être évité si les armées de l'air européennes associaient leurs exigences et leurs normes pour définir en commun l'avion

dont elles ont besoin. Comme l'a souligné le président, il existe à l'heure actuelle une collaboration dans certains domaines. Je citerai deux exemples : tout d'abord le Jaguar, avion d'attaque et d'entraînement que la France et la Grande-Bretagne mettent au point avec succès, dont le prix de revient est raisonnable et à partir duquel on pourrait réaliser un appareil répondant aux besoins d'autres pays. Nous espérons notamment que les Allemands pourront l'adopter. Les études sont maintenant trop avancées pour qu'il leur soit possible de participer effectivement au programme d'étude et de mise au point de l'appareil, mais s'ils décidaient d'en doter leurs forces aériennes, ils pourraient participer de quelque façon à sa fabrication.

Il en est de même pour l'avion franco-anglais à géométrie variable. L'Europe a là l'occasion de produire avec ses propres ressources un appareil susceptible de remplacer le F-104. Cet appareil a soulevé des problèmes complexes car les armées de l'air française et britannique proposaient des caractéristiques différentes, mais un certain nombre de discussions ont permis d'espérer une harmonisation de ces caractéristiques et la construction d'un appareil qui satisfasse à la fois la France et la Grande-Bretagne. Je souhaite très vivement que d'autres pays européens envisagent d'acquiescer cet appareil qui est un exemple de coopération européenne, au lieu de continuer à dépendre de constructeurs d'avions militaires non européens.

En résumé, l'Europe a des ingénieurs d'aéronautique qualifiés ainsi que la capacité de production nécessaire pour construire des appareils très modernes. Il faut considérer aussi les besoins de l'aviation civile et militaire de l'Europe. Ce dont nous avons également besoin et qui est, je crois, en train de naître, grâce en partie à la détermination politique qui s'est établie dans notre assemblée et ailleurs, c'est la volonté — la volonté politique — que manifestent ceux qui tiennent entre leurs mains la destinée de l'aviation civile et militaire européenne d'acheter des appareils européens et de réaliser ainsi un climat favorable au succès de la technique aéronautique européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie très vivement, M. Stonehouse.

La discussion du rapport de la commission sur la collaboration européenne en matière aéronautique est ouverte.

La parole est à M. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, to start with I would like to thank Mr. Kershaw for his report. There is no doubt at all that it is of crucial importance for us in Europe to work more closely together in future in the aviation and space industries. The road to this co-operation is paved with good intentions; but it does seem — and we can see this in Mr. Kershaw's report — that considerable progress in this field has been made in recent times, even here in Europe.

I might say, to give you the picture of the German aviation industry, that in rebuilding this branch of industry we have by now overcome the greater part of our difficulties. In the beginning we lacked specialists and engineers; today we have an industry which, though small, is staffed with highly-qualified personnel and is able to cope with all the demands made upon it. Both parliament and the public at large are more clearly aware of the importance of having an effective aviation and space industry as part of the overall industrial potential of the Federal Republic. At the present time the Kiesinger-Brandt government is striving hard to bring about a fusion of hitherto independent aircraft manufacturers so as to arrive at larger units with greater financial and technical resources, which will be able to afford the ever-increasing costs of development and production. We have made particular progress, along the lines described in the report, in international collaboration, and here we want to — and indeed must — intensify co-operation with our partners in Western Europe.

I want to subscribe to what Mr. Kershaw said in his introductory remarks and about the situation of civil aviation. What he has said about the need for government support, in the form of direct or indirect subsidies, is worthy of note, and tallies with views held in the Federal Republic.

Our experts in Germany cannot wholly agree with his comments on the Hawk as they figure in Chapter C, paragraph 13, of the report. Some have even interpreted the picture presented by the report as a slight slur on the Federal Republic, and this is certainly not what Mr. Kershaw intended. Let me put the German viewpoint to

you; the Hawk has not so far been replaced by a modern weapons system, the difficulty being that on the one hand the Hawk is becoming out of date and thus needs to be improved, while on the other it is far from adequate for meeting the needs of air defence in what could be a front-line area (such as the Federal Republic of Germany). What we need for this are new systems as yet undeveloped, able especially to cope with the requirements of mobile warfare.

This can only lead to a replacement of the Hawk system. Improving the Hawk and replacing it are two quite different future tasks, on which at any rate at NATO level there is still no agreed military concept. The five European partners in the Hawk system have so far not been able to agree on whether they should allow their present production and logistics organisation to stay as it is, so that the improvements and current additions are carried out in the same framework as before. The only thing that will make agreement on the Hawk's future possible is a common military opinion by the countries involved about their future air defence requirements and how to satisfy them. Finding this basis is not, however, something for the Hawk organisation itself, but for the allied military authorities.

In surveying future military projects, the report deals particularly with the Martel, the Jaguar, the variable-geometry aircraft and the helicopter programme. Here I would like to offer comments from the German viewpoint.

Firstly, German participation in the Martel air-to-surface guided missile which had been promised had to be withdrawn because funds were not sufficient to allow us to take part in the development of this missile and at the same time pay the costs of series production in the second half of 1966. It should further be noted that as we see it there is no question of the Martel being used militarily with the F-104G, only with its successor.

Secondly, where the helicopter programme is concerned close attention will have to be paid to an improvement in Franco-British co-operation. I stress quite frankly that the German industry

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je tiens, pour commencer, à remercier M. Kershaw du rapport qu'il a présenté. Sans aucun doute, il est du plus haut intérêt à l'avenir, dans les domaines de l'industrie aéronautique et spatiale. La voie de cette collaboration est certes pavée de bonnes intentions, mais il n'en ressort pas moins du rapport de M. Kershaw qu'en Europe aussi, des progrès importants ont été accomplis ces temps derniers.

Permettez-moi de vous dire à propos de la situation de l'industrie aéronautique allemande que, dans la reconstruction de ce secteur industriel, nous avons maintenant surmonté la plupart de nos difficultés. Au début, nous manquions de techniciens et d'ingénieurs. Aujourd'hui, nous disposons d'une industrie petite, mais dotée d'équipes hautement qualifiées et qui a répondu à toutes les exigences. Le parlement comme le public comprennent mieux qu'autrefois toute l'importance que revêt, dans le cadre général de la capacité de production industrielle de la République fédérale, une industrie aéronautique et spatiale puissante. Le gouvernement Kiesinger-Brandt s'efforce pour l'instant de promouvoir une fusion plus étroite d'usines d'aviation autrefois indépendantes, pour en faire des unités plus vastes et plus fortes du point de vue technique et financier, capables d'exécuter des mises au point et des fabrications toujours plus onéreuses. Nous avons fait tout particulièrement des progrès sur le plan de la coopération internationale, dans le sens indiqué dans le rapport, et ne demandons pas mieux que d'intensifier l'indispensable coopération avec nos partenaires de l'Europe occidentale.

M. Kershaw, je m'associe de tout coeur à ce que vous avez dit dans l'introduction de votre rapport et à propos de la situation de l'aviation civile. Vos observations sur la nécessité d'un appui gouvernemental sous forme de subventions directes ou indirectes et les exemples que vous avez donnés sont dignes d'intérêt et correspondent à la conception qui est la nôtre, en République fédérale.

Mais ce que vous avez dit sur le Hawk, au paragraphe 13, section C, de votre rapport, n'a pu, sous cette forme, rallier tout à fait l'opinion de nos techniciens allemands. Quelques-uns voient même dans votre exposé comme un léger reproche à l'encontre de la République fédérale. Telle n'a pas été votre intention, j'en suis sûr. Mais per-

mettez-moi de préciser ici le point de vue allemand : le Hawk n'a pas encore été remplacé par un système d'armes moderne. La difficulté provient de ce que, d'une part, le Hawk est progressivement dépassé et devrait donc être amélioré et que, d'autre part, cet engin n'est absolument pas en mesure d'accomplir les missions qu'exige notamment la défense aérienne dans une zone de combat éventuellement avancée, par exemple en République fédérale. Il faut là des systèmes nouveaux, non encore mis au point, et capables surtout de répondre aux nécessités d'une stratégie de mouvement.

Il nous faut donc envisager un remplacement du système Hawk. L'amélioration du Hawk et son remplacement sont deux tâches différentes qui nous attendent dans l'avenir, mais à propos desquelles il ne s'est pas encore dégagé, du moins au niveau de l'O.T.A.N., une conception militaire commune. Les cinq partenaires européens de l'O.T.A.N. qui utilisent des Hawk n'ont pu encore se mettre d'accord sur le point de savoir s'ils doivent ou non conserver pour l'instant l'organisation actuelle de leur production et de leur logistique, en l'améliorant et en la complétant au fur et à mesure des besoins. Ce n'est que dans la mesure où tous les Etats intéressés auront une conception militaire commune des nécessités futures et de la mise en oeuvre matérielle de leur défense aérienne qu'il sera possible de parvenir à un accord sur l'avenir du Hawk. Mais la recherche d'une telle base n'est pas de la compétence de l'organisation Hawk ; elle ne relève que des autorités militaires de l'Alliance.

Parmi les programmes militaires à venir, le rapport cite plus spécialement le Martel, le Jaguar, l'avion à géométrie variable et les hélicoptères. Permettez-moi de vous présenter quelques observations du point de vue allemand.

En ce qui concerne le Martel, engin guidé air-sol, les Allemands ont dû renoncer à la participation qu'ils avaient promise, parce que leurs ressources budgétaires n'auraient pas suffi à couvrir simultanément leur contribution à la mise au point de l'engin et les dépenses courantes afférentes à la production en série pour le deuxième semestre 1966. A cela, il faut ajouter qu'il ne peut être question d'une utilisation militaire du Martel par le F - 104 G, mais seulement par l'appareil qui lui succédera.

En ce qui concerne les projets de construction d'hélicoptères, il faudra continuer à veiller de très près au renforcement de la coopération franco-britannique. Je vous dis très franchement que

Mr. Richter (continued)

wants to play a part in developing the next European helicopter programme, and we could make quite a considerable contribution with such items as the jointless rotor. We hope very soon to be adopted into the European helicopter family.

Thirdly, on the Jaguar programme I may say that Franco-British co-operation has been brilliantly successful. The German Air Force will need a replacement for the G-91 low-level fighter by the 1970s, and research into this problem is at present under way; the Corsair A-7 A and the G-91 Y are still being discussed, yet there is no doubt that a European solution along the lines suggested by the report will be possible. The Jaguar, with the addition of a new modification, would fully meet the operational requirements of the German Air Force.

Fourthly, we come to the Anglo-French variable-geometry aircraft, the chances of which in the German view are not quite so rosy. This project is in direct rivalry with the German-American AVS programme; this latter concept, which began as a design study by *Entwicklungsring Süd* in Munich in collaboration with the American firm of Boeing, aroused the lively interest of the Federal Government, as well as of the United States Government. It was not without good reason that originally all the leading United States aircraft firms asked to be included in the call for tenders by the two countries in connection with a design study on this topic. The contract went to Boeing, Lockheed, McDonnell, Republic and the two German firms EWR and VFW.

Since then EWR and Republic Aviation Division have completed the system definition phase, and within the next few months the governments will decide on the form in which the programme is to be continued.

In my conversations with the Federal Defence Ministry in Bonn, I got the impression that there is a growing feeling that the best replacement for the F-104G where the Federal Republic is concerned for the moment is the AVS. Points stressed in the AVS are its STO capability at full load, the VTO capability at reduced load and above all the ability to land vertically.

Our experts consider that the operations research studies have shown the superiority of the AVS design over the VG project, since the dispersal factor offers a very high chance of survival.

As an example of this we might quote the aircraft losses suffered by the Egyptians over the last few days — mostly on the ground — due to unavoidable concentration around airfields and runways.

The development of the Franco-British VG programme will, according to the latest figures, mean development costs of around 3,300 million DM, of which the German share would have to be 1,100 million. The German share in the AVS programme is at present estimated at around 820 million DM.

The fact that the AVS programme has about three years start on the VG project is a recommendation for collaboration on an equal-shares basis with our European partners, especially since Britain is in any case involved in developing the power unit.

For the reasons I have just mentioned, the text of the draft Recommendation, where it calls for immediate co-operation on the VG project, is from the German viewpoint not regarded as suitable in this form. I cannot wholly rule out collaboration on the VG project, but looking at it from the German angle I can no longer feel it to be practicable.

I would therefore propose to the Assembly to put the Jaguar in place of the variable-geometry aircraft in paragraph 2 of the draft Recommendation. In this form we could agree to the recommendation, and I have taken steps to move such an amendment. I see that this has not been put before the Assembly. But this is the only change it contains.

Now for one or two words about the European airbus. The German ambition here is to bear an honourable share of 33%, both in development and in subsequent production. If German resources should prove insufficient in coping with a full one-third share, e.g. in the development of the power unit, this would have to be and could be compensated for in other areas. Very great store is set in the Federal Republic by this

M. Richter (suite)

l'industrie allemande désire prendre part à la mise au point du prochain programme européen d'hélicoptères. Des inventions allemandes, comme celle du rotor rigide, nous permettraient d'apporter une contribution essentielle à ce projet. Nous avons donc l'espoir d'être bientôt admis dans la famille des constructeurs d'hélicoptères européens.

Le projet Jaguar, pour sa part, a permis à la collaboration franco-britannique de remporter un succès éclatant. L'aviation militaire allemande devra, dans les années 70, remplacer l'appareil d'appui tactique G - 91. On procède actuellement à des recherches à ce sujet. On parle aussi du Corsair A 7 A et du G - 91 Y. Mais il est hors de doute qu'on trouvera une solution européenne à ce problème, dans le sens préconisé dans le rapport. Sous réserve d'une nouvelle modification, le Jaguar répondrait parfaitement aux exigences opérationnelles de l'aviation militaire allemande.

Les chances de l'avion franco-anglais à géométrie variable ne sont pas considérées comme aussi bonnes en Allemagne. Ce projet fait concurrence au programme germano-américain AVS. La conception de l'AVS, née d'une étude entreprise par le *Entwicklungsring Süd*, à Munich, en collaboration avec la firme américaine Boeing, a éveillé un vif intérêt au sein du gouvernement fédéral comme du gouvernement américain. Ce n'est pas sans raison qu'au début toutes les firmes américaines de quelque notoriété ont répondu à un appel d'offres lancé par les deux Etats pour l'étude d'un projet. Boeing, Lockheed, McDonnell, Republic et les deux firmes allemandes EWR et VFW ont emporté la commande.

Dans l'intervalle, la EWR et la division aéronautique de Republic ont franchi la première étape, celle des définitions. Dans les mois qui viennent, les gouvernements vont décider sous quelle forme l'exécution du programme sera poursuivie.

Au cours des conversations que j'ai eues à Bonn, au ministère fédéral de la défense, j'ai eu l'impression d'y voir se préciser de plus en plus l'idée que c'est l'AVS qui, pour l'instant, répond le mieux aux besoins de la République fédérale et est le plus apte à remplacer le F-104 G. On fait remarquer, pour l'AVS, ses possibilités de décollage sur courte distance, même en pleine charge, son décollage vertical avec charge réduite et, avant tout, son atterrissage vertical.

Les études de « recherche opérationnelle » feraient ressortir, aux dires de nos techniciens, la supériorité de la formule AVS sur le projet à géométrie variable, du fait que le facteur dispersion — dispersion tactique — offre de très grandes chances de survie.

En se fondant sur l'expérience la plus récente, on pourrait citer en exemple les pertes de l'aviation égyptienne, dont la plupart des appareils ont été détruits au sol parce qu'ils étaient massés inévitablement autour des champs d'aviation ou des pistes de décollage.

La mise au point du programme franco-britannique à géométrie variable exigerait, d'après des renseignements récents, une dépense de près de 3,3 milliards. La participation allemande serait de 1,1 milliard. Or, selon des évaluations, notre participation à la mise au point du programme AVS ne dépasserait pas actuellement 820 millions de DM environ.

Comme le projet AVS a une avance de trois ans environ sur le projet à géométrie variable, il serait bon d'organiser une collaboration paritaire avec nos partenaires européens, d'autant plus que la Grande-Bretagne est de toute façon associée à la mise au point du groupe moteur.

Pour les raisons que je viens d'exposer, l'adoption du projet de recommandation, qui prévoit une coopération immédiate pour la construction de l'avion à géométrie variable, ne paraît pas opportune aux Allemands, du moins sous sa forme actuelle. Je ne puis écarter complètement l'idée d'une coopération à ce projet, mais du point de vue allemand je ne la considère plus comme réalisable.

C'est pourquoi je propose à l'Assemblée de remplacer au point 2 de la recommandation les termes « de l'avion à géométrie variable » par les termes « du Jaguar ». Sous cette forme, la recommandation devient acceptable pour nous. J'ai déposé un amendement dans ce sens. Je constate qu'il n'a pas été distribué. Mais il ne s'agit que de remplacer cette seule notion.

Quelques mots encore à propos de l'aérobis européen. Les Allemands espèrent pouvoir assumer honorablement une part de 33%, tant de la mise au point que plus tard de la fabrication. Au cas où, dans l'un ou l'autre domaine, la capacité allemande ne suffirait pas à couvrir ce tiers, au regard de la mise au point du groupe moteur, par exemple, une compensation devrait et pourrait être recherchée dans d'autres domaines. La Répu-

Mr. Richter (continued)

one-third share in the airbus, for the sake of strengthening and even building up the "civil arm" of the German aviation industry.

I had the opportunity this year, as a member of the Defence Committee of the German Bundestag, to go with a delegation to the United States to study competition and siting conditions in the American aircraft industry. I must underline what Mr. Stonehouse has said — as Europeans our only chance in the long run is through far, far closer collaboration than there has been up to now. Possibly Mr. Kershaw has not pointed to all the opportunities for co-operation in his excellent report — it was not his job to do so. But, as time goes on, a more fully European answer will be necessary, and possible.

The capacity of the British and French aviation industries is well known — we admire it — but there needs to be European integration, in this branch of industry, with Italy, the Benelux countries and the Federal Republic, through partnership. There is no doubt at all that Mr. Kershaw's report and our discussion today will play their part in this process. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I call the Rapporteur, Mr. Kershaw.

Mr. KERSHAW (*United Kingdom*). — First, Mr. President, may I apologise to you and to the Assembly for my late arrival. I gather that the arrangements for the debate have been changed rather recently and word did not reach me. Indeed, I looked in this morning only to see if you were all right and I am very glad that I did.

I thank Mr. Stonehouse for his interesting speech and very much hope the Assembly will agree with what he said, because I think he highlighted the important parts of the report before the Assembly and the problem which faces Europe in general.

In the report I was able to mention some of the promising projects. There is no doubt that by the introduction of the work going on at present the European aircraft industry has been saved

and, as Mr. Stonehouse pointed out, we are all able to take legitimate pride in the technical advances which are epitomised by the Concord and by the AFVG and which are, after all, only the latest flowers of a long line of technical achievements which Europeans have to their credit.

However, Mr. Stonehouse was right to sound a warning also, because all is not entirely well. Collaboration between two countries in the production of these sophisticated equipments is not really satisfactory. The countries concerned of course have a measure of advantage to gain from their collaboration. There is no doubt that the collaboration between the British and French aircraft industries in producing these sophisticated aircraft has saved the industry in both countries, but it is much less interesting for the third countries of Europe, and the speech of Mr. Richter to which we have just had the pleasure of listening makes this clear. After all, what is there for, say, Germany or Holland in the projects which are the fruits of the collaboration between England and France? They, after all, can buy the same, or very similar, aircraft at a cheaper cost from the United States and therefore in pursuit of what national object should they decide to buy a French-English aircraft rather than a cheap American one? It is very necessary that we make arrangements so that it is to their interest to do so otherwise I fear that they will not.

A certain amount of uncertainty still prevails. What, after all, is going to happen after the Concord? Where do we go from there in that sphere? We hope that it will be the airbus, but, although progress is being made, that is not certain. We hope that the AFVG will mature and certainly I believe that the British Government are resolute in their determination to see that this great aircraft flies. We cannot blind ourselves to the fact that the French have not yet abandoned the work upon their Mirage VG aircraft, indicating, I suppose, that they doubt to some extent whether the international project will be continued to the end. Also we cannot blind ourselves to the fact that this AFVG, which one can, perhaps not pejoratively but nevertheless not without a certain degree of accuracy, describe as the poor man's F-111K, will also be produced in the United States. Mr. Richter has drawn our attention to the fact that he rather doubts whether Germany will be willing to join in this project because of various technical and very reasonable factors which have impressed themselves upon him so that there are certain difficulties there also.

M. Richter (suite)

blique Fédérale d'Allemagne attache le plus grand prix à participer, à raison d'un tiers, à la construction de l'aérobuse, afin de renforcer le « pilier civil » de l'industrie aéronautique allemande, sinon de l'ériger.

En ma qualité de membre de la commission de la défense du Bundestag, j'ai pu cette année, à l'occasion d'une mission aux États-Unis, étudier les conditions de concurrence et d'implantation de l'industrie aéronautique américaine. Je ne puis que m'associer à ce qu'a dit ici M. Stonehouse. A long terme, les Européens n'ont de chance de survivre qu'à condition de coopérer beaucoup plus étroitement que par le passé. Dans son excellent rapport, notre collègue, M. Kershaw n'a peut-être pas indiqué tous les domaines dans lesquels la coopération est possible. Il ne lui appartenait d'ailleurs pas de le faire. Mais à l'avenir, une solution encore plus européenne devra et pourra être trouvée.

Les capacités des industries aéronautiques française et britannique sont connues ; nous les admirons ; mais il faut aussi que, dans ce secteur industriel, l'intégration européenne avec l'Italie, le Bénélux et la République Fédérale d'Allemagne soit réalisée par la voie du partenariat. Le rapport de M. Kershaw et nos délibérations d'aujourd'hui contribueront sans aucun doute à atteindre ce but. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Plus personne ne demande la parole ?...

La parole est à M. Kershaw, rapporteur.

M. KERSHAW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je tiens tout d'abord à m'excuser de mon retard auprès de vous-même et de l'Assemblée. Je suppose que le dispositif des débats a été modifié trop tard pour que je puisse en être averti. En fait, je n'étais venu ce matin que pour vous saluer et je m'en félicite.

Je remercie M. Stonehouse de son intéressante intervention et j'espère vivement que l'Assemblée approuvera ce qu'il a dit, car il a fort bien mis en relief, à mon avis, l'essentiel du rapport, que l'Assemblée est appelée à examiner, comme du problème auquel l'Europe doit en général faire face.

J'ai pu mentionner dans le rapport certains projets pleins de promesses. Ce sont indubitablement ses activités actuelles qui ont sauvé l'industrie aéronautique européenne et, ainsi que l'a

souligné M. Stonehouse, nous pouvons tous être fiers à juste titre des progrès techniques qui, matérialisés par le Concorde et l'avion à géométrie variable, ne sont, somme toute, que les derniers fleurons d'une longue lignée de réalisations que les Européens comptent à leur actif.

Cependant, M. Stonehouse a eu raison de lancer aussi un avertissement, car tout n'est pas parfait. La collaboration de deux pays pour la production de ces appareils ultra-perfectionnés n'est pas réellement satisfaisante. Les pays en question ont naturellement certains avantages à tirer de leur collaboration. Il est évident que la coopération franco-britannique a sauvé la vie à l'industrie aéronautique des deux pays, mais elle intéresse bien moins les autres pays d'Europe, comme l'a fait remarquer M. Richter, dans le discours que nous venons d'avoir le plaisir d'entendre. Après tout, que retireront l'Allemagne ou les Pays-Bas, par exemple, du fruit de la collaboration franco-britannique ? Ne peuvent-ils pas acheter, à moindre prix, des avions identiques ou très similaires aux États-Unis ? Au nom de quel objectif national décideraient-ils donc d'acheter un avion franco-anglais plutôt qu'un avion américain moins coûteux ? Il importe donc de nous arranger pour qu'ils aient intérêt à le faire, sinon je crains qu'ils ne s'y refusent.

Une certaine incertitude continue de régner. Qu'arrivera-t-il lorsque le Concorde sera terminé ? Que ferons-nous ensuite dans ce domaine ? J'espère qu'on décidera de réaliser l'aérobuse, mais bien que l'on progresse dans cette voie, rien n'est encore certain. Nous espérons que le projet d'avion à géométrie variable prendra corps lui aussi et je suis convaincu, pour ma part, que le gouvernement britannique est résolu à voir voler ce grand appareil. Nous ne pouvons cependant nous dissimuler le fait que la France n'a pas encore abandonné l'étude du Mirage VG, ce qui indique, je suppose, qu'elle nourrit quelques doutes quant à l'aboutissement de ce projet international. Nous ne pouvons pas davantage nous dissimuler que cet appareil que l'on pourrait peut-être appeler, sans intention péjorative mais non sans exactitude « le F-111 K du pauvre » aura son équivalent aux États-Unis. M. Richter nous a bien dit qu'il doute que l'Allemagne participe à ce projet pour diverses raisons techniques fort valables dont il a pris conscience. Des difficultés se présentent donc là aussi.

Mr. Kershaw (continued)

The costs of collaboration between separate European governments and firms operating not behind national frontiers but across them are very much higher than the costs of production of a national firm with a market of similar size. It has been variously estimated that the extra costs due to the national differences and to the necessity to award to each country taking part a reasonable share of the work amount perhaps to 25 %.

However, that escalates the production costs which, as Mr. Stonehouse pointed out, are bound to be higher for a smaller market. Thus, whilst we must congratulate those concerned for what they have done so far, we must also note with satisfaction that the European aircraft industry is still on its legs and still has a future. However, we nevertheless cannot blind ourselves to the fact that the European organisation for the production of European aircraft is not yet what we really require. We require of necessity a supra-national organisation which need not take account of national prejudices in the way which we have to at the moment. It is necessary for economic reasons to do that. It is also necessary because the European countries which do not so far have an aircraft industry, or only a small one, must be able to have a personal share, whether on the technological side or in the direction, or in the sharing of profits, in the project in which they are asked to expend their money. Otherwise it is inevitable that with all the desire which they probably have for European projects — they may be operators of national airlines, or whatever their position may be — they must be driven to buy a similar and cheaper aircraft from the United States. Therefore I think the first thing the Europeans must do is to look to their organisation of the international consortia.

I am not sure how much longer we have. Each project seems to be the last one. Up until now a new project has always come along, but always with greater difficulties and a higher cost than before; and one cannot be too sure even now that the two great projects upon which we have set our hearts — the Anglo-French project and the airbus — will in point of fact come into production. I believe they will, but we cannot be too sure. I therefore welcome very much what Mr. Stonehouse said this morning: that the progress of the negotiations about the airbus is good.

Technologically speaking — both Mr. Stonehouse and Vice-President Bourgoïn referred to this — the United States is very far ahead of Europe today and is getting farther ahead all the time. The United States devotes twice as much resources in men, and three times as much resources — at least — in money than the whole of Europe to technical projects. With the technical projects of the sort we have today it is inevitable that the acceleration will continue rather faster. The United States aircraft industry devotes far more — at least twice as much, if not more — to research and development than do the aircraft industries of Europe. Under those circumstances one can only envisage an increasing technological gap between America and Europe. In this matter — not only in technology — we cannot catch up with the Americans, but we can only keep up and not allow the gap to grow any wider if we do something about it soon. But we must not refuse, through lack of political will, all the progress which it is within the power of our countries to effect.

I call attention to the fact that this is an interim report. I hope to be able to present a more elaborate one with further comment on European aircraft matters next December. For the time being, however, we have also a draft Recommendation. In that recommendation the Committee asks the Assembly to recognise the importance of that problem, from which I suppose no one can differ. Secondly, it asks that we should go ahead with two projects which are at present hanging fire. I believe we are about to have an amendment to the draft Recommendation moved by Mr. Richter, who wishes to eliminate the reference to AFVG. That indicates the degree of uncertainty which unfortunately still surrounds that project. Mr. Richter must of course take the course which he wishes to follow. I should have thought he would have considered the reference to the AFVG one which he could support. I know that he is not against the AFVG. All he is saying is that the Germans would not buy it. Even if they do not do so it is the firm intention of the Governments of the United Kingdom and France to go ahead. Therefore I hope that he will not eliminate the reference to the AFVG. If the Assembly were to approve that it would be, I think, a very cold dash of water on what after all is a project of European collaboration, which I am sure Mr. Richter does not wish to fail. He says, quite justly and rightly — and he is entitled to say it — that he does not wish to take part in it. That is all very well, but we cannot let that prevent us from proceeding in the matter. I think that

M. Kershaw (suite)

Le coût de la collaboration entre gouvernements européens isolés et entreprises européennes opérant à l'abri de leurs frontières nationales, mais par-delà celles-ci, est beaucoup plus élevé que les coûts de production d'une entreprise nationale disposant d'un marché de dimensions analogues. Le coût supplémentaire imputable aux différences nationales et à la nécessité d'attribuer à chaque pays participant une fraction équitable des travaux serait de l'ordre de 25 %.

Toutefois, on ne fait ainsi qu'augmenter les coûts de production qui, comme M. Stonehouse l'a souligné, sont forcément plus élevés déjà sur un marché plus limité. Ainsi, tout en félicitant les intéressés de ce qu'ils ont réalisé jusqu'à présent et tout en notant avec satisfaction que l'industrie aéronautique européenne est toujours debout et tournée vers l'avenir, nous ne pouvons nous dissimuler que la production aéronautique européenne n'est pas encore organisée comme elle devrait l'être. Nous avons absolument besoin d'une organisation supranationale qui n'ait pas à tenir compte des préjugés nationaux comme c'est le cas en ce moment, et cela tant pour des raisons économiques que parce que les pays européens dont l'industrie aéronautique est encore inexistante ou trop petite doivent pouvoir participer aux études techniques, à la direction ou aux bénéfices du projet auquel ils sont invités à prendre part financièrement. Sinon ils seront inévitablement amenés, pour désireux qu'ils soient probablement de participer à des projets européens, à acheter un appareil analogue, mais moins cher aux Etats-Unis, qu'ils exploitent une compagnie aérienne nationale ou pour toute autre raison. Je pense que les Européens devraient d'abord penser à organiser des consortiums internationaux.

Je ne sais trop combien de temps il nous reste. Chaque projet semble être le dernier. Jusqu'à présent, un nouveau projet s'est toujours présenté, mais chaque fois les difficultés étaient plus grandes et les dépenses plus élevées que précédemment. Nous ne sommes même pas certains, à l'heure actuelle, que les deux grands projets qui nous tiennent à coeur — le projet franco-anglais et l'aérobis — soient jamais réalisés. Je pense qu'ils le seront, mais cela n'est pas une certitude. Je me félicite donc que M. Stonehouse nous ait déclaré ce matin que les négociations relatives à l'aérobis sont en bonne voie.

Comme MM. Stonehouse et Bourgoïn l'ont tous deux signalé, les Etats-Unis sont très en avance sur l'Europe du point de vue technique et cette avance ne cesse de s'accroître. Les Etats-Unis consacrent à leurs projets techniques au moins deux fois plus de main-d'oeuvre et trois fois plus de crédits que l'Europe tout entière. Tels que se présentent actuellement les projets techniques, l'accélération ne peut que s'accroître. L'industrie aéronautique des Etats-Unis consacre beaucoup plus d'argent — le double, sinon plus — à l'étude et à la mise au point que les industries aéronautiques d'Europe. Dans ces conditions, nous ne pouvons envisager qu'un écart technologique grandissant entre l'Amérique et l'Europe. Sur ce plan — et pas seulement sous l'angle des techniques — nous ne pouvons pas rattraper les Américains, mais nous pouvons poursuivre l'effort et empêcher l'écart de s'accroître, si nous prenons des mesures rapides. Mais nous ne devons pas nous refuser, par manque de volonté politique, à réaliser le maximum de progrès dont nos pays sont capables.

Je ferai remarquer qu'il ne s'agit que d'un rapport provisoire. J'espère pouvoir présenter en décembre prochain un document plus complet, assorti de nouveaux commentaires sur les problèmes de l'aéronautique européenne. Pour l'instant, nous avons à nous prononcer sur un projet de recommandation dans lequel la commission invite l'Assemblée à reconnaître l'importance du problème, que personne ne peut contester, je crois. Elle demande ensuite qu'il soit donné suite à deux projets actuellement en souffrance. Je crois que M. Richter va proposer un amendement au projet de recommandation en vue de supprimer toute mention de l'avion à géométrie variable. On voit là le degré d'incertitude qui entoure malheureusement encore ce projet. M. Richter est naturellement libre de ses actes, mais j'aurais pensé qu'il était en mesure d'accepter la référence à l'avion à géométrie variable. Je sais qu'il n'est pas hostile à cet appareil. Il veut simplement dire que l'Allemagne ne l'achètera pas. Mais comme, même dans ce cas, les gouvernements britannique et français ont la ferme intention de poursuivre ce projet, j'espère que M. Richter n'insistera pas pour supprimer toute référence à l'avion à géométrie variable. Si l'Assemblée approuvait son amendement, elle verserait, à mon avis, un seau d'eau très froide sur un projet qui relève, après tout, de la collaboration européenne, collaboration que, j'en suis convaincu, M. Richter ne désire nullement voir échouer. Il a raison de dire, et il en a le droit, qu'il refuse d'y participer. Fort bien, mais cela ne doit pas nous empêcher de

Mr. Kershaw (continued)

this might be the effect of the amendment: it might be understood that the Assembly had hardly thought it worth mentioning the AFVG because it thought it was about to come to nothing. While respecting his views and those of Germany, and understanding its position in regard to the VG aircraft because of the United States, Mr. Richter will not, I hope, seek to prevent in any way, by this suggestion, the rest of us from going ahead with this important project.

Thirdly, the Committee asks in the recommendation that the whole of this matter — which we feel is not perfectly understood and which is moving very quickly in its technological aspects — should be studied further in a symposium which we proposed on one occasion last year but which has so far not taken place. I hope therefore that the importance and urgency of the problem will commend itself and that the Assembly will support the idea that a symposium should look further into the matter. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Committee submits to the Assembly a draft Recommendation contained in Document 404.

An amendment has been tabled by Mr. Richter. It reads as follows:

In paragraph 2 of the draft Recommendation proper, delete “variable-geometry aircraft”, and insert “Jaguar”.

The Rapporteur has already given his opinion. Has the Chairman of the Committee any comments to make on this amendment?

I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, I think that this amendment is ill-advised. We have a report and conclusions concerning the WEU countries as a whole and not merely the German market. It is certain that Luxembourg will not have a variable-geometry aircraft either and yet that country has not opposed the wording of the recommendation.

I therefore consider that Mr. Richter is wrong in presenting this amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does Mr. Richter wish to maintain his amendment?...

I call Mr. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to insist on this. I do so because I want us to adopt a recommendation that can be put into effect quite quickly. When I see the text stating that agreement on co-operation should be sought immediately, and when I know that, so far as the Federal Republic of Germany is concerned, this co-operation on the VG project is unobtainable, it would be unfair of me not to say so.

On the other hand, the European airbus project mentioned in paragraph 2 is not disputed. I believe that in this paragraph 2 the Jaguar would offer the European aircraft industry a big — and realisable — opportunity. That is why I want to see this amendment made to paragraph 2.

The PRESIDENT (Translation). — Forgive me for interrupting you, Mr. Richter, but you have already indicated your views. The question now is whether you wish to maintain your amendment.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I do wish to press this amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Kershaw and I believe we could meet the wishes of the Representative of the German Government by adding the words “and the Jaguar” after “variable-geometry aircraft” since, after all, there is still co-operation in this respect. I therefore have nothing against the Jaguar but, on the other hand, I object strongly to deleting what I consider to be the essential reference to the variable-geometry aircraft.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the Committee proposes that the words “and the Jaguar” be added after “variable-geometry aircraft” in paragraph 2 of the draft Recommendation.

M. Kershaw (suite)

poursuivre l'affaire. Je crois que si l'amendement proposé était adopté, on risquerait de comprendre que l'Assemblée juge inutile de mentionner l'avion à géométrie variable parce qu'elle estime que le projet va tourner court. Tout en respectant les vues de M. Richter et de l'Allemagne, et tout en comprenant que ce pays adopte cette position à l'égard de l'avion à géométrie variable à cause des Etats-Unis, j'espère que M. Richter ne cherche pas, par cette suggestion, à empêcher les autres pays de poursuivre ce grand projet.

En troisième lieu, la commission demande, dans son projet de recommandation, que l'étude de l'ensemble de cette question — qui n'est pas parfaitement comprise à notre avis et dont les aspects technologiques évoluent très rapidement — se poursuive au sein d'un symposium que nous avons déjà proposé de réunir l'an dernier, mais qui n'a pas encore pu l'être. J'espère que l'importance et l'urgence du problème s'imposeront à l'Assemblée et qu'elle appuiera l'idée de la réunion d'un symposium chargé d'approfondir la question. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La discussion est close.

La commission soumet à l'Assemblée un projet de recommandation contenu dans le Document 404.

J'ai été saisi d'un amendement présenté par M. Richter. Cet amendement est ainsi conçu :

Dans le projet de recommandation, remplacer à la fin du paragraphe 2 de la recommandation elle-même, les mots « de l'avion à géométrie variable » par les mots : « du Jaguar ».

M. le rapporteur ayant déjà exprimé son avis, puis-je demander au président de la commission s'il a des observations à présenter sur cet amendement ?

La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, je pense que cet amendement est mal venu. Nous avons un rapport et des conclusions qui concernent l'ensemble des pays de l'U.E.O., et donc non pas simplement le marché allemand. Il est incontestable que le Luxembourg non plus n'aura pas d'avion à géométrie variable et cependant il ne s'oppose pas au texte de la recommandation.

Par conséquent, j'estime que M. Richter a tort de présenter pareil amendement.

M. le PRESIDENT. — Est-ce que M. Richter insiste pour que son amendement soit maintenu ?...

La parole est à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, j'entends maintenir mon amendement. Je voudrais, en effet, que nous votions une recommandation susceptible d'être mise en œuvre très rapidement. Lorsque je lis dans le texte qu'il faudra rechercher une coopération immédiate et que je sais d'autre part que la République Fédérale d'Allemagne est dans l'impossibilité de coopérer à la construction d'un avion à géométrie variable, il serait déloyal de ne pas le dire ici.

En revanche, le projet mentionné au paragraphe 2, portant sur la construction d'un aérobus européen, ne soulève aucune objection. Au sujet du paragraphe 2 toujours, je crois que le Jaguar précisément offre une chance réelle à l'industrie aéronautique européenne et qu'elle est à notre portée. C'est pourquoi je tiens à ce que le paragraphe 2 soit amendé.

M. le PRESIDENT. — Excusez-moi, M. Richter, de vous interrompre, mais vous avez déjà fait connaître votre avis. La question qui se pose maintenant est de savoir si vous maintenez votre amendement.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je maintiens mon amendement.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Président, nous pensons, M. Kershaw et moi, que nous pourrions donner satisfaction au Représentant du gouvernement allemand, en ajoutant le mot « Jaguar » aux mots « avion à géométrie variable », car, malgré tout, la coopération continue à porter sur ce dernier avion. Je ne vois donc pas d'inconvénient à ajouter le Jaguar ; j'en verrais par contre d'énormes à supprimer la référence, essentielle à mes yeux, à l'avion à géométrie variable.

M. le PRESIDENT. — M. le président de la commission propose d'ajouter les mots « et du Jaguar » aux mots « de l'avion à géométrie variable », dans le paragraphe 2 du projet de recommandation.

The President (continued)

I call Mr. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Thank you very much, Mr. President, I agree to that.

The PRESIDENT (Translation). — The proposed text is therefore amended as I have just indicated.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

12. Nomination of members for Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the nomination of members for Committees.

The nominations for the five permanent Committees of the Assembly and for the Working Party for Liaison with National Parliaments have been published in an appendix to Notice No. 1, which has been distributed.

These proposals should be amended and supplemented in the light of new proposals by the French Delegation:

1. In the Committee on Defence Questions and Armaments :

Members: Mr. Tinaud (in place of Mr. Alric)
Mr. Beauguitte (vacant seat)

Alternate: Mr. Alric (in place of Mr. Tinaud)

2. In the Committee on Rules of Procedure and Privileges:

Member: Mr. Wach (in place of Mr. Beauguitte)

Alternate: Mr. de Grailly (in place of Mr. Wach)

3. In the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions :

Member: Mr. Alric (in place of Mr. Tinaud)

Alternate: Mr. Tinaud (in place of Mr. Alric)

In accordance with the provisions of Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure, these nominations are submitted to the Assembly for approval. Seats still vacant will be filled subsequently.

Are there any objections to these nominations?...

I note that there are no objections.

The nominations for the Committees and the Working Party are therefore ratified.

13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

Six and seven power Europe (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Document 408; Address by Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.45 p.m.)

¹. See page 19.

M. le Président (suite)

La parole est à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Merci, M. le Président, je suis d'accord.

M. le PRÉSIDENT. — Le texte proposé est donc modifié comme je viens de l'indiquer.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité¹.

12. Nomination des membres des commissions

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la nomination des membres des commissions.

Les candidatures aux cinq commissions permanentes de l'Assemblée et au Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux ont été publiées dans une annexe au Bulletin n° 1. Cette annexe vous a été distribuée.

Ces propositions doivent être modifiées et complétées à la suite de nouvelles propositions de la délégation française :

1. dans la Commission des Questions de Défense et des Armements :

Titulaires : M. Tinaud (à la place de M. Alric)

M. Beauguitte (siège vacant)

1. Voir page 19.

Remplaçant : M. Alric (à la place de M. Tinaud)

2. dans la Commission du Règlement et des Immunités :

Titulaire : M. Wach (à la place de M. Beauguitte)

Remplaçant : M. de Grailly (à la place de M. Wach)

3. dans la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale :

Titulaire : M. Alric (à la place de M. Tinaud)

Remplaçant : M. Tinaud (à la place de M. Alric)

Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement, ces candidatures sont soumises à l'Assemblée. Les sièges qui ne sont pas encore pourvus le seront ultérieurement.

Y a-t-il des contestations sur les candidatures présentées ?...

Je constate qu'il n'y a pas de contestations.

Les candidatures aux commissions et au Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sont ratifiées.

13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

L'Europe à Six et l'Europe à Sept (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 408 ; Discours de M. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 45)

SECOND SITTING

Tuesday, 13th June 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Six and seven power Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408; Address by Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom.*)
Speakers: Mr. Edelman (Rapporteur), Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Rodgers (Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom), Sir Alec Douglas-Home, Lord Gladwyn, Mr. Kopf, Mr. Richard, Mr. Heffer, Mr. Bos, Mr. Radoux.
4. The political situation in the Middle East (*Motion for a Resolution with a request for urgent procedure, Doc. 412.*)
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.
Speaker: Mr. Housiaux.

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Six and seven power Europe

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408; Address by Mr. Rodgers, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the presentation of and

debate on the report of the General Affairs Committee on six and seven power Europe, Document 408.

I call Mr. Edelman, Rapporteur of the Committee.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — Mr. President, I have the honour to present the report on six and seven power Europe. Sir, last week's dramatic events in the Middle East underlined in certain respects the disadvantages of the lack of European unity. It is perhaps too early to try to draw up a balance sheet of the losses, both political and economic, which followed these events, but I think that everyone will agree that the lack of a European voice in the consideration of these events was certainly to the disadvantage not only of Europe but probably of the world as a whole. I think I can say that I will have the support of the whole Assembly when I affirm that a unified Europe would have been in a far better posture to confront the crisis in the Middle East than was in fact the case.

Because of that, I think it true to say that since I was first entrusted with the task of preparing the report on the relationship between the Six and the Seven the importance of that report has been enhanced by the events in the Middle East of which we have been the witnesses. But, in contrast with the tragedy of the Middle East, a major peaceful event has taken place in Europe which has excited the hopes of millions of men and women of good will. I refer to Britain's application to join the Common Market. This historical proposal reflects the recognition of governments and people

1. See page 21.

DEUXIÈME SÉANCE

Mardi 13 juin 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408; Discours de M. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères*).
Interviennent : M. Edelman (rapporteur), M. Kahn-Ackermann, M. Rodgers (*Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères*), Sir Alec Douglas-Home, Lord Gladwyn, M. Kopf, M. Richard, M. Heffer, M. Bos, M. Radoux.
4. La situation politique dans le Proche-Orient (*Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, Doc. 412*).
5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.
Intervient : M. Housiaux.

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408; Discours de M. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la

Commission des Affaires Générales sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept, Document 408.

La parole est à M. Edelman, rapporteur de la commission.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'ai l'honneur de présenter le rapport sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept. Les événements dramatiques qui se sont déroulés la semaine dernière au Moyen-Orient ont souligné, à certains égards, les inconvénients du manque d'unité en Europe. Il est peut-être trop tôt pour essayer de dresser le bilan des pertes politiques et économiques consécutives à ces événements, mais je crois que tout le monde conviendra que l'absence d'une voix européenne a constitué un désavantage, non seulement pour l'Europe, mais probablement pour le monde entier. Je crois être appuyé par toute l'Assemblée lorsque j'affirme qu'une Europe unie aurait été beaucoup mieux placée pour faire face à la crise au Moyen-Orient.

Je pense donc pouvoir dire que, depuis que j'ai été chargé d'établir le rapport en question, les événements du Moyen-Orient lui ont donné une importance accrue. Mais contrastant avec cette tragédie, il s'est produit en Europe un grand événement pacifique qui a suscité l'espoir de millions d'hommes et de femmes de bonne volonté. Je veux parler de la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cette initiative historique prouve que les gouvernements, tout comme les populations, ont reconnu que, dans le monde de demain, aucune nation ne

1. Voir page 21.

Mr. Edelman (continued)

alike that in tomorrow's world no nation can afford to isolate itself from its neighbours and that traditional doctrines must adjust themselves to the interdependence forced on sovereign States by the cost and complexity of modern technology.

I ought to say that the conversion of public opinion in Britain to the idea of Europe has been extensive and profound. In the House of Commons our debates reflected an overwhelming desire by all parties that Britain should make an application to join the EEC. Of course, what has contributed to this change in public opinion has been in part the effect of the jet aircraft and cheap continental holidays which have contributed much more than political harangue to the recognition that Britain is part of Europe, and this in turn has been underlined by the pictures taken from a space craft showing that in Western Europe the Channel is no more than a ditch.

I recall this in order to emphasise that on the British side the will to join Europe and to accept the objects and the consequences of membership is indeed real. It is in recognition of this fact that the General Affairs Committee has made as its first point of recommendation to the Council a request, which I hope will have unanimous support, for the six member governments of the EEC to give their full support to the British application for membership. It is also a recognition, as I have endeavoured to show in the memorandum, that if unity between the Six and the Seven is to be achieved then Britain's decision to apply is of cardinal importance.

We should always remember that, admirable as EFTA's achievements have been as an organisation, it has itself acknowledged that its existence is only a second best alternative to a fully unified Europe. EFTA was born out of rejection. If Britain succeeds in her application to join the EEC it seems certain that EFTA will dissolve, with most, if not all, its constituent members becoming either full members or associate members of EEC in one form or another.

Before I deal with the question of Britain's application to join EEC and the reactions of EEC to that intention, I would like to touch briefly on the situation of the other members of EFTA who, while affirming on 28th April their

own interest in European integration while the Prime Minister and the Foreign Secretary were exploring it, have also expressed concern about the part which would fall to them if the EFTA structure were eventually to crumble.

In this report I have set out the ways in which there has been a kind of parallel development in various spheres between the two organisations, between EFTA on the one side and EEC on the other. It is true to say that the practice of internal harmonisation of import duties above all might well make an eventual harmonisation between EFTA and the EEC easier, in principle at any rate, because I emphasise that in practice there are numerous difficulties which are peculiar to the individual members of EFTA, and these I deal with in the report from paragraph 34 onwards. Even the neutral countries have differing pre-occupations. For example, Switzerland, with its heavily subsidised agriculture and its unwillingness to accept political involvements which might encroach on her sovereignty, has perhaps least enthusiasm of all for full membership of the EEC. Then there is Austria, with the Soviet Union constantly breathing down her neck in order to make sure that the Peace Treaty and Austria's neutral status is in no way compromised. As you know, the Austrians, with some ingenuity, have been looking for an "arrangement", a special treaty rather than an association with EEC, to which the Soviet Union has already indicated that it objects; it has made quite clear its objection to an association as provided for by the Treaty of Rome. Then Sweden might hesitate to join the EEC because of her political neutrality, which leaves Denmark and Norway, both expectant members of EEC although each, like Ireland, profoundly interested in Britain's intention of joining.

There can therefore be no doubt that a British application to join the EEC, though not necessarily involving her EFTA friends, would by its example inevitably produce a whole new pattern of relationships between the Seven and the EEC.

Mr. Harold Wilson in his Strasbourg speech gave notice of Britain's desire to enter the EEC. It was more than a declaration of purpose: it was a declaration of determination. With the now famous phrases, "We mean business", and "We will not take no for an answer", the Prime Minister made it clear that while recognising the obstacles to entry he identified them merely in order to dispose of them. His thesis was and remains that with good will — and perhaps I ought

M. Edelman (suite)

pourra se permettre de s'isoler de ses voisins et que les doctrines traditionnelles devront être révisées en fonction de l'interdépendance qu'imposent aux Etats souverains le coût et la complexité de la technologie moderne.

Je dois dire que la conversion de l'opinion publique britannique à l'idée de l'Europe a été large et profonde. Les débats de la Chambre des Communes ont mis en évidence le désir dominant de tous les partis de voir la Grande-Bretagne poser sa candidature à la C.E.E. Bien sûr, ce revirement de l'opinion publique est en partie dû à l'avion à réaction et aux vacances à bon marché sur le continent qui ont contribué, plus que les discours politiques, à faire comprendre que la Grande-Bretagne fait partie de l'Europe, ce qui a été encore confirmé par les photographies prises à partir d'un vaisseau spatial, sur lesquelles la Manche n'est guère qu'un fossé dans l'Europe occidentale.

Si j'insiste sur ce point, c'est pour bien montrer que, du côté britannique, la volonté d'adhérer à l'Europe et d'accepter les objectifs et les conséquences d'une participation est réelle. C'est pour faire état de cette volonté que la Commission des Affaires Générales a choisi de commencer sa recommandation au Conseil par un point qui, je l'espère, sera approuvé à l'unanimité, et qui demande aux gouvernements des six pays membres de la C.E.E. d'accorder leur plein appui à la candidature britannique. Elle reconnaît par la même occasion, ainsi que j'ai tenté de l'expliquer dans l'exposé des motifs, que la décision de la Grande-Bretagne de faire acte de candidature présente une importance primordiale pour la réalisation de l'unité entre les Six et les Sept.

Nous ne devons jamais oublier que, pour remarquables que soient les réalisations de l'A.E.L.E. en tant qu'organisation, celle-ci n'est qu'un pis-aller, dans l'attente d'une Europe entièrement unifiée. L'A.E.L.E. est née d'un refus. Si la Grande-Bretagne réussit à faire admettre sa candidature à la C.E.E., il paraît certain que l'A.E.L.E. se dissoudra et que la plupart de ses membres, sinon tous, deviendront membres de plein droit ou associés de la C.E.E., sous une forme ou une autre.

Avant de traiter de la candidature de la Grande-Bretagne à la C.E.E. et des réactions de la C.E.E. à cette démarche, j'aimerais évoquer brièvement la situation des autres membres de l'A.E.L.E. qui, tout en réaffirmant, le 28 avril,

au Premier ministre et au ministre des affaires étrangères britanniques l'intérêt qu'ils portent à l'intégration européenne, ont également exprimé leurs préoccupations au sujet du sort qui leur serait réservé si l'A.E.L.E. était dissoute.

J'ai montré dans le rapport comment, dans divers domaines, la C.E.E. et l'A.E.L.E. ont connu, en quelque sorte, une évolution parallèle. Il est certain que c'est surtout l'harmonisation interne des droits de douane qui pourrait accentuer cette évolution, du moins en principe, car il ne faut pas oublier les nombreuses difficultés particulières que rencontrent les divers membres de l'Association et dont je parle dans le rapport à partir du paragraphe 34. Même les pays neutres ont chacun des préoccupations différentes. La Suisse, par exemple, avec son agriculture fortement subventionnée et son refus d'accepter des engagements politiques susceptibles de porter atteinte à sa souveraineté, est peut-être celui des pays qui montre le moins d'enthousiasme à devenir membre de plein droit de la C.E.E. Il y a ensuite l'Autriche, car l'Union Soviétique veille jalousement au respect du traité de paix et du statut de neutralité de ce pays. Vous savez que les Autrichiens ont tenté, non sans ingénuité, d'obtenir, au lieu d'une association à la C.E.E., un « arrangement », un traité spécial auquel l'Union Soviétique s'est déjà opposée, hostile comme elle l'est à l'association prévue par le Traité de Rome. La Suède, de son côté, hésiterait peut-être à adhérer à la C.E.E. en raison de sa neutralité politique. Il reste donc le Danemark et la Norvège qui ont tous deux demandé à adhérer à la C.E.E. mais qui n'en suivent pas moins de près, comme l'Irlande, les démarches de la Grande-Bretagne.

Il ne fait donc pas de doute que, sans engager nécessairement ses partenaires de l'A.E.L.E., l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté entraînerait inévitablement une refonte complète des relations entre les Sept et la C.E.E.

Dans son discours de Strasbourg, M. Harold Wilson a fait part de la volonté de la Grande-Bretagne d'entrer à la C.E.E. Plus qu'une déclaration d'intention, c'était une déclaration de détermination. En utilisant les expressions désormais célèbres : « Nous parlons sérieusement » et : « Nous ne considérerons pas un « non » comme une réponse », le Premier ministre britannique a démontré que, tout en reconnaissant les obstacles, il ne les énumérait que pour les écarter. La thèse qu'il

Mr. Edelman (continued)

to emphasise that term — all the difficulties could be overcome.

It is now part of history that Britain's application was greeted with enthusiasm in every country of EEC. I say "every country" deliberately because President de Gaulle himself, though he indicated a certain reserve about Britain's application, could not fail to recognise, nor did he seek to minimise, the observable fact that very large numbers of Frenchmen have welcomed and do welcome the idea of Britain's entry into Europe. The President himself spoke of his "great admiration and true friendship for Britain" — a feeling which I would like to take this opportunity of saying is cordially reciprocated in Britain both for the person of President de Gaulle himself and for the great French people with whom Britain is irrevocably linked both by history and by geography. Yet I must say President de Gaulle seemed to doubt whether Britain despite its protestations was ready to join the Common Market. To use his words "Britain has not yet undergone the necessary historic conversion". Then in his press conference he proceeded to interpret Britain's handicaps, seen from a British perspective, in a manner which appeared to many observers, including myself, to be, however well intended, inaccurate in their interpretation.

I will endeavour to deal individually with President de Gaulle's main objections to British entry. The President's first doubts as expressed by himself at his press conference were about Britain's difficulties in the field of agriculture. If I may, I will go through these objections individually in order to show what I believe to be their lack of validity. President de Gaulle said :

"England feeds herself to a great extent with food she buys cheaply all over the world and especially in the Commonwealth. If she submits to the rules of the Six she will be obliged to raise the price of food to the level adopted by the Six. She would consequently be forced to raise the wages of her workers and to sell her products at propor-

tionately higher prices and with greater difficulty. It is clear that this is not possible".

Mr. Wilson had already anticipated this argument on 8th May when he said :

"The increase in the cost of food to the consumers probably lies within the range of 10 to 14 %. It is equivalent to an increase of 2.5 % to 3.5 % in the cost of living. When we are talking about an increase in living costs of 2.5 % to 3.5 % spread over a period, we all recognise that it has not been unknown — under both governments — for internal prices to rise more in one year than the whole of the increase spread over a period of years, which acceptance of the Community's agricultural policy will mean for the cost of living of the average British family".

The statement by the Prime Minister indicating the minimal rise in the cost of living is surely an argument for rebutting the assertion that, because food prices and the cost of living might rise, therefore Britain was disqualified from entering the Common Market.

President de Gaulle then turned to the question of the balance of payments. I may say in parenthesis that thanks to the great efforts and severe restraint which have involved the British Government in severe domestic unpopularity, a continuing and satisfactory improvement in the balance of payments has been achieved which even the Middle East war has not radically altered, and today's figures bear this out.

President de Gaulle said :

"Among the Six it is a rule that capital circulates freely to favour expansion whereas in England, even if capital can come in, it cannot be taken out in order not to worsen the balance of payments deficit. How could the Six allow into their organisation a partner which would be isolated within such an exorbitant system?"

Once again Mr. Wilson had anticipated the President's objection. He said on 8th May in the House of Commons :

"I have made it clear that we must be prepared as a member of the Community to

M. Edelman (suite)

a défendue et qu'il continue de défendre est qu'avec de la bonne volonté — peut-être devrais-je insister sur ce terme — on pourrait surmonter toutes les difficultés.

La candidature de la Grande-Bretagne, qui constitue désormais un fait historique, a été saluée avec enthousiasme dans tous les pays de la C.E.E. C'est à dessein que je dis « tous les pays », car le Général de Gaulle lui-même, tout en manifestant une certaine réserve au sujet de cette candidature, n'a pu manquer de reconnaître et n'a d'ailleurs pas cherché à minimiser le fait que de très nombreux Français sont ouvertement favorables à l'idée de l'entrée de la Grande-Bretagne en Europe. Le Président de la République Française a parlé de sa « grande admiration et de sa sincère amitié pour la Grande-Bretagne » et j'aimerais saisir cette occasion pour dire que la Grande-Bretagne éprouve les mêmes sentiments pour la personne du Général de Gaulle lui-même et pour le grand peuple français auquel la Grande-Bretagne est irrévocablement liée aussi bien par l'histoire que par la géographie. Je dois cependant dire que le Président de Gaulle semblait douter que la Grande-Bretagne fût, en dépit de ses protestations, réellement prête à entrer au Marché Commun. Il a en effet déclaré que « la Grande-Bretagne n'a pas encore subi la conversion historique nécessaire ». Puis, dans sa conférence de presse, il a tenté d'interpréter les handicaps britanniques du point de vue de nos concitoyens, mais d'une façon qui, si bien intentionnée fût-elle, m'a paru inexacte, ainsi qu'à nombre d'autres observateurs.

Je vais essayer de passer en revue les principales objections du Président de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun. Il a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que ses doutes portaient en premier sur les difficultés que rencontrait la Grande-Bretagne dans le domaine de l'agriculture. Si vous le permettez, j'examinerai ces objections une par une afin de montrer qu'à mon avis, elles sont dénuées de fondement. Le Général de Gaulle a dit :

« L'Angleterre s'alimente, pour une très large part, au moyen de vivres achetés à bon compte partout dans le monde et, notamment, dans le Commonwealth. Qu'elle se soumette aux règles des Six, la voilà contrainte à augmenter ce que coûtent, chez elle, les aliments jusqu'au niveau des prix adoptés par les Continentaux, à accroître en conséquence les

salaires de ses travailleurs et, par là, à vendre ses fabrications d'autant plus cher et d'autant plus difficilement. Il est clair qu'elle ne peut le faire ».

M. Wilson avait répondu d'avance à cet argument en déclarant le 8 mai :

« L'accroissement du coût de l'alimentation qui en résultera pour les consommateurs sera probablement de l'ordre de 10 à 14 %, ce qui équivaut à une augmentation de 2,5 à 3,5 % du coût de la vie. Or, nous savons tous que l'on a vu sous les deux gouvernements les prix intérieurs subir en une seule année une augmentation supérieure à celle que l'acceptation de la politique agricole de la Communauté ferait subir au coût de la vie pour une famille britannique moyenne ; de plus, cette augmentation serait répartie sur plusieurs années ».

La déclaration du Premier ministre britannique concernant le taux d'augmentation minimale du coût de la vie réfute assurément l'affirmation selon laquelle il est impossible à la Grande-Bretagne d'entrer au Marché commun du fait de l'augmentation des prix de l'alimentation et du coût de la vie qui pourrait en résulter.

Le Général de Gaulle a ensuite abordé la question de la balance des paiements. Je dirai entre parenthèses que, grâce aux grands efforts et aux sévères restrictions qui ont rendu le gouvernement britannique fort impopulaire dans notre pays, notre balance des paiements a connu une amélioration continue et satisfaisante à laquelle la guerre du Moyen-Orient même n'a pu porter sérieusement atteinte, ainsi que le confirmerait aujourd'hui les chiffres.

Le Président de Gaulle a déclaré :

« Chez les Six, il est de règle que les capitaux circulent librement pour favoriser l'expansion, mais en Angleterre, s'il leur est permis d'entrer, il leur est interdit de sortir afin de limiter le déficit de la balance des paiements... Pour les Européens, il serait insoutenable de faire entrer dans l'organisation un partenaire qui, à cet égard, se trouverait isolé dans un régime aussi exorbitant ».

Là encore, M. Wilson avait répondu d'avance à l'objection du Président de la République Française. Il a en effet déclaré le 8 mai à la Chambre des Communes :

« J'ai précisé qu'en tant que membre de la Communauté, nous devons être prêts à ac-

Mr. Edelman (continued)

accept the freedom of capital movement provided for under the Treaty of Rome”.

Nothing could be more categoric.

The President in his press conference turned to the question of sterling as a reserve currency. He said :

“Parity and monetary solidarity are essential rules, essential conditions of the Common Market. They cannot be extended to our neighbours across the Channel unless some day the pound sterling is freed from its character as a reserve currency and the mortgage of Britain’s sterling balances within the sterling area disappears.”

Perhaps this time in rebuttal I can refer not to the Prime Minister but to the Chancellor of the Exchequer, Mr. Callaghan. He, on 9th May, quoted Mr. Debré as saying quite categorically that the reserve currencies will continue to be needed to play a substantial rôle in financing world trade. Mr. Debré went on to say, according to the Chancellor, that there would be nothing abnormal in those countries closely bound to Great Britain and the United States in economic and monetary matters continuing to hold the essential part of their external assets in the form of pounds sterling and of American dollars respectively.

Let me turn now to the present anxiety about what he called the *jeux de l'esprit*, the flights of fancy, which suggest that the Community could not and would not be responsible for sterling if Britain joined. On this point, and I think it is right that I should stress it here this afternoon, the British Prime Minister has given a categorical pledge. He said :

“Our understanding to the Six was to the effect that we would not propose to invoke that part of the Article 108 to deal with a situation where sterling might be in difficulties through actions in sterling balances or the wider aspects of sterling.”

Nothing could be more categorical than that.

Finally, the President adopted what I can only call a tone of scepticism about Britain’s request for a transitional period of adjustment, sug-

gesting that Britain wanted exceptional treatment which would rapidly change the application of the Treaty. Once again, Mr. Wilson had anticipated the President’s objections, because he had said in the House of Commons on 8th May :

“So far as British industry is concerned, we seek no exemption from the obligations which fall upon every member of the Community. We must be realistic in recognising that the common agricultural policy is an integral part of the Community. This recognition must form part of our position. It is useless to think we can wish it away and I should be totally misleading the House if I suggested that this policy is negotiable.”

Mr. President, I will not risk exhausting the patience of this Assembly with a more detailed analysis of the objections which have been raised by President de Gaulle and of the answers which have already been made to him, but if I may, before I conclude my presentation of the report, I should like to speak for a few moments about Britain’s political relations.

President de Gaulle has spoken of the special relations that tie Britain to America — and I quote his words — “with the advantage and also the dependence that results from them”. I myself have never believed that an alliance whether of sympathy or by treaty need necessarily have a pejorative meaning. I have never felt myself that a mutual special relation between Britain and the United States need deny Britain the fullest participation in European affairs. Britain is no more a vassal, no more a satellite of the United States than is France herself. I do not feel myself — and in this perhaps I can revert to my opening remarks — that the safety of the world would have been enhanced in the last few days if Britain and the United States had been separated, but I do think that if a Europe of which Britain is a part stands side by side with the United States in a political solidarity based on a collective consultation, then the peace of the world will be by that amount more secure.

I said at the outset that, at this stage in Europe’s history, the association of some EFTA countries with the EEC and the entry of others depends on mutual good will. I hope myself that President de Gaulle will bring his wisdom to bear on France’s and the world’s affairs for many

M. Edelman (suite)

cepter la libre circulation des capitaux prévue par le Traité de Rome ».

Rien ne saurait être plus catégorique.

Dans sa conférence de presse, le Général de Gaulle a abordé la question de la livre sterling en tant que monnaie de réserve et il a dit :

« La parité et la solidarité monétaires sont des conditions essentielles du Marché commun et ne sauraient assurément pas s'étendre à nos voisins d'outre-Manche, à moins que la livre ne soit, un jour, ... dégagee du caractère de monnaie de réserve et qu'enfin ait disparu l'hypothèque des balances débitrices de la Grande-Bretagne à l'intérieur de la zone sterling. »

Pour réfuter ces arguments, je citerai cette fois, non pas le Premier ministre, mais M. Callaghan, Chancelier de l'échiquier. Ce dernier déclarait, le 9 mai, que M. Debré avait affirmé de la manière la plus catégorique que les monnaies de réserve continueraient d'être nécessaires parce qu'elles ont à jouer un rôle important dans le financement des échanges mondiaux. Et il avait ajouté, selon le Chancelier de l'échiquier, qu'il n'y aurait rien d'anormal à ce que les avoirs extérieurs des pays étroitement liés à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis du point de vue économique et monétaire demeurent en majeure partie des avoirs en livres et en dollars.

Je vais parler maintenant de l'inquiétude qui règne actuellement au sujet de ce que le Général de Gaulle a appelé des jeux de l'esprit, à savoir qu'en cas d'adhésion de la Grande-Bretagne, la Communauté ne pourrait pas et ne voudrait pas prendre à son compte le sort du sterling. Je pense qu'il est bon de rappeler ici cet après-midi que sur ce point, le Premier ministre britannique a pris un engagement catégorique. Il a en effet déclaré :

« Nous avons assuré les Six que nous n'envisagerions pas d'invoquer cette partie de l'article 108 pour remédier à une situation où la livre sterling serait en difficulté, au moyen d'actions sur les balances de la livre ou des facteurs plus généraux de notre monnaie ».

Rien ne saurait être plus catégorique.

Enfin, le Président de Gaulle a parlé sur un ton que l'on pourrait qualifier de sceptique de la période transitoire d'adaptation que demande la

Grande-Bretagne en laissant entendre que celle-ci désire un traitement exceptionnel qui modifierait rapidement l'application du traité. Là encore, M. Wilson avait prévu les objections du Président, puisqu'il déclarait le 8 mai à la Chambre des Communes :

« En ce qui concerne l'industrie britannique, nous ne cherchons à nous soustraire à aucune des obligations qui incombent à tous les membres de la Communauté. Nous devons faire preuve de réalisme et reconnaître que la politique agricole commune fait partie intégrante de la Communauté. Cette reconnaissance doit être inséparable de notre position. Il est vain d'espérer pouvoir y échapper et j'induirais la Chambre en erreur si je suggérais que cette politique est négociable ».

M. le Président, je ne voudrais pas abuser de la patience de l'Assemblée en analysant plus en détail les objections soulevées par le Général de Gaulle et les réponses qui lui ont déjà été faites, mais si vous le permettez, j'aimerais faire quelques observations au sujet des relations politiques de la Grande-Bretagne avant d'en finir avec la présentation de ce rapport.

Le Président de Gaulle a évoqué les liens spéciaux unissant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis « avec les avantages et aussi les dépendances qui en résultent pour eux » — je cite ses paroles. Pour ma part, je n'ai jamais pensé qu'une alliance, qu'elle soit fondée sur la sympathie ou sur un traité, doive nécessairement avoir une signification péjorative. Je n'ai jamais pensé que les relations particulières que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis entretiennent puissent gêner la pleine participation de la Grande-Bretagne aux affaires européennes. La Grande-Bretagne n'est pas plus un vassal, un satellite des Etats-Unis que la France elle-même. Pour ma part, je n'ai pas l'impression — pour en revenir à mes remarques liminaires — que la sécurité du monde eût été accrue, ces jours derniers, si la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient été divisés. En revanche, je suis persuadé que s'il existait, entre une Europe, dont ferait partie la Grande-Bretagne, et les Etats-Unis, une solidarité politique fondée sur une consultation collective, la paix du monde serait d'autant plus stable.

J'ai dit, au début de mon intervention, qu'au stade actuel de l'histoire de l'Europe, l'association de certains pays de l'A.E.L.E. et l'adhésion d'autres à la C.E.E. étaient une question de bonne volonté réciproque. J'espère que le Général de Gaulle aura pendant de longues années encore

Mr. Edelman (continued)

years to come, but now is a turning point in Europe's and in Britain's history. Britain has made a great effort of comprehension. Britain has decided that the hour has come to enter Europe. The historic conversion is complete. A rebuff at this stage would in my view be a major discouragement to many in Britain, turning them away from the high ideals of European unity, whereas on the other hand an acceptance and an endorsement by this Assembly of the intentions of this report will give encouragement and hope to many.

President de Gaulle has spoken of association as a stage in Britain's journey into Europe. I do not believe myself that a simple association which would deny Britain the opportunity of participating in the Community's work is the proper way ahead. For my own part, I do not think that the transitional arrangements which we all of us, including the President, envisage, should be torpedoed in any way by semantics or nomenclature. If the idea of British entry is firmly accepted, the stages by which it is progressively achieved will find their own terminology. The essential thing is for the Six to agree in welcoming the applicants and to concert their wisdom in breaking through the obstacles.

Today I believe it is of the greatest importance that this Assembly should give its unanimous endorsement to the proposals contained in this report. I believe they contain the hopes and, indeed, the results of the thought over many years of the great majority of people in Europe. I said before that an endorsement of this kind would be an encouragement whose extent will go far wider than even the membership of this Assembly. I believe that in a fragmented world the determination of an Assembly like ours to seek unity by the specific means that are open to it — in this case by an endorsement of the intentions of Britain to join the EEC — would give hope and encouragement to the whole world. I hope, indeed, that in this period of distress in the world's affairs we in this Assembly can give a signal to the whole world that Europe is determined to set an example of unity. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Edelman, for your very interesting report.

I call Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to congratulate Mr. Edelman on his report, most of all because he has made such an excellent job of covering all the technical questions of detail involved in the accession of Britain and the other EFTA countries. There is hardly a single technical or procedural problem thrown up by the entry of Britain or the other EFTA countries into the Common Market that has not been dealt with. And although I have to admit that new aspects can of course always be found, the merit of this report is that it demonstrates clearly that at base the only obstacles to Britain's entry into the European Economic Community — which my political colleagues at least want to see as soon as possible — are political ones. In wanting Britain and the other EFTA countries inside the EEC, we cherish no illusions that this would overcome the many political difficulties which face, for instance, the Federal Republic inside or outside the Atlantic Alliance or the EEC. This is not to say that the Federal Republic does not have very clearly definable interests in Britain and the other EFTA countries becoming members of the Community, interests which my government has repeatedly stated. There are first of all the bald facts of our foreign trade, which imperatively demand an enlargement of the EEC. In recent times this has become very plain to a great number of people in my country, during a period of economic difficulties in the Federal Republic which may not have been fully appreciated by many of our neighbours. We in the German Social Democrat Party have always felt that the economic expanse of the Six is too small, and that the enlargement needed must come through the accession (and, where this is not possible, through the association) of the EFTA countries. To avoid misunderstanding here, let me explain that I mean association only in those cases where the neutral or special political status of a country bars any other possibility.

M. Edelman (suite)

l'occasion d'exercer sa sagesse dans les affaires françaises et mondiales, mais nous en sommes à un tournant de l'histoire de l'Europe et de la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne a fait un gros effort de compréhension. La Grande-Bretagne a décidé que l'heure avait sonné pour elle d'entrer en Europe. Sa conversion historique est totale. J'estime qu'au stade actuel, un refus découragerait profondément une grande partie du peuple britannique et la détournerait des grands idéaux de l'unité européenne. En revanche, si notre assemblée approuvait les intentions du présent rapport, bien des gens y trouveraient un encouragement et un espoir.

Le Président de Gaulle a dit que l'association serait une étape du voyage de la Grande-Bretagne vers l'Europe. Je ne pense pas qu'une simple association qui priverait la Grande-Bretagne de la possibilité de participer aux travaux de la Communauté soit un bon départ. Je ne pense pas que les arrangements provisoires que nous envisageons tous, y compris le Général de Gaulle, doivent être torpillés de quelque manière que ce soit par des arguments de sémantique ou de terminologie. Si l'idée de l'entrée de la Grande-Bretagne est fermement adoptée, la terminologie naîtra au fur et à mesure des étapes qui y conduiront. L'essentiel pour les Six est d'être prêts à accueillir les candidats et de s'ingénier de concert à surmonter les obstacles.

Pour l'instant, j'estime qu'il importe au plus haut point que l'Assemblée approuve à l'unanimité les propositions contenues dans le présent rapport. Je pense qu'elles traduisent les espérances et les conclusions auxquelles est parvenue, au cours de nombreuses années, la grande majorité des peuples européens. J'ai déjà fait observer que l'approbation de ce document constituerait un encouragement dont la portée dépasserait de loin le cadre de cette assemblée. Je suis persuadé que, dans un monde divisé, la volonté d'une assemblée comme la nôtre de rechercher l'unité par les moyens dont elle dispose — en l'occurrence, l'approbation des intentions de la Grande-Bretagne d'adhérer à la C.E.E. — apporterait un espoir et un encouragement au monde entier. J'espère fermement que, dans la période douloureuse que traversent les affaires mondiales, l'Assemblée saura montrer au monde entier que l'Europe est résolue à donner un exemple d'unité. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Edelman, de votre intéressant rapport.

La parole est maintenant à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je tiens à féliciter notre collègue, M. Edelman, pour son rapport et, surtout, pour la façon remarquable dont il a approfondi tous les aspects techniques de l'adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'A.E.L.E. On trouverait difficilement un problème de technique ou de procédure, soulevé par la participation de la Grande-Bretagne ou d'autres pays de l'A.E.L.E. au Marché commun, qui n'ait pas été abordé. Et si je dois reconnaître que sur ce point il y a toujours du nouveau, le rapport a néanmoins l'avantage de démontrer clairement qu'au fond seuls des obstacles politiques s'opposent à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen, adhésion que mes amis politiques souhaitent en tout cas voir intervenir le plus tôt possible. Mais si nous appelons de tous nos vœux le moment où la Grande-Bretagne et les autres pays de l'A.E.L.E. seront admis comme membres de la Communauté Economique Européenne, nous ne nous faisons absolument aucune illusion sur la possibilité de voir éliminer ainsi une série de difficultés politiques auxquelles la République Fédérale d'Allemagne, plus précisément, se heurte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Alliance atlantique ou de la Communauté Economique Européenne. Cela ne veut pas dire que la République Fédérale d'Allemagne n'ait pas d'intérêts bien précis à l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'A.E.L.E. et mon gouvernement les a soulignés à maintes reprises. Il y a tout d'abord les réalités de notre commerce extérieur, qui réclament d'une façon impérieuse l'élargissement de la C.E.E. C'est une nécessité que beaucoup de mes concitoyens ont très bien comprise à un moment où la République Fédérale d'Allemagne se débat dans des difficultés économiques qui sont peut-être sous-estimées par beaucoup de nos voisins. Nous, sociaux démocrates allemands, avons toujours pensé que l'espace économique des Six était trop restreint et qu'il fallait au plus vite lui trouver le complément nécessaire par l'adhésion et, là où celle-ci n'est pas possible, par l'association des pays de l'A.E.L.E. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, l'association ne devrait être admise que dans les cas où le statut politique, qu'il soit neutre ou particulier, ne laisserait pas d'autre choix au pays intéressé.

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

No one would seek to belittle the success that has been achieved over the ten years of the EEC's existence. But let us not fool ourselves: there are a host of examples to show that this economic community is only a partial one, and that, because of a common commercial, economic and financial policy that often does not work at all and often works only very imperfectly, we six partners have so far not been in a position to create a really effective system of crisis management (I mean crisis in the economic sense) capable of helping members who have got into difficulties, and which could lay claim to being a European institution *sui generis*.

Looking at things soberly, we in Rome were celebrating the tenth anniversary of what is indeed an unusually successful customs union. But such a customs union cannot, by its nature, fear the consequences which one partner in the EEC says would follow Britain's entry — unless the political union of Europe were to be left waiting on the doorstep. That does not seem to be the case at all.

Where politics in the widest sense are concerned, however, the subsequent effort to hail the decision to handle Britain's application for accession in the way prescribed in the Rome Treaties as a political success does strike me as bit grotesque. If, within the European Economic Community, the treaty agreements that were concluded in regard to the admission of new members are no longer to be considered self-evident, then we shall be serving the ends of those who believe that to dismantle supranational institutions and restore rights of sovereignty — questionable rights in a united Europe — will give Europe greater political power than the other way.

This brings us to the crux of the whole matter. There can be no politically effective Europe without Britain and the other countries of EFTA. A politically effective Europe is also inconceivable under the circumstances we have today, where in many matters the views of a single partner decide world order and the shaping of bilateral and multilateral relations with other parts of this continent and other parts of the world. If we are serious about Europe and about the European Economic Community, it would be foolish to lose sight of the basic principle of equal rights (though perhaps not equal weight) among the

partners, and not to ensure this from the start under all circumstances. I believe that we have made almost too many compromises in interpreting the Rome Treaties, and that we should not weaken this treaty system further by arguing, using arguments that were not seriously advanced in regard to any of the partners when the EEC was founded.

Over the last few years we have, in the EEC, overcome enormous problems, particularly where the setting up of a common agricultural market was concerned; problems which tested the strength of the Community almost to breaking point. In the light of this experience, no one can stand up and say, having in mind the declarations made by the British Government on the subject, that these problems cannot also be overcome. Britain is an integral part of Europe, and since 1945 in a very forthright political sense. Culturally and spiritually she has been an integral part of Europe from earliest times, or at least since it has been possible to talk in terms of a common western culture.

So objections to the effect that the British have still not become European enough are idle ones. Trying to bring into the second half of the 20th century the Joan of Arc myth, or what others have since made of it (and every nation has its Joan of Arc, though sometimes with masculine features, sometimes even in the guise of a General Suvarov), is simply not credible.

How can one wage politics like this, ignoring the feelings of a rising generation? This generation, and we ourselves, find a lot of what is done today out of date. To take only one example, we find frontier checkpoints in Europe ridiculous, and the excuses offered for keeping them in being would probably lapse if the money spent on them were used instead to supplement the budget of our police forces. You must excuse me this digression — it was only a symbol of the objection that our British friends have not yet matriculated in European behaviour.

Let me close by touching on a further thesis that is put forward — that the special ties between Britain and the United States (and I

M. Kahn-Ackermann (suite)

Personne ne voudra minimiser le résultat obtenu en dix ans par la C.E.E. Mais ne nous leurrions pas : on pourrait citer toutes sortes d'exemples pour montrer que cette communauté économique n'est que partiellement une communauté économique et que, par suite d'une politique commerciale, économique et financière commune, parfois nettement insuffisante et souvent fort imparfaite, nous n'avons pas été en mesure de créer entre les six partenaires un mécanisme efficace de « contrôle des crises » — au sens économique — capable d'aider les partenaires en difficulté et digne d'être qualifié d'institution européenne *sui generis*.

Au fond, ce que nous avons célébré à Rome c'est le dixième anniversaire d'une union douanière, dont il faut reconnaître qu'elle fonctionne avec une efficacité peu commune. Or, par suite de sa nature même, une telle union douanière n'a aucune raison de redouter les conséquences invoquées par l'un des partenaires de la C.E.E. contre l'adhésion britannique, à moins que l'union politique de l'Europe ne fût imminente. Or, cela n'est, semble-t-il, nullement le cas.

Mais sur le plan politique au sens le plus large, il me paraît un peu grotesque de vouloir fêter, comme un succès politique, la décision d'examiner la demande d'adhésion britannique conformément aux dispositions du Traité de Rome. Si, au sein de la Communauté Economique Européenne, les dispositions prévues par le traité pour l'admission de nouveaux membres ne sont plus considérées comme parfaitement naturelles, nous sommes sur le point de mettre en selle ceux qui croient qu'en démontant les institutions supranationales et en restaurant des droits de souveraineté, contestables dans une Europe unie, on peut créer une Europe politiquement plus forte qu'en suivant la voie opposée.

Ici nous touchons au nœud même de la question. Une Europe capable d'agir sur le plan politique est impossible sans la Grande-Bretagne et les autres pays de l'A.E.L.E. Mais une telle Europe est également inconcevable dans la situation actuelle où, à propos d'un grand nombre de questions, un seul partenaire tend à imposer ses vues sur l'ordre à établir dans le monde et sur la façon dont il faut organiser les relations bilatérales et multilatérales avec d'autres parties de notre continent et de l'univers. Si nous prenons au sérieux le sort de l'Europe et celui de la Communauté Economique Européenne, il serait stupide de

perdre de vue le principe fondamental de l'égalité des droits — sinon peut-être de l'équivalence — des partenaires et de ne pas veiller à ce que ce principe soit respecté avant toutes choses et en toutes circonstances. Je crois que, dans la voie d'une interprétation extensive des Traités de Rome, nous avons peut-être déjà consenti à trop de compromis et que nous ne devrions pas édulcorer davantage leur esprit par des arguments qui, au moment de la création de la Communauté Economique Européenne, n'ont été sérieusement opposés à aucun des participants.

Au cours de ces dernières années et notamment lors de l'organisation du marché commun agricole, nous avons réussi à surmonter les difficultés les plus graves qui ont failli, à plusieurs reprises, provoquer la dislocation de la Communauté Economique Européenne. Compte tenu de cette expérience, et vu les déclarations du gouvernement britannique, personne n'est autorisé à dire que les difficultés actuelles ne pourraient être également surmontées. La Grande-Bretagne fait partie intégrante de l'Europe et, depuis 1945, dans un sens éminemment politique. Sur le plan de la culture et de l'esprit, elle fait partie de l'Europe depuis l'aube des temps ou, pour le moins, depuis que l'on peut parler d'une culture commune de l'Occident.

Il est donc vain d'objecter que les Anglais ne sont toujours pas suffisamment européanisés. Il est impensable de vouloir transposer, dans la seconde moitié de notre siècle, le mythe de Jeanne d'Arc — ou ce que d'autres en ont fait plus tard ; chaque nation a eu sa Jeanne d'Arc, bien qu'elle soit apparue occasionnellement sous des traits masculins et parfois même sous l'habit d'un général Souvorov.

Comment peut-on faire de la politique en méconnaissant à ce point les sentiments de la génération montante ! Cette génération juge, comme nous-mêmes, que certaines choses que l'on fait encore aujourd'hui, sont dépassées. Un seul exemple : nous trouvons ridicules les contrôles frontaliers en Europe et les prétextes sous lesquels ils sont maintenus ne feraient probablement pas long feu si les fonds nécessaires à ces opérations étaient affectés à l'amélioration du budget de nos polices. Pardonnez-moi cette digression ! Elle avait seulement pour but d'illustrer l'objection qui consiste à dire que nos amis anglais n'auraient pas encore réussi leur baccalauréat européen.

Permettez-moi, pour terminer, de parler de la thèse selon laquelle les liens privilégiés qui unissent la Grande-Bretagne aux Etats-Unis —

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

am glad that Mr. Edelman made particular reference to this) form a specially serious obstacle to Britain's entry.

It can certainly be said, in criticism, that the United States ought to make a survey of her international responsibilities, so that we too may know for the future which of these responsibilities she will in fact be able to continue to meet. It surely goes without saying that this does not place in question the responsibilities towards our own continent. We have just seen where dismantling the Atlantic Alliance in its peripheral areas leads to. We have seen, too, how closely discharge of these responsibilities depends upon agreement on matters of security, foreign policy and the economy between European countries as partners of the United States ; not to mention the special German interest in these ties with the United States as one of the powers guaranteeing access to Berlin, and other problems that face us in the Federal Republic in this respect.

At the moment we are, unhappily, hardly more than fragmentary partners of the United States. Can you imagine that such a partnership, a real partnership, is possible without Britain, and that we could finally arrive at the guiding, or, better, co-ordinating institutions — political, military, economic and cultural — that we all talk so much about, without Britain coming into the European Economic Community? Can you really believe it possible in the long run to put the philosophy of our political existence — government through parliament — into effect in Europe by the cumbersome process of passing through national parliaments, instead of giving the European parliaments the rights which have been withheld from them for so long, without the element that Britain would bring into this Community? I cannot!

I would emphasise once again that I am not for a moment ignoring the many difficulties that Britain's entry may mean for individual partners in the years to come. But we are here to preserve what there still is of Europe, and to provide it with what is still lacking. My friends and I want the five governments who are in favour of Britain's accession to the EEC to act with despatch and determination, and to strive for a positive decision on Britain's application.

I cannot believe that, as some have suggested, this will sour Franco-German relations, for it is increasingly close relations between the Federal Republic and France which act as a kind of safety valve for so many of the objections voiced by the French Head of State. (*Applause*)

(Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kahn-Ackermann.

I now call our distinguished colleague, Mr. Rodgers, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom.

Mr. RODGERS (*Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom*). — I will not take too much of the Assembly's time this afternoon but I would like to take the opportunity of this debate to say a few words about the historic step Her Majesty's Government have taken in applying for membership of the European Community.

As the Assembly will know we have given this matter all the most careful and detailed consideration which it deserves. We have made a very close and detailed study of the whole question of our relations with the EEC, our membership of EFTA and of the Commonwealth. The provisions of the Treaty of Rome and the decisions taken under it were examined in depth. Our Prime Minister and Foreign Secretary discussed the problems in detail with the Heads of Government of each of the member States of the EEC and we have had full consultations with our partners in EFTA. The outcome was the firm conclusion that the right course for us and for Europe was for Britain to apply now for membership of the Communities. This decision was endorsed by an overwhelming majority of the House of Commons.

May I say now that we intend to maintain the momentum of our application. Our decision was made in the full knowledge of the obstacles that might confront us. But our talks had convinced us that there is nothing either in the Treaty of Rome or in the practical working of the Community which need make any difficulties insoluble, given good will and a genuine desire to

M. Kahn-Ackermann (suite)

je suis heureux que notre collègue Edelman ait insisté sur ce point — constitueraient un obstacle particulièrement grave à l'adhésion de la Grande-Bretagne.

Certes, on peut estimer que les Etats-Unis devraient procéder à un examen de leurs obligations internationales, afin qu'à l'avenir nous sachions, nous aussi, quels sont les engagements qu'ils pourront continuer à tenir effectivement. Que les obligations contractées à l'égard de notre continent ne peuvent être remises en cause, cela va de soi. Quant au démantèlement de l'Alliance atlantique dans ses zones marginales, nous venons de nous rendre compte où il mène. Nous avons de même constaté combien le respect de ces engagements dépend d'un accord sur la sécurité, la politique étrangère et l'économie entre Etats européens considérés comme partenaires des Etats-Unis, sans parler de l'intérêt particulier que les Allemands portent à ces liens avec les Etats-Unis qui sont les garants des voies d'accès à Berlin, et d'autres problèmes auxquels la République fédérale doit faire face à cet égard.

Mais, à l'heure actuelle, nous ne sommes plus guère — malheureusement — que des partenaires partiels des Etats-Unis. Pouvez-vous concevoir un véritable partenariat sans la Grande-Bretagne ? Pouvez-vous concevoir la création de ces organes dont on ne cesse de parler, et qui seraient chargés de la direction ou mieux de la coordination politique, militaire, économique et culturelle, sans la présence de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne ? Croyez-vous qu'il soit possible d'appliquer à long terme, en Europe, le principe qui est à la base de notre existence politique, celui du régime parlementaire, en suivant la voie compliquée des parlements nationaux, au lieu d'accorder aux assemblées parlementaires européennes les droits dont elles sont privées depuis si longtemps, en l'absence de l'élément que la Grande-Bretagne apporterait dans cette Communauté ? Pas moi !

Je voudrais, une fois encore, insister sur le fait que je ne me dissimule aucunement les multiples difficultés que l'entrée de la Grande-Bretagne pourrait entraîner pour certains de nos partenaires. Mais si nous sommes ici, c'est pour sauvegarder ce qui reste de l'Europe et lui donner ce qui lui manque encore. Mes amis et moi, nous souhaitons que les cinq gouvernements, qui désirent admettre la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne, agissent avec

célérité et fermeté afin qu'une suite favorable soit réservée à la candidature britannique.

Je n'arrive pas à croire que, comme beaucoup l'affirment, ce vœu affecterait les relations franco-allemandes, puisque les liens de plus en plus étroits qui se nouent entre la République Fédérale d'Allemagne et la France constituent une sorte de soupape de sûreté à l'égard d'un grand nombre d'objections formulées par le chef de l'Etat français. (*Applaudissements*)

(*M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — Merci, M. Kahn-Ackermann.

La parole est maintenant à notre éminent collègue Mr. Rodgers, Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères.

M. RODGERS (*Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères*) (Traduction). — Sans vouloir retenir trop longtemps l'attention de l'Assemblée cet après-midi, j'aimerais profiter de ce débat pour évoquer la décision historique qu'a prise le gouvernement de Sa Majesté en posant sa candidature à la Communauté Economique Européenne.

L'Assemblée sait que nous avons consacré à ce problème l'examen le plus approfondi et détaillé qu'il mérite. Nous avons étudié de très près et en détail l'ensemble de la question de nos relations avec la C.E.E., de notre appartenance à l'A.E.L.E. et du Commonwealth, analysé à fond les dispositions du Traité de Rome et les décisions prises sur sa base. Notre Premier ministre et notre ministre des affaires étrangères ont examiné les problèmes en détail avec les chefs de gouvernement des divers Etats membres de la C.E.E. et mené des consultations approfondies avec nos partenaires de l'A.E.L.E. Une nette conclusion s'en est dégagée : dans l'intérêt de notre pays comme de l'Europe, la Grande-Bretagne doit poser dès maintenant sa candidature aux Communautés. Cette décision a été approuvée par la Chambre des Communes à une majorité écrasante.

Je tiens à dire que nous avons l'intention de poursuivre nos démarches sans relâche. Nous avons pris notre décision en pleine connaissance des obstacles possibles. Nos entretiens nous ont toutefois convaincus qu'il n'y a rien, ni dans le Traité de Rome ni dans le fonctionnement de la Communauté, qui puisse rendre ces difficultés insurmontables si l'on y met de la bonne volonté et

Mr. Rodgers (continued)

see the negotiations succeed. We have made up our mind, we are determined to carry our application forward.

It has sometimes been suggested that Britain, though geographically a part of Europe, is in some fundamental way different from the rest of Europe; that the strip of water which divides us from the mainland makes a difference which is so great that it puts us into an altogether different category. We have connections, it is said, both political and economic, with distant lands and we import a large proportion of our requirements of food and raw materials. Against this is set a picture of a compact, homogeneous and largely self-sufficient Community. I have not myself noticed that there is anything essentially European about self-sufficiency, or that there is anything essentially un-European about having contacts with countries outside Europe. The plain fact is that Britain is a European country with a profoundly European culture and civilisation. In this respect we are as much part of Europe as the separate countries of the EEC.

I shall return to this in a moment, but I need not remind the Assembly that the Community has its own links with the rest of the world. And, of course, the members of the Community are not self-sufficient, nor would there be any point in their trying to become so. If we look for example at the figures for agricultural trade, we find that Britain imports about 9 million tons of cereal a year, as compared with a home production of 13 million tons. The Community has a total home production of 58.5 million tons and imports of 19 million tons from outside the Community. These are questions of degree. They have nothing to do with what is European and what is not European, and as arguments of principle they have no immediate relevance to the real issues which need to be resolved if the Community is to be enlarged.

I do not wish to underestimate the importance of these issues, or the difficulties that lie ahead, but they must be seen in their right perspective. These problems affect the transition to the common agricultural policy, our trade with the Commonwealth and financial matters such as the freedom of capital movements. They can be overcome without any change of direction on the Community's part. The British Government have made it clear that their acceptance of the Com-

munity as it stands would be wholehearted. We could accept the Community's institutions as we found them, together with the procedure that has been evolved for the discussion, enactment and implementation of the Community's policy. We could accept the Treaty of Rome with only such adjustments as would in any case be necessary to accommodate a new member.

Moreover, on the political side, we are convinced that once we are in the Community we shall be fully able to go as far as the Community as a whole in steps to develop political unity. Indeed we stand ready now to take part in any new discussions which may be arranged on that subject. We recognise too that, within this political framework, Europe will want to develop its own point of view and its own personality on defence questions. This again is something which we should be very ready to consider with our prospective partners in the Community.

Transitional periods would certainly be a subject for discussion in the negotiations. Since the Treaty itself provided for three transitional stages for the original signatories, totalling a maximum of fifteen years, it is reasonable for a new member to ask for some time to make the necessary adaptations. And indeed there will no doubt be some fields in which the existing members of the Community themselves would wish there to be a transitional period.

In many fields, such as that of the common agricultural policy, the Treaty itself lays down principles only in broad terms. These principles have to be applied through subsequent regulations and directives. In the practical working out of these regulations and directives full account has been taken of the interests of each individual member country. All we are asking is that the application of Community legislation to ourselves should similarly take some account of our own particular circumstances. We do not ask for numerous changes or changes which would undermine the policy.

Once these immediate difficulties have been overcome the new possibilities which will be opened up for Europe as a whole will be great and exciting. For example, the technological problems of Europe have several times been discussed in this Assembly. We believe that the creation of a single, continent-sized market in Europe, to which Britain can make a powerful contribution, is the key to the solution of these problems.

M. Rodgers (suite)

un désir sincère de faire aboutir les négociations. Notre décision une fois prise, nous sommes résolus à défendre notre candidature.

On prétend parfois que tout en faisant géographiquement partie de l'Europe, la Grande-Bretagne est cependant foncièrement différente du reste de l'Europe, que l'étendue d'eau qui nous sépare du continent nous différencie à tel point que nous entrons dans une catégorie totalement différente. On dit que nous avons des liens politiques et économiques avec des pays lointains et qu'une grande partie de nos denrées alimentaires et de nos matières premières viennent de l'étranger. A cela on oppose l'image d'une Communauté compacte, homogène et qui se suffit en grande partie à elle-même. Je ne vois pas, pour ma part, ce qu'il y a de spécifiquement européen à se suffire à soi-même ou de spécifiquement non européen à avoir des relations avec des pays situés hors d'Europe. En fait, la Grande-Bretagne est un pays européen doté d'une culture et d'une civilisation profondément européennes. A cet égard, nous faisons partie de l'Europe au même titre que tel ou tel pays de la C.E.E.

J'y reviendrai dans un instant, mais l'Assemblée n'ignore pas que la Communauté, elle aussi, entretient des liens avec le reste du monde et que ses membres ne se suffisent évidemment pas à eux-mêmes. Pourquoi, d'ailleurs, s'y emploieraient-ils ? Si nous examinons, par exemple, les chiffres des échanges agricoles, nous constatons que la Grande-Bretagne importe 9 millions de tonnes de céréales environ par an et qu'elle en produit 13 millions de tonnes sur son territoire. La Communauté, de son côté, en produit 58,5 millions de tonnes et en importe 19 millions de tonnes. Ce n'est qu'une question de proportion, qui n'a rien à voir avec la nature européenne ou non européenne des produits, ni aucune incidence immédiate dans le principe, sur les vrais problèmes qu'il faudra résoudre pour élargir la Communauté.

Je ne cherche pas à sous-estimer l'importance de ces questions ni les difficultés qui nous attendent, mais il faut les situer dans leur vraie perspective. Les problèmes qui se posent concernent la transition vers une politique agricole commune, nos échanges avec le Commonwealth et des questions financières telles que la libre circulation des capitaux. On peut donc les résoudre sans rien changer à l'orientation de la Communauté. Le gouvernement britannique a précisé qu'il accepte

sans réticences la Communauté telle qu'elle est. Nous sommes disposés à accepter les institutions de la Communauté telles que nous les trouverons ainsi que la procédure mise au point pour discuter, arrêter et mettre en œuvre la politique de la Communauté. Nous pouvons accepter le Traité de Rome sous la seule réserve des rajustements qui seraient de toute façon nécessaires à l'admission d'un nouveau membre.

De plus, sous l'angle politique, nous sommes convaincus qu'une fois dans la Communauté, nous pourrions aller aussi loin que les autres dans la voie de l'unité politique. Nous sommes d'ailleurs prêts dès maintenant à participer à toute discussion qui pourrait avoir lieu sur ce thème. Nous admettons aussi que, dans ce cadre politique, l'Europe voudra avoir son propre point de vue et sa propre personnalité en matière de défense. Rien ne nous empêche d'examiner également ces problèmes-là avec nos futurs partenaires de la Communauté.

La question des périodes de transition fera naturellement l'objet de négociations. Comme le traité lui-même prévoyait trois étapes transitoires, d'une durée totale de quinze ans, pour les premiers signataires, il paraît raisonnable qu'un nouveau membre demande un certain délai pour procéder aux adaptations nécessaires. D'ailleurs, les membres actuels de la Communauté désireront eux-mêmes, sans aucun doute, qu'une période transitoire soit ménagée dans certains domaines.

Dans bien des domaines, celui de la politique agricole commune par exemple, le traité n'énonce que des principes généraux dont la mise en œuvre est régie par des règles et des directives ultérieures. Lors de l'élaboration de ces règles et de ces directives, on a pleinement tenu compte des intérêts propres à chaque Etat membre. Tout ce que nous demandons, c'est que dans l'application de la législation communautaire à la Grande-Bretagne, on tienne également compte des circonstances particulières de celle-ci. Nous ne demandons pas de modifications nombreuses ou de changements susceptibles de saper la politique de la Communauté.

Une fois surmontées ces difficultés immédiates, de vastes et passionnantes possibilités s'offriront à l'Europe. Je pense, par exemple, aux problèmes technologiques de l'Europe, dont cette assemblée a débattu à plusieurs reprises. Nous estimons que la solution de ces problèmes résiderait dans la création d'un marché européen unique, d'une dimension continentale et auquel la Grande-Bretagne puisse apporter une puissante contribution.

Mr. Rodgers (continued)

Economic strength and political influence go hand in hand. Common economic interests make for common political outlooks which are also held in common. We want to see Europe united, her old quarrels forgotten and her voice heard to greater effect in the councils of the world. We see the enlargement of the Community as the best means to this end. A Europe that fails to put forward its full economic strength will never have the political influence which it could and should have.

There are those who wonder whether we can reconcile the prospect of membership of the European Economic Community with our ties with the United States and with the Commonwealth, bearing in mind the extent to which the Commonwealth has helped to give us world-wide interests.

As far as the United States is concerned, they have in mind the familiar claim that Britain enjoys a "special relationship". This is something referred to this afternoon by Mr. Edelman and touched on by Mr. Kahn-Ackermann.

The truth is that in the past a good deal of nonsense has been talked about such a special relationship with the United States. Of course our relationship is close, in so far as common interests inevitably make it so. There is in addition the factor of language and of certain common traditions which lead to easier communications. But we do not have a special relationship of a unique character. Our practical links with the United States are not those which can be regarded reasonably and in good faith as an impediment to our joining the Common Market: nor would they inhibit us, once in, from being full and whole-hearted European partners.

Let us not forget either the links, both of kinship and of mutual self-interest, between the present members of the European Economic Community and the United States. It is inconceivable that separately or together the Six would wish to cut themselves off from friendly and mutually advantageous relationships with the United States over a wide field. Why should it be thought that there is a problem here for Britain of a fundamentally different quality?

As for the Commonwealth, this is a free association of independent nations. As empire has

receded, common institutions and personal ties have been left behind.

But every Commonwealth country has interests and responsibilities which go much wider than the Commonwealth alone. They each have their own special view of the many issues that affect them. The Commonwealth is not their sole external interest; similarly, it is quite wrong to see the Commonwealth as an alternative to Europe for Britain or as providing a practical or psychological barrier to membership of the Common Market.

Here again, in considering the Commonwealth and Britain's other world-wide interests, let us not forget that the countries of the Common Market also have interests stretching across the seas to distant lands. The countries of the Six have not been parochial and inward-looking. They have made their influence felt throughout the world and, directly or indirectly, they retain it today. They have, for example, a splendid record in development aid. Thus, in this respect also Britain is not unique.

So it would be wrong to speak of choice. We in Britain, as in the other countries of Western Europe, are bound to continue to have important common interests, both with the United States and with the rest of the world. But, it is unnecessary to talk of severing these relationships or to see them as making it peculiarly difficult for Britain to be a genuine partner in Europe.

In the past Britain has sometimes failed to seize her opportunities in Europe although we are not alone in this. There are those who would believe that this was the case at that historic moment when the European Economic Community was created. It would be true to say also that for temperamental and historical reasons an older generation in Britain has tended to look away from rather than towards Europe in times of peace.

Now in 1967 I think we see ourselves more clearly and perhaps a little more as others see us. The British people want to draw much closer to continental Europe. Our younger generation in particular would like to play its part in building a united Europe and assume closer ties to be not only necessary but natural. It would be a great pity if this enthusiasm for Europe and this

M. Rodgers (suite)

La puissance économique et l'influence politique vont de pair. Des intérêts économiques communs contribuent à l'adoption de vues politiques communes. Nous voulons que l'Europe s'unisse, qu'elle oublie ses vieilles querelles et que sa voix ait plus de poids dans le concert mondial. L'élargissement de la Communauté nous paraît être le meilleur moyen d'y parvenir. Si l'Europe ne réussit pas à tirer pleinement parti de son potentiel économique, elle n'exercera jamais l'influence politique qu'elle pourrait et devrait avoir.

D'aucuns se demandent si la perspective de notre adhésion à la Communauté Economique Européenne est conciliable avec les liens que nous entretenons avec les Etats-Unis et avec le Commonwealth, surtout lorsqu'on considère à quel point ce dernier nous a aidé à constituer un réseau mondial d'intérêts.

En ce qui concerne les Etats-Unis, ils font état des « liens spéciaux » dont jouirait la Grande-Bretagne. M. Edelman a mentionné tout à l'heure ce problème et M. Kahn-Ackermann l'a également évoqué.

En réalité, il y a une grosse part d'absurdité dans ce qu'on raconte sur nos relations spéciales avec les Etats-Unis. Bien entendu, nos relations sont étroites, ce qui est inévitable quand des intérêts communs sont en jeu. De plus, la communauté de langue et de certaines traditions facilitent nos rapports. Mais les relations que nous entretenons n'ont rien d'unique. En toute bonne foi, on ne saurait considérer que nos relations pratiques avec les Etats-Unis font obstacle à notre adhésion au Marché commun ou nous empêchent de nous comporter, une fois admis, en partenaires européens convaincus et à part entière.

N'oublions pas les liens de famille et d'intérêt qui existent entre les membres actuels de la Communauté Economique Européenne et les Etats-Unis. Il est inconcevable qu'individuellement ou en bloc, les Six puissent songer à renoncer au large éventail de relations amicales et mutuellement profitables qu'ils entretiennent avec les Etats-Unis. En quoi le problème de la Grande-Bretagne serait-il considéré, à cet égard, comme foncièrement différent ?

Quant au Commonwealth, il s'agit d'une libre association de nations indépendantes qui ont con-

servé des institutions communes et des liens personnels après la dissolution de l'Empire britannique.

Mais les divers pays du Commonwealth ont des intérêts et des responsabilités qui dépassent largement les limites du seul Commonwealth. Chacun d'eux a ses vues propres sur les nombreux problèmes qui les concernent, et qui sont loin de se limiter au Commonwealth. De même, il est absolument faux de penser que, faute d'une solution européenne, la Grande-Bretagne puisse opter pour le Commonwealth ou de considérer celui-ci comme un obstacle pratique ou psychologique à son adhésion au Marché commun.

D'ailleurs, si l'on considère les intérêts que la Grande-Bretagne a dans le Commonwealth et ailleurs dans le monde, il ne faut pas oublier que les pays du Marché commun ont, eux aussi, des intérêts au-delà des mers dans des pays lointains. Les membres des Six ne sont pas restés repliés sur eux-mêmes. Après avoir exercé leur influence un peu partout dans le monde, ils la conservent encore, de façon directe ou indirecte. C'est ainsi qu'ils ont remarquablement mené l'aide au développement. Le cas de la Grande-Bretagne n'est donc pas unique à cet égard non plus.

Il serait faux, on le voit, de parler d'un choix. La Grande-Bretagne, tout comme les autres pays d'Europe occidentale, continuera forcément d'avoir d'importants intérêts communs tant avec les Etats-Unis qu'avec le reste du monde. Il est tout aussi inutile d'évoquer la rupture de ces relations que de prétendre qu'elles empêchent tout particulièrement la Grande-Bretagne de se comporter en véritable partenaire de l'Europe.

Dans le passé, la Grande-Bretagne n'a pas toujours su saisir l'occasion de s'associer à l'Europe, encore qu'elle ne soit pas la seule responsable en l'affaire. D'aucuns estiment qu'elle a manqué le coche à la date historique où la Communauté Economique Européenne a été créée. Il faut dire aussi que, pour des raisons psychologiques et historiques, la génération précédente avait tendance, en temps de paix, à se détourner de l'Europe plutôt qu'à s'en rapprocher.

A présent, en 1967, je crois que nous nous voyons plus clairement, un peu plus, peut-être, comme les autres nous voient. Le peuple britannique désire se rapprocher de l'Europe continentale. La jeune génération, en particulier, voudrait contribuer à l'édification d'une Europe unie et considère un resserrement des liens comme une chose non seulement nécessaire, mais naturelle. Il

Mr. Rodgers (continued)

sense of purpose were frustrated by a lengthy period during which our application to join the European Economic Community remained unfulfilled.

As I have said, Her Majesty's Government has examined most carefully all the factors involved before making her application to join. This was the proper course to follow. But I hope that everyone here today will recognise that this historic decision has been more than one of cold calculation. It has required an act of faith in the future unity and strength of Europe and a clear vision of what Britain can do to help. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Alec Douglas-Home.

Sir Alec DOUGLAS-HOME (*United Kingdom*). — The Assembly has, as usual, enjoyed an informed and an illuminating report from Mr. Edelman on the problems before us and in particular on the comparative positions between the European Economic Community and the European Free Trade Association. In that report he stressed the opportunities for reconciling what are increasingly diverging courses with unity as the ultimate goal, but neither he nor anybody else in this Assembly has deluded himself that the fruits of the economic harvest would be meagre, either in EFTA or the EEC, compared with what would be possible if the first political step was taken to accept Britain's application for full membership of the European Economic Community.

In the Council of Europe earlier this year I was able immediately to follow the Prime Minister of my country and to say that the Conservative Opposition in Parliament supported the British Government's firm application to join EEC. I emphasise that again this afternoon, for the reason that in 1962 things were different. There may then have been some excuse for some countries on the continent to think that we in Britain were divided and not genuine or wholehearted in our approach to membership of the European Economic Community. If so, let me now, as Mr. Rodgers has just done, dismiss any such line of reasoning. The application at this time is backed by the conviction of a large majority of all parties in the British Parliament. We approach this question —

and here, if I may say so, Mr. Kahn-Ackermann interprets us correctly — in what we hope is a truly European spirit.

Of course we recognise the problems for the members of the Six in assimilating a country of the size of Britain. They are quite formidable, not only for us but for them. But there are so many European and world problems which are the common concern and the common interest of the members of the Community and of Britain that we in Britain feel we ought to be sitting in regular council on them all the time. The most recent example is the Middle East, but there are many more problems affecting not only the continent of Europe but also the future of the world.

Let us remember that our own continent has been notorious for its political divisions and that twice in my lifetime has this led us into war. It is worth-while pausing and asking ourselves whether, if the Foreign Ministers of the different countries in Europe, including Britain, had been sitting together in monthly conference before 1914 or before 1939, either of those wars would have taken place at all. It is a sobering thought that very probably they would never have occurred.

There is therefore now, as we see it, an opportunity for an act of insurance for our children and grandchildren. This is now within our grasp, and if we take it this could be the greatest possible political prize not only for Britain but for the whole of our continent, with repercussions outside its borders.

My second submission, also a broad and political one, is that the political influence and authority of Europe on world events will be in proportion to the economic growth and strength of the continent. The degree of political and later defence co-operation which we can achieve is of enormous importance in underpinning that authority. It is only in this way that we can hope to exercise an influence and authority comparable in future to that of the United States or of the Soviet Union. I myself have an obstinate belief that the world will be a much healthier place if a united Europe can join these other two great powers in trying to solve many of the great political problems — that they should not be left to those two alone.

M. Rodgers (suite)

serait extrêmement regrettable que cet enthousiasme pour l'Europe et ce sens des responsabilités soient frustrés par une longue période d'attente devant les portes de la Communauté Economique Européenne.

Avant de poser sa candidature, ai-je dit, le gouvernement de Sa Majesté a examiné très attentivement tous les éléments en cause. La décision qu'il a prise s'imposait. J'espère cependant que tous ceux qui sont présents aujourd'hui reconnaîtront que cette décision historique est davantage qu'un froid calcul. Elle exigeait en effet la foi dans l'unité et la puissance futures de l'Europe et une vision très claire de la contribution que la Grande-Bretagne peut y apporter. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à Sir Alec Douglas-Home.

Sir Alec DOUGLAS-HOME (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Une fois de plus, M. Edelman a soumis à l'Assemblée un rapport aussi documenté qu'intéressant dans lequel il examine nos problèmes et en particulier les positions relatives de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange. Il y insiste sur les possibilités de réconcilier des orientations de plus en plus divergentes et de réaliser, en dernière analyse, l'unité, mais, pas plus qu'aucun d'entre nous, il ne se dissimule que la moisson économique sera maigre, tant à l'A.E.L.E. qu'à la C.E.E., en comparaison de ce que rapporterait une première étape politique sur la voie de l'acceptation de la candidature de la Grande-Bretagne en tant que membre de plein droit de la Communauté Economique Européenne.

Au début de l'année j'ai été en mesure, au Conseil de l'Europe, de me ranger immédiatement à l'avis du Premier ministre de mon pays et de déclarer que l'opposition conservatrice au parlement approuve la ferme demande d'adhésion du gouvernement britannique à la C.E.E. J'y insiste encore cet après-midi, en faisant remarquer qu'en 1962 la situation était différente. A l'époque, certains pays du continent étaient peut-être quelque peu fondés à penser que l'opinion britannique était divisée et n'envisageait ni de bon cœur ni réellement une adhésion à la Communauté Economique Européenne. Cela étant, je tiens à dire, comme vient de le faire M. Rodgers, qu'un tel raisonnement n'est plus justifié. Cette fois, la candidature de la Grande-Bretagne est appuyée,

au parlement britannique, par une vaste majorité dans tous les partis. Nous abordons le problème — et je me permettrai de dire qu'ici M. Kahn-Ackermann interprète correctement nos vues — dans un esprit que nous espérons foncièrement européen.

Nous admettons naturellement que les Six n'assimileront pas sans problèmes un pays de la taille de la Grande-Bretagne. Les problèmes sont immenses, pour eux comme pour nous. Il y a cependant tant de problèmes européens et mondiaux qui préoccupent et intéressent à la fois les membres de la Communauté et la Grande-Bretagne, que nous croyons qu'il conviendrait de les examiner constamment autour d'un tapis vert. L'exemple le plus récent est celui du Moyen-Orient, mais bien d'autres problèmes ont des incidences, non seulement sur le continent européen, mais sur l'avenir du monde entier.

Souvenons-nous que notre continent s'est distingué par les divisions politiques qui l'ont entraîné dans la guerre deux fois déjà de mon vivant. Arrêtons-nous un instant pour nous demander si ces guerres auraient éclaté même dans l'hypothèse où les ministres des affaires étrangères des divers pays d'Europe, Grande-Bretagne comprise, se seraient réunis régulièrement tous les mois avant 1914 ou avant 1939. Elles n'auraient très probablement jamais eu lieu et il y a là de quoi réfléchir.

A présent, nous croyons avoir l'occasion de contracter une assurance au profit de nos enfants et petits-enfants. Elle est désormais à notre portée et, si nous la saisissons, les avantages politiques pourront être immenses pour la Grande-Bretagne comme pour l'ensemble de notre continent et se répercuter bien au-delà de ses limites.

Je dirai en second lieu, d'une manière tout aussi générale et politique, que l'influence et l'autorité politiques de l'Europe, face aux événements mondiaux, seront proportionnelles à la croissance et à la puissance de son économie. Le degré de coopération politique, puis militaire, auquel nous serons en mesure de parvenir aura une énorme importance en donnant une base à cette autorité. C'est ainsi seulement que nous pouvons espérer exercer dans l'avenir une influence et une autorité comparables à celles des Etats-Unis ou de l'Union Soviétique. Je suis, pour ma part, fermement convaincu qu'un climat bien plus sain régnera dans le monde quand une Europe unie pourra se joindre à ces deux autres grandes puissances pour tenter de résoudre les grands pro-

Sir Alec Douglas-Home (continued)

There can be no doubt that the accession of Britain to the European partnership will bring a significant addition of economic strength to the continent and a significant contribution to political unity. This is said not to boast — I think we in our country are guilty of understatement, if anything — but I believe it to be a demonstrable fact of life. There are many technical reasons which the Rapporteur has faithfully given to us for an enlarged Community. They have so often been canvassed, they are so well understood, they were so well analysed by the Rapporteur, followed by Mr. Rodgers, that I will not rehearse them again.

I therefore conclude by saying only this: by our application I hope this time we have carried conviction in Europe that we as a country are in earnest. We have accepted, as we were asked to do, both the rules of the Treaty of Rome and the framework of the agricultural policy — two conditions which were clearly necessary if our membership was to be endorsed. We are only too ready, although let us face the realities of power, that Europe and Britain — and in Europe I include in particular France — cannot possibly afford in future to do without the backing of American power. It is inconceivable that the continent should think in such terms. Nevertheless, we would be willing to join with the European members of the Community in finding ways and means whereby Europe could accept greater responsibility for its own defence. What is more, we should be ready also to take part in the search for appropriate political institutions with which each member of the partnership can live.

So I find it difficult to see what more we in Britain can do to prove our credentials. I say straight to our friends in the EEC that now we expect their help in order to become partners with them. I ask this Assembly to start this process by endorsing this report, as the Rapporteur has asked, which would be a milestone on the road to Britain joining the partnership. I myself have the greatest pleasure in supporting the report as the Rapporteur has presented it here, but I stress once more that the responsibility now lies firmly on those in Europe to help Britain to become a full member of the partnership. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you very much for your observations.

I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Once again, as on so many occasions in the past, the Assembly is considering the prospect of Britain's joining the European Economic Community. There is no doubt that a great majority of this body, which after all includes distinguished parliamentary figures from all over the western world who can speak with a real authority, believe that Britain is now fully prepared to sign the Treaty of Rome and to abide by all its consequences, and that negotiations on two or three difficult problems connected with British entry could, with a minimum of good will, as has so frequently been said, result in a British signature of the Treaty which would in no way unfavourably affect the economic position of the present Six but, on the contrary, greatly reinforce the economic and political situations of all the countries represented in Western European Union.

The truth is, however, that one man at least does not believe that it is either possible or desirable for Britain to join the Community and he now disposes of the French nation, including all those Frenchmen who do not happen for one reason or another to share his view. The reason why the President of France opposes our entry, as has been conclusively demonstrated by the Rapporteur, has evidently nothing to do with economics, in spite of what he has repeatedly said in his press conferences. It is on political grounds that General de Gaulle's opposition is based, namely, on the entirely correct supposition that a Community which included Great Britain and one or two other smaller democratic European nations could not be run, as at present, on the basis of a disguised French hegemony, all the other members apparently being expected to follow the French line on all major economic and political issues and being reproached with being "anti-European" if they do not. The Treaty of Rome, however, which after all still binds all its signatories, lays down that the Community should be run on entirely different lines, and notably that there should be, as we all know, a significant rôle for an entirely independent and non-national Commission, and that, in certain clearly defined spheres, a decision should be taken at a certain point by a

Sir Alec Douglas-Home (suite)

blèmes politiques, au lieu de leur en abandonner le soin.

Il ne fait pas de doute que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne apportera une importante contribution à la puissance économique du continent et à son unité politique. Je ne dis pas cela pour nous vanter — je crois que si l'Anglais pêche, c'est plutôt par excès de modestie — mais parce que j'y vois un fait vérifiable. Notre rapporteur nous a fidèlement fourni une abondance de raisons techniques en faveur de l'élargissement de la Communauté. Elles ont été si souvent mises en avant, si bien comprises et d'ailleurs si bien analysées, d'abord par le rapporteur et ensuite par M. Rodgers, que je n'y reviendrai pas.

Je conclurai donc par cette simple remarque : j'espère qu'en posant notre candidature, nous avons cette fois convaincu l'Europe du sérieux de nos intentions. Nous avons accepté, comme on nous l'a demandé, les règles du Traité de Rome et la structure de la politique agricole, deux conditions manifestement indispensables si nous voulons que notre candidature soit retenue. Nous ne sommes que trop prêts, mais nous ne devons pas nous dissimuler les réalités internationales, à savoir que l'Europe et la Grande-Bretagne — et quand je dis l'Europe, j'y inclus la France — ne sauraient se permettre de se passer à l'avenir du soutien de la puissance américaine. Il est inconcevable que le continent puisse y penser. Nous sommes néanmoins prêts à nous joindre aux membres européens de la Communauté pour voir comment l'Europe pourrait assumer une plus grande responsabilité dans sa propre défense. Bien plus, nous serions également disposés à essayer, avec eux, de mettre sur pied des institutions politiques acceptables pour tous.

Je vois mal ce que nous pourrions faire de plus, en Grande-Bretagne, pour prouver notre bonne foi. Je dis sans ambages à nos amis de la C.E.E. qu'à présent nous attendons qu'ils nous aident à devenir leur partenaire. Je demande à l'Assemblée de faire un premier pas dans cette direction en approuvant le présent rapport, ainsi que le rapporteur l'y a invitée ; son geste marquera un jalon sur la voie de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. C'est avec le plus grand plaisir que j'appuie moi-même le document que le rapporteur nous a présenté, tout en soulignant une fois de plus que c'est à l'Europe qu'il incombe à présent d'aider la Grande-Bretagne à devenir membre de plein droit. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie beaucoup de votre intervention.

La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Comme elle l'a fait si souvent dans le passé, l'Assemblée examine une fois de plus la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne. La grande majorité des Représentants présents dans cet hémicycle où siègent, nous le savons, des parlementaires distingués qui représentent tout le monde occidental et peuvent s'exprimer avec une réelle autorité, sont certainement persuadés, d'une part, que la Grande-Bretagne est maintenant absolument prête à signer le Traité de Rome et à en accepter toutes les conséquences, et, d'autre part, que les négociations sur les deux ou trois problèmes délicats soulevés par cette adhésion pourraient avec un minimum de bonne volonté, comme on l'a si souvent dit, aboutir à faire signer le traité par la Grande-Bretagne dans des conditions qui, loin d'avoir un effet préjudiciable sur la situation économique des Six, renforceraient considérablement la position économique et politique de tous les pays représentés à l'Union de l'Europe Occidentale.

A la vérité, un homme au moins ne croit pas qu'il soit possible ni souhaitable pour la Grande-Bretagne de rejoindre la Communauté. C'est celui qui est actuellement à la tête de tous les Français, y compris de ceux qui, pour une raison ou une autre, ne partagent pas ses vues. Ainsi que le rapporteur l'a fort bien exposé, le Président de la République Française s'oppose à notre adhésion pour des raisons qui, de toute évidence, n'ont rien à voir avec l'économie, en dépit de ce qu'il a dit au cours de plusieurs « conférences de presse ». C'est en fait sur des raisons politiques que se fonde son opposition, et plus particulièrement sur la thèse parfaitement exacte qu'une Communauté étendue à la Grande-Bretagne et à un ou deux autres petits pays démocratiques d'Europe ne pourrait plus être dirigée sur la base d'une hégémonie française déguisée, qui présume que tous les autres membres se rangent à l'avis de la France sur tous les grands problèmes économiques et politiques et soient accusés d'être « anti-européens » s'ils s'en écartent. Or le Traité de Rome, qui, après tout, lie toujours ses signataires, prévoit une gestion entièrement différente. Il attribue notamment, comme nous le savons, un rôle important à une commission parfaitement indépendante et supranationale et prévoit qu'à un certain stade, dans certains domaines clairement

Lord Gladwyn (continued)

qualified majority vote. This point has already been reached, but one signatory now takes the view that it cannot accept the provisions in this respect of a Treaty which was nevertheless signed by its Government and ratified by its Parliament. The Community is therefore seriously prejudiced and may not, indeed, be able to survive as such in the long run unless five of its members accept the doctrine of the hegemony.

It is often alleged, more particularly by those who oppose its entry, that the nature of the Community would be entirely changed if Britain joined. That is solemnly put forward as a great reason against our joining. I believe that this would probably be so, but it would undoubtedly be changed for the better. Since there could be no question — and this is the point — of what might be called a double hegemony, which is a contradiction in terms, it would be apparent from the start that the Community solution if we join, that is to say, a solution in accordance with the principal features of the Treaty of Rome to which I have just drawn attention, would be the only conceivable way in which the Community would work. I have absolutely no doubt that the British, once they were in the Community, would take to this system like ducks to water. The day of the democratic Western Europe with an increased rôle for the parliament of Europe, in other words, would really have dawned, and the chances of a politically united Europe consequently playing an important part on the world stage instead of, as now, seeing its influence reduced to practically zero would be heavily reinforced. The Middle East crisis is surely a case in point. If the Western European powers take differing lines and try to score off each other by ingratiating themselves with one side or the other or even in some astonishing way with both sides, they will all cancel each other out and they will therefore increasingly fall under the influence of the one super power or the other. We should delude ourselves if we thought that the recent cease-fire had been achieved by any means other than the red telephone or the "hot line" between Moscow and Washington. The present European Economic Community, whatever progress it may make politically along the lines desired by General de Gaulle, is just not large enough or powerful enough to have any real effect on world events. Only if Britain joins can Europe eventually have a chance of ever making its influence felt. This is

why basically we all feel in our bones that British accession to the EEC is really a prime necessity.

I now turn to the excellent report of our Rapporteur, Mr. Edelman, with which I need hardly say I agree. I ventured to put forward in the Committee a slight amendment, because one member of the Committee wanted to add at the end of the first recommendation a paragraph saying, "provided that Britain accepts the Treaty of Rome". It was pointed out that Britain has already accepted the Treaty of Rome. There was absolutely no question about Britain's wanting to change the Treaty of Rome. It was only in the subsequent policy matters — though of course those would be accepted too — and in regard to certain difficulties in connection with the carrying out of policies decided since the signature of the Treaty of Rome that there was any question of negotiation. However, as regards the Treaty of Rome there is no doubt whatever that the British Government are prepared to sign it and to abide by it. I wanted therefore to draw attention to some of the points which I have been making in my speech by saying that Britain should come in, provided that there were a real will "on the part of all concerned" to carry on the Treaty of Rome both in the letter and in the spirit. That was not agreeable to the majority of my colleagues who thought it might be rather tendentious and was, in fact, withdrawn. However, it represents my point of view, as will have been gathered from my remarks so far.

The real question is, what do we do now and where do we go from here? I do not want to embark on that in the short time allotted to me. We must hope and believe and, indeed, pray that negotiations will at least be allowed to start and that there will be no question of preventing negotiations from being opened. However, the danger surely is — and we all know this — that once they are opened, it may be that some countries will make difficulties, that a long time will go past without any agreement being reached and in fact the negotiations will run into the sand, which is a terrible prospect for all concerned and one which we most sincerely hope may be avoided.

In these conditions some voices have been raised lately saying that the thing to do is to abandon the suggestion that we should have serious negotiations for entry and concentrate on some kind of association. There seem to me to be two major difficulties in the way of that. One is that if we are associated with the Economic Community we shall never have any certainty of joining it. There-

Lord Gladwyn (suite)

définis, les décisions seront prises à la majorité simple. Ce stade a déjà été atteint, mais l'un des signataires estime à présent qu'il ne peut accepter à cet égard les dispositions pertinentes d'un traité qui a cependant été signé par son gouvernement et ratifié par son parlement. La Communauté en subit un grave préjudice, voire risque de ne pouvoir survivre, à long terme, à moins que cinq de ses membres acceptent la doctrine de l'hégémonie.

On prétend souvent, notamment parmi ceux qui s'opposent à l'entrée de la Grande-Bretagne, que la nature de la Communauté s'en trouverait entièrement modifiée et on invoque solennellement ce motif à l'encontre de notre adhésion. Je pense qu'une telle modification est probable, mais qu'elle s'exercera certainement dans le bon sens. Comme il ne saurait être question d'une double hégémonie, puisque ces deux mots se contredisent, il apparaîtrait dès le début que la seule solution concevable pour la Communauté, au cas où nous y adhérierions, serait celle qui respecterait les principales dispositions du Traité de Rome que je viens de rappeler. Je suis absolument convaincu qu'une fois entrée dans la Communauté, la Grande-Bretagne s'accommoderait parfaitement d'un tel système. Une Europe occidentale démocratique dotée d'un parlement européen plus influent pourrait alors naître et l'Europe politiquement unie serait appelée à exercer un rôle important sur la scène mondiale, au lieu du rôle pratiquement nul qu'elle tient aujourd'hui. La crise du Moyen-Orient constitue un bon exemple à cet égard. Si les pays d'Europe occidentale prennent des voies divergentes et tentent de marquer des points l'un sur l'autre en flattant l'une ou l'autre des parties, voire, de façon assez surprenante, les deux à la fois, ils s'élimineront mutuellement et tomberont de plus en plus sous l'influence de l'une ou l'autre des super-puissances. Ne nous faisons pas d'illusions : le récent cesse-le-feu n'a pas été obtenu autrement que par le fonctionnement du téléphone rouge entre Moscou et Washington. Il est certain qu'à l'heure actuelle, la Communauté Economique Européenne n'est ni assez grande, ni assez puissante pour avoir une influence réelle sur les événements mondiaux, quels que soient les progrès qu'elle puisse faire dans le sens politique souhaité par le Général de Gaulle. L'Europe n'aura de chance de faire jamais sentir son influence que si la Grande-Bretagne en fait partie. Nous sommes donc profondé-

ment convaincus que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. s'impose.

Pour passer maintenant à l'excellent rapport de notre rapporteur, M. Edelman, je n'ai guère besoin de dire que je l'approuve. J'avais proposé un léger amendement en commission, car l'un de mes collègues désirait ajouter à la fin du premier paragraphe de la recommandation les mots : « A condition que la Grande-Bretagne accepte le Traité de Rome », en faisant remarquer que la Grande-Bretagne a déjà accepté le Traité de Rome et s'interdit formellement d'en demander la modification. La négociation peut porter uniquement sur des questions de politique ultérieure, encore que la Grande-Bretagne soit prête à s'y plier aussi, et sur certaines difficultés découlant de mesures adoptées postérieurement à la signature du Traité de Rome. Pour ce qui est du Traité de Rome, il ne fait absolument aucun doute que le gouvernement britannique soit prêt à le signer et à le respecter. Je désire donc revenir sur un point que j'ai déjà soulevé, à savoir que la Grande-Bretagne pourrait entrer dans la Communauté, à condition que « tous les intéressés » soient réellement décidés à respecter l'esprit et la lettre du Traité de Rome. Ce texte a déplu à la majorité de mes collègues qui pensaient qu'il pourrait paraître tendancieux et il a d'ailleurs été retiré. Il traduit cependant ma pensée, comme on a pu le constater.

Qu'allons-nous faire à présent et quelle sera la prochaine étape ? Je ne tiens pas à me lancer sur ce thème, de peur d'excéder mon temps de parole. Il nous faut espérer, croire et prier Dieu que des négociations puissent au moins s'engager et qu'il ne soit pas question de les empêcher de s'ouvrir. Cependant le danger, dont nous avons tous conscience, serait qu'une fois les négociations ouvertes, certains pays fassent des difficultés, que le temps passe sans qu'aucun accord soit réalisé et que les négociations s'enlisent pratiquement. C'est là, pour tous les intéressés, une effroyable perspective que nous espérons très sincèrement pouvoir écarter.

Dans ces conditions, d'aucuns nous conseillent, depuis quelque temps, d'abandonner toute idée de négociation sérieuse d'adhésion pour nous consacrer à quelque forme d'association. J'y vois deux difficultés majeures. L'une, c'est que si nous nous associons à la Communauté Economique Européenne, nous ne serons jamais certains de pouvoir y adhérer. Il sera dès lors inutile d'adapter

Lord Gladwyn (continued)

fore there will be no need, as there otherwise would be, for our industry and agriculture to be adapted to the rules and regulations prevailing the other side of the Channel and to a large extent the association will be bad from that point of view alone.

More specifically any form of association would mean that there would be no question of our coming into any political body which might be formed. That I think on general grounds has been referred to by Sir Alec Douglas-Home, and it would be a disaster if Britain were to be divorced politically from the continent of Europe. I would not myself dismiss suggestions for what might be called some kind of delayed entry into Europe in the circumstances in which we find ourselves. I do not want to go into details now but some thought might be given to that. In the circumstances it might be the path of wisdom. In any case, I hope that the excellent report of Mr. Edelman might be approved by a large majority of this Assembly. I think it will be an encouraging sign, at the start of negotiations, that they will lead to success. (*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Gladwyn.

I call Mr. Richard.

Mr. RICHARD (*United Kingdom*). — Mr. President, rather than that I should speak as a British speaker following three British speakers, if there is now on the list a speaker from one of the Community countries I would be grateful if I could defer what I had to say.

The PRESIDENT (Translation). — I see Mr. Kopf wishes to speak. I now call him.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the remarks made by Mr. Kahn-Ackermann call for two brief comments.

It is not merely one party, but all parties and all factions in the Federal Republic, that want to see a positive outcome to Britain's application to enter the EEC. This is not a new wish of ours, but something we in Germany have wanted for many years. Under three Foreign Ministers — Mr. von Brentano, Mr. Schroeder and now Mr. Brandt — this has been the general line of German policy. When Sir Alec Douglas-Home points out that

the British request for accession is wanted not by just one British political party, but by all parties in Britain, and that the wish is shared by the whole of their parliament and people, that is exactly the state of affairs in Germany. I want, therefore, to support the tenor of the remarks made by Mr. Edelman, and to offer him my wholehearted appreciation.

There is one point on which I could wish Mr. Edelman had gone a step further — where paragraph 2 of the draft Recommendation is concerned. Here Mr. Edelman proposes recommending the Council to continue considering the political aspects of enlarging the EEC. We have heard other British speakers go somewhat beyond this; Sir Alec Douglas-Home said that Britain on accession ought to take part in working out the political institutions of the Common Market; and Lord Gladwyn has told us that association is out of the question because it takes too little account of the fact that the Common Market, the European Economic Community, must form a political entity.

Our view in Germany is that the political character of the Community has a decisive rôle to play. We hope that when Britain completes her accession she will play as large a part in the working out of the political institutions and a political constitution for the Community as she has expressed interest in the economic aspects.

My second comment concerns remarks made by Mr. Kahn-Ackermann, who mentioned the name of Joan of Arc. All of us in Europe are passing through a stage of psychological change. This process has greatly advanced in the various countries of Europe over the years and decades since the last world war. On the continent of Europe, and in particular in my own country, we can point to much progress in transforming an awareness of national identity into one of European identity. This progress is so marked, and so significant, that as long ago as 1949 we incorporated in our constitution the provision that rights of national sovereignty can be transferred to supranational or international bodies by a simple Act of the Federal Parliament.

But this major legal provision is not all; the whole of our population has become deeply imbued with the idea that in these days there must be close co-operation between the nations. For our

Lord Gladwyn (suite)

notre industrie et notre agriculture aux règlements et aux dispositions en vigueur de l'autre côté de la Manche. De ce seul point de vue, la solution de l'association est donc essentiellement mauvaise.

Qui plus est, toute forme d'association nous interdirait de faire partie de l'un quelconque des organes politiques susceptibles d'être créés. Sir Alec Douglas-Home en a parlé sur un plan général, je crois. Un divorce politique entre la Grande-Bretagne et le continent européen serait un désastre. Dans les circonstances où nous nous trouvons, je n'écarterai pas, pour ma part, ce qu'on pourrait appeler une entrée différée en Europe. Je ne tiens pas à entrer maintenant dans le détail de cette thèse, mais nous pourrions y réfléchir. Peut-être serait-ce la solution de sagesse. En tout cas, j'espère que l'excellent rapport de M. Edelman sera approuvé par la grande majorité de l'Assemblée. Je crois qu'à l'orée des négociations, ce vote sera de bon augure pour leur succès final. (*Applaudissements*)

(M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie Lord Gladwyn.

La parole est à M. Richard.

M. RICHARD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, si un orateur de l'un des pays de la Communauté était inscrit sur la liste, je serais heureux de pouvoir remettre à plus tard ce que j'ai à dire, plutôt que de prendre la parole à la suite de trois autres orateurs britanniques.

M. le PRÉSIDENT. — Je vois que M. Kopf demande la parole. Je la lui donne donc.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, l'intervention de M. Kahn-Ackermann m'incite à faire deux brèves observations.

En République fédérale, ce n'est pas un parti seulement, ce sont tous les partis et tous les groupes politiques qui souhaitent voir donner à la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne une réponse positive. Ce désir n'est d'ailleurs pas nouveau ; il existe en Allemagne depuis bon nombre d'années. Sous l'impulsion de trois ministres des affaires étrangères — M. von Brentano, M. Schroeder et maintenant M. Brandt — il a cons-

tamment déterminé la ligne générale de la politique allemande. A Sir Alec Douglas-Home qui a déclaré que la demande d'adhésion britannique n'émanait pas d'un seul parti britannique, mais de l'ensemble des partis britanniques, de la totalité du parlement et de la population toute entière, je réponds qu'il en est de même en Allemagne. C'est pourquoi je donne mon appui à la thèse exposée par M. Edelman que j'approuve entièrement.

Il est un point cependant sur lequel j'aurais souhaité voir M. Edelman aller un peu plus loin qu'il ne l'a fait au paragraphe 2 du projet de recommandation. M. Edelman y invite le Conseil à « poursuivre l'examen des aspects politiques de l'élargissement de la C.E.E. ». Nous avons entendu d'autres orateurs britanniques pousser plus avant. Sir Alec Douglas-Home a dit qu'après son entrée au Marché commun, la Grande-Bretagne devrait prendre part également à l'élaboration des institutions politiques de l'organisation. Et Lord Gladwyn a dit qu'il ne saurait être question d'une association parce que ce serait tenir compte trop peu du fait que le Marché commun, que la Communauté Economique Européenne, doit être une entité politique.

L'Allemagne estime que la Communauté est appelée à jouer un rôle décisif sur le plan politique. Lorsque la Grande-Bretagne aura adhéré, nous souhaitons la voir participer aussi à la création des institutions politiques, à la constitution politique de la Communauté européenne, après avoir manifesté tout l'intérêt qu'elle porte à ses aspects économiques.

Ma seconde remarque vise une réflexion de M. Kahn-Ackermann. Il a prononcé le nom de Jeanne d'Arc. Tous, en Europe, nous sommes engagés dans un processus de mutation psychologique. Au cours des décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, ce processus s'est accéléré dans les différents pays de l'Europe. Dans les pays continentaux de l'Europe et particulièrement dans celui auquel j'appartiens, l'europanisation des consciences nationales a fait de grands progrès. Ces progrès avaient pris tant d'ampleur et d'importance que, dès l'année 1949, nous insérions dans notre constitution une disposition autorisant une délégation de pouvoirs à des organismes supranationaux ou internationaux, en vertu d'une simple loi fédérale.

Mais nous ne nous en sommes pas tenus à l'adoption de cette règle juridique si importante ; l'ensemble de la population a senti et compris profondément qu'à l'époque où nous vivons, il

Mr. Kopf (continued)

people the feeling of European identity has become, alongside the feeling of national identity, also one of Community identity.

In Britain, too, there have been substantial changes. Although she may, for instance, have had reservations about the unification of continental Europe after the setting up of the Council of Europe, we can see today that this application for accession, which has the support of all parties in the British Parliament, is an indication that in Britain too the feeling of belonging to Europe has taken very strong root. Things are far from being what they were in Britain in the past — and there are plentiful examples of this to be found in English literature — when she felt herself, by reason of her insular position, in some ways standing opposed to Europe. Today Great Britain, too, sees herself as an integral part of Europe and this is what we feel in Germany as well: we, too, look upon Britain as an integral part of Europe, and we are glad that our view accords with British feeling.

Now Mr. Kahn-Ackermann had less to say about the changes of awareness in Germany and in Britain; he sought rather to comment upon the feeling that prevails here, in the country where we are permitted to hold our meeting. I think it was a very great pity that he invoked the name of Joan of Arc here. Every European country has its great past. It was Carlyle who wrote a book, a very good book, about heroes and hero-worship. If a country honours its heroes, it has a perfect right to do so, and it ought to do so. Its national heroes are part of its history, and no country should repudiate its heroes and its history. If a country progresses only slowly and gradually from national awareness to a European awareness, we should have sympathy and understanding for this. If, in a country that has had particularly traumatic experiences in the war, this process of transformation of national awareness takes place more rapidly than in another country burdened by historical traditions, but also favoured, then we should have sympathy and understanding for this. I believe that in a Europe destined to unification, each country will, within a federal association, cherish its own national traditions, its awareness of its own past and its own heroes too;

and no one will wish to blame it for doing so. Quite the contrary — we shall respect this preserving of national traditions, for the very reason that we are fellow-Europeans and have all helped in building up the great European cultural heritage. For these reasons I feel it is unfortunate that in this room a colleague, whom I greatly esteem, should have made remarks that are open to misunderstanding. I would say rather that the way is prescribed for every country of Europe, basing itself on the experiences of its past and preserving and nurturing the traditions of that past, to feel its way — slowly, perhaps hesitantly, perhaps now and again reversing its steps — towards this sense of European awareness. This applies to Britain, it applies to my own country, it applies to France, one country completing the process more slowly, another more quickly. We shall sympathise wholeheartedly with this gradual conversion from national to European awareness. When the process is sufficiently advanced, then, I am convinced, the time will have come when the countries of Europe, linked in federation, will work together in harmony and with mutual respect for each other's traditions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Kopf. I now call Mr. Richard.

Mr. RICHARD (*United Kingdom*). — This is again a somewhat unreal debate. We have had debates before in the Council of Europe and in this Assembly in which representatives of all the member nations of the European Economic Community, save for France, and representatives of Great Britain, make a succession of speeches favouring the British application to join the European Economic Community. This debate, as others have been, is unreal. What we are really arguing about is not the desirability of British entry into the European Economic Community. What we are arguing about really is how long the present Government of France can continue with the policies which are designed to keep Britain out, and what can the rest of us do about it.

It is undeniable that, despite the fact that there has been a great change of opinion inside Great Britain, the tone of President de Gaulle's recent press conference was deeply disappointing. It seemed to many of us in Great Britain to be

M. Kopf (suite)

faut que s'établisse entre les diverses nations une collaboration intensive. La conscience européenne est devenue, parallèlement à la conscience nationale, une conscience collective de notre peuple.

En Grande-Bretagne aussi, de grands changements ont eu lieu. S'il est vrai, par exemple, qu'après la création du Conseil de l'Europe, la Grande-Bretagne avait adopté une attitude réservée face aux tentatives d'unification de l'Europe continentale, il faut constater aujourd'hui que la demande d'adhésion britannique, soutenue par tous les partis, est la preuve que, dans ce pays également, la conscience d'appartenir à l'Europe a poussé de très profondes racines. Il n'est plus vrai comme cela a pu être le cas autrefois — et l'on pourrait citer à l'appui nombre d'exemples tirés de la littérature anglaise — que l'Angleterre, en raison de sa situation insulaire, se trouve jusqu'à un certain point, en opposition avec l'Europe. La Grande-Bretagne aussi se considère aujourd'hui comme partie intégrante de cette Europe. Voilà qui correspond absolument au sentiment des Allemands. Car nous aussi considérons la Grande-Bretagne comme partie intégrante de l'Europe et nous sommes heureux de voir notre opinion coïncider avec le sentiment profond des Britanniques.

Mais ce n'est pas tant sur la transformation de la conscience allemande et de la conscience anglaise que M. Kahn-Ackermann s'est étendu. Ses remarques ont plutôt porté sur la conscience qui prédomine ici, dans ce pays où il nous est donné de nous réunir. J'ai l'impression qu'il n'a pas été très bien inspiré en évoquant Jeanne d'Arc. Chaque pays européen a derrière lui un grand passé. Carlyle a écrit un livre sur les héros et le culte des héros et c'est un très bon livre. Quand un pays honore ses héros, il le fait à bon droit et il doit le faire. Ses héros nationaux forment une partie de son histoire nationale et aucun pays ne doit renier son histoire nationale. Quand un pays ne parvient que peu à peu, par étapes, à passer de la conscience nationale à une conscience européenne, il faut faire preuve de compréhension. Si dans un pays qui a fait pendant la guerre des expériences particulièrement douloureuses, ce processus de transformation de la conscience nationale s'opère plus rapidement que dans un autre, beaucoup plus chargé mais aussi plus favorisé par ses traditions, il faut, ici encore, faire preuve de compréhension. Je crois que même dans une Europe destinée à être unie, chaque pays, membre d'une union fédérale, continuera à cultiver ses tra-

ditions nationales et sa conscience historique, et à vénérer ses héros, sans que personne veuille lui en faire le reproche. Au contraire, nous respectons cette manière de conserver les traditions nationales précisément parce que nous sommes aussi Européens et que nous avons tous part à la grande tradition culturelle de l'Europe. C'est pourquoi je n'ai pas trouvé très heureuse que, dans cette enceinte, un de nos collègues, que par ailleurs j'estime beaucoup, se soit livré à des réflexions qui pourraient prêter à malentendu. Je dirai au contraire que le chemin que doit suivre chacun des pays européens lui est tracé par avance, en fonction des expériences de son propre passé, et que c'est en conservant, en cultivant ses traditions, qu'il parviendra, lentement peut-être, non sans hésitations, ni même peut-être sans reculs, à acquérir progressivement cette conscience européenne. Cela est vrai pour la Grande-Bretagne, cela est vrai pour mon pays, cela est vrai pour la France. Dans tel pays, cette évolution s'accomplit plus lentement, dans tel autre plus vite. A l'égard de ce processus de transformation de la conscience nationale en une conscience européenne, nous saurons faire preuve d'une entière compréhension. Et lorsqu'il se sera suffisamment développé, le moment sera venu, j'en suis sûr, où les pays européens, unis par un lien fédéral, collaboreront dans la concorde et dans le respect mutuel de leurs traditions nationales. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Kopf et je donne maintenant la parole à M. Richard.

M. RICHARD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Une fois de plus, le débat est plutôt creux. Au cours d'autres débats, au Conseil de l'Europe et dans cette assemblée, les représentants de tous les pays membres de la Communauté Economique Européenne, à l'exception de la France, sont intervenus successivement en faveur de la candidature britannique à la Communauté Economique Européenne. Le présent débat est aussi creux que les autres. Le véritable problème est en effet de savoir non pas s'il serait souhaitable de faire entrer la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne, mais pendant combien de temps encore le gouvernement actuel de la France pourra persévérer dans une politique destinée à laisser la Grande-Bretagne à la porte et ce qu'entendent faire tous les autres.

Il est indéniable qu'en dépit du vaste changement d'opinion intervenu en Grande-Bretagne, le Général de Gaulle a donné à sa récente conférence de presse un ton extrêmement décevant. A beaucoup de nos concitoyens il a paru négatif,

Mr. Richard (continued)

negative; it seemed to be parochial; it seemed in the truest and best sense of the word to be non-European. Nevertheless, I suppose one has to start off in international politics as in one's everyday life, by assuming that motions mean what they say, at any rate to start with. It is, therefore, right that a considerable part of Mr. Edelman's report and speech today was devoted to precisely what were the objections raised by President de Gaulle on 16th May and the British answer to them.

I would not wish to tread over that well-trodden ground again but I might briefly mention two points. First, agriculture. Of course, there are problems associated with agricultural adjustment. The main one for us would be the rise of food prices inside the United Kingdom. It would also have a profound effect on the balance of payments position of Great Britain. We have accepted these problems and we have accepted that it is primarily for us to deal with them. But we are surely entitled to ask — and we do in fact ask seriously — first, for reasonable transitional arrangements to enable those changes to take place and, secondly, for a recognition of the fact that we cannot be expected to carry out those changes until we know that entry at the end of them will be certain and full.

No government of whatever political complexion could possibly go to its electorate and justify a rise in domestic food prices of between 10 and 14 % without at the same time telling that electorate what the rise in food prices was in aid of. It cannot be done in the abstract. The British Government and the British people must indeed have that guarantee at the end of the day.

Secondly, so far as the special relationship with the United States is concerned, I do not believe that this is a problem with regard to the five members of the Six. I believe it is a difficulty which is raised by the sixth member. Of course there is a unique relationship between Great Britain and the United States. There is a unique relationship between other European countries and the United States, but it is perhaps closer with Britain than with others. After all, we do have some common traditions and institutions; we have a common language. I trust that the President of France would not wish us to cease speaking English as a precondition of our entering the European Economic Community.

But quite apart from that type of relationship, the idea that British foreign and defence policy is geared to what Washington thinks is, I believe profoundly, a mistaken view of what is going on. I commend to the members of this Assembly, when the speeches are published, that they should realise that Mr. Rodgers this afternoon said that, within a political framework, Europe will want to develop its own point of view and its own personality on defence questions and start again and that that is something which Britain will be very ready to consider with its partners in the Community. I really do not believe that the special relationship was other than an excuse for delay; it is not a problem of substance.

I think that perhaps the most discouraging feature of President de Gaulle's press conference was his use of the phrase "destructive disorder" — *troubles destructeurs*. I thought that that was one of the most fundamental problems raised at the press conference. I should like to quote the precise terms used by General de Gaulle. He said :

"In short, the Common Market is a sort of prodigy. To introduce into it now new and massive elements, into the midst of those that have been fitted together with such difficulty, would obviously be to jeopardise the whole and the details and to raise the problem of an entirely different undertaking."

That is an extraordinarily depressing analysis and is, if I may say so again, a somewhat non-European analysis to come from one of the members of the European Economic Community. If it were to be accepted at its face value, it is almost a denial in perpetuity of British entry into the Community, since obviously the difficulties of adjustment increase rather than decrease as time passes.

The more the six nations become integrated the more difficult will it become to enlarge that Community of six into seven, eight or nine. This is why the French attitude seems to go not to the specific problems which were raised in the press conference but to the nature and indeed the identity of the Community itself. I should have thought that it raises questions with the rest of the Community: what sort of community do you have now? What sort of community are you being led into? I am bound to say — and I think it needs to be said in this Assembly, which perhaps is uniquely fitted to discuss British entry into the Common Market, since it is the only European Assembly where the seven of us can meet on equal

M. Richard (suite)

étroit d'esprit et anti-européen, au sens le plus vrai du terme. Néanmoins, je suppose qu'en matière de politique internationale, tout comme dans la vie de tous les jours, il faut prendre les déclarations au pied de la lettre, du moins au départ. M. Edelman a donc parfaitement raison de consacrer une grande partie de son rapport et de son discours d'aujourd'hui aux objections soulevées par le Général de Gaulle le 16 mai et aux réponses de la Grande-Bretagne.

Sans vouloir revenir sur des sentiers battus, j'aimerais mentionner brièvement deux points. D'abord celui de l'agriculture : son adaptation soulèvera forcément des problèmes, dont le plus important sera la hausse des prix alimentaires au Royaume-Uni. La balance des paiements de la Grande-Bretagne en sera en outre profondément affectée. Nous avons admis ces difficultés comme étant essentiellement de notre ressort, mais nous avons certainement le droit de demander, comme nous le faisons très sérieusement, d'abord qu'on adopte en notre faveur des dispositions transitoires raisonnables pour permettre cette adaptation, ensuite que l'on reconnaisse que nous ne pourrons y procéder que le jour où notre adhésion totale sera une certitude.

Aucun gouvernement, quelle que soit sa nuance politique, ne peut en effet annoncer à ses électeurs une hausse des prix des denrées de l'ordre de 10 à 14 % sans leur en apporter la justification. On ne peut agir à l'aveuglette. Il faut que le gouvernement et le peuple britanniques aient, en définitive, des garanties.

D'autre part, en ce qui concerne les relations spéciales avec les Etats-Unis, je ne pense pas qu'elles inquiètent cinq des membres de la Communauté. La difficulté ne vient que du sixième. Il est certain que les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont un caractère unique. On peut en dire autant des relations entre les autres pays européens et les Etats-Unis, mais celles qu'entretient la Grande-Bretagne sont peut-être plus étroites. Après tout, nous avons une certaine communauté de traditions, d'institutions et de langue. J'ose espérer que le Président de la République Française ne nous imposera pas l'abandon de la langue anglaise comme préalable de notre entrée dans la Communauté Economique Européenne.

Mais indépendamment de ce type de relations, je crois sincèrement qu'il serait erroné de croire que la politique étrangère et la politique de défense de la Grande-Bretagne puissent dépendre des thèses de Washington. Quand les discours auront été publiés, je recommande aux membres de l'Assemblée de relire le passage dans lequel M. Rodgers a dit cet après-midi que dans un cadre politique, l'Europe voudrait avoir ses propres thèses et sa personnalité propre en matière de défense et qu'ici encore la Grande-Bretagne serait toute prête à examiner le problème avec ses partenaires de la Communauté. Je crois que la question des relations spéciales n'est en réalité qu'un motif de temporisation et non un argument de fond.

Ce que j'ai trouvé le plus décourageant dans la conférence de presse du Général de Gaulle, c'est l'expression « troubles destructeurs ». Comme c'est là, à mon avis, l'un des aspects fondamentaux de sa conférence de presse, je me permettrai d'en citer les termes précis :

« Bref, le Marché commun constitue une sorte de prodige. Y introduire maintenant des éléments massifs et nouveaux au milieu de ceux qu'on a si malaisément accordés, ce serait évidemment remettre en cause l'ensemble et les détails, et poser le problème d'une entreprise toute différente ».

Cette analyse est extraordinairement déprimante et assez peu européenne, je me permets de le dire, pour un membre de la Communauté Economique Européenne. En la prenant au pied de la lettre, on pourrait y voir un refus perpétuel opposé à l'entrée de la Grande-Bretagne, puisqu'il est évident que les difficultés d'adaptation ne font qu'augmenter avec le temps.

Plus l'intégration des six pays progressera, plus il sera difficile de porter le nombre des membres de la Communauté de six à sept, huit ou neuf. C'est pourquoi le gouvernement français semble s'intéresser non pas aux problèmes précis évoqués à la conférence de presse, mais à la nature, voire à l'identité de la Communauté. J'aurais cru qu'il serait ainsi amené à demander aux autres membres de la Communauté de quelle sorte est leur communauté actuelle et vers quel type elle tend. Je dois dire — et il faut que cela soit dit, je crois, dans cette assemblée qui est peut-être la mieux placée pour discuter de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, puisqu'elle est la seule assemblée européenne où nous puissions

Mr. Richard (continued)

terms — that the attitude which was expressed by the French Government at the press conference of President de Gaulle on 16th May can only lend weight to those who believe that the European Economic Community is a closed, an inward-looking and a parochial organisation, and not the spur of European unity that many of us believe it to be.

Finally, may I make one brief comment to the nations of the Five? It seems to me that the Community and Europe itself are now at a turning point in their affairs. The Community can be enlarged to become seven — one hopes, eight, one hopes nine, one hopes maybe more — or the Community can stand on its present successes and say that the difficulties of adjustment are too great and that it does not wish for any more members. We in Britain ask of our friends in the Community that they recognise that, if that political basis is the one upon which Britain is now to be excluded from unity, that raises fundamental problems which go to the existence and identity of the Community itself. It is no good our colleagues and friends in the Five saying they will go along with this type of political decision of President de Gaulle, while pretending that the Community is still an outward-looking and expanding organisation. It will not be.

I hope that from this debate it will become crystal clear to the French Government that their present attitude does not aid the cause of European unity; that their present attitude, far from aiding it, is a hindrance to the cause that most of us have at heart. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Heffer.

Mr. HEFFER (*United Kingdom*). — I would like first to take up the point which my colleague and friend Mr. Richard has just spoken about — the speech of President de Gaulle at his press conference.

During the discussions that were held many people in the Labour Party were saying that in any case those discussions were largely academic because President de Gaulle would not allow us to join the EEC in any case. There is no doubt the speech by President de Gaulle filled those who were opposed to Britain's entry with elation. It filled those, like myself, who wished to see Britain join the EEC, with a certain amount of dejection

and despondency. But this is a first reaction and we should look a little more deeply at the situation as it stands. It may be that the President's first statement following our application was an extremely tough one in order to get the best out of the bargain, a negotiating statement of some importance. I hope that interpretation is right; otherwise it could mean we would be excluded from joining the EEC for all time. This would be a great tragedy, not only for Great Britain — because whether we are in or out of the EEC, Great Britain will survive and solve its problems, both economically and politically — but for the whole of Europe. I believe we are at a point in time when we have great opportunities. The European dream of Sir Winston Churchill and others can now become reality, but if we miss the opportunity presented to us now I believe we will never have that opportunity again. That is the real tragedy we would face, and are facing at the present moment.

We are told there are great difficulties that stop us joining the EEC, difficulties like our so-called special relationship with the United States of America. Mr. Rodgers, at the Council of Europe, pointed out that one of the basic points of our special relationship is that we have a common language, but that ought not to be taken too far. Some people say Britain is basically a satellite of the United States. If this is true, why has Britain no troops in Vietnam? Let there be no question about it, the British Government has been under great pressure in relation to Vietnam but we have not put troops in Vietnam and we have no intention of putting troops in Vietnam. What does our special relationship mean? Is it really any different from the relationship that most of the European countries have with America? Of course it is not, and President de Gaulle and the French Government should understand this very well.

If we are ever to achieve a position of real European independence, independent both from the United States of America and from the influences, indirect and otherwise, of the Soviet Union, the only way we shall do it is by a united Europe, firstly economically and secondly politically. I believe we have an opportunity to create a European third force which can be equal in size economically and politically to the other two great powers. No one in Europe should underestimate how important that would be in the present situation, particularly in relation to what has hap-

M. Richard (suite)

nous rencontrer à sept sur un pied d'égalité — que l'attitude adoptée par le gouvernement français à la conférence de presse du Général de Gaulle du 16 mai ne peut que donner du poids à ceux qui croient que la Communauté Economique Européenne est une organisation fermée, étroite et repliée sur elle-même et non pas, comme beaucoup d'entre nous le croient, un instrument de l'unité européenne.

Puis-je enfin faire une brève remarque à l'intention des Cinq ? Il me semble que la Communauté et l'Europe elle-même sont à un tournant de leur histoire. La Communauté peut s'élargir de manière à grouper sept, huit ou neuf membres, voire plus, comme il faut l'espérer, ou elle peut se reposer sur ses lauriers et déclarer que les difficultés d'adaptation sont trop grandes pour qu'elle puisse désirer de nouveaux membres. La Grande-Bretagne demande à ses amis de la Communauté de reconnaître que si c'est sur cette base politique qu'on l'empêche de participer à l'unification, on soulève des problèmes essentiels quant à la nature et à l'existence mêmes de la Communauté. Il ne s'agirait pas à nos collègues et amis des Cinq de dire qu'ils se soumettent à ce type de décision politique du Président de Gaulle et de prétendre que la Communauté continue d'être une organisation ouverte sur l'extérieur et en expansion. C'est une impossibilité.

J'espère que le présent débat montrera d'une manière évidente au gouvernement français que loin de contribuer à la cause de l'unité européenne, son attitude présente nuit à cette cause qui tient au cœur de la plupart d'entre nous. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Heffer.

M. HEFFER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais tout d'abord revenir sur le sujet dont vient de parler mon collègue et ami M. Richard — la conférence de presse du Président de Gaulle.

Durant le débat, de nombreux membres du parti travailliste ont fait remarquer que, de toute façon, la discussion reste en grande partie théorique, puisque de toute manière le Président de Gaulle ne nous permettra pas d'entrer dans la C.E.E. Les paroles du Président de Gaulle ont certainement ravi tous ceux qui s'opposent à l'adhésion de la Grande-Bretagne. Elles ont, par contre, provoqué un certain degré de tristesse

et d'abattement chez tous ceux qui, comme moi, désirent voir entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Mais ce n'est là qu'une première réaction et il convient d'analyser plus à fond la situation. Il se pourrait que, dans sa première déclaration après notre candidature, le Président n'ait été si dur que pour tirer le meilleur parti du marchandage, pour mieux se placer dans une négociation importante. J'espère ne pas me tromper. Sinon, cela pourrait vouloir dire que nous sommes à jamais exclus de la C.E.E. Ce serait un grand désastre non seulement pour la Grande-Bretagne — car, membre ou non de la C.E.E., elle saura survivre et résoudre ses problèmes économiques et politiques — mais pour l'ensemble de l'Europe. Je crois que nous sommes à une époque riche de possibilités. Le rêve européen de Sir Winston Churchill et de tant d'autres est maintenant devenu réalité, mais si nous manquons l'occasion actuelle, elle ne se représentera plus jamais. Telle est la véritable tragédie qui nous guette dès aujourd'hui.

On nous dit que de grands obstacles s'opposent à notre entrée dans le Marché commun, nos prétendus « liens spéciaux » avec les Etats-Unis d'Amérique, par exemple. Au Conseil de l'Europe, M. Rodgers a fait remarquer que le principal élément de ces liens spéciaux était la communauté de langue, mais il ne faudrait pas y attacher trop d'importance. Certains accusent la Grande-Bretagne d'être essentiellement le satellite des Etats-Unis. Si c'est vrai, pourquoi la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas de troupes au Vietnam ? Il est certain que le gouvernement britannique a été soumis à des pressions considérables à ce propos, mais il n'a pas envoyé de troupes au Vietnam et n'a aucunement l'intention de le faire. Alors, qu'entend-on par liens spéciaux ? Ces liens diffèrent-ils de ceux qu'entretiennent la plupart des pays européens avec l'Amérique ? Evidemment pas, et le Président de Gaulle, comme le gouvernement français, devraient fort bien le comprendre.

Si nous voulons que l'Europe soit véritablement indépendante, aussi bien par rapport aux Etats-Unis d'Amérique que vis-à-vis de l'influence indirecte ou autre de l'Union Soviétique, il faut que l'Europe s'unisse, d'abord sur le plan économique puis sur le plan politique. C'est le moment, je crois, de faire de l'Europe une troisième force dont les dimensions politiques et économiques égaleront celles des deux autres grandes puissances. Aucun Européen ne devrait sous-estimer l'importance qu'aurait cette troisième force dans la situation actuelle, notamment si l'on considère

Mr. Heffer (continued)

pened in the Middle East. I recognise that in President de Gaulle's speech there were certain important problems, for example, the question of the rôle of sterling as an international currency. No one would deny that this creates certain problems, but I hope this is not suggesting that our economy is on its knees or likely to collapse. That is not the problem at all. We can overcome both problems, but as sterling is an international currency it does mean we have certain problems to solve.

The French answer, and other people's answer, is that it must be on the basis of European currency. It could be on the basis of an international currency, not necessarily getting rid of one reserve currency to create another one. That might, indeed, be a fruitful avenue along which to go in relation to the discussions that we can have.

Then there is the point about changing the character of the Community. Of course, Britain's joining — we should not hesitate to say this — to some extent would change the character of the Community. The accession of any country to the Community would involve a certain change in its character. It would be widened ; there would be new thinking and new experiences and something else would be gained by the Community. I hope that neither General de Gaulle nor anyone else would be afraid of that happening. If that were so, then what Mr. Richard has said is true : all those in the past who have argued that it is an inward-looking Community which does not have any future in the real world outside would be proved right. This is a very important point in the present situation.

I speak today rather more in sorrow than in anger. Let me make quite clear that I am a left-wing Socialist and one of those in the British Labour Party who wish us to join the European Economic Community with a Socialist perspective. I do not expect that Lord Gladwyn or Sir Alec Douglas-Home, or even some of my colleagues, would go along with some of my concepts, but they do open up great possibilities. Together with Mr. Edwards and others, I got a whole number of left-wing members of the Labour Party to sign a declaration of support for entry into the Economic Community. I am sorrowful because if this opportunity is missed we would never have the opportunity of creating a broad

democratic Socialist Europe, a dream in which I have always believed, and I want to see that happen as the ultimate. Some of the members here might say, "Well, if that is what it means, we do not want Britain in", but there are democratic Socialists in the Assembly and I want to work with them in order to transform Europe along the lines that I believe it should go.

My last word is to General de Gaulle. I am very persuaded by much of the General's policies, his attitude towards most of the Eastern European countries and the breaking down of the barriers between East and West ; but it would be a great tragedy if, alongside these international developments that have been taking place in his name, he was basically responsible for stopping the unification of Europe and went down in history as the man who made certain that Europe never became unified. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bos.

Mr. BOS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I want to make one or two comments on Mr. Edelman's report, which I very much welcomed. We are concerned today with the relations between the Six and the Seven, a subject I consider to be of the first importance.

This question of the relations between the Six and the Seven has been an item on our agenda for a long, long time, so that we may gradually have got the impression that everything there was to say about it had been said. Now suddenly things have changed, in particular because of the application by Britain and, in its wake, by various other countries.

This matter of the relations between the Six and the Seven is rapidly coming to a head. Mr. Edelman's report speaks of the political and economic advantages that go with the creation of a single, big common market. I am sure that he is right, because we now have a number of economic and political problems that we can no longer solve within the confines of the Six.

There is the technological aspect, for instance. We have heard this morning the British Minister stress the large gap that exists in the technological field between the United States of America and Europe. We in the Six cannot close this gap without Britain.

M. Heffer (suite)

ce qui vient de se passer au Moyen-Orient. J'admets que le Président de Gaulle a soulevé de grands problèmes au cours de sa conférence de presse, la question de l'avenir de la livre sterling en tant que monnaie de réserve, par exemple. Personne ne nie qu'il y ait là un problème, mais j'espère qu'on n'en déduit pas que notre économie est sur les genoux ou prête à s'effondrer. Là n'est pas la question. Nous pouvons résoudre les deux problèmes, mais comme la livre est une monnaie de réserve, certaines difficultés restent évidemment à résoudre.

Selon les experts français et autres, la solution serait une monnaie européenne. On pourrait aussi avoir recours à une monnaie internationale, sans nécessairement abandonner une monnaie de réserve pour en créer une autre. Je crois que cette idée pourrait faire utilement l'objet de discussions.

Il y a ensuite la question du changement de nature de la Communauté. Certes, l'adhésion de la Grande-Bretagne — ne craignons pas de le dire — modifierait la nature de la Communauté. L'entrée de n'importe quel pays dans la Communauté modifierait nécessairement son caractère. Elle s'élargirait, elle s'enrichirait d'idées et d'expériences. Je ne pense pas que le Général de Gaulle ou quiconque puisse le craindre, car sinon, comme l'a fort bien dit M. Richard, tous ceux qui ont accusé jusqu'ici la Communauté d'être repliée sur elle-même et dénuée d'avenir dans la réalité du monde extérieur se trouveraient avoir raison. C'est une observation très importante dans le contexte actuel.

Je suis mû aujourd'hui par la tristesse plus que par la colère. Je ne vous cacherai pas que je suis socialiste de gauche et l'un des travailleurs qui souhaitent que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun dans une perspective socialiste. Je ne suis pas sûr que certaines de mes idées conviennent à Lord Gladwyn ou à Sir Alec Douglas-Home, ou même à certains de mes camarades, mais je suis persuadé qu'elles offrent de grandes possibilités. Avec M. Edwards, entre autres, j'ai amené un grand nombre de parlementaires travaillistes de gauche à signer une déclaration de soutien à l'entrée dans le Marché commun. Je suis attristé, car, si nous manquons cette occasion, nous ne pourrons plus

jamais établir la grande Europe démocratique et socialiste dont j'ai toujours rêvé et que je voudrais voir naître un jour enfin. Certains d'entre vous pourraient dire : « Si c'est cela qu'il désire, nous préférons que la Grande-Bretagne reste dehors », mais il y a dans cette assemblée des socialistes avec qui je veux contribuer à transformer l'Europe dans le sens que je crois bon.

Mes derniers mots seront pour le Général de Gaulle. Je suis acquis à un grand nombre de ses idées politiques, notamment à son attitude à l'égard des pays de l'Europe de l'Est et à son désir d'éliminer les obstacles entre l'Est et l'Ouest, mais ce serait un grand malheur si, tout en ayant provoqué cette évolution internationale, il se rendait fondamentalement responsable de l'arrêt de l'unification européenne et entraînait dans l'histoire comme l'homme qui a mis tout en œuvre pour l'empêcher à tout jamais. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bos.

M. BOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais faire quelques observations sur le rapport de M. Edelman, que j'ai particulièrement apprécié. La discussion de ce jour porte sur les relations entre les Six et les Sept, problème qui, à mon avis, est de la plus haute importance.

Les relations entre les Six et les Sept sont depuis fort longtemps à l'ordre du jour et l'on a pu, à la longue, avoir l'impression que le sujet était plus ou moins épuisé. Mais soudain tout a changé, par suite de la demande du Royaume-Uni et, dans son sillage, de divers autres pays.

Le problème des relations entre les Six et les Sept s'achemine rapidement vers son point culminant. Le rapport de M. Edelman évoque les avantages politiques et économiques de la création d'un grand marché commun. Je crois que cela est exact, car dès à présent, il y a une série de problèmes économiques et politiques qu'il nous est devenu impossible de résoudre dans le cadre des Six.

Je songe, par exemple, à la technologie. Ce matin, le ministre anglais nous a parlé du fossé qui existe dans le domaine technologique entre les États-Unis d'Amérique et l'Europe. Or, les Six ne pourront combler ce fossé sans le Royaume-Uni.

Mr. Bos (continued)

There is the partnership between the United States and the Europe of tomorrow. When President Kennedy launched this concept, he was working on the assumption that within a very short time Britain would be a member of the EEC, and he based his ideas of partnership on this assumption. We cannot give this ideal of partnership flesh and bone without Britain.

The relations between the Six and Seven have been talked over for a long time, and now at last Britain has applied for membership. This is, I am sure, something to be especially glad about ; but I cannot help noticing that some countries are gladder than others. I have to recognise, too, that some governments are more pleased at Britain's application than others ; I even get the impression that one government is not pleased at all, even though Britain is now prepared to accept the Treaties of Rome in their entirety.

There have, at all events, been a number of objections recently put forward concerning among other things the question of agriculture. Now, all of a sudden, it is Britain's agriculture which would prevent her accession to the EEC being a success.

Then there is the old objection to Britain's ties with the Commonwealth ; it is asked whether these ties would not form an obstacle to Britain's accession, and to the place the British would have to occupy within the EEC framework.

After this the position of the pound sterling is queried — whether this is strong enough for Britain to be allowed into the EEC. People seem to be forgetting that, though we are members of the EEC, we all have our difficulties at one time or another, even inside the Community.

Then there are objections that on a number of points Britain would need a "running-in" period — a kind of transitional phase. I cannot see this as other than quite normal, Mr. President. We all needed a running-in period in 1958 : surely now that the EEC has made ten years of progress it is no more than normal that Britain should ask for a period of transition in certain respects.

It is also said that, if Britain enters, it will change the face of the EEC. I do indeed believe

that her entry would change the face of the European Economic Community, but this too is quite normal. Whenever a new member is added to a family the family undergoes a certain change, and assuredly when such a big heavy baby as Britain seeks to come into the family a change in the look of the family is only to be expected. Let us rather hope that the face of the EEC will not stay always the same — if it did, the Community would lose its drive. It must remain a dynamic entity, and I believe that Britain's joining it would help to ensure this.

Of course people are bringing up the familiar argument that if Britain wanted to join it would have been better had she done so ten years ago. I agree it would have been much better if Britain had started ten years ago as one of the major founder members of the EEC. But what is done is done and there is no point in saying "Wouldn't it have been better if... ?"

All said and done, we are not concerned with what ought to have happened in the past ; we are concerned with what ought to happen now with an eye to the future, for remember it is the future of Europe that is at stake. If we are really serious about Europe's future I believe it would be wrong to take Britain on as an associate, as has been suggested in certain quarters. I think such a policy would be wrong : there must be full membership — if not, it would be better for there to be nothing at all, for association is politically unacceptable. The EEC has further yet to go, and it would be even longer before Britain was taking part in the councils of the EEC. And, finally, it is the present Labour Government that has taken on the responsibility for Britain's entry into the EEC, and I think it is only reasonable that the matter should be settled at this time ; I do not feel we should make it a long-term business.

I am sorry therefore to see that at this moment there is talk of attempts to shelve the question. In the letter drafted a fortnight ago as a reply to Britain's request, words had to be deleted — the words "as soon as possible". These words "as soon as possible" had to come out because they would imply too rapid a procedure ; nor might any allusion be made to the preamble to the Rome Treaty, for this refers to the "openness" of the EEC, and too much emphasis was not to be placed on the EEC being "open" ; the only reference was to be to Article 237. Article 237

M. Bos (suite)

Ensuite, je songe au partenariat entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe de demain. En lançant cette idée, le Président Kennedy supposait déjà que l'Angleterre adhérerait dans le plus bref délai à la C.E.E. C'est dans cette optique qu'il avait émis l'idée du partenariat. Sans la présence de l'Angleterre à nos côtés dans la C.E.E., il nous est impossible de la mettre en œuvre.

Il y a très longtemps qu'on parle des rapports entre les Six et les Sept et voilà qu'enfin l'Angleterre pose sa candidature. Je pense qu'il y a particulièrement lieu de s'en réjouir. Mais, hélas, je dois constater que la joie est plus vive dans certains pays que dans d'autres et que tous les gouvernements ne sont pas également heureux de la demande britannique. J'ai même l'impression qu'un certain gouvernement ne s'en réjouit pas du tout, bien que l'Angleterre soit actuellement disposée à accepter les Traités de Rome dans leur ensemble.

Quoi qu'il en soit, on se heurte ces derniers temps à une série d'objections portant notamment sur les affaires agricoles. Tout à coup, c'est l'agriculture britannique qui pourrait empêcher le Royaume-Uni d'entrer à la C.E.E.

D'autre part, on réitère la vieille objection concernant les liens du Royaume-Uni avec le Commonwealth. On se demande si ces liens n'empêchent pas la Grande-Bretagne d'adhérer à la C.E.E. et d'y occuper la place qui lui revient.

Ensuite, parlant de la position de la livre sterling, on se demande si elle est suffisamment solide pour que le Royaume-Uni puisse être admis dans le Marché commun. On oublie manifestement que, tout en étant membre de la C.E.E., nous avons nous aussi, de temps à autre, nos difficultés, même dans le cadre de la Communauté.

On fait observer en même temps que, dans certains secteurs, le Royaume-Uni aurait peut-être besoin d'une période de rodage, donc d'une phase de transition. Je pense, M. le Président, que cela est tout à fait normal. N'avons-nous pas tous eu besoin d'une période de rodage en 1958 ? Et puisque la C.E.E. a progressé depuis dix ans, il est d'autant plus normal que le Royaume-Uni demande à bénéficier d'une période de transition, dans certains secteurs.

On allègue aussi que la participation du Royaume-Uni changera le visage de la Commu-

nauté Economique Européenne. Je crois en effet, M. le Président, que la Communauté Economique Européenne changera de visage par l'adhésion de la Grande-Bretagne, mais cela aussi est tout à fait normal. Chaque fois qu'une famille s'agrandit, sa physionomie s'en trouve quelque peu modifiée et lorsque le bébé a le poids de la Grande-Bretagne, il est inévitable que le visage de la C.E.E. change. Il faut d'ailleurs espérer que le visage de la C.E.E. ne restera pas toujours immuable, car cela lui ferait perdre son dynamisme. La C.E.E. doit être un ensemble dynamique et je crois que l'adhésion du Royaume-Uni y contribuera.

Mais, évidemment, on invoque une fois de plus un argument bien connu : si le Royaume-Uni veut faire partie de la C.E.E., il aurait eu grand avantage à y entrer il y a dix ans. Je crois qu'en effet, il eût mieux valu que la Grande-Bretagne eût été parmi les grands fondateurs de la C.E.E. il y a dix ans. Mais ce qui est fait est fait et n'est-il pas vain de répéter sans cesse qu'il eût mieux valu . . .

En fin de compte, il ne s'agit pas de savoir ce qu'il aurait fallu faire dans le passé ; il s'agit de savoir ce qu'il faut faire maintenant en prévision de l'avenir car, je le répète, c'est l'avenir de l'Europe qui est en jeu. Si l'avenir de l'Europe nous tient vraiment à cœur, je crois que ce serait une erreur de n'offrir à l'Angleterre que l'association, comme on le suggère dans certains milieux. A mon avis, ce serait une erreur politique. Ce qu'il faut, c'est l'adhésion ; sinon autant ne rien faire, car une simple association est inacceptable sur le plan politique. La C.E.E. poursuit son chemin et, autrement, il faudra attendre longtemps encore avant que l'Angleterre ne participe aux délibérations de la C.E.E. Enfin, comme c'est l'actuel gouvernement travailliste qui a pris la responsabilité de demander l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E., il ne serait que normal que cette question soit réglée pendant qu'il est au pouvoir. J'estime pour ma part que nous ne devons pas tirer les choses en longueur.

Ainsi, je regrette que l'on essaye actuellement de temporiser. Dans le projet de lettre, établi il y a quinze jours, en réponse à la demande anglaise, il a fallu biffer notamment les mots « dès que possible ». Ces mots ne devaient pas figurer dans la lettre, car ils impliquaient une procédure trop rapide. D'autre part, elle ne devait contenir aucune référence au préambule du traité instituant la C.E.E., car il y est question du caractère ouvert de la Communauté sur lequel il n'était pas opportun d'insister outre mesure. Finalement, on s'est borné à une référence à l'article 237. Cer-

Mr. Bos (continued)

admittedly covers the requirements, but the fact that we had to be satisfied with this shows that some circles are trying to put things off indefinitely. I believe, however, that Britain's accession is so essential that we as members of parliaments must, each in his own country, fight to make it an accomplished fact before too long a time passes. We are concerned with the weight the EEC carries in Europe, and the place it occupies in Europe; but not with the EEC alone, because it is not an end in itself and must never become one. What matters is that the EEC shall have a real place in the Europe of tomorrow. The important thing is Europe's future and its rôle in the world; I believe that for this we must look not to the EEC as it is today, but as it must be tomorrow. In all things we have surely to consider not just today, but most of all tomorrow. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, what I have to say will be primarily distinguished by its brevity. I have two reasons for wishing to contribute to this debate. First of all, I wish to thank and congratulate my friend and colleague, Mr. Edelman, for his report. As always, he has provided us with an excellent paper, on a subject which is highly topical and which, as our Netherlands colleague so well put it, is extremely important at the present time.

It is no doubt true that the Europe we are trying to build and which we hope to achieve in the years ahead is not and will not be exactly the Europe we wanted in 1947 and 1948. At that time we were thinking more in terms of supranational powers and a political Europe, but like my Netherlands colleague, I feel it is pointless to hark back to the past and especially to try and allocate responsibilities.

In saying this, I am addressing both the English and the peoples of the continent. I believe that all of us — no doubt in good faith — have made mistakes in our evaluations and that the situation in which we now find ourselves is the consequence of what I will not call a series of

errors but rather a series of failures to seize opportunities when they arose.

It is not the past, Mr. President, which we need to discuss. We must not now be depressed and remorseful because there are only six countries in Europe anxious to do something together. As has just been said, we must think above all of the present and seek to build that present with the future in mind.

I was at the Strasbourg Assembly when the United Kingdom Prime Minister, Mr. Wilson, delivered the speech in which he indicated that he would again request his country's admission to the Common Market.

Mr. Wilson was quite definite. He not only said that Britain accepted the clauses of the Rome Treaty as it stood but also that it recognised that the aim involved in the building of Europe was a political one and that, beyond the Rome Treaty, what we all wanted therefore was to see a political Europe one day come into being.

Mr. President, at this very moment when we are meeting, as throughout last week during the tragic days through which the world passed, and as in the days ahead during the negotiations which are to take place, there is one thing that we Europeans must understand. We should not be unduly impressed by the fact that the United States and the Soviet Union are the two great world powers — we have had abundant proof of this in recent years — that they are the "super powers", that they dominate the international scene. What should impress us is that, whenever there is some major development in the world we see how far Europe has declined and that it has no say in the decisions to be taken.

I am impelled to mention this today because there is still hope that we can recover lost ground.

The sort of place which Europe formerly occupied in the world is not perhaps the one which we want to recover. What we absolutely do want for Europe is another visage. We may even perhaps aspire to present a united Europe which will be a true model for the other countries of the world. But to be a genuine model we must first have the courage to unite.

M. Bos (suite)

tes, l'article 237 est suffisant, mais le fait qu'on ait dû s'en contenter prouve que l'on essaye dans certains milieux de tergiverser. Je crois néanmoins que l'adhésion du Royaume-Uni est tellement essentielle qu'il nous incombe, à nous parlementaires, de lutter chacun dans son pays afin d'aboutir à une solution dans un délai raisonnable. En effet, il y va du poids de la C.E.E. et de sa position en Europe. Mais il ne s'agit pas seulement de la C.E.E., car la C.E.E. n'est pas un but en soi et elle ne pourra jamais l'être. Ce qui est en cause, c'est la position réelle que la C.E.E. doit occuper dans l'Europe de demain. Il s'agit en effet, de l'avenir de l'Europe et de la place qu'occupera l'Europe dans le monde. Aussi, je crois que nous ne devons pas nous hypnotiser sur la C.E.E. telle qu'elle existe aujourd'hui, mais qu'il faut penser à ce qu'elle devra être demain. Car en toutes choses, ce qui compte, ce n'est pas seulement le présent, mais surtout l'avenir. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, la caractéristique de ce que je vais dire sera sans doute sa brièveté. Mais il y a deux raisons pour lesquelles je veux intervenir dans ce débat. Tout d'abord, je tiens à remercier et à féliciter mon collègue et ami, M. Edelman, pour son rapport. Comme toujours, il nous a fourni un excellent travail ; il l'a fait sur un sujet qui reste d'actualité et qui, comme vient de le dire en termes non moins excellents notre collègue néerlandais, est un travail extrêmement important à l'heure actuelle.

Il est sans doute vrai que l'Europe que nous essayons de construire, et que nous avons l'espoir de réaliser dans les années qui viennent, n'est peut-être et ne sera pas exactement celle que nous avons voulue en 1947 et 1948, c'est-à-dire à un moment où, avant tout, l'on pensait en termes de pouvoirs supranationaux et à une Europe politique. Mais, comme mon collègue néerlandais, j'estime qu'il ne sert à rien de revenir sur le passé, ni surtout d'établir des responsabilités.

Lorsque je dis cela, je veux m'adresser à la fois aux Anglais et aux Continentaux. Je crois que tous, et sans doute de bonne foi, nous avons commis des erreurs d'appréciation, et que la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est le résultat d'une série, je ne veux

pas dire d'erreurs, mais d'une série de manquements à prendre rendez-vous, en temps voulu, avec les occasions qui se présentaient.

M. le Président, ce n'est pas de ce passé qu'il faut parler. Il ne faut pas, aujourd'hui, rester contrits et attristés de n'être en Europe que six pays à vouloir faire quelque chose ensemble. Il faut, comme on vient de le dire, penser surtout au présent et vouloir construire ce présent en songeant à l'avenir.

J'étais à l'Assemblée de Strasbourg lorsque le Premier ministre de Grande-Bretagne, M. Wilson, a fait son discours par lequel il laissait prévoir qu'il allait renouveler la demande d'adhésion de son pays au Marché commun.

M. Wilson a été extrêmement clair. Il a non seulement dit que la Grande-Bretagne acceptait les clauses du Traité de Rome tel qu'il existe, mais aussi qu'elle reconnaissait que le but de la construction européenne était politique, et que, par conséquent, au-delà du Traité de Rome, ce que nous voulions tous, c'était voir un jour une Europe politique.

M. le Président, en ce moment même où nous sommes réunis, de même que tout au long de la semaine dernière, pendant les journées tragiques que nous avons vécues dans le monde, et encore demain, lors des négociations qui vont avoir lieu, il est une chose que les Européens que nous sommes doivent comprendre. Sans doute ne devons-nous pas être tellement impressionnés par le fait que les États-Unis et l'Union Soviétique sont les deux grandes puissances du monde — nous le savons par les preuves que nous avons recueillies au cours de ces dernières années — qu'ils sont les « super-grands », qu'ils dominent la scène mondiale. Ce qui doit nous impressionner, c'est que, chaque fois qu'un grand événement se passe dans le monde, chaque fois nous pouvons mesurer le déclin de l'Europe et constater son absence dans les décisions à prendre.

Si j'en parle aujourd'hui, c'est que nous avons encore l'espoir que le terrain que nous avons perdu, nous pouvons le reconquérir.

Le genre de place que l'Europe avait dans le monde n'est peut-être pas ce que nous voulons reconquérir. Ce que nous voulons absolument retrouver pour l'Europe, c'est un autre visage. Peut-être même aurons-nous l'ambition de présenter une Europe unie qui sera un véritable modèle pour les autres contrées du monde. Mais pour être un véritable modèle, nous devons d'abord avoir le courage d'être réunis.

Mr. Radoux (continued)

While it is true, Mr. President, that what is called "little Europe" is already something very important, it is certain that today, faced with the dimensions of the larger powers, we will be able to succeed in this great European work only with the assistance of the fifty million Englishmen who will bring with them some tens of millions from other nations.

It is not a question of creating a third force for we are in the Atlantic Alliance, but everyone will understand what I mean when I say this. By the very fact of constructing a greater Europe we will have the means to conduct a policy.

We are free to dream of a policy, but we still lack the means. We can undoubtedly find those means, but only by being a greater Europe, and only then will we be listened to at the conference table.

But at what conference table? A conference table where we are side by side with the Americans in NATO and at which, as our Netherlands colleague has said, we will be able to speak on an equal footing in settling the problems between East and West.

We will have an opportunity to discuss this again tomorrow during another debate when we will not be side by side with an American partner but face to face with a Russian interlocutor. Those who have followed the pattern of Soviet policy since the years immediately after the first world war know that the Soviet Union always takes account of what might be termed the European reality.

If we have the courage and especially the far-sightedness to be a European force, then the Soviet Union will take account of Europe knowing that it is a valid partner.

This is what I wanted to say, Mr. President, in connection with Mr. Edelman's report. Perhaps we missed an opportunity in 1948-49 when Winston Churchill launched his appeal. We undoubtedly missed another in 1961 when the British Government made its first approach.

It would be unforgivable in the circumstances today, when we consider all the tragic happenings in the world, when we consider the force which we could represent, the influence which we could bring to bear, the European scale which we could

introduce in the world, it would be unforgivable, I repeat, not to seize the opportunity before us.

True, it will be difficult. Britain's entry into the Common Market will raise very serious problems. The same applied to other countries, in 1958 for instance, when we decided to build a six-power Europe. We succeeded in 1957-58 when we had the opportunity and the determination.

What we need today is the political will to say "Yes" to Britain and then to turn to the experts and tell them that it is their task to provide us with the technical solutions to the problems confronting us.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have missed opportunities; we cannot today afford to miss the opportunity offered by Britain's application for membership of the Common Market for it may well be that if we do not agree to that application we will have missed our last opportunity. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Radoux.

The Assembly will doubtless wish to postpone any further discussion until tomorrow morning's Sitting. (*Applause*)

4. The political situation in the Middle East

(Motion for a Resolution with a request for urgent procedure, Doc. 412)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Bohy and several of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution on the political situation in the Middle East, Document 412.

In accordance with Rule 43 of the Rules of Procedure, urgent procedure has been requested by ten Representatives.

The Assembly must decide in turn :

1. on reference back to the competent Committee ;
2. on whether to debate the Committee's report at this part of the session ;
3. on the date on which such debate would be held.

M. Radoux (suite)

M. le Président, s'il est vrai que ce que l'on appelle «la petite Europe» est déjà quelque chose de très important, il est certain aujourd'hui que, devant la dimension des plus grands, ce n'est qu'avec le concours des cinquante millions d'Anglais, qui vont aussi nous apporter des dizaines de millions d'autres peuples, que nous allons pouvoir réussir la grande œuvre européenne.

Il ne s'agit pas de constituer une troisième force, car nous sommes dans l'Alliance atlantique ; mais, en disant cela, tout le monde comprendra ce que je veux dire. Par le fait que nous allons construire une grande Europe, nous allons avoir les moyens d'une politique.

Nous pouvons rêver d'une politique, mais nous n'en avons pas encore les moyens. Nous pouvons certes les trouver, mais exclusivement dans le fait que nous serons une grande Europe et qu'à ce moment-là seulement, autour d'une table, nous serons écoutés.

Autour de quelle table, mes chers collègues ? Autour de la table où, précisément, nous sommes à côté des Américains dans l'O.T.A.N., et où nous pourrions, comme l'a dit notre collègue néerlandais, parler sur un pied d'égalité pour régler les problèmes Est-Ouest.

Nous aurons l'occasion d'en reparler demain au cours d'un autre débat où nous ne serons pas à côté d'un partenaire américain, mais devant l'interlocuteur russe. Pour ceux qui se sont penchés sur le déroulement de la politique soviétique depuis les années qui ont immédiatement suivi la première guerre mondiale, l'Union Soviétique tient toujours compte de ce qu'on peut appeler le fait européen.

Si nous avons le courage et surtout la lucidité d'être une force européenne, ce jour-là l'Union Soviétique comptera avec l'Europe parce qu'elle saura qu'elle a devant elle un partenaire valable.

Voilà, M. le Président, ce que je voulais dire à propos du rapport de M. Edelman. Nous avons peut-être en 1948-1949, après l'appel de Winston Churchill, manqué une occasion. Nous en avons sans doute manqué une en 1961, lorsque le gouvernement britannique a lancé son premier appel.

Nous serions impardonnables, dans les circonstances actuelles, quand on voit tout ce qu'il y a de tragique dans le monde, quand on mesure la force que nous pourrions représenter, le poids que nous pourrions avoir, la mesure européenne que

nous pourrions apporter dans le monde, nous serions impardonnables, dis-je, de ne pas saisir la chance qui s'offre à nous.

Ce sera difficile assurément. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun va poser de très graves problèmes. Il en a été de même pour d'autres pays, par exemple en 1958 lorsque nous avons décidé de faire l'Europe à six. Nous l'avons faite en 1957-1958 lorsque nous en avions la possibilité et la volonté.

Ce qu'il faut, M. le Président, mes chers collègues, c'est avoir aujourd'hui la volonté politique de dire oui à la Grande-Bretagne et, ensuite, nous tournant vers les techniciens, leur dire que c'est à eux de nous donner les solutions techniques pour résoudre les problèmes qui se posent à nous.

M. le Président, mes chers collègues, nous avons manqué des occasions ; aujourd'hui, nous ne pouvons manquer celle que constitue la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Car, qui sait, si nous ne l'acceptons pas, peut-être serait-ce la dernière chance que nous aurions manquée ! (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Radoux.

L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre au cours de la séance de demain matin. (*Applaudissements*)

4. La situation politique dans le Proche-Orient

(Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, Doc. 412)

M. le PRÉSIDENT. — M. Bohy et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution sur la situation politique dans le Proche-Orient, Document 412.

En application de l'article 43 du Règlement, la discussion d'urgence est demandée par dix Représentants.

L'Assemblée doit se prononcer successivement :

1. sur le renvoi à la commission compétente ;
2. sur l'urgence de la discussion du rapport de la commission à cette partie-ci de la session ;
3. sur la date à laquelle aura lieu cette discussion.

The President (continued)

Are there any objections to referring the Motion for a Resolution back to the General Affairs Committee ?...

It is referred back to the Committee.

Concerning the request for urgent procedure, only one speaker may be heard for and one against.

If nobody wishes to speak, I will ask the Assembly to vote on the request for urgent procedure by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I note that the Assembly agrees unanimously to adopting the urgent procedure.

This being agreed, I propose that the debate on the report to be submitted by the General Affairs Committee be included in the Orders of the Day for Thursday afternoon.

Are there any objections ?...

It is therefore agreed to.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 14th June, at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. Six and seven power Europe (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 408 and Amendments).
2. The cost of defending Western Europe (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 406 and Amendment).
3. State of European security (Presentation of the Report of the Committee on Defence

Questions and Armaments, Document 407 and Amendments).

4. At 11.30 a.m. Address by Mr. Reynolds, United Kingdom Minister of Defence for Administration.
5. The cost of defending Western Europe ; State of European security (Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 406 and Amendment, 407 and Amendments).

I call Mr. Housiaux.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have no objections to the Orders of the Day as presented, but would it not be preferable, for the conduct of the debates, if we heard the two Rapporteurs first and then held a general debate on the reports submitted ?

The reason for my proposal is that it is very difficult to sort the problems out and avoid speaking at one and the same time of resources, the state of European security and even the questions we have discussed this afternoon. This would seem to me logical and the debates would be given the unity which they should necessarily have.

The PRESIDENT (Translation). — What you are asking for, Senator Housiaux, is exactly what I suggested. We are therefore in complete agreement.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections to the proposed Orders of the Day ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.25 p.m.)

M. le Président (suite)

Il n'y a pas d'opposition au renvoi de la proposition de résolution à la Commission des Affaires Générales ?...

Le renvoi est ordonné.

Sur l'urgence, peuvent seuls être entendus un orateur pour, un orateur contre.

Si personne ne demande la parole, je consulte l'Assemblée, par assis et levé, sur l'urgence.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je constate que l'urgence est prononcée à l'unanimité.

L'urgence étant prononcée, je propose à l'Assemblée d'incriminer la discussion du rapport que présentera la Commission des Affaires Générales à l'ordre du jour de la séance de jeudi après-midi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 14 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 408 et amendements).
2. Le coût de la défense de l'Europe occidentale (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 406 et amendement).
3. Etat de la sécurité européenne (Présentation du rapport de la Commission des Questions

de Défense et des Armements, Document 407 et amendements).

4. A 11 h 30 : Discours de M. Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration).

5. Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne (Discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 406 et amendement, 407 et amendements).

La parole est à M. Housiaux.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, je n'ai pas d'opposition à formuler à l'ordre du jour tel qu'il est présenté. Mais ne pensez-vous pas que, pour la bonne ordonnance des débats, il serait préférable d'entendre d'abord les deux rapporteurs, puis de procéder à une discussion générale sur les rapports qui seront présentés ?

La raison en est qu'il est fort difficile de sérier les problèmes et de ne pas parler à la fois des ressources, de l'état de la sécurité européenne et même du sujet que nous avons débattu cet après-midi. Il me paraît que la logique serait ainsi respectée en rendant au débat une unité qu'il devrait nécessairement avoir.

M. le PRÉSIDENT. — M. le sénateur Housiaux, vous demandez exactement ce que j'avais proposé. Nous sommes donc parfaitement d'accord.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Il n'y a pas d'opposition à l'ordre du jour que je viens de proposer ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 25)

THIRD SITTING

Wednesday, 14th June 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Six and seven power Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. de Grailly, Mr. Edelman (*Rapporteur*), Mr. Moutet, The President, Mr. Radius, Mr. de Grailly, Mr. Vedovato.
4. Address by Mr. Reynolds, United Kingdom Minister of Defence for Administration.
5. Six and seven power Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Griffiths, Mr. Housiaux, Mr. Sandys, Mr. de Grailly.
6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, The Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Six and seven power Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed debate on the report of the General Affairs Committee on six and seven power Europe and the vote on the draft Recommendation, Document 408.

1. See page 23.

In the resumed debate, I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, anyone listening to our Assembly's debates yesterday who had only read the title of Mr. Edelman's report — "Six and seven power Europe" — would undoubtedly have misunderstood the subject under discussion.

Six or seven power Europe! After listening to a series of speakers, all of whom dealt exclusively, or at any rate primarily, with the prospect of Britain's membership of the European Economic Community, someone who had not read Mr. Edelman's report would have imagined that we were discussing the question of whether we should continue the building of six-power Europe or whether, on the other hand, it would not be better to proceed on a seven-power basis, i.e. between all the member States of our organisation.

May I point out, Ladies and Gentlemen, that this is not the subject of the report?

For my own part, I will, if you are agreeable and if the President will allow, take up the real subject of the report: six and seven power Europe, i.e. the relations between the member States of our organisation which are members of the European Economic Community because they have signed the Rome Treaty and that part of Western Europe which forms the European Free Trade Association.

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 14 juin 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements*).
Interviennent : le Président, M. de Grailly, M. Edelman (*rapporteur*), M. Moutet, le Président, M. Radius, M. de Grailly, M. Vedovato.
4. Discours de M. Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration).
5. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Reprise de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements*).
Interviennent : le Président, M. Griffiths, M. Housiaux, M. Sandys, M. de Grailly.
6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept et le vote sur le projet de recommandation, Document 408.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, quiconque aurait assisté, au cours de la journée d'hier, aux débats de notre assemblée, en n'ayant lu du rapport de M. Edelman que le titre «L'Europe à Six et l'Europe à Sept», se serait, à coup sûr, mépris sur le sujet en discussion.

Europe à Six ou Europe à Sept! Après avoir entendu une série d'orateurs qui, tous, ont traité exclusivement ou, en tout cas, essentiellement, de la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne, l'auditeur qui n'aurait pas lu le rapport de M. Edelman aurait pensé que nous discutons la question de savoir s'il fallait poursuivre une construction européenne à Six ou s'il ne valait pas mieux, au contraire, la reprendre à Sept, c'est-à-dire entre l'ensemble des Etats membres de notre organisation.

Faut-il rappeler, Mesdames et Messieurs, que ce n'est pas là le sujet du rapport?

Pour ma part, si vous le voulez bien, et si M. le Président le permet, c'est le sujet même du rapport que j'aborde: l'Europe à Six et l'Europe à Sept, c'est-à-dire les rapports entre ceux des Etats membres de notre organisation qui sont membres de la Communauté Economique Européenne après avoir été signataires du Traité de Rome et la partie de l'Europe occidentale groupée au sein de l'Association Européenne de Libre-Echange.

1. Voir page 23.

Mr. de Grailly (continued)

I would like at the outset to indicate the limits and the aims of my statement.

It will not be polemical since this would be inappropriate to the subject as I see it. I will not, therefore, much as I might wish to do so, have to reply to some of yesterday's speakers.

I would merely say this to Lord Gladwyn and Mr. Richard: If you truly and sincerely think, in the light of the position adopted by General de Gaulle, that the attitude of the French Government will be what you apprehend during the forthcoming negotiations on the British request for admission to the European Community, do you believe that your statements yesterday are of a kind to influence the approach of the French Government which you assume *a priori* to be a negative one? For my own part, I do not think so. It is not even very responsible to imagine that this is the way to remove barriers, if indeed they exist, unless, which I prefer not to believe, you attach but little importance to our Assembly's debates and feel that, after all, you can say anything because it has no great significance. I could certainly not go along with you in this. If I thought this debate insignificant, you may be sure that I would not be speaking now.

But I have said that my statement would stop short of polemics and I will therefore go no further. It will stop short of polemics precisely because of the objectives which I have set myself.

These objectives are designed to obtain the Assembly's unanimous approval of the draft Recommendation submitted to it. This means that I will submit a certain number of amendments in the sincere hope that they will be accepted first of all by the Rapporteur and then by the Assembly and that there will be unanimity. In this connection, I would like to make what I consider to be a fundamental observation.

I see a basic difference between, on the one hand the debates which take place in our Assembly of Western European Union, in the Assembly of the Council of Europe or in the European Parliament, in other words debates in the European assemblies, and, on the other hand, those which take place in the national parliaments.

National parliaments discuss political elements of topical significance.

Parliamentarians are required to decide on what they consider to be the right solution to problems arising from immediate political considerations, within an existing political order, one which is already determined and which is that of the State.

Is it therefore normal — and this is the very function of the parliamentarian who represents a segment of public opinion — that these deliberations should lead to a division in parliament and that decisions should be reached by a majority in opposition to a minority.

This is the general rule; this is standard practice.

There may be an exception to this standard practice when the nation's destiny is at stake since it may then be desirable to achieve unanimity.

In the European assemblies, precisely because of the subjects involved, it is almost always the future destiny of what we are trying to do that is at stake.

It is therefore virtually inconceivable or, at any rate, it is not in the nature of things that this destiny should be determined by divisions since in this way it might never take shape.

In these circumstances, Ladies and Gentlemen, since the discussions are designed to enable our Assembly to reach certain decisions, I have frequently recommended, especially in Committee, that we should not seek to water down motions so as to achieve unanimity and we should not hesitate to take up definite positions.

But the very nature of a debate such as this one means that the situation is different. In my opinion, a recommendation by our Assembly would be meaningless or, in any event, carry no weight if it were not backed by a general consensus.

After this somewhat lengthy preamble, for which I hope you will forgive me, I come to the subject itself which, I repeat, is that of the report.

This report, then, which is perfectly constructed, perfectly elaborated, perfectly thought out, establishes two fundamental facts.

M. de Grailly (suite)

Je voudrais immédiatement marquer les limites et les objectifs de mon intervention.

Elle se situera en-deçà de la polémique, car, encore une fois, le sujet tel que je le conçois ne s'y prête pas. Cela me dispensera, quel que soit le goût que j'en aurais eu, de répondre à certains des orateurs qui se sont exprimés hier.

Je me contenterai de dire ceci à Lord Gladwyn et à M. Richard: si vraiment, sincèrement, vous pensez, à la suite de la position prise par le Général de Gaulle, que l'attitude du gouvernement français sera celle que vous craignez, dans les négociations qui vont s'ouvrir sur la demande d'adhésion britannique à la Communauté européenne, croyez-vous que les interventions qui furent les vôtres hier soient de nature à fléchir une position du gouvernement français que vous estimez a priori être négative? Pour ma part, je ne le crois pas. Il n'est même pas très sérieux de penser que, si barrière il y a, c'est de cette manière que vous parviendrez à l'abattre. A moins — et je ne veux y songer — que vous n'attachiez que peu d'importance aux débats de notre assemblée et que vous n'estimiez, après tout, qu'on peut dire n'importe quoi parce que c'est insignifiant. Sur ce terrain, je ne vous suivrai certainement pas. Si j'estimais ce débat insignifiant, je vous prie de croire que je ne serais pas à cette tribune.

Mais j'ai dit que les limites de mon intervention se situeraient en-deçà de la polémique. Je ne la continuerai donc point. Elle se situe, en effet, en-deçà de la polémique, en raison précisément des objectifs qui vont être les miens.

Ces objectifs tendent à obtenir, sur le projet de recommandation soumis à cette assemblée, l'unanimité des membres de celle-ci. C'est dire que je présenterai un certain nombre d'amendements, en formulant le souhait très sincère qu'ils soient acceptés par M. le rapporteur d'abord, par l'Assemblée ensuite, et que cette unanimité puisse se manifester. A ce sujet, je voudrais faire une observation qui me paraît fondamentale.

Je vois une différence essentielle entre, d'une part, les débats que nous avons au sein de notre assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, au sein de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, ou qui ont lieu au Parlement européen, c'est-à-dire les débats des assemblées européennes, et, d'autre part, ceux qui ont lieu devant les parlements nationaux.

Devant les parlements nationaux, on discute, en effet, des points de politique qui ont trait à l'actualité.

Il s'agit, pour les parlementaires, de se prononcer sur la solution qu'ils estiment être la bonne, aux problèmes que pose la politique du moment, dans un ordre politique existant, déjà déterminé, qui est celui de l'Etat.

Il est donc normal — et c'est la fonction même du parlementaire, qui représente une fraction de l'opinion publique — que ces délibérations aboutissent à une division dans les assemblées et que ces décisions soient emportées par une majorité à l'encontre d'une minorité.

Cela, c'est la règle générale, c'est la norme.

Cette norme supporte éventuellement une exception lorsque est en jeu le destin national, car alors il peut être bon qu'il se dégage une unanimité.

Devant les assemblées européennes, en raison même des sujets qui sont abordés, c'est presque toujours le destin futur de ce que nous essayons de construire qui est en jeu.

Par conséquent, il est pratiquement inconcevable ou, en tout cas, il n'est pas dans la nature des choses que ce destin puisse être déterminé sur des divisions, car il risquerait alors de ne jamais voir le jour.

Dans ces conditions, Mesdames, Messieurs, s'agissant de débats consistant à amener notre assemblée à prendre certaines décisions, j'ai souvent recommandé, en commission notamment, de ne pas chercher à édulcorer des motions afin d'arriver à une unanimité et de ne pas hésiter à prendre position.

Mais dans un débat comme celui-ci, de par sa nature, la situation est différente. J'estime qu'une recommandation de notre assemblée n'aura de sens ou, en tout cas, de poids, que s'il s'agit d'une décision réunissant un consensus général.

J'en arrive, après ce préambule un peu trop long — et vous voudrez bien m'en excuser — au sujet lui-même, qui, je le répète, est celui du rapport.

Ce rapport qui, je le répète, est parfaitement construit, parfaitement bâti, parfaitement pensé, comporte deux constatations fondamentales.

Mr. de Grailly (continued)

The first is that there is a distortion, a discord, between the European Economic Community, i.e. six-power Europe, and the European Free Trade Association, i.e. seven-power Europe.

This divergence, this division, this distortion, undoubtedly represents — and here I entirely agree with the Rapporteur — an obstacle to the full economic development of Europe.

The second fact is that these groups have been shaped according to fundamentally different concepts and aims.

The task for the signatories of the Rome Treaty grouped in the European Economic Community was to build a genuine economic and social community and hence to promote a joint economic and social policy.

For that reason — and perhaps the Rapporteur will remember this — certain States, and his own to begin with, refused to commit themselves to this venture because they considered that this was not the desired goal. It was not *a priori* worth-while to try and set up this structure. The aim was to form a customs union, to ensure free trade, to expand national markets and to build up what in fact came into being under a very appropriate name; the European Free Trade Association.

Accordingly, I repeat, the aim is fundamentally different.

Once these two facts are established, the first being that the economic division of Europe is a barrier to its full development, the normal conclusion is that this division must be reduced and eventually eliminated. Every means of achieving harmonisation and closer association must be exploited until a unified market is achieved, and there are various methods of doing this.

This line of thought is also to be found in Mr. Edelman's report.

But the second fact I referred to and which emerges from paragraph 10 of the report, where it is perfectly well set out and in any case far

more thoroughly developed than I could hope to achieve in this statement, leads to an obstacle which I would like the Assembly to consider for a moment.

If we consider the fundamentally different concepts underlying the Rome Treaty and the Stockholm Agreement, it is difficult to envisage without reservations an easy merger of the two groups, the six-power group and the seven-power group, since this would necessarily imply one or the other switching over to the aims, the ultimate goals, the concepts of the other.

Let us by all means consider such a change, but we must first decide in which direction the change should be made. We must decide whether the signatories of the Rome Treaty are to change over to more modest goals or whether the signatories of the European Free Trade Association are to adopt the concepts and aims of the Rome Treaty.

In this connection, I feel it would be irresponsible to gloss over the difficulties.

The Rapporteur has put forward an attractive but perhaps rather hasty solution which is as follows: in order to solve the problem which I outlined earlier and which, I repeat, I regard as a serious and extremely difficult one, it is enough, he says, that Britain should have sought admission to the European Economic Community with the intention — which I do not for a moment question — of signing the Rome Treaty with all the clauses it involves.

The Rapporteur considers that everything will take place in two stages. In the initial stage, Britain would join the Common Market forthwith and the difficulties would subsequently, he asserts, be solved from within the Common Market. This accession would be followed by that of Denmark and Norway and thus part of the question would already be settled.

During the second stage, the European Free Trade Association would be dissolved, it would cease to exist. Once Britain was no longer concerned with it and had moved into the other camp, what could be done with this Association? I do not think I am misrepresenting the Rapporteur's views when I say that it would then no longer have any interest. Consideration would be given to treaties of association between the European Economic Community and those members

M. de Grailly (suite)

La première est celle d'une distorsion, d'une discordance entre la Communauté Economique Européenne, c'est-à-dire l'Europe des Six d'une part, et l'Association Européenne de Libre-Echange, c'est-à-dire l'Europe des Sept, d'autre part.

Cette divergence, cette division, cette distorsion, constituent très certainement — et à ce sujet je suis en plein accord avec le rapporteur — un obstacle au plein développement économique de l'Europe.

La seconde constatation c'est que l'un et l'autre de ces groupes se sont formés sur des concepts et avec des finalités fondamentalement différentes.

Pour les signataires du Traité de Rome, groupés au sein de la Communauté Economique Européenne, il s'agissait de bâtir une véritable communauté économique et sociale. Par conséquent, il s'agissait de promouvoir une politique économique et sociale commune.

C'est pour cette raison — et, M. le rapporteur, vous devriez vous le rappeler — que certains Etats, et en premier lieu votre pays, ont refusé de s'engager dans cette aventure, parce que, pour eux, ce qu'il fallait chercher, ce n'est pas cela. Il n'était pas, a priori, utile de chercher à édifier cette construction. Le problème était d'assurer une union douanière, d'assurer la liberté des échanges, d'agrandir les marchés nationaux et de construire ce que l'on a effectivement construit en l'appelant d'un nom très approprié : l'Association Européenne de Libre-Echange.

Par conséquent, je le répète, la finalité est fondamentalement différente.

A partir de ces deux constatations, dont la première est que la division économique de l'Europe est un obstacle à son plein développement, on arrive à une conclusion toute naturelle : il faut essayer d'atténuer cette division pour, par la suite, y mettre fin. Il faut aussi rechercher toutes les formules d'harmonisation, toutes les formules de rapprochement, jusqu'à ce qu'on puisse réaliser — et on pourrait d'ailleurs le faire par un certain nombre de méthodes — l'unification des marchés.

On trouve également cet ordre d'idées dans le rapport de M. Edelman.

Mais, en partant de la seconde constatation que j'ai énoncée et qui figure au point 10 de ce rapport, constatation qui y est parfaitement formulée

et en tout cas beaucoup mieux développée que je ne pourrais le faire à cette tribune, on rencontre un obstacle sur lequel je souhaiterais que l'Assemblée veuille bien s'arrêter un instant.

Si l'on considère la différence fondamentale des concepts entre l'inspiration du Traité de Rome et celle du Traité de Stockholm, on ne peut qu'émettre des réserves sur la facilité d'une éventuelle fusion entre les deux groupes, le groupe des Six et le groupe des Sept, car cette fusion impliquerait nécessairement une conversion, soit de l'un des groupes, soit de l'autre, aux objectifs, à la finalité, aux concepts du partenaire.

Je veux bien que nous puissions envisager cette conversion; encore faudrait-il dire dans quel sens et laquelle. Il faudrait dire s'il s'agirait d'une conversion des signataires du Traité de Rome à des objectifs plus modestes ou, au contraire, d'une conversion des signataires de l'Association Européenne de Libre-Echange aux concepts et aux fins du Traité de Rome.

A cet égard, je ne pense pas qu'il soit sérieux de méconnaître cette difficulté.

M. le rapporteur propose une solution séduisante que je considère tout de même comme un peu rapide et qui est la suivante: il suffit, dit-il, que la Grande-Bretagne ait demandé son adhésion à la Communauté Economique Européenne, avec l'intention — que, pour ma part, je ne conteste pas un instant — de signer le Traité de Rome avec toutes les clauses qu'il comporte, pour que le problème, celui que j'énonçais tout à l'heure et dont je répète qu'il me paraît sérieux, qu'il me paraît extrêmement difficile, soit résolu.

Pour M. le rapporteur, tout se fait en deux temps. Dans un premier temps, la Grande-Bretagne adhérerait au Marché commun tout de suite et les difficultés seraient réglées ensuite de l'intérieur, affirme-t-il. Cette adhésion serait suivie de celle du Danemark et de la Norvège et déjà une partie de la question serait ainsi réglée.

Dans un deuxième temps, on dissoudrait l'Association Européenne de Libre-Echange, elle n'existerait plus. Dès l'instant où la Grande-Bretagne ne s'y intéresserait plus, où elle serait passée dans l'autre camp, que faire en effet de cette association? Je ne crois pas trahir votre pensée, M. le rapporteur, en disant qu'alors elle n'aurait plus d'intérêt. On envisagerait des traités d'association entre la Communauté Economique Européenne et ceux des membres de l'Association Européenne

Mr. de Grailly (continued)

of the European Free Trade Association which preferred to remain outside the EEC for various reasons, economic and especially political — reasons which the Rapporteur sees very clearly although, conversely, he does not see others which might also give rise to discussion regarding his own country's application.

I repeat that this proposal is extremely attractive but at the same time I think it is based on a rather bold simplification of the problems and is perhaps somewhat hasty. It not only leaves aside the very real question of the difficulties — to which I will briefly revert since there is more to say on the subject — of Britain's entry into the European Economic Community, but, in my opinion, dismisses somewhat lightly and rapidly the situation of Britain's present partners in the European Free Trade Association.

I am well aware, as I have said, that it is planned to establish conventions or treaties of association between each of those partners and the European Economic Community. But what links will remain between these various countries since you state that the European Free Trade Association is to be dissolved?

I repeat that I have read and re-read the report and have been somewhat surprised in this respect.

I have said and I repeat, as General de Gaulle has done, that there are very real difficulties confronting Britain's accession to the European Economic Community.

But let us be clear. *A priori*, Britain's application for membership of the European Economic Community can only be considered with sympathy and approval.

It is certain that, with Britain, the European Economic Community would be more complete, more real, more representative on the European level, and more powerful. These are self-evident facts and I recognise them as do all members of this Assembly.

I repeat that one cannot but be favourably inclined to this application but does this mean denying that there are difficulties, does it mean brushing aside the statement of these difficulties as outlined by the President of the French Repub-

lic? I must tell the Rapporteur once again that this seems to me a little hasty.

May I give an example? During the GATT negotiations the respective positions of the European Economic Community, on the one hand, and Britain, on the other, were not, I think, very close. As regards a certain number of points — important points — I think they were even widely divergent.

Now if you assume that once Britain applies for membership of the European Economic Community, all the positions which distinguished it from those of the European Economic Community are going to disappear, then I say this would be absolutely remarkable, but allow me to say that, *a priori* and as things stand, I am somewhat sceptical. Once again, however, I feel that in discussing this report and considering the ensuing recommendation, the Assembly must not become involved in a controversy — in which I personally refuse to take part — over the pros and cons of Britain joining the European Economic Community.

With regard to the problem of the British application and the new element which this introduces for the solution of the more general problem covered by the report, the solution of relations between the European Economic Community and the European Free Trade Association, opinions may be and in fact are divided not by approval or disapproval of this application but by the nature of the transitional measures which, in any event, must be envisaged.

In this connection, as we all know, there are two ways of tackling the problem, two approaches to it, and the differences of opinion which may exist relate almost exclusively to this point. We need only re-read, on the one hand, the proposals put forward by the Rapporteur and the discussions in the Committee, in which I unfortunately was unable to take part, and, on the other hand, the conclusions of General de Gaulle's press conference. On the one hand, a transitional solution is put forward and, on the other, another transitional solution which is obviously of a different kind. Both have their advantages and their disadvantages. I would be willing to consider the

M. de Grailly (suite)

de Libre-Echange qui, pour des raisons diverses, économiques et surtout politiques — raisons que M. le rapporteur voit très bien alors qu'il ne voit pas, par contre, certaines autres qui pourraient également prêter à discussion en ce qui concerne la candidature de son pays — voudraient demeurer en dehors de la C.E.E.

Je répète que cette proposition est extrêmement séduisante, mais je pense tout de même qu'elle repose sur une simplification un peu audacieuse des problèmes, et disons qu'elle est un peu rapide. Elle laisse de côté, non pas seulement la question très réelle des difficultés — je vais y revenir brièvement car je ne m'en tiendrai pas là — de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne, mais elle fait fi, à mon avis un peu légèrement, un peu rapidement, de la situation des partenaires actuels de la Grande-Bretagne au sein de l'Association Européenne de Libre-Echange.

Je sais bien que l'on prévoit, je l'ai répété, des conventions, des traités d'association entre chacun d'eux et la Communauté Economique Européenne. Mais entre eux, quels liens subsisteraient-ils, s'il vous plaît, puisque vous partez du principe de la dissolution de l'Association Européenne de Libre-Echange?

Je répète, M. le rapporteur, que j'ai lu et relu votre rapport avec un certain étonnement sur ce point.

J'ai dit et je répète, après le Général de Gaulle, que les difficultés que rencontre l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne sont très réelles.

Entendons-nous bien cependant. La demande d'adhésion britannique à la Communauté Economique Européenne ne peut, a priori, être considérée qu'avec sympathie et avec faveur.

Il est certain qu'avec la Grande-Bretagne, la Communauté Economique Européenne serait plus complète, plus réelle, plus représentative sur le plan européen, et serait plus puissante. Ce sont là des vérités d'évidence, j'en ai parfaitement conscience comme tous les membres de cette assemblée.

Je le répète, cette candidature, en tant que telle, ne peut être accueillie qu'avec un préjugé favorable, mais peut-on pour autant nier qu'il y ait des difficultés, rejeter d'un revers négligent de la main l'énoncé de ces difficultés telles que

s'est permis de les exposer le Président de la République Française? Cela me paraît, M. le rapporteur, permettez-moi de vous le dire encore, un peu rapide!

Voulez-vous un exemple? Je ne crois pas que, lors des négociations du G.A.T.T., les positions respectives de la Communauté Economique Européenne, d'une part, et de la Grande-Bretagne, d'autre part, aient été très proches. Je pense même que, sur un certain nombre de points, et de points importants, elles ont été très différentes.

Alors, si vous supposez qu'à partir du moment où la Grande-Bretagne a demandé à adhérer à la Communauté Economique Européenne, toutes les positions qui la distinguaient de celles de la Communauté Economique Européenne vont disparaître, je dis que ce serait absolument sensationnel, mais permettez-moi de vous dire que je suis tout de même, a priori, et en l'état des choses, un peu sceptique; mais, encore une fois, je pense que, dans la discussion de ce rapport et en considération de la recommandation qui doit en sortir, l'Assemblée ne doit pas se laisser enfermer dans une controverse à laquelle, quant à moi, je refuse de participer ici, pour ou contre l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne.

En réalité, sur ce problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne et de l'élément nouveau qu'elle apporte à la solution du problème plus général, celui qui fait l'objet du rapport, la solution des relations entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange, ce qui peut diviser les esprits et qui, effectivement, les divise, porte non pas sur la faveur ou la défaveur que l'on peut avoir en présence de cette demande, mais sur la nature des mesures transitoires d'adaptation qui, dans tous les cas, devraient être envisagées.

Nous savons, en effet, qu'il y a à ce sujet deux manières d'aborder le problème, deux approches du problème, et les divisions qui peuvent exister dans les esprits portent presque exclusivement sur ce point. Il suffit de relire, d'une part, les propositions de M. le rapporteur et les discussions en commission, auxquelles je regrette vivement, M. le rapporteur, de n'avoir pu participer, et, d'autre part, les conclusions de la conférence de presse du Général de Gaulle. D'un côté, une solution transitoire est proposée et, de l'autre, une autre solution transitoire, évidemment différente. Chacune d'elles a ses avantages et ses inconvénients. J'accepterais de considérer les avantages de l'une

Mr. de Grailly (continued)

advantages of the one if it were agreed to consider the advantages of the other; otherwise, I would be obliged to dwell on what I consider to be the undeniable disadvantages, and more especially the political disadvantages of the solution which the Rapporteur considers should be accepted here and now.

I believe the solution you propose, which is to let Britain join straightway and then see from the inside what adaptations are required, would sanction an arrangement of debatable advisability; it would be tantamount to giving to a seventh State the same political prerogatives as its future partners while exempting it — only for a time, I agree — from certain economic obligations.

I do not say it is impossible, I merely say that we must recognise the disadvantages of this method, just as there are those who are unduly inclined to see nothing but disadvantages in the other method, namely a temporary association between Britain and the six-power Community.

Ladies and Gentlemen, if we believe, as I do, that we cannot in this Assembly — and especially in the context of the debate on this report — completely exhaust the problem, we can nonetheless draw certain conclusions from the extremely interesting and positive elements in this report and these conclusions should be embodied in a recommendation.

The serious elements which I mentioned earlier and to which I will not revert are the disadvantages inherent in the distortion between the European Economic Community and the European Free Trade Association, the difficulties of a merger, and also a very important new element, a new fact: Britain's formal application to join the Common Market. On the basis of this situation, we should adopt a position and I believe, Mr. President, that there should be two aspects to our position.

The first aspect is to consider that Britain's application to join the Common Market which, I repeat, should be viewed with favour, should not hold up efforts to remove — and here I am altogether in line with the report — distortions

of trade between the European Economic Community and the European Free Trade Association. In other words, the new and important fact that Britain has applied to join the European Economic Community must not hinder future negotiations for bringing the two groups closer together. And when Mr. Wilson speaks of establishing a technological community covering the whole of Western Europe, I concur and I say that it would be a mistake to postpone such a move until the details of Britain joining the European Economic Community are settled.

The second aspect — which I consider of such importance that I have tabled an amendment in this sense — is that the prospect of Britain joining the European Economic Community should not be allowed to slow down in any way whatsoever the Community's efforts to achieve the genuine economic and social union which, together with the customs union, is the essential goal of the signatories of the Rome Treaty. In other words, Britain's application should be favourably received, we should be favourably inclined towards it, but it should not be allowed to hold up either the efforts to bring the two economic communities closer together or the development of the European Economic Community.

That is what I wished to say, Mr. President. I said at the beginning that I hoped the Assembly would adopt a certain number of amendments of varying importance and interest and that if they, or, at any rate, some of them, were adopted, a realistic and reasonable recommendation could be adopted unanimously.

Before concluding, and with a view to avoiding unduly protracted discussion of these amendments later on, I should mention that one of them affects the operative text of the recommendation.

The draft Recommendation adopted by the General Affairs Committee recommends that the Council "invite the member governments to take account of the above considerations and request the six member governments of the EEC to afford their full support to the British application to join the EEC now that the United Kingdom accepts the provisions of the Treaty of

M. de Grailly (suite)

si l'on voulait bien également considérer les avantages de l'autre, car, dans le cas inverse, je serais obligé d'insister sur les inconvénients et, notamment, sur les inconvénients politiques, qui me paraissent certains, de la solution qui, d'ores et déjà, paraît à M. le rapporteur comme devant être acquise.

Je crois que la solution que vous proposez, et qui consiste à dire : que la Grande-Bretagne adhère déjà et puis, de l'intérieur, nous verrons à définir les mesures d'adaptation, cette solution consacrerait une disposition sur l'opportunité de laquelle on peut discuter, consistant à donner à un septième Etat des prérogatives politiques égales à celles de ses futurs partenaires, tout en lui permettant d'échapper — pour un temps, je le veux bien — à un certain nombre de servitudes économiques.

Je ne dis pas que c'est impossible, je dis qu'il faut avoir conscience des inconvénients de cette formule, de même que certains auraient trop tendance à ne considérer que les inconvénients de l'autre formule, c'est-à-dire une association temporaire entre la Grande-Bretagne et la Communauté des Six.

Alors, Mesdames, Messieurs, si nous considérons, comme je considère moi-même, que nous ne pouvons, au sein de cette assemblée, et surtout dans le cadre de la discussion de ce rapport, vider le problème, nous devons cependant tirer, des éléments extrêmement intéressants, extrêmement positifs, de ce rapport, un certain nombre de conclusions, et ce sont ces conclusions que nous devons mettre dans une recommandation.

Ces éléments sérieux, que j'ai rappelés tout à l'heure, sur lesquels je ne reviendrai pas, ce sont les inconvénients de la distorsion entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange, les difficultés d'une fusion, mais aussi, et c'est vrai, l'élément nouveau, le fait nouveau — considérable, je l'admets — de la candidature formelle de la Grande-Bretagne au Marché commun. A partir de cette situation, nous devons prendre position, et j'estime, M. le Président, que notre position doit comporter deux aspects.

Le premier aspect consiste à considérer que la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun qui, je le répète, doit être accueillie avec faveur, ne doit pas pour autant paralyser toutes recherches tendant à éliminer — et je vais

tout à fait dans le sens du rapport — les distorsions existant entre la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange; autrement dit, ce fait nouveau et considérable de la candidature de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne ne doit pas gêner des négociations éventuelles de rapprochement entre les deux groupes, et lorsque M. Wilson parle de l'institution d'une communauté technologique qui couvrirait l'ensemble de l'Europe occidentale, je l'approuve, et je dis qu'il serait dommage d'attendre, pour aller dans cette direction, que la question des modalités de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne soit résolue.

La deuxième proposition — et j'estime qu'elle a tellement d'importance que j'en ai fait l'objet d'un amendement — est que la perspective d'une éventuelle adhésion britannique à la Communauté Economique Européenne ne doit en aucun cas avoir pour effet de ralentir, si peu que ce soit, les efforts accomplis par la Communauté en vue de réaliser la véritable union économique et sociale qui constitue, à côté de l'union douanière, l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome; autrement dit, la demande d'adhésion britannique doit être accueillie avec faveur, avec le préjugé favorable, mais elle ne doit paralyser ni les efforts de rapprochement entre les deux communautés économiques, ni le développement de la Communauté Economique Européenne.

Voilà, M. le Président, quel est le sens de mon intervention. Je disais, en commençant, que je souhaitais que l'adoption par l'Assemblée d'un certain nombre d'amendements, d'importance et d'intérêt tout à fait inégaux, je le reconnais bien volontiers, que l'adoption de ces amendements, ou en tout cas de certains d'entre eux, permette un vote unanime sur une recommandation réaliste et raisonnable.

Avant de quitter cette tribune, et pour éviter tout à l'heure de trop longs développements lorsque nous discuterons ces amendements, je dois indiquer que l'un d'entre eux affecte le dispositif de la recommandation.

Il est dit, dans le projet de recommandation adopté par la Commission des Affaires Générales, que l'Assemblée recommande au Conseil « d'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérations ci-dessus et de demander aux gouvernements des six pays membres de la Communauté Economique Européenne d'accorder tout leur appui à la candidature britannique à la

Mr. de Grailly (continued)

Rome", I consider this recommendation unrealistic.

I accept the preamble to this recommendation, subject, I repeat, to certain amendments and an important addition, but I maintain that the preamble should lead only to the following invitation:

"Invite the member governments to take account of the above considerations in the negotiations on the British application to join the EEC".

The "above considerations" are those of the Rapporteur, which I subsequently took up. They are there in the preamble to the recommendation and include the fact that the Assembly welcomes the British application to join the EEC, and consequently the member governments are asked not to overlook this fact in the negotiations. But there are other considerations too. To say, therefore, that the Council of Ministers of Western European Union should invite the governments of the six member countries to afford their full support to the British application is neither possible nor realistic as to procedure or substance.

Where the substance is concerned, it implies that the problem is solved, that there is no longer any difficulty. As the Rapporteur said just now — I did not submit my amendment to the Committee but showed it to him before the sitting as a matter of courtesy — "This calls the whole matter into question". But it is obviously in question! And if, by any remote chance, the Assembly were to consider it as settled, I must say that it would not be a very responsible attitude.

Where the procedure is concerned, it would seem altogether impossible. Naturally, we can say anything or almost anything in as far as we attach no importance to what we say but, in as far as we do attach importance to our utterances, in as far as we are anxious for the Assembly to play a real part and to be listened to, our proposals must be reasonable.

My proposal eliminates nothing but avoids a procedure which, I say again, seems to me inadmissible and which could have no effect since the Council of Ministers could not take it into consideration. This is not the result we are aiming at. We want our Assembly, once it has deliberated on this absorbing topic, once it has studied the elements of the problem — thanks to the valuable work of Mr. Edelman — to provide a decisive element for the solution of the problem. We want the Assembly to play a rôle in that which unites us in Western European Union, as in the Council of Europe, namely a major undertaking which seeks to achieve objectives involving the prosperity, the influence and ultimately the renaissance of Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I believe Mr. Edelman wishes to speak about an amendment to his draft Recommendation.

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I welcome the opportunity of following Mr. de Grailly, whose clarity and lucidity of mind we all so much admire. He spoke today in a constructive and extremely friendly spirit; and in dealing with the amendments which he has proposed, I may call on the Assembly to reject at least one of them in the same spirit of constructive help as that in which Mr. de Grailly presented his objections.

I should like to congratulate Mr. de Grailly on the manner in which he emphasised that these very grave matters with which we are concerned are not matters of personality but of principle. I should like to associate myself wholly with him in saying that this report and the recommendations are concerned with certain fundamental matters affecting ideas and procedures, and I hope that the Assembly will consider the report in that sense.

We sought yesterday to obtain a consensus of opinion in support of the report. Anything which would have the effect of destroying that consensus would have the effect of wrecking the intentions of the report.

Mr. de Grailly in his very interesting analysis laid undue stress, it seemed to me, on the idea that EFTA and the EEC might seek to become integrated by collective action. It has been stated specifically in the report that that is not in view at all. On the contrary, what we are seeking is specifically the support of this Assembly for

M. de Grailly (suite)

Communauté Economique Européenne, maintenant que la Grande-Bretagne accepte les dispositions du Traité de Rome». Je dis que cette recommandation n'est pas réaliste.

J'admets l'ensemble des considérants qui supportent cette recommandation, sous réserve, je le répète, de quelques amendements et d'une adjonction importante, mais je dis que ces considérations ne devraient déboucher que sur une invitation qui serait la suivante :

«D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérants ci-dessus dans les négociations sur la candidature britannique à la Communauté Economique Européenne».

Les «considérations ci-dessus» sont celles que M. le rapporteur a développées, que j'ai reprises après lui, qui se trouvent insérées dans les motifs de la recommandation, qui comportent le fait que l'Assemblée se félicite de ce que le Royaume-Uni ait présenté sa candidature à la Communauté Economique Européenne, et qui tendent par conséquent à demander aux gouvernements membres de ne pas perdre de vue ce fait dans les négociations. Mais, je me permets de le dire, à ces considérations s'en ajoutent d'autres. Alors, dire que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale devra demander aux gouvernements des six pays membres d'apporter tout leur appui à la candidature de la Grande-Bretagne, cela n'est pas possible, cela n'est pas réaliste, ni quant à la procédure ni quant au fond.

Quant au fond, cela consiste à considérer que le problème est résolu, qu'il n'y a plus aucune difficulté. D'ailleurs, M. le rapporteur l'a dit tout à l'heure — je n'ai pas présenté mon amendement à la commission, mais par courtoisie je le lui ai montré avant la séance — il a déclaré : «Cela remet la question en cause». Mais il est évident qu'elle est en cause ! Et si, par impossible, l'Assemblée la considérait comme résolue, permettez-moi de vous dire que ce ne serait pas très sérieux.

Quant à la procédure, elle paraît tout à fait impossible. Bien sûr, nous pouvons tout dire, ou presque tout dire, dans la mesure où nous n'attachons aucune importance à ce que nous disons nous-mêmes ; mais, dans la mesure où nous attachons de l'importance à nos propos, dans la mesure où nous désirons que l'Assemblée joue un rôle réel et puisse être écoutée, il faut faire des propositions raisonnables.

Celle que je fais n'enlève rien, mais elle révoque une procédure qui encore une fois me semble inadmissible et dont l'effet serait nul, car le Conseil des Ministres ne pourra pas la prendre en considération. Ce n'est pas ce résultat que nous désirons. Ce que nous voulons, c'est que notre assemblée, ayant délibéré sur ce sujet passionnant, ayant pris conscience, grâce notamment à l'apport essentiel de M. Edelman, des éléments du problème, apporte un élément décisif à la solution de celui-ci ; c'est qu'elle joue un rôle dans ce qui nous réunit à l'Union de l'Europe Occidentale, comme dans ce qui nous réunit au sein du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire dans une grande entreprise qui cherche à atteindre des objectifs tendant à la prospérité, au rayonnement et, en définitive, à la renaissance de l'Europe. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — M. Edelman a demandé la parole pour présenter, je crois, un petit amendement à son projet de recommandation.

Je la lui donne.

M. **EDELMAN** (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — Je suis heureux de succéder à la tribune à M. de Grailly dont nous admirons tant l'esprit clair et lucide. Mais s'il est intervenu aujourd'hui de façon constructive et extrêmement amicale, je crois pouvoir, dans un esprit aussi constructif que le sien, demander à l'Assemblée de rejeter au moins l'un de ses amendements.

J'aimerais féliciter M. de Grailly d'avoir si bien souligné que les graves problèmes qui nous occupent ne sont pas des questions de personne, mais de principe. Je suis entièrement d'accord avec lui pour dire que ce rapport et le projet de recommandation traitent de certaines questions essentielles touchant le fond et la procédure, et j'espère que c'est dans cet esprit que l'Assemblée examinera le rapport.

Nous avons tenté hier de réaliser l'unanimité sur ce rapport. Tout ce qui tendrait à briser cette unanimité détruirait les intentions du rapport.

Dans sa très intéressante analyse, M. de Grailly a, me semble-t-il, trop mis l'accent sur l'hypothèse dans laquelle l'A.E.L.E. et la C.E.E. chercheraient collectivement à fusionner. Le rapport dit expressément qu'il n'en est pas question. Ce que nous recherchons au contraire, c'est que l'Assemblée soutienne expressément la candidature de la

Mr. Edelman (continued)

Britain's entry into the Common Market. Mr. de Grailly has suggested that, somehow or other, Britain's partners in EFTA might take that amiss but I would remind him that EFTA itself, as I said in my speech yesterday, was concerned from its very birth with its ultimate dissolution. Its sole *raison d'être* was that ultimately the member States of EFTA, if EFTA collectively could not be admitted in this way, would individually be admitted into a wider Europe. Today we are seeking to give the fullest support to Britain's pacemaking action by seeking entry into the Common Market with the full knowledge of and in full consultation with our EFTA partners.

I may say I appreciate Mr. de Grailly's delicacy in saying that somehow or other it might cause difficulties if at this stage Britain's entry into the Common Market were to be achieved without the immediate entry of her partners in EFTA. I assure him that our partners in EFTA have been fully consulted in this matter and have indeed fully approved — as is clear from the texts of the communiqués about the meetings of EFTA — the idea of Britain's application to enter EEC.

I must say that in listening to Mr. de Grailly I could not help feeling that in some slight sense the national rôle seems to have changed and that Mr. de Grailly, like Nelson, has turned a blind eye to the signals. Mr. Wilson himself has most specifically stated that Britain does want to enter the Common Market, accepting all the conditions of the Treaty of Rome and its subsequent regulations, asking merely for understanding about the terms of a transitional period during which it might be able to make the necessary adaptations and adjustments.

I turn to the amendments which have been tabled by Mr. de Grailly. In his first amendment he asks that in the preamble to the draft Recommendation the second paragraph should be omitted and there should be inserted the words: "Regretting the distortions which are continuing between the two groups and the resultant disadvantages for European trade". No one can doubt the truth of that amendment and I for my own part would be perfectly willing to accept it and to recommend that the Assembly should do so.

I turn to the second amendment in which Mr. de Grailly suggests that in the preamble to

the draft Recommendation, in the fifth paragraph, which reads: "Convinced that the best way to achieve this objective is by enlargement of the EEC", the words "the best" should be omitted and the word "a" inserted. It is our conviction, and it was the conviction of the General Affairs Committee, that the words "the best" correspond with the ideas which we discussed over a long period. Therefore, I hope Mr. de Grailly will be willing to leave in the words "the best" and to let his own amendment fall.

I turn to the third amendment before the Assembly. I would not recommend that the Assembly should accept this amendment, at any rate in its present form. I hope that Mr. de Grailly will be willing to accept a somewhat different form of words which, with your permission, Mr. President, I will read out to the Assembly. I would suggest to Mr. de Grailly that, if he is willing to withdraw his amendment in the form in which it stands, the following words might be substituted:

"Considering that the prospect of a British accession need not slow down the efforts being made by the EEC to achieve a true economic and social union which, together with the customs union, is the main goal of the signatories of the Treaty of Rome."

It is certainly not the intention of the author of the report, nor of the General Affairs Committee, that the British application to join EEC should have any adverse effect on the development of the Community itself, and in that sense I can say that we are wholly in accord with the underlying spirit of Mr. de Grailly's amendment. However, if one reads his actual text, one will see that it contains certain pejorative indications which I for my own part as Rapporteur and I hope the Assembly itself would not be willing to accept. For instance, he talks about "the mere prospect", about "a possible British accession", he says that it should not "slow down... the efforts being made by the EEC", as if that was anybody's intention. For those reasons, I hope that Mr. de Grailly will, indeed, accept the formula which does not in any way undermine his own intention and I hope that in so doing it will be possible to accept his amended amendment.

I now turn to the last amendment of Mr. de Grailly, Amendment No. 4. This amendment I would strongly urge the Assembly to reject because if we examine it closely we will find it

M. Edelman (suite)

Grande-Bretagne au Marché commun. Selon M. de Grailly, les partenaires de la Grande-Bretagne à l'A.E.L.E. verraient cette candidature d'un mauvais œil, mais je lui rappellerai que l'A.E.L.E. — comme je l'ai dit hier — se préoccupait dès sa naissance de sa future dissolution. Sa seule raison d'être était de faire entrer un jour individuellement, sinon collectivement, ses Etats membres dans une Europe élargie. Si nous cherchons aujourd'hui à obtenir le soutien le plus complet aux démarches que fait la Grande-Bretagne pour entrer dans le Marché commun, c'est au vu et au su de ses partenaires de l'A.E.L.E. et en pleine consultation avec eux.

J'apprécie, certes, la délicatesse avec laquelle M. de Grailly nous a dit que des difficultés pourraient surgir d'une façon ou d'une autre, si, à ce stade, la Grande Bretagne réussissait à entrer dans le Marché commun sans que ses partenaires de l'A.E.L.E. y entrent en même temps. Je puis l'assurer que nos partenaires de l'A.E.L.E. ont été pleinement consultés et ont, en fait, pleinement approuvé l'acte de candidature de la Grande-Bretagne, comme il ressort clairement des communiqués publiés à l'issue des réunions de l'A.E.L.E.

J'ajouterai qu'en écoutant M. de Grailly, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'en un certain sens la tradition semble avoir changé de camp et qu'à la façon de Nelson, M. de Grailly refuse de tourner vers les signaux son œil valide. M. Wilson lui-même a expressément déclaré que la Grande-Bretagne veut entrer dans le Marché commun, qu'elle accepte toutes les conditions du Traité de Rome et les règlements adoptés par la suite, en se bornant à réclamer un accord sur les termes d'une période transitoire durant laquelle elle serait en mesure de procéder aux adaptations et aux ajustements indispensables.

J'en viens aux amendements présentés par M. de Grailly. Dans le premier amendement, il demande que le deuxième considérant du projet de recommandation soit remplacé par le texte suivant: «Regrettant les distorsions qui continuent à se manifester entre les deux groupes et les inconvénients qui en découlent pour les échanges européens». Personne ne suspectera le bien-fondé de cet amendement et, pour ma part, je suis tout prêt à l'accepter et à recommander à l'Assemblée de faire de même.

Dans son deuxième amendement, M. de Grailly propose de remplacer dans le cinquième considé-

rant ainsi conçu: «Persuadée que l'élargissement de la C.E.E. constitue le meilleur moyen de réaliser cet objectif» les mots «le meilleur moyen» par les mots «un moyen». Je suis convaincu — comme l'était la Commission des Affaires Générales — que les mots «le meilleur» reflètent des conceptions que nous avons longuement débattues. C'est pourquoi j'espère que M. de Grailly voudra bien laisser ce considérant en l'état et retirer son amendement.

J'en viens au troisième amendement dont l'Assemblée est saisie. Je me garderai bien de recommander à l'Assemblée de l'approuver, tout au moins sous sa forme actuelle. J'espère que M. de Grailly voudra bien accepter un énoncé légèrement différent que je vais, avec ma permission, M. le Président, lire à l'Assemblée. Si M. de Grailly veut bien retirer l'amendement qu'il a présenté, je propose de lui substituer le texte suivant:

«Estimant que la perspective d'une adhésion britannique ne doit en aucun cas avoir pour effet de ralentir les efforts accomplis par la C.E.E. en vue de réaliser la véritable union économique et sociale qui constitue, à côté de l'union douanière, l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome.»

Ni l'auteur du rapport, ni la Commission des Affaires Générales ne veulent certainement dire que la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun aurait un effet défavorable sur l'évolution de la Communauté elle-même et, sous cette réserve, je suis pleinement d'accord avec le fond de l'amendement de M. de Grailly. Toutefois, en lisant le texte original, on y relève certains accents péjoratifs que ni votre rapporteur, ni cette assemblée, je l'espère, ne sauraient accepter. Il parle, par exemple, de «la seule perspective», d'une «éventuelle adhésion britannique»; il dit qu'elle «ne doit pas avoir pour effet de ralentir... les efforts accomplis par la C.E.E.», comme si quelqu'un en avait l'intention. J'espère donc que M. de Grailly acceptera ma formule, puisqu'elle ne va pas à l'encontre de son intention et nous permettrait, je crois, d'adopter le fond de son amendement.

J'en viens maintenant au dernier amendement présenté par M. de Grailly, l'amendement n° 4. Je prierai instamment l'Assemblée de le repousser, car on constatera, en l'examinant attentivement,

Mr. Edelman (continued)

is in fact a wrecking amendment. I use that strong term not out of any hostility to Mr. de Grailly's intention, which as I said from the outset is a constructive one, but I think that despite himself the effect of the amendment would be to wreck the intention of the recommendation which is to ask the Assembly to give full support — that is the essential phrase — to Britain's application to join the Common Market. It is not enough merely to note the preamble, it is not enough to welcome the British application. That in itself is an amiability on the part of Mr. de Grailly which certainly we in the British Delegation and I am sure the whole Assembly are likely to appreciate. However, if this recommendation is to become what Mr. de Grailly himself has called a realistic one, if it is a recommendation which we hope may lead to action, then indeed it is not enough merely to have the rather anodyne formulation which Mr. de Grailly has introduced here:

“Invite the member governments to take account of the above considerations in the negotiations on the British application to join the EEC.”

The intention of the report, the purpose of the recommendation, is precisely to invite the Assembly to give full support to the British application in the sense of the debate which was held yesterday. Mr. de Grailly himself, I know, is a friend and an enthusiast of European unity as much so as anyone in this Chamber. I know that Mr. de Grailly, because of his long friendship with Great Britain, is concerned that the modality should be found by which Britain can become a full member of the Common Market.

Yesterday I drew attention to the way in which Mr. Harold Wilson had already anticipated some of the objections and, indeed, some of the arguments which Mr. de Grailly himself repeated today which were a sort of note of warning against the possibility that Britain might not be able to accept fully the implications of the Treaty of Rome and the regulations. Sir, it is not my purpose to repeat any of the arguments which I advanced yesterday. They are well within the memory of the Assembly.

I will merely say that between the intention and the effect at any rate of Amendment No. 4 of Mr. de Grailly and the intention and purpose of the recommendation as it now stands, there

is a gap which I think cannot be bridged by any variation in the amendment of Mr. de Grailly.

I very much hope that Mr. de Grailly, in the spirit of construction and in the forward-looking spirit with which he made his speech a few minutes ago, will consider withdrawing his amendment, leaving the recommendation as it now stands calling on the Assembly to give full support to the British application. I hope, therefore, that out of this Assembly will come a unanimous support for the recommendation which will give notice that Western European Union stands fully behind Britain in her application and at this historic moment stands solidly in favour of European unity. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, I had not intended to intervene in this debate, but, having heard the speech of a fellow countryman belonging to a reduced but still existing parliamentary majority, I feel I must explain how fundamentally our views differ in regard to Mr. Edelman's outstanding report and in regard to the speeches by those distinguished spokesmen of the United Kingdom who have just renewed their country's application for membership of the European Economic Community.

I must confess that I was very surprised that the Rapporteur accepted an amendment which only just came to my notice and which reads as follows:

“Regretting the distortions which are continuing between the two groups and the resultant disadvantages for European trade”.

Here lies the basic difference between the thesis supported by Mr. de Grailly with undoubted sincerity and that defended by British speakers and by other colleagues and which I myself defend.

What is this distortion?

I believe that the basis of Mr. de Grailly's reasoning is false when he tells us that the European Economic Community and the European Free Trade Association do not have the same goal. In fact their aims are identical: the freeing of trade and the removal of obstacles to trade, but in accordance with a time schedule. It has even

M. Edelman (suite)

que c'est un véritable outil de démolition. J'emploie ce terme violent non par hostilité à l'égard de l'intention de M. de Grailly, que j'ai déjà qualifiée de constructive, mais parce que malgré lui, à mon avis, son amendement aurait pour effet de détruire l'esprit de la recommandation qui est d'inviter l'Assemblée à accorder tout son appui — c'est le passage essentiel — à la candidature britannique à la C.E.E. Il ne suffit pas de prendre acte du préambule; il ne suffit pas de se féliciter de la candidature britannique. C'est certes là une amabilité que la délégation britannique et l'Assemblée tout entière sauront, j'en suis sûr, apprécier. Mais, si l'on veut que la recommandation soit réaliste — pour reprendre le terme employé par M. de Grailly — si l'on veut qu'elle débouche sur l'action, il ne suffit pas de la formuler dans les termes assez ternes que propose M. de Grailly:

«D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérants ci-dessus dans les négociations sur la candidature britannique à la C.E.E.»

Le but du rapport et de la recommandation est précisément d'inviter l'Assemblée à accorder tout son appui à la candidature britannique, au sens indiqué par la discussion d'hier. M. de Grailly est, je le sais, un partisan aussi enthousiaste de l'unité européenne que tout autre parmi nous. Je sais qu'en raison de sa longue amitié avec la Grande-Bretagne, il voudrait que soient trouvées les modalités permettant à la Grande-Bretagne de devenir membre à part entière du Marché commun.

Hier, j'ai fait remarquer que M. Harold Wilson a déjà devancé certaines objections et même certains arguments dont M. de Grailly a usé aujourd'hui comme pour nous avertir que la Grande-Bretagne risquerait de ne pas pouvoir accepter pleinement les règlements et les implications du Traité de Rome. M. le Président, il n'est pas dans mon intention de répéter les arguments que j'ai déjà avancés hier. Ils sont encore présents à la mémoire des membres de cette assemblée.

Je me contenterai de dire qu'entre l'intention et l'effet, à tout le moins, du quatrième amendement de M. de Grailly, et l'intention et le but de la rédaction actuelle, il existe un écart qui ne

saurait être comblé, à mon avis, par une quelconque modification de l'amendement.

J'espère sincèrement que dans le même esprit constructif et entreprenant qui l'animait il y a quelques minutes, M. de Grailly consentira à retirer son amendement, ce qui laissera en l'état la recommandation invitant l'Assemblée à accorder tout son appui à la candidature britannique. J'espère donc que l'Assemblée appuiera à l'unanimité une recommandation qui marque que l'Union de l'Europe Occidentale soutient pleinement la candidature de la Grande-Bretagne et se prononce formellement, en cette heure historique, en faveur de l'unité européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Mes chers collègues, je n'aurais pas pris la parole dans ce débat si je n'avais voulu, après avoir entendu le discours d'un de mes compatriotes, membre d'une majorité parlementaire diminuée, mais qui existe encore, montrer en quoi notre opinion diffère profondément sur le rapport si remarquable présenté par M. Edelman et sur les discours des personnalités éminentes de la Grande-Bretagne qui, hier, ont renouvelé la demande d'adhésion de leur pays à la Communauté Economique Européenne.

Je manifesterai à M. le rapporteur ma surprise en lui disant mon étonnement de le voir accepter le premier des amendements, dont je n'ai connaissance que depuis quelques minutes, et qui est ainsi conçu:

«Regrettant les distorsions qui continuent se manifester entre les deux groupes et l'inconvénients qui en découlent pour les échanges européens.»

C'est précisément là que réside la différence fondamentale entre la thèse soutenue par M. de Grailly, avec une bonne foi certaine, et celle qu'ont défendue des orateurs britanniques, d'autres de nos collègues et que je défends moi-même.

En quoi consiste la distorsion?

Je considère que M. de Grailly part d'un postulat inexact lorsqu'il nous dit que la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange n'ont pas le même objectif. Leur objectif est identique: la libération des échanges et la suppression des obstacles à ces échanges, mais avec des délais. Il est même

Mr. Moutet (continued)

happened, on the basis of proposals by the French Foreign Minister, that some of the deadlines for the European Community have been advanced.

Broadly speaking, therefore, we differ over a question of timing and this is the main distortion.

When I saw the European Free Trade Association come into being and noted the attitude of those behind it, I confess that I regarded it as a very unfortunate development. At that time, the attitude of those who wanted the European Free Trade Association was extremely sharp and, in regard to international policy and policy pure and simple, our political friends were in fact the main opponents.

Fortunately, the climate has since changed considerably. Mr. Edelman's outstanding review of the conditions in which the European Economic Community and the European Free Trade Association have developed shows that, through the force of circumstances, the two organisations have drawn closer together. They have now reached a final stage in this process, the basis being Britain's accession to the Common Market, to be followed by others.

In his analysis, the Rapporteur mentioned the special political circumstances of certain neutral States and the fact that all the members of the European Free Trade Association could not therefore join the Common Market immediately. Consequently, for the moment and as a first step, it was essential to ensure that Britain joined, together with Norway and Denmark.

The Rapporteur has done an excellent job in indicating some of the difficulties.

When Mr. de Grailly says that we shall be favourably inclined towards Britain's application to join the Common Market, I do not wish to doubt his word, but I put myself in the place of those who took part in the negotiations some time ago and I remember that those negotiations were broken off with an abruptness which even we French found offensive.

A British Government of a different political shade from that of the present government entered into discussions with a view to obtaining delays in the application of the clauses of the Rome Treaty. To borrow an expression from Mr. de Grailly, Britain was brushed aside and told to go home, the discussions were at an end. The expression might be applied in other cases. Having participated in the Atlantic Alliance for years, for instance, France brushed everything aside in six months.

This was indeed the government's policy, was it not, Mr. de Grailly? We have often protested in the Senate against the way in which French foreign policy is conducted. In principle, we are ready to accept some of the proposals made, but the excessively "military" way in which they are put to us makes it impossible for us to accept them.

Britain having made its application, discussions must be begun and continued as long as is necessary to reach the minimum agreement required for Britain to become a full member of the European Economic Community. I do not think any other procedure possible, nor that we should be asked purely and simply to accept Britain's application to join the Common Market before the list of difficulties which might arise has been drawn up.

In politics, of course, there are always plenty of difficulties and there will be no lack of them when the problem is to make effective arrangements which Britain will accept only as a full member. It is, incidentally, interesting to note the evolution in the thinking and the utterances of General de Gaulle, President of our Government and our French Republic. He now proposes an alternative. Three solutions are examined in Mr. Edelman's report. There is no objection to Britain and the other members of the European Free Trade Association becoming temporary or associate members prior to being accepted as full members. Britain does not want this part-solution, this half-measure.

It is not for me to analyse thoughts and feelings nor to determine the inner reasons for

M. Moutet (suite)

arrivé que, sur la proposition du ministre des affaires étrangères de la France, certains délais prévus pour la Communauté européenne ont été réduits.

Par conséquent, nous ne différons, en somme, que sur des problèmes de délais et c'est là la distorsion essentielle.

J'avoue, lorsque j'ai vu se créer l'Association Européenne de Libre-Echange et constaté l'état d'esprit de ceux qui la proposaient, avoir estimé que c'était une initiative très fâcheuse. A ce moment, l'état d'esprit de ceux qui voulaient l'Association Européenne de Libre-Echange était extrêmement vif et nos amis politiques étaient, en matière de politique internationale comme en matière de politique tout court, précisément les principaux adversaires.

Heureusement, le climat s'est, par la suite, profondément modifié. L'examen si remarquable que notre rapporteur, M. Edelman, a fait des conditions dans lesquelles ont évolué à la fois la Communauté Economique Européenne et l'Association Européenne de Libre-Echange, nous montre que, par la force des événements, les deux organisations se sont rapprochées. Elles sont arrivées à un rapprochement définitif dont la base est précisément l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, qui entraînera certaines autres adhésions.

Dans l'analyse qu'il a faite, notre rapporteur a montré que certains Etats neutres se trouvaient dans une situation politique particulière qui ne permet pas à la totalité des membres de l'Association Européenne de Libre-Echange de venir immédiatement dans le Marché commun et qu'il fallait pour l'instant, et comme premier pas, se satisfaire de l'adhésion essentielle de la Grande-Bretagne d'abord, accompagnée de celle de la Norvège et du Danemark.

Le rapporteur a fait un travail excellent en montrant certaines des difficultés qui se présentent.

Lorsque M. de Grailly nous dit: nous accueillons la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun avec le préjugé favorable, je ne veux pas douter de sa parole, mais je me mets à la place de ceux qui ont participé à la négociation il y a quelque temps et je me rappelle les conditions dans lesquelles, avec une brutalité qui nous a froissés nous-mêmes, Français, la négociation a été interrompue.

Un gouvernement britannique d'une nuance politique différente de celle du gouvernement actuel a discuté afin d'obtenir des délais pour l'application des clauses du Traité de Rome. Suivant une expression dont s'est servi M. de Grailly, d'un revers de main on a prié la Grande-Bretagne de bien vouloir rentrer chez elle, en déclarant que les discussions étaient terminées. C'est un terme que nous pourrions appliquer à d'autres. Par exemple, après avoir participé pendant des années à l'Alliance atlantique, la France, d'un revers de main, a tout balayé en six mois.

Cela, c'était bien la politique du gouvernement, n'est-ce pas, mon cher collègue, M. de Grailly? Nous avons souvent, dans notre assemblée du Sénat, protesté contre la manière dont se pratiquait la politique extérieure de la France. Nous sommes disposés à accepter, dans le principe, certaines propositions qui sont faites, mais la méthode trop militaire selon laquelle elles sont présentées nous met dans l'impossibilité de les accepter.

La demande de la Grande-Bretagne étant formulée, l'on doit commencer les entretiens et les prolonger autant que ce sera nécessaire afin d'arriver à ce minimum d'accord qui permettra à la Grande-Bretagne de devenir membre à part entière de la Communauté Economique Européenne. Je ne crois pas que les choses puissent se passer autrement et qu'on nous demande purement et simplement d'accepter la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun avant d'avoir dressé la liste des difficultés qui peuvent se présenter.

Bien sûr, en politique tout est toujours très difficile et les difficultés ne manqueront pas lorsqu'il s'agira d'arriver à une adhésion effective que la Grande-Bretagne ne veut accepter que si elle est à part entière. Il est d'ailleurs assez curieux de voir l'évolution dans la pensée et la présentation qu'en fait le Général de Gaulle, Président de notre gouvernement et de notre République Française. Il propose aujourd'hui une alternative. Trois solutions sont examinées dans le rapport de M. Edelman. On accepterait volontiers la Grande-Bretagne, de même que les autres membres de l'Association Européenne de Libre-Echange, d'une façon temporaire, comme une associée, avant de l'accepter à part entière. La Grande-Bretagne ne veut pas de cette situation partielle et, en quelque sorte, diminuée.

Je n'ai pas ici à sonder les cœurs et les reins, ni à rechercher les raisons profondes qui font que

Mr. Moutet (continued)

the fact that the main obstacle to Britain's accession is embodied by the distinguished figure of our Head of State, the President of the French Republic. Are individual factors involved? This is not the time to investigate the psychology of General de Gaulle — this has already been done, often with great accuracy and brilliance, by a number of writers. But we are confronted with the following situation: notwithstanding the favourable bias which Mr. de Grailly claimed to exist, we are forced to recognise that it is the political system under which we are living that creates the difficulty. One section of policy is the exclusive province of the Head of the Government who is at the same time the Head of State and it is this which creates the real resistance. (*Protest by Mr. Radius*) This may give rise among some of our colleagues in this Assembly to some doubt as to French readiness to accept Britain in the European Economic Community.

I am well aware that France has long been a highly protectionist country. In the course of my lengthy parliamentary career there was a time when the Premier was known as "Mr. Expensive Bread" because he considered that the protection of agriculture was the main issue for our country.

In this respect, there is a major difficulty regarding Britain's entry, but in fact opinion has changed in this country.

Britain's application therefore should not be expected to receive what was so gracefully described earlier as a welcome from our Assembly. We must make the necessary arrangements for the Assembly to declare itself in favour of Britain's entry into the Common Market, bearing in mind that the difficulties must first be examined and, I trust, solved.

There will always be difficulties; but I would like to emphasise the difference between the President of the Republic's press conference and the circumstances in which our organisation was established. When the Brussels Treaty was modified, the then Premier, Mr. Mendès-France, recognised that it might be difficult to build a Europe without Germany, that Europe should include a far wider area. He began by listing

all the difficulties before reaching a decision. He was a man of action and he realised that what was needed was action. He therefore created the seven-power Europe which is now Western European Union. There was no question then of merely waiting and considering the difficulties. Similarly, let us consider the possible advantages of Britain being a member.

I still recall yesterday's speech by Mr. Radoux. He stressed this point when he said that we are here to build Europe, to develop it and to extend it. It is not merely Britain's entry which is involved; the question is whether Europe is to have a voice which will be listened to outside its own boundaries and the authority to see that it is listened to.

It is a question of deciding whether Europe is in a situation which, if not decadent, is at any rate diminished, of deciding whether Europe by accepting Britain's application will acquire a particular authority and whether we are to be able to go ahead on the trail we have begun to blaze — the shaping of a real political and economic Europe.

The economic problems are of key importance but economic Europe must lead to political Europe. It is perhaps this inability to accept balanced voting or a majority varying according to circumstances which explains the attitude of the French Head of Government. He is primarily a nationalist and not to be blamed for this. But after having rendered distinguished service to our country, he must also understand that because he was completely right at one point he is not necessarily always right and that it is not enough that he should retain authority in respect of a certain number of the problems confronting us for us to accept unquestioningly the solutions he advocates.

You will appreciate, Ladies and Gentlemen, that the temporising which Mr. de Grailly suggests is precisely that of the French Government. As members of an opposition which is rational and reasonable but not systematic, we do not agree to this and we hope that the Assembly's vote will be wholly favourable to the Rapporteur's conclusions. But I would ask you not to dwell unduly on this distortion since it is undeniable that our goal is the same: the freeing of trade. (*Applause*)

M. Moutet (suite)

l'obstacle essentiel à l'adhésion de la Grande-Bretagne se trouve dans la personne éminente et respectable de notre chef d'Etat, Président de la République Française. Y a-t-il des considérations d'ordre particulier? Ce n'est pas le moment d'étudier la psychologie du Général de Gaulle; cette étude a été faite par de nombreux écrivains et d'une façon souvent extrêmement exacte et brillante. Mais nous nous trouvons en présence de cette situation: malgré le préjugé favorable qu'affirmait ici tout à l'heure M. de Grailly, nous devons bien constater que c'est le régime politique dans lequel nous vivons qui crée la difficulté. Une partie de la politique est exclusivement réservée au chef du gouvernement, qui est en même temps chef de l'Etat, et c'est cela qui crée la véritable résistance. (*Protestation de M. Radius*) Cela peut susciter chez certains de nos collègues de cette assemblée un doute quant à la bonne volonté des Français d'accepter l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne.

Je sais bien que la France a été longtemps un pays extrêmement protectionniste. Au cours de ma longue carrière parlementaire, j'ai vécu une époque dans laquelle le Président du Conseil était appelé «M. Pain cher», parce que, pour lui, la protection de l'agriculture était la question essentielle dans notre pays.

De ce côté, une difficulté considérable se présente à l'adhésion de la Grande-Bretagne. Mais on constate que, dans ce pays, l'opinion s'est modifiée.

La demande qui a été formulée par la Grande-Bretagne ne doit donc pas recevoir, comme on le disait tout à l'heure si élégamment, un salut de la part de notre assemblée. Nous devons prendre les dispositions nécessaires pour que celle-ci se déclare favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, en considérant que les difficultés doivent être d'abord examinées et, je l'espère, résolues.

Il y aura toujours des difficultés. Mais je veux souligner la différence entre la conférence de presse du Président de la République et les conditions dans lesquelles notre organisation a été créée. Lorsqu'on a modifié le Traité de Bruxelles, le Président du Conseil d'alors, M. Mendès-France, s'est rendu compte qu'il pourrait être difficile de créer une Europe sans l'Allemagne, que l'Europe devrait être beaucoup plus étendue. Il a

commencé par énumérer toutes les difficultés avant de prendre sa décision. C'était un homme d'action et il a compris que ce qui était nécessaire, c'était l'action. Il a, par conséquent, créé cette Europe à Sept qui est maintenant l'Union de l'Europe Occidentale. A ce moment-là, on ne s'est pas contenté d'attendre, d'examiner seulement les difficultés. Voyons de même les avantages que l'adhésion de la Grande-Bretagne peut apporter.

J'ai encore à l'oreille le discours qu'a fait hier M. Radoux. Il a insisté sur ce point en disant: «Nous sommes ici pour faire l'Europe, pour la développer, pour l'étendre.» L'adhésion de la Grande-Bretagne n'est pas seule en cause; la question est de savoir si l'Europe aura encore une parole qui sera écoutée en dehors de son territoire et l'autorité nécessaire pour se faire écouter.

Il s'agit de savoir si l'Europe est dans une situation, sinon décadente, du moins amoindrie, si nous sommes assurés qu'avec l'acceptation de la demande de la Grande-Bretagne, l'Europe aura une autorité particulière et si nous pourrions marcher dans la voie que nous avons commencé à tracer: la formation d'une Europe réelle, politique et économique.

Les problèmes économiques sont essentiels, mais l'Europe économique doit aboutir à l'Europe politique. C'est peut-être cette impossibilité d'accepter un vote compensé ou à une majorité qui peut être différente selon les cas, qui explique l'attitude de notre chef de gouvernement. Il est national avant tout; on ne peut lui en faire un reproche. Mais il faut aussi qu'après avoir rendu à notre pays les services les plus éminents, il comprenne que ce n'est pas parce qu'il a eu raison complètement à un certain moment, qu'il en sera toujours ainsi et qu'il lui suffira d'avoir gardé en main l'autorité sur un certain nombre de problèmes qui se posent à nous pour que nous acceptions sans discuter les solutions qu'il préconise.

Vous comprendrez, mes chers collègues, que la temporisation que nous propose M. de Grailly est exactement la situation dans laquelle se place le gouvernement français. Membres d'une opposition raisonnée et raisonnable, mais non systématique, nous n'acceptons pas qu'il en soit ainsi et nous espérons que le vote de l'Assemblée sera entièrement favorable aux conclusions du rapporteur. Mais je vous demande de ne pas trop insister sur cette distorsion, alors qu'il n'est pas contestable que nous poursuivons le même but:

The PRESIDENT (Translation). — I did not wish to interrupt your statement, Senator Moutet, when Mr. Radius asked for an opportunity to answer you. Our political situation is rather difficult on occasion and we will sometimes find ourselves disagreeing with our governments, but I feel it is preferable to avoid introducing criticism of Heads of State.

Mr. Radius, do you still wish to speak?...

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I would certainly have gone somewhat further than you, Mr. President, but after your comments, I will not speak. You can readily imagine what I would have had to say.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I would like to add a word, Mr. President.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — If Mr. Moutet wishes to speak again, Mr. President, my position will not be the same.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I said nothing personally offensive to our Head of State. Some aspects of French policy are his own preserve. We have a special kind of constitutional system. I am entitled to point this out.

The PRESIDENT (Translation). — I note that you did not intend to criticise a Head of State, Mr. Moutet. If the speakers who asked to speak agree, the incident is closed.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I am sure you realised, Mr. President, in which spirit I agreed not to speak. I did not think our oldest Representative was going to speak again.

I have had the honour of attending these meetings since Western European Union was first founded and I have been even longer in the Council of Europe. I am now here as a representative of the majority. In France for a long time I was in the opposition. Never at any time have my colleagues and myself used this or any other international forum to attack the government or to criticise the system in power. I regret

that our oldest Representative should once again have set a bad example.

Since I have no wish to prolong this discussion, I would merely suggest that we revert as soon as possible to the concrete question raised earlier and that we continue the debate in a less troubled atmosphere. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — We will resume the debate which, as I have said, was really constructive and untroubled this morning.

I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I would have liked to reply to the Rapporteur, but if the general debate is closed...

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Edelman was anxious to speak immediately after the presentation of your amendment, Mr. de Grailly, but the general debate is not closed. It is continuing and we shall hear the speakers who have put down their names.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — When I spoke in the general debate, Mr. President, I said I was tabling a certain number of amendments. I have not explained them to the Assembly but wish to do so when you announce them.

But without waiting for the amendments to be discussed, the Rapporteur informed the Assembly, in terms which I greatly appreciated and with a clear-sightedness which I likewise appreciated, that he would accept some of the amendments, that he would ask for others to be revised and that he would oppose one of them.

When you consider that the general debate has come to an end, Mr. President, I would venture to propose that before we examine the amendments one by one I might make a statement which, I hasten to say, will go some way towards meeting the Rapporteur's proposals.

I would therefore ask to make this statement at that point in the debate and would then answer Mr. Marius Moutet.

M. Moutet (suite)

la libéralisation des échanges. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — M. le sénateur Moutet, je n'ai pas voulu interrompre votre exposé lorsque M. Radius m'a demandé de le faire pour vous répondre. Notre situation politique est souvent assez difficile et nous serons quelquefois en désaccord avec nos gouvernements. Mais il me paraît préférable de ne pas mettre en cause les chefs de nos Etats.

M. Radius, acceptez-vous de renoncer à la parole? ...

M. **RADIUS (France)**. — M. le Président, forcément je serais allé un peu plus loin que vous, mais, après ce que vous venez de dire, je renonce à la parole. Vous imaginez bien quel aurait été le contenu de mon intervention.

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie.

M. **MOUTET (France)**. — Je voudrais ajouter un mot, M. le Président.

M. **RADIUS (France)**. — Si M. Moutet redemande la parole, ma position change, M. le Président.

M. **MOUTET (France)**. — Je n'ai rien dit qui soit de nature à offenser la personnalité de notre chef d'Etat. Une partie de la politique française lui a été réservée. Nous avons un régime constitutionnel particulier. J'ai le droit d'en faire état.

M. le **PRESIDENT**. — Je prends acte, M. Moutet, que votre intention n'était pas de mettre en cause un chef d'Etat. L'incident est clos, si les orateurs qui m'avaient demandé la parole sont d'accord.

M. **RADIUS (France)**. — M. le Président, vous avez compris dans quel esprit j'ai renoncé à la parole. Je ne pensais pas que notre doyen d'âge allait intervenir à nouveau.

J'ai l'honneur de siéger sur ces bancs depuis la création de l'Union de l'Europe Occidentale et, depuis un plus grand nombre d'années encore, sur les bancs du Conseil de l'Europe. Actuellement j'y siégerai en tant que représentant de la majorité en France. J'ai siégé longtemps aussi comme représentant de l'opposition. Jamais, au grand jamais, mes collègues et moi-même n'avons profité de cette tribune ou de toute autre tribune

internationale pour attaquer le gouvernement, pour porter atteinte au régime qui était en place. Je déplore que notre doyen d'âge donne, une fois de plus, le mauvais exemple!

Je propose simplement, car je ne veux pas prolonger cette discussion, que nous revenions le plus rapidement possible à la question posée, réaliste, de tout à l'heure, et que nous poursuivions le débat dans une ambiance plus sereine. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Nous reprenons la discussion qui, je l'ai dit, était ce matin vraiment très constructive et tout à fait sereine.

La parole est à M. de Grailly.

M. de **GRAILLY (France)**. — M. le Président, je voudrais répondre au rapporteur, mais si la discussion générale est close...

M. le **PRESIDENT**. — M. de Grailly, M. Edelman avait exprimé le désir de reprendre la parole immédiatement après la présentation de votre amendement, mais nous sommes encore dans la discussion générale; elle n'est pas close. Elle va donc se poursuivre et nous allons entendre les orateurs qui sont encore inscrits.

M. de **GRAILLY (France)**. — M. le Président, au cours de mon intervention dans la discussion générale, je vous ai annoncé le dépôt d'un certain nombre d'amendements. Je ne les ai pas présentés à l'Assemblée: je me proposais de le faire au moment où vous-même les annonceriez.

Mais, d'ores et déjà, et sans attendre la discussion des amendements, M. le rapporteur a bien voulu, en des termes dont je le remercie et avec une intelligence à laquelle j'ai été extrêmement sensible, indiquer à l'Assemblée qu'il en acceptait certains, qu'il demanderait à sous-amender certains autres et, enfin, qu'il s'opposerait à l'un d'eux.

Lorsque vous estimerez, M. le Président — c'est une proposition que je me permets de vous faire — que la discussion générale est épuisée, je voudrais, avant que nous abordions l'examen des amendements un par un, faire une déclaration qui ira, je le dis tout de suite, dans une certaine mesure dans le sens des propositions de M. le rapporteur.

Je me réserve donc de faire cette déclaration à ce moment de la discussion et, à cette occasion, je pourrai répondre à M. Marius Moutet.

Mr. de Grailly (continued)

In this way — although it is, of course, for you to decide, Mr. President — my reply might be divided into two parts and I could briefly answer Mr. Marius Moutet, not in respect of his prejudgment of intention but concerning a particular point in his statement.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. de Grailly, there are two different questions. You said you were tabling amendments. The Rapporteur considered it incumbent on him to explain his position immediately. The general debate is now being continued.

It is precisely in the course of the general debate that you have an opportunity of finding common positions for your amendments and this would certainly simplify matters.

Speaking as President, that is what I would wish.

For the moment, I do not think it desirable to interrupt the speeches of those who have put down their names for the general debate. That goes without saying.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I accept this proposal, Mr. President, which is what I suggested myself. I would, however, ask you to call me at the end of the general debate.

The PRESIDENT (Translation). — We are in complete agreement.

I now call Mr. Vedovato. We will then interrupt the debate to hear a speech by Mr. Reynolds, Minister of Defence for Administration in the United Kingdom Government. After that we will resume the debate.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I hope that the close of the general debate on this subject may restore calm to an atmosphere which has been growing increasingly heated. And if the remarks I am about to make, in all serenity, succeed in doing this I shall, I tell you at the outset, be fully satisfied.

In all serenity then, and taking as my starting point the excellent report presented by Mr. Edelman, and more particularly the beginning of that report — which has given me food for

reflection — I would like first to remark that those who are opposed to the entry of the United Kingdom into the EEC remember the hostility that Britain showed, first to the conclusion of the Treaties of Rome and subsequently to their implementation, and now they view Britain's application for admission to the EEC with suspicion, regarding it as an attempt to find a means of opposing the development of the European Community from within.

Others — those who doubt the wisdom of accepting this application forthwith — point out that the Common Market, in order to welcome the United Kingdom to its midst, would need to undergo profound changes.

There is also a third view, which is widely held by opponents of admitting Britain into Europe. It is that a Europe composed no longer of six members but of seven, twelve or thirteen (according to whether the EFTA countries come in, either as full members or associate members) would be difficult to organise as a compact unit, since the admission of the EFTA countries might fundamentally change the original concept underlying the creation of the EEC.

It is our opinion that, despite these objections and reservations, we should not merely welcome Britain's application for admission to the European Economic Community, but do what we can to bring it quickly about, if only on the four following grounds: firstly, the entry of Great Britain, which, as we all know, has special relations with Washington, will prevent existing anti-American and neutralist feelings from gaining the upper hand; secondly, since there is little prospect of being able to build a politically-integrated Europe pursuing pre-eminently political aims, such as was envisaged at the time of the birth of the EEC, as a preliminary to a federated Europe, the presence of Great Britain will be an asset rather than a liability; and, thirdly, it must not be forgotten that economic conflicts, inevitable if Great Britain continued to stay outside the Common Market, would certainly lead, in the long run, to an extremely dangerous political weakening of the Atlantic organisation, with repercussions — I have no need to go into detail — on relations between Europe and the United States of America.

M. de Grailly (suite)

Dans ces conditions — mais c'est à vous, M. le Président, qu'il appartient d'en décider — ma réponse pourrait être scindée en deux parties et je pourrais très rapidement répondre à M. Marius Moutet, non point sur son procès d'intention, mais sur un point particulier de son intervention.

M. le PRÉSIDENT. — M. de Grailly, deux questions différentes se posent. Vous avez annoncé des amendements. M. le rapporteur a cru de son devoir d'exposer immédiatement sa position. Maintenant, nous poursuivons la discussion générale.

Or, c'est précisément dans la discussion générale que vous avez la possibilité de trouver des positions communes pour vos amendements, ce qui simplifierait certainement la discussion.

En tant que Président, c'est cela que je dois souhaiter.

Pour le moment, je ne crois pas utile d'interrompre les exposés des orateurs inscrits dans la discussion générale. Cela va de soi.

M. de GRAILLY (*France*). — J'accepte cette proposition, M. le Président; je l'ai d'ailleurs formulée moi-même. Mais je vous demanderai alors de me donner la parole à la fin de la discussion générale.

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes tout à fait d'accord.

La parole est maintenant à M. Vedovato. Nous interrompons ensuite la discussion pour écouter le discours de M. Reynolds, Ministre de la défense (Administration) dans le gouvernement du Royaume-Uni. Après quoi nous reprendrons la suite du débat.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, j'espère que la fin de la discussion générale, sur la question examinée, rétablira le calme dans une atmosphère qui, peu à peu, s'est échauffée. Et, si l'intervention que je me propose de faire, en toute sérénité, peut y contribuer, j'en serai — je le dis tout de suite — particulièrement satisfait.

En toute sérénité, donc, je voudrais tout d'abord, en me fondant sur l'excellent rapport de M. Edelman — rapport qui m'a donné des sujets de méditation — et notamment sur sa première

partie, souligner que les adversaires de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne ne se contentent pas de rappeler l'hostilité que ce pays a autrefois manifestée à l'égard des Traités de Rome et la façon dont il s'est ensuite opposé à leur application, mais qu'ils accueillent avec méfiance la demande d'adhésion sous prétexte que la Grande-Bretagne la présenterait uniquement pour avoir la possibilité de s'opposer, de l'intérieur, au développement de la Communauté européenne.

D'autres — qui déjà se sont quelque peu étonnés de la rapidité avec laquelle la demande de la Grande-Bretagne a été acceptée — font valoir que, pour l'accueillir, le Marché commun devrait subir de profondes transformations.

Il y a, en troisième lieu, une opinion, très répandue chez ceux qui s'opposent à l'admission de la Grande-Bretagne. C'est qu'une Europe non plus des Six, mais des Sept ou des Douze ou des Treize (selon que les Etats membres de l'A.E.L.E. entreront dans le Marché commun comme membres à part entière ou comme membres associés) pourrait difficilement s'organiser de façon strictement unitaire le jour où l'intervention des Etats de l'A.E.L.E. modifierait fondamentalement le concept sur lequel se fondait la création de la C.E.E.

En dépit de toutes les oppositions et de toutes les réserves, nous estimons que nous devrions, non seulement accueillir favorablement la demande d'admission de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté Economique Européenne, mais faire en sorte que son adhésion devienne le plus rapidement possible une réalité. ne serait-ce que pour les quatre raisons ci-après. Tout d'abord, l'admission de la Grande-Bretagne, qui, comme chacun sait, a des relations particulières avec Washington, empêchera les sentiments anti-américains et neutralistes qui fermentent actuellement de prendre le dessus; deuxièmement, comme il est difficile de croire que l'on réussira à construire l'Europe politiquement intégrée poursuivant des buts éminemment politiques, que l'on envisageait lors de la création de la C.E.E., on peut penser, dans l'espoir de voir l'Europe se fédérer, que la présence de la Grande-Bretagne sera un avantage plutôt qu'un inconvénient; troisièmement, il ne faut pas oublier que les conflits économiques — inévitables si la Grande-Bretagne demeure hors du Marché commun — entraîneraient fatalement, à la longue, un affaiblissement politique de l'organisation atlantique, extrêmement dangereux et lourd de conséquences — sur

Mr. Vedovato (continued)

Then, lastly, there is a fourth, very cogent, argument in favour of accepting Great Britain's application: it is that the European Economic Community — the Community of the Six — today represents a historical concept rendered obsolete by the very success it has achieved in its present stage. The Six have produced, for countering the Soviet economic offensive, an instrument which, to be effective, cannot be confined to these six countries alone, but must be extended to include others as well; at the same time the reactions noted in Latin America, the Soviet Union, the British Commonwealth and even in the United States of America have assumed such proportions as to counsel their reduction by admitting potential competitors, and so constituting a stronger force with which to oppose them.

The reason why I have dwelt, very briefly, on these conflicts is that the memory of the European organisations as they were originally, when born of the Treaties of Rome, is still fresh in my mind. The European Economic Community was conceived as a powerful instrument equipped not only with engines but with brakes as well, and in the debates we have heard in all these organisations, throughout the life of the EEC, there have been moments when the accent has been on acceleration, and others when the brakes have been applied. This is particularly true in regard to the considerations put forward by Her Britannic Majesty's Government when asking to be received within the Community of the Six; and this alternating use of the accelerator and the brakes has been intimately bound up, in the vast majority of cases, with current relations between the United Kingdom and the United States of America.

Today, on the political plane of relations with the United States, those who are in more or less open opposition to our transatlantic ally are becoming increasingly vociferous. For instance, we cannot forget that even the British Prime Minister, Mr. Wilson, took it upon himself to make a particularly significant statement at Strasbourg last January, when he talked, to quote his actual words, of "an industrial helotry under which we in Europe produce only the conven-

tional apparatus of a modern economy, while becoming increasingly dependent on American business for the sophisticated apparatus which will call the industrial tune in the 'seventies and 'eighties'".

Such an attitude — and it is not for nothing that I have quoted Mr. Wilson — is perplexing, vying as it does with the more open manifestations of anti-Americanism encountered in recent times in Europe; moreover — such is my impression — it constitutes the real motive behind the Labour project for a European "technological community".

Labour, indeed, explains that the enlargement of the EEC will enable the industries of the Six to expand their production. One has, however, the impression that "technological community" is a more or less successful term, and not a practical plan, despite the efforts made by the British Minister of Technology to demonstrate the advantages of Britain's contribution in the fields of electronics, nuclear reactors and the development of the latest techniques in industrial production.

I do not consider that any technological community could spring up, automatically, as a result of the admission of Great Britain to the EEC; it would have to be followed or, better, preceded, by the adoption of a common policy of research, experimentation and production in certain sectors: this proposal is not mine, but one that was made recently by a signatory of the Treaties of Rome, our esteemed colleague Gaetano Martino.

This somewhat critical note, heard all over Western Europe, is offset to some extent by the proposal for technological co-operation, first within the Atlantic Alliance and subsequently within all the other Communities, made by Mr. Fanfani, our Minister for Foreign Affairs. His proposal has the virtue of foreshadowing the conclusion of constructive — though at present hypothetical — agreements for adding to the cohesion of the European and Atlantic Communities. This does not rule out the possibility, at a second stage, which we all hope to see, of creating an organisation of such power and prestige as to hold out attractions for the Communist world.

The United Kingdom has great technological experience to place at the disposal of Europe,

M. Vedovato (suite)

lesquelles je ne m'étendrai pas ici — pour les rapports entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

Il est un quatrième argument qui milite particulièrement en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E.; c'est que la Communauté Economique Européenne — celle des Six — n'est peut-être plus aujourd'hui que la manifestation d'un concept historiquement dépassé en raison même des heureux résultats qu'elle a obtenus au stade actuel. Les Six ont élaboré, pour faire face à l'offensive économique soviétique, un instrument qui, pour être efficace, doit être mis à la disposition d'autres pays, au lieu de leur être uniquement réservé; en effet, on a pu constater, pendant ce temps, en Amérique latine, en Union Soviétique, dans le Commonwealth britannique et aux États-Unis d'Amérique même, des réactions d'une telle ampleur qu'il faut songer à en limiter les effets et à y faire face avec des forces accrues en admettant dans la Communauté quelques-uns des concurrents éventuels.

Si je me suis arrêté, très brièvement, sur ces conflits, c'est que le souvenir des organisations européennes telles qu'elles sont nées des Traités de Rome demeure gravé dans ma mémoire; la Communauté Economique Européenne fut conçue comme un instrument puissant, doté de moteurs, mais aussi de freins et, au cours des débats qui se sont déroulés dans diverses enceintes tout au long de l'existence de la C.E.E., nous avons tantôt appuyé sur l'accélérateur et tantôt sur le frein. Ceci a été particulièrement évident lorsque Sa Majesté britannique a demandé à la Communauté des Six d'accueillir la Grande-Bretagne en son sein et, dans la très grande majorité des cas, le mouvement d'accélération — ou de freinage — a été très étroitement lié à l'état des rapports entre la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique.

Aujourd'hui, sur le plan politique des relations avec les États-Unis, le cœur de ceux qui sont plus ou moins ouvertement en conflit avec notre allié d'outre-océan est de plus en plus bruyant. De fait, nous ne pouvons oublier que le Premier ministre britannique, M. Wilson, a jugé utile de faire en janvier, à Strasbourg, une déclaration particulièrement significative, au cours de laquelle il a parlé de l'état de subordination dans lequel vivraient les « ilotes industriels condamnés

à ne fabriquer que l'équipement conventionnel d'une économie moderne, tout en devant de plus en plus dépendre des grandes sociétés américaines pour l'équipement avancé qui fera la loi dans l'industrie, au cours des années 70 et 80».

Or, cette attitude nous laisse perplexe et ce n'est pas sans raison que nous avons rappelé les paroles de M. Wilson; les sentiments qu'elle traduit rivalisent avec les sentiments d'anti-américanisme plus manifestes qui se sont fait jour ces derniers temps en Europe et elle inspire, en fait, nous semble-t-il, le projet travailliste de « communauté technologique » européenne.

Les travaillistes prétendent que l'élargissement de la C.E.E. permettra aux industries des six pays d'augmenter leur production. On a pourtant l'impression que le terme « communauté technologique » est une formule plus ou moins heureuse plutôt qu'une proposition concrète, malgré les efforts évidents du secrétaire d'Etat britannique à la technologie pour démontrer les avantages de l'apport britannique dans le domaine des machines électroniques, des réacteurs nucléaires et de l'application des techniques avancées de production industrielle.

Il nous semble à peu près impossible que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun suffise, à elle seule, à faire naître une quelconque communauté technologique; il faudrait qu'elle soit suivie — ou mieux encore précédée — de l'adoption d'une politique commune en matière de recherche, d'expérimentation et de production dans des secteurs déterminés: cette proposition n'est pas de moi, elle a été faite il y a peu de temps par l'un des signataires du Traité de Rome, M. Gaetano Martino.

L'attitude, quelque peu sceptique, que l'on retrouve partout en Europe occidentale, est contrebalancée par celle de notre ministre des affaires étrangères, M. Fanfani, qui propose d'instituer une coopération technique, d'abord au sein de l'Alliance atlantique, puis dans toutes les autres communautés. Cette proposition a l'avantage de faire présager la conclusion d'éventuelles et, pour l'instant, problématiques ententes qui contribueraient à la cohésion de l'Europe et du monde atlantique sans exclusion, à un deuxième stade — que nous espérons tous atteindre — la possibilité de voir se créer une organisation dont la puissance et le prestige exerceraient un attrait sur le monde communiste.

La Grande-Bretagne peut faire bénéficier l'Europe de sa grande expérience en matière de

Mr. Vedovato (continued)

and the prospect of thorough and far-reaching collaboration between Great Britain and the Six — i.e. between the Six and the Seven — presents certain particularly significant, particularly novel and particularly valuable aspects. It is for this reason that we are very happy to know that Great Britain is ready to accept the Treaties of Rome as a whole. It is only logical — and the point calls for a few comments, such as Mr. Edelman has already made — that this acceptance should be accompanied by arrangements for enabling Great Britain to overcome initial difficulties and gradually make the necessary adjustments to her economy.

I would like to remind you that Mr. Wilson, both in his talks in Rome and in the course of his exploratory visits to the other European capitals, was at pains to emphasise the serious problems that confront Great Britain on entry into the EEC. These relate to a common agricultural policy, her relations with the Commonwealth, the liberalisation of capital, and the regional difficulties raised by the northern areas of Britain — this last problem is one which Italy is particularly well placed to understand, having herself had to face similar difficulties in her own southern provinces — the Mezzogiorno — in the process of adaptation to the life of the Community.

The Six have themselves been obliged to reconcile their own conflicting demands, and it is perfectly natural that any country entering the Community now should want to know what means it can use to this end. I see no reason why we should be scandalised, as alas, some people appear to be, when Britain keeps asking what instruments can be used to gain her purpose, and what means found for making gradual adjustments.

We in Italy have faced all these problems, particularly in regard to the depressed areas, in one specific sector, that of agriculture, where the situation has been totally revolutionised during the existence of the Community, if only because Italy, from being an exporter of agricultural produce, has now become an importer.

It should not surprise us, therefore, when Great Britain raises difficulties — in relation, for example, to the payment of £200 million annually into the common fund — the famous payments into the European Agricultural Guid-

ance and Guarantee Fund — provided for within the framework of the EEC. The Community too has had its problems in regard to financial questions.

Whilst expressing full approval of the conclusions reached by our esteemed colleague, Mr. Edelman, I would like to raise here a few points which, if cleared up or at least discussed, will undoubtedly contribute to make our support even warmer and more whole-hearted.

These points relate to the situation of the British economy, the harmonisation of structures, the machinery of negotiations, and EFTA.

As to the difficult situation of the British economy, it might be useful to know how long it will take to overcome these difficulties. As regards harmonising structures, there are quite a number of questions: how long will it take to make the necessary adjustments to the Treaty of Rome and its applications? Is it only a matter of a joint agricultural policy or are other sectors also affected? Is it a case of temporary adjustments, or basic, permanent ones? Can these adjustments, in regard to agricultural policy, be made when the machinery is due to be reviewed, that is to say in 1969, or must they be made immediately? Is it a case of a special protocol to be annexed to the Treaty, of amending the Treaty itself, or simply of adding new regulations?

I am aware that these are matters for technical rather than political study; but they are so important for the development of relations between the Six and Great Britain that they must, I think, be raised in this Assembly.

As regards negotiations, do the British wish to revert to the stage reached in 1963, or do they wish to start afresh? How is it proposed to safeguard the interests of the Commonwealth countries? What should be the extent of the proposed adjustments? And what about adjustments relating to social security? These are not, I am aware, matters of immediate importance, but they might become very urgent in two or three years' time.

We come now to problems relating to the EFTA countries. Will they apply individually for admission to the EEC, or will the EFTA countries be divided into two groups, one applying for

M. Vedovato (suite)

technologie et une collaboration étroite, d'une grande portée, entre la Grande-Bretagne et les Six — donc entre l'Europe des Six et l'Europe des Sept — aurait des aspects particulièrement significatifs, particulièrement nouveaux et particulièrement utiles. C'est pourquoi nous sommes heureux que la Grande-Bretagne soit prête à accepter les Traités de Rome dans leur ensemble. Il est évident — mais il est bon de dire quelques mots à ce sujet, comme l'a fait M. Edelman — qu'il faudra alors conclure des accords permettant à l'Angleterre de surmonter les difficultés initiales et d'adapter progressivement son économie à la situation nouvelle.

Permettez-moi de rappeler que, lors des entretiens que M. Wilson a eus à Rome, comme au cours de ses voyages d'information dans les autres capitales européennes, il a cru devoir mettre l'accent sur les graves problèmes que pose à la Grande-Bretagne son adhésion à la C.E.E. Ces problèmes ont trait à la politique agricole commune, aux rapports avec le Commonwealth, à la libéralisation des mouvements de capitaux et aux régions du nord de l'Angleterre. L'Italie comprend tout particulièrement l'importance de ces derniers, ayant eu à surmonter des difficultés analogues dans ses provinces du Mezzogiorno, lors de la période d'adaptation à la vie de la Communauté.

Les Six ont dû s'efforcer de concilier des points de vue opposés et il est tout à fait naturel qu'un pays qui adhère à la Communauté cherche à savoir quels sont les instruments dont il pourra disposer à cette fin. Je ne comprends pas pourquoi l'on crie au scandale, comme certains, hélas, le font, lorsque la Grande-Bretagne demande avec insistance de quels instruments elle pourra se servir pour atteindre son but et procéder peu à peu aux ajustements nécessaires.

L'Italie a dû faire face aux mêmes problèmes notamment dans les régions sous-développées, et ceci dans un secteur particulier, celui de l'agriculture, qui a subi un bouleversement total depuis la création de la Communauté, ne serait-ce que parce que d'exportatrice, l'Italie est devenue importatrice de produits agricoles.

Il n'est donc pas surprenant que la Grande-Bretagne fasse valoir les difficultés auxquelles elle se heurte, en raison, par exemple du versement annuel de quelque 200 millions de livres sterling au Fonds commun — les versements au

F.E.O.G.A. dont on parle tant — créé dans le cadre de la C.E.E. La Communauté a aussi eu à résoudre des problèmes de caractère financier.

Tout en approuvant entièrement les conclusions auxquelles a abouti M. Edelman, j'aimerais poser quelques questions, car lorsqu'elles auront été résolues ou du moins examinées, notre adhésion n'en sera que plus nette, plus chaleureuse et plus profonde.

Ces questions se rapportent à la situation économique de la Grande-Bretagne, à l'harmonisation des structures, aux négociations et à l'A.E.L.E.

Pour ce qui est de la situation économique, il pourrait être utile de savoir combien de temps il faudra à l'Angleterre pour surmonter ses difficultés. En ce qui concerne l'harmonisation des structures, les questions qui se posent sont assez nombreuses. Combien de temps faudra-t-il pour apporter les ajustements nécessaires au Traité de Rome et à ses modalités d'application? Ces ajustements porteront-ils uniquement sur la politique agricole commune ou sur d'autres secteurs? Seront-ils temporaires ou bien définitifs et fondamentaux? Les ajustements, dans le secteur agricole, pourront-ils être faits au moment de la révision du traité, c'est-à-dire en 1969, ou sont-ils indispensables dès à présent? Envisage-t-on d'annexer un protocole spécial au traité, de modifier le traité, ou simplement d'élaborer de nouvelles règles?

Je sais très bien que ces questions devraient être posées à des groupes de travail plutôt qu'à une assemblée politique, mais elles sont si importantes pour l'avenir des rapports entre les Six et la Grande-Bretagne qu'il convient — me semble-t-il — de les évoquer ici.

Pour ce qui est des négociations, la Grande-Bretagne veut-elle se fonder sur les résultats acquis en 1963 ou repartir à zéro? Comment envisage-t-on de sauvegarder les intérêts des pays du Commonwealth? Quelle portée devraient avoir les ajustements prévus? Et les ajustements en matière sociale? Nous n'en sommes pas là, je le sais, mais la solution de ces problèmes pourrait devenir très urgente d'ici deux ou trois ans.

Venons-en maintenant aux problèmes concernant les pays de l'A.E.L.E. Ces pays poseront-ils individuellement leur candidature à la C.E.E. ou se répartiront-ils en deux groupes, selon qu'ils

Mr. Vedovato (continued)

membership, the other for associate membership? Another set of problems, very urgent ones, are those relating to the amalgamation of the executive bodies of the Community, which is due to take place very shortly. The British views on this point are of the utmost importance, since it has direct repercussions on certain sectors which are of vital interest to Great Britain, such, for example, as policy on energy, the reorganisation of Euratom and the ECSC, and scientific research, with which Euratom is specially concerned.

Then there is one last point which lies at the root of all our problems. It is this: what contribution does Great Britain propose to make towards the political aims of the Rome Treaties, seeing that the treaties were not designed for economic ends only? The attainment of these ends had its justification in a more distant objective: the pursuit and attainment of highly political goals.

In view of the foregoing, and the dangers which failure to admit Great Britain to the EEC would bring in its train, we are profoundly convinced that Britain must take part in the work of the EEC, especially as her admission is regarded not as an end in itself, but as an essential intermediate stage towards closer and more effective collaboration both at the European and at the Atlantic level.

Whereas the 19th century was the age of nationalism leading to the creation of national States — of which Germany and Italy were the last to arrive on the scene — it has now, after two world wars provoked by nationalism, become more necessary than ever to build a united Europe, through the creation of a new unity, designed not to eliminate national characteristics but rather to incorporate them in a balanced community confident in its future. (*Applause*)

**4. Address by Mr. Reynolds,
United Kingdom Minister of Defence for
Administration**

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I have pleasure in welcoming Mr. Reynolds, Minister of Defence for Administration in the United Kingdom Government.

I am certain that the Assembly will agree to interrupt the present debate in order to hear Mr. Reynolds who extended a most cordial welcome to me in London some time ago when I was Chairman of our Assembly's General Affairs Committee.

He has consented to come along today to present his government's views on the reports submitted by Mr. Edwards and Mr. Radoux.

I now call Mr. Reynolds and I thank him for his presence here today.

Mr. REYNOLDS (*United Kingdom Minister of Defence for Administration*). — Mr. President, may I say how pleased I am to be back here today. I was a delegate to this Assembly for a period of some two years and a member of the General Affairs and Defence Committees, and my short visit here yesterday afternoon and today has given me a welcome opportunity to meet a number of old friends once again. Not having spoken to your Assembly or to any similar gathering with simultaneous translation since I left you some four years ago, I must apologise to the interpreters if I forget that I cannot speak quite as fast here as I speak in my own Assembly in Westminster.

This Assembly is meeting at an important time, as the United Kingdom has once again applied for membership of the EEC, and I am sorry that my speech to you this morning should in fact interrupt the important debate you have been having for the last hour or so, to which I have been listening, because I know that several other people are waiting to speak. The decision to join EEC was taken by the United Kingdom Government and received the overwhelming support of Parliament in a division after a three-day debate — quite an unusual thing to happen in the House of Commons in modern times.

One of the main differences with the application that has now been made as compared with earlier applications for membership is the fact that public opinion in the United Kingdom is firmly behind the decision of the Government to make the application, whereas I do not believe it was to anything like the same extent a few years ago. There has been a big change in public opinion in the United Kingdom in this matter, and in the whole of our relationship with Europe over the last few years. We are, of course, all fully aware that there are social and political implications

M. Vedovato (suite)

souhaitent adhérer ou s'associer à la Communauté? Il est d'autres problèmes, de très grande actualité, qui nous viennent à l'esprit, tels ceux qui touchent à l'imminente fusion des organes exécutifs des Communautés. Le point de vue de la Grande-Bretagne sur cette fusion est d'une importance capitale parce que les conséquences s'en feront sentir dans des domaines qui intéressent tout particulièrement la Grande-Bretagne: la politique énergétique, par exemple, ou la réorganisation de l'Euratom et de la C.E.C.A. et la recherche scientifique dont s'occupe, dans une certaine mesure, l'Euratom.

Il faudrait enfin poser une dernière question, qui est d'ailleurs au cœur de tous nos problèmes: comment la Grande-Bretagne envisage-t-elle de contribuer à la réalisation des objectifs politiques des Traités de Rome, étant donné que ces traités n'ont pas exclusivement des objectifs économiques et que l'union économique, une fois réalisée, devrait permettre, à plus longue échéance, d'atteindre l'objectif ultime qui est de nature hautement politique?

Ceci dit, et compte tenu des dangers qu'il y aurait à repousser la candidature de la Grande-Bretagne, nous sommes profondément convaincus que l'Angleterre doit entrer dans la C.E.E. et surtout qu'il ne faut pas considérer cette adhésion comme une fin, mais comme une étape indispensable sur la voie d'une collaboration plus intime et plus efficace dans le cadre européen et atlantique.

Si le XIX^e siècle fut l'époque des nationalismes créateurs d'Etat nationaux — dont les derniers furent l'Allemagne et l'Italie — il est plus que jamais nécessaire, aujourd'hui, après deux conflits mondiaux provoqués par le nationalisme, que l'Europe s'unisse, qu'elle constitue un tout, en cherchant, non pas à éliminer les caractéristiques des divers pays, mais à les intégrer dans une communauté équilibrée qui envisagera l'avenir avec confiance. (*Applaudissements*)

**4. Discours de M. Reynolds,
Ministre britannique de la défense (Administration)**

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, j'ai le plaisir de souhaiter aujourd'hui la bienvenue à M. Reynolds, Ministre de la défense dans le gouvernement du Royaume-Uni.

Je suis certain que l'Assemblée voudra bien interrompre la discussion en cours pour écouter M. Reynolds qui a eu l'obligeance de m'accueillir très amicalement à Londres, il y a quelque temps, à la tête de la Commission des Affaires Générales de notre assemblée.

Aujourd'hui, il a l'amabilité de venir parmi nous pour présenter le point de vue de son gouvernement sur le rapport de M. Edwards et de M. Radoux.

M. le Ministre, je vous donne la parole, en vous remerciant vivement d'avoir bien voulu accepter d'être présent parmi nous.

M. REYNOLDS (*Ministre britannique de la défense (Administration)*) (Traduction). — M. le Président, je suis très heureux de me retrouver dans cette enceinte. J'ai été délégué à cette assemblée pendant deux ans environ et j'ai fait partie de la Commission des Affaires Générales et de celle de la Défense, de sorte que ma courte visite d'hier après-midi et d'aujourd'hui m'aura permis de revoir de vieux amis. Comme, depuis quatre ans, je n'ai pas pris la parole devant votre assemblée, ni dans une autre enceinte de ce genre où l'interprétation simultanée est de règle, je prie les interprètes de m'excuser si j'oublie qu'ici je ne dois pas parler aussi vite que devant mes collègues de Westminster.

L'Assemblée se réunit à un moment important, où le Royaume-Uni pose à nouveau sa candidature à la C.E.E., et je regrette d'intervenir dans l'important débat auquel j'assiste ici depuis une heure à peu près, sachant que plusieurs autres orateurs attendent de pouvoir prendre la parole. La décision du gouvernement britannique d'adhérer à la C.E.E. a été approuvée par le parlement à une majorité écrasante après un débat de trois jours — ce qui est tout à fait exceptionnel, de nos jours, à la Chambre des Communes.

Une des principales différences entre cette initiative et les précédentes est que l'opinion britannique approuve entièrement la décision du gouvernement de faire acte de candidature, alors qu'elle était bien plus divisée il y a quelques années. Elle a, en effet, beaucoup évolué à cet égard comme au sujet de l'ensemble de nos relations avec l'Europe. Naturellement, nous sommes tous parfaitement conscients des conséquences sociales et politiques qui viennent s'ajouter aux conséquences purement économiques de notre candidature et entièrement prêts tant à jouer pleine-

Mr. Reynolds (continued)

in our application in addition to the purely economic ones, and we are fully prepared to play our full part in Europe and to help Europe to play a full part in the world of general international affairs.

It is the first concern of all governments to make sure of their national security. We sometimes tend to forget that it is also the concern of the USSR, and one has to look at some of the things they do and some of the dispositions they make on the basis that they have an equal concern for their security as we and other WEU and NATO members have for ours, but our security is inevitably tied to the security of a wider area of Europe and needs the involvement of other countries of Europe in a wider western Alliance. I am glad to see that this is recognised in the reports which you will be discussing.

Generally speaking I believe that the military problems of the Alliance are really problems of democracy. I believe that our people want to be defended. They accept that it is the duty of governments to defend them. But at the same time, together with more motor cars, they want better social security systems and money in their pockets. Those three things and others are in direct contradiction to the amount of money they would like to spend on defence matters. Defence expenditure, though necessary, is unpopular. It necessarily becomes subject to severe restrictions because all of us have to face the electorate from time to time and the electorate in fact does not normally judge us on what we spend on defence: it judges us on what we spend on other matters which have a bearing, they believe, on their own day-to-day lives. This has meant that over the years this Assembly, SACEUR, NATO and the military experts have been demanding more soldiers and more equipment for SACEUR in Europe than the member countries have in fact been prepared or able to supply.

Since 1964 my own government has argued that NATO planning should in fact accept the facts of life: that the member countries are not going to provide the number of divisions on which SACEUR has in the past tried to base its plans, and that planning should be based on what the member nations are prepared to provide and not on what the military experts hope they will obtain at some far distant date in the future.

I am glad that as a result of meetings in the last few months that particular problem and the whole strategy of the Alliance is now being looked at. It is not only of course the physical facts that one has to consider. One also has to take account of the changing political situation in Europe and in the world as a whole. The 30 divisions which we were always asked to provide were required on the assumption that they would have to defend a massive conventional attack of 90 Russian divisions from the East. One has to ask whether such a conventional battle is at all likely. I do not personally believe that it is. One also has to ask if a battle broke out here in Europe whether it would in fact last in a conventional way for 30 days; so that we, the member countries, at the moment have to provide vast sums of money and equipment providing for a 30-day battle which, in the view of Her Majesty's Government and myself, if it unfortunately happened, could not possibly last for as long a period as that. In that investigation I think we need to ask ourselves whether we need insist on the member countries spending the vast amounts of money necessary to provide stores for the full 30-day period.

Those matters are being looked at at the present moment. But I and my government fully believe that NATO must maintain sufficient well equipped and trained conventional forces to repel any likely level of conventional attack. We also firmly believe that our deterrent must mainly rest, as it does, on the nuclear strength of the Alliance. It is the Russian knowledge that the deterrent is there and that those weapons would be used which in my view has led over the last two years or so to the big change in the general political situation we have seen in Europe and which will, one hopes, continue to improve and lead to better understanding by nations on both sides of the iron curtain, whether in the NATO Alliance or in the Warsaw Pact.

One also has to face the fact that the majority of the nuclear weapons on which all of us rely are owned by the United States of America. Other members of the Alliance own a very small proportion of the Alliance's total nuclear deterrent. That in itself has posed many problems for the Alliance — problems which at meetings of the Nuclear Planning Group and other bodies over the last 18 months or so are in sight, I believe, of solution. I do not believe however, as suggested here today, that those problems would be any easier of solution if one had in fact a European SACEUR. I think it could be argued that a Euro-

M. Reynolds (suite)

ment notre rôle en Europe qu'à aider l'Europe à jouer pleinement le sien dans le domaine général des affaires internationales.

La première préoccupation de tous les gouvernements est d'assurer leur sécurité nationale. Nous avons parfois tendance à oublier que l'Union Soviétique est dans le même cas et que nous devons considérer certaines de ses initiatives et de ses dispositions comme relevant du même souci de sécurité que celui qui anime les membres de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. que nous sommes. Cependant, notre sécurité, inévitablement liée à celle d'une grande partie de l'Europe, nécessite la participation d'autres pays européens à une alliance occidentale élargie. Je suis heureux de constater que les rapports que vous allez examiner le reconnaissent.

D'une façon générale, je pense que les questions militaires de l'Alliance sont, en fait, des problèmes de démocratie. Je crois que nos populations veulent que leur défense soit assurée. Mais si elles admettent que leur gouvernement a le devoir de les défendre, elles veulent aussi plus de voitures, un meilleur système de sécurité sociale et plus d'argent. Or, ces avantages, et quelques autres, sont en contradiction directe avec les sommes qu'elles voudraient consacrer à la défense. Les dépenses militaires sont en effet nécessaires, mais impopulaires. Elles font inévitablement l'objet de coupes sombres, puisque nous devons tous représenter de temps en temps devant nos électeurs, lesquels nous jugent habituellement non d'après notre budget de la défense, mais d'après les autres budgets qui ont une incidence, pensent-ils, sur leur vie quotidienne. Il s'ensuit que cette assemblée, le SACEUR, l'O.T.A.N. et les experts militaires demandent, depuis des années, plus d'hommes et de matériel pour le SACEUR, en Europe, que les pays membres ne veulent ou ne peuvent en fournir.

Depuis 1964, mon gouvernement demande que l'O.T.A.N. regarde enfin les choses en face et comprenne que les pays membres ne vont pas fournir le nombre de divisions sur lequel le SACEUR a jusqu'ici tenté de fonder ses plans. Les plans devraient donc être fonction de la contribution possible des pays membres et non de ce que les experts militaires espèrent obtenir à quelque date lointaine.

Je suis heureux de constater qu'à la suite des réunions de ces derniers mois, on se penche sur ce problème particulier comme sur l'ensemble de la stratégie de l'Alliance. Il faut évidemment considérer non seulement les faits matériels, mais aussi l'évolution de la situation politique en Europe et dans le monde entier. Les 30 divisions qu'on nous a toujours demandées étaient censées faire face à une attaque classique massive de 90 divisions soviétiques sur le front oriental. Or, on peut se demander si cette bataille classique est bien vraisemblable. Personnellement, je ne le pense pas. Il faut se demander également si, le cas échéant, le conflit classique durerait effectivement trente jours, comme il est prévu. Ainsi, les pays membres doivent actuellement fournir une forte contribution en espèces et en matériel en vue d'une guerre de trente jours qui, de l'avis du gouvernement de Sa Majesté, serait inévitablement plus courte si, par malheur, elle devait éclater. Sur ce plan, il convient, je crois, de se demander s'il est indispensable d'exiger des pays membres les énormes dépenses que réclame la constitution de réserves pour trente jours pleins.

Ces questions sont actuellement à l'ordre du jour. Certes, mon gouvernement estime que l'O.T.A.N. doit disposer de forces classiques suffisamment équipées et entraînées pour repousser toute attaque classique à un niveau prévisible. Nous sommes également convaincus que notre force de dissuasion doit être essentiellement fondée, comme c'est le cas, sur la puissance nucléaire de l'Alliance. A mon avis, c'est parce que l'Union Soviétique sait que cette arme existe et sera utilisée au besoin que nous assistons, depuis deux ans environ, à une évolution profonde de la situation politique générale en Europe. Espérons que cette situation continuera de s'améliorer et permettra aux pays qui se trouvent de part et d'autre du Rideau de fer, qu'ils appartiennent à l'O.T.A.N. ou au Pacte de Varsovie, de mieux se comprendre.

Il ne faut pas nous dissimuler, non plus, que la majorité des armes nucléaires sur lesquelles nous comptons tous, appartiennent aux États-Unis d'Amérique. D'autres membres de l'Alliance ne possèdent qu'une très faible part de la force de dissuasion totale de l'Alliance. En soi, cette situation suscite pour l'Alliance de nombreux problèmes auxquels les réunions que le groupe de planification nucléaire et d'autres organes tiennent depuis dix-huit mois, vont, je crois, apporter une solution. Je ne pense pas, toutefois, que ces problèmes seraient plus faciles à résoudre si le SACEUR était purement européen, ainsi qu'on

Mr. Reynolds (continued)

pean SACEUR, which would obviously have to lead to a number of other structural changes, might in fact make the deterrent less viable and reduce the position that we have worked up to in the deterrent field over the last few years.

In one of the reports before the Assembly today you are asked to approve the expansion of the WEU into an organisation which will present joint proposals on all questions discussed in the North Atlantic Council. I do not wish to comment in any detail on that particular proposal. On one practical problem I must say that, in the present stage of European political institutions, if the members of the WEU had to get together for prior consultation and agreement on all the many matters coming before the NATO Council and the NATO Military Committee, I firmly believe that the delay which would result from that would in fact be unacceptable to the proper working of the Alliance. But it has, however, always been the view of the United Kingdom that Europe should be in a position to form its views on defence as effectively and widely as possible within the Alliance. The way of doing that is obviously something which we shall have to consider with all our European partners when the time comes. I also of course firmly realise that it is not only for the United Kingdom to determine the time for matters of that nature to be discussed. Personally I believe that is something which could best be discussed within an enlarged Community once the present discussions have reached that particular stage.

I wish to comment on one or two other points in the reports which are before you today. The first is contained in Mr. Edwards' report on the position of this Assembly with regard to the study of NATO infrastructure expenditure and the control of that expenditure. First, I think it is necessary to get that particular matter into perspective. NATO infrastructure expenditure averages a little over £50 million a year. That is 0.66% of the total expenditure on defence of the Western European members of the NATO Alliance. It is 0.17% of the total expenditure on defence of the NATO Alliance. So far as the United Kingdom is concerned — and the figures could be given for all the other member countries — our contribution to NATO infrastructure amounts to 0.22% of our total defence budget.

That I believe means that the main concern of parliamentarians is not really with the problem which is dealt with in Mr. Edwards' report; it is of course a question of getting proper control over the national defence budgets, because that £50-odd million forms such a very small part of the total amount spent on defence by the members of the Alliance itself.

I think, on the actual examples given in the report — the Starfighter and NADGE — it is said in the report that NADGE will cost £110 million. That of course is only a fraction of the cost of the provision of hundreds of Starfighters by those countries which have in fact bought them. They will pay far more for the fighter aeroplanes than their contribution towards the NADGE set up, which may or may not be necessary to make those planes fully operative. I think, as regards the report and recommendation, it is asking too much for this Assembly to be concerned in the actual decision-making processes which go on within the NATO and the Western European Union Alliances. I do not think — and one reason I say this is that this applies at any rate to the United Kingdom and perhaps to other national parliaments — that the parliaments themselves are deeply involved in the decision-making processes. They are not in the majority of cases in the United Kingdom at any rate.

A second point is that one of the criticisms in the report on the NADGE system is about the delay that has taken place. I am quite sure that putting any form of assembly into this decision-making process would add to that delay, and it certainly takes long enough now to get agreement between all the member countries of NATO at administrative, political and military levels. Also there is a problem that military expenditure on any particular piece of infrastructure or equipment is never an absolute item which one can take at any particular point and say this is where the decision has to be made. Requirements change remarkably quickly. The actual priorities for the supply of different pieces of equipment and infrastructure are bound to change from time to time and, of course, technology is advancing.

On reading through Mr. Edwards' revelations, if one can call them that, or history of the NADGE episode, it is difficult to decide at exactly what point one would insert control or discussion or decision by an assembly of this nature. When something has gone on for a long time in that way it is difficult to find exactly when a decision

M. Reynolds (suite)

l'a suggéré ici aujourd'hui. J'estime qu'un SA-CEUR européen, qui appellerait de toute évidence un certain nombre d'autres changements de structure, rendrait la force de dissuasion moins viable et compromettrait la position que nous nous sommes assurée à cet égard au cours des dernières années.

Dans l'un des rapports qu'elle examine aujourd'hui, l'Assemblée est appelée à approuver l'élargissement de l'U.E.O. en une organisation qui présenterait des propositions communes sur toutes les questions discutées au sein du Conseil de l'Atlantique nord. Je ne tiens pas à commenter en détail cette proposition particulière, sauf sous un angle pratique; si, au stade actuel des institutions politiques européennes, les membres de l'U.E.O. devaient commencer par se concerter et se mettre d'accord sur toutes les questions dont sont saisis le Conseil et le Comité militaire de l'O.T.A.N., le retard qui en résulterait serait, j'en suis convaincu, incompatible avec le bon fonctionnement de l'Alliance. Cependant, le Royaume-Uni a toujours été d'avis qu'au sein de l'Alliance, l'Europe devrait pouvoir exprimer ses vues en matière de défense d'une manière aussi effective et étendue que possible. Quant à la façon d'y parvenir, nous devons de toute évidence en convenir, le moment venu, avec tous nos partenaires européens. Je sais fort bien, naturellement, que ce n'est pas seulement au Royaume-Uni qu'il appartiendra de décider du moment auquel ces questions devront venir en discussion. Je pense, pour ma part, que c'est au sein d'une Communauté élargie qu'il faudra de préférence les examiner, une fois que les discussions actuelles en seront arrivées à ce stade particulier.

J'aimerais, à présent, formuler deux observations sur les rapports que vous examinez aujourd'hui. La première concerne le passage que M. Edwards consacre, dans son rapport, à la part que prend cette assemblée à l'examen et au contrôle des dépenses d'infrastructure de l'O.T.A.N. Je crois, d'abord, qu'il faut considérer ce problème dans une certaine perspective. Les dépenses d'infrastructure de l'O.T.A.N. s'élèvent en moyenne à un peu plus de 50 millions de livres par an, soit 0,66% du total des dépenses que les membres européens de l'O.T.A.N. consacrent à la défense et 0,17% du total des dépenses militaires de l'Alliance. Quant au Royaume-Uni, sa contribution à l'infrastructure de l'O.T.A.N. — on pourrait également citer les chiffres des autres Etats membres — représente 0,22% du total de son budget de

défense. Cela signifie, à mon avis, que ce n'est pas tant le problème dont traite M. Edwards qui doit avant tout préoccuper les parlementaires, que celui du contrôle qu'ils exercent sur les budgets de défense nationaux, car ces quelque 50 millions de livres sterling ne représentent qu'une très faible part du montant total que les membres de l'Alliance consacrent à la défense.

Je pense aux exemples précis cités dans le rapport, ceux du Starfighter et du réseau NADGE, où nous lisons que le NADGE coûtera 110 millions de livres. Ce n'est là, naturellement, qu'une fraction du prix des centaines de Starfighter que les pays ont achetés. Ces pays vont dépenser beaucoup plus pour les Starfighter que pour la mise en place du NADGE, que celui-ci conditionne ou non la pleine exploitation de ces appareils. Je crois que le rapport et la recommandation vont trop loin en demandant à cette assemblée de se pencher sur la procédure même de décision de l'O.T.A.N. et de l'Union de l'Europe Occidentale. Je ne pense pas — et mon observation vaut en tout cas pour le Royaume-Uni et peut-être pour d'autres parlements nationaux — que le parlement lui-même participe étroitement à l'élaboration de ces décisions. Au Royaume-Uni du moins, il ne le fait que rarement.

Ma deuxième observation concerne les critiques que contient le rapport sur le retard intervenu dans la mise en œuvre de l'infrastructure. Je suis tout à fait certain que ce retard ne ferait que s'accroître si une assemblée quelconque devait se mêler de l'élaboration des décisions. Il ne faut déjà que trop de temps pour réaliser un accord administratif, politique et militaire entre tous les pays membres de l'O.T.A.N. Il faut également remarquer que les dépenses militaires affectées à une tranche déterminée d'infrastructure ou d'équipement ne sont jamais un élément absolu, que l'on puisse cerner en un point particulier en vue de la décision à prendre. Les besoins évoluent remarquablement vite, l'ordre de priorité réel des diverses tranches d'équipement et d'infrastructure se modifie inévitablement de temps à autre et la technologie progresse naturellement.

A la lecture des révélations de M. Edwards, si l'on peut employer ce terme, ou de l'historique du NADGE, on voit mal à quel moment précis une assemblée comme la vôtre ferait intervenir un contrôle, une discussion ou une décision. A propos d'une affaire en cours depuis si longtemps, il est délicat de dire à quel moment une assemblée

Mr. Reynolds (continued)

by an assembly of this nature would have been helpful in changing or altering in any way the decisions being made.

There is the problem that the WEU Assembly and WEU itself represents only some of the European members of the NATO Alliance. It would be difficult to expect non-WEU countries to allow criticisms of them, of auditors' and other reports, to be made public to a small section of the Alliance as a whole. We would have to look at the various European institutions. As I mentioned earlier there are matters which will have to be discussed some time in relation to defence and I do not believe that now is the time to try to make major changes in the responsibility or the work of the WEU.

Of course, there is also another problem which would be difficult to overcome, namely the security problem and how much information on various projects of this kind could be made available. One could of course have as much information as one wanted on the provisions of hard standings, workshops and garages, which in fact take up quite a lot of the £50-odd million a year which is spent on NATO infrastructure, but when one came to the really expensive items of equipment there would be security problems. I do not believe, however, that members of parliamentary assemblies, whether national or international, should become too deeply absorbed in the administrative machine. It would make us far less critical as assemblies, whether national or international, if we felt that we were deeply involved in the actual taking of decisions. I believe it is our job as members of assemblies and Members of Parliament to probe and question executive actions. In fact, Mr. Edwards puts it better than I could in paragraph 16 of his report, when he says parliamentarians are accustomed to going behind figures and the book-keeping of public accounting. I believe that a strong case is made out in the report for more information about NATO activities, about NATO expenditure, both on infrastructure and otherwise, being made available to this Assembly and to national parliaments, and in fact to the public generally who in the end have to put their hands in their pockets and find the money which is being spent on these particular projects.

I believe, however, that any form of control by the Assembly would have to be rather similar to that of which Mr. Edwards himself has con-

siderable experience in our national parliament in the United Kingdom; that is, a control that would in effect take place by looking at expenditure after it has been made, by probing into the way in which that money has been spent and drawing public attention to anything that one then believed had been done wrongly. This is done at the moment by a Committee of the United Kingdom Parliament on defence over which Mr. Edwards himself is Chairman. I have in fact one of the reports of his Committee in front of me at the Ministry of Defence at the present moment, in which his Committee criticises the number of VC-10 airliners purchased by the Royal Air Force over the last four or five years. Control by an assembly, which I believe should not become confused with the day-to-day administrative and decision-making processes, must be something like that, in other words, control by demanding information after the event and criticising and making suggestions for avoiding in the future any mistakes that might have been made.

Before sitting down I wish to comment on the papers you have in front of you dealing with the proposed reduction of the number of United Kingdom troops in the Federal Republic of Germany. I do not think the point was quite brought out that it was in August 1966 that the United Kingdom took our foreign exchange problem of maintaining these forces in the Federal Republic to NATO and to the WEU Council. Through the official machinery of WEU and NATO we asked for suggestions for solving that particular problem. I am sorry to say that no suggestions came forward. When one thinks about it, perhaps it is not surprising, because suggestions would only in fact have meant offers of money, and all treasuries and all governments, in fact most people, are usually a bit backward in coming forward when it means putting money into the till. However, we took it to NATO and the WEU Council in August 1966, pointed out the economic difficulties we were in, pointed out the drain on our economy of D-mark expenditure in the Federal Republic, and asked for suggestions. It was only when nothing happened and no suggestions were forthcoming that we entered into bilateral discussions with the Government of the Federal Republic of Germany.

It quickly became apparent to us that we in the United Kingdom were not by any means in the main difficulty over D-mark expenditure, that the United States authorities had an even greater drain of foreign exchange because of their mili-

M. Reynolds (suite)

comme la vôtre aurait pu contribuer à modifier en quoi que ce soit les décisions prises.

L'une des difficultés est que l'Assemblée de l'U.E.O. et l'U.E.O. elle-même ne groupent qu'une partie des membres européens de l'O.T.A.N. On peut difficilement espérer que des pays non membres de l'U.E.O. acceptent que les critiques adressées à eux-mêmes, aux rapports des commissaires aux comptes et autres soient rendues publiques devant une partie restreinte des membres de l'Alliance. Il nous faudrait considérer les diverses institutions européennes. Comme je l'ai déjà dit, il faudra examiner ces questions un jour dans le cadre de la défense et je ne pense pas que le moment soit venu d'essayer d'apporter des modifications majeures aux responsabilités ou aux activités de l'U.E.O.

Un autre problème serait naturellement difficile à résoudre. C'est celui de la sécurité militaire et de la quantité de renseignements fournis sur les divers projets. On peut naturellement disposer de tous les renseignements voulus sur l'installation de bases fixes, d'ateliers et de garages qui représentent en fait une bonne part des quelque 50 millions de livres que coûte chaque année l'infrastructure de l'O.T.A.N., mais lorsqu'on en vient au matériel véritablement onéreux, il se pose des problèmes de sécurité militaire. Je ne pense pas, cependant, que les membres d'assemblées parlementaires, qu'elles soient nationales ou internationales, doivent se laisser trop absorber par les mécanismes administratifs. Si nous nous sentions trop profondément impliqués dans l'élaboration même des décisions, nous y perdriions en esprit critique. J'estime que les membres des assemblées et des parlements ont pour mission d'examiner et de critiquer les décisions de l'exécutif. D'ailleurs, M. Edwards l'a exprimé bien mieux que moi, en déclarant, au paragraphe 16 de son rapport, que les parlementaires ont l'habitude de l'examen des chiffres et des comptes publics. Je crois qu'il a parfaitement raison de demander que des renseignements sur les activités et les dépenses de l'O.T.A.N., qu'il s'agisse ou non d'infrastructure, soient communiqués en plus grand nombre à cette assemblée et aux parlements nationaux, et, d'une manière plus générale, aux citoyens, puisque c'est à eux qu'on demande, en définitive, de financer ces divers projets.

Je pense, toutefois, que le contrôle de l'Assemblée devrait s'exercer à peu près sous la même forme qu'au parlement britannique dont M. Ed-

wards a une grande expérience. Je veux parler d'un contrôle a posteriori des dépenses, consistant à examiner l'affectation des fonds et à appeler l'attention du public sur tous les points qui paraissent fautifs. C'est une commission parlementaire de la défense, présidée par M. Edwards lui-même, qui est chargée de ce travail. J'ai d'ailleurs sur mon bureau, au ministère de la défense, un rapport dans lequel cette commission critique le nombre d'avions de ligne VC 10 que la Royal Air Force a achetés depuis quatre ou cinq ans. Un contrôle d'assemblée, qu'il ne faut pas confondre, à mon avis, avec le processus quotidien d'administration et de prise de décisions, devrait être de cet ordre, c'est-à-dire consister à s'informer de l'activité écoulée, à la critiquer et à proposer les mesures propres à éviter le retour de toutes erreurs commises.

Avant de me rasseoir, j'aimerais commenter les documents dont vous êtes saisis concernant la réduction des effectifs britanniques en République Fédérale d'Allemagne. Je crois que l'on n'y fait pas suffisamment ressortir que c'est en août 1966 que le Royaume-Uni a saisi l'O.T.A.N. et le Conseil de l'U.E.O. du problème de devises que posait le maintien de ces forces en République fédérale. Nous avons demandé, par les voies officielles de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N., qu'on nous suggère une solution à ce problème précis. J'ai le regret de dire qu'aucune suggestion n'a été formulée. A la réflexion, cela n'est sans doute pas surprenant, car les suggestions n'auraient pu se traduire que par des offres d'argent, alors que tout un chacun — trésor, gouvernement ou grand public — hésite en général à lever la main quand il s'agit de mettre de l'argent dans la caisse. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes adressés à l'O.T.A.N. et au Conseil de l'U.E.O. en août 1966, en signalant la ponction que représentaient, pour notre économie, nos dépenses en marks dans la République fédérale et en sollicitant des suggestions. Aucune solution, aucune suggestion n'ayant été formulée, nous avons entamé des négociations bilatérales avec le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

Nous avons bientôt constaté que le Royaume-Uni n'était pas seul à rencontrer des difficultés du point de vue de ces dépenses en marks et que les dépenses militaires des Etats-Unis en Allemagne représentaient pour eux des sorties de

Mr. Reynolds (continued)

tary expenditure in Germany than we had in the United Kingdom. So fairly rapidly bilateral discussions between the United Kingdom and the Federal Republic became trilateral discussions with the United States Government taking part as well. We carried on these discussions at official and ministerial level for a long while and eventually produced a formula which was announced on 2nd May, and we immediately reported to NATO and to WEU. In fact, of course, at many of the meetings NATO as such had been represented by the Secretary-General of that organisation. Now these meetings have led to proposals being put before NATO and before the WEU Council. They are now being considered in the manner laid down in those particular treaties and I hope and believe approval will be given of this package deal by WEU and by NATO so that we can make the savings which it is necessary for us to make in the drain on our economy.

I must emphasise there was no intention whatsoever by the United Kingdom Government of going behind the backs of our allies in the Alliance. I stress that first of all we went to NATO and to WEU. It was only when it became obvious to us that that form of machinery was not able to deal with this problem that we went into bilateral and later trilateral discussions. At the first opportunity, once those discussions reached finality, all three of us, the United States, the Federal Republic and the United Kingdom, took this matter back to the NATO Council and to the WEU ministerial organisation.

I want also to make it perfectly clear that if we obtain consent to withdraw a brigade from the Federal Republic, it will remain assigned to NATO, it will remain equipped and trained for a European war and will in fact remain under the command of BAOR as an integral part of the provisions in that particular army. Also, this proposal is not a question of the United Kingdom asking other members of the Alliance to bear its defence costs. We are not trying to make budgetary savings in any way. In fact it has been entirely the contrary. I have had the responsibility of spending something like £10 million over the last few months getting barracks ready for these troops if they are able to return from Germany, and buying houses for the families to live in. The actual budgetary cost so far as the United Kingdom is concerned will be greater because of the decision to bring back one brigade from the Federal Republic to the United Kingdom. How-

ever the savings — and this is all we are seeking in this particular operation — are savings on the drain on our foreign exchange. I think the solution which has been reached is a reasonable one and we are asking other countries to assist us in meeting this foreign exchange drain so that the mere accident of geography within the Alliance does not mean that some countries lose foreign exchange and other countries gain it. The matter is now back in the WEU machine, and I can assure you, Mr. President, that the United Kingdom intends to continue to play its full part in the defence of Europe and in its share in the defence of the Western Alliance as a whole. We hope also to be able to play our full part in the defence of Europe and a fuller part than has been possible in the past in the economic, social and political life of Europe, once the discussions which I hope will start fairly soon have come to what I hope will be the right conclusions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — On behalf of the Assembly, I thank Mr. Reynolds most sincerely for his speech and for his admirable contribution to the debate on the reports by Mr. Radoux and Mr. Edwards.

5. Six and seven power Europe

(*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 408 and Amendments*)

The PRESIDENT (Translation). — We will now resume the debate on Mr. Edelman's report.

In the resumed debate, I call Mr. Abelin.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — I will waive my right to speak, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — In that case, I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — Mr. President, having listened to the previous debate between our French colleagues on the subject of the report, first I should like to say that I do not propose to intrude on a family argument. Secondly, I will not this morning attack Mr. de Grailly or any other member of the French Government or French party whose views I respect even though I may disagree with them.

I was glad to notice that Mr. de Grailly said that his attitude towards British entry was *a priori*

M. Reynolds (suite)

devises encore plus importantes que pour le Royaume-Uni. Aussi les discussions bilatérales entre le Royaume-Uni et la République fédérale sont-elles rapidement devenues tripartites, avec la participation des Etats-Unis. Elles se sont longtemps poursuivies au niveau officiel et ministériel pour aboutir finalement à une formule qui a été publiée le 2 mai et aussitôt communiquée à l'O.T.A.N. et à l'U.E.O. En fait, l'O.T.A.N. avait naturellement été présente à un grand nombre de ces réunions, en la personne du Secrétaire général de l'organisation. Les propositions retenues sont actuellement soumises à l'O.T.A.N. et au Conseil de l'U.E.O. pour y être examinées selon la procédure prévue dans les traités. Je veux croire que ces deux organisations les approuveront en bloc et nous permettront de réduire les sorties de devises qui grèvent notre économie.

Je dois souligner que le gouvernement du Royaume-Uni n'a jamais eu la moindre intention d'agir derrière le dos de ses partenaires de l'Alliance. J'insiste sur le fait que nous nous sommes d'abord adressés à l'O.T.A.N. et à l'U.E.O. C'est seulement lorsqu'il s'est révélé que ces organisations étaient incapables de résoudre le problème, que nous avons entamé des discussions bilatérales d'abord, tripartites ensuite. A la première occasion, dès que ces discussions ont abouti, les Etats-Unis, la République fédérale et le Royaume-Uni ont à nouveau saisi du problème le Conseil de l'O.T.A.N. et le Conseil des Ministres de l'U.E.O.

Je tiens également à préciser que si nous sommes autorisés à retirer une brigade de la République fédérale, elle restera affectée à l'O.T.A.N., continuera d'être équipée et entraînée dans l'hypothèse d'une guerre en Europe et restera sous le commandement de l'armée britannique du Rhin dont elle continuera de faire partie intégrante. Le Royaume-Uni ne demande nullement aux autres membres de l'Alliance d'assumer les frais de sa défense. Ce n'est pas du tout une économie budgétaire que nous essayons de réaliser, c'est exactement le contraire. Il m'a incombé, ces derniers mois, d'affecter 10 millions de livres environ à l'aménagement de casernes pour ces troupes, au cas où elles pourraient revenir d'Allemagne, et à l'achat de logements pour les familles. La décision de rapatrier une brigade d'Allemagne provoquera donc, pour le Royaume-Uni, un surcroît de dépenses, mais en contrepartie une économie de devises et c'est tout ce que nous comptons tirer

de cette opération particulière. Je crois que la solution à laquelle nous sommes parvenus est raisonnable et nous demandons aux autres pays de nous aider à éviter cette sortie de devises, de sorte que ce simple accident géographique dans l'Alliance ne se solde pas pour certains pays par une perte, et pour d'autres par un gain de devises. La question est à nouveau entre les mains de l'U.E.O. et je puis vous assurer, M. le Président, que le Royaume-Uni a l'intention de continuer à assumer totalement son rôle dans la défense de l'Europe et de l'ensemble de l'Alliance occidentale. Nous comptons aussi être en mesure de jouer un rôle plus important que par le passé dans la vie économique, sociale et politique de l'Europe, une fois que les discussions qui vont, je le souhaite, commencer bientôt, auront abouti à des conclusions qui seront, je l'espère, équitables. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais, au nom de l'Assemblée, remercier très vivement M. le Ministre Reynolds, pour son intervention et pour l'excellente contribution qu'il a apportée à la discussion sur le rapport de M. Radoux et celui de M. Edwards.

5. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(Reprise de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 408 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — Nous reprenons maintenant la discussion sur le rapport de M. Edelman.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Abelin.

M. ABELIN (*France*). — Je renonce à la parole, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ce cas, la parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (*Traduction*). — M. le Président, je viens d'écouter la discussion qui s'est engagée entre nos collègues français à propos du rapport et je voudrais, tout d'abord, dire que je n'ai pas l'intention de m'immiscer dans une querelle de famille. En outre, je ne voudrais ce matin attaquer ni M. de Grailly, ni aucun membre du gouvernement ou parlementaire français, car je respecte les opinions même lorsque je ne les approuve pas.

J'ai été heureux de constater que M. de Grailly était a priori favorable à l'adhésion britannique

Mr. Griffiths (continued)

one of sympathy and favour. That, of course, is what one would expect from a representative of the French Parliament and, indeed, from anyone who has subscribed to the Treaty of Rome which envisages the extension of the Community to the other nations of Europe.

I also noted with interest that in one of his amendments Mr. de Grailly contemplates negotiations taking place. I was glad to see that he said that because there has been some doubt in my mind as to whether negotiations would in fact take place, and I hope that in putting forward this phrase in his amendment he is indicating that negotiations will commence, and the sooner the better.

Having said that he was *a priori* in favour of British entry, Mr. de Grailly went on to say that there were so many difficulties in the way that it would not be possible, and among the difficulties he cited was that Britain was out of step with the Six during the recent GATT negotiations. So, indeed, we were, but was not one of the reasons for that the fact that we are still not a member of the Six, and would not the best way to avoid such differences be to ensure that Britain in fact is a member of the Six and therefore, as the Prime Minister of Great Britain has said, we should accept common policies. Moreover, keeping in step is not, surely, the *sine qua non* of membership of the Community. France herself has been out of step with other members of the Community, for example, over NATO, but this has not compromised her membership of the Six. France has also been out of step, if I may say so, over international financial reform and, indeed, on the very burning question of British admission to the Community, but neither of these differences between France and the other members of the Six has jeopardised her position within the Community.

Mr. de Grailly made a special point of saying that he was not going to go into the pros and cons of British membership, but surely that is precisely what the Rapporteur and the General Affairs Committee and now the Assembly have got to make up their minds about. This is a question of the pros and cons, and the decision that we have to make is whether on balance it is better for Europe that Britain should be admitted or that she should be kept out and to that extent

the pros and cons must be considered. I propose now very briefly so to do.

First, what are the drawbacks to British entry? With Britain in the Community, perhaps it will be less precise, less neat and tidy, and this of course is the argument of dilution, but there is a straightforward answer to the argument of dilution: how can it dilute Europe to add more Europeans to it? Then, too, there is the argument that with Britain in, the Community might be more involved with the United States and with the Atlantic world. I cannot believe that that in itself is a sufficient objection. On the contrary, I believe that the two sides of the Atlantic are coming closer together through trade, investment and technology and that it would be a backward step if Europe were to seek to dissociate herself from her greatest ally and protector in North America. I should make it clear for myself that I would not wish to join an anti-American Europe and I do not believe that the independence of Europe which I wish to see requires it to take part in any anti-American activities. Third, there is the objection that British membership might involve the Community much more with the rest of the world east of Suez or the Commonwealth, but are we not in fact involved as Europeans in the rest of the world? The recent events in the Middle East have demonstrated that Europe is inextricably involved in what happens in the Arab world east of Suez and the rest and it is simply to look backwards for Europeans to imagine that they can contract out of the great affairs of the rest of the world.

I wish now to turn briefly to the other side of the coin. If those are some of the imagined drawbacks of British admission, what are the advantages that Europe can gain? First, I would say that with Britain and the other EFTA countries who may well join the Community with her, Europe would be much more representative of Europe itself. What sort of a Europe is it without the British, without the Scandinavians, without the Irish, the Portuguese and the rest? It is not a "European" Europe that decides to exclude some of its oldest, proudest, members. Secondly, a Europe including Britain would be wider and more powerful; more powerful because it would be, to begin with, some 80 millions larger in population; more powerful because its gross national product would be increased by some 200 billion dollars per year and a more prosperous Europe as well. Surely as parliamentarians it

M. Griffiths (suite)

au Marché commun. C'est ce que l'on attend naturellement d'un parlementaire français et, à vrai dire, de toute personne qui a souscrit au Traité de Rome, lequel envisage l'extension de la Communauté aux autres pays d'Europe.

J'ai également noté avec intérêt que, dans l'un de ses amendements, M. de Grailly conçoit que des négociations puissent s'ouvrir. J'ai été heureux de l'apprendre, car j'ai nourri moi-même quelques doutes quant à l'ouverture de ces négociations et j'espère qu'en insérant ces termes dans son amendement, il veut dire que la négociation est possible et qu'il vaut mieux l'entamer au plus vite.

S'étant déclaré, a priori, favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, M. de Grailly a ajouté que les difficultés étaient trop nombreuses pour que cela fût possible. Il a notamment fait remarquer à quel point la Grande-Bretagne s'était éloignée des Six durant les récentes négociations du G.A.T.T. C'est exact, mais n'est-ce pas partiellement imputable au fait que nous ne sommes pas encore membre de la C.E.E.? La meilleure façon d'éviter ces divergences ne serait-elle pas que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun et, partant, adhère aux politiques communes ainsi que l'a dit le Premier ministre de la Grande-Bretagne. De plus, il n'est peut-être pas indispensable que les membres de la Communauté marchent toujours au pas. La France elle-même n'a-t-elle pas rompu le pas à propos du problème de l'O.T.A.N. par exemple, sans que son appartenance aux Six ait été remise en question. Elle est également sortie du rang, si je puis dire, à propos de la réforme financière internationale, voire de la très brûlante question de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Or, aucun de ces désaccords entre la France et les autres membres des Six n'a compromis sa situation au sein de la Communauté.

M. de Grailly a pris soin de déclarer qu'il n'allait pas peser le pour et le contre de l'adhésion britannique, mais c'est pourtant bien ce que le rapporteur, la Commission des Affaires Générales et maintenant l'Assemblée elle-même doivent faire. Il s'agit bien d'arguments pour et contre, et il nous appartient de décider si, tout compte fait, il vaut mieux, pour l'Europe, que la Grande-Bretagne adhère au Marché commun ou bien qu'elle en reste exclue. Je vais donc brièvement examiner

les arguments qui jouent dans un sens et dans l'autre.

Tout d'abord, quels sont les inconvénients? Si la Grande-Bretagne était membre de la Communauté, celle-ci serait peut-être moins précise, moins nette, moins ordonnée. C'est la thèse dite de la dilution, mais il est très facile d'y répondre: comment peut-on diluer l'Europe en lui amenant d'autres Européens? Il y a en outre l'argument selon lequel, élargie à la Grande-Bretagne, la Communauté aurait des liens plus étroits avec les Etats-Unis et le monde atlantique. En soi, il ne me semble pas que ce soit une objection suffisante. Je pense, au contraire, que les pays des deux rives de l'Atlantique se rapprochent grâce au commerce, aux investissements et à la technique, et que l'Europe ferait un pas en arrière si elle cherchait à se dissocier de son grand allié et protecteur nord-américain. Je dois dire que, personnellement, je ne conçois pas que mon pays s'associe à une Europe anti-américaine et je ne crois pas que l'indépendance de l'Europe, au sens où je l'entends, exige qu'elle participe à des activités anti-américaines. La troisième objection est que la participation britannique au Marché commun entraînerait pour la Communauté un surcroît d'intérêt pour les nations situées à l'est de Suez et les pays du Commonwealth, mais ne sommes-nous pas, en tant qu'Européens, intéressés à ce qui se passe dans le reste du monde? Les récents événements du Moyen-Orient ont démontré que l'Europe est inextricablement impliquée dans ce qui se passe dans le monde arabe à l'est de Suez et ailleurs, et ce serait faire un pas en arrière que de considérer que nous pouvons nous laver les mains des grandes affaires qui se déroulent dans le reste du monde.

J'en viens maintenant à l'autre aspect de la question. A supposer que j'aie exposé les quelques inconvénients hypothétiques de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, quels en seraient les avantages pour l'Europe? Tout d'abord, je dirai qu'avec la Grande-Bretagne et les autres pays de l'A.E.L.E. qui pourraient fort bien entrer dans la Communauté à sa suite, l'Europe serait beaucoup plus représentative d'elle-même. Qu'est-ce que l'Europe sans les Britanniques, les Scandinaves, les Irlandais, les Portugais et les autres? L'Europe est loin d'être «européenne» lorsqu'elle décide d'exclure de son sein certains de ses membres les plus anciens et les plus glorieux. D'autre part, une Europe comprenant la Grande-Bretagne serait plus vaste et plus puissante, plus puissante parce qu'elle aurait, dès l'abord, 80 millions d'habitants de plus, parce que son produit national brut s'accroîtrait de quelque

Mr. Griffiths (continued)

ought to be our first concern that the people of our respective countries and of our continent could look forward to higher standards of life within a larger Europe than they can possibly achieve in a smaller one? It would as well be a very much more modern Europe. Technology is the new religion of our day. Sometimes I think that it is a little overrated, but there can be no doubt that with the accession of the United Kingdom and her friends within the EFTA countries, the improvement in Europe's technology, whether in nuclear power, in automation, in aircraft electronics or cybernetics would be undoubted and it would in my submission be a foolish action for Europe now to disclaim her desire to unite these technological industries of the western world.

Finally, it is essential in my view if we are seeking to judge the report before us this morning to try to look ahead and see the situation in which Europe will find herself in 20 years' time. We have still not resolved this crucial question of bringing unity to the two separate halves of Western Europe today. In some 25 years' time, we shall live in a world of satellite communications, a world in which Russian men and American men will explore the moon. Will there be European men among them? It is doubtful that this will be possible if Europe remains divided.

Further, in some 20 years' time the United States will have a population of not far short of 380 million; the Soviet Union will have a gross national economy equal to some one and a half times that of America today. And then there is China, which will have some 800 or 900 million human beings within her borders. Against that background we are deceiving ourselves if we imagine that a Europe continued divided will be able to speak independently in the world or to achieve the standards of living which its people desire and deserve.

I think Mr. de Grailly's amendments this morning, though put forward with felicity and no doubt with the best intentions, would, in at least two cases, wreck the report put forward by my friend Mr. Edelman. With one of his amendments, I think it is No. 3, it is possible that some understanding may be arrived at, but where he seeks to wreck the intentions before us this morning I am sure it is in the best interests of Europe and of all our respective countries, including, most of all, France herself, that we should reject the

amendments as being backward-looking and not dealing with the real task Europe now faces. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Housiaux.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, at this stage in our discussion I think it unnecessary to revert to general considerations concerning the advantages which Europe might derive from Great Britain's entry into the Common Market.

I would simply stress that, in regard to the physical security of its citizens and the territorial integrity of its component States, Europe has long recognised that no Western European State is capable of defending itself. The North Atlantic Treaty is an expression of that realisation.

The establishment of the Common Market and EFTA demonstrated that Europe as a whole considered it was no longer possible to provide all its citizens with an adequate degree of prosperity nor to achieve a normal development of its economy within the narrow framework of national frontiers.

Hence, in 1949 and 1957 alike, in one case as in the other, first politically and then economically, Europe took shape.

The problem before us has been well put by our Rapporteur, Mr. Edelman, and I would like to join with all those who have complimented him on the clarity and subtlety of his report and to tell him how pleasant it is to have a debate introduced by so detailed and intelligent a report.

This is not our only source of satisfaction today. I expressed my regret yesterday that our English friends seemed to be pleading one after another for Britain's entry into the Common Market. I think we have gone substantially beyond this problem, that it is largely solved as regards Great Britain's place in Europe, and Mr. de Grailly put the question perfectly this morning when he said there was only one difficulty which separated us and that that was not a problem of substance but one of procedure.

M. Griffiths (suite)

200 milliards de dollars par an et qu'elle serait, partant, plus prospère. De toute évidence, nous devrions, d'abord, en tant que parlementaires, faire en sorte que les populations de nos pays respectifs et de notre continent puissent compter, dans une Europe plus vaste, sur un relèvement de leur niveau de vie. Cette Europe serait en outre beaucoup plus moderne, à une époque où la technique est devenue une nouvelle religion. Parfois, je pense qu'on la surestime un peu, mais il ne fait pas de doute qu'avec l'entrée du Royaume-Uni et de ses amis de l'A.E.L.E. au Marché commun, la technologie européenne ferait de grands progrès tant en matière nucléaire que dans le domaine de l'automatisation, de l'aéronautique, de l'électronique ou de la cybernétique. Il serait, à mon avis, déraisonnable que l'Europe nie son désir d'unifier ces activités techniques du monde occidental.

Enfin, il me paraît essentiel, si nous voulons juger le rapport dont nous sommes saisis ce matin, de regarder vers l'avenir et d'imaginer la situation dans laquelle l'Europe va se trouver dans vingt ans. Nous n'avons toujours pas résolu le problème cardinal: unifier les deux moitiés de l'Europe occidentale. D'ici 25 ans, nous vivrons à l'ère des communications par satellite, dans un monde où les Russes et les Américains en seront à explorer la lune. Des Européens les y accompagneront-ils? C'est peu probable si l'Europe reste divisée.

En outre, dans 20 ans, la population des Etats-Unis sera près d'atteindre 380 millions d'habitants, le produit national brut de l'Union Soviétique sera une fois et demie celui des Etats-Unis d'aujourd'hui. N'oublions pas non plus que la Chine comptera quelque 800 ou 900 millions d'êtres humains sur son territoire. Sur cette toile de fond, il serait vain d'imaginer qu'une Europe toujours divisée ait encore voix au chapitre ou puisse offrir à ses populations le niveau de vie qu'elles souhaitent et méritent.

Je pense que les amendements présentés par M. de Grailly ce matin, quoiqu'ils ne manquent pas d'à-propos et précèdent des meilleures intentions, tendent à torpiller sur deux points au moins, le rapport rédigé par mon ami M. Edelman. Sur l'un de ces amendements, le troisième je crois, on pourrait peut-être s'entendre, mais quand M. de Grailly tente de faire échec aux intentions qui nous ont été exposées ce matin, j'estime qu'il convient, dans l'intérêt de l'Europe et de nos divers pays, et par-dessus tout de la

France elle-même, de rejeter ses amendements comme rétrogrades et sans rapport avec la tâche véritable qui incombe à l'Europe aujourd'hui. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Housiaux.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, au point que nous avons atteint dans la discussion actuelle, je ne pense pas qu'il soit encore nécessaire de revenir sur des considérations générales relatives à l'intérêt que présente pour l'Europe l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Je voudrais simplement souligner qu'il est une constatation à laquelle l'Europe est arrivée depuis fort longtemps, pour ce qui est de la sécurité physique de ses citoyens et sur le terrain de l'intégrité du territoire des Etats qui la composent: aucun Etat en Europe occidentale n'est capable de se défendre seul. Le Traité de l'Atlantique nord consacre cette constatation.

La constitution du Marché commun et de l'A.E.L.E. (E.F.T.A.: *European Free Trade Association*) sont la manifestation de ce que l'Europe considère en son ensemble qu'il était désormais impossible de donner une prospérité suffisante à tous ses citoyens, d'aboutir à un développement normal de son économie, dans le cadre étroit des frontières des Etats.

Dès lors, que ce soit en 1949 ou en 1957, dans un cas comme dans l'autre, sur le terrain politique d'abord, sur le terrain économique ensuite, l'Europe est formée.

Le problème devant lequel nous sommes a été fort bien posé par notre rapporteur, M. Edelman, et je voudrais me joindre à l'ensemble de ceux qui lui ont fait compliment de la clarté et de la subtilité de son rapport, pour lui dire combien il est agréable de voir un débat introduit par une étude aussi approfondie et aussi intelligente.

Ce n'est pas, Messieurs, le seul sujet de satisfaction que nous avons eu aujourd'hui. J'avais regretté hier que nos amis anglais parussent plaider l'un après l'autre pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Je pense que le problème est largement dépassé et largement résolu en ce qui concerne la place de la Grande-Bretagne dans l'Europe, et M. de Grailly a ce matin, posé parfaitement la question lorsqu'il a dit: il n'y a plus qu'une seule difficulté qui puisse nous séparer, ce n'est pas une difficulté de fond, c'est une difficulté de procédure.

Mr. Housiaux (continued)

After stating that Great Britain's application should be considered with sympathy and favour, he set the limits of the problem as follows and I feel we must concur. He said that once the other obstacles had been overcome — economic difficulties, the Commonwealth, the United States — then, for obvious reasons, which were yesterday repeated in a number of excellent speeches, we would have to face the difficulty of procedure.

What are the two viewpoints? There is one thesis which is currently favoured by part of the majority in the French Delegation — I say currently because we are in a rapidly changing situation. It has been claimed that it would be desirable first of all to examine Britain's application for membership of the Common Market within the framework of a temporary association. This would make it possible to go on to examine the difficulties arising in respect of its full membership of the six-power Community — or rather the Rome Treaty Community, since there would then be seven powers involved.

On the other hand, and this is the thesis defended by a number of other Europeans, it is claimed we should first conduct preliminary negotiations and then go on to examine the difficulties as they arise after Britain has become a full member of the Common Market.

I would like — and I am sure Mr. de Grailly would be ready to do this — the thoughts of both sides to be made perfectly clear.

Nobody, including the English, intended to put the question in so cut and dried a form as to say, on the one hand there is association, on the other there is accession, and after accession we shall see. No, I do not think we can argue like this — it would be a caricature of the positions adopted by both parties — and here I see an opportunity for agreement within the framework of our Assembly.

Either procedure might be adopted. It is certain that in both cases prior negotiations will have to be held to solve the major difficulties which may arise and to reach a certain number of agreements. I will merely cite the example of agriculture.

Nor do I think that any of us has ever imagined that the entry of a new State into the Common

Market, however small it might be, could fail to transform the Community itself to a greater or lesser extent according to the number of new members and their size so as to render the Community more accessible to those applying for membership and so as to enable it to protect the interests of its original members. This goes without saying.

In either case it is obviously the first negotiations which reveal the major obstacles.

Second, what is my preference in regard to the last point — the only point — still under discussion? Should we proceed through the intermediary of association or would it be preferable, once the major difficulties have been overcome, for Great Britain to join the Common Market?

Gentlemen, I accept the way in which the problem has been put and I will tell you now where my preference lies because I believe that it is sustained by a sound argument.

Once the initial main difficulties have been overcome, Great Britain must enter the Common Market. Why? This is what I would like to make clear to my French colleagues. The Common Market is undergoing growing pains. A single Executive has just been set up for the various Communities. The establishment of this single Executive implies a new overall administrative structure. Serious and important choices must be made since tomorrow the Community will be enlarged as we all wish. Why, then, start with fundamental changes between the Six alone when tomorrow we shall have to face the entry into the Common Market of several other West European States as full members? Why delay that moment when we will necessarily, one day, have to reshape Europe again after they have joined?

I may be told — and the objection is a fair one — that I am wrong to want to increase and multiply difficulties at the same time. I would like due consideration to be given to this. I do not think it reasonable to want to go straight away into the new structures now implicit in the establishment of the Europe of the Rome Treaty. I do not think it would be increasing the difficulties to do this with due regard to the entry of Great Britain, Denmark and Norway into the Common Market.

M. Housiaux (suite)

Après avoir dit que la candidature de la Grande-Bretagne devait être considérée avec sympathie et faveur, il a limité le problème de la manière suivante, et je pense qu'il faut l'en approuver. Il a dit: les autres obstacles étant franchis — les difficultés d'ordre économique, le Commonwealth, les États-Unis — pour des raisons évidentes et qui ont été répétées hier dans bon nombre d'excellents discours, il faut que nous nous placions devant la difficulté de procédure.

Que dit-on de part et d'autre? Il est une première thèse à laquelle une partie de la majorité de la délégation française a donné sa préférence pour le moment — je dis pour le moment car nous sommes dans une situation qui évolue fort rapidement. On a dit, d'une part, qu'il serait utile d'examiner la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun tout d'abord dans le cadre d'une association temporaire. Ceci permettrait d'examiner ensuite les difficultés rencontrées en ce qui concerne son entrée à part entière dans la collectivité des Six, ou plutôt du Traité de Rome puisqu'on serait alors à Sept.

D'autre part, et cette thèse est défendue par un certain nombre d'autres Européens, on dit: ayons d'abord une négociation préalable; examinons, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, les difficultés, à partir du moment où la Grande-Bretagne se trouvera membre à part entière du Marché commun.

J'aimerais — et je suis certain que M. de Grailly le fera bien volontiers — que l'on nuance parfaitement ici la pensée de chacun.

Il n'a été dans l'intention de personne, et je ne pense pas que ce fût dans l'intention anglaise non plus, de présenter la question d'une manière aussi sommaire que de dire: d'une part, c'est l'association, d'autre part, c'est l'entrée, et après l'entrée on verra. Non! Je ne pense pas que l'on puisse parler ainsi; ce serait caricaturer la position des uns et des autres; et c'est là que je vois la possibilité d'un accord dans le cadre de notre assemblée.

On peut choisir l'une ou l'autre des procédures. Il est certain que, dans un cas comme dans l'autre, des négociations préalables doivent avoir lieu pour résoudre les difficultés majeures qui peuvent se présenter et arriver à un certain nombre d'accords. Je ne citerai que l'exemple de la question agricole.

Je ne pense pas, d'autre part, qu'aucun d'entre nous puisse jamais avoir songé que l'entrée dans

le Marché commun d'un nouvel Etat, quelque petit qu'il soit, puisse ne pas transformer dans une certaine mesure, un peu ou «un peu beaucoup», la Communauté elle-même, à la mesure du nombre des nouveaux membres et à la mesure de leur taille, pour mieux accueillir ceux qui présentent leur candidature et protéger les intérêts des premiers associés. Cela va de soi.

La première négociation, dans un cas comme dans l'autre, est évidemment celle qui conduit à rencontrer les obstacles majeurs.

En second lieu, où va ma préférence en ce qui concerne le dernier point — le seul — qui reste en discussion? Faut-il passer par l'intermédiaire d'une association ou est-il préférable que la Grande-Bretagne entre, une fois les difficultés majeures franchies, dans le Marché commun?

Messieurs, j'accepte la manière dont le problème a été posé, et je vais vous dire tout de suite ma préférence, parce que je crois qu'elle est soutenue par un bon argument.

Dès le moment où les premières grosses difficultés sont franchies, la Grande-Bretagne doit entrer dans le Marché commun. Pourquoi? Je voudrais le faire apparaître à mes collègues français. Nous passons par une crise de croissance du Marché commun. Nous nous trouvons au moment où un Exécutif unique des différentes Communautés vient d'être constitué. L'établissement de cet Exécutif unique implique une structuration nouvelle de l'ensemble de l'administration. Des options graves et importantes doivent être prises puisque, demain, cette Communauté va être agrandie, c'est notre vœu à chacun. Alors, pourquoi commencer par envisager une réforme fondamentale entre les Six seulement, puisque demain nous allons nous trouver devant l'entrée de plusieurs autres États de l'Europe occidentale dans le Marché commun comme membres de plein droit? Pourquoi retarder ce moment, alors que, nécessairement, il faudrait, après leur entrée, éventuellement restructurer à nouveau l'Europe.

On me dira peut-être — c'est une objection que j'accepte — que je commets l'erreur de vouloir augmenter et multiplier les difficultés au même instant. Je demande qu'on veuille bien y réfléchir. Je ne pense pas que ce soit bien raisonnable que de vouloir entrer immédiatement dans les structures nouvelles qu'implique, à l'heure actuelle, l'établissement de l'Europe du Traité de Rome. Je ne crois pas que ce soit augmenter la difficulté que de le faire en tenant compte de l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de la Norvège à l'intérieur du Marché commun.

Mr. Housiaux (continued)

I have almost finished, since we have dealt with an essential point which makes it possible to limit the debate to what I might call the tactical impasse in which Mr. de Grailly developed his thesis this morning. There was a difficulty but it does not exist in our Assembly. Is there really a political wish in this Assembly to see Great Britain join the Common Market? The answer is "Yes" and it is unanimous since the difference between us is merely tactical, a question of what is the better procedure.

And it is in this spirit that we must solve the questions before us in our consideration of the various amendments which have been tabled.

In regard to Mr. de Grailly's first amendment, I agree with the Rapporteur that there are virtually no difficulties.

With regard to the second amendment whereby our distinguished colleague proposes to leave out the words "the best" in the phrase specifying that Great Britain's entry is "the best way" and to substitute "a way", I think I can put forward a significant argument for the attention of my French friends.

Gentlemen, the creation of WEU was planned when Soviet Russia took over Czechoslovakia and Mazaryk was driven to suicide. The creation of the organisation was sought in the spirit of those who continued to fight during the second world war and who found in Great Britain the stronghold and the refuge from which Europe could be reconquered.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — Hear, hear!

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — The proof that Europe includes Great Britain was forthcoming at that time of supreme danger to European democratic institutions (*Applause*) so that we might well ask whether we would be here in a period of peace and détente — at any rate in Western Europe — engaged in our discussion of questions of procedure for Great Britain's entry into the Common Market had Britain not

declared that it would fight on alone in 1940. (*Renewed applause*)

We should all agree on this: Gaullism was born on 18th June 1940 on the BBC. The preservation of democracy in all the States of Europe lay at that time in Great Britain and everyone here knows it and will remember it when decisive decisions are taken in the national parliaments. It was at that time that the matter was settled. It was settled again in 1949 when, faced with a direct threat from the Soviet Union, Western European Union established its internal political philosophy: again, it was decided that resistance called for seven powers and not six.

Today, the problem arises in the same way.

That is why I hope my French colleagues will join with me in not upholding Mr. de Grailly's second amendment and in agreeing to maintain the word "best" as in the darkest hours. At a time when we are considering Great Britain's entry into the Common Market, for economic reasons, I believe the word "best" should be retained.

With regard to the third amendment, I can but repeat Mr. Edelman's comments and I understand that Mr. de Grailly and Mr. Edelman have agreed on a text. I also noted that an amendment tabled by Mr. Leynen and his colleagues was being distributed. Once again, I have no personal objections either to Mr. Edelman's text, as revised in conjunction with Mr. de Grailly, or Mr. Leynen's text.

I think his pen failed to convey our colleague's intentions when he was drafting his fourth amendment. In the context of the political philosophy from which this Assembly emerged, it seems to me that we, the Seven, should express the wish that Great Britain join the Common Market as soon as possible together with Denmark and Norway.

And here there is just one criticism — a very minor one — which I would make of Mr. de

M. Housiaux (suite)

J'en ai presque terminé, car un point essentiel est franchi, qui permet précisément de limiter le débat à ce que j'appellerai l'impasse tactique dans laquelle M. de Grailly a établi sa thèse ce matin. Il y avait un inconvénient, mais il n'existe pas dans notre assemblée. En effet, existe-t-il réellement dans cette assemblée la volonté politique de voir entrer la Grande-Bretagne dans le cadre du Marché commun? La réponse est «oui» et unanimement puisque la différence qui nous sépare est simplement une affaire de tactique, une affaire de procédure meilleure ou moins bonne.

Je pense, Messieurs, que nous avons maintenant à nous pencher sur les amendements qui ont été déposés de part et d'autre et que c'est dans cet esprit que nous devons résoudre les questions qui nous sont proposées.

Je dois dire que, de même que le rapporteur, en ce qui concerne le premier amendement de M. de Grailly, je ne vois pratiquement pas de difficultés.

En ce qui concerne le second amendement, par lequel notre distingué collègue veut supprimer le mot «meilleur» dans la phrase qui dit que l'entrée de la Grande-Bretagne «constitue le meilleur moyen» pour le remplacer par les mots «constitue le moyen», je pense avoir un argument important à faire valoir auprès de mes amis français.

Messieurs, au moment où la Russie soviétique emportait la Tchécoslovaquie, au moment où Mazaryk était contraint au suicide, alors fut envisagée la création de l'U.E.O. Celle-ci fut poursuivie dans l'esprit de ceux qui, ayant continué de combattre pendant la deuxième guerre mondiale, avaient trouvé en Grande-Bretagne et le sanctuaire et le refuge d'où l'Europe pouvait être reconquise.

M. ABELIN (*France*). — Très bien!

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — Et la démonstration que l'Europe comprend, inclut la Grande-Bretagne, a été faite à ce moment de danger suprême pour les institutions démocratiques européennes, (*Applaudissements*) au point qu'on peut même se demander si nous serions ici, en pleine paix et en pleine détente — pour ce qui est tout au moins de l'Europe occidentale — entraînés dans la discussion qui est la nôtre, sur des ques-

tions de procédure pour l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, si la Grande-Bretagne n'avait pas, toute seule, déclaré en 1940 : je continue la guerre. (*Nouveaux applaudissements*)

Chacun d'entre nous doit en être d'accord: le gaullisme est né le 18 juin 1940 à la radio de la B.B.C. La sauvegarde de la démocratie dans tous les Etats de l'Europe s'est trouvée à ce moment-là en Grande-Bretagne et tous ceux qui se trouvent ici le savent et sauront s'en souvenir à l'instant où les positions décisives devront être prises devant les parlements nationaux. C'est à ce moment-là que la chose fut jugée. Elle le fut de nouveau en 1949, lorsque devant la menace précise qui venait de l'Union Soviétique, l'Union de l'Europe Occidentale établit sa philosophie politique interne: une fois encore, on a cru qu'il fallait être non pas à Six, mais à Sept, de manière à pouvoir résister.

C'est de la même façon que le problème se pose aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle je souhaite que mes collègues français veuillent bien se joindre à moi pour ne pas insister sur le deuxième amendement de M. de Grailly et acceptent de maintenir le mot «meilleur», comme il existait déjà dans les pires moments. Au moment même où l'on envisage une entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, pour des raisons d'ordre économique, j'estime que le mot «meilleur» doit être maintenu.

En ce qui concerne le troisième amendement, je n'aurai qu'à répéter les observations faites par M. Edelman et je pense que M. de Grailly et M. Edelman sont arrivés à se mettre d'accord sur un texte. J'ai d'ailleurs vu que l'on distribuait un amendement de MM. Leynen et consorts. Encore une fois, je n'ai pas d'objections personnelles ni au texte de M. Edelman, revu avec M. de Grailly, ni au texte de M. Leynen.

Je pense que les intentions de notre collègue n'ont pas été servies par son porte-plume au moment où il a rédigé son quatrième amendement. Nous devons, me semble-t-il, dire que nous souhaitons, nous qui sommes les Sept, dans le cadre de la philosophie politique qui a créé cette assemblée, que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun, et le plus rapidement possible, avec le Danemark et la Norvège.

Et ici, c'est peut-être le seul reproche — oh! rassurez-vous, il n'est pas important — que je

Mr. Housiaux (continued)

Grailly. I do not follow the argument which led to a different wording from that proposed by our Rapporteur. The argument which he put forward at a given moment has already been advanced several times in connection with the relations which would prevail between the other members of seven-power Europe. Mr. Edelman discussed this earlier. Great Britain's proposal, the submission of its application, has been made in agreement with the Seven, so the problem is solved.

Gentlemen, I must apologise for having taken up so much of your time and I thank you for your attention. I trust that with the amendments on which we have agreed — the problem now being one not of principle but of tactics — we will be able to reach a common solution.

I repeat, since we are in agreement, this Assembly can and must produce a text reflecting our unanimous political desire to see the Common Market extended to Europe and the other members of sixteen-power Europe. (*Loud applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Housiaux.

I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — First, I should like to thank Mr. Housiaux for a speech which I am sure will be very much appreciated, not only in my country but among all those who really care about the future of Europe.

My object in intervening in the debate is to reply to the speech of Mr. de Grailly earlier today. Mr. de Grailly, as always, spoke with the utmost courtesy and moderation. He welcomed the prospect of Britain's entry into the Common Market, but with every kind of qualification and reservation. I think it is quite clear to anybody who listened to his speech that one could sum it up very simply: "Mr. de Grailly, he say no". However much one ties these things up with lovely ribbons and fine coloured paper, in the end one has to try to make up one's mind, as to what did the person mean, what was his intention. It is a polite "No" to Britain.

This Assembly has got to make quite clear where it stands. This is one of the most important

issues which have come before us for a very long time. Do we want Britain to be accepted as a full and active member of the European family? There is no half-way house; let us be clear about that. Temporary association, waiting in a sort of purgatory to be admitted later to Heaven if we behave, is really not a solution. If you want Britain as a full partner, a real partner in this European concern, then this Assembly must express, in the terms of the recommendation, its full support. Anything less than that, any amendment to these words, will quite inevitably and quite rightly be interpreted by the outside world as implying polite opposition.

We British are not asking a favour of anybody. Of course we need Europe, we need to be in Europe, but I am sure that anybody who has been working in this movement over the years knows perfectly well that Europe also needs Britain. Those who hesitate to support Britain's application should consider very seriously what this implies. It makes no sense to oppose Britain's entry and at the same time to talk about creating a strong, united and independent Europe. The two ideas are inconsistent with one another. I think we all know — it is just as well to admit it — that Europe is becoming less and less independent every day. More and more we are being economically colonised by the United States. One after another of our great companies is bought up by American concerns and is controlled from the other side of the Atlantic. The only answer, surely it is obvious, is to put all our economic resources together.

But, let us make no mistake about this, even if we do manage to make up our minds at long last to put all our economic resources together, we shall still have the greatest possible difficulty for a very long time in getting ourselves into a position where we can compete on equal terms with the United States. It is a complete mockery to talk of the unity of Europe and at the same time to try to keep Europe divided. As for political union, what is its purpose? Its purpose is quite simple. It is to make Europe great; to make Europe's voice heard in the councils of the world.

During these last few weeks we have witnessed a crisis, a very major crisis right on Europe's doorstep, right next door; but the significant

M. Housiaux (suite)

ferai à M. de Grailly. Je n'ai pas saisi l'argument qui permettait une rédaction différente de celle qui a été proposée par notre rapporteur. L'argument qu'il a développé à un moment donné a déjà été rencontré à plusieurs reprises relativement aux rapports qui subsisteraient entre le reste des membres de l'Europe à Sept. M. Edelman en parlait tout à l'heure. La proposition de la Grande-Bretagne, la présentation de sa candidature, se fait précisément en accord avec les Sept. Dès lors, le problème est résolu.

Messieurs, j'ai retenu trop longtemps votre attention pour ne pas m'en excuser. Je vous en remercie. Je souhaite qu'avec les amendements sur lesquels nous sommes d'accord, le problème étant désormais posé non plus dans son principe mais dans la tactique, nous puissions arriver à une solution commune.

Je le répète, il peut et doit sortir de cette assemblée, puisque nous sommes d'accord, la traduction, dans le cadre d'une recommandation, de notre volonté politique unanime de voir le Marché commun s'étendre à l'Europe et aux autres membres de l'Europe des Seize. (*Vifs applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Housiaux.

La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Tout d'abord je voudrais remercier M. Housiaux de son intervention qui sera très appréciée, j'en suis persuadé, non seulement par mes compatriotes, mais par tous ceux qui se soucient vraiment de l'avenir de l'Europe.

Si j'interviens dans ce débat, c'est dans l'intention de répondre à M. de Grailly. Comme toujours, cet orateur s'est exprimé avec le maximum de courtoisie et de modération. Mais il ne s'est prononcé sur la perspective de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun qu'avec toutes sortes de réserves et d'attendus. Je crois que tous ceux qui l'ont entendu pourraient résumer son intervention par ces simples mots: «M. de Grailly dit non». Si charmant et coloré que soit l'emballage, il faut en définitive voir ce qu'il contient, quelle intention il cache. Or c'est un «non» poli à la Grande-Bretagne.

L'Assemblée doit définir exactement sa position. Elle examine en ce moment l'un des pro-

blèmes les plus importants dont elle ait été saisie depuis longtemps. Or, si l'on veut que la Grande-Bretagne devienne un membre actif et à part entière de la famille européenne, il n'y a pas de demi-mesure, disons-le clairement. L'association temporaire, l'attente dans une sorte de purgatoire d'où nous finirions par sortir si nous sommes bien sages n'est pas la bonne solution. Si l'Assemblée souhaite que la Grande-Bretagne fasse véritablement et pleinement partie de l'ensemble européen, elle exprimera dans sa recommandation son soutien sans réserve à la candidature britannique. Si elle reste tant soit peu en-deçà, si elle en modifie les termes, le monde extérieur y verra inévitablement et à juste titre une attitude d'opposition courtoise.

Les Britanniques ne demandent de faveur à personne. Certes, nous avons besoin de faire partie de l'Europe, nous avons besoin de l'Europe, mais je suis persuadé que tous ceux qui œuvrent pour l'unification européenne depuis des années savent pertinemment que l'Europe a aussi besoin de la Grande-Bretagne. Ceux qui hésitent à appuyer la candidature britannique devraient très sérieusement songer aux conséquences. Il est illogique de s'opposer à l'adhésion de la Grande-Bretagne et de parler en même temps de créer une Europe forte, unie et indépendante. Les deux notions sont en effet incompatibles. Nous savons tous — pourquoi ne pas l'admettre — que l'Europe devient de jour en jour moins indépendante. Du point de vue économique, nous sommes de plus en plus colonisés par les Etats-Unis. L'une après l'autre, nos grandes sociétés industrielles sont rachetées par les trusts américains et contrôlées depuis l'autre rive de l'Atlantique. De toute évidence, la seule riposte consiste à rassembler toutes nos ressources économiques.

Mais ne nous y trompons pas. Même si nous nous décidons, en fin de compte, à les rassembler toutes, il nous faudra encore surmonter les plus graves et les plus longues difficultés avant d'être en mesure de concurrencer à armes égales les Etats-Unis. Il est absolument futile de parler de l'unité de l'Europe tout en s'efforçant de la maintenir divisée. Voyons maintenant quel est le but de l'union politique. Il est très simple. C'est de faire une grande Europe et de s'employer à faire entendre la voix de l'Europe dans les assemblées mondiales.

Ces dernières semaines, nous avons été les témoins d'une crise très grave qui s'est déroulée au seuil même de l'Europe. Or, ce qui nous a le

Mr. Sandys (continued)

thing, one of the most significant features of this crisis, has been the total impotence of Europe to play any effective part. Britain because of her special position in the Middle East has tried to play and to some extent has succeeded in playing a modest part, a very modest part, but by herself she is obviously quite unable to exercise any really decisive influence. France confined herself to appealing for the co-operation of the four great powers, but it became painfully obvious that the four great powers just do not exist. There is no such thing. There are at present only two great powers.

The conclusion surely must be that separately each going its own way the peoples of this great continent can exercise no effective influence on the course of world events. Only if we all of us pool all our resources and all of us speak with one voice can we hope to create the real Europe of which we have dreamt and of which we have spoken so often. We must make up our minds, do we want a real Europe? Do we want a strong Europe? Do we want an independent Europe? Do we want a Europe capable of holding her own in competition with the United States? Do we want a Europe capable of taking her seat at the top table on a footing of equality with America and Russia?

Are we content to see Europe enjoy nothing more than second-class status? Or are we prepared to stand aside and to see our destiny settled in Washington and Moscow? Or do we want Europe to have an effective say in the great decisions which shape the course of history? Without Britain Europe is incomplete and will not be able to claim her rightful place in the leadership of the world. Are we serious? Do we mean what we say? Do we want to make Europe — *faire l'Europe*, as you say — or do we not? That, I submit to this Assembly, is the issue, and nothing else. (Applause)

The PRESIDENT (Translation). — If the Assembly agrees I propose to close the list of speakers in this debate which has given rise to an extremely interesting exchange of views. We can then hear Mr. de Grailly, as agreed, and postpone any replies from the Rapporteur and the Chairman of the Committee until this afternoon. Thereafter we will proceed with the voting.

Are there any objections? ...

It is so decided.

I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I will be very brief, Mr. President, because I would not wish to strain the Assembly's patience by taking up the controversy anew and repeating the arguments which I put forward this morning.

I asked for an opportunity to speak again because, immediately after I spoke, the Rapporteur replied in part to specific points in my amendments.

Straight after the Rapporteur, our colleague, Mr. Marius Moutet, spoke on one of my amendments and developed an argument.

You will appreciate, Mr. President, that I must necessarily reply in somewhat different terms to each of these speakers before the end of the general debate. You will also appreciate that, like most members of this Assembly I imagine, I would have preferred that this chamber should not have been the scene of a controversy between members of the same national delegation. We are not here to settle our internal quarrels and I therefore greatly regret the terms of Mr. Moutet's reply to me this morning.

I will not follow his example; I will merely say that he was wrong to speak ironically of a greatly-reduced parliamentary majority since that majority has been reduced by the increase of a minority and he forgot to tell us how that minority was made up and to explain that he was himself in a minority within that minority. Accordingly, that trend in French public opinion which he may claim to represent in respect of foreign policy problems should at the very least impel him to display a high degree of modesty.

I would, moreover, have been very ready to ignore the form of this intervention and to leave it unanswered were it not that the substance calls for comment.

I was, I confess, astonished to hear our colleague oppose my first amendment while at the same time clearly revealing that he had not understood it and giving me the impression — which is much more serious — that he had not read

M. Sandys (suite)

plus frappés dans cette crise, c'est l'incapacité totale de l'Europe d'y jouer un rôle effectif. La Grande-Bretagne, grâce à sa position spéciale au Moyen-Orient, a tenté d'y jouer un rôle modeste, et y a en partie réussi, mais sans pouvoir évidemment exercer à elle seule une influence véritablement décisive. La France s'est bornée à faire appel à la coopération des quatre grandes puissances, mais l'on a malheureusement constaté que le concert des puissances n'existe plus. Aujourd'hui, il n'y a plus que deux grandes puissances.

Il convient certainement d'en conclure qu'en suivant séparément leur chemin, les peuples de notre grand continent ne peuvent influencer véritablement sur le cours des événements mondiaux. Ce n'est qu'en mettant toutes leurs ressources en commun et en parlant tous d'une même voix qu'ils peuvent avoir l'espoir de créer cette véritable Europe dont nous avons rêvé et dont nous parlons si souvent. Il faut nous décider. Voulons-nous une Europe véritable? Voulons-nous une Europe forte et indépendante, une Europe capable de tenir son rang dans la course avec les Etats-Unis, une Europe capable de s'asseoir autour du tapis vert en face de l'Amérique et de la Russie?

Nous contenterons-nous d'une Europe de seconde zone? Accepterons-nous de nous tenir à l'écart et de voir notre destin réglé à Washington et à Moscou? Ou bien voulons-nous que l'Europe ait vraiment son mot à dire dans les grandes décisions qui modèlent le cours de l'histoire? Sans la Grande-Bretagne, l'Europe est incomplète et incapable de revendiquer la place qui lui revient à la tête des nations. Parlons-nous sérieusement? Sommes-nous sincères? Voulons-nous «faire l'Europe» ou non? C'est là la question, la seule question que je pose à cette assemblée. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Si l'Assemblée est d'accord, je propose de clore les inscriptions sur la liste des orateurs dans cette discussion qui a donné lieu à un échange de vues fort intéressant: de donner la parole, ainsi qu'il a été convenu, à M. de Grailly, et de reporter à cet après-midi les réponses que désireraient faire le rapporteur et le président de la commission, puis nous passerons aux votes.

Il n'y a pas d'opposition?...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, je serai très bref car je ne voudrais pas importuner l'Assemblée en reprenant la controverse et en répétant les arguments que j'ai développés ce matin à la tribune.

Je vous avais demandé de nouveau la parole parce que, immédiatement après mon intervention, M. le rapporteur a bien voulu me répondre partiellement sur les points particuliers de mes amendements.

Aussitôt après M. le rapporteur, notre collègue, M. Marius Moutet, intervenant sur l'un de mes amendements, s'est livré alors à un développement.

Il m'est impossible, vous le comprenez, M. le Président, de ne pas répondre, de manière d'ailleurs assez différente, à l'un et l'autre de ces intervenants avant la fin de la discussion générale. Vous comprendrez aussi que j'aurais préféré comme, je le suppose, la plupart des membres de cette assemblée, qu'il ne s'instaurât pas dans cet hémicycle une controverse entre membres d'une même délégation nationale. Nous ne sommes pas ici pour vider nos querelles intérieures; je regrette donc vivement les termes que M. Moutet a employés ce matin pour me répondre.

Je ne le suivrai d'ailleurs pas sur ce terrain; je me contenterai de lui dire qu'il a eu tort de parler avec une certaine ironie d'une majorité parlementaire qui serait aujourd'hui fort diminuée, car cette majorité est diminuée par l'accroissement d'une minorité; il a oublié de nous indiquer comment cette minorité était composée et de préciser qu'à l'intérieur de cette même minorité, il était lui-même minoritaire et que, par conséquent, la tendance qu'il peut représenter dans l'opinion publique française, en ce qui concerne les problèmes de politique extérieure, devrait tout au plus l'inciter à une grande modestie.

Au surplus, j'aurais passé assez volontiers sur la forme de cette intervention en la laissant sans réponse s'il n'y avait pas eu à reprendre le fond.

J'ai été stupéfait, je dois le dire, d'entendre notre collègue s'opposer à mon premier amendement en montrant manifestement qu'il ne l'avait pas compris et en me laissant penser au surplus, ce qui est beaucoup plus grave, qu'il n'avait pas

Mr. de Grailly (continued)

Mr. Edelman's report. Accordingly, instead of replying myself, I will give him the reply of the Rapporteur himself which is to be found in paragraph 10 of the report :

"The basic difference between these two organisations lies in the fact that while one aims simply at promoting trade between the member countries the other is aiming at the creation of a true economic union. It therefore follows that in one case harmonisation of economic policies is merely an incidental factor intended to encourage trade, while in the other harmonisation is an objective in itself."

This is the best illustration of my comments this morning.

I could not have defended my first amendment more adequately and I am inclined to think that, now that he has understood it better, Mr. Marius Moutet will perhaps vote for it this afternoon.

I shall now consider briefly the dialogue with the Rapporteur. Without wishing to go into details of my four amendments. I would simply say this:

In a spirit of compromise, I will gladly accept the changes in my third amendment which the Rapporteur has proposed. I would remind you that this amendment is to add a paragraph to the preamble of the draft Recommendation. I readily accept the changes proposed by the Rapporteur which do not affect the substance of the amendment and which, to some extent, constitute a more acceptable presentation of the line of thought represented by Mr. Edelman.

With regard to the second amendment, I will go further, especially after having listened to Mr. Housiaux, the intelligence and clarity of whose statement I greatly appreciated. I still think that the wording which I suggested and which involved a slighter change in the Committee's text was perhaps better, but Mr. Housiaux has given a very bold interpretation of this paragraph and I will accept it.

I associate myself unreservedly with what he said and, in this connection, I am altogether at one with this Assembly. If you indeed consider

this presentation of the solution as being the best, as a tribute to Great Britain in the sense you attached to it a moment ago, then I join with you, Mr. Housiaux, and I agree to withdraw my amendment. (*Hear, hear!*)

Thus, Mr. President, we shall have three amendments before us this afternoon and, if you will allow, I will reserve the right to defend in particular the one I consider most controversial, namely the third, which affects the operative text of the recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — You will have an opportunity to speak in defence of your amendments, Mr. de Grailly.

The debate is adjourned until the next Sitting.

6. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Six and seven power Europe (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 408 and Amendments).
2. The cost of defending Western Europe; State of European security (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, draft Resolutions and draft Order, Documents 406 and Amendment and 407 and Amendments).
3. State of European space activities (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Document 402).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 1 p.m.*)

M. de Grailly (suite)

lu le rapport de M. Edelman. Aussi, au lieu de lui donner une réponse de mon cru, me contenterai-je de lui donner la réponse du rapporteur lui-même, figurant au point 10 du rapport :

«La différence fondamentale entre ces deux organisations» — il s'agit de la Communauté Economique Européenne et de l'Association Européenne de Libre-Echange — «repose sur le fait que, tandis que l'une s'est simplement donné pour but de développer les échanges entre les pays membres, l'autre est destinée à créer une véritable union économique. Il en découle que, dans un cas, l'harmonisation des politiques économiques n'apparaît que comme un élément accessoire destiné à favoriser les échanges tandis que, dans l'autre, l'harmonisation constitue un but en elle-même.»

Cela, c'est la meilleure illustration de mon propos de ce matin.

Je n'aurais pu mieux dire pour défendre mon amendement n° 1 et je ne serais pas éloigné de penser que, l'ayant mieux compris, M. Marius Moutet le votera peut-être cet après-midi.

J'en arrive alors maintenant très brièvement au dialogue avec M. le rapporteur. Sans pour autant aborder l'examen détaillé de mes quatre amendements, je dirai simplement ceci :

Dans un esprit de conciliation, j'accepterai volontiers les corrections proposées par le rapporteur à mon troisième amendement. Cet amendement, je le rappelle, consiste à ajouter un considérant au projet de recommandation. J'accepte volontiers les corrections proposées par M. le rapporteur, qui ne modifie pas la substance de l'amendement et qui, dans une certaine mesure, constituent une présentation plus agréable pour la tendance que représente M. Edelman.

En ce qui concerne le deuxième amendement, j'irai plus loin, surtout après avoir entendu M. Housiaux dont j'ai apprécié, une fois de plus, l'intelligence et la clarté de l'exposé. Je persiste à penser que la rédaction que j'ai proposée, et qui apportait une bien modeste modification au texte de la commission, était peut-être meilleure, mais M. Housiaux a donné de la rédaction de ce paragraphe une interprétation extrêmement audacieuse et que je vais accepter.

Je souscris sans aucune réserve aux paroles qu'il a prononcées et je me joins à cet égard à l'unanimité de cette assemblée. Si, véritablement,

vous considérez cette présentation de la solution comme la meilleure, comme un hommage à la Grande-Bretagne, au sens où vous l'avez entendu tout à l'heure, alors, M. Housiaux, je vous rejoins et j'accepte de retirer mon amendement. (*Très bien!*)

Dans ces conditions, M. le Président, nous nous retrouverons cet après-midi devant les trois amendements qui subsistent et, si vous le permettez, je me réserverai de défendre plus particulièrement celui qui me paraît le plus controversé, le troisième, celui qui affecte le dispositif de la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — Vous pourrez, M. de Grailly, reprendre la parole pour soutenir vos amendements.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

6. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, mercredi 14 juin, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 408 et amendements).
2. Le coût de la défense de l'Europe Occidentale; Etat de la sécurité européenne (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandations, de résolutions et de directive, Documents 406 et amendement, 407 et amendements).
3. Etat des activités européennes en matière spatiale (Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Document 402).

Il n'y a pas d'opposition? ...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole? ...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 13 heures*)

FOURTH SITTING

Wednesday, 14th June 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Six and seven power Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 408 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Edelman (*Rapporteur*), Mr. de Grailly, Mr. Moutet, Mr. Edelman, Mr. de Grailly, Mr. Edelman, Mr. de Grailly, Mr. Leynen, Mr. Abelin, Mr. Sandys, Mr. Radoux, Mr. Edelman (*Rapporteur*), Mr. de Grailly, Mr. Leynen, Mr. Housiaux, Mr. Edelman, Mr. Sandys, Mr. de Grailly, Mr. Edelman, Mr. Radius, Mr. Delforge, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Silkin, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Blumenfeld (*Chairman of the Committee*), Mr. Radius.
4. Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council (Doc. 413).
Speaker : The President.
5. The situation in Greece (*Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 414*).
Speaker : The President.
6. The cost of defending Western Europe ; State of European security (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, draft Resolutions and draft Order, Docs. 406 and Amendment and 407 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Edwards (*Rapporteur*), Mr. Radoux (*Rapporteur*), Mr. Vedovato, Mr. Bourgoïn, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Beauguitte, Mr. Kirk, Mr. Radoux (*Rapporteur*), Mr. Radius, Mr. Radoux, Mr. Kirk, Mr. Radoux.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.25 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 27.

3. Six and seven power Europe

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 408 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed debate on the report of the General Affairs Committee on six and seven power Europe, and the vote on the draft recommendation, Document 408 and amendments.

We shall discuss each of these amendments in turn. I shall call first the author of the amendment, Mr de Grailly, and then the Rapporteur.

Mr. Edelman, do you wish to speak in the general debate ?...

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I understood that Mr. de Grailly was going to make some observations on his own amendments and that I in turn would then be permitted to reply, indicating which of the amendments we could accept.

QUATRIÈME SÉANCE

Mercredi 14 juin 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 408 et amendements*).
Interviennent : le Président, M. Edelman (*rapporteur*), M. de Grailly, M. Moutet, M. Edelman, M. de Grailly, M. Edelman, M. de Grailly, M. Leynen, M. Abelin, M. Sandys, M. Radoux, M. Edelman (*rapporteur*), M. de Grailly, M. Leynen, M. Housiaux, M. Edelman, M. Sandys, M. de Grailly, M. Edelman, M. Radius, M. Delforge, M. de la Vallée Poussin, M. Silkin, M. Kahn-Ackermann, M. Blumenfeld (*président de la commission*), M. Radius.
4. Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil (Doc. 413).
Intervient : le Président.
5. La situation en Grèce (*Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence, Doc. 414*).
Intervient : le Président.
6. Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandations, de résolutions et de directive, Docs. 406 et amendement, 407 et amendements*).
Interviennent : le Président, M. Edwards (*rapporteur*), M. Radoux (*rapporteur*), M. Vedovato, M. Bourgoïn, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Beauguitte, M. Kirk, M. Radoux (*rapporteur*), M. Radius, M. Radoux, M. Kirk, M. Radoux.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 25, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 27.

3. L'Europe à Six et l'Europe à Sept

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 408 et amendements*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe à Six et l'Europe à Sept et le vote sur le projet de recommandation, Document 408 et amendements.

Nous discuterons successivement chacun des amendements. Je donnerai la parole d'abord à l'auteur de l'amendement, en l'occurrence M. de Grailly, puis au rapporteur.

M. Edelman, demandez-vous la parole dans la discussion générale ?

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je croyais que M. de Grailly allait faire quelques observations sur ses propres amendements et qu'ensuite je pourrais lui répondre en indiquant les amendements qui nous paraîtraient acceptables.

The PRESIDENT (Translation). — Each amendment is first presented by its author and the Rapporteur then gives his views.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — Having anticipated my speech by my earlier observations, I shall waive my right to reply to the general debate; but I should like the opportunity of commenting on the amendments as proposed.

The PRESIDENT (Translation). — In that case, I assume the Assembly will agree that I should declare the general debate closed. (*Assent*)

The general debate is closed.

We shall now consider the draft Recommendation contained in Document 408.

Five amendments to this draft Recommendation have been tabled as follows :

Amendment No. 1 by Mr. de Grailly :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the second paragraph and insert :

“Regretting the distortions which are continuing between the two groups and the resultant disadvantages for European trade.”

Amendment No. 2 by Mr. de Grailly :

In the fifth paragraph of the preamble to the draft Recommendation, leave out “the best” and insert “a”.

Amendment No. 3 by MM. de Grailly, von Merkat, Meyers, de Montesquiou :

In the preamble to the draft Recommendation, after the sixth paragraph, insert the following paragraph :

“Considering nevertheless that the mere prospect of a possible British accession should not be allowed to slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve a true economic and social union which, together with the customs union, is the main goal of the signatories of the Treaty of Rome”.

Amendment No. 4 by Mr. de Grailly :

In the draft Recommendation proper, leave out paragraph 1 and insert the following :

“Invite the member governments to take account of the above considerations in the negotiations on the British application to join EEC.”

Amendment No. 5 by MM. Leynen, Eugène Schaus, Gladwyn, Kirk, Kopf, Goedhart, Blumenfeld :

In the preamble to the draft Recommendation, after the sixth paragraph, insert :

“Considering nevertheless that the prospect of British accession need not slow down in any way whatsoever the full application of the Treaty of Rome.”

I call Mr. de Grailly, to speak to Amendment No. 1.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall be very brief : the text of this amendment is its own justification.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — The amendment speaks of “distortions” in the plural. It refers to all distortions.

In saying that it was a mistake to accept this amendment, I was thinking of the purpose of the two Communities : the European Free Trade Association and the Common Market. The aim of both is the same, i.e. to eliminate obstacles to trade.

Since this plural covers all the various kinds of difficulties which may exist as between the Communities, I withdraw the remarks I made.

The PRESIDENT (Translation). — Do you wish to propose another amendment, Mr. Moutet ?

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — No, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — What are the Committee's views on this amendment ?

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — Having given consideration to the amendment proposed by Mr. de Grailly, I would suggest, as Rapporteur, that the Assembly should accept the amendment.

M. le **PRESIDENT**. — Chaque amendement est d'abord présenté par son auteur, et le rapporteur donne ensuite son avis.

M. **EDELMAN** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ayant déjà exprimé mon opinion au cours de mes interventions précédentes, je renonce à mon droit de réponse à la discussion générale ; j'aimerais toutefois avoir la possibilité de commenter les amendements proposés.

M. le **PRESIDENT**. — S'il en est ainsi, je suppose que l'Assemblée sera d'accord pour que je déclare close la discussion générale. (*Assentiment*)

La discussion générale est close.

Nous abordons la discussion du projet de recommandation contenu dans le Document 408.

A ce projet de recommandation, cinq amendements ont été proposés. J'en donne lecture :

Amendement n° 1, déposé par M. de Grailly :

Dans le projet de recommandation, remplacer le deuxième considérant par le texte suivant :

« Regrettant les distorsions qui continuent à se manifester entre les deux groupes et les inconvénients qui en découlent pour les échanges européens ».

Amendement n° 2, déposé par M. de Grailly :

Dans le projet de recommandation, au cinquième considérant, remplacer « constitue le meilleur moyen » par « constitue un moyen ».

Amendement n° 3, déposé par MM. de Grailly, von Merkatz, Meyers, de Montesquiou :

Dans le projet de recommandation, insérer après le sixième considérant : « Se félicitant du fait que le Royaume-Uni ait présenté sa candidature à la C.E.E. », un nouveau considérant ainsi libellé :

« Estimant néanmoins que la seule perspective d'une éventuelle adhésion britannique ne doit en aucun cas avoir pour effet de ralentir si peu que ce soit les efforts accomplis par la C.E.E. en vue de réaliser la véritable union économique et sociale qui constitue, à côté de l'union douanière, l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome ».

Amendement n° 4, déposé par M. de Grailly :

Dans le projet de recommandation, remplacer le paragraphe 1 de la recommandation elle-même par les dispositions suivantes :

« 1. D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérants ci-dessus dans les négociations sur la candidature britannique à la C.E.E. »

Amendement n° 5, déposé par MM. Leynen, Eugène Schaus, Gladwyn, Kirk, Goëdhart, Kopf, Blumenfeld :

Dans le projet de recommandation, insérer après le sixième considérant, un nouveau considérant ainsi libellé :

« Estimant néanmoins que la perspective d'une éventuelle adhésion britannique ne devrait pas nécessairement ralentir si peu que ce soit l'application intégrale des Traités de Rome ».

La parole est à M. de Grailly pour soutenir l'amendement n° 1.

M. de **GRAILLY** (*France*). — M. le Président, je serai très bref ; cet amendement se justifie par son texte même.

M. le **PRESIDENT**. — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ? ...

M. **MOUTET** (*France*). — L'amendement fait état de distorsions, au pluriel. Il s'agit de toutes les distorsions.

Lorsque j'ai pensé qu'on se trompait en acceptant cet amendement, je songeais à l'objectif que les deux Communautés, l'Association Européenne de Libre-Echange et le Marché commun, avaient en vue et qui est le même, c'est-à-dire supprimer les obstacles aux échanges.

A partir du moment où ce pluriel couvre les diverses difficultés qui peuvent exister entre les Communautés, je retire les observations que j'ai présentées.

M. le **PRESIDENT**. — Proposez-vous un autre amendement, M. Moutet ?

M. **MOUTET** (*France*). — Non, M. le Président.

M. le **PRESIDENT**. — Quel est l'avis de la commission sur l'amendement ?

M. **EDELMAN** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Après examen du texte proposé par M. de Grailly, je propose à l'Assemblée, en ma qualité de rapporteur, d'accepter cet amendement.

The PRESIDENT (Translation). — We shall now vote on Amendment No. 1, tabled by Mr. de Grailly, by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted unanimously.

If I understand correctly, Amendment No. 2 tabled by Mr. de Grailly has been withdrawn?

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Amendment No. 2 is withdrawn. We shall now pass to the joint discussion of Amendment No. 3, tabled by MM. de Grailly, von Merkat, Meyers and de Montesquiou, and Amendment No. 5, tabled by MM. Leynen, Eugène Schaus, Gladwyn, Kirk, Goedhart and Blumenfeld.

I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — On a point of order. The amendment of Mr. de Grailly was sub-amended to read as follows :

“Considering also that the prospect of a British accession need not slow down the efforts being made by the EEC...”

and so on to the end of the original amendment. This sub-amendment was proposed before the amendment of Mr. Leynen and I would hope that Mr. de Grailly would accept the sub-amendment as proposed.

The PRESIDENT (Translation). — We therefore have two amendments before us : Mr. de Grailly's third amendment as revised and an amendment tabled by Mr. Leynen and his colleagues.

Mr. de Grailly's revised amendment reads as follows :

“Considering also that the prospect of a British accession should not necessarily be allowed to slow down the efforts being made by the EEC to achieve a true economic and social union which, together with the customs union, is the main goal of the signatories of the Treaty of Rome”.

Does Mr. de Grailly agree to this text?

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I accept the Rapporteur's suggestions, Mr. Presi-

dent. The tone of this amendment does seem more agreeable in the Rapporteur's revised form.

Without unduly insisting, however, I would make one small observation : I think the word “necessarily” is out of place and should be removed because it adds something to the text which distorts the sense of the phrase in French.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*) (Translation). — In English, too.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand aright, everybody agrees that the word “necessarily” should be deleted?

In order to clarify the voting, Gentlemen, I will read the text once again :

“Considering also that the prospect of a British accession should not be allowed to slow down the efforts being made by the EEC to achieve a true economic and social union which, together with the customs union, is the main goal of the signatories of the Treaty of Rome”.

We therefore have before us two amendments which seem to be contradictory. One is Mr. de Grailly's revised amendment and the other Mr. Leynen's amendment.

I will therefore first call Mr. de Grailly and then Mr. Leynen to explain their amendments.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I do not think it necessary to speak to my amendment since I expressed my views this morning. I said that the prospect of Britain joining the European Economic Community should not prevent us from determining the prospects of union in general on the economic level between the States forming the European Economic Community and the present members of the European Free Trade Association. I also said that the prospect of Britain joining the Community should in no circumstances slow down either the efforts or the action of the six-power Community to establish a true economic and social union which is one of the main goals of the Treaty of Rome.

Any explanations which I might give this afternoon would only be a repetition of my comments of this morning.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 1 de M. de Grailly.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Si j'ai bien compris, l'amendement n° 2 déposé par M. de Grailly est retiré ?

M. de GRAILLY (*France*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — L'amendement n° 2 est retiré. Nous passons à la discussion commune de l'amendement n° 3 de MM. de Grailly, von Merkatz, Meyers et de Montesquiou, et de l'amendement n° 5 de MM. Leynen, Eugène Schaus, Gladwyn, Kirk, Goedhart et Blumenfeld.

La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Un point d'ordre, M. le Président. L'amendement de M. de Grailly fait l'objet d'un sous-amendement et se lit comme suit :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas nécessairement ralentir les efforts accomplis par la C.E.E. ... »,

le reste du considérant restant en l'état. Ce sous-amendement avait été déposé avant l'amendement de M. Leynen et j'espère que M. de Grailly l'acceptera.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, nous nous trouvons devant deux amendements : l'amendement n° 3 de M. de Grailly révisé et un amendement de M. Leynen et consorts.

L'amendement de M. de Grailly révisé est le suivant :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas nécessairement ralentir les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser la véritable union économique et sociale qui constitue, à côté de l'union douanière, l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome ».

M. de Grailly est-il d'accord sur ce texte ? ...

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, j'accepte les suggestions de M. le rapporteur. Il

semble, en effet, que la tonalité de cet amendement soit plus agréable tel qu'il est corrigé par M. le rapporteur.

Je ferai toutefois, sans insister outre mesure, une simple remarque : je crois que le mot « nécessairement » est de trop et qu'il faut le biffer parce qu'il ajoute au texte quelque chose qui, en français, déforme un peu le sens de la phrase.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*). — En anglais aussi.

M. le PRÉSIDENT. — Si j'ai bien compris, tout le monde est d'accord sur l'opportunité de faire disparaître le mot « nécessairement ».

Messieurs, je vais, une fois encore, pour la clarté du vote, donner lecture du texte :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser la véritable union économique et sociale qui constitue, à côté de l'union douanière, l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome. »

Nous nous trouvons ainsi en présence de deux amendements qui, à mon avis, sont contradictoires. L'un est l'amendement de M. de Grailly amendé ; l'autre est l'amendement de M. Leynen.

Dans ces conditions, je vais donner la parole tout d'abord à M. de Grailly, puis à M. Leynen pour expliquer leurs amendements.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, je ne crois pas utile de revenir sur mon amendement, car je me souviens m'en être expliqué ce matin. J'ai dit que la perspective de l'adhésion britannique à la Communauté Economique Européenne ne devrait pas nous empêcher de rechercher quelles sont les perspectives d'union en général, sur le plan économique, entre les Etats groupés au sein de la Communauté Economique Européenne et ceux qui sont actuellement groupés dans l'Association Européenne de Libre-Echange, et que, d'autre part, cette même perspective d'une éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté ne devrait en aucun cas avoir pour effet de ralentir non seulement les efforts mais l'action qui tend à établir au sein de la Communauté des Six une véritable union économique et sociale qui constitue l'un des objectifs essentiels du Traité de Rome.

Les explications que je pourrais donner cet après-midi ne sauraient être autre chose qu'une répétition de mes propos de ce matin.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen to speak to his amendment.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have a basic objection to part of Mr. de Grailly's amendment and I hope I will be able to persuade the whole Assembly to share this objection. In any case, when I explained my position to certain colleagues who consented to add their signatures to my amendment, they agreed with me, particularly concerning the last phrase "the main goal of the signatories of the Treaty of Rome".

The main goal of the signatories of the Treaty of Rome, Ladies and Gentlemen, is to achieve a European political community and the Economic Community was a step towards European unification. Mr. de Grailly's amendment seeks to obtain the Assembly's acceptance of a diminished and restricted concept of the European Economic Community. It does not even refer to it as a Community but alludes to it as an "economic union".

The purpose of my amendment is to delete the last phrase of Mr. de Grailly's amendment and to specify that the development of the Community should continue on the basis of respect for the Treaty of Rome.

In this way, the text would be clear: the possible accession of the United Kingdom and other States cannot in any way whatsoever — I use Mr. de Grailly's words — slow down the full application of the Rome Treaties. I am not trying to be cunning. By the full application of the Treaty of Rome I mean the normal development of the Economic Community, as urged by Mr. de Grailly, but I also mean the application of the qualified majority rule in the third phase and also the possibility of expanding the Community under Article 237.

If I may come forward as the defender of the Treaty, Mr. President, I would say that I want the Treaty, the whole Treaty, and nothing but the Treaty.

You are faced with a difficulty, Mr. President, and you must be wondering which of the two amendments should be given priority.

In my opinion, priority should be given to the most radical, i.e. my own, because it was initially devised as an amendment to Mr. de Grailly's

amendment; as such, it would have had priority, but since it gave another sense to Mr. de Grailly's amendment, I agreed that it should be presented to the Assembly as an amendment in its own right. None the less, in my opinion, it is more radical than that of Mr. de Grailly and should have priority.

If, however, the Bureau should decide, as it is fully entitled to do, that Mr. de Grailly's amendment has priority, then I would ask for a vote on the separate parts, and I am entitled to do this.

I would therefore ask for a vote to be taken on the first part of Mr. de Grailly's amendment up to the words: "economic and social union" — up to there I have no objection — and then another vote on the passage beginning "which, together with the customs union, etc".

In conclusion, Mr. President, I ask that priority be given to my amendment.

I agree that acceptance of my amendment would automatically exclude the other but, if Mr. de Grailly's amendment comes first, I ask for a vote to be held on the separate parts.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, I disagree with the reasoning behind Mr. Leynen's amendment.

I observe that the new political considerations which he has introduced take him away from the subject under discussion. However, in order to avoid having to decide on what I admit is a difficult procedural matter, i.e. which amendment should be given priority, I wish to propose a third text which, if Mr. Leynen agrees, might perhaps replace the other two and possibly obtain general agreement even though our amendments do not have exactly the same aim.

Here is the text:

"... to slow down in any way whatsoever the efforts being made by the European Economic Community to achieve the aims of the Treaty of Rome, more especially the establishment of a true economic and social union."

Nothing is left out, we emphasise the achievement of an economic and social union — we are dealing with the subject and must continue to

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Leynen pour nous expliquer l'objet de son amendement.

M. **LEYNEN** (*Belgique*). — M. le Président, j'ai une objection fondamentale contre une partie de l'amendement de l'honorable M. de Grailly et j'espère bien faire partager cette objection par l'Assemblée tout entière. En tout cas, lorsque je me suis expliqué devant certains collègues qui ont bien voulu contresigner mon amendement, ils m'ont tout de suite donné raison, en particulier sur la dernière phrase : « l'objectif essentiel des signataires du Traité de Rome ».

Mesdames, Messieurs, le but essentiel des signataires du Traité de Rome est d'arriver à une communauté politique européenne et la Communauté économique était une étape vers l'unification européenne. Or, par son amendement, l'honorable M. de Grailly essaie de faire accepter par l'Assemblée une conception réduite, étriquée de la Communauté Economique Européenne. Il ne la nomme même pas Communauté, il dit : « union économique ».

Mon amendement avait pour but de supprimer la dernière phrase de l'amendement de M. de Grailly et de dire que l'évolution de la Communauté doit bien entendu continuer dans le respect du Traité de Rome.

Le texte serait donc clair : l'adhésion possible du Royaume-Uni et d'autres Etats ne peut pas ralentir, si peu que ce soit — je reprends les termes de M. de Grailly — l'application intégrale des Traités de Rome. Qu'on ne voie pas ici une habileté de ma part. Par l'application entière du Traité de Rome, je veux dire l'élaboration normale de l'union économique, comme le demande M. de Grailly, mais je veux aussi entendre l'application de la règle de la majorité qualifiée dans la troisième phase, et aussi la possibilité d'élargissement de la Communauté par l'article 237.

Je souhaite — M. le Président, je me fais le défenseur du traité — le traité, tout le traité et rien que le traité.

M. le Président, vous vous trouvez devant une certaine difficulté et vous devez vous demander auquel des deux amendements il convient de donner la priorité.

A mon avis, il faut l'accorder à l'amendement le plus radical, c'est-à-dire au mien parce que, initialement, il avait été conçu comme un sous-

amendement à l'amendement de M. de Grailly ; comme sous-amendement, il aurait eu la priorité. Mais, comme mon sous-amendement donnait un autre sens à l'amendement de M. de Grailly, j'ai été d'accord pour qu'on le présente à l'Assemblée comme étant un amendement. Cependant, à mon avis, il est plus radical que celui de M. de Grailly et devrait avoir la priorité.

Toutefois, si le Bureau devait décider que seul l'amendement de M. de Grailly a la priorité — c'est son droit d'en décider ainsi — je demanderais le vote par division, et la division est de droit.

Je demanderais donc que l'on vote sur la première partie de l'amendement de M. de Grailly jusqu'au mot : « union économique et sociale ». Jusque-là, je n'ai pas d'objection. Suivrait un autre vote pour la partie : « et qui constitue, etc. »

En conclusion, M. le Président, je demande la priorité pour mon amendement.

J'admets que l'acceptation de mon amendement exclurait automatiquement l'autre, mais, si l'amendement de M. de Grailly vient en premier, je demande la division du vote.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. de Grailly.

M. de **GRAILLY** (*France*). — M. le Président, je suis en désaccord avec la motivation de l'amendement présenté par M. Leynen.

Je constate que M. Leynen a réussi à sortir du sujet en discussion par les considérations politiques nouvelles qu'il vient de lui adjoindre. Cependant, pour supprimer la difficulté — car je conçois qu'elle soit grande sur le plan de la procédure — du choix de la priorité à donner à l'un ou à l'autre des amendements, je vais proposer un troisième texte qui pourrait peut-être se substituer aux deux autres, si M. Leynen était d'accord, bien que nous ne poursuivions pas exactement le même but par nos amendements, et déterminer ainsi un accord général.

Voici ce texte :

« ... ralentir si peu que ce soit les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser les objectifs du Traité de Rome, notamment la réalisation d'une véritable union économique et sociale. »

Nous n'excluons rien, nous insistons sur la réalisation d'une union économique et sociale — nous sommes dans le sujet et il faut que nous y

Mr. de Grailly (continued)

do so — and we refer to the goals of the Treaty in general terms.

The PRESIDENT (Translation). — Will Mr. Leynen and the other signatories of the amendment accept the new text proposed by Mr. de Grailly?

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am not the only signatory of the amendment and I do not know what my colleagues will think, but my amendment is a reasonable one because it calls for respect of the Treaty by one and all. This is its aim.

I accept Mr. de Grailly's view, namely that, while negotiations for the accession of Britain or other States are going on, the building of the Community must continue. On this point, Mr. de Grailly, I am wholly in agreement. This is in the Treaty. But the other provisions of the Treaty must also be applied and I ask the Assembly to support the full application of the Treaty.

I ask that priority be given to my amendment and, if this is not agreed to, I ask that the latter part of Mr. de Grailly's amendment be deleted.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Abelin.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — As a new member, Mr. President, this is the first time that I have occasion to address the Assembly and I must say that I found the discussion which has just taken place very interesting since both speakers in turn made me change my views. (*Laughter*)

To begin with, Mr. de Grailly seemed to me to be quite right in emphasising the Community's economic and social policy. If we consult the draft Recommendation, it will be seen that the preamble alludes throughout to a unified market, a broader market, so that it might be thought that the authors of this proposal were primarily concerned with the market and not with the economic and social aspect of the customs union — economic and social particularly.

In these circumstances, Mr. de Grailly's amendment seemed to me to be a definite improvement on the text in the report since it was in some

respects more precise and noted both the work done by the Community and certain goals which it had set itself since the signing of the Rome Treaties and by way of supplementing those Treaties.

But Mr. Leynen now tells us that his text embodies a political goal. I am entirely favourable to the political aims of the Treaty of Rome and I recall that all those who took part in this action had such aims in mind.

When he spoke again, Mr. de Grailly produced a compromise text which would seem satisfactory since it stated that the aims of the Treaty of Rome — and, if I understood aright, all the aims...

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Precisely.

Mr. ABELIN (*France*) (Translation). — ... should be pursued. And these aims include the political goal. Mr. Leynen does not appear to agree, and this indicates that certain subtleties in the WEU Assembly still escape me. I am waiting therefore, before forming a definite opinion, for speakers to explain their meaning more clearly, on the understanding that, if Mr. Leynen is afraid that Mr. de Grailly's text does not define this political goal sufficiently clearly, I shall support him, although I do not wholly share his anxiety.

While I have the floor, Mr. President, and this is my last point, I would like to say that, like many other French people, I am strongly in favour of Britain being admitted to the Community in accordance with the terms of the Treaty of Rome. We could not at the present time, just when our research and industrial policy within the Community is patently inadequate and when it is clear, from world events, that Europe has lost much of her authority and power, we could not, I repeat, be satisfied to see Britain merely associated with the European Community.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — It seems to me we are becoming confused by the private debate between Mr. de Grailly and Mr. Leynen. I hope very much, Mr. President, that you will simply put in whatever order you think is appro-

M. de Grailly (suite)

restions — et nous parlons en général des objectifs du traité.

M. le **PRESIDENT**. — M. Leynen et les autres signataires de l'amendement acceptent-ils le nouveau texte proposé par M. de Grailly ?

La parole est à M. Leynen.

M. **LEYNEN (Belgique)**. — M. le Président, je ne suis pas seul signataire de l'amendement et je ne sais ce que penseront mes collègues, mais mon amendement est raisonnable parce qu'il demande le respect du traité par tout le monde. C'est là son but.

J'admets la thèse de M. de Grailly, à savoir que, lors des négociations pour une adhésion du Royaume-Uni ou d'autres États, l'élaboration de la Communauté doit continuer. Sur ce point, M. de Grailly, je marque mon accord entier. C'est le traité. Mais le traité doit être appliqué aussi dans ses autres dispositions et je me fais fort, M. le Président, de demander le soutien de l'Assemblée pour l'application entière du traité.

Je demande la priorité pour mon amendement et, si elle ne m'est pas accordée, je demande la suppression de la dernière partie de l'amendement de M. de Grailly.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Abelin.

M. **ABELIN (France)**. — M. le Président, c'est la première fois que je prends la parole dans cette assemblée puisque je suis nouveau membre, et je dois dire que la discussion à laquelle nous venons d'assister me paraît très intéressante car les deux interlocuteurs m'ont fait changer d'opinion successivement. (*Sourires*)

Tout d'abord, M. de Grailly me paraissait parfaitement fondé à insister sur la politique économique et sociale de la Communauté. En effet, si l'on se réfère au projet de recommandation, on constate que, dans les considérants, il est à tout moment fait référence à un marché unifié, à un plus large marché, si bien qu'on pourrait penser que les auteurs de cette proposition se préoccupent essentiellement du marché et non pas de l'aspect de l'union douanière économique et social — surtout économique et social.

Dans ces conditions, l'amendement de M. de Grailly me paraissait constituer un véritable progrès par rapport au texte du rapport puisqu'il

était, à certains égards, plus précis, qu'il faisait également état des travaux entrepris par la Communauté et de certains objectifs qu'elle a pu se donner depuis la signature des Traités de Rome et en complément de ces traités.

Mais il se trouve que M. Leynen vient nous dire maintenant que son texte comporte une finalité politique. Or, je suis tout à fait favorable à la finalité politique du Traité de Rome, et je me souviens que tous ceux qui ont participé à cette action avaient dans leur esprit cette finalité.

M. de Grailly, reprenant la parole, a trouvé un texte transactionnel qui paraissait assez satisfaisant puisqu'il disait qu'il fallait tendre vers les objectifs — et, si j'ai bien compris, vers tous les objectifs...

M. de **GRAILLY (France)**. — Parfaitement.

M. **ABELIN (France)**. — ... du Traité de Rome. Et, parmi ces objectifs, se trouve la finalité politique. Or, M. Leynen ne paraît pas d'accord. Cela montre que, dans cette assemblée de l'U.E.O., il y a certaines subtilités auxquelles je ne suis pas encore fait. J'attends donc que les orateurs précisent leur pensée pour me faire une opinion définitive, étant entendu que, si M. Leynen craint que le texte de M. de Grailly ne précise pas assez cette finalité politique, je me rallierai à ses vues, sans pour autant partager complètement ses inquiétudes.

Puisque j'ai la parole, M. le Président, et j'en termine, je tiens à dire que, comme beaucoup de Français, je suis très favorable à l'admission de la Grande-Bretagne dans la Communauté aux conditions du Traité de Rome. Nous ne pourrions nous satisfaire, dans les circonstances de l'heure, alors que l'insuffisance de notre politique de recherche, de notre politique industrielle dans le cadre de la Communauté, est manifeste et que les événements mondiaux montrent que l'Europe a perdu beaucoup de son autorité et de ses moyens d'action, nous ne pourrions, dis-je, nous satisfaire d'une simple association de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. **SANDYS (Royaume-Uni)** (Traduction). — Je crois que le débat privé qui s'est engagé entre M. de Grailly et M. Leynen ne simplifie pas les choses. J'espère vivement, M. le Président, que vous voudrez bien présenter simplement ces deux

Mr. Sandys (continued)

priate the two amendments, and that we will not split them into two and add pieces here and amend others all as a result of a more or less private conversation between the two gentlemen. Otherwise we will get into hopeless confusion. Amendments have been circulated and I think it is much better and much more orderly, if I may suggest it, that we should vote on what we can read rather than on the exchanges which have been taking place in the Assembly, which would only lead to confusion and uncertainty as to what had been decided. These two amendments are perfectly clear. Personally, I hope very much that the Assembly will adopt Mr. Leynen's amendment, which is clear, precise and comprehensive. Mr. de Grailly's amendment tends to be rather selective and restrictive in its application. Therefore, I think the other amendment is preferable.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have listened attentively to the remarks of Mr. de Grailly and of my colleague and friend, Mr. Leynen. It seems to me that the two versions have drawn closer together since we have been discussing them. It is unquestionably true that the problems which are most important at this juncture are the economic and social ones, since those are the ones which demand solution now that Britain is applying for admission to the Common Market.

Thus I well understand Mr. de Grailly's point of view, but at the same time I understand Mr. Leynen, who is thinking of the future and of the political goal.

If I understand Mr. de Grailly aright therefore, he could, I think, reach agreement with Mr. Leynen if he would consent to make one more concession. He spoke just now of the aims of the Treaties. If he would consent to replace the word "aims" by the terms used by Mr. Leynen, i.e. "full application", it might be possible to reach general agreement both on the present position and on the ultimate goal.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — I wonder if as Rapporteur I may advise the Assembly on these two amendments. It was originally my intention to support Mr. de Grailly's revised ver-

sion, but in the light of the discussion and also of the further amended proposal of Mr. de Grailly it seems to me that the clearer, the simpler and in a sense the more indisputable of the two amendments is Mr. Leynen's amendment. I advise the Assembly to support the amendment of Mr. Leynen.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, if anyone wishes to speak, he may, but, as just pointed out, after explanations of votes the next step must be to take the vote.

I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I asked to speak one last time, Mr. President, in order to make one last amendment. I hasten to say that I intend to submit it at once in writing, and to add that its purpose is to simplify my text.

The last half of the amendment would then be as follows :

"to achieve the objectives of the Treaty of Rome".

I shall confine myself to making the following comment: the main difference between this text and that tabled by Mr. Leynen is that the latter has a static meaning — "full application" — whereas my text is dynamic in that it speaks of objectives. I am deleting some words I proposed in an earlier version — "more especially the establishment..." since this is included in the objectives, it is self-evident.

I would be glad to have the agreement of the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — The text you propose therefore reads as follows :

"Considering also that the prospect of British accession should not slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve the main objectives of the signatories of the Treaty of Rome".

Does Mr. Leynen agree to this text, or does he wish to maintain his own ?

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — I am pleased to note that Mr. de Grailly has come a long way to meet my wishes.

I am not the only signatory of this text but, as far as I am concerned, I think the text he proposes corresponds more or less — not wholly — with what I was proposing.

M. Sandys (suite)

amendements dans l'ordre que vous jugez approprié au lieu de les couper pour recoller certains morceaux et en amender d'autres, à la suite d'une conversation plus ou moins privée entre ces deux messieurs. Sinon, nous allons nous perdre dans une confusion sans espoir. Des amendements ayant été distribués, je crois qu'il serait préférable que nous votions sur les textes au lieu de nous fier à des échanges verbaux qui ne feraient que jeter la confusion et l'incertitude sur ce que nous avons décidé. Les deux amendements en question sont parfaitement clairs. Personnellement, je souhaite vivement que l'Assemblée adopte l'amendement de M. Leynen qui est clair, précis et complet. L'amendement de M. de Grailly serait plutôt sélectif et d'application restreinte. C'est pourquoi le premier me semble préférable.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, j'ai écouté attentivement M. de Grailly et mon collègue et ami, M. Leynen. Il me semble qu'un rapprochement s'est réalisé entre les textes depuis que nous en discutons. Il est incontestable qu'à l'heure actuelle, ce sont les problèmes économiques et les problèmes sociaux qui sont les plus importants, puisque ce sont eux qui appellent une solution au moment où la Grande-Bretagne demande son entrée dans le Marché commun.

Par conséquent, je peux très bien comprendre M. de Grailly, mais je comprends également M. Leynen qui, lui, songe à l'avenir et à la finalité politique.

Dès lors, si j'ai bien compris M. de Grailly, je crois qu'il pourrait se mettre d'accord avec M. Leynen à condition qu'il consente à faire encore un pas. En effet, il a parlé tout à l'heure de finalité des traités. Alors, s'il veut bien, au lieu de dire : finalité, reprendre le qualificatif employé par M. Leynen, c'est-à-dire le mot « intégrale », tout le monde pourra se mettre d'accord à la fois sur le présent et sur la finalité.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je, en tant que rapporteur, me permettre de donner un conseil à l'Assemblée. A l'origine, j'avais l'intention d'appuyer la version révisée

de l'amendement de M. de Grailly, mais après la discussion et vu que l'amendement de M. de Grailly a été une nouvelle fois modifié, je crois que l'amendement le plus clair, le plus simple et, en un sens, le plus indiscutable des deux est celui de M. Leynen. Je conseille donc à l'Assemblée de l'adopter.

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, si vous demandez la parole, je vous la donne, mais, ainsi que cela a été dit tout à l'heure, après les explications de vote il faut passer au vote.

La parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — Je vous ai demandé la parole pour une dernière fois, M. le Président, et pour une dernière modification. Je m'empresse de dire que je vais vous l'adresser immédiatement par écrit et j'ajoute que cela simplifiera totalement mon texte.

L'amendement serait ainsi rédigé dans sa dernière partie :

« En vue de réaliser les objectifs du Traité de Rome ».

Je me contenterai de la remarque suivante : la différence essentielle entre ce texte et celui qui est présenté par M. Leynen, c'est que ce dernier texte a une allure statique — « l'application intégrale » — tandis que mon texte a une présentation dynamique puisqu'il parle des objectifs. Je supprime ce que j'avais proposé dans une rédaction précédente, « notamment la réalisation... », car cela fait partie des objectifs, cela va de soi.

J'aimerais avoir l'accord du rapporteur.

M. le PRESIDENT. — Le texte que vous proposez est donc le suivant :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir, si peu que ce soit, les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser les objectifs essentiels des signataires du Traité de Rome. »

M. Leynen est-il d'accord sur ce texte ou maintient-il le sien ?

M. LEYENEN (*Belgique*). — Je constate avec plaisir que M. de Grailly a fait un très grand pas dans ma direction.

Je ne suis pas seul signataire du texte, mais, quant à moi, je crois que ce qu'il propose correspond plus ou moins — pas en totalité — à ce que je vous proposais.

Mr. Leynen (continued)

In these circumstances, I personally am prepared to agree to Mr. de Grailly's last proposal, and I hope the other signatories will do the same.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Housiaux.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — I consider that the two texts mean precisely the same thing, and that, thanks to Mr. de Grailly's last amendment, it may be possible to obtain a unanimous vote on this most important subject.

The PRESIDENT (Translation). — In that case, it is my duty to ask the other signatories of Mr. Leynen's amendment whether they accept this new text.

(*Mr. Eugène Schaus, Lord Gladwyn, MM. Kirk, Kopf, Goedhart and Blumenfeld indicated their agreement*)

There thus remains only one amendment, which I shall read out and then put to the vote without further discussion. The Rapporteur has already declared himself in favour of this amendment.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, indeed, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The amendment in question is as follows :

"Considering also that the prospect of British accession should not slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve the main objectives of the signatories of the Treaty of Rome".

I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — I do not think that the English translation really corresponds with the French one. Can we please have another translation ?

The PRESIDENT (Translation). — When an amendment is tabled at the last moment, orally, Mr. Duncan Sandys, I can read it out to you in the language in which it is tabled...

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — I think we must be clear what we are talking about. In my view the English translation did not correspond at all with the French version which was previously read out. Could we have an authori-

tative English version so that we know what we are voting for ?

The PRESIDENT (Translation). — ... but I am not authorised to give an official translation of it in another language.

I shall therefore read it again in French. You will be able to hear it in English through the interpretation system.

"Considering also that the prospect of British accession should not slow down in any way whatsoever the efforts being made by the EEC to achieve the main objectives of the signatories of the Treaty of Rome".

We shall now vote on this text by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted unanimously.

I am pleased to note this unanimous vote.

We now come to Amendment No. 4, tabled by Mr. de Grailly, which reads as follows :

In the draft Recommendation proper, leave out paragraph 1 and insert the following :

"1. Invite the member governments to take account of the above considerations in the negotiations on the British application to join the EEC".

This morning, the Rapporteur objected to the amendment, and asked its author to withdraw it.

What is Mr. de Grailly's position in this respect ?

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, it is all the less feasible for me to withdraw this amendment in that I regard it as the most important one I have tabled and I think that this morning I explained its significance at sufficient length and in sufficient detail.

I would like the Rapporteur to know that the aim of the amendment is to facilitate a unanimous vote on the recommendation.

The Assembly therefore has a choice between a solution enabling some of its members to give full expression to their thinking in the recommendation, but sacrificing unanimity, and a solution which some will feel is not a full expression of their thoughts but which does offer the possi-

M. Leynen (suite)

Dans ces conditions, je peux personnellement me rallier à la dernière proposition de M. de Grailly et j'espère que les autres signataires seront d'accord avec moi.

M. le PRÉSIDENT — La parole est à M. Housiaux.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — Je pense que les deux textes signifient absolument la même chose et qu'avec le dernier amendement de M. de Grailly, nous avons la possibilité d'avoir un vote unanime sur ce sujet très important.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ce cas, il est de mon devoir de demander aux autres signataires de l'amendement Leynen s'ils se rallient à ce nouveau texte.

(*M. Eugène Schaus, Lord Gladwyn, MM. Kirk, Kopf, Goedhart, Blumenfeld, déclarent se rallier à ce texte*)

Dans ces conditions, il ne reste qu'un amendement que je vais relire et que, sans autre discussion, je mettrai aux voix. L'avis du rapporteur, favorable à cet amendement, a déjà été donné.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*). — En effet, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Voici cet amendement :

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir, si peu que ce soit, les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser les objectifs essentiels des signataires du Traité de Rome ».

La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne crois pas que la traduction du texte français en anglais soit très fidèle. Pourrions-nous en avoir une autre ?

M. le PRÉSIDENT. — Lorsqu'un amendement est présenté au dernier moment et oralement, M. Duncan Sandys, je peux vous le lire dans la langue dans laquelle on me l'a présenté...

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous devons savoir exactement de quoi nous parlons. Pour moi, la traduction anglaise ne correspond pas du tout au texte français qui nous a été lu. Pourrions-nous avoir une version anglaise

qui fasse autorité et savoir ainsi sur quoi nous votons ?

M. le PRÉSIDENT. — ... mais je ne suis pas autorisé à le traduire d'une façon officielle dans une autre langue.

Je le relis donc en français. C'est à vous à l'écouter en anglais par le truchement de l'interprétation.

« Estimant aussi que la perspective d'une adhésion britannique ne devrait pas ralentir, si peu que ce soit, les efforts accomplis par la Communauté Economique Européenne en vue de réaliser les objectifs essentiels du Traité de Rome. »

Je mets cet amendement aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Je me félicite de cette unanimité.

Nous arrivons à l'amendement n° 4 de M. de Grailly, ainsi rédigé :

Dans le projet de recommandation, remplacer le paragraphe 1 de la recommandation elle-même par les dispositions suivantes :

« 1. D'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérants ci-dessus dans les négociations sur la candidature britannique à la C.E.E. »

Ce matin, M. le rapporteur avait pris position contre l'amendement, en priant son auteur de bien vouloir le retirer.

Quel est l'avis de M. de Grailly sur ce point ?

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, je peux d'autant moins retirer cet amendement que je le considère comme le plus important de ceux que j'avais présentés et je me suis, je crois, assez longuement et assez largement expliqué ce matin sur sa signification.

L'objet de cet amendement, M. le rapporteur, est de permettre de réaliser l'unanimité dans le vote de la recommandation.

L'Assemblée a donc le choix entre une solution qui permet à certains de ses membres de formuler dans la recommandation l'intégralité de leur pensée, mais au prix du sacrifice de l'unanimité de l'Assemblée, et une solution qui, peut-être, ne va pas, pour certains, jusqu'au bout de l'expres-

Mr. de Grailly (continued)

bility of a unanimous vote on the recommendation, which, as I think I said this morning, will have all the more authority if it is backed unanimously by the members of this Assembly.

In my proposed text, the emphasis is on the reasoning behind the recommendation which remains both rational and realistic. The Assembly asks the organisation's Council of Ministers to invite the member governments to take account of the considerations mentioned when the negotiations are held between the Six and Britain. Is it necessary to go any further? Does the Assembly wish to adopt an *a priori* position and take the view that all the problems have been solved before they have even been discussed? This is something the Assembly will decide.

Should my amendment be rejected, some of us would be unable to vote for the recommendation and I would regret this.

I think I have said all that is necessary.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — Mr. de Grailly has rightly said that this amendment is cardinal to our whole discussion. It is cardinal for this reason. If it were to be accepted then the whole intention of the report and the recommendations would be undermined. I think that it would indeed have been much simpler perhaps if Mr. de Grailly had proposed the rejection of the whole recommendation, with the consequence that it would have involved the rejection of the whole report. What we ask for in the recommendation is that this Assembly should give positive and full support to British entry into the Common Market. Mr. de Grailly, by contrast, asks us merely to note that the application has been made. We say in English that there are many ways of killing a cat or, if I may use a different expression, there is an English verse :

“Thou shalt not kill ; but need'st not strive
Officiously to keep alive.”

It seems to me that the amendment of Mr. de Grailly is of a temporising kind which will ultimately have the effect of killing the very negotiations which I believe they are anxious to support.

In my last words on this motion, as a unanimous recommendation, I would urge the Assembly most strongly to reject Mr. de Grailly's amendment. I hope very much that the Assembly will give its full endorsement to the recommendations which we have heard, and that the giving of that endorsement will be a demonstration on the part of the whole of Europe of their full support for Britain's entry into the Common Market.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I find it surprising, Mr. President, that our distinguished Rapporteur, Mr. Edelman, should use the word “undermine”. There is no question of undermining anything and this has been made sufficiently clear. We will all be glad when Britain is able to enter the Common Market.

The purpose of Mr. de Grailly's amendment is primarily to simplify the text, to avoid accepting a position as if it were already an accomplished fact and to preserve every possibility for action. It simply calls for the application of provisions which have been mentioned. I do not see anything wrong with this and, in particular, I do not see why this proposal should be described as an attempt to undermine.

Before the voting takes place, I would like to raise my voice against an explanation designed to lay responsibility of any kind at the door of those who choose to refer to certain undeniable difficulties while others prefer to gloss over them.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Delforge.

Mr. DELFORGE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, like our Rapporteur I think we are here confronted by a very serious difference between the text tabled by Mr. de Grailly and that of the Committee.

I also think that if we do not go along with our Rapporteur's contention, which he has just defended once again, we will have failed to express the true wish of this Assembly concerning the important problem before it. I would like in turn to urge our colleagues to keep to the text proposed by Mr. Edelman and to vote in favour of it. In such circumstances, it is better to do without unanimity and to have a clearly expressed wish so that in the forthcoming discussions in the European Community we can make

M. de Grailly (suite)

sion de leur pensée, mais qui permet le vote d'une recommandation unanime, recommandation qui, je crois l'avoir dit ce matin, aurait d'autant plus de poids, émanant de cette assemblée, qu'elle aurait réalisé l'unanimité de ses membres.

Dans le texte que je propose, l'accent est mis sur les motifs de la recommandation. Celle-ci reste à la fois raisonnable et réaliste. L'Assemblée demande au Conseil des Ministres de l'organisation d'inviter les gouvernements membres à tenir compte des considérations qui sont par ailleurs exposées dans les négociations entre les Six et la Grande-Bretagne. Faut-il aller plus loin ? L'Assemblée désire-t-elle prendre une position a priori, considérant que tous les problèmes sont résolus avant même d'avoir été discutés ? L'Assemblée en sera juge.

Si mon amendement était repoussé, un certain nombre d'entre nous ne pourraient pas voter la recommandation. Je le regretterais, M. le Président.

J'en ai assez dit.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. de Grailly a très justement dit que cet amendement est au coeur de toute notre discussion. C'est de là que vient son importance. Si nous l'adoptons, l'esprit même du rapport et de la recommandation en serait changé. Je crois qu'il aurait été beaucoup plus simple que M. de Grailly demande le rejet de l'ensemble de la recommandation et, partant, la désapprobation de tout le rapport. Ce que nous demandons dans la recommandation, c'est que l'Assemblée soutienne sans restriction ni réserve la candidature britannique au Marché commun. M. de Grailly nous demande, au contraire, de prendre simplement acte de cette candidature. On dit en anglais qu'il y a plusieurs façons de tuer un chat ou, si je puis me permettre de citer un petit poème anglais :

« Tu ne tueras pas ; mais ne sors point
De ton chemin pour sauver ton prochain. »

Il me semble que l'amendement de M. de Grailly est du genre temporisateur et finira par saper les négociations qu'il souhaite, je pense, appuyer.

En conclusion, et pour que la recommandation soit unanime, je prierai instamment l'Assemblée de repousser l'amendement de M. de Grailly. Je souhaite vivement que l'Assemblée approuve pleinement la recommandation dont nous sommes saisis et que l'Europe démontre ainsi qu'elle est toute acquise à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, je suis très étonné d'entendre à présent notre excellent rapporteur, M. Edelman, employer le verbe « saper ». Il n'est nullement question de saper quoi que ce soit et cela a été suffisamment dit. Nous nous réjouissons tous le jour où la Grande-Bretagne pourra effectivement entrer dans le Marché commun.

L'objet de l'amendement de M. de Grailly est, avant tout, de simplifier le texte, de ne pas accepter une position comme si elle était déjà acquise et de préserver toutes les possibilités d'action. Il demande simplement l'application des dispositions qui précèdent. Je ne vois pas là ce qu'il y a de mal ni surtout pourquoi on pourrait qualifier cette proposition de travail de sape.

Je voudrais m'élever d'emblée, avant le vote, contre une explication qui voudrait tenter de rejeter une quelconque responsabilité sur ceux qui évoquent peut-être certaines difficultés, qu'on ne saurait nier, tandis que d'autres préfèrent les taire.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Delforge.

M. DELFORGE (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je crois, comme notre rapporteur, que nous nous trouvons ici devant une très sérieuse différence entre le texte présenté par M. de Grailly et celui de la commission.

Je crois également que, si nous ne suivons pas notre rapporteur dans la thèse qu'il vient encore de défendre, nous n'aurons pas exprimé une réelle volonté de cette assemblée devant l'important problème qui lui est soumis. Je me permets, à mon tour, d'insister auprès de nos collègues pour que nous nous en tenions au texte proposé par M. Edelman et que nous le votions. Il est préférable, dans une circonstance semblable, qu'il n'y ait pas unanimité, mais une volonté nettement exprimée, de façon que, dans les discussions que

Mr. Delforge (continued)

ourselves heard and say : Enough is enough, this time we are determined to enable Britain to participate in our work.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I fully understand the intentions of Mr. de Grailly and Mr. Radius and I believe them to be excellent ones. They have both said that Great Britain's accession to the Common Market was undoubtedly in Britain's interest but would be even more advantageous to Europe. They have noted that this implies the study of certain problems but they have not intimated that these are insoluble.

This being the approach, I can understand that Mr. de Grailly and Mr. Radius should be anxious to avoid the emergence within the Assembly of a schism between two trends. On the one hand, there are those who believe that the problem is ripe, that all the difficulties have been overcome, that an evaluation has been possible and that all those who have examined the problem in detail now consider Great Britain's accession as altogether desirable and, if not excessively easy, at any rate possible.

On the other hand, there are those who consider that in the light of the hesitations, objections and uneasiness felt in some quarters, the matter should be left pending for some time longer. As Mr. de Grailly very rightly pointed out, they hope that the preamble to our recommendation will have a persuasive influence and that the opponents of Great Britain's accession to the Common Market will be convinced by the sound arguments introducing this recommendation.

I fully understand that viewpoint, but Mr. Delforge is right, the rôle of an Assembly is not to expound general considerations. True, we are a consultative Assembly, but we have political responsibilities. An Assembly such as ours does not deliver discourses or academic reports : it adopts a political attitude. The only attitude which our Assembly can take is to vote on the substance of the problem which is whether, after so much discussion and so many preliminary studies of every aspect of the problem, we do or

do not agree with the English. The latter tell us : we have made our choice ; we believe we can enter the Common Market as a full member and accept all the provisions of the treaty without any restriction, except in regard to the transitional period which is inevitable — it lasted twelve years for the other countries and will last a few years for Great Britain — we know what accession to the Common Market will cost us, we have made our calculations, but we believe it is in our interest to join and to pay the price.

The other States wonder whether they can accept Great Britain's accession. They, too, know the price. Many of us believe that Great Britain has more to give than to take and that its accession to the Common Market is therefore also in our interest.

There is no end to the discussion. At some point, it is essential to adopt a political stand. That is why I hope that the majority of this Assembly will declare, and that all those who share this conviction will declare, that the time has come for Great Britain to join the Common Market. Once our Assembly has made this decision, everyone will be able to assume his responsibilities and the position will be clear-cut.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I will of course call those who wish to speak. I should point out, however, that we are still discussing the first draft Recommendation and that we have two others to discuss and vote on before this evening.

I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, in view of Mr. de la Vallée Poussin's statement, I will not be speaking.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — I want to appeal to Mr. de Grailly to withdraw his amendment. I do so not for the reason that Mr. Edelman has given, that is to say, that it discloses a fundamental conflict between himself and the Committee and the Rapporteur, but rather for the completely contrary reason that it seems to me that the amendment is a distinction without any real difference at all. It is quite

M. Delforge (suite)

nous aurons demain à la Communauté européenne, nous puissions faire entendre notre voix et dire : cette fois-ci cela suffit ; nous sommes décidés à permettre à la Grande-Bretagne de participer à nos travaux.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, je comprends très bien les intentions de MM. de Grailly et Radius ; je les crois excellentes. Ils nous ont dit l'un et l'autre que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun était dans l'intérêt de la Grande-Bretagne sans doute, mais serait plus encore favorable à l'Europe. Ils ont constaté qu'elle supposait l'étude de certains problèmes, mais ils ne nous ont pas donné le sentiment que ceux-ci étaient insolubles.

Je comprends que, dans cet état d'esprit, M. de Grailly et M. Radius soient soucieux qu'au sein de cette assemblée, n'apparaisse pas de scission entre deux tendances. Il y a, d'une part, ceux qui croient que le problème est mûr, que l'on a contourné toutes les difficultés, que l'on a pu se faire un jugement et que l'entrée de la Grande-Bretagne apparaît aujourd'hui, à tous ceux qui ont examiné le problème à fond, comme tout à fait opportune et, sinon extrêmement facile, du moins possible.

Il y a, d'autre part, ceux qui estiment que, étant donné les réticences, les objections, les inquiétudes de certains, il faut encore rester pendant un certains temps, dans l'expectative. Ils espèrent, comme M. de Grailly l'a fort bien fait observer, que les attendus de notre recommandation auront un effet persuasif et que les adversaires de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun seront convaincus par les bons arguments que nous aurons donnés au début de cette recommandation.

Je comprends très bien ce point de vue. Cependant M. Delforge a raison : le rôle d'une assemblée n'est pas d'exposer des attendus. Nous sommes une assemblée consultative, certes, mais ayant des responsabilités politiques. Une telle assemblée ne fait pas une dissertation ou un rapport académique ; elle prend une attitude politique. La seule que puisse prendre notre assemblée est de voter sur le fond du problème qui est de savoir si aujourd'hui, après tant de débats, tant d'études préalables du problème sous tous

ses aspects, nous sommes ou non d'accord avec les Anglais. Ceux-ci nous disent : nous avons fait notre choix ; nous croyons que nous pouvons entrer dans le Marché commun à part entière, en acceptant toutes les dispositions du traité sans aucune restriction, sauf évidemment en ce qui concerne la période transitoire d'entrée, qui est inévitable — elle a été de douze ans pour les autres pays et serait de quelques années pour la Grande-Bretagne ; nous savons ce que nous coûtera l'entrée dans le Marché commun, nous avons fait nos comptes, mais nous estimons que notre intérêt est d'y adhérer et de payer le prix.

Les autres Etats se demandent s'ils peuvent accepter l'adhésion de la Grande-Bretagne. Ils en connaissent aussi le prix. Beaucoup d'entre nous croient que la Grande-Bretagne nous apporte plus que nous ne lui donnons et que, par conséquent, son adhésion au Marché commun est aussi notre intérêt.

On ne peut discuter à l'infini. Il faut, à un moment donné, prendre une attitude politique. C'est pourquoi je souhaite que la majorité de cette assemblée déclare, et que tous ceux qui en sont convaincus le disent, que l'heure est venue pour la Grande-Bretagne d'entrer dans le Marché commun. Après cette décision de notre assemblée, chacun pourra prendre ses responsabilités en toute clarté.

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je donnerai la parole, cela va sans dire, à ceux qui la demanderont. Je dois cependant faire observer que nous discutons encore le premier projet de recommandation et qu'avant ce soir, nous avons encore à en discuter deux autres et à les voter.

La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, après la déclaration de M. de la Vallée Poussin, je renonce à la parole.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie.

La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais demander à M. de Grailly de bien vouloir retirer son amendement. Ce n'est pas pour la raison qu'à donnée M. Edelman, à savoir qu'il dénote un désaccord fondamental de M. de Grailly avec la commission et son rapporteur, mais bien au contraire parce qu'il me semble que la distinction introduite par l'amendement n'apporte en réalité aucune modification. Il est tout à fait

Mr. Silkin (continued)

impossible to look at the recommendations themselves without regard to the statements that precede them, the more so because Mr. de Grailly in his amendment invites the member governments "to take account of the above considerations".

Let us look at the "above considerations". We see that they include the consideration that the Assembly is:

"Convinced that important... advantages would flow from the creating of a single, continent-sized market such as neither group by itself can provide";

that it is:

"Convinced that the best way to achieve this objective is by enlargement of the EEC";

and not merely that, but that it welcomes:

"the British application to join the EEC".

How in the world can one ask the member governments to take note of the fact that the Assembly welcomes the British application to join the EEC without requesting them to afford their full support to that application? What in the world is the distinction that Mr. de Grailly is seeking to draw between the recommendation on the paper and the one which he has put forward by way of his amendment? What less is he asking this Assembly to do, having welcomed the British application, than to go on and ask the member governments to do exactly the same thing?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I am very grateful to Mr. de la Vallée Poussin for reminding us that we are a deliberative Assembly, and that all such an assembly can do is to express its political majority decisions in the clearest and simplest way possible. The clearest and simplest way of expressing our wishes is that put forward by the report; for this reason I believe our only course of action is to make a recommendation in the form proposed by Mr. Edelman.

The PRESIDENT (Translation). — What is the Committee's view?

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — I want to intervene in the debate for a brief moment only and for the first time. I believe that we have had an inspired debate and we are now faced with the fact that our colleague, Mr. de Grailly, has called this amendment of his the cardinal point of his intervention.

For the very reasons that our Rapporteur has stressed, that indeed it is the most important amendment, I would appeal to our colleague, Mr. de Grailly, that if his amendment be rejected by the majority of our Assembly, he would nevertheless see his way to accepting the recommendations in full as they will be voted upon thereafter. I take full account of the Committee's deliberations in the past and I say that we favour being quite clear on this subject. Unanimity is a very fine thing, and we have agreed on two amendments unanimously, but unanimity must not dilute our purpose, and the purpose is to give full support. This, I believe, is the opinion of the majority of the Committee and I strongly recommend that the Assembly should follow the recommendations of the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I shall now ask you to vote on Mr. de Grailly's Amendment No. 4 by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is not adopted.

We shall now vote on the draft Recommendation contained in Document 408, as amended.

The vote will be by roll-call if the Assembly is not unanimous.

I call Mr. Radius to explain his vote.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, unanimity is not always desirable but, in the circumstances, it was desirable. The rejection of the amendment tabled by my colleague and friend, Mr. de Grailly, excludes it. I take this opportunity to comment on an expression which has been too frequently employed during the debate. Reference has been made to "opponents" of Britain's accession to the Common Market. Mr. de la Vallée Poussin used the term as did Mr. Vedovato in his excellent speech this morning. I am sure, incidentally, that their words implied more than they intended.

M. Silkin (*suite*)

impossible de séparer le dispositif de la recommandation de son préambule, d'autant plus que, dans son amendement, M. de Grailly invite les gouvernements membres « à tenir compte des considérants ci-dessus ».

Examinons ces considérants. Nous voyons qu'ils constatent que l'Assemblée est :

« Persuadée de l'importance des avantages... qu'entraînerait la création, à l'échelle continentale, d'un marché unique qu'aucun des deux groupes ne peut constituer à lui seul » ;

qu'elle est :

« Persuadée que l'élargissement de la C.E.E. constitue le meilleur moyen de réaliser cet objectif » ;

et, qui plus est, qu'elle se félicite :

« du fait que le Royaume-Uni ait présenté sa candidature à la C.E.E. ».

Comment pourrait-on demander aux gouvernements membres de noter que l'Assemblée se félicite de ce que le Royaume-Uni ait présenté sa candidature à la C.E.E., sans les inviter à accorder tout leur appui à cette candidature ? Quelle distinction M. de Grailly peut-il bien chercher à introduire entre le projet de recommandation primitif et le texte de son amendement ? Peut-il demander à l'Assemblée de faire autre chose, après s'être félicitée de la candidature britannique, que d'inviter les gouvernements membres à faire exactement de même ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je suis particulièrement gré à notre collègue de la Vallée Poussin de nous avoir rappelé que nous sommes une assemblée délibérante et que la tâche d'une telle assemblée ne peut être que d'exprimer de la manière la plus claire et la plus simple les décisions politiques prises par sa majorité. La façon la plus claire et la plus simple de formuler notre volonté est celle qui est proposée dans le rapport. C'est pourquoi la seule solution possible est, à mon sens, d'adopter une recommandation dans la forme proposée par notre collègue Edelman.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la commission ?

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — J'aimerais intervenir dans le débat quelques instants seulement et pour la première fois. Je pense qu'après une discussion animée, nous constatons à présent que notre collègue, M. de Grailly, présente son amendement comme le point cardinal de son intervention.

Pour les raisons qu'a précisément soulignées le rapporteur qui considère également cet amendement comme le plus important, j'aimerais demander à notre collègue, M. de Grailly, au cas où son amendement serait rejeté par la majorité de notre assemblée, de faire néanmoins un effort pour accepter l'ensemble de la recommandation lors du vote. Je tiens parfaitement compte des délibérations antérieures de la commission en déclarant que nous voulons un résultat parfaitement net à ce sujet. L'unanimité est une très belle chose et nous avons adopté deux amendements à l'unanimité, mais elle ne doit pas nous éloigner de l'objectif qui est d'appuyer pleinement la recommandation. Je crois traduire l'opinion de la majorité de la commission en recommandant vivement à l'Assemblée de suivre les recommandations du rapporteur.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

Je mets aux voix l'amendement n° 4 de M. de Grailly par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement n'est pas adopté.

Nous passons au vote sur l'ensemble du projet de recommandation contenu dans le Document 408, tel qu'il a été amendé.

Ce vote se ferait par appel nominal si l'Assemblée n'était pas unanime.

La parole est à M. Radius pour une explication de vote.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, l'unanimité n'est pas toujours souhaitable mais, en l'occurrence, elle était désirable. Le rejet de l'amendement de mon collègue et ami, M. de Grailly, ne la permet pas. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour relever un terme qui a été trop souvent employé dans ces débats. On a parlé « d'adversaires » de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. M. de la Vallée Poussin a utilisé ce mot, de même que M. Vedovato ce matin dans son excellente intervention. Je suis d'ailleurs persuadé que leurs paroles ont dépassé leur pensée.

Mr. Radius (continued)

I would like to emphasise that there are no opponents of Britain's entry into the European Economic Community. The only opponent was perhaps Britain itself when it declined to take part in the Messina Conference to discuss the Treaty of Rome although the door was open. This, however, is the past and we will not revert to it. Let us hope that the negotiations will now prove successful.

I will not ask to vote on the separate parts, and I hardly like to abstain because, in important matters, one should say either yes or no, but in this case, I will abstain since I do not wish to vote against the recommendation but cannot adopt the text as it stands.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand aright, Mr. Radius has announced that he will abstain.

We must therefore vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Flornoy.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	61
Ayes	55
Noes	0
Abstentions	6

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

4. Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council

(Doc. 413)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Vos and several of his colleagues have tabled a Motion to disagree with the content of the annual report of the Council, Document 413.

1. See page 28.

2. See page 30.

In accordance with Rule 27, paragraph 7, of the Rules of Procedure, the vote on this Motion will be held tomorrow, Thursday, afternoon.

5. The situation in Greece

(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 414)

The PRESIDENT (Translation). — MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus, Edelman and several of their colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on the situation in Greece, Document 414.

In accordance with Rule 43 of the Rules of Procedure, ten Representatives have requested urgent procedure.

The Assembly must first decide whether urgent procedure is called for and must then fix the date of the debate.

Only one speaker may be heard for and one against the question of urgent procedure.

If no one wishes to speak, I shall ask the Assembly to vote on the question of urgent procedure by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I note that the Assembly agrees to adopt the urgent procedure.

If the Assembly is unanimous in wishing to proceed with the debate on the Motion for a Recommendation without first referring it to the Committee, the debate and vote might be included in the Orders of the Day for the Sitting tomorrow, Thursday, afternoon.

Are there any objections?...

It is so decided.

(Mr. Eugène Schaus, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

6. The cost of defending Western Europe

State of European security

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations, draft Resolutions and draft Order, Docs. 406 and Amendment and 407 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report

M. Radius (suite)

Je voudrais souligner qu'il n'y a pas d'adversaires de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne. Le seul adversaire a peut-être été la Grande-Bretagne elle-même, quand elle n'a pas participé à la Conférence de Messine, lorsqu'on a discuté le Traité de Rome, alors que les portes étaient grandes ouvertes. Mais c'est le passé. N'y revenons plus. Souhaitons que les négociations aboutissent maintenant.

Je ne m'attarderai pas à demander un vote par division. Je n'aime guère m'abstenir, parce que, dans un problème important, il faut dire soit oui, soit non. Mais, en l'occurrence, je m'abstiendrai, ne voulant pas voter contre la recommandation, mais ne pouvant adopter le texte tel qu'il est présenté.

M. le PRESIDENT. — Si j'ai bien compris M. Radius, il annonce son abstention dans le vote.

Dans ces conditions, nous devons procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Flornoy.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	61
Pour	55
Contre	0
Abstentions	6

Le projet de recommandation amendé est adopté².

4. Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil

(Doc. 413)

M. le PRESIDENT. — M. Vos et plusieurs de ses collègues ont déposé une motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil, Document 413.

1. Voir page 28.

2. Voir page 30.

Conformément au paragraphe 7 de l'article 27 du Règlement, le vote sur la motion interviendra demain jeudi, après-midi.

5. La situation en Grèce

(Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence, Doc. 414)

M. le PRESIDENT. — MM. de la Vallée Pousin, Eugène Schaus, Edelman et plusieurs de leurs collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la situation en Grèce, Document 414.

En application de l'article 43 du Règlement, la discussion d'urgence est demandée par dix Représentants.

L'Assemblée doit se prononcer d'abord sur l'urgence, puis fixer la date à laquelle aura lieu la discussion.

Sur l'urgence, peuvent seuls être entendus un orateur pour, un orateur contre.

Si personne ne demande la parole, je consulte l'Assemblée sur l'urgence par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'urgence est constatée.

Si l'Assemblée était unanime pour procéder à la discussion de la proposition de recommandation sans renvoi préalable à la commission, la discussion et le vote pourraient être inscrits à l'ordre du jour de la séance de demain jeudi, après-midi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

(M. Eugène Schaus, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel)

6. Le coût de la défense de l'Europe occidentale

Etat de la sécurité européenne

(Présentation et discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et votes sur les projets de recommandations, de résolutions et de directive, Docs. 406 et amendement, 407 et amendements)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport de la Commission des

The President (continued)

of the Committee on Defence Questions and Armaments on the cost of defending Western Europe, Document 406 and Amendment.

I call Mr. Edwards, Rapporteur of the Committee.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — It is my privilege to introduce to the Assembly the second report on the cost of defending Western Europe, on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments.

We had the privilege this morning of listening to a very stimulating speech from my parliamentary colleague, Gerry Reynolds, our Defence Minister for Administration. As we all know, Mr. Reynolds has been a very active member of this Assembly and was once responsible for a very profound report on disarmament. He made seven points of criticism of the report which is before you and it is well that we should listen to criticism of our reports from our guest speakers who represent their governments. The worst thing that can happen to any report is for it to be unread and ignored, and my parliamentary colleague, Mr. Reynolds, certainly has read this report and studied it in very close detail. Perhaps I may be excused if I deal very briefly with the seven points of criticism raised by my parliamentary colleague. In so doing we can debate and discuss the report that is before the Assembly.

Firstly, this is the second of three reports which I was asked to produce for the Committee on Defence Questions and Armaments. You will recollect that our first report dealt extensively with the costs of defending Europe. It broke down into percentages of national income the amount of money spent on defence costs. We made a number of recommendations which were applauded and accepted by Willy Brandt, the Foreign Minister of Germany, in his speech to our Assembly in December, and the recommendations were also accepted and applauded by the Defence Minister of Italy.

The report before us today is much more limited because the Committee on Defence Questions and Armaments particularly asked me to concentrate on infrastructure. Mr. Reynolds this morning swept away with a smile the cost of the infrastructure. He said this was shared expense, only £50 million a year, and £50 million was not an awful lot of money. Of course, you can build a

lot of hospitals with £50 million a year, a lot of universities and a lot of houses, so we parliamentarians want to analyse what we get for £50 million a year. To say that the cost of the European infrastructure is only £50 million a year is, of course, not the full story. The cost of the infrastructure since 1949 has increased by over 3,000 % at a time when tension in Europe had declined considerably. The actual cost of the infrastructure — communication bases, pipelines, secretariat, etc. — has increased from £35 million up to £1,200 million. That is a great deal of money. However, the point we are making in this report — that although there is most certainly a great deal of accountability within the NATO organisation, and very efficient accountability indeed with expert accountants and civil servants from the governments concerned — is that there is really no political supervision. There is no political supervision because those expenditures do not come before the Council of Ministers — or only in general terms — because that body makes the political decisions.

It was my privilege to go to the NATO headquarters and discuss with the various departments the whole method of accountancy. They were very co-operative and never hesitated to give us the information for which we asked, within the limitations of their rules — I emphasise, within the limitations of their rules.

Mr. Reynolds made the point that he had before him a massive report from the Defence and Overseas Committee on the Estimates before our parliament and that I happened to be in the Chair at that Committee. I am afraid he did not tell the full story, because in our parliament — and I am sure in most of the parliaments of Europe — there is a very close scrutiny by specialist committees composed of Members of Parliament; but, unless it is on a high point of controversy, that does not involve debate in our parliament. However, it does involve debates in our parliament if the government are questioning the recommendations of those sub-committees.

Mr. Reynolds has before him the report from my Committee in our House of Commons which questions whether the Defence Department can justify the cost of £500 spent shipping four planks of wood from Singapore. That ridiculous item slipped through the studies made by the experts. It was a crate which cost only £90 to produce. It was broken into four pieces and shipped from Singapore, but the shipping cost amounted to

M. le Président (suite)

Questions de Défense et des Armements sur le coût de la défense de l'Europe occidentale, Document 406 et amendement.

La parole est à M. Edwards, rapporteur de la commission.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai le privilège de présenter à l'Assemblée le deuxième rapport sur le coût de la défense de l'Europe occidentale, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Nous avons eu le plaisir d'entendre ce matin la très remarquable intervention de mon collègue parlementaire, M. Gerry Reynolds, Ministre britannique de la défense (Administration). Nous savons que M. Reynolds a très activement pris part aux travaux de notre assemblée et a autrefois rédigé un rapport extrêmement approfondi sur le désarmement. Il a critiqué en sept points le rapport dont nous sommes saisis et il est bon que nous écoutions les critiques de ceux de nos invités qui représentent leur gouvernement. Le pire qui puisse arriver à un rapport, c'est de n'être ni lu, ni pris en considération, et il ne fait pas de doute que mon collègue parlementaire, M. Reynolds, l'a lu et étudié dans ses moindres détails. On me pardonnera de passer très brièvement sur les sept points soulevés par lui, afin de nous laisser le temps de discuter du rapport dont l'Assemblée est saisie.

Disons tout d'abord que ce rapport est le deuxième des trois que la Commission des Questions de Défense et des Armements m'a chargé d'établir. Vous vous souvenez que notre premier rapport étudiait de façon approfondie le coût de la défense de l'Europe. Il comprenait une ventilation des sommes consacrées à la défense par rapport au revenu national. Nous avons formulé un certain nombre de recommandations qui ont été applaudies et approuvées aussi bien par M. Willy Brandt, Ministre allemand des affaires étrangères, au cours de l'intervention qu'il a prononcée ici même en décembre, que par le ministre italien de la défense.

La portée du rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui est bien moindre, car la Commission des Questions de Défense et des Armements m'a demandé de me limiter à l'infrastructure. Ce matin, M. Reynolds a écarté d'un sourire les questions de prix. Il a dit que les dépenses d'infrastructure sont partagées, qu'elles ne s'élèvent qu'à 50 millions de livres par an et que 50

millions de livres ne sont pas une très grosse somme. Mais comme avec 50 millions de livres par an on peut construire beaucoup d'hôpitaux, d'universités et de logements, les parlementaires que nous sommes voudraient savoir ce qu'ils auront pour cet argent. Il ne suffit pas de dire que l'infrastructure européenne ne coûtera que 50 millions de livres par an. Depuis 1949, son prix a augmenté de 3.000 %, tandis que la tension en Europe diminuait notablement. Le prix de revient de l'infrastructure — bases de communications, pipe-lines, secrétariat, etc. — est passé de 35 millions de livres à 1.200 millions de livres. C'est une somme considérable. Cependant, ce que nous avons essayé de dire dans le rapport, c'est que bien que l'O.T.A.N. dispose très certainement d'importants services comptables, sans aucun doute très efficaces, dirigés par des experts-comptables et des fonctionnaires détachés par leurs gouvernements respectifs, il n'existe en fait aucun contrôle politique. Les dépenses en question échappent en effet à l'examen du Conseil des Ministres ou n'y font l'objet que d'un examen très général, parce que cet organe est chargé de prendre les décisions politiques.

J'ai eu le privilège d'être reçu au quartier général de l'O.T.A.N. et d'y examiner, avec les divers services, l'ensemble du système comptable. Le personnel a été très aimable et n'a pas hésité à nous donner les renseignements que nous désirions, compte tenu — j'y insiste — des limites autorisées.

M. Reynolds a fait observer qu'il avait en main les évaluations très complètes que le *Defence and Overseas Committee* (Commission des Questions de Défense et d'Outre-mer) a soumises à notre parlement, et que j'assurais justement la présidence de cette commission. Je crains qu'il ne nous ait pas tout dit, car au parlement britannique — comme dans la plupart des parlements d'Europe, j'en suis persuadé — des commissions parlementaires spéciales examinent les chiffres de près, mais sans qu'il y ait nécessairement, à moins qu'il s'agisse d'un point très controversé, de débat au parlement. Un débat a toutefois lieu quand le gouvernement n'approuve pas les recommandations des sous-commissions.

M. Reynolds a donc entre les mains le rapport dans lequel la commission parlementaire dont je fais partie se demande si le ministère de la défense peut justifier que le transport de quatre planches de Singapour en Angleterre coûte 500 livres. Ce détail ridicule a échappé aux experts. Il s'agit d'une caisse d'emballage dont la fabrication ne revenait qu'à 90 livres, qui a été démontée en quatre parties et expédiée de Singapour, moyen-

Mr. Edwards (continued)

£500. Members of Parliament in looking at those problems have discovered many super profits in defence expenditure which were not discovered by the civil service experts. That is equally true, as we know, in all of our countries. I am sure that it can be perfectly true so far as international organisations are concerned.

Mr. Reynolds doubted whether this Assembly should discuss expenditure covering a number of countries which are not members of the WEU. That is a very strange argument, is it not? If there is any logic in that argument we should not be discussing Greece; we should not be discussing Vietnam; we should not be discussing the Middle East, as we are going to do this week. The logic of that argument is that we must confine our discussions to the narrow field of the countries involved. I am sure that you will not accept those arguments, just as I refuse to accept them.

Another point made by Mr. Reynolds in criticising the recommendations was that assemblies should not get themselves involved in administration. That is an amazing statement to make to the political people here. All our work is to make political decisions and to see that political decisions are applied. If they are not applied it is our business and duty to analyse the organisation and the structure that has prevented the application of those decisions.

However, I must not spend the whole of my time dealing with the very excellent speech made by Mr. Reynolds who, after all, did suggest that a lot more information should be made available. It may well be that we can find the formula of checking on expenditure after it has been agreed, to see whether we are getting value for the money we have spent.

In my discussions with the NATO secretariat — and may I repeat that I was quite satisfied with the efficiency and integrity of its accountants and civil servants — it seemed to me that there was a very serious gap in the whole system. That gap, I repeat, lies in the absence of political control and political scrutiny. In all our parliaments we have that measure of control over the money spent by our governments. We have the time and the means of checking it. However, we have no such checks in our international organisations; we have no such check over NATO expenditure. It is not enough to say: "security is involved here, you cannot give too many Members of Parliament this kind of inform-

ation". One member of our Committee rightly said: "the information we get is not worth a kopek". I think that was a very good illustration of how my Committee feels about those questions.

Far be it from me to take up too much of the Assembly's time, although this report lends itself to a fairly considerable debate.

You will notice that a section of the report deals with NADGE and concentrates on a close study of the whole NADGE programme. We have tried to link that up, and I think rightly so, with the Lockheed F-104 G, the Starfighter. It seems to me that there was a lack of real political consideration of the radar system as it was related to the early purchase of hundreds of Starfighters. It is my view that the 72 Starfighter disasters may very well have been connected with the lack of electronics link-up and communications. In any case, the lack of a clear understanding of the link-up between NADGE and the Starfighters leads to very grave suspicion.

The NADGE programme, of course, cannot be swept aside. It is the biggest single item of expenditure. It will cost £110 million if it is completed by 1970-71.

May I say here that the war in the Middle East, the conflict between Israel and Egypt, has surely taught us lessons about this terrific expenditure on the radar system. The Israelis, using the French Mirage fighter-bombers, went right under the radar network and smashed the whole expensive, complicated system installed by the Russians. That may well be. The £110 million we propose to spend on NADGE for this radar early warning system, which may not be completed by 1970-71, may well be money down the drain. It is my view that it is not always the military experts who are able to make these decisions. Often right down through the pages of history it has been the political men who, because they were accountable to their public, were able to make a closer study of those problems and save a lot of money and perhaps many lives at the same time.

Indeed, you notice that Mr. Reynolds admitted that the conflict in our government in Britain and the conflict in every government is the conflict of how to spend surplus money. What are the priorities? He admitted that the military men will always be demanding more and more and the political men will always be resisting them, saying that more should go for houses, more for hospitals,

M. Edwards (suite)

nant 500 livres de fret. C'est en se penchant sur ces chiffres que les parlementaires ont découvert l'existence d'un grand nombre de super-bénéfices réalisés aux dépens du budget de la défense et qui avaient échappé aux experts de la fonction publique. Nous savons bien que cela arrive dans tous nos pays, et indubitablement aussi dans les organisations internationales.

M. Reynolds s'est demandé s'il convenait que l'Assemblée examine les dépenses de certains pays non membres de l'U.E.O. L'argument est plutôt étrange. S'il était tant soit peu logique, nous ne devrions parler ni de la Grèce, ni du Vietnam, ni du Moyen-Orient comme nous allons le faire cette semaine, pour limiter logiquement nos débats au champ étroit des pays présents. Je veux croire que vous serez d'accord avec moi pour réfuter cette thèse.

En critiquant le projet de recommandation, M. Reynolds a dit aussi que les assemblées ne devraient pas se mêler d'administration. Quel étonnant conseil il donne ainsi aux hommes politiques réunis ici ! Toute notre tâche consiste à prendre des décisions politiques et à veiller qu'elles soient appliquées. Si elles ne le sont pas, nous avons le droit et le devoir d'analyser l'organisation et la structure qui ont empêché leur bonne application.

Je ne vais cependant pas consacrer tout mon temps de parole à l'excellente intervention de M. Reynolds, lequel a d'ailleurs bien dit que nous devrions disposer de renseignements plus abondants. Peut-être pourrait-on trouver un moyen de contrôler les dépenses après qu'elles ont été approuvées, afin de vérifier si nous en avons bien pour notre argent.

Au cours de mes conversations avec le secrétaire de l'O.T.A.N. — je tiens à répéter que j'ai été très satisfait de l'efficacité et de l'intégrité de ses comptables et autres fonctionnaires — j'ai cru constater une très grave faille qui provient, comme je l'ai dit, de l'absence d'examen et de contrôle politiques. Dans tous nos parlements, nous avons la faculté de contrôler les dépenses gouvernementales. Nous avons le temps et les moyens de le faire. Tel n'est pas le cas dans les organisations internationales; tel n'est pas le cas pour ce qui est des dépenses de l'O.T.A.N. Il ne suffit pas de dire : « Ce sont des questions de sécurité militaire, il ne faut pas qu'un trop grand nombre de

parlementaires dispose de ce genre de renseignements ». Un membre de notre commission a fort bien dit : « Les renseignements qu'on nous donne ne valent pas un kopeck ». Je crois qu'il a ainsi parfaitement résumé le sentiment de la commission.

Je ne voudrais pas retenir trop longtemps l'attention de l'Assemblée encore que le rapport à l'étude se prête à un assez long débat.

Vous remarquerez qu'une partie du rapport traite du NADGE et étudie en détail tout son programme. C'est à juste titre, je crois, que nous avons lié cette étude à la question du Lockheed F-104 G, le Starfighter. Il m'a semblé que le réseau radar n'a pas vraiment fait l'objet d'un examen sur le plan politique, car il était lié à l'achat antérieur de centaines de Starfighter. A mon avis, les accidents arrivés à 72 Starfighter pourraient très bien être imputés à l'insuffisance des liaisons électroniques et des télécommunications. De toute manière, l'absence d'une claire notion du lien qui existe entre le NADGE et les Starfighter suscite de très graves soupçons.

Le plan NADGE ne peut naturellement pas être passé sous silence. C'est le plus gros poste de dépense. Il va coûter 110 millions de livres s'il est achevé vers 1970-71.

Il faut d'ailleurs remarquer que le conflit israélo-égyptien nous a bien renseignés sur cet énorme prix d'un réseau radar. Les Israéliens, équipés de chasseurs-bombardiers français Mirage, seraient passés sous le réseau radar et auraient détruit l'ensemble du système coûteux et compliqué qu'avaient installé les Russes. C'est très possible. Les 110 millions de livres que nous nous proposons de consacrer au NADGE, à ce réseau de pré-détection qui risque de n'être pas terminé en 1970-71, pourraient bien être de l'argent perdu. A mon avis, ce ne sont pas toujours les experts militaires qui sont aptes à prendre ce genre de décision. Dans le passé, ce sont souvent les hommes politiques qui, responsables devant leur électeurs, ont pu examiner ces problèmes plus à fond, économiser des sommes considérables et sauver peut-être, par la même occasion, de nombreuses vies humaines.

M. Reynolds a dit, vous l'avez remarqué, que le problème auquel se heurte le gouvernement britannique, comme tous les autres, est de savoir comment dépenser les excédents de crédits et dans quel ordre de priorité. Il a admis que les militaires vont devenir de plus en plus exigeants et que les hommes politiques leur résisteront toujours, afin d'affecter de plus fortes sommes à la construction

Mr. Edwards (continued)

more for universities, more for pensions and more for social security. This is an added reason why there must be more political control over military expenditure. The nature of political control that we are suggesting, which does not mean that we want to check every single item of NATO expenditure, is necessary if it is to deal with all these stories we read in the press about the arms scandal.

I have quite a number of cuttings here. I have not time to read them out to you, but here is one from the *Sunday Telegraph*, a British newspaper: "Massive US arms drive in Europe — a retired General is the arms salesman." The article in the *Sunday Telegraph* tells the story of how the firm of Lockheed took 57 journalists right across the world to America and entertained them liberally to convince them that theirs is the best plane in the world. This kind of suspicion in the public mind that millions of pounds of super profits are being made out of the defence of the people can only be allayed, in my opinion, if the public are assured that the people they elect and the people who are accountable to them are able to say: "We have had an opportunity of looking at this expenditure and, although we cannot take you completely into our confidence, we can assure you that there has been close scrutiny and your money has not been wasted and we have not been influenced by super salemen offering world travels to people who can influence public opinion".

I repeat that this is the second of three reports which the Defence Committee invited me to produce. The recommendations are only modest and I will not read out the draft Recommendation and Resolution to you. We are not asking for complete accountability for every pound. We are just saying that NATO has no parliamentary assembly at all, only a loose organisation of NATO, the NATO Parliamentarians; and that this Assembly, the nearest we can get to representing the governments in Europe that spend the real money, should be supplied through our Committee with much more on the details of expenditure so that we will be able to sift this information and report back to this Assembly every year to give a public demonstration of the fact that we think that the good people of Europe, the taxpayers of Europe, are receiving value for their money.

I have pleasure in submitting the report. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security.

I shall first call the Rapporteur of the Committee, and then open the general debate.

I call Mr. Radoux.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, before my presentation of this report, which I shall endeavour to make as brief as possible, there are a few remarks I would like to make.

The first concerns the fact that our Assembly is meeting at the same time as the North Atlantic Council at Luxembourg. I think that, in future, our Assembly should, as far as possible, meet either before or after the NATO Ministerial Meetings. It is impossible for those who are reporting our debates — I am thinking particularly of the press and of all the specialists dealing with these questions — to do their work as thoroughly as they would wish if the two meetings are held simultaneously.

My second remark, of an entirely different kind, is to thank all the members of the Committee who have kindly assisted me in my task. It was, in fact, rather difficult, since our work had to be carried out in somewhat special circumstances, i.e. at the very moment when the North Atlantic Assembly had decided to hold several working meetings to take decisions on what is called the re-organisation of the Alliance, but what I personally prefer to call the redefinition of the objectives of the Alliance, and the determination of its tasks in relation to these new objectives.

It is difficult for the Assembly to assess the situation because these Committees are still at work and, as all the member countries of our Assembly are also members of the Atlantic organisation, it is impossible for us parliamentarians to be supplied with information early enough to have time to form a considered opinion.

My third remark concerns the voting on the recommendation and resolution. I have pleasure in informing this Assembly that members of all the political groups represented here voted for the recommendation and, consequently, for acceptance of the proposals we are making.

M. Edwards (suite)

de logements, d'hôpitaux et d'universités, aux retraites et à la sécurité sociale. Voilà qui justifie encore un contrôle politique plus strict des dépenses militaires. Il est donc indispensable d'instituer le contrôle politique auquel nous pensons — sans vouloir, évidemment, vérifier dans le détail les dépenses de l'O.T.A.N. — si nous voulons démêler toutes les histoires que nous lisons dans la presse sur le scandale des armements.

J'ai ici bon nombre de coupures de presse que je n'ai pas le temps de vous lire toutes. Voici cependant un extrait de notre *Sunday Telegraph* qui titre : « Entrée massive d'armements américains en Europe — Un général en retraite se fait représentant en armements ». L'article raconte que la société Lockheed a payé à 57 journalistes un voyage aux Etats-Unis où elle les a admirablement bien reçus, uniquement pour les convaincre que ses avions sont les meilleurs du monde. Le public soupçonne donc que des millions de livres de super-bénéfices sont réalisés sur la défense nationale et ce soupçon ne pourra être levé, à mon avis, que si le public est certain que ses élus et les gens qui sont responsables devant eux sont capables de lui dire : « Nous avons été en mesure de vérifier ces dépenses et, bien que nous ne puissions pas tout vous dire, nous pouvons vous assurer que nous avons procédé à un examen attentif, que votre argent n'est pas gaspillé et que nous ne nous sommes pas laissé circonvenir par les commis-voyageurs de haut rang qui offrent des voyages autour du monde aux gens susceptibles d'influencer l'opinion publique ».

Le rapport que je présente est, je le répète, le deuxième des trois rapports que la Commission de défense m'a invité à établir. La recommandation étant assez modeste, je vous en épargnerai la lecture, ainsi que de la résolution. Nous ne réclamons pas la justification de chaque centime dépensé. Nous nous contentons de dire que l'O.T.A.N. n'ayant pas d'assemblée parlementaire mais uniquement l'organisme peu structuré des Parlementaires de l'O.T.A.N., notre assemblée, qui représente au mieux les gouvernements européens qui dépensent effectivement l'argent, devrait pouvoir disposer d'un plus grand nombre de renseignements par l'entremise de notre commission. Celle-ci pourrait les analyser et faire chaque année rapport à l'Assemblée, pour démontrer publiquement qu'à notre avis, l'argent des braves gens d'Europe, de nos contribuables, est bien employé.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport.
(*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne.

Je donne d'abord la parole au rapporteur de la commission, après quoi j'ouvrirai la discussion générale.

La parole est à M. Radoux.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, mes chers collègues, je voudrais faire précéder cette intervention, que je vais essayer de faire la plus brève possible, par quelques observations.

La première concerne le fait que notre assemblée se réunit en même temps que le Conseil de l'Atlantique nord à Luxembourg. Je crois qu'à l'avenir, dans toute la mesure du possible, notre assemblée devrait se réunir soit avant, soit après les sessions ministérielles de l'O.T.A.N. Il est impossible pour ceux qui veulent rapporter nos débats — je songe à la presse et à tous les spécialistes qui s'occupent de ces questions — de le faire de la façon qu'ils le désirent, si les deux réunions précitées ont lieu en même temps.

Ma seconde remarque, d'un ordre tout différent, consiste à remercier tous les membres de la commission qui ont bien voulu m'aider dans ma tâche. Celle-ci était assez difficile, car nos travaux se déroulaient dans des circonstances un peu spéciales, au moment même où l'assemblée du Traité de l'Atlantique nord avait décidé de tenir plusieurs réunions de travail pour prendre des décisions sur ce qu'on appelle la réorganisation de l'Alliance et sur ce que, personnellement, je préfère appeler la redéfinition des objectifs de l'Alliance et la fixation de ses tâches en fonction de ces nouveaux objectifs.

L'appréciation de la situation est rendue difficile pour notre assemblée parce que ces comités sont au travail, et que, chacun des pays membres de notre assemblée étant membre de l'organisation atlantique, nous ne pouvons pas, comme parlementaires, être tenus au courant avec suffisamment de recul pour porter un jugement.

Une troisième remarque concerne les votes sur la recommandation et sur la résolution. J'ai le plaisir de dire à votre assemblée qu'il s'est trouvé, dans tous les groupes politiques représentés ici, des membres pour voter la résolution et pour accepter, en conséquence, les propositions que nous faisons.

Mr. Radoux (continued)

Mr. President, Ladies and Gentlemen, when Mr. Duncan Sandys, in 1966, with his usual competence, presented the report on defence questions and armaments to this Assembly, we were all pre-occupied by the decision recently taken by the French Government to leave the Atlantic organisation, whilst remaining in the Atlantic Alliance.

I sum up the present situation in paragraph 14 of my report for political questions, and paragraph 25 for military questions. To put it briefly, the situation may be considered to be stabilised. Our intention was to give a political opinion on the situation, and the reason why I mentioned that all political groups had voted for the report is that it is important to recall that, when speaking of political questions in paragraph 14, we said in relation to the French decision that : " The French attitude and decision, in our view, concern, in the mind of the French Government, only relations between allies ". As regards military questions, we have assembled in a somewhat bulky appendix, all the latest available information about the stationing of French troops in Germany, together with certain observations, made already in December by Mr. Duncan Sandys, concerning arrangements which are now being made, or have been made, and by virtue of which the problem, as between the German Government and the French Government, may be considered as settled.

So much for the year 1966. As for the present situation, I would like to say a few words about what I think should be the main concern of this Assembly. I shall begin by referring, briefly, to the events which have occurred since we last met: installation of the Supreme Command of the Alliance and the Central Europe Command in the Benelux countries; elimination of the Standing Group in Washington, and reorganisation of the Military Committee, now located in the same place as the Supreme Command, i.e. in Brussels; re-deployment of certain troops assigned to NATO by the British and American Governments (I shall return to this point in a moment); decision taken by the national Defence Ministers on 9th May last; and, lastly, decision of the Ministers for Foreign Affairs in December 1966.

It is, obviously, with these two last decisions that I am mainly concerned. I wish to state at the outset that the Committee, when speaking of the state of European security, means the state not only of our military defence but also of its political counterpart. In other words, the deterrent power of the Alliance is twofold: military and political. What, then, did the Ministers decide in December 1966? First and foremost, to redefine the objectives of the Alliance. For that purpose, they set up four working groups: the first to examine East-West relations, the second, relations between the allies, the third, the strategy of the Alliance, and the fourth, relations with the other parts of the world.

We were unable, in the report, to treat these questions in detail, since work has only just begun. It is planned to be completed, or the first conclusions reached, by next December. Your Committee will be required to discuss the matter next autumn.

As regards the meeting of the national Defence Ministers, the final communiqué is given on page 13 of the report, one paragraph of which I think it essential to quote, as follows:

"Ministers instructed the NATO military authorities to consider in this multilateral context the results of the trilateral talks between the Federal Republic of Germany, the United Kingdom and the United States, and any other proposals that might be put forward by member governments concerning the peacetime structure and deployment of forces".

This is the first point which concerns the question of redeployment mentioned this morning by the British Minister of Defence for Administration, a point to which I shall revert in a few moments. But the communiqué also states that the Ministers gave political, strategic and economic guidance to the NATO military authorities. This is the second aspect of their deliberations on the strategy of the Alliance.

It has been said, perhaps too briefly and too hastily, that it was a question of defining a new strategy for the Alliance. It would, I think, be more correct to say that guidance was given on

M. Radoux (suite)

M. le Président, mes chers collègues, en 1966, lorsque M. Duncan Sandys, avec la compétence que nous lui connaissons, a présenté devant vous le rapport sur la défense et les armements, nous étions tous préoccupés par la décision qu'avait prise le gouvernement français de quitter l'organisation atlantique tout en restant dans l'Alliance atlantique.

Au paragraphe 14 de mon rapport, pour les questions politiques, et au paragraphe 25 pour les questions militaires, j'indique l'état actuel de la situation. En un mot, elle peut être considérée comme stabilisée. Nous avons voulu dire ce que, du point de vue politique, nous pensions de cette situation. Et si j'ai rappelé que tous les groupes politiques avaient voté le rapport, c'est parce qu'il est important de rappeler que, parlant des questions politiques, au paragraphe 14, nous avons déclaré, en ce qui concerne la décision française : « L'attitude et la décision françaises, d'après nous, ne concernent, dans l'esprit du gouvernement français, que les relations entre alliés. » Quant aux questions militaires, dans un document annexe assez volumineux, nous avons tenu à vous donner les tout derniers renseignements en notre possession concernant le stationnement des troupes françaises en Allemagne, en faisant certaines remarques qu'avait déjà faites au mois de décembre M. Duncan Sandys, concernant les arrangements en cours et qui sont intervenus entre temps, arrangements aux termes desquels, comme vous le savez, la question peut être considérée comme réglée entre le gouvernement allemand et le gouvernement français.

Voilà pour l'année 1966. Quant à la situation actuelle, je voudrais indiquer ce qui semble devoir être la préoccupation principale de votre assemblée. Je commencerai par un bref rappel des faits qui se sont passés depuis que nous nous sommes réunis : installation du Commandement suprême de l'Alliance et du Commandement Centre-Europe dans les pays du Benelux ; suppression du Groupe permanent à Washington et regroupement du Comité militaire au lieu même du Commandement suprême, c'est-à-dire à Bruxelles ; redéploiement de certaines troupes affectées à l'O.T.A.N. par le gouvernement britannique et par le gouvernement américain — j'y reviendrai d'ailleurs dans un instant ; décision prise par les ministres de la défense nationale le 9 mai dernier et, enfin, décision des ministres des affaires étrangères au mois de décembre 1966.

Ce sont évidemment ces deux dernières décisions qui sont au centre de nos préoccupations. Je veux indiquer tout de suite que, dans l'esprit de votre commission, lorsque nous parlons de l'état de la sécurité européenne, il s'agit non seulement de l'état de notre défense du point de vue militaire mais également de son volet politique. En d'autres termes, la dissuasion de l'Alliance est composée de deux branches : la dissuasion militaire et la dissuasion politique. Qu'ont décidé les ministres au mois de décembre 1966 ? Essentiellement de redéfinir les objectifs de l'Alliance. Pour ce faire, ils ont créé quatre comités chargés, le premier de l'examen des relations entre alliés ; le second, des relations entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest ; le troisième, de la stratégie de l'Alliance et, le quatrième, des relations avec les autres parties du monde.

Nous ne pouvions pas nous étendre sur ces questions dans le rapport, car tout ne fait que commencer dans ce travail qui doit connaître, d'après les plans prévus, un aboutissement ou des premières conclusions en décembre prochain. Il appartiendra à votre commission d'en débattre à l'automne prochain.

En ce qui concerne la réunion des ministres de la défense nationale, à la page 13 du rapport figure le communiqué final dont je crois essentiel de citer un paragraphe :

« Les ministres ont invité les autorités militaires de l'O.T.A.N. à examiner, dans ce cadre trilatéral, les résultats des conversations trilatérales entre la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ainsi que toute autre proposition soumise par des pays membres en ce qui concerne la structure et le déploiement des forces en temps de paix. »

Ceci est un premier point qui concerne le problème du redéploiement dont a parlé ce matin le ministre britannique des armements, chargé spécialement de l'administration, point sur lequel je vais revenir dans un instant. Mais le communiqué indique que les ministres ont donné des directives politiques, stratégiques et économiques aux autorités militaires de l'O.T.A.N. C'est le deuxième aspect de leurs délibérations, consacré à la stratégie de l'Alliance.

On a peut-être, un peu trop brièvement, un peu trop rapidement, dit qu'il s'agissait de la définition d'une nouvelle stratégie de l'Alliance. Je crois qu'il serait plus exact de dire que des directives

Mr. Radoux (continued)

measures to be taken to achieve the objectives we had set ourselves for the next five years with regard to the state of our forces.

Mr. President, to return to the British decisions, the draft Resolution presented to you states:

“ Considering that the Assembly has not been informed by the Council that the procedures concerning reductions of British forces on the continental mainland set out in Article VI of Protocol No. II of the modified Brussels Treaty have been complied with ;

Noting also, with anxiety, the proposed withdrawal of some 35,000 United States troops from Germany,

REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces were held on a tripartite basis and not in accordance with the relevant procedure provided in Western European Union.”

I have received an amendment from Mr. Blenkinsop, calling for a change in the paragraph which expresses regrets. Then, I heard this morning the speech by the British Minister of Defence, and I must say that the explanations he gave completed the information which was available to your Committee. There is nothing surprising about this. The reports we present in June have as a rule to be drafted at the end of April for transmission to the members of the Committee in May.

It was on 2nd May precisely that the tripartite decision was taken; and it was on 2nd May also that I gathered, from conversations and questions in the House of Commons, that in fact it had transpired that the WEU and NATO authorities had apparently not been consulted.

Now, the Minister informed us of one fact of which I personally was not aware, at least until this morning : namely, that the NATO and WEU authorities had been consulted as early as in August 1966.

The report of the discussions is dated 2nd May, whilst our written report bears the date of 18th May — in other words, it was obviously printed

at a time when we were not in possession of the latest facts.

I give you these facts as an indication, Mr. President, because if we, as an Assembly, have always — as it behoves us — scrupulously respected the texts of the Treaty, we must also take account of what the Minister has just told us. Though I am unable wholly to accept the amendment tabled by our colleague, Mr. Blenkinsop, since it involves replacing regrets by congratulations, I could perhaps find a compromise text, stating that we regret that the preliminary discussions leading to the withdrawal of the British forces had to be held on a tripartite basis.

This stems from what the Minister said this morning, i.e. that it was because it was not possible to reach agreement between all the member countries both of NATO and of WEU that in the first place bilateral discussions were held between the British authorities and the German authorities and then the bilateral discussions were transformed into trilateral discussions between the British, the Germans and the Americans. Our British friends often remark, and very truly too, that “ nothing succeeds like success ”. What I note is that these tripartite discussions have been crowned by success — even though temporary, since, apparently, the agreement reached was for one year.

Hence, I am prepared to say that we regret that the agreement was reached on a tripartite basis, provided we add : “ Notes that the WEU and NATO procedures are now being applied. ” This is what the Minister said this morning, when he said that the trilateral discussions were started only after agreement proved impossible in a wider framework and that now the discussions have reached finality, the WEU and NATO authorities are being asked to signify their agreement.

That is what I wished to say immediately about the amendment by our colleague, Mr. Blenkinsop. It would, I think, be possible to agree on a text respecting at once the truth and the spirit of the Treaty.

As regards the force levels of the other countries, we stated in the report that, naturally, we wondered how certain countries would react to what some call the withdrawal of forces, whilst others call it redeployment.

M. Radoux (suite)

ont été données pour savoir, précisément, comment il fallait atteindre les objectifs que l'on s'était assignés pour les cinq prochaines années en ce qui concerne l'état de nos forces.

M. le Président, revenant aux décisions britanniques dans le projet de résolution qui vous a été présenté, nous disons :

« Considérant que l'Assemblée n'a pas été informée par le Conseil de ce que les procédures relatives à des réductions de forces britanniques sur le continent européen, procédures prévues à l'article VI du Protocole N° II du Traité de Bruxelles modifié, ont été suivies ;

Inquiète, par ailleurs, du projet américain de retrait de 35.000 hommes d'Allemagne,

REGRETTE

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques se soient déroulées sur une base tripartite et non pas conformément aux procédures prévues en la matière au sein de l'Union de l'Europe Occidentale. »

D'une part, j'ai reçu un amendement de M. Blenkinsop demandant une modification du paragraphe par lequel on exprime des regrets. Mais, d'autre part, j'ai entendu, ce matin, le ministre de la défense britannique et je dois dire que les éclaircissements qu'il a donnés complètent les renseignements qui étaient en possession de votre commission. Il n'y a à cela rien d'étonnant. Les rapports que nous présentons au mois de juin sont généralement rédigés à la fin du mois d'avril pour être transmis aux commissaires au mois de mai.

C'est très exactement le 2 mai que la décision tripartite a été prise et c'est également le 2 mai que j'ai pu tirer de conversations et d'interpellations à la Chambre des Communes, qu'en réalité, semble-t-il, les instances de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. n'auraient pas été consultées.

Or, le ministre nous a appris une chose que j'ignorais personnellement, en tout cas jusqu'à ce matin, c'est que, dès le mois d'août 1966, les instances de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O. avaient été consultées.

Si le texte des débats porte la date du 2 mai, notre rapport écrit, porte, lui, la date du 18 mai, c'est-à-dire qu'il a manifestement été imprimé à un

moment où nous n'étions pas en possession des derniers éléments.

Je donne cela comme indication, M. le Président, parce que si nous avons, en tant qu'assemblée — et c'est notre devoir — été scrupuleux sur le respect des textes du traité, je vais également tenir compte de ce que vient de nous dire le ministre. Si je ne peux pas tout à fait accepter l'amendement qui a été déposé par notre collègue, M. Blenkinsop, parce qu'il remplace des regrets par des félicitations, je pourrais peut-être trouver un *modus vivendi* et un compromis qui diraient que nous regrettons que les discussions préliminaires qui ont conduit au retrait des forces britanniques aient dû se dérouler sur une base tripartite.

Cette méthode découle de ce que le ministre a déclaré ce matin, à savoir que c'est parce qu'il n'a pas été possible de trouver un accord entre l'ensemble des pays membres, et de l'O.T.A.N. et de l'U.E.O., que, d'abord, il y a eu des conversations bilatérales entre les autorités anglaises et les autorités allemandes, et qu'ensuite ces conversations bilatérales se sont transformées en conversations trilatérales entre Anglais, Allemands et Américains. Nos amis anglais disent souvent, avec beaucoup de raison d'ailleurs, que « *nothing succeeds like success* ». Ce que je constate, c'est que les conversations tripartites ont conduit à un succès, tout au moins limité dans le temps, puisque, paraît-il, c'est un accord conclu pour une durée d'un an.

J'accepte de dire que nous regrettons que l'accord se soit fait sur une base tripartite, mais en ajoutant : « Prend note de ce que les procédures de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. sont désormais appliquées en la matière ». C'est ce que le ministre a dit ce matin lorsqu'il a déclaré : « Nous n'avons pas réussi ensemble. Mais nous avons réussi à trois. Ensuite, nous revenons devant les instances de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. Nous faisons part de notre accord et nous demandons aux autres parties de bien vouloir marquer, à leur tour, leur accord ».

Voilà, M. le Président, la remarque que je voulais faire immédiatement sur l'amendement de notre collègue, M. Blenkinsop. Je crois que nous pourrions nous mettre d'accord, en respectant à la fois la vérité et l'esprit du traité.

En ce qui concerne le niveau des forces des autres pays, nous avons dit dans le rapport que, bien entendu, nous posons la question de savoir quelle pourrait être la réaction de certains pays à la suite de ce que certains appellent un retrait et d'autres un redéploiement de forces.

Mr. Radoux (continued)

I think, Mr. President, that before passing judgment — and this, I repeat, is one of the reasons why this report is an interim one — we must wait a few weeks or a few months to see how the military authorities reply to the political authorities, and what decision the political authorities finally take.

It is a case of having to decide, in a few months' time, what strategy we are to adopt.

It was, I would remind you, at the meeting at Ottawa in May 1963 that the question of the strategic concept was first raised. We were asked to take a decision on this matter, and were unable to reach agreement. We in Europe must decide what type of strategy we are to adopt.

I do not intend to enter into a detailed discussion of strategy. We have all read the remarkable works of Hermann Kahn and General Beaufre, the speeches and decisions of Mr. McNamara ; and have learned that the experts have provided for up to forty-four successive stages in the deployment of conventional and nuclear weapons.

What I can, I think, say is that we are all able, by and large, to agree on the idea that it is not possible to have only non-conventional, i. e. atomic forces, at the disposal of our Alliance and our organisation, since that would oblige us to use atomic weapons in any emergency that arose ; but at the same time we know full well that, except for limited conflicts, frontier incidents or raids (which I describe in my report as highly improbable), Europe cannot defend herself unless she possesses nuclear forces. It is, I think, on these lines that the strategic concept might be defined next December.

It is essential that we in this Assembly should be active ; in other words, that the Assembly and, in particular, the Committee on Defence Questions and Armaments, should follow the negotiations very closely, and that our Committee should, if possible, be in a position, at the end of next October, or in the course of November, to present a report containing suggestions.

I come now to the text of our recommendation and would like to emphasise the spirit underlying it.

We have stated very strongly that the reason why we wished to strengthen the influence of the

European element in the Alliance, both from the political and from the military standpoint, was in order to forge an alliance resting on two pillars.

In other words, it should be perfectly clear that when we ask for reinforcement of the European element within the Atlantic Alliance, this should not be taken in any way as a manifestation of anti-Americanism. I must emphasise once again that the defence of the West is indivisible, and that military and political deterrence can be truly effective only through the association of all the member States signatories of the 1949 Treaty.

That being said, Mr. President, we wish to improve the conditions whereby Europe can make an effective contribution to the Alliance. What does this involve at this juncture, when the Alliance is about to redefine its objectives? The main question is whether the Europeans wish to possess the means of exercising an influence, or whether they wish to go on saying that they would like to exercise an influence. It is a case not of acting separately within the Alliance, but of making a more effective contribution to it through our unity and our ability to give weight to a European point of view.

Mr. Kirk has tabled an amendment to the draft Recommendation as follows : "(c) proposing the nomination" (it is a matter of strengthening the European influence, and this is Mr. Kirk's suggestion) "on the next appropriate occasion" (I am reading out the French text as it stands) "of a European candidate for the post of SACEUR". It is not the first time this idea has been put forward ; the best minds in Europe have, I believe, often thought that we Europeans could naturally, one day, claim the post of Supreme Commander in Europe. But one condition must, I think, be fulfilled : we must all be agreed on a policy. It would be extremely difficult, at the moment, to see how Europe could justify the nomination of a European Supreme Commander. The question would be whether we could agree between ourselves on a European candidate.

Nevertheless, we should not, I think, abandon this idea. It is quite conceivable that as allies in the Atlantic Alliance we might one day devise a rotation system whereby the Supreme Commander would be American or European in turn. We shall be in a much stronger position to present a candidate and to justify having one if we have a concerted foreign policy, and if we cease to be satis-

M. Radoux (suite)

Je crois, M. le Président, que nous devons pour juger — et je le répète, c'est une des raisons pour lesquelles ce rapport est un rapport intérimaire — attendre les semaines et les mois qui viennent pour savoir comment les autorités militaires vont répondre aux autorités politiques et quelle va être la décision finale des autorités politiques.

Il s'agit bien de décider, dans quelques mois, quelle stratégie on va appliquer.

Je rappelle que c'est en mai 1963, à Ottawa, que le concept stratégique a été mis en discussion ; que l'on a demandé de prendre une décision à ce sujet, que l'on n'a pas pu se mettre d'accord. Nous devons, en Europe, être fixés sur le genre de stratégie que l'on adopte.

Je ne vais pas me livrer ici à une exégèse sur la stratégie. Nous avons lu les remarquables ouvrages d'Hermann Kahn, du général Beaufre, les dissertations et les décisions de M. McNamara, et appris que les experts prévoient jusqu'à quarante-quatre échelons successifs dans le déploiement des armes conventionnelles et nucléaires.

Ce que je crois pouvoir dire, c'est que nous pouvons nous mettre *grosso modo* d'accord sur l'idée que, d'une part, il n'est pas possible de ne prévoir à la disposition de l'Alliance et de notre organisation que des forces non conventionnelles, c'est-à-dire atomiques, car cela nous forcerait dans n'importe quel cas à ne répondre qu'avec des moyens atomiques, mais que, d'un autre côté, nous savons très bien que, si nous ne sommes pas devant un conflit limité, un incident de frontière, une incursion — que dans mon rapport j'estime hautement improbable — l'Europe ne peut se défendre qu'à la condition d'avoir des forces nucléaires. Je crois que c'est dans cette direction que le concept stratégique pourra être défini en décembre prochain.

Au sein de cette assemblée, il importe que nous soyons actifs, c'est-à-dire que l'Assemblée et surtout la Commission des Questions de Défense et des Armements suivent de très près les travaux et, si possible, que notre commission soit en mesure, à la fin du mois d'octobre prochain ou dans le courant de novembre, de présenter un rapport contenant des suggestions.

J'aborde maintenant le texte de notre recommandation. Je voudrais en souligner l'esprit.

Nous avons dit avec beaucoup de force que si nous voulions le renforcement de l'influence

européenne au sein de l'Alliance du point de vue à la fois politique et militaire, c'était pour réaliser une alliance fondée sur deux piliers.

En d'autres termes, il doit être bien clair que lorsque nous demandons un renforcement de l'élément européen au sein de l'Alliance atlantique, il ne faut voir là aucune manifestation de je ne sais quel anti-américanisme. Je tiens à répéter que la défense de l'Occident est indivisible et que la dissuasion militaire et politique n'est efficace que par l'association de tous les Etats membres signataires du traité de 1949.

Cela étant dit, M. le Président, nous voulons améliorer les conditions dans lesquelles l'Europe peut apporter une contribution valable à l'Alliance. De quoi s'agit-il au moment où l'Alliance va redéfinir ses objectifs ? Essentiellement de ceci : savoir si les Européens veulent avoir les moyens d'exercer une influence ou s'ils veulent continuer à se borner à dire qu'ils voudraient l'exercer. Il ne s'agit pas d'agir séparément au sein de l'Alliance ; il s'agit de lui apporter une contribution plus valable par notre concertation et notre capacité de faire valoir un point de vue européen.

M. Kirk a déposé un amendement au projet de recommandation qui se lit comme suit : « (c) en proposant la nomination » — il s'agit du renforcement de l'influence européenne et c'est un moyen qu'envisage M. Kirk — « à la première occasion pertinente » — je dis le texte français tel quel — « d'un candidat européen au poste de Commandant suprême des forces alliées en Europe. » Ce n'est pas la première fois que cette idée est lancée. Je crois que les meilleurs esprits en Europe ont pensé que, bien entendu, un jour, nous pourrions comme Européens revendiquer le poste de commandant suprême en Europe. Mais je crois qu'il faut qu'une condition soit réalisée, c'est que nous soyons d'accord ensemble sur une politique ; il serait extrêmement difficile, en ce moment, de savoir par quels moyens l'Europe pourrait justifier la nomination d'un commandant suprême européen. Il s'agirait de savoir si nous sommes capables de présenter ensemble un candidat européen.

Je crois que ce n'est pas une idée que nous devons abandonner. On imaginerait fort bien qu'entre alliés, au sein de l'Alliance atlantique, nous puissions un jour trouver un système de rotation dans lequel le commandant en chef serait Américain ou Européen. Nous serons beaucoup plus forts pour présenter une candidature et beaucoup mieux en mesure de la défendre si nous

Mr. Radoux (continued)

fied, as at present, with meeting every three months, and even then, perhaps not saying what we could and should say to one another.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, if we wish to exercise a European influence, since the Ministers for Foreign Affairs meet every three months, we can enable WEU to play its due rôle to the full.

If we so wished, we would have an instrument for European political and military co-operation. It is because we do not use the instrument available that we find ourselves here in this Assembly every six months repeating the same things without really having accomplished anything.

I am convinced that, if the eminent persons who meet every three months could come before us and express a European point of view, report that they had examined various questions and worked out a common denominator, and state that they agreed on some points but not on others, this would be most welcome in the Atlantic Alliance.

I therefore reply to my colleague, Mr. Kirk, that I am not opposed in principle to his suggestion but that, in the absence of any real political authority, it is premature. Before certain claims are made, certain conditions must be fulfilled.

Before concluding, Mr. President, there is one further point I would like to emphasise, since I consider it important: I mean relations between East and West. We in the Committee have discussed the relaxation of tension. I must admit I hesitate slightly, in view of the events which have occurred in the world these past few days, to talk of relaxation of tension — I have heard people saying that this is no time to talk about it. I think that, precisely because there are hot spots in the world, it behoves us to keep a cool head. What I do not believe is that we are faced with a choice. Some favour détente, and some favour an active policy. I do not believe that the conservative elements — and they exist on either side of what was called

for several years the iron curtain — are right today; I believe it is the progressive elements that are right. I do not believe that those in favour of the *status quo* are right. The choice before us in the West lies not between continuing the defence system we have had since 1949 and embarking on a policy of détente with the East. That is not the choice we have to make. It is not a question of deciding whether to continue a policy of defence and give up for a certain time a policy of détente, or whether to pursue a policy of détente and give up a policy of defence. No, Mr. President, there is no question of sacrificing security to détente. We are obliged, today, to realise that the situation in both East and West has evolved and we have, therefore, to draw conclusions from the success of our policy of deterrence. In other words, what we ought to do is to continue to ensure our security whilst, at the same time, attempting to eliminate the causes of division.

Thus, the strategy of deterrence, having been successful, has now given place to its natural corollary, the strategy of negotiation.

Our task is to attempt to re-define the objectives of the Alliance, i. e. to draw the conclusions from one success in order to achieve further successes. The position today is not as simple as it was in 1947, when we had to reply to the question: "What must we do to defend ourselves?" The question today is twofold: "What must we do to continue to defend ourselves, and what must we do to change the continuing division of Europe?"

That, Mr. President, is why I believe that a more difficult situation calls for greater efforts. Our deterrent must remain intact and there must be no doubt about this. There can be no question of abandoning the defence effort — and it would be a tragic mistake — until all the problems between East and West have been solved. That was the mistake before the first world war and before the second world war, and it must not be repeated a third time.

Such being the position, we in the West must take the initiative and put proposals to the East, with a view to checking whether our own good intentions are echoed by similar ones on the other

M. Radoux (suite)

avons une politique étrangère concertée ; si nous ne nous contentons pas, comme c'est le cas actuellement, dans notre assemblée, de nous voir tous les trois mois et peut-être de ne pas toujours nous dire ce que nous devrions et pourrions nous dire.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, si nous voulons avoir une influence européenne, ce que nous pouvons faire, c'est, alors que les ministres des affaires étrangères se réunissent tous les trois mois, de permettre à l'U.E.O. de jouer pleinement le rôle qui est le sien.

Si nous le voulions, nous aurions à notre disposition un instrument de coopération politique et militaire européenne. C'est parce que nous n'utilisons pas l'instrument que nous avons à notre disposition que nous nous retrouvons tous les six moi devant cette assemblée en redisant toujours les mêmes choses, après n'avoir pratiquement rien accompli.

Je suis certain que si les personnalités éminentes qui se rencontrent tous les trois mois pouvaient venir devant nous pour exprimer un point de vue européen, pour nous dire qu'elles ont examiné une série de questions et déterminé un dénominateur commun, pour nous exposer que, sur telle question, elles ne sont peut-être pas d'accord, mais que sur telle autre elles le sont, je suis certain qu'au sein de l'Alliance atlantique on ne pourrait que s'en réjouir.

Par conséquent, je réponds à mon collègue, M. Kirk, que je ne suis pas opposé en principe à sa proposition, mais que le choix qu'il propose en l'absence d'une autorité politique réelle est prématuré et qu'il faut d'abord remplir certaines conditions avant de pouvoir poser certaines revendications.

M. le Président, avant de terminer, il y a un point que je voudrais encore souligner, car il me paraît être important : ce sont les rapports entre l'Est et l'Ouest. Nous avons eu des discussions en commission à propos de la détente. Je dois dire que j'ai un peu hésité, devant les événements que nous connaissons dans le monde depuis quelques jours, à parler de la détente car j'ai entendu de-ci, de-là, dire que ce n'était pas le moment d'en parler. Je crois que précisément, lorsqu'il y a des points chauds dans le monde, nous devons garder la tête froide. Ce que je ne crois pas, c'est que nous soyons placés devant un choix. Il en est qui sont favorables à la détente, ou qui sont en faveur d'une politique de mouvement. Je ne crois pas que

ceux — et il en existe de chaque côté de ce que l'on a appelé pendant plusieurs années « le Rideau de fer » — qui sont des conservateurs aient aujourd'hui raison ; je crois que ce sont les progressistes qui ont raison. Je ne crois pas que ceux qui veulent le statu quo ont raison. Nous, à l'Ouest, ne sommes pas placés devant le choix entre la continuation d'un système de défense tel que nous l'avons depuis 1949, et l'amorce avec l'Est d'une politique de détente. Là n'est pas le choix. Il ne s'agit pas de savoir si on va continuer une politique de défense et renoncer pendant un certain temps à une politique de détente ou si on va appliquer une politique de détente et renoncer à la politique de défense. Non, M. le Président, il ne s'agit pas de sacrifier la sécurité à la détente. La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui nous oblige à nous rendre compte que, les choses ayant évolué tant à l'Est qu'à l'Ouest, nous devons aujourd'hui tirer les conséquences de notre politique de défense dissuasive. En d'autres termes, ce que nous devons faire, c'est continuer à assurer notre sécurité tout en nous attachant à faire disparaître les motifs de division.

En d'autres termes, je dirai que le succès de la stratégie de dissuasion conduit aujourd'hui à la stratégie de la négociation qui en est la conséquence.

Nous devons nous atteler à redéfinir les objectifs de l'Alliance, c'est-à-dire tirer les conséquences d'un succès pour connaître de nouveaux succès. La situation, aujourd'hui, n'est pas une situation aussi simple qu'en 1947, quand il fallait répondre à la question : « Que devons-nous faire pour bien nous défendre ? » Aujourd'hui, la question est double : « Que devons-nous faire pour bien continuer à nous défendre, et que devons-nous faire aussi pour modifier la situation qui fait que l'Europe reste divisée ? »

Voilà, M. le Président, pourquoi je crois que devant une situation qui est plus difficile, l'effort sera plus grand. Nous devons maintenir notre situation dissuasive intacte, je le dis très clairement. Il ne s'agit pas, ce serait une erreur tragique, d'abandonner l'effort de défense avant que tous les problèmes entre l'Est et l'Ouest aient été résolus. C'est l'erreur que nous avons connue avant la première et la deuxième guerres mondiales, ce n'est pas une erreur à répéter une troisième fois.

Cela étant dit, nous devons, à l'Ouest, prendre l'initiative de faire certaines propositions à l'Est, précisément pour vérifier si les intentions de l'autre côté répondent aux bonnes intentions que nous

Mr. Radoux (continued)

side, for we cannot remain in the present situation, with Europe divided in two.

As Mr. Edgar Faure said, in the transistor age, everything is known; we cannot continue to approach East-West problems as we did in the days of the iron curtain, but must change our attitude; and the reason why we must change it — this is important — is precisely because our policy has succeeded.

We may perhaps, succeed in opening a door and, through this open door, find solutions to the problems of Europe.

East-West problems were of primordial importance during the 'fifties. I do not say that they are not so still but today there are other problems as well, and another of Western Europe's aims might be to show the world a new spectacle, different from that of Europe at the beginning of the twentieth century, and even of Europe before 1945 — the spectacle of Europe which has understood that problems can be solved by one means only, by negotiation.

Mr. President, I shall now sum up, and conclude. Someone said to me recently, talking of politics, that the Common Market had been established in Europe because it was in Europe's interest. That is, I think, to some extent true, but it is equally true that, in the absence of security and the certitude of life tomorrow there can be no valid and durable economic, social or cultural policy.

Whilst it is true that we have built up a Common Market amongst six countries — and we have just voted a resolution expressing our satisfaction that little Europe is one day to become greater Europe — our main concern still remains the elaboration of a common foreign policy, and our prime duty as Europeans is to be aware of this and implement this policy.

We have, throughout history, seen all too many wars won, and peace all too often lost. There are two aspects to European security today: first we must maintain the deterrent which is more than ever necessary; and secondly, we must meet the new political demands which call for new efforts to solve the problems with which we have lived until now.

In politics, high aims lead to great accomplishments. Mr. President, Ladies and Gentlemen, I believe our high aim today, once security is guaranteed, is to reunite the peoples of Europe, who are seeking one another but who, unjustly, are still divided. (*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is open.

I call Mr. Vedovato.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we are all agreed that structures, both in the East and in the West, are now characterised by centrifugal forces rather than by factors making for union or amalgamation. There is a tendency to assert that this situation will automatically bring about a relaxation of tension between the two blocs; further, it is thought that the disappearance of these two blocs, even though gradual, is a condition for settlement of conflict between the United States of America and the Soviet Union.

This view assumes both that Communist society is about to become bourgeois, and that the very conception of the ideological conflict opposing the two worlds needs reviewing. This opens the door to measures for reconciling the different systems but, at the same time, constitutes a threat to western cohesion, which is alleged to have been responsible for the crystallisation, in the East, of the structures most inimical to international settlement. The West could and should, therefore, change its own structures so as to meet half-way structural changes that are taking place in the East.

The facts of global strategy are usually dismissed as inconvenient; or, if they cannot be ignored, they are explained in terms of politics, on the assumption that they will yield before the increasingly centrifugal forces perceptible in both blocs.

There is no doubt that, when it was formulated, the Atlantic Pact represented a clear, courageous policy of construction and cohesion, with neither room nor cause for internal conflicts, to set against the monolithic bloc of Stalinist Communism, uniting Russia and China under Mosco-

M. Radoux (suite)

pouvons manifester de ce côté-ci, car nous ne pouvons rester dans la situation où nous nous trouvons, une situation où l'Europe est divisée.

Reprenant un mot de M. Edgar Faure, je dirais qu'à l'époque du transistor, tout se sait, et je crois que nous pouvons voir les problèmes Est-Ouest non pas tels qu'on les voyait à l'époque du Rideau de fer, mais d'une façon nouvelle, précisément, je le répète, mais il est important de le répéter, parce que nous avons réussi dans notre politique.

Peut-être pouvons-nous ouvrir une porte et, par cette porte ouverte, trouver des solutions aux problèmes européens.

Les problèmes Est-Ouest ont été les problèmes primordiaux au cours des années 1950. Je ne dis pas qu'ils ne le restent pas, mais aujourd'hui il y a d'autres problèmes, et ce serait peut-être aussi une tâche de l'Europe occidentale que de montrer au monde un visage nouveau, qui ne serait pas le spectacle de l'Europe du début du XX^{ème} siècle, qui ne serait même pas le spectacle de l'Europe jusqu'en 1945, mais qui serait le spectacle d'une Europe ayant compris que, pour régler les problèmes, il n'y a qu'une possibilité : la négociation.

M. le Président, je me résume, et j'en termine. Quelqu'un m'a dit récemment, parlant de politique, que si on avait fait le Marché commun en Europe, c'est parce qu'il y avait un intérêt à le faire. Je crois que c'est partiellement vrai, mais il est tout aussi vrai de dire que sans sécurité, sans certitude de vie pour le lendemain, il n'y a pas de politique économique, pas de politique sociale, pas de politique culturelle, valables et durables.

S'il est vrai que nous avons fait le Marché commun entre six pays — et nous venons de voter une résolution disant combien nous nous réjouissons de voir que la petite Europe devienne un jour la grande Europe — notre premier intérêt reste, malgré tout, d'avoir une politique étrangère harmonisée, et notre premier devoir comme Européens est d'en prendre conscience et de la réaliser.

Tout au long de l'histoire, nous avons trop souvent assisté à des guerres qui se gagnaient, suivies par la paix que l'on manquait. L'état de notre sécurité aujourd'hui a deux faces : il faut, d'une part, maintenir une dissuasion plus nécessaire que jamais et, d'autre part, répondre aux impératifs politiques nouveaux qui veulent que nous fassions un nouvel effort pour résoudre les problèmes avec lesquels nous avons vécu jusqu'à présent.

En politique, il faut avoir une grande idée pour accomplir de grandes choses. M. le Président, mes chers collègues, je crois que notre grande idée aujourd'hui, à partir d'une sécurité garantie, c'est d'avoir comme objectif de réunir les Européens, les Européens qui se cherchent, et qui injustement sont encore divisés. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est ouverte.

La parole est à M. Vedovato.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, on s'accorde à reconnaître aujourd'hui qu'à l'Est comme à l'Ouest, les structures sont soumises davantage à des forces centrifuges qu'à l'influence de facteurs d'union ou de cohésion. On se plaît à dire qu'à cet état de choses correspond, presque automatiquement, un processus de relâchement de la tension entre les deux blocs; qui plus est, on estime que leur disparition, fût-elle progressive, est la condition du règlement des conflits qui opposent les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique.

On considère donc, non seulement que la société communiste est en voie de devenir une société bourgeoise, mais que les termes mêmes du conflit idéologique qui oppose les deux mondes doivent être révisés. Ceci ouvre la porte à des compromis entre systèmes différents, mais menace la cohésion occidentale, tenue pour responsable de la cristallisation à l'Est, des structures les plus néfastes au règlement des conflits internationaux. Et c'est pourquoi l'on pense que l'Occident peut et doit modifier ses propres structures, accomplissant ainsi, à la rencontre des pays de l'Est, la moitié du chemin qu'ils sont en train de parcourir.

La plupart du temps, on trouve gênant d'aborder, sur le plan concret, la question de la stratégie globale et, quand on ne peut éviter de le faire, on place la discussion sur le terrain politique, on explique que les forces centrifuges qui se manifesteront de plus en plus au sein des deux blocs atténueront l'importance des réalités actuelles.

Il est certain que, devant le bloc monolithique du communisme stalinien qui unissait la Russie et la Chine autour de l'axe du pouvoir moscovite, le Pacte atlantique représentait, à l'époque où il a été institué, une politique claire et courageuse de construction et de cohésion, qui n'admettait

Mr. Vedovato (continued)

vite power. Today, the terms of the precarious balance between East and West have been considerably altered. The fundamental changes which have occurred in the course of twenty years are of various kinds. First and foremost, the American nuclear monopoly has given place to a two-power system of mutual deterrence. The effect of this first essential change may, I think, be summarised as follows: a nation whose vital interests are not immediately and directly threatened cannot be constrained, in the nuclear age, to line up with its own strongest ally if this constitutes a threat to the Alliance as a whole.

America and Russia, after the Cuban crisis, made two mistakes: first, they regarded the conflict between the two blocs as a transitional matter; and second, they sought to establish peace by eliminating only the dangers inherent in their power relations, through direct negotiations which took no account of their allies and friends and their specific interests, though these in fact cannot be left out of sight in global international relations. At the same time, our old continent is also adopting a mistaken outlook: too many influential forces in the countries of Western Europe hold it possible to escape from Atlantic interdependence, thus reducing the facts of international life to a strategical and ideological conflict between East and West, and an economic and social conflict between North and South, between industrialised countries and underdeveloped ones.

The second main far-reaching change in the situation which led to the formulation of American policy underlying the Atlantic Pact is the growing technological disparity, threatening to create an impassable abyss between the two parts of the western bloc just when Europe, thanks to America's generous and far-seeing policy, had not merely been reconstructed but had attained an astounding level of economic and financial prosperity. This important change also has created within the western bloc a potentially disruptive conflict such as does not exist in the Communist world.

The third and last factor which has revolutionised the situation responsible for American policy

behind the Atlantic Pact is the process of decolonisation.

The main commitment of the United States was to contain Communism, more specifically in Europe and in certain marginal regions of Asia, a policy which allowed the reconstruction of the countries of Western Europe and maintenance of the *status quo* as a whole. Little by little, this commitment, originally definite and circumscribed, assumed world proportions, in the presence of an international community composed, overwhelmingly, of newly independent and developing countries, exposed to pressures of all kinds and incapable of constituting factors of stability. This has raised new problems of equilibrium, new economic and financial difficulties and political disturbances, which cannot be attributed to the expansion of Communism but are the result, rather, of a veritable revolutionary upsurge which, to prevent the emergence of collectivist structures, has to be contained within a vast programme of international collaboration.

Now, almost twenty years after the formation of the Atlantic Alliance, it is possible without fear of error to make a calm assessment of the roots and the strength of the cohesion of the eastern and of the western blocs: force of arms and economic dependence in the former; in the latter, the chosen path of civilisation.

I have no hesitation in affirming that the spirit of unity on either side of the iron curtain is symbolised, in the East, by the treacherous execution of Prime Minister Nagy and, in the West, by President Eisenhower's rejection of General de Gaulle's request to set up a three-power directorate in place of the egalitarian integration of the Atlantic countries.

The Soviets have now entered into direct conversations with the United States with a view to eliminating the danger of further technological advances which would give America overwhelming strategic superiority. But at the same time, the Soviet Union has gradually unleashed a vast diplomatic campaign in the Western European countries: there is no point in discussing nuclear and space questions with these countries; but economic pressure can be exercised, and the seeds of political discord sown, thanks to latent crises, which some political forces in Europe are unwilling to meet by a frank recognition of western interdependence. The facts must be faced: we have heard, in Paris, London and Rome, offers of ten-year plans accompanied by incredibly violent attacks both upon the United States and

M. Vedovato (suite)

pas les conflits internes et n'en suscitait pas. Aujourd'hui, dans le délicat équilibre Est-Ouest, les choses ont bien changé. Les grandes modifications intervenues depuis vingt ans sont de nature très diverse. Tout d'abord, au monopole nucléaire américain a succédé un système bipolaire de dissuasion réciproque. L'effet de ce premier changement essentiel est, je crois, qu'une nation dont les intérêts primordiaux n'apparaissent ni immédiatement, ni directement menacés, ne peut être contrainte, à l'époque nucléaire, à se ranger au côté de son principal allié, si l'Alliance même risque d'en être menacée.

Après la crise de Cuba, l'Amérique et la Russie ont commis deux erreurs : d'abord, elles ont considéré le conflit entre les deux blocs comme une difficulté passagère, ensuite, elles ont cherché à instaurer la paix en éliminant uniquement les dangers découlant du rapport de leurs forces au moyen d'un dialogue direct, et, par conséquent, sans tenir compte de leurs alliés, de leurs amis et des intérêts particuliers de ceux-ci, alors qu'on ne saurait en faire abstraction dans le cadre d'une vision globale des rapports internationaux. Mais notre vieux continent semble avoir, lui aussi, tendance à commettre une erreur de perspective : il est, dans les pays d'Europe occidentale, trop de milieux influents qui pensent pouvoir se dégager de l'interdépendance atlantique et qui ramènent ainsi la réalité internationale à un conflit stratégique et idéologique entre l'Est et l'Ouest, et à un conflit économique et social entre le Nord et le Sud, c'est-à-dire à un conflit entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Une deuxième modification importante et profonde de la situation a incité les États-Unis à adopter la politique qui est à l'origine du Pacte atlantique, c'est l'accroissement de l'écart technologique, risquant de creuser un précipice impossible à combler entre les deux partenaires du camp occidental au moment même où l'Europe allait réussir, grâce à la politique généreuse et clairvoyante de l'Amérique, à dépasser le stade de la reconstruction pour atteindre un niveau de prospérité économique et financière miraculeux. C'est aussi ce profond changement qui a fait naître, au sein même des pays occidentaux, un conflit qui peut devenir un facteur de désordre et qui n'existe pas dans le monde communiste.

Le troisième et dernier facteur, qui a bouleversé la situation et déterminé la politique américaine

d'où est né le Pacte atlantique, est le processus de décolonisation.

Pour les États-Unis, la tâche essentielle était de contenir le communisme, d'abord en Europe et dans certaines zones marginales de l'Asie, ce qui devait permettre la reconstruction des pays d'Europe occidentale et le maintien du statu quo général. Peu à peu, ces tâches, bien définies et très circonscrites à l'origine, ont pris des proportions mondiales, devant une communauté composée, dans sa très grande majorité, de pays en voie de développement ayant récemment accédé à l'indépendance, soumis à des pressions de toutes sortes et incapables de devenir des facteurs d'équilibre. Ainsi sont nés de nouveaux problèmes d'équilibre, de nouvelles difficultés économiques et financières, de nouveaux bouleversements politiques dus non pas à l'expansion du communisme, mais à un véritable mouvement révolutionnaire qu'il faudra contenir dans le cadre d'un vaste programme de collaboration internationale, si l'on veut éviter les solutions collectivistes.

Quelque vingt ans après la création de l'Alliance atlantique, on peut, sans crainte de se tromper, évaluer sereinement l'origine et la valeur de la cohésion des pays de l'Est et des pays de l'Ouest et conclure : force militaire et régimes de subordination économique dans le premier cas, choix de la civilisation dans le second.

Nous n'hésitons pas à affirmer que le symbole de l'esprit de cohésion, de part et d'autre du Rideau de fer, a été à l'Est l'exécution déloyale du Premier ministre Nagy et en Occident le refus opposé par le Président Eisenhower à la demande du Général de Gaulle de remplacer l'intégration des pays atlantiques, sur un pied d'égalité, par un directoire à trois.

Or, les Soviétiques ont engagé directement un dialogue avec les États-Unis, dans l'espoir d'écartier le risque de nouveaux progrès techniques qui donneraient aux États-Unis une supériorité stratégique écrasante. Mais, en même temps, ils ont entrepris peu à peu une action diplomatique de grande envergure dans les pays d'Europe occidentale : il est inutile, avec ces pays, de discuter de problèmes du domaine nucléaire et spatial, mais il est possible d'exercer des pressions sur le plan économique et de semer le germe de la discorde politique grâce aux crises latentes que certains milieux politiques européens sont peu enclins à surmonter en reconnaissant ouvertement l'interdépendance des pays occidentaux. Il faut dire ce qui est : Paris, Londres et Rome ont aussi bien lancé des propositions de plans décennaux

Mr. Vedovato (continued)

upon Germany. It may be asked whether any thought has been given to the consequences, both structural and political, of vast bilateral economic operations financed by State credits. One suspects that these attacks on America and Germany are primarily intended to exploit the impatience of those persons in the West who are unwilling to find the natural solution of their problems in European unity followed by an inter-Atlantic agreement. Such persons prefer to overlook Moscow's real motive for these offers and these attacks, which is to break down the cohesion of the West by striking at its solidarity, firstly with the United States, the source of power and the guarantee of western security and prosperity, and, secondly, with Federal Germany, the pivot of what remains of Atlantic integration in Europe and an essential factor both of the EEC and of that necessary European unity we look forward to.

Moscow makes the European countries repeated proposals of a security conference from which the United States, naturally, would be excluded. There are European politicians who believe that the most important step in the organisation of a free Europe is not to consolidate links with the United States but to open the doors to the East. People both inside and outside Germany are beginning to denounce aspirations for the reunification of Germany as though they were immoral. Others aver that it is important to avoid anything that might disrupt the cohesion of the Communist world, on the grounds that it would be unacceptable to Moscow, and might cause the Soviets to abandon their policy of *détente*.

We have, alas, to conclude that Western Europe, or at least many of its present leaders, have failed to understand something of which their predecessors 20 years ago were clearly aware: the causes of the present conflict between East and West lie not in any temporary factors — political, economic or military — but in a difference of attitude towards the problem of adapting the world to the technological epoch in which we are now living.

That is why — and it is better to stress this at once — if the Atlantic Alliance, as I shall show in a moment, cannot and must not be merely temporary, but must constitute a permanent reality, to be adjusted and brought up to date, but not eliminated (the Rapporteur said the same

thing a few moments ago); and if, also, it is essential to consider carefully the reorganisation of this Alliance and in particular of NATO — a process on which our Assembly has already embarked — then it is no less essential, indeed in some ways it is even more urgent, to make a more thorough examination of the general aspects, political and military, of nuclear strategy, dealing both with the problem as a whole and with the practical machinery of co-operation at the Atlantic level, including proposals for, and objections to, a non-proliferation treaty.

The type of new structure we choose for our Alliance will depend, both at the practical level and as to institutional machinery, on the way in which these problems are solved.

The opposite of cohesion, Ladies and Gentlemen, is conflict.

Raymond Aron summed up the problem with masterly skill as follows:

“Those who would like to see the Atlantic Alliance replaced by an alliance of the traditional type, in which every member is free to use atomic arms as he thinks best, and can count on the automatic support of his own allies, have simply failed to grasp the most elementary facts of the new diplomacy, born of nuclear weapons. What these weapons have rendered obsolete are not alliances as such, but alliances of the traditional type. Large nations can still assist small ones, but will not consent to do so if the latter claim the right to spark off the apocalypse. Alliances will either evolve into communities or dissolve: there can be no question of their reverting to pre-atomic practices.”

It seems to me that NATO offers medium-sized and small nations a possibility of making their influence felt, which they have little chance of doing either under a directorate or within a system of bilateral treaties, where the larger power would invariably predominate. NATO also offers us another important advantage, in regard to Germany, about which I should like to state my opinion quite clearly. Any attempt to destroy NATO might also lead to destruction of the reassuring frame, both political and military, within which the leaders of Western Germany have so far been content to make their contribution to the defence of Europe. The disintegration of NATO might provoke the creation of national armed forces in Germany, accompanied by a growing demand for nuclear weapons, the pro-

M. Vedovato (suite)

que des attaques d'une violence inqualifiable contre les Etats-Unis et l'Allemagne. On peut se demander si l'on a songé aux conséquences structurelles et politiques de ces vastes opérations économiques bilatérales financées à l'aide de crédits octroyés par l'Etat. On en vient à soupçonner que les attaques lancées contre l'Amérique et l'Allemagne visaient avant tout à exploiter l'impatience de ceux qui se refusent, en Occident, à considérer l'unité européenne, puis l'entente interatlantique comme la solution naturelle des problèmes auxquels ils doivent faire face. Ils préfèrent ne pas voir, dans les propositions et les attaques soviétiques, le véritable objectif de Moscou, qui est de détruire la cohésion de l'Occident en portant atteinte à la solidarité entre l'Europe et l'Amérique — centre du pouvoir, garante de la sécurité et de la prospérité occidentales — et avec l'Allemagne fédérale, pivot de ce qui reste de l'intégration atlantique en Europe et élément essentiel tant de la C.E.E. que de cette unité européenne que nous appelons de nos vœux.

Moscou propose avec insistance aux pays européens de convoquer une conférence sur la sécurité dont les Etats-Unis seraient naturellement exclus. Certains hommes politiques européens estiment que, pour organiser l'Europe libre, il faut ouvrir les portes à l'Est plutôt que consolider les liens qui l'unissent aux Etats-Unis. En Allemagne et ailleurs, certains commencent à renier les aspirations à la réunification de l'Allemagne, comme si elles étaient immorales. D'autres soutiennent qu'il ne faut rien faire qui puisse rompre la cohésion du monde communiste, car Moscou ne pourrait l'admettre et pourrait alors renoncer à sa politique de détente.

Il faut, malheureusement, conclure de tout ceci que l'Europe occidentale, ou tout au moins une grande partie de ses dirigeants actuels, n'a pas compris ce dont les dirigeants d'il y a vingt ans avaient pleinement conscience : le conflit entre l'Est et l'Ouest n'est pas dû à des causes temporaires — politiques, économiques ou militaires — mais à une différence d'attitude devant la nécessité d'adapter le monde aux réalités de notre ère technique.

C'est pourquoi — et il convient de le souligner immédiatement — si, comme je le démontrerai sous peu, l'Alliance atlantique ne peut et ne doit pas être un fait passager, mais bien une réalité permanente qu'il faut adapter et moderniser, mais non supprimer — ainsi que le disait, il y a un ins-

tant, le rapporteur ; s'il convient donc — comme notre assemblée le fait déjà — d'envisager avec soin la réforme de l'Alliance et notamment de l'O.T.A.N., il est tout aussi indispensable et, dans un certains sens, plus urgent, d'examiner de façon plus approfondie, les aspects généraux, politiques et militaires, de la stratégie nucléaire, pour ce qui touche tant au fond du problème qu'aux modalités pratiques d'une coopération des pays de l'Alliance dans ce domaine, en tenant compte, bien entendu, des propositions relatives à un traité de non-prolifération et aux objections qu'elles ont soulevées.

C'est en réalité de la solution apportée à ces problèmes que dépendra, sur le plan pratique et institutionnel, le choix de la nouvelle structure de notre alliance.

Le contraire de cohésion, mes chers collègues, c'est conflit.

Raymond Aron a magistralement résumé le problème comme suit :

« Ceux qui imaginent la substitution à l'Alliance atlantique d'une alliance de type traditionnel, chaque Etat libre d'user des armes atomiques à son gré et comptant sur le soutien automatique de ses alliés, ceux-là n'ont rien compris à l'univers diplomatique créé par l'explosif nucléaire. Ce ne sont pas les alliances qui sont condamnées par les armes thermonucléaires, mais les alliances de type traditionnel. Les Grands sont capables de protéger les Petits, mais ils n'y consentent évidemment pas si ces derniers prétendent au droit de déclencher l'apocalypse. Les alliances évolueront vers des communautés ou elles se dissoudront : elles ne reviendront pas aux pratiques préatomiques ».

A notre avis, l'O.T.A.N. offre aux nations de moyenne et de petite importance la possibilité de se faire entendre, ce qui serait difficile aussi bien dans le cas d'un directoire que dans celui d'un système de traités bilatéraux en vertu desquels la plus grande puissance est toujours celle qui prédomine. L'O.T.A.N. présente aussi un autre avantage, très important, pour ce qui est de l'Allemagne ; et j'aimerais, à ce propos, dire très clairement mon sentiment. En tentant d'anéantir l'O.T.A.N., on risque de détruire le cadre rassurant — politique et militaire — à l'intérieur duquel les dirigeants de l'Allemagne occidentale se sont contentés, jusqu'à présent, de contribuer à la défense de l'Europe. La désintégration de l'O.T.A.N. pourrait entraîner la constitution d'une force armée allemande et, par là,

Mr. Vedovato (continued)

duction of which is at present forbidden them under the Treaty of Western European Union. Isolated, Germany would have to decide between Paris and Washington. In the event of a Washington-Bonn axis being formed, Germany would subsequently cut herself off from her European neighbours, thus adding fuel to anti-American and anti-Atlantic feeling, and sabotaging European unity once and for all. If, on the other hand, Germany, hemmed in by France and Russia, were tempted to seek an agreement with Moscow on the basis of which to find a practical solution to the problem of the two Germanies, in return for relinquishing all solidarity with the West immediately, what would happen? Germany and the other European countries would be exposed to Soviet pressure, and obliged to turn to Moscow for the concessions from which Atlantic integration, whilst guaranteeing full freedom, has so far spared them.

It must be emphasised, here, that the United States could scarcely tolerate the existence of a Western Europe subject to a dominating Soviet control — with all its attendant consequences.

It is said (and it is an argument we have heard used by several speakers at this session) that the gradual dissolution of NATO would lead to the dissolution of the Warsaw Pact, which in turn would bring about a decisive rapprochement between East and West, and a peaceful international resettlement. Moscow might obviously embark on the first phase of this process, in order to induce the West completely to abandon the system which has done more than anything to hamper Communist expansion. But conditions on this side of the curtain are very different from those on the other side: the western countries are politically and economically independent, whereas the countries of Eastern Europe are still closely bound to Moscow. Even the developments in Rumania, to which so many hopes were pinned, do not affect the basis of the régime, which remains orthodox, even more so than elsewhere, and rejects all attempts at revisionism.

As I see it, the relaxation of East-West tension may come by successive stages, which however presuppose the existence of western solidarity. The first stage, that of reducing armaments in Central Europe, can only be brought about by negotiation between NATO and the Warsaw Pact. I wish it to be clear, in particular, that the withdrawal of Russian troops from Eastern Ger-

many, Poland and Hungary could never result from bilateral agreements, concluded between the separate western countries and Moscow.

The second phase, far more complex and more distant would be political reconciliation on the continent of Europe. We are very unlikely, in my humble opinion, to witness a political transformation of Eastern Europe such as to make true reconciliation possible in the immediate or near future. At the same time, it is certain that a unified Europe, allied with the United States, would act as a magnetic force and a strong catalytic agent. Otherwise, there would be a danger of relaxation of tension leading western structures to undergo political and economic adjustments on eastern lines, probably on the Yugoslav model. If the axis of Europe were automatically shifted eastward, it would reinforce the links between the ex-satellites and Moscow, so rekindling the strategic conflict between the United States and the Soviet Union. Since world war is now unthinkable, Washington and Moscow would end by negotiating an agreement under which Europe would inevitably be partitioned even more ruthlessly than it was at Yalta. It would be completely subjugated, and without the slightest concession to those irresponsible aspirations to national independence which are at present threatening world peace.

Lastly, if we take a realistic view of the future, our starting point must be recognition of the effective and growing might of the super-powers. To discount them would be imprudent; but to upset the fragile balance of deterrence by a series of unavoidable chain reactions, set in motion by the formation of minor power centres, strategically unimportant, financially tottering, technologically backward or, at the very best, obsolete, would be a crime.

On the political plane, the myths of nationalism and Marxism face, in utopian isolation, the realities of modern interdependence; these realities may direct the way eastwards or westwards, towards Communism or towards freedom, when the structure of society is adapted to the age of automation, the age of nuclear power and space. There is no other way: both the glory of the national State and the ideals of Marxism belong to history. Only at the cost of arresting the progress of nations do they still subsist; but they carry less and less conviction, and have to be imposed, increasingly, by force. (*Applause*)

M. Vedovato (suite)

un accroissement de la demande d'armes nucléaires dont la production est, pour l'instant, interdite par le Traité de l'Union de l'Europe Occidentale. Isolée, l'Allemagne devrait choisir entre Paris et Washington : et, s'il se créait un axe Washington-Bonn, l'Allemagne finirait par s'isoler de ses voisins européens, ce qui viendrait alimenter l'esprit anti-américain et anti-atlantique et torpillerait définitivement l'unité européenne. Mais, qu'advierait-il si, prise dans la tenaille franco-russe, l'Allemagne était tentée de rechercher avec Moscou un accord offrant une solution au problème de la division du pays, en contrepartie de l'abandon de toute solidarité avec l'Occident ? L'Allemagne et les autres pays européens seraient soumis aux pressions soviétiques et contraints de rechercher avec Moscou ces compromis que l'intégration atlantique, garante d'une liberté totale, leur a, jusqu'à présent, épargnés.

Il faut enfin souligner que les Etats-Unis admettraient difficilement que l'Europe occidentale soit soumise au contrôle et à l'influence déterminante de l'Union Soviétique, avec toutes les conséquences qui en découleraient.

On prétend — et plusieurs orateurs l'ont soutenu au cours de la présente session — que la dissolution progressive de l'O.T.A.N. entraînerait celle du Pacte de Varsovie puis, par là-même, un rapprochement décisif entre l'Est et l'Ouest et une révision pacifique de la situation internationale. Il est évident que Moscou pourrait prendre la tête du mouvement, au premier stade de cette évolution, incitant ainsi l'Occident à renoncer au système actuel qui, mieux que tout, a fait obstacle à l'expansion communiste. Mais la situation est totalement différente en deçà et au-delà du Rideau de fer : les pays occidentaux sont politiquement et économiquement autonomes, tandis que les pays de l'Europe orientale sont encore étroitement liés à Moscou. Même le phénomène roumain, qui a fait naître tant d'espoirs, n'a pas exercé d'influence fondamentale sur un régime qui reste encore plus orthodoxe que les autres et rejette toute tentative révisionniste.

Il nous semble que la détente Est-Ouest pourrait se faire par étapes successives, ce qui suppose toutefois le maintien de la solidarité occidentale. Seuls l'O.T.A.N. et les signataires du Pacte de Varsovie peuvent négocier en vue d'une première réduction des armements dans le centre de l'Europe. Il faut souligner, notamment, que des accords bilatéraux entre Moscou et les diverses

nations occidentales ne suffiront jamais à amener les troupes russes à se retirer de l'Allemagne orientale, de la Pologne et de la Hongrie.

La deuxième phase de l'évolution, beaucoup plus complexe et plus lointaine, serait celle de la réconciliation politique du continent européen. Il n'est guère possible, à notre humble avis, d'envisager pour l'immédiat ou pour le proche avenir, une transformation politique de l'Europe orientale qui permette une véritable réconciliation. Il est néanmoins certain qu'une Europe unifiée, alliée aux Etats-Unis, aurait une force magnétique considérable et serait un catalyseur puissant. S'il n'en était pas ainsi, la détente risquerait de se traduire par une adaptation politique et économique des structures occidentales aux structures orientales, inspirée peut-être du modèle yougoslave. Si l'axe de l'Europe se déplaçait automatiquement vers l'Est, il s'ensuivrait un renforcement des liens des pays satellites avec Moscou et ainsi renaîtrait la tension stratégique entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Puisqu'aujourd'hui la guerre totale est, semble-t-il, exclue, Washington et Moscou finiraient par négocier un accord aux termes duquel l'Europe ferait inévitablement l'objet d'un partage encore plus implacable et plus grave que celui de Yalta. La subordination serait totale, et n'admettrait pas ces velléités irréalistes d'indépendance nationale qui menacent aujourd'hui la paix mondiale.

En conclusion, si nous voulons regarder l'avenir avec réalisme, il nous faut, dès l'abord, reconnaître la force réelle et sans cesse croissante des super-puissances. Il serait imprudent de ne pas en tenir compte, mais ce serait un crime que de laisser d'inévitables réactions en chaîne rompre le délicat équilibre obtenu par dissuasion en admettant la formation de centres mineurs du pouvoir, dénués d'importance en matière stratégique, ruineux sur le plan financier, en retard dans le domaine technique ou, dans le meilleur des cas, totalement dépassés.

Sur le plan politique, les mythes du nationalisme et du marxisme doivent affronter, dans leur isolement utopique, les réalités de l'interdépendance moderne : celles-ci pourront les orienter vers l'Est ou vers l'Ouest, c'est-à-dire vers le communisme ou vers la liberté lorsqu'on donnera à la société une structure correspondant à l'ère de l'automatisme, à l'ère nucléaire et spatiale. Il n'y a pas d'autre moyen : le glorieux Etat national et l'idéal marxiste appartiennent à l'histoire ; ils n'entraînent plus la conviction et, si l'on réussit encore aujourd'hui à les imposer, c'est de plus en plus par la force et au prix du progrès des nations. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Colonel Bourgoïn to speak in the debate.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I will probably seem to be getting away from the subject. I have not a great deal to say, but we are discussing European security and this is not solely related to the strength of our eastern positions ; it also depends on everything happening throughout the world. It may be endangered by the slightest incident degenerating into total war.

Exactly a year ago, at the June 1966 session of this Assembly, I tabled the following amendment to the recommendation submitted by Mr. Radoux on a report on disarmament :

“ Considering that the progress of civilisation just as much as the balance of forces make armed conflict in Europe most improbable, but that conversely in many regions of Asia and of Africa there remains a considerable danger of conflict between nations which do not have an armaments industry of their own,

.....

Promote the establishment of a pact between all countries capable of manufacturing arms and munitions, according to which these countries would undertake not to sell arms to countries in the process of development ; to take the strongest measures to suppress all traffic in arms ; to guarantee respect of the frontiers of the countries thus deprived of modern means of defence. ”

As a result of the lengthy debate that followed, the Assembly decided to refer the report back to the Committee. It was adopted at the December 1966 session, Mr. Radoux having taken account in his recommendation of the ideas I had expressed.

Today, a year after the tabling of the amendment, we are again meeting at a time when most serious events have just thrown a shroud over the Middle East, when Heads of State have expressed genocidal intentions, when deadly fighting is hardly at an end, when, through a situation we have allowed to deteriorate, we have run the risk of hostilities becoming generalised to the extent that we would not have been able to control them had the fortunes of war, the outcome of the

fighting, been different. For, had the Arabs won, would we wittingly, in the East or in the West, have allowed the Jewish people to be annihilated ?

In a four-day war, which proved nothing, other than that the differences could be solved only through diplomatic channels — and we have known this for a long time — hundreds of aircraft have been destroyed on the ground or in the air, hundreds of tanks, hundreds of lorries, artillery ; ships have been sunk. A whole fortune has been swallowed up in this operation.

And this fortune was that of an impoverished nation, short of everything, sometimes even of food and the most basic elements of what constitutes human dignity.

A few days before this lightning war started, I read in the newspapers that the Disarmament Conference in Geneva had met and that the session lasted seven minutes. The exciting subject on the agenda was the non-proliferation of nuclear weapons. If the Conference had had to discuss the non-dissemination of conventional weapons to people incapable of producing them, and incapable of using them other than in support of their boasting declarations as the Egyptians proved, the discussions would certainly have lasted for more than seven minutes.

I am convinced, Ladies and Gentlemen, that like myself you followed the development of this war hour-by-hour. And what did you hear ? That the French *Mystères* were better than the Russian *Migs*, that the *Mirages* were doing a very good job, that the American Patton tanks were heavy for sand conditions whereas the AMX was in its element, that the British-made Israeli artillery as opposed to the Jordanian artillery — also British — had outclassed the latter, that Israeli fast patrol boats, made in America, had sunk three Russian submarines belonging to the Egyptians and had even, by mistake, damaged a United States vessel, that the Algerians were sending Nasser 48 Mach 2 aircraft, whereas without outside assistance their industry would have difficulty in producing even a frying-pan or kitchen utensils, that rockets were streaking the sky, that homing rockets were defending the airports... and I could continue in this strain for a long time.

The whole arsenal of the developed countries was represented, face-to-face, confronting each other, comparing each other's merits while poor fellows were dying ; and for seven long minutes

M. le **PRESIDENT**. — Dans la discussion, la parole est au colonel Bourgoïn.

M. **BOURGOÏN** (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je vais probablement paraître m'écarter du sujet. J'ai assez peu à dire, mais nous discutons de la sécurité européenne et celle-ci n'est pas seulement fonction de la densité et de la force de nos positions de l'Est ; elle dépend aussi de ce qui se passe dans le monde entier. Le moindre incident peut la compromettre en dégénéralant en guerre totale.

Il y a exactement un an, au cours de la session de juin 1966 de cette assemblée, j'ai proposé à la recommandation que M. Radoux présentait à la suite d'un rapport sur le désarmement, l'amendement suivant :

« Considérant que le progrès de la civilisation, tout autant que l'équilibre des forces, rendent très improbables des conflits armés en Europe, mais qu'au contraire, dans beaucoup de régions de l'Asie et de l'Afrique, les risques de lutte entre des peuples qui n'ont pas les moyens de se doter eux-mêmes d'un armement restent considérables,

.....

(Recommande) de susciter l'établissement d'un pacte entre tous les pays susceptibles de fabriquer des armes et des munitions, aux termes duquel ceux-ci s'engageraient à ne pas vendre d'armes aux pays sous-développés ; à en réprimer impitoyablement tout trafic ; à garantir le respect des frontières et des droits légitimes des pays ainsi privés de moyens modernes de défense. »

Une discussion fort longue s'étant engagée, l'Assemblée décida de renvoyer le rapport devant la commission. A la session de septembre 1966 elle le vota, M. Radoux ayant tenu compte, dans sa recommandation, de l'idée que j'avais émise.

Nous siégeons de nouveau aujourd'hui, c'est-à-dire un an après le dépôt de cet amendement, alors que des événements très graves viennent d'endeuiller le Moyen-Orient, alors que des intentions de génocide total ont été exprimées par des chefs d'Etat, alors que des combats meurtriers viennent à peine de cesser, alors que nous avons risqué, par le fait d'une situation que nous avons laissé se dégrader, de voir se généraliser un conflit dans des proportions telles que nous n'aurions

pu le maîtriser pour peu que la fortune des armes et l'issue des combats eussent été différentes car, en toute conscience, aurions-nous, de l'Est ou de l'Ouest, en cas de victoire des Arabes, laissé anéantir le peuple juif ?

En une guerre de quatre jours, qui n'a rien prouvé, sinon que le conflit ne pourrait être réglé que diplomatiquement — ce que nous savions d'ailleurs depuis longtemps — des centaines d'avions ont été détruits ou au sol ou en l'air, des centaines de chars, des centaines de camions, des canons, des navires ont été coulés. Une fortune entière a été anéantie.

Et cette fortune était celle de très pauvres gens, manquant de tout, parfois même de nourriture et des éléments les plus modestes de ce qui fait la dignité humaine.

Quelques jours avant le début de cette guerre-éclair, j'ai lu dans les journaux que la Conférence sur le désarmement s'était réunie à Genève et que la session avait duré sept minutes. La Conférence avait à son ordre du jour à traiter du mirifique sujet de la non-prolifération de l'arme atomique. Si elle avait eu à traiter de la non-dissémination des armes classiques chez des gens incapables d'en construire et incapables de les utiliser autrement que comme support de fanfaronnade comme le prouvèrent les Egyptiens, elle aurait eu certainement matière à plus de sept minutes de discussion.

Messieurs, vous avez suivi comme moi, heure par heure, le déroulement des combats. Et qu'avez-vous entendu ? Que les Mystère français étaient supérieurs aux Mig russes, que les Mirage faisaient merveille, que le char Patton américain était lourd pour le sable, alors que l'AMX y circule comme sur le macadam, que l'artillerie israélienne anglaise opposée à l'artillerie jordanienne — également anglaise — avait pourtant surclassé celle-ci, que des vedettes rapides israéliennes, de fabrication américaine, avaient coulé les trois sous-marins russes des Egyptiens et même, par inadvertance, mis à mal un navire des U.S.A., que les Algériens avaient envoyé à Nasser quarante-huit avions volant à Mach 2, alors que leur industrie serait bien en peine de construire, sans aide extérieure, une poêle à frire ou une casserole, que des fusées sillonnaient le ciel, que des armes de D.C.A. à tête chercheuse défendaient les aérodromes... et j'en passe.

Tout l'arsenal des pays évolués était représenté, se confrontant, s'affrontant, se mesurant pendant que mouraient de pauvres diables et qu'au cours de sept longues minutes, les cerveaux du monde

Mr. Bourgoïn (continued)

the experts of the civilised world, meeting in Geneva, were considering the problems of disarmament.

To-day we are discussing European security. Shall we be blind enough to link this security only with the strength of our positions in Eastern Europe? Is it not more surely threatened by the escalation of hostilities which may break out in any part of the world between nations we have been rash enough to arm and which have but one thought, and that is to use their fine new toys?

And even so, without taking account of this element of fear, do you not think that it is our duty to consider this serious question of supplying arms to countries unable to manufacture them themselves, knowing that sooner or later they will use them? Is there a single one of us here who would allow a baby of two to play with matches near a haystack and, as is the case with arms, go as far as to provide the matches?

In the amendment I submitted to the Assembly a year ago, I asked for the sale of arms to be condemned and all traffic in arms to be suppressed. For traffic in arms exists, and it came out in a recent court case that the dealers have large stocks. The court case was about the delivery to an African State — Angola, I think — of B-26 bombers which had been modified to serve as fighter-bombers.

There is a known trafficker who has his headquarters in Monaco and warehouses in Florida who can provide everything from guns to rockets, not to forget heavy tanks and subsonic aircraft, who boasts that he can equip an armoured division on request with any kind of tank. His customers are known: they are from the insufficiently developed countries which also receive our assistance; they are Algerians, Libyans, Cypriots, Kurds, Yemenites, Congolese, Cubans of the two factions, nationalist Chinese, Venezuelans, Chilians and many others. And with the dangers of escalation, every such delivery of arms may be the spark which will set off world-wide hostilities.

Is that not an aspect of European security? Is our Assembly to remain indifferent, satisfied merely with academic discussion of such problems?

Personally, I appeal to the Assembly to place these matters on its Agenda by instructing its Committee on Defence Questions and Armaments to prepare a report for the next session so that it can bring pressure to bear on the governments on which it depends and on international opinion. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — In the general debate, I call Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, this late hour brings a moment of truth and it is perhaps for this reason that there are not many of us left. But I must tell you in all sincerity that when one's conscience impels one to make a speech such as I am about to make, it is preferable to be alone because the unpleasant things one has to say are above all painful to the person saying them.

I regard Colonel Bourgoïn's brief, precise and incisive speech as a most appropriate introduction to what I have to say, the underlying considerations undoubtedly being the same.

Although lacking both his experience and his knowledge of French, I shall tackle the details of certain questions.

Gentlemen, we have completely or almost completely forgotten that defence is the reason for our organisation's existence. For some time, WEU has been considering a number of problems which do not fall directly within its province. Too often, it overlooks the fact that it was set up at a time of great stress. Following on the failure of the European Defence Community, it emerged as a new institution equipped to inherit at least some of the good will embodied in the idea of the European Defence Community and to serve a useful purpose in the defence of Europe.

You will recall the early days: this hall was bright with uniforms; the most distinguished generals and commanders addressed us on the fundamental problems of defence. Some of their observers still attend our sessions, but we see them less frequently and others no longer come at all.

This implies that we are most certainly passing through a time of crisis, of change, in the basic military alliance known as NATO, and we must look back at the past to find the reasons for this crisis.

M. Bourgoïn (suite)

civilisé, réunis à Genève, se penchaient sur les problèmes du désarmement.

Nous discutons aujourd'hui de la sécurité européenne. Serons-nous assez aveugles pour ne lier cette réussite qu'à la puissance de nos positions dans l'Est européen ? N'est-elle pas beaucoup plus sûrement menacée par l'escalade d'un conflit qui peut naître, en n'importe quelle partie du monde, entre les peuples qu'on a imprudemment armés et qui ne rêvent plus que d'utiliser leurs beaux joujoux tout neufs ?

Et, même sans tenir compte de cet élément de crainte, ne pensez-vous pas qu'il est de notre devoir de nous pencher sur cette question grave que constitue la fourniture d'armes à des pays qui ne sauraient en construire, sachant que, tôt ou tard, ils s'en serviraient ? En est-il un seul parmi nous qui laisserait un bébé de deux ans jouer avec des allumettes dans une meule de paille et qui même, comme nous le laissons faire pour les armes, lui fournirait les allumettes ?

Dans l'amendement que je soumettais à l'Assemblée, il y a un an, je demandais non seulement la condamnation des fournitures d'armes par les Etats, mais aussi la suppression de tout trafic. Car il existe un trafic d'armes, et un procès récent nous apprenait que les négociants avaient des stocks importants. L'objet de ce procès était la fourniture à un Etat africain, je crois que c'est l'Angola, de bombardiers B-26, modifiés pour devenir chasseurs-bombardiers.

Nous connaissons un trafiquant, dont le siège social est à Monaco et les magasins en Floride, qui offre tout, depuis le fusil jusqu'à la fusée, en passant par le char lourd et l'avion subsonique, qui se vante de pouvoir armer, à la demande, une division cuirassée de n'importe quel type. Ses clients sont connus : ce sont des pays insuffisamment développés auxquels nous portons assistance par ailleurs : Algériens, Lybiens, Cypriotes, Kurdes, Yéménites, Congolais, Cubains des deux obédiences, Chinois de Formose, Vénézuéliens, Chiliens et combien d'autres ! Et chaque lot d'armes ainsi livrées peut devenir, avec les escalades toujours possibles, l'étincelle qui embrasera le monde.

Ne s'agit-il pas là d'un des aspects de la sécurité européenne ? Notre assemblée y restera-t-elle indifférente et se contentera-t-elle de discuter académiquement ces problèmes ?

Pour ma part, je lui demande de les mettre, en demandant à sa Commission des Questions de Défense et des Armements de faire rapport, à l'ordre du jour de sa prochaine session, afin qu'elle puisse agir, et sur les gouvernements dont elle émane, et sur l'opinion internationale. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Dans la discussion générale, la parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le crépuscule est à l'heure de la vérité et c'est peut-être pour cela que nous sommes peu nombreux. Mais, je vous le dis sincèrement, quand on est obligé par sa conscience de prononcer un discours tel que celui que je vais faire, on préfère être seul parce que les choses désagréables que l'on dit sont surtout pénibles pour celui qui les évoque.

Je considère l'intervention si brève, si précise, si incisive du colonel Bourgoïn, comme la plus heureuse des introductions à mes paroles qui ont certainement la même inspiration que les siennes.

Bien que je ne possède ni son expérience ni sa connaissance du français, j'entrerai dans le détail de certaines questions.

Messieurs, nous avons complètement ou presque complètement oublié que la raison de l'existence de notre organisation est la défense. L'U.E.O., depuis quelque temps, se penche sur nombre de problèmes qui ne sont pas de sa compétence directe. Elle perd trop souvent de vue qu'elle a été créée dans un moment de grande crise. Après l'échec de la Communauté Européenne de Défense, elle est apparue comme une nouvelle institution pouvant hériter, du moins en partie, du bagage de bonne volonté contenu dans l'idée de la Communauté Européenne de Défense et créer des situations utiles à la défense de l'Europe.

Rappelez-vous les premiers temps : cette enceinte rutilait d'uniformes ; les plus illustres généraux et commandants d'armée sont venus nous parler des problèmes fondamentaux de notre défense. Certains de leurs observateurs sont toujours présents à nos sessions, mais nous les voyons plus rarement, et d'autres ne viennent même plus.

Cela pour dire que nous vivons sans doute un moment de crise, de transformation de l'alliance militaire fondamentale qu'est l'O.T.A.N., crise dont nous devons rechercher les origines assez loin dans le temps.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

History is a circular process which very often ends up where it began or, more precisely, it is a spiral which returns to fundamental conditions.

Now that the crisis is evident in connection with the Suez Canal, let us recognise that not all of us had the strength to assert — as I personally did — that this crisis began here. We can neither understand nor have any serious discussion of this problem unless we frankly admit that when we allowed Hitler's unmistakable successor, Mr. Nasser, to carry out his first act of violence, we were merely repeating the weakness of those who allowed Hitler to reoccupy the Rhineland and to take over countries which wished to remain free, one after the other, so that finally we were confronted with a war in which many of us took part and the scars of which we still bear.

History truly repeats itself. If we consider events on a dimensional basis, those taking place in the Far East seem smaller because they are farther away. They are none the less equally serious. Ideological crimes are of identical gravity no matter what their scope.

Encouraged by the protection which split the Atlantic Alliance, Mr. Nasser has conquered his "Czechoslovakia" and his "Austria" in the Yemen and then sought the destruction of Israel with a Hitlerian programme of genocide. This was done with our complicity, Gentlemen; let us have the courage to pronounce our *Confiteor*!

When France and Britain, whose sole aim was the restoration of law and respect for the principles of the United Nations Charter, found themselves confronted not with the Russian fleet but that of their main ally seeking to protect this Hitler-like dictator, on that day the Alliance was sundered.

No one having governmental responsibilities, even if, out of caution, he has to say the contrary, can do other than wonder in fear and trembling what will happen if the situation recurs. For ten years, everyone in a position of responsibility has had to face this question over and again. Depending on the temperaments involved, this situation has provoked various reactions, has influenced all historical development over recent years and has brought us to the present state of affairs.

This situation demonstrates that the Alliance must be re-established in a more or less new shape and this is something we can discuss. This is particularly evident from a development which should never have occurred. The Russian fleet has been seen cruising with impunity in the Mediterranean, a sea to which Russia has no direct access. According to maritime traditions of long standing, the presence of a foreign fleet in this way is already, if not an act of war, at any rate a threat. The Russian fleet cruising in the Mediterranean is such a threat.

This was one of the two factors which gave Nasser the courage to unleash his attack against Israel.

The other factor was the conduct of the Secretary-General of the United Nations. Gentlemen, I am proud of the fact that I was probably the only person in Strasbourg to oppose the motion calling on U Thant to accept a second term of office. When I stated that I would vote against this proposal, I was asked to withdraw. I did so, making as much of a stir as possible — some of my colleagues will perhaps recall this — because I wanted this approval to be reconsidered.

In the words of Dante :

*"Sempre a quel ver che ha faccia di menzogna
Dee l'uom chiuder le labbra
Quanto puote
Pero che senza compa fa vergogna",*

which means that wise men should always remain silent in the face of a truth which looks like a lie because, although innocent, they will be looked on as guilty by one and all.

It is perhaps true that U Thant was not in agreement with Nasser but I have not yet found anyone who believes it. In any case, I myself do not believe it.

A third element emerges from the report submitted by Mr. Radoux who, as Rapporteur, found himself in an extremely difficult situation. Events of the greatest importance and of the most far-reaching implications occurred after his text had been distributed. I know from experience how exasperating it is for a Rapporteur when new developments occur which he has not been able to consider as he would have wished and this is certainly true of Mr. Radoux.

This third factor is the Western Alliance's change in strategy announced a month ago. For twenty years we have preserved peace and guaran-

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

L'histoire se déroule en rond et très souvent elle finit là où elle a commencé. Plus exactement, elle forme une spirale qui revient sur des positions fondamentales.

Aujourd'hui que la crise s'est manifestée autour du canal de Suez, reconnaissons que nous n'avons pas tous eu la force de dire — personnellement je l'ai fait — que cette crise s'est ouverte ici. Nous ne pouvons ni comprendre, ni parler sérieusement de ce problème si nous n'admettons pas ouvertement que, lorsque nous avons permis au successeur authentique d'Hitler, M. Nasser, de faire son premier acte de violence, nous n'avons fait que répéter la faiblesse de ceux qui ont laissé Hitler réoccuper la Rhénanie et s'emparer successivement de l'un et l'autre pays qui voulaient être libres, pour nous trouver finalement affrontés à une guerre à laquelle beaucoup d'entre nous ont participé et dont ils portent encore les traces.

Il y a vraiment un retour historique. Si les événements sont considérés selon leurs dimensions, ceux d'Extrême-Orient étant plus éloignés, nous paraissent moins importants. Ils sont néanmoins également graves. Le crime idéologique a la même gravité, qu'il ait une grande ou une moindre ampleur.

M. Nasser, encouragé par cette protection qui a rompu l'Alliance atlantique, a conquis sa « Tchécoslovaquie » et son « Autriche » au Yémen, puis s'est lancé dans la destruction d'Israël avec son programme hitlérien de génocide. Cela, avec notre complicité, Messieurs ; ayons le courage de réciter notre *Confiteor* !

Le jour où, pour protéger ce dictateur d'inspiration hitlérienne, la France et la Grande-Bretagne, dont l'intention était uniquement de rétablir le droit et de faire respecter les principes de la Charte des Nations Unies, ont trouvé devant elles non pas la flotte russe mais celle de leur allié principal, l'Alliance était brisée. Tout homme ayant une responsabilité gouvernementale, même si, pour des raisons de prudence, il est obligé de déclarer le contraire, ne peut s'empêcher de trembler et de se demander ce qu'il adviendra si la situation se répète. Cette question, tout homme responsable, pendant dix ans, a dû se la poser mille fois. Cette situation a provoqué selon les tempéraments des réactions différentes et a pesé sur tout le développement historique de ces dernières années, et nous a conduits où nous sommes.

Cette situation démontre qu'il faut rétablir l'Alliance dans des formes plus ou moins nouvelles et nous pouvons en discuter. Elle se manifeste surtout dans un événement qui n'aurait jamais dû se produire. On a vu la flotte russe se promener impunément dans la Méditerranée, mer à laquelle la Russie n'a pas directement accès. Selon les plus vieilles traditions de la marine, une telle présence d'une flotte étrangère est déjà un acte sinon de guerre, du moins de menace. La flotte russe qui parcourt la Méditerranée constitue cette menace.

Ce fut là une des deux réalités qui ont donné à Nasser le courage de déclencher son attaque contre Israël.

L'autre fait fut la conduite du Secrétaire général des Nations Unies. Messieurs, j'ai l'orgueil d'avoir été probablement le seul, à Strasbourg, à m'opposer à la motion demandant à U Thant d'accepter un deuxième mandat. Comme j'avais déclaré que je voterais contre cette proposition, j'ai été prié de sortir. Je me suis incliné, en faisant le plus de bruit possible — certains collègues s'en souviennent peut-être — parce que je voulais qu'on revoie cette approbation.

Dante a écrit :

*« Sempre a quel ver che ha faccia di menzogna
Dee l'uom chiuder le labbra*

Quanto puote

Pero che senza compa fa vergogna »,

ce qui signifie que l'homme sage doit toujours fermer les lèvres devant une vérité qui a l'apparence du mensonge car, tout en étant innocent, il semblera coupable à tout le monde.

Il est peut-être vrai que U Thant n'était pas d'accord avec Nasser, mais je n'ai encore trouvé personne qui le croie. En tout cas, personnellement, je ne le crois pas.

Un troisième élément ressort de l'excellent rapport de M. Radoux qui, comme rapporteur, se trouve dans une situation extrêmement difficile. Des événements aussi importants et qui ouvrent de telles conséquences se sont produits après qu'il eût distribué son texte. Je sais par expérience quel sentiment désagréable éprouve un rapporteur lorsque surviennent des faits nouveaux qu'il n'a pu considérer comme il l'aurait voulu, ce qui est certainement le cas de M. Radoux.

Ce troisième fait est le changement de stratégie de l'Alliance occidentale, qui a été annoncé il y a un mois. Pour vingt ans, nous nous som-

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

teed this part of the world solely through the conviction, more firmly held perhaps by others than by ourselves, that any attack against a member country of the Alliance would immediately be met by the massive retaliation of the large nuclear force available to the Alliance. We have recently read a communiqué announcing the abandonment of this offensive weapon in favour of the strategic concept of escalation which, as you all know, has been so brilliantly successful in Vietnam.

These are the elements which encouraged Mr. Nasser, which may even have led him to think that this was the moment to launch an attack, because the Alliance was undergoing a change, because a Russian fleet was cruising in the Mediterranean and because there was no real danger of an absolute response should the conflict degenerate.

This means that recent happenings in the Middle East are directly related to European defence and it is for this reason that I consider it desirable for one speaker at least to mention them here.

What we have seen was impressive. We have had a significant lesson, not only in regard to organisation but also in regard to courage and firmness; above all, we have had a moral lesson. The grandeur of this nation is limitless; we are too prone to forget that it gave us the great gift of monotheism. It has shown us that when moral strength is integrated with and linked to a just and sacred cause, two and a half million can fight against a hundred million and win.

Since I am no longer a politician, I feel free to say that the Israeli tanks and planes were powered not by petrol but by the enormous strength of a moral conviction and a sense of the eternal stability of a human society.

These, Gentlemen, are things which in our utilitarian civilisation of refrigerators and automobiles we have completely forgotten and that is why we should salute these men who have perhaps saved us on two occasions by putting us in a position to recover that freedom of the seas which in our infinite weakness — I forbear to use a more accurate word which may be found in the dictionary — we abandoned ten years ago and lost.

Mr. Housiaux told you that the Marquis Lucifero was familiar with war. I have fought in four wars, I may now be participating in a fifth, but knowing war as I do, I can assure you that I do not like it at all. For the sake of the defence of Europe as a whole, we should urge the people of Israel and their leaders to remain on the Canal until the matter has been settled and not to take orders from anyone, not to give up a single one of those positions which they regard as the sign of a return to the biblical era and which, as far as we are concerned, mean the reopening of an artery which was virtually closed because Mr. Nasser so ordained.

Gentlemen, I would have liked to take up other subjects too, but I think that since so many speakers announce that they are going to speak for five minutes and then speak for fifty, I may allow myself the privilege of saying that I will speak for thirty minutes and then speak for only twenty!

The PRESIDENT (Translation). — You are free to do so.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — It is a popular freedom for there are, after all, unpopular freedoms.

I feel we must be inspired by this adventure, this ability of a people who emerged from legend to recreate that legend about themselves. We should recognise that there is neither neutrality nor detachment: if thieves enter my neighbour's house to kill and rob him and I declare my neutrality, then, Gentlemen, I am merely an accomplice. The first thing we have to learn is that many of us are culpable in this matter and I might use biblical terms and say that if the God of Israel had not guided them and enabled them to triumph and win the war in four or five days, they would have been massacred like the Hungarians who received no other aid from the western world than encouragement to let themselves be massacred.

The first lesson to be drawn from all this is that such complicity opens the way to war and those guilty of it justify war and bear responsibility for it.

We saw this when Hitler occupied the Rhineland. Nothing was done to stop him. The same thing happened when he occupied Austria and Czechoslovakia — we did not stop him. Let us not begin again, Gentlemen, for we are on the same road. It seems that the bigger the nation, the

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

mes assuré la paix et nous l'avons garantie à cette partie du monde, uniquement par la conviction qui s'était formée, peut-être plus chez les autres que chez nous, que toute attaque contre un pays de l'Alliance provoquerait la riposte immédiate et totale de l'énorme force nucléaire dont l'Alliance disposait. Nous venons de lire un communiqué selon lequel on renonce à cette arme offensive pour y substituer la conception stratégique de l'escalade, qui a eu au Vietnam le brillant succès que vous connaissez tous.

Ce sont ces éléments qui ont encouragé M. Nasser, qui lui ont peut-être même suggéré que le moment était venu de déclencher une attaque — car l'Alliance était en transformation — parce qu'une flotte russe croisait en Méditerranée et parce que le danger de la riposte absolue en cas de complication dans le conflit n'était pas réel.

Ceci signifie que ce qui s'est passé au Proche-Orient, ces derniers jours, concerne directement la défense européenne et c'est pour cette raison que j'ai jugé opportun qu'au moins un orateur en parlât ici.

Ce que nous avons vu a été impressionnant. Nous avons reçu une grande leçon, non seulement d'organisation, mais de courage et de fermeté ; une leçon surtout morale. La grandeur de ce peuple est infinie ; il nous a donné à tous, nous l'oublions trop souvent, ce grand don du monothéisme. Il nous a montré que lorsque la force morale est intègre, liée à une cause juste et sacrée, on peut combattre à deux millions et demi contre cent millions et vaincre.

N'étant plus un homme politique, je puis me permettre de dire que ce qui a fait mouvoir les chars, les avions israéliens, ce n'a pas été l'essence, mais la force énorme d'une conviction morale et du sens de la stabilité éternelle d'une société humaine.

Ce sont là des choses, Messieurs, que dans notre société du frigidaire et de la voiture utilitaire, nous avons complètement oubliées, et c'est pourquoi nous devons nous incliner devant ces gens qui nous ont peut-être sauvés deux fois, car ils nous ont mis en condition de reconquérir cette liberté des mers à laquelle, il y a dix ans, nous avons, dans notre infinie faiblesse — je ne veux pas me servir d'un autre terme plus exact qui se trouve dans le dictionnaire — renoncé et que nous avons perdue.

M. Housiaux vous a dit que M. le Marquis Lucifero sait faire la guerre. J'en ai fait quatre, je suis peut-être en train de participer à une cinquième, mais connaissant la guerre, je puis vous assurer que je ne l'aime pas du tout. Dans l'intérêt de la défense de toute l'Europe, nous devons prier le peuple d'Israël et ceux qui le dirigent de rester sur le canal jusqu'au règlement de l'affaire et de ne s'en laisser imposer par personne, de n'abandonner aucune des positions qui constituent pour eux le signe d'un ralliement à l'ère biblique et signifient pour nous la réouverture d'un poumon pratiquement fermé parce que M. Nasser l'a décrété.

Messieurs, j'aurais voulu aborder d'autres sujets encore, mais je pense que, si tant d'orateurs annoncent qu'ils parleront cinq minutes et en prennent cinquante, je puis aussi me permettre le luxe d'annoncer que je parlerai pendant trente minutes et de n'en prendre que vingt.

M. le PRESIDENT. — Vous avez cette liberté.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — C'est une liberté populaire, car il est des libertés qui sont impopulaires.

Pour moi, cette aventure, cette capacité d'un peuple, qui sort de la légende, de recréer autour de lui la légende, doit nous inspirer. Nous devons nous dire qu'il n'existe pas de neutralité ni d'équidistance : si les voleurs entrent dans la maison de mon voisin pour le tuer et le piller, et que je me déclare neutre, Messieurs, je suis simplement un complice. La première chose que nous devons apprendre, c'est que beaucoup d'entre nous sont à blâmer dans cette affaire et je pourrais reprendre les paroles bibliques : si le dieu d'Israël ne les avait pas guidés et ne leur avait donné la possibilité de vaincre, et de gagner la guerre en quatre ou cinq jours, ils eussent été massacrés comme les Hongrois qui ont reçu pour seule aide du monde occidental l'encouragement à se faire massacrer.

La première leçon à tirer de tout ceci, c'est qu'avec pareille complicité, on ouvre les portes à la guerre, on justifie la guerre et on en porte la responsabilité.

Nous l'avons vécu déjà lorsque Hitler a occupé la Rhénanie. On ne l'en a pas empêché. C'est arrivé aussi lorsqu'il a occupé l'Autriche et la Tchécoslovaquie ; on ne l'en a pas empêché. Messieurs, ne recommençons pas, car nous voici sur le même chemin. Il semble que plus l'on est

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

stronger it is, then the greater the support which it can provide but the greater its reluctance to do so.

The second lesson to be drawn is that we must truly and seriously organise our defence. The Romans were no fools when they said: *Si vis pacem para bellum*. We have played at preparing our defence, we have not defended ourselves through courage but through fear. And no one can ensure that such fear will last forever.

The third lesson concerns the propaganda and action to be carried out among our peoples and our countries. Let us remember that freedom and tradition signify the past, that hope signifies the future, that there are ideals worth dying for. The day when people no longer have these ideals, they are ready to die because they no longer have the will to live. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak ?...

The general debate is closed.

In its report on the cost of defending Western Europe, Document 406, the Committee on Defence Questions and Armaments submits a draft Recommendation and a draft Resolution.

An amendment to this draft Recommendation has been tabled by Mr. Beauguitte.

I will read it.

Leave out the beginning of paragraph 1 of the draft Recommendation proper and insert :

“ 1. Organise General Staff meetings and meetings of the Chiefs-of-Staff of the land, sea and air forces of the member States of WEU... ”

The Rapporteur, Mr. Edwards, has stated that he is prepared to accept this amendment.

Do you, however, still wish to speak, Mr. Beauguitte ?

Mr. BEAUGUITTE (*France*) (Translation). — Once the Rapporteur agrees to accept my amendment, Mr. President, there is no reason to defend it. I will merely thank the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

I shall now ask you to vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

I shall now ask you to vote on paragraph 1 as amended.

Paragraph 1, amended, is adopted.

We shall now proceed to vote on the amended draft Recommendation.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation contained in Document 406 ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

We shall now vote on the draft Resolution contained in Document 406.

No amendment to this draft Resolution has been tabled.

I will ask you to vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

*The draft Resolution is adopted*².

We now have to vote on the texts contained in the report submitted by Mr. Radoux on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 407.

The Committee presents a draft Recommendation on the state of European security, a draft Resolution on the withdrawal of NATO-assigned

1. See page 31.

2. See page 32.

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

gros, plus l'on est fort, plus l'on peut porter secours, mais moins on veut le faire.

La deuxième leçon à tirer de ceci, c'est que nous devons vraiment et sérieusement organiser notre défense. Les Latins n'étaient pas des sots lorsqu'ils disaient : *Si vis pacem para bellum*. Nous avons joué à préparer notre défense, nous n'avons pas été défendus par le courage, nous avons été défendus par la peur. Mais personne ne garantit que cette peur est éternelle.

La troisième leçon vise la propagande et l'action que nous devons mener auprès de nos peuples et de nos pays. Rappelons-nous que la liberté, la tradition signifient le passé, que l'espérance signifie l'avenir, qu'il est des idéaux qui valent qu'on meure pour eux. Le jour où le peuple n'a plus ces idéaux, il se prépare à mourir parce qu'il n'a plus la force de vivre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

Dans son rapport sur le coût de la défense de l'Europe occidentale, Document 406, la Commission des Questions de Défense et des Armements présente un projet de recommandation et un projet de résolution.

A ce projet de recommandation, un amendement a été déposé par M. Beauguitte.

J'en donne lecture :

Dans le projet de recommandation, remplacer le début du paragraphe 1 de la recommandation elle-même par le texte suivant :

« 1. D'organiser des réunions des chefs d'état-major généraux ainsi que des chefs d'état-major des armées de terre, de mer et de l'air des pays membres de l'U.E.O. en vue de... »

Le rapporteur, M. Edwards, a déclaré qu'il était d'accord pour accepter cet amendement.

M. Beauguitte, désirez-vous néanmoins prendre la parole ?

M. BEAUGUITTE (*France*). — M. le Président, du moment que le rapporteur est d'accord pour accepter mon amendement, il n'est plus de raison de le défendre. Je me contente donc de remercier M. le rapporteur.

M. le PRÉSIDENT — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ?...

Je le mets aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté.

Je mets aux voix le paragraphe 1 ainsi modifié.

Le paragraphe 1, modifié, est adopté.

Nous passons maintenant au vote sur l'ensemble du projet de recommandation ainsi amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé contenu dans le Document 406 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

Nous passons maintenant au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 406.

Sur ce projet de résolution, aucun amendement n'a été déposé.

Je le mets aux voix par assis et levé.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité².

Nous passons maintenant aux votes sur les textes contenus dans le rapport présenté par M. Radoux, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 407.

La commission présente un projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne, un projet de résolution sur le retrait de la Républi-

1. Voir page 31.

2. Voir page 32.

The President (continued)

forces from the Federal Republic of Germany, and a draft Order on the state of European security.

An amendment to the draft Recommendation has been tabled by Mr. Kirk.

I understand that this amendment has been amended in agreement with the Rapporteur of the Committee.

It reads as follows :

In the draft Recommendation proper, add the following sub-paragraph at the end of paragraph 1 :

“(c) proposing the nomination on the next appropriate occasion of a European candidate for the post of SACEUR”.

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I am afraid that my amendment, since it was last amended, has been again amended to include after the word “Europe” the phrase “and the Alliance”. I apologise for the somewhat inelegant English, since the amendment was reworded in rather a hurry. It now reads :

“(c) Proposing, when the appropriate conditions have been achieved in Europe and the Alliance, the nomination on the next appropriate occasion of a European candidate for the post of SACEUR”.

That waters down slightly what I originally proposed, but the sense of what I was trying to get at in my original amendment is still there.

I think we must look forward to a time — and a lot of this debate has been about this — when Europe must be prepared to shoulder more of the burden of its own defence. When that time comes — and this is the thesis of a number of speeches which I have made in this Assembly — it must be prepared to shoulder some of the burdens of policy as well. That must eventually involve, I think, a European commander. Let me emphasise that there is absolutely nothing anti-American about my amendment. Indeed, in its present form I would have thought that that was abundantly plain in the sense that we insist that conditions must be right not just in Europe but in the Alliance as a whole. I am not suggesting that that will happen tomorrow or the day after tomorrow, but I do think it is one of the things we must bear

in mind in our future planning for the Alliance. It arises out of the reorganisation of NATO which is now taking place.

Therefore I would hope, having discussed that matter with the Rapporteur, that it might now be possible for the Assembly to accept this form of wording which simply looks forward to a particular development which I think would be a benefit not just to Europe but to the Alliance as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — If I understood aright, the wording would be as follows :

“Proposing, when the appropriate conditions have been achieved in Europe and the Alliance, the nomination on the next appropriate occasion of a European candidate for the post of SACEUR”.

I call the Rapporteur.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. Kirk and I were able to reach agreement and I am very happy about this since the recommendation includes a sentence — the last — to which you seem to attach a great deal of importance and which reads as follows :

“Recommends that the Council... as a long term aim, work for the eventual establishment of a European political and defence Community”.

It was in this spirit, Mr. President, that I was able to come to an agreement with Mr. Kirk for a new wording.

One last remark. Since, as you have said, the French text is not particularly well drafted, I think I have found not only a way to lighten it but a way to make it more easily readable. It is this : “*En proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies pour y procéder, en Europe et dans l'Alliance ...*” — the words “*en Europe et dans l'Alliance*” being between commas — and continuing : “*la candidature d'un Européen...*”. This would read more easily in French but I leave the matter to our French colleagues.

The PRESIDENT (Translation). — Moreover, Mr. Radoux, it is merely a question of drafting in French or English and we can leave this to the Bureau and the Office of the Clerk. We are agreed on this.

I call Mr. Radius.

M. le Président (suite)

que Fédérale d'Allemagne de forces affectées à l'O.T.A.N., un projet de directive sur l'état de la sécurité européenne.

Sur le projet de recommandation, un amendement a été déposé par M. Kirk.

Je crois savoir que cet amendement a été amendé en accord avec le rapporteur de la commission.

J'en donne lecture :

Dans le projet de recommandation, ajouter, à la fin du paragraphe 1 de la recommandation elle-même, l'alinéa suivant :

« (c) en proposant la nomination, à la première occasion pertinente, d'un candidat européen au poste de SACEUR ».

La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Depuis qu'il a été remanié pour la dernière fois, mon amendement a été, je le crains, modifié à nouveau par insertion, après « en Europe », des mots « et dans l'Alliance ». Je vous prie d'excuser cet énoncé peu élégant, le texte ayant été modifié assez rapidement. Il est donc à lire comme suit :

« (c) en proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies en Europe et dans l'Alliance pour y procéder, la candidature d'un Européen au poste de SACEUR ».

Ceci atténue légèrement le texte que j'ai d'abord proposé, mais le sens que j'ai essayé de donner à mon amendement primitif reste le même.

Je crois que nous devons envisager l'époque — une grande partie du débat a porté sur cette question — où l'Europe devra assumer une plus grande part de sa propre défense. Quand ce moment sera venu, elle devra également assumer certaines responsabilités politiques, ainsi que je l'ai exposé à maintes reprises dans cette assemblée. C'est pourquoi il me semble qu'un commandant en chef européen sera finalement nécessaire. Je tiens à souligner que mon amendement n'a absolument rien d'anti-américain. Il me semble que sa forme actuelle le met en évidence, puisque nous insistons sur le fait que les conditions appropriées devront être remplies, non seulement en Europe, mais dans l'ensemble de l'Alliance. Je ne suggère pas qu'elles le seront demain ou après-demain, mais je pense que c'est un des éléments dont nous devons tenir

compte pour l'élaboration des plans futurs de l'Alliance. Il découle de la réorganisation actuelle de l'O.T.A.N.

J'estime donc, après en avoir discuté avec le rapporteur, que l'Assemblée devrait pouvoir accepter cet énoncé puisqu'il se borne à envisager une évolution qui, à mon avis, serait profitable non seulement à l'Europe, mais à l'ensemble de l'Alliance.

M. le PRÉSIDENT. — Si j'ai bien compris, la formule serait celle-ci :

« En proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies en Europe et dans l'Alliance pour y procéder, la candidature d'un Européen au poste de SACEUR ».

La parole est au rapporteur .

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, j'ai pu me mettre d'accord avec M. Kirk et je m'en réjouis, parce que se trouve, dans le texte de la recommandation, une phrase à laquelle vous paraissez attacher beaucoup de prix — c'est la dernière — et qui se lit comme suit :

« Recommande au Conseil... d'œuvrer à long terme pour la création éventuelle d'une communauté politique et de défense européenne ».

C'est dans cet esprit, M. le Président, que j'ai pu me mettre d'accord avec M. Kirk pour une nouvelle formulation.

Une dernière remarque. Comme le texte français, vous l'avez dit, n'est pas tellement bien rédigé, je crois avoir trouvé non pas un allègement, mais une rédaction de la phrase qui permet de mieux le lire. Le voici : « En proposant, lorsque les conditions appropriées auraient été remplies pour y procéder, en Europe et dans l'Alliance... » — les mots « en Europe et dans l'Alliance » étant entre virgules — et en continuant : « la candidature d'un Européen... » Cela se lirait plus facilement en français, mais je m'en remets éventuellement à nos collègues français.

M. le PRÉSIDENT. — D'ailleurs, M. le rapporteur, c'est une simple question de rédaction en français ou en anglais. Faisons confiance au Bureau et au Greffe. Nous sommes d'accord à ce sujet.

La parole est à M. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Without wishing to make an affair of state out of it, Mr. President, I am afraid I do not agree. Although the words “appropriate conditions” have been added, I am afraid that the amendment tabled by Mr. Kirk, while recognising the unrest in NATO which France has pointed out and concerning which the French Government has drawn the inevitable conclusions, in no way remedies the imbalance resulting from the strength of the American hegemony with NATO. In my opinion — and I am not, therefore, suspect — it would be dangerous to withdraw or to wish to withdraw the functions of SACEUR from the command of the American forces in Europe since this might encourage the Americans to cease participating in the defence of Europe. If there were an American Commander-in-Chief in Europe operating independently of a European SACEUR, the powers exercised by the latter would be purely nominal with the real command belonging to the Commander of the American forces.

That is why I consider the proposal, even as amended and sub-amended, to be rather dangerous in as far as it tends to conceal a reality which is, I am sure, recognised by all.

For my own part, I think it would be better not to include this new paragraph.

The PRESIDENT (Translation). — What are the views of the Committee?

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — It is for Mr. Kirk to say whether he wishes to maintain his amendment.

Personally, I proposed a change because the last phrase of the recommendation is, I repeat, the explanation of the desire to work, as a long term aim, for the eventual establishment of a European political and defence Community. This enabled me to indicate my agreement with the spirit of his proposal.

It is up to Mr. Kirk to maintain or withdraw his amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I do not share the fears of Mr. Radius. I have more confidence in Europeans than he appears to have. For that reason I intend to maintain my amendment. I think, in the light of what Mr. Radoux has said, that the amendment is logical. The only reason why I do

not want to tie it purely to the European political and defence Community is because I think that this is a possible step along the way to that Community. But I think that the aims are similar.

I have absolute confidence in the capacity of any European General in this post to exercise his influence over the United States Commander. For that reason I maintain the amendment and hope that the Assembly will support it.

The PRESIDENT (Translation). — I shall now ask you to vote on Mr. Kirk's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

I shall now ask you to vote on the amended draft Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation contained in Document 407 ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

We shall now consider the draft Resolution.

Mr. Blenkinsop has tabled the following amendment :

As an amendment to the draft Resolution, leave out :

“REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces were held on a tripartite basis and not in accordance with the

1. See page 33.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, je m'en excuse, mais je ne suis pas d'accord, sans en faire toutefois une affaire d'Etat. Malgré les mots « conditions appropriées » qu'on y a ajoutés, je crains que l'amendement présenté par M. Kirk, tout en reconnaissant le malaise constaté par la France au sein de l'O.T.A.N. et dont, d'ailleurs, le gouvernement français a tiré les conclusions qui s'imposaient, ne remédie en rien au déséquilibre résultant de la puissance de l'hégémonie américaine dans le cadre de l'O.T.A.N. A mon avis — et je ne suis donc pas suspect — il serait dangereux de retirer ou de vouloir, par la suite, retirer au commandement des forces américaines en Europe les fonctions du SACEUR, car ce serait peut-être encourager les Américains à ne plus participer à la défense du continent européen. S'il y avait un commandant en chef américain en Europe, agissant en dehors d'un SACEUR européen, les attributions exercées dans le cadre de ce dernier revêtraient un caractère purement honorifique, le commandement véritable appartenant au chef des forces américaines.

C'est pourquoi la proposition, même amendée et sous-amendée, me paraît un peu dangereuse, dans la mesure où elle tend à voiler une réalité que chacun, j'en suis persuadé, reconnaît.

J'estime, pour ma part, qu'il serait plus heureux de ne pas inclure ce nouveau paragraphe.

M. le PRÉSIDENT — Quel est l'avis de la commission ?

M. RADOUX (*Belgique*) — C'est à M. Kirk qu'il appartient de dire s'il maintient son amendement.

Personnellement, j'y ai proposé une modification parce que la dernière phrase de la recommandation est l'explication, je le répète, du désir d'œuvrer à long terme pour la création éventuelle d'une communauté politique et de défense européenne. C'est ce qui m'a permis de marquer mon accord sur l'esprit de sa proposition.

Il appartient à M. Kirk de maintenir ou de retirer son amendement.

M, le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne partage pas les inquiétudes de M. Radius. J'ai plus confiance que lui, semble-t-il, dans les Européens. Aussi ai-je l'intention de maintenir mon amendement. Je crois qu'il est logique, à la lumière de ce qu'a dit M. Radoux. Si je refuse de le

faire dépendre de l'existence d'une communauté politique et militaire européenne, c'est précisément parce qu'il pourrait, à mon avis, constituer un pas vers cette communauté. Mais je crois que les intentions sont analogues.

Je suis absolument persuadé que le général européen qui occuperait ce poste serait à même d'exercer son influence sur un commandant en chef américain. C'est pourquoi je maintiens l'amendement en espérant que l'Assemblée l'approuvera.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix l'amendement de M. Kirk par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Nous allons voter maintenant sur l'ensemble du projet de recommandation amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé contenu dans le Document 407 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?... .

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité*¹.

Nous passons maintenant au projet de résolution.

M. Blenkinsop a déposé l'amendement suivant :

Dans le projet de résolution, remplacer les dispositions suivantes :

« REGRETTE

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques se soient déroulées sur une base tripartite et non pas conformément

1. Voir page 33.

The President (continued)

relevant procedure provided in Western European Union",

and substitute :

"WELCOMES

The fact that the WEU and NATO procedures are being fully carried out, but notes that the preliminary discussions were carried out on a tripartite basis."

Is Mr. Blenkinsop not present ?...

I call the Rapporteur.

Mr. RADOUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. Blenkinsop is at liberty to be absent since we agreed on his amendment.

I said earlier that before hearing the United Kingdom Minister of Defence for Administration we had indicated in a single paragraph of our draft Resolution that we regretted "that the discussions leading up to the withdrawal of British forces were held on a tripartite basis..."

I agree with Mr. Blenkinsop that this paragraph should be divided into two so as to read :

"REGRETS

That the discussions leading up to the withdrawal of British forces had to be held on a tripartite basis,

BUT WELCOMES

The fact that the WEU and NATO procedures are now being fully carried out",

which is in line with the facts.

The PRESIDENT (Translation). — We therefore have before us a modified amendment approved by the Committee. It has not been distributed in this form but the Rapporteur has just read it.

I shall ask you to vote on this amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted unanimously.

I shall now ask you to vote on the draft Resolution as amended.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amended draft Resolution is adopted¹.

We shall now consider the draft Order contained in Document 407.

No amendment has been tabled.

I shall now ask you to vote on the draft Order by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The draft Order is adopted unanimously².

The next Order of the Day would be the presentation of Mr. Berkhan's report on the state of European space activities. In view of the late hour, however, I think it would be preferable to postpone this Order of the Day until tomorrow morning. (*Assent*)

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 15th June, at 9.30 a.m., with the following Orders of the Day :

1. State of European space activities (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Document 402).
2. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly (Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 403).
3. Europe and Atlantic co-operation (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Document 410).
4. At 11.30 a.m. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (Presentation by Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council ; Statements by Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Arma-

1. See page 34.

2. See page 35.

M. le Président (suite)

aux procédures prévues en la matière au sein de l'Union de l'Europe Occidentale »,

par :

« SE FÉLICITE

De ce que les procédures de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. soient pleinement appliquées, mais note que les discussions préliminaires se sont déroulées sur une base tripartite. »

M. Blenkinsop n'est pas présent ?...

La parole est à M. le rapporteur.

M. RADOUX (*Belgique*). — M. le Président, M. Blenkinsop peut se permettre de ne pas être présent, étant donné que nous sommes d'accord sur son amendement.

J'ai dit tout à l'heure qu'avant d'avoir entendu le ministre de la défense chargé de l'administration en Grande-Bretagne, nous avons indiqué, dans un unique paragraphe de notre projet de résolution, que nous regrettions « que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques se soient déroulées sur une base tripartite.... »

Je suis d'accord avec M. Blenkinsop pour scinder ce paragraphe en deux et pour dire :

« REGRETTE

Que les discussions qui ont conduit au retrait de forces britanniques aient dû se dérouler sur une base tripartite,

MAIS SE FÉLICITE

De ce que les procédures de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. sont maintenant pleinement appliquées »,

ce qui correspond à la réalité.

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes donc saisis d'un amendement modifié, accepté par la commission. Il n'a pas été distribué sous cette forme, mais le rapporteur vient d'en donner lecture.

Je mets cet amendement aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Je mets aux voix le projet de résolution, ainsi amendé, par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de résolution amendé est adopté¹.

Nous passons au projet de directive contenu dans le Document 407.

Aucun amendement n'a été déposé.

Je mets aux voix le projet de directive par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de directive est adopté à l'unanimité².

L'ordre du jour appellerait la présentation du rapport de M. Berkhan sur l'état des activités européennes en matière spatiale. Etant donné l'heure tardive, je crois préférable de renvoyer ce point de l'ordre du jour à demain matin. (*Assentiment*)

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain matin, jeudi 15 juin, à 9 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat des activités européennes en matière spatiale (Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Document 402).
2. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 403).
3. L'Europe dans la coopération atlantique (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 410).
4. A 11 h. 30 : Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (Présentation par M. Grégoire, Président en exercice du Conseil ; Communications de M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et

1. Voir page 34.

2. Voir page 35.

The President (continued)

ments, and by Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee ; Debate on the Annual Report of the Council and on the Motion to disagree with the content of the Annual Report, Documents 401, 409 and 413).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.55 p.m.)

M. le Président (suite)

des Armements, et de M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales ; Discussion sur le rapport annuel du Conseil et sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport, Documents 401, 409 et 413).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 55)

FIFTH SITTING

Thursday, 15th June 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the composition of a Committee.
4. State of European space activities (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 402*).
Speakers: The President, Mr. Berkhan (*Rapporteur*), Mr. Pounder, Mr. Flämig, Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*).
5. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly (*Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 403*).
Speakers: The President, Mr. Fossé, Mr. Moutet.
6. Europe and Atlantic co-operation (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 410*).

Speakers: The President, Mr. von Merkatz (*Rapporteur*), Mr. Kirk, Mr. Griffiths, Mr. von Merkatz.

7. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation by Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council; Statements by Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, and by Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee; Debate on the Annual Report of the Council and on the Motion to disagree with the content of the Annual Report, Docs. 401, 409 and 413*).
Speakers: The President, Mr. Grégoire (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council*), Mr. Tinaud (*Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Blachstein (*Rapporteur of the General Affairs Committee*), Mr. Leynen, Mr. Kirk, Mr. Blumenfeld (*Chairman of the General Affairs Committee*), Mr. Blenkinsop, Mr. Goedhart, Mr. de Montesquiou.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 9.30 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 38.

3. Changes in the composition of a Committee

The PRESIDENT (Translation). — The Italian Delegation has proposed the following changes in the composition of the Committee on Defence Questions and Armaments:

Mr. Foschini, as a full member, in place of Mr. Cadorna;

Mr. Cadorna, as an alternate, in place of Mr. Foschini.

Are there any objections? ...

These nominations are agreed to.

4. State of European space activities

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 402)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and

CINQUIÈME SÉANCE

Judi 15 juin 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition d'une commission.
4. Etat des activités européennes en matière spatiale (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 402*).
Interviennent : le Président, M. Berkhan (*rapporteur*), M. Pounder, M. Flämig, M. Bourgoïn (*président de la commission*).
5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée (*Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 403*).
Interviennent : le Président, M. Fossé, M. Moutet.
6. L'Europe dans la coopération atlantique (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 410*).
7. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Présentation par M. Grégoire, Président en exercice du Conseil ; Communications de M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et de M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales ; Discussion sur le rapport annuel du Conseil et sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport, Docs. 401, 409 et 413*).
Interviennent : le Président, M. Grégoire (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil*), M. Tinaud (*rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Blachstein (*rapporteur de la Commission des Affaires Générales*), M. Leynen, M. Kirk, M. Blumenfeld (*président de la Commission des Affaires Générales*), M. Blenkinsop, M. Goedhart, M. de Montesquiou.
8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 38.

3. Modifications dans la composition d'une commission

M. le PRÉSIDENT. — La délégation italienne propose les modifications suivantes à la Commission des Questions de Défense et des Armements:

M. Foschini, membre titulaire, à la place de M. Cadorna;

M. Cadorna, membre remplaçant, à la place de M. Foschini.

Il n'y a pas d'opposition?...

Ces candidatures sont ratifiées.

4. Etat des activités européennes en matière spatiale

(Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale et vote sur le projet de recommandation, Doc. 402)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport pré-

The President (continued)

debate on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on the state of European space activities and the vote on the draft Recommendation contained in Document 402.

I call Mr. Berkhan, Rapporteur of the Committee.

Mr. BERKHAN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want before submitting my report to tell you that the Italian Government was good enough to supply me yesterday with details of its budget expenditure on space activity. We had unfortunately not been able to get hold of this figure earlier. You should, therefore, on page 33 of Document 402 against "Italy" insert the figure "1.8" in the first column.

I will try now to introduce the report as briefly as I can. You should look on this report — it is certainly rather technical and specialised and will probably make heavy reading for many of you — as a continuation of the reports put before you by our fellow committee-member Ronald Brown in 1965 and 1966. Of those two reports, that of 1966 was of special interest and exceptional importance. Ronald Brown's report prompted the Council of Ministers — and to my knowledge this happens very seldom — to make a very lengthy reply. Only too often we find that the reply of the Council of Ministers to painstaking reports is limited to four or five sentences.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — If there is any reply at all!

Mr. BERKHAN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Quite so, Mr. Blachstein, if there is any reply at all; sometimes there is no reply. Mr. Brown's report in 1966 resulted in the Council of Ministers' expending four pages on their reply. The Council indicated in particular that the possibilities for Europe in connection with the setting up of a world-wide telecommunications system would have to be investigated, and that the governments should follow further developments in this field of technology with the closest attention. The Council of Ministers also

approved, in this reply, of a much greater co-ordination of European space research efforts. I want to express here quite frankly my pleasure at seeing that the report which Mr. Brown had compiled, the Committee had discussed and this Assembly had put before the Council had so much attention devoted to it. We can hope, therefore, that the Council of Ministers will make good its statement and will, at the meeting of European Ministers in July, which is to discuss space research, lay down enough principles for the countries of Europe to be able to arrive at a sufficient basis for, firstly, their national space policies and then a European space policy.

I have tried, in the report I am putting before you today, to show you the position in Europe as I see it. I hope also to have pointed out the direction in which the countries of Europe ought to go. I start my report with an analysis of United States policy, and I cannot deny that I myself look upon this as a critical analysis — I have not dealt very kindly with the Americans in this report. The report closes with a survey of what appear to me to be the possibilities for Europe. In this area the greatest importance has, I feel, to be attached to American policy, and we here in Europe must be quite clear that without the Americans there would never have been any of the notable progress in space research we can show today. We must admit — and should do so frankly and without hesitation — that we have already learnt a lot from the Americans, and probably still have to learn a great deal from them if in the future we want to play our proper part in these activities. Thus we have much to learn from the Americans, and we must collaborate with them.

I said that I was critical of the Americans in my report. I do not voice my criticism because I am reluctant to give the United States its due in the field of space activities — and I recognise that the United States is ready and willing to work along with Europe. But I am trying in my report to support the endeavours being made by many Europeans to see that Europe becomes more able to stand on its own feet where space research and satellite communications are concerned. Unless we become more independent, all our efforts will come to nothing and we shall occupy only a minor place in the big American projects. I am not alone in this view. In March our Committee received a short report from the EUROSPACE organisation, which you have before you in printed

M. le Président (suite)

senté par la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur l'état des activités européennes en matière spatiale et le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 402.

La parole est M. Berkhan, rapporteur de la commission.

M. BERKHAN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, avant de vous présenter mon rapport, je voudrais vous signaler que le gouvernement italien a eu l'amabilité de me faire savoir, hier même, à combien s'élèvent en Italie les prévisions budgétaires en matière de dépenses spatiales. Nous n'avons pu, malheureusement, obtenir ce chiffre plus tôt. Dans la première colonne du tableau figurant à la page 33 du Document 402 il faut donc ajouter, en regard du mot «Italie»: 1,8 millions de dollars.

Je voudrais maintenant essayer de présenter très brièvement mon rapport. Vous voudrez bien considérer ce document, qui est sans doute très technique et quelque peu spécial, et dont la lecture paraîtra ardue à plus d'un de nos collègues, comme la suite des deux rapports présentés en 1965 et en 1966 par notre collègue de la commission, M. Ronald Brown. De ces deux rapports, c'est surtout celui de l'année 1966 qui revêt un intérêt particulier et une signification exceptionnelle. Le rapport de notre collègue Ronald Brown a amené le Conseil des Ministres à rédiger une très longue réponse, ce qui, à ma connaissance, n'arrive que très rarement. Combien de fois ne constatons-nous pas que la réponse du Conseil des Ministres à des rapports élaborés au prix d'un grand effort tient en quatre ou cinq phrases.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Si réponse il y a!

M. BERKHAN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — En effet, M. Blachstein, si réponse il y a. Car il arrive qu'aucune réponse ne soit donnée. Le rapport établi par M. Brown en 1966 a suscité une réponse de quatre pages où le Conseil soulignait notamment qu'il serait utile d'étudier le rôle possible de l'Europe dans la création d'un système mondial de télécommunications et que les gouvernements devraient suivre très attentivement l'évolution de ce problème technique. En outre, le Conseil des Ministres marquait son accord pour une coordination beaucoup

plus poussée des activités spatiales européennes. Je vous avoue franchement que je suis très reconnaissant au Conseil des Ministres d'avoir consacré tant d'attention à ce rapport conçu par M. Brown, élaboré par la commission et présenté par l'Assemblée. On peut donc espérer que le Conseil tiendra ses promesses et que le mois prochain, en juillet, à l'occasion de la réunion des ministres chargés des questions spatiales, il apportera assez d'éléments pour permettre aux pays européens de jeter les bases d'une politique spatiale non seulement à l'échelon national, mais aussi à l'échelon européen.

Dans le rapport que je vous soumetts aujourd'hui, j'ai essayé de décrire la situation en Europe telle qu'elle se présente à moi, telle que je la conçois. J'espère avoir, de surcroît, indiqué la voie dans laquelle les pays de l'Europe devraient s'engager. Mon rapport s'ouvre sur une analyse de la politique des Etats-Unis d'Amérique que je suis forcé de considérer, moi-même, comme une analyse critique; je n'ai donc pas été très aimable envers les Américains. Il se termine par un aperçu des possibilités que j'entrevois pour l'Europe. Il faut, à mon avis, attacher la plus haute importance à la politique des Etats-Unis dans ce domaine. Nous devons nous rendre compte en Europe que, sans les Américains, nous n'aurions jamais réalisé, dans la recherche spatiale, des progrès aussi considérables que ceux que nous enregistrons aujourd'hui. Il convient de reconnaître, en toute franchise, que nous avons déjà beaucoup appris des Américains et qu'il nous reste probablement beaucoup à apprendre d'eux, si dans l'avenir nous voulons jouer comme il faut le rôle qui nous revient dans ce domaine. Il nous reste donc beaucoup à apprendre des Américains et nous devons collaborer avec eux.

J'ai dit que, dans mon rapport, j'avais adopté une attitude critique à l'égard des Américains. Si je me suis livré à cette critique, ce n'est pas que je veuille nier les mérites des Etats-Unis dans le domaine des activités spatiales. Je reconnais aussi qu'ils sont disposés à coopérer avec l'Europe. Mais, par mon rapport, j'ai voulu m'associer aux efforts d'un grand nombre d'Européens soucieux d'assurer à l'Europe une indépendance plus grande en matière d'activités spatiales et de télécommunications par satellites. Ou bien nous deviendrons plus indépendants, ou bien tous nos efforts se perdront dans le sable et nous ne pourrons jouer qu'un rôle subalterne dans les grands projets américains. Je ne suis pas le seul à le penser. En mars dernier, EUROSPACE a fait

Mr. Berkhan (continued)

form. I would like, if you will allow me, Mr. President, to quote the words of the Secretary-General of EUROSPACE, Mr. Vinsonneau. True, Mr. Vinsonneau is rather more cautious than I, for he is connected with a large European industrial association. He has responsibilities in many quarters, and has to make allowances, but anyone who reads between the lines will be able to detect that Mr. Vinsonneau shares my views entirely. He told our Committee:

“I am sure you will understand that the European firms are particularly alive to the dangers of what might be called economic colonisation; it is superfluous to stress the need for caution in their approach to their partners. But on the other hand it would be unrealistic to deny the value and sometimes the need to obtain, subject to appropriate conditions, knowledge of techniques which cannot be developed with European financial means. Moreover, these exchanges are not just one way.

We do not avoid difficulties in our discussions and sometimes there is some very plain speaking. Experience has shown that that in no way affects mutual esteem and when the Europeans present a common viewpoint, which happily is frequent in EUROSPACE, they are listened to”.

So here too you see that, while Europeans need to work alongside the Americans, they have to maintain their own point of view.

The situation needs to be made particularly clear and unequivocal, because in a relatively short time from now, in 1969, we shall have to make fresh arrangements with America in this matter of communication satellites. In 1969 the interim INTELSAT system either comes to an end or has to be recast in more definite form. The agreement was signed in Washington in 1964, and runs out in 1969, when a definitive treaty is to be concluded. The special agreement on financial arrangements, too, must then be drawn up afresh.

The satellite communications system is intended to provide telephone, television and telex links between a large number of countries all over the world, and will at the same time provide many

countries with electronic data-processing facilities. At this stage it is clear that if a group of States has access, via satellites, to an effective EDP system, then this group, and the individual States within the group, will have a substantial advantage over countries that do not enjoy the use of these data-processing facilities, i.e. who do not belong to the satellite communications system and did not sign the treaty. I am fairly certain, moreover, that the owners of the system will be able to get more out of it than those who only make use of it from time to time on a fee-paying, rental basis.

We are constantly hearing alarming news of young scientists and engineers emigrating to countries offering them this kind of modern technique in their scientific work, and this kind of modern technical working facilities. I have no wish to bore you with endless quotations from newspapers, but I would like to refer you in particular to the “New York Herald Tribune” of 21st March 1967, where you will find an article by Richard Hove who points out that this satellite system can also be used for educational and school purposes. He comes to the conclusion that it will already be available for this kind of educational use by the 1970s.

I would like, too, to mention an article in “Life Atlantic” of 20th March 1967. Under the title “Mr. Brain Drain”, the journalist starts his article as follows:

“ ‘We are draining the English blind of their most promising talent’, says William Douglass, ‘and nobody in Britain appears to be doing a damn thing about it’. Douglass, a restless 37-year-old American, is the president of a New York firm called Careers Inc., which exists entirely to recruit scientists and engineers in Europe for other American firms. This recruiting is so successful that his company now does 2 million dollars in business a year, and on his last London trip he offered senior scientific or technical jobs in the United States to 350 of the applicants.”

So what we shall have to do is to give our young engineers and scientists the opportunity to work on this modern technical system, both to learn

M. Berkhan (suite)

un bref exposé devant notre commission. Le texte en a été reproduit dans un document stencilé. Avec l'accord du Président, je voudrais vous lire un extrait de l'exposé de M. Vinsonneau, Secrétaire général d'EUROSPACE. Certes M. Vinsonneau est plus prudent que moi, car il exerce son activité dans un secteur important de l'industrie européenne. De ce fait, il a des obligations de divers côtés et il doit faire attention. Néanmoins, si on sait lire entre les lignes, on constate que M. Vinsonneau partage entièrement mon opinion. Voici ce qu'il a déclaré à l'époque devant notre commission :

«Vous comprendrez, j'en suis certain, que les sociétés européennes sont particulièrement sensibles aux dangers de ce que l'on pourrait appeler la colonisation économique; il est superflu de leur conseiller la prudence dans l'approche de leurs partenaires. Mais il serait par ailleurs irréaliste de nier l'intérêt, et parfois la nécessité, de nous procurer, dans des conditions convenables, des techniques que les moyens financiers européens ne permettent pas de développer. Ces échanges ne sont d'ailleurs pas à sens unique.

Nos discussions n'évitent pas les difficultés et sont d'une franchise parfois rude. L'expérience montre que cela n'altère pas l'estime mutuelle et que, lorsque les Européens présentent un point de vue commun, ce qui est heureusement fréquent à EUROSPACE, ils sont écoutés.»

Vous retrouvez, là encore, l'idée que si les Européens doivent coopérer avec les Américains, ils auront aussi à sauvegarder leur propre position.

Si la situation doit être précisée avec tant de netteté, c'est que dans un délai relativement court, c'est-à-dire en 1969, un nouvel accord doit intervenir avec les Etats-Unis au sujet des télécommunications par satellites. C'est en effet à ce moment que l'accord provisoire de l'INTELSAT prendra fin ou recevra une forme plus définitive. Cet accord a été conclu à Washington en 1964. Il arrivera donc à son terme en 1969. A ce moment, il s'agira de conclure un accord définitif. L'accord spécial sur les obligations financières devra lui aussi être revu.

Le système de télécommunications par satellites servira à l'échange de communications téléphoniques, de programmes de télévision et de communications par télex entre de nombreux pays du

monde. En même temps, il leur permettra de traiter des données par la voie électronique. A ce stade, il est évident pour quiconque que si un groupe d'Etats peut se servir d'un système efficace de traitement des données par satellites, ces Etats jouiront, collectivement, mais aussi individuellement, d'un avantage considérable par rapport à ceux qui ne disposeront pas de cet instrument électronique, qui donc ne participeront pas au système des communications par satellites et n'auront pas signé le traité. De plus, je suis presque sûr que les propriétaires de ce système pourront en tirer des avantages plus importants que ceux qui n'en auront l'usage que temporairement et contre paiement d'une redevance.

Nous continuons à recevoir des nouvelles alarmantes sur l'exode de jeunes savants et ingénieurs vers des pays qui leur offrent la possibilité de travailler selon les méthodes scientifiques modernes et avec les moyens techniques que nous venons d'évoquer. Sans vouloir vous ennuyer avec des informations de presse, je tiens à attirer votre attention sur un article paru dans le *New York Herald Tribune* du 21 mars 1967, dont l'auteur, M. Richard Hove, souligne que les systèmes de télécommunications par satellites pourront être utilisés à des fins éducatives et scolaires. Hove prévoit que les satellites de télécommunications pourront dès les années 70 servir à de telles fins.

Permettez-moi de me référer aussi à un article paru dans *Life Atlantic* du 20 mars 1967, sous le titre «L'accapareur de matière grise» (*Mr. Brain Drain*). Il commence par une citation :

«Nous drainons chez les Anglais jusqu'à la dernière goutte de leurs talents les plus prometteurs», déclare William Douglass, «et personne en Angleterre ne semble vouloir faire la moindre chose pour enrayer cet exode». Douglass, Américain infatigable de trente-sept ans, est le directeur d'une firme new-yorkaise, la «Careers Inc.», qui s'occupe exclusivement de recruter en Europe, pour d'autres firmes américaines, des hommes de science et des ingénieurs. Le recrutement a tant de succès que la société de ce monsieur réalisait, dès 1966, un chiffre d'affaires annuel de 2 millions de dollars et que, lors de son dernier voyage à Londres, 350 candidats ont pu, par son intermédiaire, être recrutés en Europe pour des postes scientifiques ou techniques élevés aux Etats-Unis.»

Il s'agira donc de donner à nos jeunes ingénieurs et savants l'occasion de coopérer à la réalisation de ce système technique moderne pour leur per-

Mr. Berkhan (continued)

from the system itself and also to make use of the data-processing facilities — which will then be available to a large number of countries and have a far wider scope than any national installation — to the point where nationally and as Europeans we can derive due profit from it.

As I explain in my report, the Americans and the Europeans have founded a consortium under the name INTELSAT, which is associated with the American COMSAT organisation. COMSAT is, in this set-up, in some ways similar to the legislative and executive arm. COMSAT lays down the main lines of business policy, but also awards the research, development and especially the supply contracts under conditions European firms are hardly able to comply with.

COMSAT was established by a Federal law as a company in which the American Government reserved itself a certain amount of influence. True, COMSAT has so far remained independent enough to be able to pursue its own commercial policy. On the matter of share capital for COMSAT, the Act — and a contract — lay down that no more than 20% of the shares may be in non-American (to them, foreign) hands. In INTELSAT itself the United States of America holds more than 50% of the shares, so that in both organisations America has a majority holding and is able to pursue her own policy exclusively. The clear aim of the Americans in 1964 was still to set up a television satellite network covering the whole world and under the control of the United States of America.

In 1964 the European countries accepted this system as an interim solution. They had no other choice, if they wanted to get into the business at all — they had no adequate system of their own to offer.

It must be stated, however, that Europe cannot in any definitive organisation (i.e. after 1969) remain in the subordinate position it has today. Europe must see to it that the countries of Europe are not forced into joining the system as mere renters of the satellites. This is why the European countries need to come as close together as they can, and ensure that they co-operate as closely

as they can so as to avoid “missing the bus”, and to arrive at the least at a common European space policy. If Europe cannot manage to get together on this, then it is losing the chance of doing any worth-while work in the field of space engineering, which is today’s most advanced technology. This field of science and engineering would then be entirely yielded up as a United States monopoly.

Let me quote another expert on the subject. At the Spring meeting of the British Interplanetary Society at the Loughborough University of Technology in Leicestershire, England, Mr. Pardoe, the Technical Sales Manager of the Space Division of Hawker Siddeley Dynamics Ltd., made the following remarks which I would like to be allowed to quote. The meeting took place on 5th April of this year, and in his paper Mr. Pardoe said, speaking of Europe:

“Turning to Europe, it would seem reasonable to visualise that an organisation which I call ‘EUROSAT’ would look after the European interests in communication satellite systems. I believe that EUROSAT, in view of the broad-based commercial and competitive nature of this operation, would best be formed jointly by government and private capital, and in this diagram here I have shown that the member countries of Europe would belong both to the international organisation, INTELSAT, and to EUROSAT. In the first instance they would be participating in the provision of global networks and in the latter they would be specifically concerned with providing, by their own means of vehicles and spacecraft, services for the European system. It can be seen that such an operation is essentially complementary, and clearly the type of system and its compatibility and lack of interference from other systems requires that it be regulated and monitored by the global organisation...”

Mastery over space technology therefore demands two things. On the one hand Europe must be in a position to launch, on its own, a communications (or if you like, a television) satellite; but this means that Europe must have its own rockets. For this Europe does not need to leave INTELSAT, or even to develop a rival system to INTELSAT. It is enough for Europe to have so complete a mastery of space engineer-

M. Berkhan (suite)

mettre d'abord de s'initier à son maniement, ensuite de l'utiliser pour le traitement des données. Offert à de nombreux Etats, il aura une ampleur dépassant de loin celle de toutes les installations nationales et son exploitation à pareille échelle serait susceptible de laisser un bénéfice appréciable non seulement sur le plan national, mais européen.

Comme je l'ai dit dans mon rapport, les Américains et les Européens ont fondé en commun, sous le nom d'INTELSAT, une organisation qui a été associée à l'organisation américaine COMSAT. Dans cette organisation, la COMSAT est en quelque sorte le législatif et l'exécutif. C'est ainsi qu'elle décide de l'orientation de la politique de l'entreprise, mais répartit aussi les commandes en matière de recherche, de mise au point et surtout de fourniture, dans des conditions telles que les firmes européennes peuvent à peine y prétendre.

La COMSAT a été créée aux Etats-Unis par une loi fédérale en tant que société au sein de laquelle le gouvernement américain s'est réservé une certaine influence. Bien entendu, la COMSAT reste suffisamment indépendante pour mener sa propre politique commerciale. En ce qui concerne le capital actions de la COMSAT, contrat et législation prévoient que 20% seulement des actions peuvent passer dans des mains extra-américaines, c'est-à-dire, du point de vue de l'Amérique, dans des mains étrangères. Au sein de l'INTELSAT même, les Etats-Unis d'Amérique détiennent plus de 50 % des actions, de sorte qu'ils possèdent la majorité dans les deux organismes et sont en mesure de mener exclusivement leur propre politique. Celle-ci visait, en 1964 encore, à créer sous contrôle américain un réseau de satellites de télévision s'étendant au monde entier.

En 1964, les Etats européens ont accepté ce système comme solution intérimaire. Ils n'avaient d'ailleurs pas le choix s'ils voulaient participer à l'opération. Eux-mêmes n'avaient pas à offrir de système satisfaisant.

Mais il doit être entendu que, dans l'organisation définitive, donc à partir de 1969, l'Europe ne peut demeurer dans la situation de subordination qui lui est faite aujourd'hui. Nous devons faire en sorte que les Etats européens ne soient plus obligés de s'en tenir au rôle de simples locataires. C'est pourquoi il leur faut s'unir et coopérer le plus étroitement possible, pour ne pas manquer le coche

et pouvoir définir tout au moins une politique européenne commune en matière spatiale. Si l'Europe ne réussit pas à s'unir, elle verra s'évanouir la possibilité d'exercer une activité digne de ce nom dans le domaine de la technique spatiale, la plus avancée à l'heure actuelle. Il faudra alors abandonner ce domaine de la science et de la technique aux seuls Etats-Unis d'Amérique.

Permettez-moi, une fois encore, de citer à cet égard l'avis d'un spécialiste. Lors du congrès de printemps de la «Société interplanétaire britannique» à l'Université de technologie de Loughborough, dans le Leicestershire, en Angleterre, M. Pardoe, Directeur technique des ventes de la division spatiale de la firme *Hawker Siddeley Dynamics*, a fait un exposé dont je voudrais, avec l'accord de notre Président, citer un passage. L'Assemblée générale a eu lieu le 5 avril dernier. Dans sa communication, M. Pardoe en est venu à parler également de l'Europe :

«Si nous nous tournons vers l'Europe, il paraît raisonnable de considérer qu'une organisation, que j'appellerai EUROSAT, pourrait prendre en main les intérêts de l'Europe dans le domaine des systèmes de satellites de télécommunications et de télévision. Eu égard au caractère largement commercial et compétitif de cette opération, j'estime que le mieux serait de constituer l'EUROSAT à l'aide de capitaux tant publics que privés, et dans ce diagramme, je montre que les Etats membres européens devraient faire partie à la fois de l'organisation internationale, l'INTELSAT, et de l'EUROSAT. Dans une première phase, ils participeraient à l'installation d'un réseau englobant le monde entier. Dans la deuxième, ils seraient spécialement chargés d'assurer, au moyen de leurs propres lanceurs et satellites, le fonctionnement du système européen. Il est évident que pareille opération est essentiellement complémentaire et qu'aussi bien la nature même du système que la nécessité de coopérer sans heurts avec d'autres systèmes exigent qu'il soit réglé et contrôlé par l'organisation mondiale...»

La maîtrise de la technique spatiale suppose donc deux choses. Il faut d'abord que l'Europe soit à même, par ses propres moyens, de lancer dans l'espace un satellite de télécommunications ou, si vous voulez, de télévision. Cela implique que l'Europe ait ses propres fusées. Point n'est besoin pour cela qu'elle quitte l'INTELSAT, voire qu'elle mette au point un système qui fasse concurrence à l'INTELSAT. Il suffirait que l'Europe maîtrise

Mr. Berkhan (continued)

ing as to make it possible to take a more active part in INTELSAT, instead of playing a passive rôle as at present.

Secondly, Europe must be in a position to see what its own chances on the market in question are, and to create communications and television systems meeting the specific needs of Europe and other countries. This would provide a fresh range of outlets for the products of the European economy.

Are there in fact promising markets for Europe here? I would like to remind you that within the past month or so — in April or May of this year — the Canadian Premier was on a visit here in Paris and reached agreement with the French Government on the setting up of a system for transmitting French television programmes to the Province of Quebec. This is of great importance to the French-speaking part of Canada. It is to be expected that the French-speaking Canadians will, by this system, participate abundantly in French programmes and by doing so once again be drawn into the living cultural environment of the French language. They will share in the fruits of French cultural policy by means of modern satellite engineering; to a large extent they will see and hear the same programmes as the French, sometimes even at the same moment, and will thus be closely linked with the country where their mother tongue is the national language.

Similar possibilities exist between France and the French-speaking parts of Africa, and are near to being realised. But there are possibilities, too, for the United Kingdom and the English-speaking areas of Africa. There are possibilities in other parts of the world — a system, for instance, might link the geographically-separated parts of Pakistan. And there are possibilities for my own country.

I will not bore you too long with possibilities; but in my files I have a first-class market research report which deals with Africa and which shows that in that continent the field will, within a few years, be wide open for systems of this kind. Can we really hand over this market lock, stock and barrel to the Russians and the Americans? Do we not want to secure a proper share in this technical activity for our own industries?

I do not think that either the American Government or the directors of INTELSAT could see such European endeavours as just competitiveness. If things are put to them clearly enough, they would come to view Europe's space policy as an important contribution to the well-being of the whole western world. The Americans themselves would have to recognise this. If America were to come round to this view — and I hope it does — then it would also realise that refusing to pass on knowledge gained in space engineering is harmful rather than helpful to the cause of the West as a whole.

But, most of all, America should abandon the tendency, which still persists, to cling to its joint monopoly with the Soviet Union in space matters, and especially satellite engineering, for as long as possible. Some people have drawn an analogy between American policy in space matters and that in nuclear matters. While there is admittedly no McMahon Act where space research is concerned, American policy is nevertheless in this field, too, based on the principle of not passing on information gained. When we consider that every year the United States spends some six thousand million dollars on space activities, it is understandable that it should not want to pass the knowledge gained over to the Europeans, simply and without hesitation — especially when this involves knowledge which can, besides serving the beneficent purposes of telecommunications and television satellites, also serve a wide range of military ends.

When all is said and done, however, a policy of this kind flies in the face of the generally-acknowledged principle that the results of scientific research belong, not to one nation, but to all mankind. So Europe should try to influence American policy in this direction; and to do so it should try in the first instance to have a bigger say in INTELSAT. The setting up of a European company, in which both public and private capital shared, would be a welcome move. You will see from my draft Recommendation (which was composed before the speech I quoted to you a moment ago) that this company might usefully be called EUROSAT, and this is a name I have also used in the body of my report. I am in good company; others, too, have picked on this name. By deciding to form this company, we should be strengthening a trend that is already in evidence among experts in Europe. The company could very well be called EUROSAT, and could form

M. Berkhan (suite)

suffisamment la technique spatiale pour pouvoir participer plus activement à l'INTELSAT au lieu de continuer à y jouer le rôle passif qui est à l'heure actuelle le sien.

En second lieu, l'Europe doit être en état d'exploiter ses chances sur le marché qui lui est réservé et de créer des systèmes de télécommunications et de télévision qui répondent aux besoins spécifiques des pays européens et autres. Les produits fabriqués en Europe pourraient trouver ainsi un nouveau débouché.

Existe-t-il donc des marchés prometteurs pour l'Europe? Je voudrais vous rappeler qu'en avril ou en mai de cette année, le Premier ministre de Québec, à l'occasion de sa visite à Paris, s'est mis d'accord avec le gouvernement français pour la création, dans la province de Québec, d'un système de transmission de programmes de la télévision française. Cet accord revêt une grande importance pour la population francophone du Canada. Grâce à ce système, les Canadiens francophones participeront sans doute, dans une large mesure, aux programmes de la télévision française et seront, de ce fait, réintégrés dans le circuit culturel et la langue française. La technique moderne des satellites leur permettra ainsi de bénéficier de la politique culturelle française. Dans une large mesure, ils verront et écouteront les mêmes programmes que les Français, le cas échéant aux mêmes moments, et seront par là étroitement liés au pays où leur langue maternelle est la langue nationale.

Des possibilités analogues existent en ce qui concerne la France et la partie francophone de l'Afrique; ici encore des solutions se dessinent. Le Royaume-Uni voit lui aussi s'ouvrir des possibilités dans la partie de l'Afrique où l'on parle anglais. Il en est de même dans d'autres parties du monde. Je songe, par exemple, à un système qui pourrait relier les deux parties du Pakistan, fort éloignées l'une de l'autre. Pour mon pays, aussi, j'entrevois certaines possibilités.

Je ne veux pas vous importuner trop longtemps en vous parlant de toutes ces possibilités. Mais j'ai, par exemple, dans ma documentation une excellente étude des marchés de l'Afrique d'où il ressort que, dans quelques années, ce continent offrira à ces systèmes un large débouché. Pouvons-nous vraiment abandonner exclusivement aux industries soviétique et américaine ce champ d'activité, au lieu de réserver à nos industries une juste part de ces activités techniques?

Je crois que ni le gouvernement américain, ni la direction de l'INTELSAT ne peuvent considérer ces efforts européens sous l'angle de la seule concurrence. Si on leur expliquait, avec toute la clarté voulue, cette politique spatiale de l'Europe, ils finiraient par y voir une contribution importante à la prospérité de l'Occident. Voilà ce que les Américains devraient reconnaître. Si, comme je l'espère, les Etats-Unis se ralliaient à cette opinion, ils devraient aussi se rendre clairement compte que le refus de communiquer les connaissances techniques acquises en matière spatiale nuit en réalité à la cause de l'ensemble de l'Occident plus qu'elle ne la sert.

Avant tout, les Etats-Unis ne devraient pas se laisser aller à la tendance, encore dominante aujourd'hui, à ne partager le plus longtemps possible qu'avec l'Union Soviétique le monopole spatial, particulièrement dans le domaine des satellites. Certains commentateurs ont comparé la politique spatiale des Américains à leur politique nucléaire. Bien qu'il n'existe pas encore de loi McMahon pour l'astronautique, la politique des Etats-Unis, ici aussi, se fonde en grande partie sur l'interdiction de communiquer à d'autres les connaissances acquises. Lorsqu'on sait qu'ils consacrent chaque année quelque 6 milliards de dollars à leur politique spatiale, on comprend qu'ils hésitent à communiquer sans plus aux Européens les connaissances acquises, d'autant que celles-ci sont utilisables non seulement dans le domaine bien-faisant des satellites de télécommunications et de télévision, mais également dans celui si vaste des objectifs militaires.

Mais, en définitive, une telle politique serait en contradiction avec le principe généralement admis selon lequel les fruits de la recherche scientifique doivent profiter à l'ensemble de l'humanité et non à un seul peuple. C'est pourquoi l'Europe devrait tenter d'infléchir la politique américaine en ce sens. Pour cela, il lui faudrait, en premier lieu, tâcher d'accroître son influence au sein de l'INTELSAT. A cet égard, on aurait tout lieu de se réjouir de la constitution d'une société européenne, financée par des capitaux tant publics que privés. Vous avez pu lire dans mon projet de recommandation — il est plus ancien que le discours que j'ai cité — que cette société pourrait prendre le nom d'EUROSAT; c'est d'ailleurs celui que j'ai proposé dans mon rapport. Je suis en excellente compagnie, puisque d'autres aussi ont songé à ce nom. Une telle décision renforcerait une tendance qui existe en Europe parmi les spécialistes. La société pourrait parfaitement s'appeler EURO-

Mr. Berkhan (continued)

a counterpart, or perhaps better a fitting partner, for COMSAT.

The task of this EUROSAT company would be the development and awarding of contracts for the manufacture and operation of communications and television satellite systems. Where the world-wide communications system is concerned, the company would have to organise the European contribution to INTELSAT and bring about policy agreement between the European partners in that organisation. As regards Europe's special needs in communications and television transmissions, its task would be to arrive at satellite systems satisfying these needs as fully as possible. This would mean, for example, that the company would be responsible for setting up and operating an internal European system able to serve Western Europe and the East European countries with the exception of the Soviet Union, together with the Mediterranean basin, etc. A system of this kind might later act as a political bridge between INTELSAT and the Molnya system.

Such is the practical proposal that I, and all my colleagues in the Space Committee, now put to this Assembly. I hope that the Ministerial Conference which is to meet next month in Rome will go further into these ideas, which in my view provide the only possible way of ensuring greater influence for Europe in INTELSAT.

On the political side, a European Council of Ministers should be formed, with a permanent secretariat, to co-ordinate all space activities in Europe. I do not think it is possible to bring the existing organisations — ESRO, ELDO, CETS and what-have-you, to which various member countries belong — to a single common denominator; but I do believe that this Council of Ministers could exert a great deal of influence in getting rather more co-ordination on policy questions. If a permanent European secretariat were to be set up — it could be a comparatively small one — it would be easier to achieve the co-ordination that so many people, including our Committee, want to see. The secretariat could then make the necessary information available to the smaller countries with less financial resources who are unable to afford a Research Ministry of their own.

So much by way of introduction to my report. I ask the Assembly to give the report and the recommendation their careful attention and, if they feel able, to show by their vote that they approve the Committee's approach and proposal. *(Applause)*

(Mr. Peel, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT. — Thank you for presenting your report, Mr. Berkhan.

I now call upon Mr. Pounder to speak.

Mr. POUNDER *(United Kingdom)*. — Mr. President, I should like, if I may, to preface my brief remarks this morning by offering my warm congratulations to Mr. Berkhan on his fine report. Certainly so far as I am concerned this is a report which I will retain in my files long after this present session is over.

With the plethora of organisations in Europe and elsewhere connected with space activity in one form or another, it is useful to recapitulate, as Mr. Berkhan has done, the developments which have taken place in recent years. The more that one studies the activities — I am sorely tempted to use the word "antics" — of these organisations, the more glaringly it can be seen that we in Europe have missed a number of the opportunities. Mr. Berkhan in his introductory speech a few moments ago rightly hammered home the effects of the brain drain from Europe to the United States. I can see no point in repeating any of the remarks which he made. Suffice it to say that I wholly concur with those remarks of his.

However, despite the existence of quite a number of European space organisations with high-sounding names, the cold truth is that these bodies have no significant or coherent medium-term, let alone long-term, policy. There is in my view — and I therefore wholly concur with part one of Mr. Berkhan's recommendations in his report — an overriding requirement for the urgent creation of a single European organisation with the authority to co-ordinate the European effort in space and with adequate financial resources to make that effective. In pursuit of this goal I wholly agree with his view about the establishment of a European company with capital obtained both from the private and public sector, but government contributions to this company should take the form not only of develop-

M. Berkhan (suite)

SAT et constituer l'équivalent — peut-être serait-il préférable de dire le partenaire approprié — de la COMSAT.

La tâche de l'EUROSAT consisterait à mettre au point et à répartir des commandes de fabrication et d'exploitation de systèmes de télécommunications et de télévision par satellites. Dans le cadre du système mondial de télécommunications, cette société aurait à organiser la contribution européenne à l'INTELSAT et à concerter, au sein de celle-ci, la politique des partenaires européens. Dans la mesure où il s'agirait des besoins spéciaux de l'Europe dans le domaine des télécommunications et de la télévision, elle serait chargée d'exploiter les possibilités de créer des systèmes de satellites propres à satisfaire au mieux ces besoins. La société aurait, par exemple, à créer et à exploiter un système interne européen, qui pourrait englober, entre autres, l'Europe occidentale et les États du bloc oriental sans l'Union Soviétique, ainsi que le bassin méditerranéen. Ce système pourrait éventuellement servir, plus tard, de liaison politique entre l'INTELSAT et le système Molnya.

Telle est la proposition concrète que j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée avec l'accord de tous mes collègues de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale. J'espère que la Conférence des ministres, qui se réunit à Rome le mois prochain, l'examinera d'une façon plus approfondie. A mon avis, c'est la seule façon d'assurer à l'Europe une influence plus grande au sein de l'INTELSAT.

Sur le plan politique, il serait bon de créer un conseil ministériel européen doté d'un secrétariat permanent chargé de coordonner l'ensemble des activités spatiales européennes. Je ne crois pas qu'il soit possible de réduire au même dénominateur les organisations actuelles comme le C.E.C.-L.E.S., le C.E.R.S., la C.E.T.S. et autres, dont font partie divers États membres. Mais je pense que ce Conseil des Ministres pourrait contribuer sensiblement à la coordination de la politique suivie en ce domaine. Mais, en créant un secrétariat permanent — il pourrait être relativement restreint — il serait plus aisé de parvenir à cette coordination souhaitée de divers côtés et notamment dans les rangs mêmes de notre commission. Ce secrétariat pourrait aussi fournir les informations indispensables aux petits pays, moins riches et qui ne peuvent se payer un ministère de la recherche.

Je termine ici la présentation de mon rapport. J'invite l'Assemblée à le prendre en considération, ainsi que le projet de recommandation, et, le cas échéant, à marquer par son vote qu'elle approuve l'attitude adoptée par la commission et la proposition qui la traduit. (*Applaudissements*)

(*M. Peel, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. Berkhan d'avoir présenté son rapport.

La parole est à M. Pounder.

M. POUNDER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Avant de formuler quelques observations, j'aimerais féliciter M. Berkhan de son remarquable rapport. En ce qui me concerne, je le conserverai dans mes dossiers bien après la fin de la présente session.

Vu la pléthore d'organisations qui s'occupent, en Europe et ailleurs, d'activités spatiales sous une forme ou une autre, il était utile de récapituler, comme l'a fait M. Berkhan, l'évolution intervenue au cours des dernières années. Plus on étudie les activités de ces organisations — je suis très tenté de dire les « cabrioles » — plus il saute aux yeux que l'Europe a manqué un certain nombre d'occasions. En présentant son rapport, il y a quelques instants, M. Berkhan a insisté, à juste titre, sur les répercussions de l'exode des savants d'Europe aux États-Unis. Ne voyant pas l'utilité de répéter ses remarques, je me bornerai à dire que j'y souscris entièrement.

Bien que les organisations spatiales aux noms ronflants ne manquent pas en Europe, on constate, en fait, qu'elles n'ont de politique suivie ou cohérente ni à moyen terme ni, à plus forte raison, à long terme. J'estime donc, en plein accord avec le premier point de la recommandation contenue dans le rapport de M. Berkhan, qu'il importe de créer au plus tôt une organisation européenne unique chargée de coordonner l'effort spatial européen et disposant à cette fin de ressources financières suffisantes. Pour y parvenir, je pense, comme le rapporteur, qu'il convient de créer une société européenne à capitaux publics et privés, à condition que la contribution des gouvernements à cette société prenne la forme, non seulement de subventions de recherche, mais aussi d'investissements dont les gouvernements pour-

Mr. Pounder (continued)

ment grants but also of invested capital from which the governments could reasonably expect to receive some return and further capital should and could, indeed, be based on the open market and I would suggest also from national post office and television authorities.

The question can fairly be asked after these recurring crises of varying gravity which have affected ELDO and ESRO in recent years: Is Europe really interested in space? Let us for one second look at the appalling catalogue of troubles through which those two organisations have passed: ELDO is bedevilled by financial difficulties, then ESRO has a fire and its time-table is upset. The main justification for the reprieve of ELDO was the large astronomical satellite of ESRO. This, on their own admission, has been put back four years and ELDO now has to look again at itself to decide whether it can, in fact continue in existence — the rather unedifying spectacle of one organisation chasing round after another. Really one wonders if Europe does wish to make a positive contribution to space research and to its commercial by-products. I must confess that at times I doubt it.

Europe has stood aside while the United States has developed and perfected a first-class communications and television satellite system of its own. Europe could have had an important influence on the development of this system, had it been prepared to take a positive view. It is therefore not surprising that the United States has taken little account of the importance of Europe as a future customer for a world-wide communications satellite system. There are tremendous economic opportunities inherent in these satellite communication systems — the manufacture of ground stations, extending television networks, building television transmitters, and so one could go on. At present Europe is leaving this rich market entirely in the hands of the Americans.

Europe must participate in the application of space technology in ways calculated to serve its economic and technological progress. Although a long-term and coherent European-based policy is essential, nevertheless in the interim, because there is no time whatsoever to lose, until a viable blueprint can be prepared, it would in my view be necessary to pool the various national programmes currently in existence.

In astronautics the development of television and communications satellites is of primary importance and promises commercial profits on a considerable scale. The consequences of Europe's persistent failure to conduct its own independent policy is obvious. Europe is forgoing the opportunity of becoming to any extent really active in space technology. It is leaving the golden road to others.

Europe has the skills, Europe has the brains, together with the financial resources, to rival the super powers in their space researches. The commercial potential of meteorological and navigational satellites is inestimable.

Some calculations, albeit rather rough and ready, have been made of the vast benefits which would accrue to agriculture and to the construction industry by greater reliance on improved meteorological services. An estimate has been made as far as the United Kingdom is concerned that benefits of the order of £1,000 million a year could be achieved by greater use of meteorological services. That is the figure for Britain. What must the figure be for Europe? To concentrate our technological thinking and practice on fields which exclude space would be to place in pawn our future progress and prosperity.

The present disjointed, crisis-ridden and apathetic approach to satellite technology is a blot on the face of European co-operation. Unless there is a radical and urgent change in our national, and indeed European, approach to this great and untapped area of potential wealth, we will deserve the severest censure of succeeding generations for having wasted one of the greatest opportunities ever presented to mankind — an opportunity which, once missed, could not subsequently be recaptured. Mr. Berkhan has shown with great clarity in his report the present state of European space activities as they really are — and a sorry tale it is. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I now call upon Mr. Flämig to address the Assembly.

Mr. FLÄMIG (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report that Mr. Berkhan has put before us in Document 402 is more than just noteworthy. It is positively shattering to be made to realise the state Europe is in today.

M. Pounder (suite)

raient raisonnablement espérer quelque profit. Le reste des capitaux pourrait et devrait venir du marché libre ainsi que des administrations nationales des postes et de la télévision.

On peut se demander, à la suite des crises plus ou moins graves qui se sont produites à plusieurs reprises au C.E.C.L.E.S. et au C.E.R.S., au cours des dernières années, si l'Europe s'intéresse réellement à l'espace. Examinons pendant quelques instants l'affligeante succession de difficultés qu'ont eues les deux organisations: le C.E.C.L.E.S. a d'abord été en proie à des difficultés financières, puis un incendie s'est déclaré au C.E.R.S. et son programme en a été bouleversé. La principale justification du sursis accordé au C.E.C.L.E.S. était le grand satellite astronomique du C.E.R.S. Or sa réalisation, d'après le C.E.R.S. lui-même, a été reportée à quatre ans, de sorte que l'existence du C.E.C.L.E.S. est à nouveau en jeu. Devant le spectacle peu édifiant de ces deux organisations qui se courent après en rond, on se demande vraiment si l'Europe veut apporter une contribution positive à la recherche spatiale et à ses répercussions commerciales. J'avoue que j'en doute parfois.

L'Europe s'est tenue à l'écart pendant que les Etats-Unis concevaient et perfectionnaient un système remarquable de télécommunications et de télévision par satellites. Elle aurait pu notablement influencer sur la mise au point de ce système si elle avait bien voulu adopter une attitude positive. Il n'est donc pas surprenant que les Etats-Unis n'aient pas fait grand cas de l'Europe en tant que future utilisatrice d'un système mondial de télécommunications par satellites, alors qu'il comporte d'immenses possibilités économiques: fabrication de stations terriennes, extension des réseaux de télévision, construction d'émetteurs de télévision et ainsi de suite. Or, à l'heure actuelle, l'Europe abandonne entièrement ce riche marché aux Américains.

L'Europe devrait participer aux applications de la technique spatiale d'une manière propre à favoriser son progrès économique et technologique. Bien qu'une politique européenne cohérente à long terme soit indispensable, j'estime qu'en attendant la mise sur pied d'un plan valable, il faudrait d'ores et déjà mettre en commun les divers programmes nationaux existants, car il n'y a pas de temps à perdre.

En astronautique, la réalisation de satellites de télévision et de télécommunications présente une importance capitale et laisse espérer des bénéfices commerciaux considérables. Les conséquences de l'incapacité persistante de l'Europe à mener sa propre politique sont évidentes. L'Europe perd l'occasion d'exercer une activité réelle en matière de technologie spatiale et laisse à d'autres cette poule aux œufs d'or.

Elle dispose pourtant des techniques, des talents et des ressources financières qui lui permettraient de concurrencer les superpuissances dans la recherche spatiale, alors que les satellites météorologiques et de navigation ont un potentiel commercial inestimable.

Quelques calculs, certes grossiers encore, ont fait apparaître les immenses avantages dont bénéficieraient l'agriculture et l'industrie du bâtiment si l'on pouvait se fier davantage aux services météorologiques. Rien qu'au Royaume-Uni, on les a évalués à un milliard de livres par an environ. Quel montant atteindraient-ils pour l'ensemble de l'Europe? En limitant notre pensée et notre pratique aux domaines technologiques autres que l'espace, nous mettrions donc en péril notre progrès et notre prospérité futurs.

La multiplicité des crises, l'incohérence et la passivité qui caractérisent actuellement notre technique des satellites ne font pas honneur à la coopération européenne. A moins de modifier rapidement et radicalement notre attitude nationale, voire européenne, à l'égard de cette vaste source inexplorée de richesses, nous mériterons les blâmes les plus sévères des générations futures pour avoir refusé de saisir une des plus grandes occasions qui se soient jamais présentées à l'humanité, une occasion que nous ne pourrions jamais rattraper si nous la manquons. Dans son rapport, M. Berkhan a très clairement exposé l'état actuel des activités spatiales européennes telles qu'elles se présentent et le bilan en est bien affligeant. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Flämig.

M. FLÄMIG (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, le rapport que notre collègue M. Berkhan nous a présenté dans le Document 402 est plus que remarquable: il est bouleversant, par la manière dont il nous force à prendre conscience de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Europe.

Mr. Flämig (continued)

Mr. Berkhan shows us, by a sober recital of data and facts, just how enormous a lead the two super-powers, the United States and the USSR, enjoy today in space science and space research and — what is most important of all — in the commercial exploitation of these sciences. No one can blame these powers for wanting to forge ahead into the 21st century in science and technology. But all Europeans must find it alarming when — as has happened here today — they are presented with indisputable facts to show that the United States and USSR between them have built up a virtual monopoly in the exploitation of space engineering, and are evidently determined to keep things that way in future.

We cannot be indifferent when the new world today treats the nations of Europe, from whose inventive genius the foundations of modern technology in its widest sense have stemmed, as being of small account. The United States is, I feel, acting entirely logically and in the interests of its own economy when, as Mr. Berkhan has explained, it uses COMSAT as an instrument of its own policy and business interests. It has been able, through COMSAT, to exert a monopolistic influence on INTELSAT, the world organisation for communications satellites. It has so framed the conditions for tendering that non-American firms stand practically no chance of getting any contracts worth talking about. The Americans are helped by having a vast experience in the military uses of space, by having a considerable lead and, most of all, by having for years concentrated and co-ordinated their research, development and production activities. Mr. Berkhan tells us that not more than 20% of the shares in COMSAT may be held by foreign interests, and that at least 53.8% of the INTELSAT shares have to remain under American control. This makes the situation very plain to see.

On top of this there is the fact that the lack of research and development contracts coming from INTELSAT to firms outside America deprives non-American interests of the chance of reducing the enormous lead the Americans already have over us, whereas on the other hand

the majority of COMSAT contracts go to American industry, thus increasing the gap still further; and if things continue in this way, the Europeans are bound to find themselves caught in a vicious circle.

The Berkhan report roundly contradicts the opinion of partisans of parsimony in many countries, who a year ago were saying that it was totally unnecessary and a waste of money for Europe to develop its own rockets — we could get them much more cheaply from the Americans or Russians. This really is false economy. It is not just a question of the technical development and building of rockets, it involves what is known in Britain as “spin-off”, or in other words the vast number of inventions and patents which are, in a way, incidental and which can be of decisive importance to the political and economic future of many countries. I have no need to dwell on examples such as plastics, transistor techniques and the like.

Most of all, however, the important thing about the report before us is that it not only gives a clear picture of how things stand at the present time; Mr. Berkhan, and with him the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, also make very definite proposals on how to close the gap between Europe and the two super-powers, how to enhance Europe's influence in the INTELSAT world organisation, and how to put space engineering (which has so far been something of a losing business for us) on a worthwhile commercial basis. We should, I think, speak solidly in favour of Europe remaining in INTELSAT, while at the same time pursuing an independent policy aimed at learning and developing ways of putting space engineering techniques to commercial use. This would put Europe in a position where it could capture the market in areas where INTELSAT is still not active.

We should also decide that all the European space organisations, and European space policy, should be co-ordinated in the field of the peaceful uses of satellites for communications purposes. This would lend Europe a far stronger voice in the counsels of INTELSAT. Greater collaboration between ELDO, ESRO and CETS would provide the best means of furnishing proof that a profit could be made within the foreseeable future from the development and launching of satellites.

M. Flämig (suite)

Par une sobre énumération de dates et de faits, M. Berkhan montre combien l'avance prise dès maintenant par les deux plus grandes puissances, Etats-Unis et Union Soviétique, est énorme dans le domaine de la science et de la recherche spatiales et — ce qui est particulièrement important — dans celui de leur exploitation commerciale. Personne ne saurait en vouloir aux grandes puissances de l'Est et de l'Ouest de s'engager résolument dans la voie des réalisations scientifiques et techniques qui seront celles du XXI^e siècle. Mais tous les Européens devraient s'alarmer lorsqu'on leur met sous les yeux, dans un rapport comme celui-ci, une série de faits incontestables dont il ressort que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont acquis un quasi-monopole dans l'exploitation commerciale de la technique spatiale, et semblent bien décidés à le garder.

Nous ne pouvons rester indifférents au fait que le nouveau monde traite en quantité négligeable les peuples européens dont la force créatrice a jeté les bases scientifiques de la technique moderne dans son acception la plus large. Les Etats-Unis agissent, à mon avis, de la manière la plus logique et dans l'intérêt de leur économie lorsque, comme M. Berkhan l'a montré, ils font de la COMSAT un instrument de leur politique et de leur commerce. Par l'intermédiaire de la COMSAT, ils ont réussi à exercer sur l'INTELSAT, l'organisme mondial de télécommunications par satellites, une influence qui prend le caractère d'un monopole. Les conditions des appels d'offres sont telles que les firmes non américaines n'ont plus guère de chance d'obtenir des commandes de quelque importance. Ce qui favorise les Américains, c'est qu'ils disposent d'une très riche expérience militaire dans le domaine astronautique, qu'ils ont une très nette avance et, surtout, que depuis des années ils se livrent de façon intensive et coordonnée aux travaux de recherche, de mise au point et de production. M. Berkhan nous signale que 20% seulement des actions de la COMSAT peuvent être détenus par des étrangers et que 53,8% au moins des actions de l'INTELSAT doivent obligatoirement demeurer sous contrôle américain. Voilà qui est fort clair.

Il faut ajouter que, dans le domaine de la recherche et de la mise au point, l'insuffisance des commandes que l'INTELSAT accorde à l'économie non américaine, enlève aux non-Américains toute possibilité de réduire tant soit peu l'avance formidable des Américains. Au contraire, la plu-

part des commandes de la COMSAT vont à l'économie américaine. De ce fait, l'écart ne fait que grandir et, si cela continue, l'économie européenne va forcément être prise dans un cercle vicieux.

Le rapport de M. Berkhan donne un démenti formel aux apôtres de la parcimonie qui proclamaient, il y a un an encore, dans un grand nombre de pays, qu'il était absolument inutile que l'Europe mette au point des lanceurs qui lui soient propres et que ce serait du gaspillage, puisqu'on pouvait les acheter à bien meilleur compte aux Etats-Unis ou à l'U.R.S.S. Voilà une économie bien mal placée. Car ce dont il s'agit ici, ce n'est pas seulement de la mise au point et de la construction de lanceurs, mais de ce que les Anglais appellent le «*spin-off*», c'est-à-dire la masse énorme des inventions et des brevets qui en découlent, pour ainsi dire, accessoirement. Or ceux-ci peuvent avoir une importance décisive pour l'avenir politique et économique de bien des peuples. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur des exemples comme ceux des matières plastiques, des transistors, etc...

Mais ce qui donne le plus de valeur au rapport que nous avons sous les yeux, c'est qu'il ne se borne pas à montrer en toute clarté à quel point la situation est grave. M. Berkhan, et avec lui la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, nous fait des propositions extrêmement précises dont l'adoption permettrait de réduire l'écart entre l'Europe et les deux super-grands, de donner à cette Europe plus de poids dans l'organisation mondiale qu'est l'INTELSAT, et de commercialiser sur une base rentable l'astronautique qui, jusqu'ici, a été en quelque sorte chez nous une entreprise déficitaire. Il nous faut donc, à mon avis, déclarer nettement ici que l'Europe, tout en restant dans l'INTELSAT, n'en devra pas moins poursuivre une politique indépendante, en vue d'apprendre et de réaliser la commercialisation de l'astronautique. Ceci mettrait l'Europe en mesure de se tailler sa part du marché là où l'INTELSAT ne s'est pas encore installée.

Nous devrions ensuite nous prononcer pour une coordination de toutes les organisations européennes d'astronautique et de la politique européenne en matière d'utilisation pacifique des satellites de télécommunications. La voix de l'Europe aurait alors à l'INTELSAT une toute autre résonance. Une collaboration plus étroite entre le C.E.C.L.E.S., le C.E.R.S. et la C.E.T.S. offrirait à l'Europe la meilleure chance de prouver que, dans un délai prévisible, la mise au point

Mr. Flämig (continued)

Mr. Berkhan has proposed establishing EURO-SAT as a counterpart to COMSAT. This, be it noted, would be in no way a new research and development organisation after the style of ESRO or ELDO, but a company with a definite political and economic purpose, founded on both public and private capital. We must create a company that will endure the exploiting of communications satellites for commercial purposes as well as for European and even regional television.

I am sure you will not mind a German speaker referring to the immense political significance which communications satellites, and especially television satellites, will have in the foreseeable future if it becomes possible to beam television programmes via a satellite direct to the receiver. The voice of the western world will then penetrate for the first time into wide areas on the other side of the iron curtain, and be able to be heard there undisturbed.

Incidentally EUROSAT could also provide an excellent link between the West's INTELSAT and the Molnya system run by the Russians. When one thinks further of the importance which communications and television satellites will have in the years to come for the economic development and political enlightenment of the developing countries of the world, then we can only conclude that we Europeans simply cannot afford to leave this field to the Americans and Russians alone.

But Europe must act quickly. If it wants to do this — and all of us here must work hard to convince our governments and parliaments of the need — then it will succeed only if it acts in concert. The facts laid out in the Berkhan report are clear proof that a single national economy will never be in a position to compete with COMSAT or even to be taken seriously by the world powers. The facts in the report are clear proof that time presses. If we do not want to see the last train — which is already about to pull away into the 21st century —

leave without the Europeans on board, then we must jump on before it is too late.

I propose the acceptance and speedy implementation of the recommendations in Document 402. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Flämig. I have no other names on the list of speakers. Does any other member of the Assembly wish to speak on this document? Does the Rapporteur or the Chairman wish to speak?

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — Speaking as one of the older members of WEU, I would like to say that Mr. Berkhan has just presented one of the best, one of the most complete, one of the most carefully drawn up and, above all, one of the most effective reports which I have ever seen presented here.

Whereas we very often discuss academic subjects and relish intellectual problems, Mr. Berkhan has prepared a most practical study for us and, as Chairman of the Scientific Committee of the WEU Assembly, I take pleasure in conveying our thanks to him.

It is certain that if Europe were to abandon space research, it would, scientifically speaking, lose so much ground that it could never catch up.

It is equally certain that if it were to abandon the application of such space research, more especially the simpler forms as in meteorology or navigation, it would deprive itself of vast means of developing its agriculture and benefiting from earlier efforts. Far more serious, however, would be the accompanying withdrawal from telecommunications and the transmission of television programmes.

At the present time, two systems seem to have reached a reasonable stage of development: the American system and the Russian Molnya system.

A recent event passed almost without notice. An International Telecommunications Congress was held in Paris about a month ago. Speaking on behalf of President Johnson — and this was made quite clear — the United States Representative said that his government was ready to set up communications and television satellite systems for all the developing countries.

M. Flämig (suite)

et le lancement de satellites pourront devenir rentables.

M. Berkhan a proposé de créer une EUROSAT pour faire pendant à la COMSAT. Remarquons bien qu'il ne s'agit nullement d'un nouvel organisme de recherche et de mise au point, dans le style du C.E.R.S. ou du C.E.C.L.E.S., mais d'une société ayant un objectif économique et politique bien défini, financée par les pouvoirs publics et le secteur privé. Il faut créer une société capable d'assurer la commercialisation des satellites de télécommunications ainsi que l'exploitation des satellites de télévision sur le plan européen, voire sur le plan régional.

On n'en voudra pas à un orateur allemand d'insister à ce propos sur l'importance politique immense que prendront, dans un avenir prévisible, les satellites de télécommunications et notamment les satellites de télévision, si l'on réussit, par leur intermédiaire, à transmettre directement au récepteur des programmes de télévision. La voix du monde occidental atteindra alors, pour la première fois, de vastes régions au-delà du Rideau de fer et pourra s'y faire entendre en toute tranquillité.

Disons, en marge de ces considérations, que cette EUROSAT pourrait aussi constituer un lien excellent entre l'INTELSAT, de création occidentale, et le système Molnya sous direction soviétique. Si l'on songe, en outre, à toute l'importance que les satellites de télécommunications et les satellites de télévision revêtiront dans l'avenir pour le développement économique et l'information politique des pays en voie de développement, la conclusion qui s'impose est que les Européens ne peuvent pas se permettre d'abandonner un tel champ d'action aux seuls Américains et Russes.

Il faut que l'Europe agisse vite. Si elle s'y décide — et nous devrions tous nous efforcer de convaincre nos gouvernements et nos parlements nationaux que cela est indispensable — elle ne réussira que dans le cadre d'une action concertée. Le rapport de M. Berkhan nous prouve sans conteste qu'une économie nationale réduite à elle-même ne sera jamais en mesure de faire concurrence à la COMSAT ou même d'être prise au sérieux par les puissances mondiales. Il nous prouve que le temps presse. Si nous ne voulons pas que le dernier train, qui déjà s'ébranle pour rouler vers le XXI^e siècle, parte sans nous, les

Européens, il nous faut sauter dedans pendant qu'il en est encore temps.

Je souhaite que la recommandation du Document 402 soit adoptée et rapidement mise en œuvre. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie M. Flämig. Je n'ai pas d'autres noms sur la liste des orateurs. Quelqu'un d'autre désire-t-il prendre la parole sur le document à l'étude? Le rapporteur ou le président de la commission désire-t-il la parole?

M. BOURGOIN (*France*). — M. Berkhan vient de vous présenter — je le dis en tant qu'ancien membre de l'U.E.O. — un des meilleurs, un des plus complets, un des mieux élaborés et, surtout, un des rapports les plus efficaces que j'aie jamais vu présenter ici.

Alors que, bien souvent, nous discutons sur des sujets académiques, nous nous complaisons dans des problèmes cérébraux, M. Berkhan, lui, a étudié pour nous une matière absolument concrète, et je suis heureux, en qualité de président de la Commission scientifique de l'Assemblée de l'U.E.O., de l'en remercier.

Il est incontestable que, si l'Europe renonçait à sa recherche spatiale, elle prendrait, sur le plan scientifique, un retard tel qu'elle ne pourrait jamais le rattraper.

Il est également incontestable que, si elle renonçait aux applications de cette recherche spatiale, notamment aux applications les plus simples, en particulier dans les domaines de la météorologie ou du guidage des bateaux, elle se priverait d'énormes moyens de développer son agriculture et de bénéficier de ses efforts antérieurs. Mais, ce qui est beaucoup plus grave, ce serait un renoncement devant les télécommunications et la transmission des programmes de télévision.

En effet, actuellement, deux systèmes semblent à peu près au point: le système américain et le système Molnya russe.

Un fait récent est passé à peu près inaperçu; il s'est tenu à Paris, il y a environ un mois, un Congrès international des Transmissions et Télécommunications. Parlant au nom du Président Johnson — cela a été bien précisé — le représentant des Etats-Unis a dit que son gouvernement était prêt à établir des systèmes de satellites de communications et de télévision pour tous les pays sous-développés.

Mr. Bourgoïn (continued)

I do not say that this constitutes a threat, but it involves some risk of the United States acquiring all the influence which we could have had in those countries and may completely destroy our trade there and ultimately force us out.

Europe now has all the resources needed to develop its space research through to the stage of practical utilisation. Unfortunately, these resources are scattered. Efforts to bring about association have not been doomed to failure but have proved so expensive and have given such limited results that we may fairly feel some apprehension in the matter.

The concrete proposal put forward by Mr. Berkhan and our Committee is as follows: Europe is lagging behind; Europe is faced with a genuine danger; let us bring about the union of all countries and, within those countries, let us unite all resources, governmental and private, so as to establish EUROSAT as advocated by Mr. Berkhan.

In thanking him once again for the report he has presented, I urge you all to accept the conclusions which he has submitted to you. *(Applause)*

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bourgoïn.

The debate is now closed.

We shall now vote on the draft Recommendation contained in Document 402.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections? ...

Are there any abstentions? ...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore agreed to unanimously*¹.

1. See page 39.

5. Action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly

(Presentation of and Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 403)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the presentation of the nineteenth report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on action taken in national parliaments in implementation of recommendations of the Assembly, Document 403.

I now call upon Mr. Fossé to present the report in place of Mr. Meyers.

Mr. FOSSE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in the absence of Mr. Meyers who has been detained in Brussels by important business and who has asked me to convey his sincere regrets, I have the honour to present the report of the Working Party for Liaison with National Parliaments.

This Working Party has been in existence for ten years, throughout which time its work has steadily developed.

The results of that work are certainly encouraging but could be expanded still further.

Of the 149 recommendations adopted by the Assembly of WEU, 91 have been transmitted to national parliaments. These have given rise to 200 interventions, representing debates in each parliament twice each year.

One example should be singled out.

Last year, the Italian Representatives promised to put questions or intervene during debates in their parliament. I am happy to be able to tell you that this promise was well kept. Questions were put on a total of 28 Assembly texts; in addition, a motion was tabled in the Senate calling on the Government to prepare an annual debate on the work of the European assemblies on the basis of a governmental report and a report by the delegation.

Statistics, however, cannot convey the actual content of these debates. On a closer examination, such discussion is often found to be superficial

M. Bourgoïn (suite)

Je ne veux pas dire que cela constitue une menace, mais cela nous fait courir un certain risque, celui de voir les Etats-Unis prendre sur ces pays toute l'influence que nous pouvions y avoir, d'y ruiner absolument nos commerces et, enfin, de nous en évincer.

L'Europe a actuellement tous les moyens de développer sa recherche spatiale jusqu'à son utilisation pratique. Malheureusement, ces moyens sont dispersés. Les essais d'association qui ont été tentés n'ont pas été voués à l'échec, mais ils ont coûté tellement cher et ont donné des résultats si modestes que nous pouvons éprouver quelque crainte à leur sujet.

La proposition concrète que nous font M. Berkhan et notre commission est la suivante: l'Europe est en retard; l'Europe est vraiment menacée; faisons l'union sacrée de tous les pays et, dans ces pays, celle de tous les moyens, gouvernementaux et privés, et créons cette EUROSAT que M. Berkhan préconise.

C'est pourquoi, en le remerciant encore du rapport qu'il nous a présenté, je vous demande de bien vouloir accepter les conclusions qu'il vous soumet. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie M. Bourgoïn.

Le débat est clos.

Nous allons passer au vote du projet de recommandation contenu dans le Document 402.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation? ...

Il n'y a pas d'abstentions? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

1. Voir page 39.

5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation et discussion du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 403)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Le point suivant de l'ordre du jour est la présentation du dix-neuvième rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise dans les parlements nationaux pour assurer la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée, Document 403.

En l'absence de M. Meyers, la parole est à M. Fossé, pour la présentation du rapport.

M. FOSSE (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, en l'absence de M. Meyers, retenu à Bruxelles par d'importantes obligations et qui me charge d'exprimer tous ses regrets, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux.

Ce groupe a dix ans. Il n'a cessé de développer ses activités pendant toute cette période.

Les résultats de cette action sont certes encourageants, mais peuvent être encore développés.

Sur 149 recommandations adoptées par l'Assemblée de l'U.E.O., 91 ont été transmises aux parlements nationaux. Elles ont donné lieu à 200 interventions diverses, ce qui représente des débats dans chaque parlement à deux occasions dans l'année.

Un exemple doit être retenu.

L'an dernier, les Représentants italiens nous avaient promis de poser des questions ou d'intervenir au cours des débats de leur parlement. Je suis heureux de pouvoir vous indiquer que cette promesse a été largement tenue: sur un total de 28 textes de l'Assemblée, des questions ont été posées; en plus, une motion a été présentée au Sénat demandant au gouvernement de préparer, sur la base d'un rapport gouvernemental et d'un rapport de la délégation, un débat annuel sur les activités des assemblées européennes.

Cependant, les statistiques ne peuvent rendre compte du contenu même de ces débats. Lorsque ceux-ci sont examinés de plus près, il apparaît

Mr. Fossé (continued)

or unduly hasty and a mere adjunct to a more general debate.

In order to offset this, the WEU Assembly asked the Working Party to develop its informational activity by making full use of the means at its disposal.

These means are of two kinds: the first are designed to propagate the work of the WEU Assembly, the others to inform members of this Assembly of the work which is done in each parliament and which is of interest to them. One of the means used is a booklet of texts communicated to parliaments. It contains the texts of recommendations, a brief account of each session and a list of relevant documents. It is sent to all members of national parliaments. In addition, the Working Party visits each parliament.

During these visits, information meetings are organised for parliamentarians who are not members of the WEU Assembly and the Committee Chairmen or Rapporteurs of WEU to describe their work.

The members of the WEU Assembly, in turn, are kept abreast of the work of the various European parliaments by means of:

- a half-yearly publication containing texts relating to action taken on recommendations or on the work of the Assembly in general;
- a monthly information bulletin covering all the work of national parliaments in respect of European affairs.

It is certain that the documentation which has been assembled is very extensive and that the content is very valuable. The question is whether national parliaments make full use of it.

Parliaments do not systematically discuss WEU matters. Generally speaking, these questions are raised during budget debates and, although not negligible, this procedure falls short of the wish expressed by the Working Party that genuine debates be devoted to WEU matters alone, with special consideration for its work on behalf of European defence.

Such debates might be initiated on the basis of a report tabled by the government and the national parliamentary delegation. This was the procedure adopted by the Federal Republic of Germany on 23rd February and by Italy on 11th April. It would seem to be the most satisfactory and the Chairman of the Working Party has asked all national delegations to examine the possibility of adopting it in conjunction with their governments.

The Working Party is also endeavouring to supplement the documentation sent to national parliaments in connection with European debates. For this purpose, it has asked the secretaries of delegations to notify it in advance of such debates together with the names of speakers.

Finally, the Working Party considers that, as is the case in France and the Netherlands (Upper House), national parliamentary committees should be able to hear WEU Representatives, Chairmen or Rapporteurs of Committees. This means of contact and information could help to strengthen the ties between parliaments and the Union.

Finally, the Working Party considers that links should also be established with other international parliaments, especially the European Parliament, and even, if necessary, with the parliaments of countries not belonging to WEU.

While the enthusiasm which prevailed during the organisation's early years has gradually given way to a more pragmatic attitude, this should not be at the expense of efficiency. WEU has a primordial rôle to play in the building of Europe. The Working Party will provide national parliaments with an appreciation of that rôle.

Such, Ladies and Gentlemen, is the essence of the report submitted to you and the wishes which it expresses. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Fossé.

Does anyone else wish to speak to this document? ...

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, I would like to thank the Rapporteur for the information he has provided.

I feel that the Working Party, a special body whose task is to acquaint national parliaments

M. Fossé (suite)

que, souvent, ils ne sont que superficiels ou trop rapides, en annexe à un débat plus général.

Pour combler cette lacune, l'Assemblée de l'U.E.O. a demandé au groupe de travail d'accroître son activité d'information en utilisant pleinement les moyens d'action mis à sa disposition.

Ces moyens d'action sont de deux ordres: les premiers visent à faire connaître les travaux de l'Assemblée de l'U.E.O., les autres à informer les membres de cette assemblée des travaux la concernant, poursuivis dans chaque parlement. Ils consistent en une brochure des textes transmis aux parlements. Elle contient le texte des recommandations, le compte rendu sommaire des sessions et les documents établis à l'occasion de celles-ci. La brochure est adressée à tous les membres des parlements nationaux. A cela s'ajoutent les visites du groupe de travail dans chaque parlement.

A cette occasion, sont organisées des réunions d'information auprès des parlementaires non membres de l'Assemblée de l'U.E.O. au cours desquelles les présidents de commission ou les rapporteurs de l'U.E.O. évoquent leurs travaux.

Les membres de l'Assemblée de l'U.E.O. sont, de leur côté, tenus au courant des travaux des divers parlements européens par:

- un recueil semestriel des interventions faites sur les textes adoptés ou sur les travaux de l'Assemblée en général;
- un bulletin d'information mensuel faisant mention de tous les travaux des parlements nationaux concernant les affaires européennes.

Il n'est pas douteux que la documentation mise en place est abondante, très riche en contenu. La question se pose de savoir si les parlements nationaux l'utilisent pleinement.

En effet, ces derniers ne consacrent pas systématiquement de débats à l'U.E.O. En général, ce problème est évoqué à l'occasion de la discussion budgétaire, ce qui n'est pas à négliger, mais ne saurait répondre au vœu, formulé par le groupe de travail, que de véritables débats consacrés à l'U.E.O. uniquement, mettent en lumière son action en faveur de la défense de l'Europe.

Un tel débat pourrait s'engager à la suite du dépôt d'un rapport par le gouvernement et par la délégation parlementaire nationale. C'est la procédure adoptée par la République Fédérale d'Allemagne le 23 février dernier et par l'Italie le 11 avril. Cette procédure semble la meilleure et le président du groupe de travail a demandé à toutes les délégations nationales d'étudier la possibilité de l'adopter en liaison avec leurs gouvernements.

Sur un autre plan, le groupe de travail cherche à compléter la documentation adressée aux parlements nationaux, à propos des débats européens. Il a, pour cela, demandé aux secrétaires de délégation de lui signaler à l'avance ces débats, et les intervenants.

Enfin, le groupe de travail estime qu'il conviendrait que les commissions des parlements nationaux, comme cela est possible en France et aux Pays-Bas (Chambre Haute) puissent procéder à l'audition de représentants de l'U.E.O., présidents ou rapporteurs de commissions. Ce moyen de contact et d'information pourrait contribuer à resserrer encore plus les liens entre l'Union et ces parlements.

Enfin, le groupe de travail estime que des liens doivent également être établis avec les autres parlements internationaux, en particulier le Parlement européen, et même avec des parlements de pays non membres de l'U.E.O., si nécessaire.

Si l'enthousiasme des premières années d'existence de l'organisation a progressivement laissé la place à une attitude plus pragmatique, ce ne doit pas être au détriment de l'efficacité. Le rôle de l'U.E.O. dans l'édification de l'Europe est primordial. Le groupe de travail contribuera auprès des parlements nationaux à la connaissance de ce rôle.

Tel est, mes chers collègues, l'essentiel du rapport de votre commission et des souhaits qu'elle exprime. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Fossé.

Quelqu'un veut-il encore prendre la parole à propos de ce document? ...

M. MOUTET (*France*). — M. le Président, je remercie M. le rapporteur des informations qu'il vient de nous donner.

Je considère que le groupe de travail, organisme spécial dont la tâche consiste à faire connaître aux

Mr. Moutet (continued)

with the work done in our Assembly, is extremely valuable. The Rules of Procedure afford us the possibility of delegates from our Assembly being heard by the appropriate committees.

I would like to draw the Rapporteur's attention to this point and to ask him to place before the members of our Assembly those problems which they consider important and to give them an opportunity of being heard either by the Chairmen or the Rapporteurs of the Committees. Such action is necessary since we cannot be left individually to choose, from among the questions dealt with, those which may seem interesting. We are already very much occupied by our normal parliamentary work and it is not easy to compel our national parliaments to take an interest in the work of the European assemblies.

I would therefore ask the Rapporteur of the Committee to take the initiative and furnish questions for submission to the Committees. The person responsible for a given question would approach the competent Committee of his Assembly and would subsequently be heard by the Chairman or Rapporteur of the Committee in accordance with the Rules of Procedure.

I had the honour of defending our Assembly's policy in the Senate during the debate on the budget. We obtained a refusal of credits for a policy of which we did not approve. Nevertheless, the majority in the National Assembly was opposed to your policy and to ours and finally voted the credits.

Our Senate represents a large body of political experience since each of its members is elected by indirect universal suffrage and is also a mayor or member of a local body or authority or president of a *Conseil Général* so that he is in contact with the public, on the one hand, and with the administration on the other. Accordingly, even if he is refused the right to adopt an agenda allowing of oral questions with debate, which are genuine interpellations, it is none the less true that the observations formulated by this assembly are of undeniable importance. Now that the majority in the National Assembly as elected by universal suffrage is extremely small, there is no longer any question of altering the structure of the Senate nor of doing away with it altogether, as was once envisaged.

That is why I have ventured to put forward these modest observations. Long familiarity with parliamentary assemblies enables me to know what machinery should be employed and what initiative taken in order to oblige members of parliament and elected representatives to apply themselves to the work of our European assemblies. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Moutet.

Does anyone else wish to speak to this report?...

If not, the debate is closed.

The Assembly takes note of the report.

6. Europe and Atlantic co-operation

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 410)

The PRESIDENT. — The next item on the Orders of the Day is the presentation by Mr. von Merkatz of the report of the General Affairs Committee on Europe and Atlantic co-operation, Document 410, and debate.

I now call upon Mr. von Merkatz to present his report.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have the honour of placing before you a report on Europe and Atlantic co-operation, in the final form in which it was adopted by the General Affairs Committee on 12th June of this year. The report provides the basis for the recommendation to the Council, which has undergone several amendments in Committee, and which the Committee now asks you to approve.

The report was the subject of a number of thorough discussions by the Committee, in the course of which the text underwent fundamental changes so as to represent the views of the members of the Committee as candidly and fully as possible. I would like here to offer my special thanks to Lord Gladwyn and my colleague, Mr. Blumenfeld, for their very valuable assistance. My gratitude is also due to the secretariat, for its help in compiling the report and the draft Recommendation. Even though the form of the report and the style of the language used are the sole responsibility of your Rapporteur, I have

M. Moutet (suite)

parlements nationaux le travail que nous accomplissons dans notre assemblée, est extrêmement utile. Notre Règlement nous permet de faire entendre précisément des délégués de notre assemblée par les commissions compétentes.

C'est sur ce point que je voudrais appeler l'attention du rapporteur en lui demandant de saisir les membres de notre assemblée des problèmes qui leur paraissent importants et en leur laissant la possibilité d'une audition soit par les présidents, soit par les rapporteurs des commissions. De telles initiatives seraient nécessaires car on ne peut laisser à chacun de nous le soin de choisir, parmi les questions traitées, celles qui peuvent sembler intéressantes. Nous sommes déjà très pris par le travail parlementaire habituel et il n'est pas aisé d'obliger nos parlements nationaux à s'intéresser à l'action des assemblées européennes.

Je demande donc au rapporteur de la commission de prendre des initiatives, de nous saisir des questions à soumettre aux commissions. Celui qui serait saisi d'une question s'informerait auprès de la commission compétente de son assemblée et pourrait ensuite obtenir une audition du président ou du rapporteur de la commission, ainsi que le Règlement le permet.

J'ai eu l'honneur, au Sénat, de défendre la politique de notre assemblée au moment de la discussion du budget. Nous avons obtenu le refus des crédits pour une politique que nous n'approuvions pas. Néanmoins, la majorité de l'Assemblée Nationale, étant opposée à votre politique et à la nôtre, a finalement voté les crédits.

Notre Sénat totalise une grande expérience politique, car chacun de ses membres est issu du suffrage universel au second degré, mais, en outre, est maire ou membre des assemblées et des collectivités locales ou président du Conseil général et est, de la sorte, en rapport avec le public, d'un côté, et l'administration, de l'autre. C'est ainsi que, si même on lui refuse le droit de voter un ordre du jour pour sanctionner les questions orales avec débat, qui sont de véritables interpellations, il n'en est pas moins vrai que les observations que formule cette assemblée ont une importance incontestable. Aujourd'hui, alors que la majorité de l'assemblée issue du suffrage universel est extrêmement réduite, il n'est plus question ni de modifier le Sénat, ni de le supprimer, comme cela a été envisagé autrefois.

C'est pourquoi je me suis permis ces modestes observations. Une vieille pratique des assemblées parlementaires me permet de savoir quels sont les mécanismes et les initiatives à prendre pour obliger les députés et les élus à se préoccuper des activités de nos assemblées européennes. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie M. Moutet.

Personne ne demande la parole? ...

Dans ce cas, le débat est clos.

L'Assemblée prend acte du rapport.

6. L'Europe dans la coopération atlantique

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 410)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation par M. von Merkatz et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe dans la coopération atlantique, Document 410.

La parole est à M. von Merkatz pour la présentation du rapport.

M. von **MERKATZ** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport consacré à «L'Europe dans la coopération atlantique», tel qu'il a été adopté par la Commission des Affaires Générales à sa dernière réunion du 12 juin de cette année. Il expose les motifs d'un projet de recommandation au Conseil que votre commission a révisé plusieurs fois et qu'elle vous demande d'approuver.

Votre commission a étudié ce rapport avec la plus grande attention au cours de plusieurs réunions. Il en est résulté un texte profondément remanié, reflétant aussi exactement et aussi complètement que possible les opinions exprimées par ses membres. Je tiens à remercier particulièrement Lord Gladwyn et mon collègue, M. Blumenfeld, de leur précieuse collaboration. Je dois aussi une gratitude toute spéciale au secrétariat pour l'aide qu'il m'a apportée dans la rédaction du rapport et du projet de recommandation. Si le rapporteur est seul responsable de la forme du rapport et du style de l'exposé, il n'en a pas

Mr. von Merkatz (continued)

nevertheless, because of the importance and difficulty of the topic, attached weight to having the explanatory memorandum express the views of the Committee as a whole. There is no need for me to say here that the Committee was not committed on each and every detail of the report; only the result of the vote on the draft Recommendation now presented for the Assembly's approval is politically binding.

I am looking forward to discussion — and criticism — of the report by the full Assembly. I would put it to you that a political situation is subject to constant change, and that its assessment depends on the time factor. In politics the truth is never more than relative. The way of finding out what is politically right is through criticism. Criticism, control and discussion are the basic stuff of democracy. In view of the complexity of the topic I must ask for a certain amount of indulgence. The shaping of co-operation between Europe and the United States of America and the part that Europe can and must assume in this co-operation confront us with the question that will determine the fate of our century. On the correct answer to this question depend the future survival or the demise of the libertarian culture that Europe has given the world, and the human pattern that will distinguish world order in the years to come.

We are living in a world of revolution and instability, in which the balance of power that guarantees world peace is constantly changing. Science and technology continually bring us fresh knowledge which, put to practical use, alters the living conditions of mankind. This leads to a state of instability which has a far-reaching influence on the consciousness of nations and the policies of States. Man longs for stability and for security of living. He yearns for peace no doubt with all the intensity he did in the age of Augustus, which we consider to be a turning point in history when the message of peace was made known to men. In this constantly changing world of ours it is imperative to be realistic and cool; but realism in politics does not mean constant adaptation to what we take to be real. It means the will to shape reality. Politics is determination and action within the limits of known possibilities. It does not mean passively looking on at events, nor opportunist accom-

modation to them, but deeds and a purposive resolution.

The balance of power between East and West is constantly in jeopardy. After the events in Cuba in 1962 the Soviet Union is now trying once again, this time in the Middle East, to tip the scales in her favour.

The present crisis in the North Atlantic Pact system, and with it the crisis in co-operation between the United States and the West European community of States, has been caused by the system being faced after twenty years of existence with a changed pattern of world power relationships. Although it may only involve a family squabble within the Alliance with a limited object — the various points of view are set out in the appendix to the report, on page 15 *et seq.* — we must not fail to recognise that the present crisis marks the end of a phase in American-European relationships; relationships that were based on the situation existing in 1947 and which brought the Atlantic Alliance into being. The aims which were set in the late forties — to halt the advance of Communism — have by and large been achieved. Western Europe has made her economic recovery, and has attained political self-confidence. But she is not strong enough to stand alone without the support of the United States of America.

Our task now is to counter the danger of ultra-nationalism and a resulting neutralism inside Europe. We can only do this if Europe is willing, and able, to take on the rôle of a partner of the United States, aware of her own responsibilities, with equal rights and carrying almost equal weight. And an essential for this partnership is a Europe united politically and economically to form a single community that can share the burdens and obligations of world political leadership with the United States. This demands a fresh and clearly-defined concept matching the present pattern of power in the world.

I do not want to take sides on the issue of whether the only solution lies in creating a Europe linked by supranational, federal institutions under the control of a European parliament. We have to pay heed to the centuries of history behind the major national States of France and

M. von Merkatz (suite)

moins tenu, vu l'importance et le caractère délicat du sujet, à faire connaître dans l'exposé des motifs l'avis de la commission tout entière. Il va sans dire que la commission n'est pas engagée par chacun des détails du rapport. Elle n'est politiquement liée que par le résultat du vote intervenu en son sein sur le projet de recommandation, dont l'Assemblée est maintenant saisie.

Votre rapporteur compte maintenant le voir discuter et même critiquer par l'Assemblée. Il vous demande cependant de songer au fait qu'une situation politique évolue constamment et que son appréciation est fonction de la conjoncture. En politique, il n'y a jamais que des vérités relatives. La méthode appropriée pour rechercher la solution politique juste est celle de la critique. La critique, le contrôle et la discussion constituent d'ailleurs les éléments essentiels de la démocratie. La complexité de la matière oblige votre rapporteur à solliciter de vous une certaine indulgence. C'est que la forme qu'il convient de donner à la collaboration entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique et le rôle que l'Europe peut jouer et doit jouer dans cette collaboration détermineront le destin de notre siècle. De la réponse qui sera donnée à cette question dépendra la sauvegarde ou le déclin de la culture empreinte de liberté, qui a pris son essor en Europe, comme aussi l'image de l'homme qui va servir de base à l'organisation future du monde.

Nous vivons dans un monde en pleine révolution où sévit l'instabilité. Les rapports de force qui garantissent la paix sont constamment suiets à des changements. La science et la technique nous apportent sans cesse des connaissances nouvelles qui, traduites dans la pratique, transforment les conditions de la vie des hommes. Ceci mène à une situation instable qui exerce une influence profonde sur la conscience des peuples et la politique des Etats. Et, pourtant, les hommes aspirent à la stabilité et à la sécurité. Ils aspirent à la paix avec la même intensité sans doute qu'à l'époque d'Auguste, que nous considérons comme un tournant de l'histoire, puisque c'est celle où l'humanité a reçu le message de la paix. Réalisme et sérénité sont des impératifs dans un monde qui ne cesse de se transformer. Mais le réalisme en politique ne signifie pas qu'on doive s'adapter constamment à ce qu'on croit être la réalité. Le réalisme, en politique, c'est vouloir organiser la réalité. La politique, c'est la volonté et l'action

dans le cadre de ce qui s'avère possible. Elle n'est pas une contemplation, une souplesse dictée par l'opportunisme; elle est action et volonté visant droit au but.

Dans le monde, l'équilibre entre l'Est et l'Ouest est constamment menacé. Après les événements qui se sont produits à Cuba en 1962, l'Union Soviétique essaie, pour la deuxième fois, de renverser à son profit l'équilibre des forces, cette fois au Moyen-Orient.

La crise que traverse actuellement l'organisation du Pacte atlantique et, partant, la collaboration entre les Etats-Unis et la communauté des Etats de l'Europe occidentale, est due au fait qu'après vingt ans d'existence, l'organisation doit faire face à un changement dans le rapport des forces. Même s'il ne s'agit que d'une querelle de famille limitée quant à son objet, au sein de l'Alliance — les divers points de vue sont exposés dans l'annexe au rapport, pages 15 et suivantes — on ne peut se dissimuler que la crise actuelle annonce la fin d'une période dans les relations américano-européennes, qui étaient fondées sur la situation de 1947 et avaient mené à la conclusion de l'Alliance atlantique. Les objectifs définis à la fin des années 40 pour arrêter l'expansion du communisme ont été en grande partie atteints. L'Europe occidentale s'est relevée, sur le plan économique, et a commencé, sur le plan politique, à prendre conscience d'elle-même. Mais elle n'est pas encore assez forte pour s'affirmer, seule, sans l'appui des Etats-Unis.

Nous avons maintenant à faire face en Europe au danger d'un nationalisme exacerbé et d'un neutralisme qui pourrait en résulter. Nous n'y parviendrons que si l'Europe est soucieuse et capable de jouer le rôle d'un partenaire des Etats-Unis, conscient de ses responsabilités, à égalité de droits et presque de poids. Mais pour cela il faut au préalable constituer cette Europe occidentale en une communauté d'action politique et économique, capable de prendre sa part des charges et des obligations découlant pour les Etats-Unis du rôle dirigeant qu'ils jouent dans la politique mondiale. Pour cela, il faut que soit dégagée clairement une nouvelle conception correspondant au rapport actuel des forces dans le monde.

Votre rapporteur n'entend pas rechercher si la seule solution qui s'offre à nous est celle d'une Europe dirigée par des institutions fédérales et supranationales qui seraient contrôlées par un parlement européen. Il faut tenir compte de l'histoire millénaire de grands Etats nationaux comme

Mr. von Merkatz (continued)

Britain; in particular, what is acceptable to Germany and Italy, who took on national status relatively recently, and to the medium and small-sized countries of Europe (and what to the medium and small States would in fact provide a guarantee of their independence) is no doubt unacceptable to the older nations of France and Britain in this form of integration and legalistically-conceived supranationality. But when a common foreign and defence policy has been worked out, and when we speak with a single voice and have found ways of acting in concert, as we have done in the Six in the economic sphere, then it should be possible to set up also institutions enshrining this community of interests. This regional fusion of Western Europe as a partner of the United States of America will fit neither into a federal nor into a confederate pattern. It will be something new, a form of shared capacity to act based upon shared sovereignty of member States in forging the will to take common political acts. A precondition for this development is unity between France, Britain and Germany, with due consideration for the interests of Italy and the Benelux countries and Scandinavia. Nor, of course, should Spain and Portugal be left out in the cold.

A greater measure of political and military autonomy for Europe is essential for the cohesion of the West, and will in the long run be in America's interest. Here I am echoing something said by Mr. Kiesinger. When it was weak, Western Europe was willing and thankful to accept American hegemony; but in time any hegemony becomes demoralising. On the one hand it leads to constant friction, on the other it results in a relaxation of effort and even in irresponsibility, with all the risks shifted to American shoulders. Neither "Atlantism" nor rivalry between the countries of Europe will provide a sound — or even a possible — basis for lasting peace in the world and a viable Atlantic policy. A "third force" policy, with an anti-American accent, would very soon lead to Soviet domination of Europe. Only a third force (if you like to call it that) which is a partner of the United States would be likely in time to lend Western Europe the necessary weight enabling it, together with the United States, to establish stable peace in the world.

There is no historical precedent for the defence of an area with the wealth and vast potential of Europe being, in all major respects, handed over to a far-distant country. Europe will be capable of taking on a greater part of the burden of its own defence only when it is able, and willing, to shoulder more responsibility.

When we look back at American policy over the last twenty years, we can see how the United States has sought to reduce European dependence in every other sphere — i.e. to make Europe stand on its own feet. In the military field, the United States has tried to make its tutelage of Europe easier to support. More needs to be done to establish a European standpoint. It should be the job of Western European Union to take on the European share in joint planning and joint strategic directives for Europe. Responsibility for the European contribution to joint planning in NATO ought to be granted to Western European Union.

In military matters, especially in nuclear affairs, the closest collaboration between Europe and the United States of America is in the interest of both parties. I believe that nuclear autonomy for Europe is probably the form of European defence community least likely to lead to division; though it must be realised that in the nuclear field each party's interests demand the closest possible co-ordination between Europe and America.

Now let me say something from my own country's standpoint. The decision by the Federal Republic of Germany in favour of integration in the European community and in the Atlantic Pact system was, for us, the way to regain equal rights. It sprang from an assessment of our long-term interests. It is not healthy for the Alliance if a divergence of views continually appears here or there, as though one of the Alliance's main tasks were to check the potential danger that might arise from one of the principal partners. We now have, as Germans and after fifteen years of a policy demonstrating our sense of political responsibility, a right to expect what we say to be taken as what we mean. We urgently need a consistent policy and reliable allies who give serious consideration to our interests as being the country in the Alliance most exposed to risk. Isolating the Federal Republic could

M. von Merkatz (suite)

la France et l'Angleterre notamment. Ce qui est acceptable pour l'Allemagne et l'Italie, qui ont pris relativement tard la forme d'un Etat national, comme aussi pour les petits et moyens pays de l'Europe, et apporterait même à ces derniers une garantie d'indépendance, ne l'est pas pour de vieux Etats comme la France et l'Angleterre, du moins sous cette forme de l'intégration et de la supranationalité conçue sous un aspect purement juridique. Lorsqu'on aura élaboré une politique commune des affaires étrangères et de la défense, qu'on parlera d'une seule voix et qu'on aura trouvé les formules d'une action collective — comme cela s'est produit dans la Communauté des Six sur le plan économique — alors on pourra peut-être aussi créer des institutions propres à assurer ce caractère communautaire. Cette union régionale de l'Europe occidentale, propre à faire d'elle le partenaire des Etats-Unis, ne pourra s'adapter ni au schéma d'une fédération, ni à celui d'une confédération. Ce sera quelque chose de nouveau, un cadre permettant une action collective, appuyé sur la co-souveraineté des Etats membres dans la recherche de l'action politique commune. Mais cela présuppose que la France, l'Angleterre et l'Allemagne se mettent d'accord et qu'il soit tenu compte des intérêts de l'Italie, du Bénélux et de la Scandinavie, sans exclure l'Espagne et le Portugal.

Pour assurer sa cohésion, il faut à l'Occident une autonomie politique et militaire accrue qui est aussi, à long terme, dans l'intérêt des Américains. Je me réfère ici à une déclaration de M. Kiesinger. Au moment où elle était faible, l'Europe occidentale a accepté de bon gré et avec reconnaissance l'hégémonie américaine. Mais, à long terme, toute hégémonie devient démoralisante. Elle mène d'une part à des frictions continues, de l'autre à un relâchement des efforts nécessaires, voire à l'irresponsabilité dans la mesure où l'on fait supporter tous les risques à l'Amérique. Ni l'« atlantisme », ni les rivalités nationales des Etats européens ne sauraient offrir une base saine ou même possible pour une paix durable dans le monde et une politique atlantique viable. Une politique de « troisième force » à coloration anti-américaine mènerait très vite à la prédominance de l'Union Soviétique en Europe. Seule une troisième force — si on veut l'appeler ainsi — associée aux Etats-Unis d'Amérique aurait des chances de donner à la culture occidentale tout le poids nécessaire pour assurer, conjointement avec les Etats-Unis, une paix durable.

L'histoire n'offre aucun exemple justifiant que le soin de défendre un territoire aussi riche et virtuellement aussi puissant que l'Europe soit abandonné, dans tous ses éléments essentiels, à un pays géographiquement éloigné. L'Europe ne pourra assumer une part plus grande de sa défense que le jour où elle sera apte et disposée à porter une responsabilité plus lourde.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la politique des Etats-Unis au cours des deux dernières décennies, on constate qu'ils ont toujours été soucieux de diminuer, dans tous les autres domaines, la dépendance de l'Europe, de la faire tenir sur ses jambes. Dans le domaine militaire, les Etats-Unis se sont efforcés de rendre leur tutelle plus supportable à l'Europe. Il est nécessaire de faire un plus gros effort pour définir un point de vue européen. Ce serait à l'Union de l'Europe Occidentale d'assurer l'exécution de la partie européenne des plans communs et des directives stratégiques communes pour l'Europe. Il conviendrait de charger l'Union de l'Europe Occidentale de fournir la contribution européenne aux plans communs de l'O.T.A.N.

Dans le domaine militaire, et notamment nucléaire, une collaboration étroite entre l'Europe et les Etats-Unis serait dans l'intérêt des deux parties. Votre rapporteur est d'avis que l'autonomie nucléaire de l'Europe serait probablement la formule la moins susceptible d'engendrer des divisions au sein de la communauté de défense européenne. N'empêche que, notamment dans le domaine nucléaire, l'intérêt de l'Europe lui commande de coordonner étroitement son action avec celle des Etats-Unis.

Permettez-moi de dire un mot encore en me plaçant au point de vue de mon pays. La décision de la République Fédérale d'Allemagne de s'intégrer dans la communauté européenne et dans l'organisation du Pacte atlantique a été, pour elle, la voie du retour à l'égalité des droits. Elle lui était commandée par une juste considération de ses intérêts à long terme. Il n'est pas bon pour l'Alliance que se manifestent périodiquement ici ou là certaines divergences, comme si ce devait être l'une de ses missions essentielles d'endiguer la menace que pourrait faire peser sur elle l'un de ses membres les plus importants. Pendant quinze ans, les Allemands se sont montrés pleinement conscients de leurs responsabilités politiques, et ils ont dès lors le droit de demander que leurs déclarations soient interprétées dans le sens même qu'ils leur donnent. Il leur faut à tout prix une politique cohérente et des alliés sûrs qui prennent

Mr. von Merkatz (continued)

have unforeseeable consequences, both for the Federal Republic's internal politics and for its external relations. This isolation would come about if the relationship of close collaboration and understanding between France and Germany were upset. What we cannot endure is isolation and constant pressure from all sides. We need sympathy for the political and moral difficulties of a divided country. We have achieved a remarkable free and democratic stability in our domestic politics in Germany. Dangerous instability would result from disappointment in the Alliance, and this must be avoided at all costs.

This is why we want our growing concern for the reunification of Germany to be taken seriously. For this reason too, however, we are intensely interested in seeing the Atlantic Alliance given a new and effective form, and in seeing the development of a European political community make further progress. For it is only through close co-operation with our allies in all fields, including that of our policy towards the East, that we can create the conditions for a peaceful reunification of Germany based on self-determination. This presupposes unity in Europe and its capacity to act. We realise that in the present state of affairs there can be no programme of action in the direction of reunification. What has to be avoided is mutual enmity between the two parts of Germany; and this is the reason for the new line now being taken in our present government's policy towards the East and towards Germany as a whole, a policy which has the support of both main parties in the Federal Republic and which is aimed at relaxing the tensions in dealings with our neighbours in Eastern Europe and at negotiating with those in power in Central Germany, within the limit of present possibilities, in order to make human conditions easier to bear. We cannot, however, formally recognise the division of our country. This would, and I say it in all seriousness, lead to permanent and bitter enmity between the two parts of Germany. We want to end this enmity. That is our aim. This focus of unrest in the heart of Europe must be stamped out. Negotiations on German reunification will undoubtedly involve, as major issues, the eastern frontiers, military status and the renouncing of nuclear

armaments. But all this is only possible within the context of European reunification, and only stands a chance if Western Europe forms an active community and if co-operation with the United States of America in the Atlantic Alliance is manifested convincingly through a true partnership. It is in the light of these fundamental considerations that I would ask you to interpret the report I am submitting to you.

After a preamble and an introduction which defines the concept of community used in political language, the report comprises three main parts. The first deals with the historical background of European and American relations, while the second covers the present situation. It examines the interdependence between Europe and the United States, and tries to show the differing viewpoints on political, military and nuclear matters. Within this context it was impossible to exclude the prospects for the proposed treaty on non-proliferation.

The third part, which is in some ways analytical, bears the title "Europe, America and world balance" and is based on the facts contained in the preceding two parts. In drafting this section it was not possible to take into account the far-reaching changes in the world situation brought about by events in the Middle East. The threat to the free world and the consequent fundamental importance of NATO for political and military defence have again become clearer than during the years of apparent détente and of search for a solution to the diametric confrontation of Communism and the free world. These menacing developments, however, underline what is said in this part of the report, which warns against seeking bilateral partial agreements between individual European countries and the United States. This would set up rivalries which would be bound to destroy European solidarity. My analysis comes to the conclusion that pursuing the aim of Atlantic co-operation by unilaterally placing "Atlanticism" before European unity would serve only to exacerbate divisions within the Alliance and within Europe.

In my conclusions I put forward the view that in reshaping the Atlantic Alliance — in the direction of equal partnership and sharing of responsibility in world policy — priority should be

M. von Merkatz (suite)

au sérieux les intérêts de leur pays, le plus exposé de toute l'Alliance. L'isolement de la République fédérale aurait pour elle des conséquences incalculables, aussi bien dans le domaine de la politique intérieure que dans celui de la politique étrangère. Et cet isolement se produirait s'il était mis obstacle à la coopération étroite et à la bonne entente entre Français et Allemands. Ce que nous ne pouvons endurer, c'est l'isolement et la pression constante venant de tous côtés. Nous avons besoin que l'on comprenne les difficultés politiques et morales auxquelles doit faire face un pays divisé. Libérale et démocratique, la politique intérieure de la République fédérale est remarquablement stable. Mais cette stabilité pourrait être dangereusement compromise si l'Alliance devait nous décevoir et c'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

C'est pourquoi nous aimerions que notre souci grandissant de réunification soit pris au sérieux. Mais c'est aussi pourquoi nous souhaitons si vivement que l'Alliance atlantique prenne des formes nouvelles et efficaces et que la communauté d'action politique européenne fasse des progrès. Car ce n'est que par une collaboration étroite avec nos alliés, dans le cadre d'une politique générale même à l'égard de l'Est, que peuvent être créées les conditions nécessaires pour aboutir à la réunification par la voie de l'autodétermination dans la paix. Mais ceci exige que l'Europe s'unisse et soit capable d'agir. Nous savons bien que, dans la situation actuelle, il est impossible d'établir un programme de réunification. Ce qu'il faut empêcher, c'est que les deux parties de l'Allemagne ne deviennent ennemies. Voilà qui explique la ligne nouvelle que notre gouvernement actuel, soutenu par les deux grands partis de la République fédérale, suit à l'égard de l'Est et des affaires allemandes pour amener une détente dans nos relations avec nos voisins de l'Est européen et négocier avec les dirigeants de l'Allemagne centrale, dans les limites de ce qui est actuellement possible, toute mesure capable de faciliter les rapports humains. Mais nous ne saurions aller jusqu'à une reconnaissance de la division allemande. Elle mènerait vite — et je le dis très sérieusement — à une confrontation hostile et permanente entre les deux parties de l'Allemagne. Or, nous voulons réduire cette hostilité. C'est là notre but. Il faut éteindre au milieu de l'Europe ce foyer d'agitation. Il est certain que, dans le cadre de négociations ayant pour objet la réunification, les déclarations porteront surtout sur les frontières orien-

tales, le statut militaire et la renonciaion aux armes nucléaires. Mais tout cela n'est possible que dans le cadre de la réunification de l'Europe et n'a de chance de réussir que si l'Europe occidentale forme une communauté d'action et si sa coopération avec les Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique prend résolument la forme d'une véritable association. C'est à la lumière des idées fondamentales que je viens d'exposer que je vous demande de lire le rapport qui vous est présenté.

Ce rapport comprend, après un préambule et une introduction qui définit la notion de communauté dans le sens politique du terme, trois parties. La première traite des fondements des relations entre l'Europe et l'Amérique. La deuxième est consacrée à la situation actuelle, examine l'interdépendance entre l'Europe et l'Amérique et passe en revue les diverses conceptions dans les domaines politique, militaire et nucléaire. Il n'était guère possible d'en exclure les perspectives du traité envisagé de non-prolifération des armes nucléaires.

La troisième partie, qui prend un caractère quelque peu analytique et a pour titre: «L'Europe, les Etats-Unis et l'équilibre mondial», se fonde sur les éléments signalés plus haut dans le rapport. Au moment de sa rédaction, il n'a pas été possible de tenir compte de la modification profonde que les événements du Moyen-Orient allaient apporter à la situation mondiale. La menace qui pèse sur le monde libre, et partant l'importance fondamentale de l'O.T.A.N. pour la défense politique et militaire, est de nouveau plus visible qu'au cours des années de détente apparente et de recherche de moyens propres à éliminer l'antagonisme bipolaire entre le communisme et le monde libre. Cette évolution déprimante souligne toutefois les observations formulées dans cette partie du rapport. On y trouvera des mises en garde contre le danger qu'il y aurait à rechercher des arrangements partiels bilatéraux entre certains Etats européens et les Etats-Unis. Ceci déclencherait une concurrence qui détruirait nécessairement la solidarité européenne. L'analyse aboutit à la conclusion que tendre vers l'objectif de la coopération atlantique, en faisant passer, partialement, l'«atlantisme» avant l'union européenne, ne servirait qu'à exacerber les oppositions, au sein de l'Alliance et en Europe.

Dans mes conclusions, je constate que, pour transformer l'Alliance atlantique dans l'esprit d'une association à égalité de droits et à responsabilité partagée en matière de politique mondiale,

Mr. von Merkatz (continued)

given to European political unity, based on the closest possible alignment of foreign and defence policies among the European members.

At the end of the report I have tried to give an account of the very lively discussions that took place in the Committee. I have also added, as an appendix, an extract from an article by General Gerd Schmückle which appeared under the title "Converging and diverging views in the Atlantic Alliance" in *Europa-Archiv* on 25th January 1967.

This brings me to the end of what I have to say. The draft Recommendation was arrived at on the basis of these comments and reflections, and after very thorough discussion in Committee; the Committee now places it before you and asks you to approve it. (*Applause*)

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Peter Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I want to say a few words in support of the recommendation of the General Affairs Committee and of the report which Mr. von Merkatz has just put before us.

As the Assembly will realise, both from the nature of the report itself and from the speech to which we have just listened with such interest, it was not easy to reach even the amount of agreement which we did reach in the Committee on the general lines on which we should approach this problem. This is hardly surprising, because the matters with which Mr. von Merkatz dealt in his report are matters which go to the root of all problems with which we are faced in Europe and in the Atlantic Community today. Therefore, it is a real tribute to the success of the Rapporteur in drafting this report and in carrying it through three fairly stormy meetings of the General Affairs Committee that at the end of the day we managed to achieve the amount of agreement that we did.

What is the problem with which we are faced? It is brought out very well in the report. The problem is that following the Marshall Plan to which quite rightly the Rapporteur paid tribute, the future of Europe as a whole has become more

and more involved with the United States and inevitably therefore the danger of a United States hegemony has grown up. This I think was inevitable under the circumstances, but we have helped to make it more inevitable because we have done very little about it ourselves. There is really not much point in our sitting back and complaining of American domination of Europe when we are not prepared to do anything about it. Indeed, we are making the situation worse by making the unity of Europe steadily more difficult to achieve. Those who complain the loudest in this matter are those who are making the situation most difficult.

The interesting thing about this document is that it makes it plain that the Americans themselves do not really want this conception. Mr. von Merkatz referred to President Kennedy's Philadelphia speech, the "two pillars" idea. This is quite clearly opposed to the idea of hegemony, and it is a conception which we could with some profit have taken up considerably more vigorously than we did. Therefore, as I see this document, and the speech which we have just heard, they are really the cover, as it were, the overall setting, for virtually all the discussions we have had this week. We can, for instance, recall Mr. Stonehouse's speech on Tuesday when he explained precisely what the situation was in the European aviation industry and the dangers facing us from the overwhelming American preponderance, and that the only way out of this was by greater European unity. We saw it again yesterday, in the discussion on the paper presented by Mr. Radoux, that the only way in which European defence of Europe is likely to be achieved is by Europe itself uniting and doing more, and we can see it again here in the political sphere.

What are we going to do about it? After this report we will be discussing the report of the Council of Ministers, and that shows quite clearly, whatever we may say about it, that the Ministers apparently have no intention of doing anything at all about this, at any rate politically. I myself think the recommendation is right when it refers to the accession of the United Kingdom as an essential step towards the achievement of these aims. We shall only achieve what the Rapporteur has in mind if we are prepared to conceive of the Community as a much wider and much more far-reaching type of Community than we have done so far. This document pinpoints the urgent need for steps to be taken not just technologically or scientifically but also politically to get something

M. von Merkatz (suite)

il faudrait que les partenaires européens accordent la première place à l'unification politique de l'Europe, sur la base d'une harmonisation étroite de leurs politiques étrangères et de leurs politiques de défense.

A la fin de mon rapport, j'ai essayé de retracer la discussion animée qui a eu lieu à la commission. En outre, j'ai ajouté en annexe un extrait de l'article du général Gerd Schmückle paru dans *Europa-Archiv* du 25 janvier 1967 sous le titre «Convergences et divergences des points de vue au sein de l'Alliance atlantique».

J'ajouterai, pour terminer, que c'est sur la base de ces commentaires et de ces réflexions qu'a été élaboré, à la suite des discussions très approfondies de la commission, le projet de recommandation que vous avez devant vous et qu'elle vous demande d'adopter. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Peter Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais dire quelques mots à l'appui du projet de recommandation de la Commission des Affaires Générales et du rapport dont M. von Merkatz nous a saisis.

Il ressort clairement, de la nature du rapport lui-même comme de l'intervention que nous venons d'écouter avec tant d'intérêt, qu'il n'a pas été facile d'arriver à l'accord, si limité soit-il, auquel notre commission est parvenue quant à la façon générale d'aborder le problème. Ce n'est guère surprenant, car les questions dont traite le rapport de M. von Merkatz vont au cœur de tous les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Europe et à la Communauté atlantique. C'est donc bien grâce à l'habileté avec laquelle le rapporteur a su rédiger son rapport et le défendre magistralement au cours de trois réunions assez orageuses de la Commission des Affaires Générales, qu'à la fin de la journée le degré actuel d'accord a pu se réaliser.

De quoi s'agit-il? Le problème est très bien défini dans le rapport. Au lendemain du Plan Marshall, auquel le rapporteur a très justement rendu hommage, l'avenir de l'Europe tout entière s'est trouvé dépendre de plus en plus des Etats-Unis

et le danger d'une hégémonie américaine s'est inévitablement accru. C'était, je crois, une évolution inéluctable à l'époque, mais nous avons contribué à la rendre plus inéluctable encore, en ne faisant que très peu par nous-mêmes pour l'éviter. A quoi bon, en vérité, nous plaindre de la domination américaine sur l'Europe puisque nous nous en accommodons. A vrai dire, nous dégradons la situation encore davantage en rendant l'unité européenne de plus en plus difficile à réaliser. Ceux qui protestent le plus sont d'ailleurs ceux qui compliquent le plus les choses.

L'intérêt de ce document est de préciser que les Américains eux-mêmes ne sont pas réellement partisans de cette évolution. M. von Merkatz rappelle en effet le discours que le Président Kennedy a prononcé à Philadelphie et au cours duquel il a lancé l'idée des «deux piliers de l'Alliance». Cette idée qui va de toute évidence à l'encontre de celle d'hégémonie, nous aurions gagné à la reprendre bien plus vigoureusement que nous ne l'avons fait. C'est pourquoi le document et l'intervention que nous venons d'entendre constituent pour ainsi dire le décor général de presque toutes les discussions que nous avons eues cette semaine. Nous pouvons, par exemple, rappeler les paroles prononcées mardi par M. Stonehouse pour expliquer dans le détail la situation de l'industrie aéronautique européenne et les dangers d'une prépondérance américaine écrasante et ajouter que la seule façon d'y remédier consiste à renforcer l'unité européenne. Hier, durant le débat sur le document présenté par M. Radoux, nous avons constaté de nouveau que la seule façon de parvenir à la défense de l'Europe par les Européens était de réaliser son unité et d'accroître sa contribution, idée qui se représente à nous aujourd'hui sur le plan politique.

Que convient-il de faire? Après ce rapport, nous examinerons celui du Conseil des Ministres et cela montre bien, quoi que nous en disions, que les ministres n'ont apparemment aucune intention de faire quoi que ce soit à cet égard, tout au moins du point de vue politique. Je pense moi-même que l'on a raison de mentionner dans le projet de recommandation que l'adhésion du Royaume-Uni aux communautés européennes est une étape essentielle vers la réalisation de ces objectifs. Nous n'atteindrons les objectifs auxquels pense le rapporteur que si nous sommes prêts à concevoir la communauté sous une forme beaucoup plus vaste et beaucoup plus complète que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Le document souligne combien il est urgent de définir des objectifs non seulement

Mr. Kirk (continued)

moving in Western Europe. It is greatly to the credit of Mr. von Merkatz that in this highly controversial area he has managed to underline the problem, to show us where the dangers are, and, even though some of us did not agree with all his conceptions about this, nevertheless merely by bringing out the problems he has rendered a real service to the debate.

This is a theme to which we shall have to return again and again, I believe. To begin with one can only say that unless we — and WEU would seem to be the obvious place for it — are prepared to take some steps towards putting our own house in order in Europe we really do face the alternative of the disintegration of the Atlantic Community or complete American hegemony. Both of these would in my opinion be disastrous. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — Like my colleague, Mr. Kirk, I should like to join in congratulating the Rapporteur on the way in which he has stared in the face an extremely complicated series of subjects and has brought them together in one document. The theme of his report on Atlantic and European co-operation is the need for enhanced unity among the West European nations, both militarily and politically. He argued that although America and Europe are interdependent there is an increasing danger that European interests are sacrificed to the demand of global American policies in such fields as non-proliferation and European reunification. The remedy apparently placed before us in this report is a European nuclear force, and in particular it is also said that Europeans should themselves work out a joint approach to the problem of non-proliferation.

I disagree with those particular suggestions appearing in the report. First, it is clearly important that ways should be found of enabling Europe to make its views on defence heard more effectively within the Alliance. But European cohesion ought surely not to be sought in ways which would be divisive of the solidarity and hence of the security of the Atlantic Alliance. Nor should ways of European cohesion be sought which might put at risk the prospects for an East-West détente. The creation or even the contemplation of an inde-

pendent European nuclear force could produce both those dangers.

Second, in a number of respects the report tends to exaggerate the actual or potential clashes of interests between Europe and the United States. It draws from that exaggeration a number of conclusions which I personally find highly questionable. For example, on page 6 of the report we are told that a tactical nuclear battle would destroy Europe. That is demonstrably true, but what is not true is the conclusion that a strategy "...calling for the very early use of American long-range missiles" would serve European interests better. I do not accept that. There is an argument within the Atlantic Alliance between the policy of graduated options and that of instant response. I do not intend to deal with that this morning. But certainly it is recognised within NATO that the Alliance needs not simply the automatic response of American long-range nuclear missiles; it requires a broad spectrum of deterrents so that there is some choice available both to battlefield commanders and to their political leaders in the action that would be taken in the event of war.

Nor, I think, does the report, as it stands, take full account of the many measures which have already been taken to increase European influence within NATO, particularly with respect to nuclear policy and planning and in particular to the establishment of the permanent nuclear consultative machinery of NATO. It seems to me that that is ignored within the report.

There are two special points of detail about which I must say that I think the report, at least in its original draft, was in error. On page 12 of the original draft was a reference to the British Government's alleged intention of re-equipping its nuclear submarine fleet with American Poseidon missiles and associating that fleet more closely with the American nuclear submarines. I am glad that that statement has been withdrawn from the later draft of the report, especially since in the House of Commons the other day the British Government made it absolutely clear that there is no such intention.

The second error of fact, it seems to me, occurs on page 7 of the report where it is stated as a matter of record that the British Government is involved in the production of nuclear weapons and the maintenance of its deterrent not so much in order to assist in deterring a Soviet attack but rather for use, or possible use, outside Europe.

M. Kirk (suite)

techniques ou scientifiques mais aussi politiques pour mettre en mouvement l'Europe occidentale. Il faut féliciter M. von Merkatz d'avoir su, sur ce point hautement controversé, délimiter le problème, définir les dangers et rendre un réel service à notre débat en cernant simplement les problèmes, alors même que certains d'entre nous n'étaient pas d'accord avec toutes ses idées.

C'est là un thème sur lequel nous aurons, je crois, à revenir à maintes reprises. Tout d'abord, il faut dire qu'à moins d'être prêts à prendre — et l'U.E.O. semble être le lieu d'élection pour ce faire — les mesures propres à remettre en ordre notre maison européenne, il nous faudra choisir entre la désintégration de la Communauté atlantique et l'hégémonie américaine totale, deux solutions qui me semblent aussi désastreuses l'une que l'autre. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais me joindre à mon collègue, M. Kirk, pour féliciter le rapporteur qui s'est courageusement attaqué à une série extrêmement compliquée de problèmes et a su les réunir dans un seul document. Son rapport sur l'Europe dans la coopération atlantique a pour thème la nécessité d'encourager l'unité militaire et politique des pays de l'Europe occidentale. Il a fait remarquer qu'en dépit de l'interdépendance entre les États-Unis et l'Europe, les intérêts européens risquent de plus en plus d'être sacrifiés aux exigences de la politique mondiale américaine, dans des domaines tels que la non-prolifération et la réunification européenne. A en croire le rapport, la solution serait, d'une part, de créer une force nucléaire européenne et, d'autre part, que les Européens élaborent une attitude commune à l'égard du principe de non-prolifération.

Je ne suis pas d'accord avec ces propositions. Tout d'abord, il faut de toute évidence trouver un moyen qui permette à l'Europe de mieux faire entendre sa voix quand il s'agit de défendre l'Alliance. Mais il ne faut pas que la cohésion européenne se fasse aux dépens de la solidarité et, partant, de la sécurité de l'Alliance atlantique. Il ne faut pas non plus que la recherche de cette cohésion risque de compromettre l'avenir de la détente Est-Ouest. Tels sont les deux dangers que pourrait entraîner la création ou même la prévi-

sion d'une force nucléaire européenne indépendante.

Deuxièmement, l'auteur du rapport tend à exagérer, à divers égards, les conflits d'intérêt réels ou possibles entre l'Europe et les États-Unis, et en tire des conclusions que je trouve très contestables. On lit, par exemple, à la page 6 du rapport, que l'usage d'armes atomiques tactiques entraînerait l'anéantissement de l'Europe. C'est une thèse admissible, mais ce qui est faux, c'est de dire que: «...l'Europe a tout intérêt à l'adoption d'une stratégie de la dissuasion qui fasse appel très tôt aux engins américains à longue portée.» Je ne suis pas de cet avis. On discute, au sein de l'Alliance atlantique, des avantages respectifs de la politique de riposte graduée et de celle de riposte immédiate. Je ne veux pas en parler ce matin. Mais il est certainement admis à l'O.T.A.N. que l'Alliance ne peut se contenter de la riposte automatique des engins nucléaires américains à longue portée; elle a besoin d'un large éventail de moyens de dissuasion pour que le commandement militaire et les chefs politiques disposent d'un certain choix quant à l'action à déclencher en cas de guerre.

A mon avis, le rapport ne tient pas pleinement compte des nombreuses mesures déjà prises pour accroître l'influence européenne au sein de l'O.T.A.N., notamment en ce qui concerne la politique et la planification nucléaires, et plus particulièrement l'établissement d'un dispositif permanent de consultation sur les questions nucléaires à l'O.T.A.N. Il me semble que le rapport n'en dit pas un mot.

Le rapport, du moins dans sa version initiale, se trompe à mon avis sur deux points précis. A la page 12 de cette première version, il est dit que le gouvernement britannique envisage de rééquiper sa flotte de sous-marins nucléaires avec les nouvelles fusées américaines Poseidon et de l'associer plus étroitement à la flotte américaine de sous-marins nucléaires. Ce passage ne figure plus dans la version suivante, ce dont je me félicite, d'autant que le gouvernement britannique a expressément déclaré, il y a quelques jours aux Communes, n'avoir aucune intention de ce genre.

La seconde erreur matérielle se situe à la page 7 du rapport, où il est dit pour mémoire que le gouvernement britannique a entrepris de produire des armes atomiques et de conserver sa force de dissuasion beaucoup moins pour contribuer à empêcher une agression soviétique que pour les employer éventuellement hors d'Europe.

Mr. Griffiths (continued)

The principal reason why the United Kingdom possesses nuclear weapons is because it was one of the first countries in the business. We have been in the nuclear armaments field since the very beginning and we possess nuclear weapons residually because of that fact.

I should like to turn to the two essential themes of Mr. von Merkatz's report. They are, first, the possibility of there being an advantage for Europe in the creation of its own separate European nuclear force. I presume that that is intended to mean a strategic nuclear force. Indeed, on the face of it, it is attractive. The European nations with their high skills, their technology, their pride, must feel that it is wrong for the decisions about their future and destiny to be decided by the President of the United States or by the Chairman of the Council of Ministers of the Soviet Union. Our pride alone would demand that we had some separate capacity to defend our own existence. Nevertheless, the whole concept of an independent European nuclear force is unrealistic. It comes up against three awesome facts of contemporary life.

The first is that if a European nuclear force is to have any value it must be credible; it must have the character of a second strike. When one looks at the second strike capabilities of the United States — dug into silos in the vast plains of the Middle West, or in the Rocky Mountains — and when one compares those vast expanses with the crowded countries and cities of Europe, on geographical grounds alone it is almost absurd to believe that Europe could create a credible second strike system of nuclear deterrents. There is the possibility that a European nuclear force could be based on some form of submarine and that is indeed the direction in which both my country and France, to some extent, are going. I think we must face the facts. We are a long way behind in submarine technology and it is entirely possible that at the present rate of military technology development there may, within a foreseeable period of years, be an anti-submarine weapon which would cast doubt on a deterrent system based solely on the Polaris-type submarine.

The second basic reason why I judge the separate European nuclear force to be incredible is the fact of technology. We have just heard a debate on developments in space, and although there are international treaty agreements that

neither the Soviet Union nor the United States would introduce military weapons into space, it is entirely possible that the future of nuclear deterrence will rest very much upon the orbiting satellite or even the establishment on the moon of some form of military operations. Those may seem to be far off possibilities. They are not far off in the minds of either the Soviet or the American military technicians who are looking towards the future. I say that it is simply not possible for Europe at this particular stage to contemplate the creation of that type of nuclear deterrent.

Finally, the reason why I judge a European nuclear deterrent to be unrealistic is the whole issue of credibility. If a potential enemy — let us be specific, the Soviet Union — is to believe in a European deterrent it must be convinced beyond a shadow of doubt that there is the will, the nerve and the machinery of control in the hands of some European organisation capable of pressing the button. I do not believe that we are within striking distance of creating such a unified and efficient control mechanism. At the moment the control rests clearly with the President of the United States. That is not in doubt. There would be grave disquiet in Europe until such time as we had created a unitary system, a common foreign policy, a common military policy, so that there could be no doubt in the mind of a potential aggressor that the European nuclear deterrent, if it existed, would be capable of being used. Thus, I again say that the suggestion of a European nuclear deterrent inherent in so many pages of the report is simply not realistic.

My conclusion is that as far as strategic nuclear weapons are concerned there is no alternative for Europe but a large degree of reliance on the United States. Therefore the real question is: how can we as Europeans acquire a larger measure of influence and control over the American deterrent? The Americans, in my judgment to their credit, have offered many possibilities of that being done, none of them satisfactory to Europe.

There was the multilateral force. That was sunk beyond a trace, but has Europe itself come up with a specific alternative proposal to place before the United States for a larger measure of European control of the American weapons? The answer to that question is that so far Europe has not. We therefore face the prospect that the best possible means of Europe's having a greater influence upon American nuclear policy is through

M. Griffiths (suite)

Or, si le Royaume-Uni possède des armes nucléaires, c'est principalement parce qu'il a été l'un des premiers pays à en entreprendre la fabrication. Nous en réalisons depuis le tout début et c'est la raison pour laquelle il nous en reste.

J'en viens maintenant aux deux idées essentielles du rapport de M. von Merkatz. La première est que l'Europe aurait intérêt à constituer sa propre force nucléaire. Je suppose qu'il veut dire, par là, une force nucléaire stratégique. A première vue, l'idée est certes séduisante. Riches de talents, de techniques et de fierté, les pays européens ne sauraient admettre que ce soit le Président des Etats-Unis ou celui du Soviet suprême qui décide de leur avenir ou de leur destin. Notre dignité, à elle seule, exige que nous disposions d'une capacité distincte pour défendre notre propre existence. Toute la thèse d'une force nucléaire européenne indépendante n'en est pas moins dépourvue de réalisme, car elle vient buter sur trois aspects terrifiants de l'époque actuelle.

En premier lieu, pour que la force nucléaire européenne ait une valeur quelconque, elle doit être plausible, elle doit avoir des possibilités de riposte. Si l'on songe à la capacité de riposte des Etats-Unis — aux silos enterrés dans les vastes plaines du Middle West ou des Montagnes Rocheuses — et si l'on compare ces vastes étendues inhabitées à l'encombrement des campagnes et des villes européennes, il est presque absurde, ne serait-ce que pour des raisons géographiques, de croire que l'Europe puisse se constituer un système de riposte nucléaire plausible. En dernière analyse, la force nucléaire européenne pourrait s'appuyer sur certains types de sous-marins et c'est d'ailleurs dans ce sens que la France et le Royaume-Uni déploient en partie leurs efforts. Mais il faut regarder les choses en face. Notre technique des sous-marins est très en retard et il est fort possible qu'au rythme actuel du progrès technique et militaire, une arme anti-sous-marine vienne, dans un avenir prévisible, jeter le doute sur l'intérêt d'un système de dissuasion uniquement fondé sur des sous-marins de type Polaris.

La deuxième raison majeure pour laquelle je considère la force nucléaire européenne indépendante comme peu plausible est d'ordre technologique. Nous venons d'entendre un débat sur l'évolution de la recherche spatiale et, en dépit des

traités internationaux par lesquels l'Union Soviétique et les Etats-Unis s'engagent à ne lancer aucune arme dans l'espace, il est parfaitement possible que dans l'avenir, la force nucléaire de dissuasion s'appuie, en grande partie, sur des satellites sur orbite ou même sur des bases militaires installées sur la lune. Cette éventualité peut nous paraître bien lointaine, mais elle ne l'est pas dans l'esprit des techniciens militaires soviétiques et américains qui ont les yeux tournés vers l'avenir. Au stade actuel, l'Europe ne peut simplement pas envisager la création d'une force de dissuasion nucléaire de ce type.

Enfin, je pense que l'idée de créer cette force manque de réalisme sous l'angle général de la plausibilité. Pour qu'un ennemi éventuel — soyons précis, l'Union Soviétique — croie en la force de dissuasion européenne, il doit être convaincu, sans erreur possible, qu'une organisation européenne aurait la volonté, le courage et les mécanismes de commande nécessaires pour « appuyer sur le bouton ». Je doute que nous soyons sur le point de créer un tel mécanisme de commande, unifié et efficace. Pour l'instant, il est indubitablement réservé au Président des Etats-Unis. L'inquiétude demeurera vive en Europe tant que nous n'aurons pas convenu d'un système unitaire, d'une politique étrangère et d'une politique militaire communes, qui empêchent un adversaire éventuel de douter de la volonté de l'Europe d'utiliser sa force de dissuasion nucléaire, à supposer qu'elle existe. C'est pourquoi cette idée d'une force nucléaire européenne qui réapparaît si souvent dans le rapport est absolument dépourvue, je le répète, de réalisme.

J'en conclurai que, pour ce qui est de l'armement nucléaire stratégique, l'Europe doit forcément s'en remettre de plus en plus aux Etats-Unis. La vraie question est donc celle-ci : comment, en tant qu'Européens, pouvons-nous augmenter notre influence et notre contrôle sur la force de dissuasion américaine? Les Américains ont eu le mérite, à mon avis, de proposer diverses solutions, mais aucune n'était satisfaisante pour l'Europe.

La force multilatérale, par exemple, a sombré dans l'oubli le plus complet, mais l'Europe a-t-elle proposé une autre solution capable de donner aux Européens une plus grande autorité sur les armes américaines? Elle ne l'a pas fait jusqu'à présent. Pour tenter d'accroître son influence sur la politique nucléaire américaine, l'Europe risque donc de ne pouvoir plus compter que sur les Comités McNamara, et les consultations de plus en plus

Mr. Griffiths (continued)

the McNamara Committees and through the increasingly close consultations that are taking place in NATO itself. I submit that the report we have before us has underestimated the importance of these consultations within NATO and in the McNamara Committees that are now taking place.

I want finally to say a word about the question of nuclear non-proliferation. I am bound to say that in some respects this is the most questionable section of the report. Mr. von Merkatz argues that a non-proliferation treaty such as we have before us at the present time would be of doubtful value in any case and that the draft treaty now being circulated by the United States and the Soviet Union could constitute a serious threat to the future of European integration. This charge virtually is that by permanently excluding Europe from the military applications of nuclear power, such a treaty would seriously damage European progress in the peaceful uses of nuclear power. Like many others, I am not happy at the way in which the United States and Soviet draft of the treaty was presented to the nations of Europe. Clause 3 of that treaty as it was drawn up originally is not acceptable. I have been critical in my own country and therefore I shall be critical here of the British Government's failure to hold adequate consultations with their partners in Europe over the details of this treaty. We would in my view have been wiser as Britons and as Europeans seeking entry into the Common Market to have got very much closer to our European friends in advance of the draft treaty being circulated.

None the less, there are three points that I must make. The first is that there is no evidence whatsoever that the British Government are in any sense trying to freeze the development of civil nuclear power in Europe, and I quote Lord Chalfont who said in Geneva on 25th May :

"I have always said, and I say it now again, that Her Majesty's Government would not support any treaty that interfered with the legitimate development of civil nuclear programmes."

The second point concerns the question of the IAEA in Vienna and the effect on the working of Euratom of any safeguards article within the treaty. Euratom has of course a working and effective system of safeguards and it is not any

part of British policy, as I understand it, to try to destroy something in which we believe and which we hope to join. On the contrary, we believe that the way ahead should lie through a harmonisation of the IAEA in Vienna and the safeguards provided for Euratom which would allow an agreed system to operate in Europe. Thirdly and lastly, Mr. von Merkatz's report appeared to ignore the fact that all these issues on non-proliferation are the subject of continuing consultation in NATO and among the western nations taking part in the Geneva disarmament conferences and, indeed, they are also the subject of discussions bilaterally between the governments represented here today.

I say in conclusion, Sir, that the report has brought together an extraordinarily large number of complex issues. It is a document that is well worth retaining because it brings together in one place so much thinking on so many different subjects. In my view it underestimates what is being done in this field in NATO and it suggests in the case of an independent European force a policy of unreality. Nevertheless, I am grateful to Mr. von Merkatz and I would say that the draft Recommendation which is placed before the Assembly this morning is in my view entirely acceptable though I do not believe that all of the arguments in the report that went into that recommendation are valid. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?..

Does the Rapporteur wish to reply ?

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Merkatz.

Mr. von MERKATZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I am grateful to the two previous speakers for bringing up these points of criticism. In my defence — if I in fact need to defend myself — I may say that the individual facts presented were based on press reports which had been checked. All the same I can believe that one or other fact may have been over- or understressed ; this always happens when making an evaluation.

It was observed that the report has not given enough attention to the opportunities offered by the McNamara Committee. I accept that criticism. It is my own opinion, which I did not set

M. Griffiths (suite)

étroites qui ont lieu à l'O.T.A.N. même. Je crois que le rapport sous-estime l'importance de ces consultations et des Comités McNamara.

Je dirai pour terminer un mot sur la question de la non-prolifération nucléaire. Je dois dire, qu'à certains égards, la partie du rapport qui lui est consacrée est la plus contestable. M. von Merkatz prétend qu'un traité de non-prolifération, tel que celui que nous avons sous les yeux, aurait de toute manière assez peu de valeur et que le projet de traité actuellement proposé par les États-Unis et l'Union Soviétique pourrait constituer une sérieuse menace pour l'avenir de l'intégration européenne. Cela revient à dire qu'en interdisant de façon permanente à l'Europe d'employer l'énergie atomique à des fins militaires, un tel traité arrêterait tout progrès de l'Europe dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Comme beaucoup d'autres, je regrette la façon dont le projet de traité américain et soviétique a été présenté aux pays européens. Dans son énoncé initial, la clause 3 de ce traité est inacceptable. Ayant déjà formulé des critiques dans mon propre pays, je puis reprocher ici au gouvernement britannique de n'avoir pas su entreprendre avec ses partenaires européens d'utiles consultations sur les détails de ce traité. En notre qualité de Britanniques et d'Européens, cherchant à entrer dans le Marché commun, nous aurions, je crois, agi plus sagement en nous rapprochant autant que possible de nos amis européens avant que le projet de traité ne soit distribué.

Je dois néanmoins apporter trois précisions. Tout d'abord, il n'est nullement prouvé que le gouvernement britannique cherche, de quelque manière que ce soit, à bloquer la recherche atomique civile en Europe. Lord Chalfont a notamment déclaré à Genève le 25 mai :

« J'ai toujours dit, et je le dis à nouveau ici, que le gouvernement de Sa Majesté ne souscrira à aucun traité qui entraverait la poursuite normale des programmes nucléaires civils. »

Il s'agit, en deuxième lieu, de l'A.I.E.A. de Vienne et des répercussions qu'entraînerait pour l'Euratom l'insertion d'une clause de sauvegarde dans le traité. L'Euratom possède naturellement un dispositif de sauvegarde pratique et efficace

et sur aucun point, à ma connaissance, la politique britannique ne vise à détruire une chose à laquelle nous croyons et à laquelle nous espérons participer. Tout au contraire, nous estimons que l'avenir résiderait dans une harmonisation entre l'A.I.E.A. et les sauvegardes de l'Euratom, qui permettrait d'instaurer en Europe un système collectif. En troisième lieu, enfin, M. von Merkatz semble négliger le fait que tous ces problèmes de non-prolifération font l'objet de constantes consultations au sein de l'O.T.A.N. et entre les pays occidentaux qui participent à la Conférence du désarmement de Genève, ainsi que de discussions bilatérales entre les gouvernements représentés ici aujourd'hui.

Je dirai, en conclusion, M. le Président, que le rapport rassemble un extraordinaire faisceau de problèmes complexes et tire son intérêt du fait même qu'il réunit tant d'opinions sur tant de sujets différents. A mon avis, il sous-estime ce qui se fait à l'O.T.A.N. dans ce domaine, et la politique qu'il propose au sujet de la force européenne indépendante manque de réalisme. Néanmoins, je félicite M. von Merkatz du travail qu'il a accompli et j'ajoute que le projet de recommandation dont l'Assemblée est saisie ce matin me semble entièrement acceptable, même si les arguments que présente le rapport et que reprend ce projet de recommandation ne me semblent pas toujours valables. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole?...

Souhaitez-vous répondre, M. le rapporteur?

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. von MERKATZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je remercie les deux orateurs qui m'ont précédé d'avoir formulé ces critiques. Pour me disculper, si c'est nécessaire, je vous dirai que les divers faits relatés dans le rapport s'appuient sur des informations de presse qui ont été contrôlées. Néanmoins, je crois que — comme cela arrive toujours lorsqu'on porte un jugement —, la portée de l'un ou l'autre élément a été exagérée ou minimisée.

On a fait observer que l'importance du Comité McNamara n'a pas été assez soulignée dans le rapport. J'accepte cette critique. Dans ma pensée — si je ne l'ai pas reproduite, c'est parce que je croyais

Mr. von Merkatz (continued)

down here because I did not think it supported by enough evidence, that the McNamara Committee, especially, has a very great part to play. So I agree entirely with the last speaker, Mr. Griffiths. This does offer a chance of improving matters and, as I have said, I take note of his criticism.

Where the non-proliferation treaty is concerned, it is always a tricky subject for a German to discuss. This is just one of those things. But here I am speaking not as a German, but as the Rapporteur of a Committee, i.e. as a European. On this point I made an express reservation, saying that the latest developments in the Geneva talks were unknown to me. I do not feel that these problems which fall more in the economic and industrial sphere, in the realm of competition, should be overdramatised. But what had been said in the report about space research and its results at least gives food for thought. I feel that on this point, which is more a matter for the West to sort out among themselves, we must act very carefully.

I do not want to say anything further here. I realise that the topic I had to deal with was a difficult one, and I am grateful for the criticisms that have been made. During intensive discussions in the Committee we tried very hard to come to agreement. If all difficult problems were approached in this spirit of understanding and good will, and with the same lack of insistence on being right at all costs, we should get much closer to European co-operation and to a solution of the world's difficulties. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Committee presents a draft Recommendation in Document 410.

No amendment has been tabled to this recommendation.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 410?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

7. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation by Mr. Grégoire, Chairman-in-Office of the Council; Statements by Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, and by Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee; Debate on the Annual Report of the Council and on the Motion to disagree with the content of the Annual Report, Docs. 401, 409 and 413)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly by Mr. Grégoire, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of Ministers, Documents 401 and 409.

I would like first of all to say how glad we are to have Mr. Grégoire with us. I know that recently he has been very busy with meetings in Luxembourg. This is an additional reason for saying how grateful we are and how pleased we shall be to hear him today.

I call Mr. Grégoire.

Mr. GREGOIRE (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council*) (Translation). — Mr. President, I would like to thank you very much for your extremely kind remarks. I am not exactly a newcomer to this Assembly and would like to extend my cordial good wishes to everyone I had the pleasure of meeting previously in this Assembly and to all whom I do not yet know but whom I will certainly have occasion to meet in due course.

I learned from the newspapers, Mr. President, that your Assembly once again demonstrated its confidence in you by re-electing you President. May I express my hearty congratulations and extend these congratulations to the whole Assem-

¹. See page 40.

M. von Merkatz (suite)

que mes arguments n'étaient pas encore suffisamment probants — le Comité McNamara pourrait précisément jouer un rôle de tout premier plan. Sur ce point, je donne raison à M. Griffiths qui m'a précédé à cette tribune. Il y a là un moyen d'améliorer les choses. Comme je l'ai dit, je tiendrai tout particulièrement compte de ses critiques sur ce point.

Quant au traité sur la non-prolifération, il est toujours délicat pour un Allemand de parler de ces choses-là. Que voulez-vous, c'est comme ça! Mais ici, je ne suis pas Allemand, je suis rapporteur d'une commission, c'est-à-dire Européen. Au sujet de la non-prolifération, j'ai formulé une réserve formelle, car je ne connaissais pas les dernières phases des négociations de Genève. Je ne suis pas d'avis qu'il faille dramatiser à l'excès ces problèmes qui relèvent plutôt du domaine économique, industriel, et commercial. Mais ce que l'on nous rapporte sur la recherche spatiale et les conséquences qui en découlent donnent, pour le moins, à penser. Puisqu'il s'agit plutôt d'une affaire entre Occidentaux, je crois que la plus grande circonspection s'impose.

Je m'en tiendrai là. La question était très délicate à traiter. Je me réjouis des critiques qui ont été exprimées. Au cours de nos discussions parfois vives en commission, nous nous sommes efforcés de trouver un terrain d'entente. Si toutes les questions épineuses étaient traitées dans le même esprit de compréhension et de bonne volonté, si l'on renonçait à vouloir avoir raison à tout prix, la coopération européenne et la solution des problèmes difficiles qui se posent au monde ne manqueraient pas de progresser. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

La commission présente, dans le Document 410, un projet de recommandation.

Ce projet de recommandation n'a fait l'objet d'aucun amendement.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 410?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

7. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Présentation par M. Grégoire, Président en exercice du Conseil; Communications de M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et de M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales; Discussion sur le rapport annuel du Conseil et sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport, Docs. 401, 409 et 413)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée par M. Grégoire, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil des Ministres, Documents 401 et 409.

Je voudrais d'abord dire à M. le Ministre Grégoire combien nous nous réjouissons de sa présence. Je sais qu'il a, au cours de ces derniers jours, été extrêmement pris par des réunions à Luxembourg. C'est là une raison de plus, pour nous, de lui exprimer notre reconnaissance et lui dire tout le plaisir que nous aurons à l'écouter.

M. le Ministre, vous avez la parole.

M. GREGOIRE (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil*). — M. le Président, je tiens à vous exprimer mes remerciements pour les très aimables paroles que vous venez de prononcer à mon égard. Je suis en quelque sorte un revenant parmi vous. Permettez-moi donc de saluer bien cordialement tous ceux que j'ai eu le plaisir de côtoyer autrefois dans cette assemblée et d'étendre ces salutations à ceux que je ne connais pas encore, mais que j'aurai certainement l'occasion de connaître par la suite.

M. le Président, la presse m'a appris que votre assemblée vous avait renouvelé sa confiance en vous appelant une fois encore à sa présidence. Permettez-moi de vous en féliciter bien cordialement et d'étendre ces mêmes félicitations à toute

1. Voir page 40.

Mr. Grégoire (continued)

bly because, by placing you at the head of its affairs, it has demonstrated its own wisdom: it recognises that its own effectiveness depends on its leader. In this connection, it continues to respect traditions whose beneficial effects it has no wish to reject.

Another tradition, Mr. President, requires that, during the first part of each ordinary session, the Chairman-in-Office of the WEU Council should introduce to the Assembly the report presented by the Council under Article IX of the Brussels Treaty as revised by the Paris Agreements.

In presenting the twelfth report, I would like first of all to express my satisfaction at being able to address the Assembly of Western European Union, the only parliamentary body in Europe which brings together representatives of the United Kingdom and the countries of the three European Communities.

I would then like to make a preliminary observation concerning that other tradition to which I have just referred. I have the greatest esteem for the heritage of traditions; I cherish customs and institutions which are firmly established provided their perfection is the fruit of evolving human genius, but I decline to confuse, or to encourage others to confuse, traditions with mannerisms or customs with approaches which are merely the course of least resistance.

The community, like the individual, can get into a rut through the force of habit, and this might be a bad habit. Once tradition starts to become a matter of set terms and procedure, it is time to break the mould in order to achieve progress which the Frenchman, Proudhon, considered was the product of the rejuvenation rather than the hardening of traditions.

In listening to my report and from comparing it with that for the previous year, you will certainly appreciate that for me the significance of this observation has the value of a principle stated *hic et nunc* in full awareness of my responsibilities.

Having said this, I would like to give you a brief outline of WEU's activities in 1966 on the basis of the report which the Council has communicated to you.

In examining the annual report it is as well to bear certain fundamental principles in mind.

To begin with, in accordance with the provisions of the Treaty, the report deals — and this is an example of the rigidity of the other tradition to which I referred — with the “activities of the Council”. It does not, therefore, propose a political programme for the future and accordingly cannot contain considerations of a general, political or philosophical kind which are not directly related to the organisation's everyday work.

Again, it is a public document in which the Council cannot include classified information.

Finally, the practice of unanimous approval prevents any expression of the views of individual governments.

I fully appreciate that this is not to everyone's taste but, since these principles determine the limits of the report, I think it is worth-while recalling them.

In accordance with the customary procedure, the first chapter deals with relations between the Council and the Assembly.

The Council continues to devote particular attention to good relations with the Assembly which seeks to achieve the same ends by different methods.

In spite of the different points of view which, incidentally, are part of the normal function of our parliamentary institutions, I think it may be said in all sincerity that a basic identity of approach is frequently apparent between the two bodies and the understanding of each other which they display helps to create a favourable psychological climate for WEU's work.

In this connection, I would simply like to note that the Assembly's wishes concerning the establishment of the Office of the Clerk have now been fully met.

On several occasions the Assembly has emphasised the importance it attaches to increased consultation between governments within the framework of WEU, and the Council's deliberations in 1966 bear witness to the efforts made in this direction.

M. Grégoire (suite)

l'Assemblée, car, en vous plaçant à sa tête, elle a su faire preuve de sagesse: elle n'ignore pas que sa propre efficacité est fonction de son chef. A ce sujet, elle continue à obéir aux injonctions de nos traditions dont elle ne voudrait pas démentir les bons effets.

Une autre tradition veut, M. le Président, que le Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. expose chaque année à l'Assemblée, au cours de la première partie de sa session ordinaire, le rapport présenté par le Conseil en exécution de l'article IX du Traité de Bruxelles révisé par les Accords de Paris.

A l'occasion de la présentation du douzième rapport, je désirerais tout d'abord exprimer ma satisfaction de pouvoir m'adresser à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, seul organe parlementaire en Europe réunissant des représentants du Royaume-Uni et des pays des trois Communautés européennes.

Je me permettrai ensuite de faire une remarque préliminaire en connexion avec cette autre tradition à laquelle je viens de faire allusion. Je tiens en très haute estime l'héritage des traditions; je me plais à sauvegarder les coutumes et les institutions solidement établies pour autant que leur perfection est le fruit du génie humain en évolution, mais je m'obstine à ne pas confondre et à ne pas faire confondre traditions et maniérisme, coutumes et façons d'agir selon la loi du moindre effort.

La communauté, tout comme l'individu, peut prendre des plis dus à l'action continue d'habitudes, qu'on pourrait appeler de mauvaises habitudes. Quand la tradition commence à s'exprimer en formes et en formules rigides, il est temps de casser le moule afin d'en arriver aux progrès que le Français Proudhon a vu se réaliser dans le rajeunissement, et non pas dans l'ossification des traditions.

En écoutant mon rapport et en le comparant avec celui de l'année passée, vous comprendrez certainement que la signification de cette remarque a pour moi la valeur d'un principe énoncé *hic et nunc* en pleine connaissance de mes responsabilités.

Cela dit, je voudrais vous donner un bref aperçu de l'activité de l'U.E.O. au cours de l'année 1966 sur la base du rapport que le Conseil vous a transmis.

Pour aborder l'examen du rapport annuel, il est bon de garder présents à l'esprit certains principes fondamentaux.

Tout d'abord le rapport traite — et ici se manifeste la rigidité de l'autre tradition, dont je viens de parler — conformément aux dispositions du traité, des «activités du Conseil». Il ne propose donc pas de programme politique pour l'avenir et, pour cette raison, ne saurait contenir des considérations d'ordre général, politique ou philosophique, qui ne seraient pas en rapport direct avec l'activité journalière de l'organisation.

Ensuite, il s'agit d'un document public dans lequel le Conseil ne peut pas inclure des informations classifiées.

Enfin, la pratique de l'approbation à l'unanimité ne permet pas l'expression de vues particulières de tel ou tel gouvernement.

Je comprends fort bien que ceci ne soit pas au goût de tout le monde, mais, comme ces principes fixent les limites dans lesquelles s'inscrit un rapport, je crois qu'il n'était pas inutile de les rappeler.

Suivant le plan habituel, le premier chapitre traite des relations entre le Conseil et l'Assemblée.

Le Conseil continue à porter un intérêt tout particulier à ses bons rapports avec l'Assemblée, appelée à poursuivre par des méthodes différentes des buts identiques aux siens.

Malgré des différences de points de vue qui s'inscrivent, d'ailleurs, dans le fonctionnement normal de nos institutions parlementaires, je crois qu'on peut dire en toute sincérité qu'une profonde identité de conceptions se dessine souvent entre ces deux organes, et la compréhension dont ils font preuve l'un à l'égard de l'autre est de nature à contribuer à la création d'un climat psychologique favorable au travail de l'U.E.O.

Permettez-moi tout juste de relever, à ce sujet, que les vœux de l'Assemblée concernant l'organigramme du Greffe sont maintenant comblés.

L'Assemblée a souligné, en plusieurs circonstances, l'importance qu'elle attache à l'intensification des consultations entre les gouvernements dans le cadre de l'U.E.O. Or, les délibérations du Conseil en 1966 témoignent des efforts faits en ce sens.

Mr. Grégoire (continued)

The report refers to contacts between the Council and the Assembly. It obviously makes no mention — since it took place in 1967 — of the recent meeting in Luxembourg with the Committee on Defence Questions and Armaments, which I had the pleasure to chair, but it does cover the joint meeting with the General Affairs Committee which took place in Bonn in November under the Chairmanship of Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany.

In this report, as was then made clear, the Council is anxious to find means of making such meetings as fruitful as possible.

Additionally, it would seem that frequent personal contacts with the Chairmen of Committees and with the President of the Assembly should develop the spirit of collaboration between all the constituent bodies of WEU.

The Council wishes to pay tribute to the Assembly for its co-operation in applying the provisions of the modified Brussels Treaty. In particular, it believes that the efforts of the Working Party to keep national parliaments informed of the Assembly's activities help to bring about a valuable extension of the scope of our organisation's work.

Chapter II deals with general political questions.

With a view to extending and intensifying its political consultations, the Council has held four ministerial meetings in addition to twenty-two meetings at ambassadorial level. During these exchanges of views which were invariably held in an excellent atmosphere, the Council paid particular attention to questions involving European technological co-operation and the evolution of East-West relations. The implications of developments in Africa, China, Indonesia, the Middle East and Latin America were also reviewed.

Further, in accordance with the July 1963 agreement, the second day of these meetings has been devoted to economic questions: the economic situation and developments in the United Kingdom and EFTA, relations between the EEC and EFTA, the Kennedy round and the United Nations Conference on Trade and Development.

The active participation in these consultations of the representative of the EEC Commission undoubtedly helped to enhance their importance. I would like to take this opportunity of thanking him warmly for his co-operation.

The various questions considered will certainly contribute to harmonising respective positions in regard to problems of common interest and highlight the importance of WEU as a forum for regular consultations between the governments of our seven countries.

Chapter III deals with the activities of the Agency for the Control of Armaments.

On my own behalf and on behalf of my colleagues, I would like first of all to thank the new Director of the Agency, General Fiori, for the drive he has displayed in carrying out his difficult task.

The importance of the work done — and with your permission I will not go into the technical details — is clearly revealed in the report which also sets out the tasks still to be done.

As the Assembly is well aware, the Agency's work in respect of control involves certain complex and politically tricky problems.

Generally speaking, however, notwithstanding certain gaps for which it is in no way responsible, the Agency has been able to carry out its task effectively, that task being facilitated more especially by the excellent spirit of co-operation shown by the national and the NATO authorities.

With regard to the French decision to withdraw from the integrated NATO Commands, this has been reflected in an increase in the forces under national command. The report reveals that the Agency's direct control has thus replaced the system for forces under NATO command.

Additionally, following on the Bonn Ministerial meeting, the Council, as is indicated in its reply to Recommendation 145, initiated and is currently conducting a detailed study to determine the possible repercussions of the French decision on the application of the modified Brussels Treaty.

M. Grégoire (suite)

Le rapport évoque les contacts entre le Conseil et l'Assemblée. Il ne mentionne évidemment pas, puisqu'elle est située en 1967, la réunion avec la Commission des Questions de Défense et des Armements, que j'ai eu le plaisir de présider tout récemment à Luxembourg, mais il rend compte de la réunion commune avec la Commission des Affaires Générales qui s'est tenue à Bonn en novembre sous la présidence de M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne.

A ce propos, le souci du Conseil est, comme il l'a montré notamment à cette occasion, de rechercher la formule susceptible de rendre ce type de rencontres aussi fructueuses que possible.

D'autre part, il paraît que des contacts personnels fréquents avec les présidents des commissions et le Président de l'Assemblée seraient de nature à accroître l'esprit de collaboration entre toutes les instances de l'U.E.O.

Le Conseil tient à rendre hommage à l'Assemblée pour la coopération qu'elle apporte à l'application des dispositions du Traité de Bruxelles modifié. Il pense, notamment, que les efforts de son Groupe de travail pour informer les parlements nationaux de ses activités contribuent à élargir d'une manière intéressante la portée des travaux de notre organisation.

Le chapitre II concerne les questions politiques générales.

Afin d'élargir et approfondir ses consultations politiques, le Conseil a tenu, outre vingt-deux réunions au niveau des ambassadeurs, quatre réunions au niveau ministériel. Au cours de ces échanges de vues, toujours empreints d'une excellente atmosphère, le Conseil a examiné avec une attention particulière les questions concernant la coopération européenne en matière technologique ainsi que l'évolution des relations Est-Ouest. Ont été également passées en revue, les incidences d'événements survenus notamment en Afrique, en Chine, en Indonésie, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

En outre, et suivant la formule appliquée depuis l'accord de juillet 1963, la deuxième journée des réunions mentionnées fut consacrée à des délibérations d'ordre économique: la situation économique et les développements intervenus au Royaume-Uni et au sein de l'A.E.L.E., les relations entre la C.E.E. et l'A.E.L.E., la négociation

Kennedy et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La participation active du représentant de la Commission de la C.E.E. à ces consultations a certainement contribué à leur donner une plus grande importance. Je tiens ici à le remercier vivement pour sa coopération.

L'ensemble des délibérations évoquées est certainement de nature à contribuer à une harmonisation des positions respectives à l'égard de problèmes d'intérêt commun; il met en relief l'importance de l'U.E.O. comme forum de consultations régulières entre les gouvernements de nos sept pays.

Le chapitre III concerne les activités de l'Agence pour le Contrôle des Armements.

Je voudrais tout d'abord remercier, tant en mon nom qu'en celui de mes collègues, le nouveau directeur de l'Agence, le général Fiori, pour le dynamisme dont il fait preuve dans l'exercice de sa délicate fonction.

L'importance du travail réalisé, dont vous me permettrez de ne pas développer les détails techniques, apparaît clairement dans le texte du rapport qui énonce également les tâches restant à accomplir.

L'Assemblée n'ignore pas que, dans le domaine du contrôle, l'activité de l'Agence se trouve concernée par certains problèmes complexes et politiquement délicats.

D'une façon générale, cependant, malgré certaines lacunes indépendantes de sa volonté, l'Agence a pu remplir efficacement sa mission, sa tâche étant facilitée notamment par l'excellent esprit de collaboration manifesté par les autorités nationales et par celles de l'O.T.A.N.

Quant à la décision française de retrait des commandements intégrés de l'O.T.A.N., celle-ci s'est notamment traduite par une augmentation des forces sous commandement national. Le rapport fait apparaître que le contrôle direct de l'Agence s'est ainsi substitué au régime intéressant les forces sous commandement O.T.A.N.

D'autre part, à la suite de la réunion ministérielle de Bonn, le Conseil a entrepris et poursuit actuellement, comme il est indiqué dans sa réponse à la Recommandation n° 145, une étude approfondie pour examiner dans quelle mesure la décision française est de nature à avoir des incidences sur l'application des textes du Traité de Bruxelles révisé.

Mr. Grégoire (continued)

The work of the Standing Armaments Committee is outlined in Chapter IV of the report which deals with certain aspects of the Committee's work which is necessarily highly technical.

The Committee was set up by the Council in May 1955 with a view to encouraging consultation and co-operation between member States in respect of armaments and to seek joint solutions which may assist governments to meet their needs in this respect. The Assembly's Committee on Defence Questions and Armaments is well aware of the problems confronting the Committee.

The Assistant Secretary-General in Paris, Mr. Roux, to whom I would like to extend my thanks, has done everything in his power to enable the Committee to achieve the wide range of objectives which it has been set; but I would like to recall that if substantial progress in the right direction is to be made in this field particularly, the ability of the Head of the International Secretariat must be accompanied by strong backing from the governments concerned.

I would also like to extend my thanks to the Secretary-General and his colleagues who, apart from their ordinary tasks which they carry out so effectively, have always tried with all the means at their disposal and with the utmost dedication to facilitate good relations between the Council and your Assembly to the maximum extent.

To these general considerations, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would now like to add a few observations on my own account.

To begin with, I am well aware of the somewhat bitter regrets which your Assembly so frequently expresses concerning the Council's replies to questions and recommendations and the discretion displayed in the annual report. As a former parliamentarian who has none the less noted progress in your working methods and in the results obtained, may I say that I understand your concern? But I remember that, at national level, I was not always satisfied with the Executive's replies either.

What can I say therefore concerning texts which must be approved on a collegiate basis by seven governments which, as you well know, do not always, in certain fields, have the same views?

Not only is it often difficult to single out the common denominator but it is even more difficult, and sometimes impossible, to introduce precise details on which all seven governments must agree.

In another connection, I would like to add that the dialogue which you would like to see established encounters a further difficulty, as far as both you and we are concerned, because of the rapid evolution of the international situation. Some of the problems which you rightly raise are occasionally overtaken very rapidly by events and, after a few weeks, must be examined in a different context both by your Assembly and by the Council.

I believe an imperfect but perhaps adequate solution might be found first in our joint meetings with your Committees when the most topical questions can be raised and useful exchanges of views take place, continuing even after the actual meetings and, second, as I said earlier, in the activities of your Working Party for Liaison with National Parliaments.

I feel that your influence and your work in your national assemblies should enable you to address the Council with a greater appreciation not only of the views but also of the specific responsibilities of each of the governments of WEU's seven member countries.

I do not regard these suggestions as mere expedients. I am and will always remain convinced of the importance of your work. The steadily increasing interest displayed by the press and the general public bear witness to this.

Over the years, your Assembly has become the true motor of the organisation. It is you who, in the first instance, provide the far-reaching ideas and the bold initiatives and I welcome this opportunity to stress the fact. I am gratified by it and I congratulate you.

You, in turn, should try to avoid regarding the Council exclusively as a brake. The Council has the rôle of driver because it is ultimately responsible for the smooth running of the vehicle. It is also for the Council to decide on the course to be followed. You may criticise the driver for being too slow and over-cautious — I would not venture to contradict, but it is because he is aware of the hazards ahead.

M. Grégoire (suite)

Les activités du Comité Permanent des Armements figurent au chapitre IV du rapport qui expose certains aspects du travail nécessairement fort technique de cet organe.

Celui-ci fut institué par le Conseil en mai 1955, à l'effet de promouvoir les consultations et la coopération entre Etats membres dans le domaine des armements et de rechercher des solutions communes susceptibles d'aider les gouvernements à satisfaire leurs besoins en cette matière. La Commission des Questions de Défense et des Armements de l'Assemblée se rend parfaitement compte des problèmes auxquels le Comité doit faire face.

Le Secrétaire général adjoint à Paris, M. le Préfet Roux, que je me plais à remercier ici, a fait tout ce qui est en son pouvoir pour permettre au Comité d'atteindre les multiples objectifs qui lui sont assignés; mais qu'il me soit permis de rappeler que, dans ce domaine tout particulièrement, les qualités dont fait preuve le chef du secrétariat international doivent, pour provoquer des progrès substantiels dans le sens souhaité, être suivies d'un ferme appui des gouvernements intéressés.

Je voudrais exprimer également mes remerciements au Secrétaire général et à ses collaborateurs qui, en dehors de leurs tâches normales, qu'ils remplissent avec efficacité, se sont toujours efforcés, avec les moyens à leur disposition et beaucoup de dévouement, de faciliter, dans toute la mesure du possible, les bonnes relations entre le Conseil et votre assemblée.

A ces considérations générales, je voudrais, M. le Président, Mesdames, Messieurs, ajouter à titre personnel quelques observations.

Tout d'abord, je n'ignore aucunement les regrets teintés d'amertume dont votre assemblée se fait souvent l'écho quant à la condition des réponses faites par le Conseil aux questions et recommandations et la discrétion du rapport annuel. En qualité d'ancien parlementaire qui a constaté pourtant des progrès dans vos méthodes de travail et dans les résultats obtenus, puis-je vous dire que je comprends vos inquiétudes? Mais il me souvient qu'à l'échelon national non plus, je n'ai pas toujours été satisfait des réponses de l'exécutif.

Que dire, dès lors, de textes qui doivent être collégalement approuvés par sept gouvernements, dont vous savez pertinemment vous-mêmes qu'ils n'ont pas, en certains domaines, des vues iden-

tiques. Non seulement il n'est pas toujours facile de dégager le dénominateur commun, mais il est plus ardu encore, voire parfois impossible, d'apporter des précisions sur lesquelles chacun des sept gouvernements doit être d'accord.

J'ajouterai, dans un autre ordre d'idées, que le dialogue que vous souhaitez rencontre, tant à votre égard qu'au nôtre, une difficulté supplémentaire en raison de l'évolution rapide de la situation internationale. Certains problèmes que vous soulevez à juste titre sont parfois rapidement dépassés par les événements et doivent être, au bout de quelques semaines, examinés dans un contexte différent tant par votre assemblée que par le Conseil.

Des palliatifs, imparfaits sans doute, mais cependant adéquats, résident, à mes yeux, d'une part dans nos réunions communes avec vos commissions, entretiens où les questions les plus actuelles peuvent être évoquées et où des échanges de vues utiles peuvent être poursuivis même en dehors des séances et, d'autre part, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, dans les activités de votre Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux.

Il me semble que votre influence et votre action dans vos assemblées nationales sont de nature à vous permettre de vous adresser au Conseil en ayant davantage à l'esprit, non seulement les vues, mais aussi les responsabilités propres à chacun des gouvernements des sept pays membres de l'U.E.O.

Je ne considère point ces suggestions comme des expédients. Je suis et demeurerai toujours convaincu de l'importance certaine de vos travaux. L'intérêt sans cesse accru que la presse et le grand public y attachent en sont une preuve éloquente.

Au cours des années, votre assemblée est devenue le véritable moteur de notre organisation. C'est de vos rangs que viennent, en premier lieu, les idées généreuses et les initiatives hardies; je suis heureux de le souligner ici. Je m'en réjouis et je vous en félicite.

A votre tour, gardez-vous de considérer le Conseil exclusivement comme un frein. Le rôle du Conseil est celui du conducteur parce que c'est à lui qu'incombe, en dernier lieu, la responsabilité de la bonne marche du véhicule. C'est à lui également de choisir la direction à prendre. Peut-être reprochez-vous à ce conducteur d'être trop lent et trop prudent. Je n'ose pas dire le contraire, mais c'est qu'il est conscient des difficultés du parcours.

Mr. Grégoire (continued)

I wish to conclude with a reflection inspired by the round of meetings which Ministers for Foreign Affairs are impelled to attend. Only yesterday I had the privilege of welcoming the NATO Ministerial Meeting in my country; today I have the great honour of addressing your Assembly. These two meetings are, so to speak, an epitomy of the various ways and means whereby the union of the western world can be brought nearer.

On the one hand, there are consultations between ministers, members of governments; on the other, there are exchanges of views with representatives of parliaments or, through them, with the public at large. On the one hand, we have an organisation of fifteen countries on both sides of the Atlantic; on the other, we have an Assembly composed of representatives of seven West European countries.

Collaboration between governments and collaboration between governments and parliamentarians, European unification and Atlantic partnership: it is by making the best use of these different approaches that we will eventually achieve the common aims which we have set ourselves. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Minister, on behalf of the Assembly, I wish to convey warm thanks for your speech. To these I would like to add my own thanks for the words you so kindly addressed to me.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, may I put one very short question to the Chairman of the Council of Ministers?

The PRESIDENT (Translation). — You will have an opportunity to do so immediately after the speech by the Rapporteur, who is to speak now.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — My question refers directly to part of the Minister's speech.

The PRESIDENT (Translation). — After the communication by Mr. Tinaud, I shall open the debate. Your question can be put then.

I call Mr. Tinaud, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. TINAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentle-

men, it has always been very difficult for the Rapporteurs presenting to the WEU Assembly the reply to the annual report of the Council to reconcile Christian charity with the exercise of their duties. This year it is, I think, even more difficult than before. Nevertheless, Mr. Minister, I am aware that whilst criticism is easy, the art is difficult. When you spoke just now of all the journeys you had to make and all the meetings you had to attend, I was sincerely sorry for you. For all this, it is my duty — for, as the proverb goes, spare the rod and spoil the child — before pronouncing the sentence, to present you with a bouquet. As is often said in France, "Say it with roses!" (*Laughter*)

The Committee I have the honour to represent has instructed me, which is rather unusual, not to make a report, but simply a short, rapid, simple statement to explain to the Assembly why the Committee decided it should not present a draft Recommendation.

The Committee's reasons for this are of two kinds, some of substance, others of form.

As you know, Ladies and Gentlemen, the Assembly referred two chapters of the annual report back to our Committee. I am dealing first with questions of form.

One of these chapters was presented to us on about 25th April, the other on about 16th May. I scarcely need tell you that, in these conditions, with the best will in the world both on your part and, I assure you, on ours, for lack of time we have been unable to examine these questions, which are extremely interesting and important to all of us, in as much detail as they deserve, for we too have to make journeys and attend meetings.

I would therefore like to express the hope, vain though it may be, that steps may be taken, next year and in the years to come, to present this report to us earlier, so as to give the competent Committees time to examine it with the attention it deserves.

Where the substance is concerned, we are rather disappointed. It is something like the case of a jealous suitor, Mr. Minister. I shall explain what I mean.

Recommendation 136 on the constitutional rôle of the Assembly recommended to the Council, in

M. Grégoire (suite)

Je voudrais conclure sur une réflexion qui m'est inspirée par le tourbillon de réunions auxquelles les ministres des affaires étrangères se voient amenés à assister. Pas plus tard qu'hier, j'ai eu le privilège d'accueillir dans mon pays la Conférence ministérielle de l'O.T.A.N.; aujourd'hui, j'ai le grand honneur de m'adresser à votre assemblée. Ces deux réunions sont pour ainsi dire un abrégé des différentes voies et méthodes selon lesquelles l'union du monde occidental peut progresser.

D'un côté, il y a les consultations entre ministres, membres de gouvernements, de l'autre, il y a les échanges de vues avec les représentants des parlements et, par leur intermédiaire, avec l'opinion publique. D'une part, nous avons une organisation de quinze pays situés des deux côtés de l'Atlantique; d'autre part, une assemblée composée de représentants provenant de sept pays de l'Europe occidentale.

Collaboration entre gouvernements et des gouvernements avec les parlementaires, unification européenne et *partnership* atlantique, c'est en utilisant au mieux ces différentes voies que nous arriverons à atteindre les buts communs que nous nous sommes assignés. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, au nom de toute l'Assemblée, je vous remercie très vivement pour votre discours. J'ajouterai mes remerciements personnels pour les paroles si aimables que vous avez bien voulu m'adresser.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, puis-je poser une question très brève à l'honorable Président du Conseil des Ministres?

M. le PRÉSIDENT. — Vous aurez l'occasion de le faire immédiatement après l'exposé du rapporteur à qui je vais donner la parole.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Ma question se rapporte directement à une partie de l'exposé de l'honorable ministre.

M. le PRÉSIDENT. — Après la communication de M. Tinaud, j'ouvrirai la discussion. C'est là que votre question trouvera sa place.

La parole est à M. Tinaud, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. TINAUD (*France*). — M. le Président, M. le Ministre, Mesdames, Messieurs, il a tou-

jours été difficile pour les rapporteurs chargés de présenter à l'Assemblée de l'U.E.O. la réponse au rapport annuel du Conseil d'associer la charité chrétienne aux devoirs qu'implique leur mission. Cela me paraît, cette année, plus difficile encore que par le passé. Et pourtant, M. le Ministre, je sais que, si la critique est aisée, l'art est difficile. Tout à l'heure, quand vous faisiez allusion à vos multiples déplacements et réunions, je vous plaignais de tout cœur. Il n'en reste pas moins qu'il m'appartient — car qui aime bien châtie bien — avant de passer à l'exécution, de présenter quelques fleurs. Comme on dit souvent en France, «Dites-le avec des roses!» (*Sourires*)

La commission que j'ai l'honneur de représenter devant vous m'a chargé, en réalité, ce qui est un peu inédit, de faire non point un rapport, mais une simple, rapide et brève communication pour indiquer à l'Assemblée les raisons pour lesquelles la commission croyait de son devoir de ne pas proposer de projet de recommandation.

Les arguments de la commission portent sur des questions de forme et sur des questions de fond.

Vous n'ignorez pas, Mesdames, Messieurs, que votre assemblée a renvoyé à l'examen de notre commission deux des chapitres du rapport annuel. J'en suis aux questions de forme.

Un de ces chapitres nous a été soumis vers le 25 avril; le deuxième vers le 16 mai. Inutile de vous dire que, dans ces conditions, et quelle que soit la bonne volonté des uns et des autres — car, s'il y en a de votre part, M. le Ministre, il y en a aussi de la nôtre, croyez-le bien — nous n'avons pas pu, ayant nous aussi des déplacements et des réunions, gagnés par le temps, examiner comme elles le méritaient — elles sont profondément intéressantes — ces questions auxquelles nous sommes attachés.

C'est la raison pour laquelle je formule un vœu, même s'il est pieux, pour que, l'année prochaine et les années à venir, ce rapport nous soit soumis avec une certaine avance de façon que les commissions compétentes puissent se pencher sur ce travail comme il le mérite.

Pour ce qui est du fond, nous avons été quelque peu déçus. C'est un peu comme l'amoureux jaloux, M. le Ministre, et je m'explique.

Une Recommandation n° 136 sur le rôle constitutionnel de l'Assemblée avait spécifié — je cite:

Mr. Tinaud (continued)

respect of any revision of the North Atlantic Treaty:

“To consult the Assembly, as necessary, through the competent committees, before any final decisions which would have repercussions on the application of the Brussels Treaty are taken by the North Atlantic Council, and to keep the Assembly informed by means of a supplementary report to the annual report which would be presented to the Assembly during the second part-session on the development of the negotiations within NATO”.

This recommendation, we were very pleased to see, had a positive response in that on 14th October 1966 the Council informed us as follows:

“Bearing in mind the views of the Assembly, the Council are willing to report as soon as possible and in appropriate form to it on the development of the negotiations proceeding within the Atlantic Alliance”.

This, we thought, was the beginning of an idyllic dialogue between the Council and the Assembly. But, as is often the case with idyllic matters, the promise was not kept. And thus we never saw this famous supplement to this no less famous report.

In fact, the report which was finally transmitted to us on 16th May contains not the slightest information on these important changes.

The fact is, Ladies and Gentlemen, that your Committee understood — and I am here simply to convey this to you — that the Council considered it was unable to inform the Assembly of the projected changes in the structure of the Alliance until they had been made.

I would like merely to say that your Committee finds this attitude surprising, since a number of important changes occurred in 1966 including, for example, the decision to set up a Nuclear Defence Affairs Committee.

This being so, even if certain questions are still outstanding, we consider that we should

be kept up to date, at least once a year, with what has been done in the course of the year, and be given an explanation of the implications of any decisions which have been taken.

I realise, Mr. Minister, that there can be no question of carrying out an inquisition, or of probing the hearts and souls of the members of the Council of Ministers. Of course not! We know very well that the kind of affairs you have to discuss have a confidential and secret side, as well as a harmless side available to the general public.

But just as there is room between an elephant and a flea for a variety of other animals, so there exists, between high State secrets and press handouts, a wealth of matters on which we could certainly come to an understanding.

I shall give you one example only.

We can see in the report we have before us how cursorily and inexplicitly the question of the reduction of British forces has been covered. And to say this is, believe me, an understatement.

I wish now to conclude, since I came here to make a short statement, by expressing appreciation for the extremely courteous, friendly and helpful reception you gave us, Mr. Minister, when our Committee recently went to Luxembourg.

We consider it useful to maintain contacts of this kind, though it will, I think, be necessary to improve ways and means. However, that is another question.

I believe, Mr. Minister, that you agree with us here. We shall revert to the matter on another occasion.

We members of the Committee on Defence Questions and Armaments also appreciated the very valuable help we received from civil servants everywhere, and in particular from the Head of the Secretariat of the Standing Armaments Committee.

In conclusion, Ladies and Gentlemen, the Committee on Defence Questions and Armaments considers that the Council has not supplied any of the information we were awaiting on matters which we consider essential.

M. Tinaud (suite)

«que, pour toute révision du Traité de l'Atlantique nord, le Conseil devrait consulter l'Assemblée, au besoin par le biais des commissions compétentes, avant que le Conseil de l'Atlantique nord ne prenne des décisions définitives qui pourraient avoir des répercussions sur l'application du Traité de Bruxelles, et de la tenir informée au moyen d'un rapport supplémentaire au rapport annuel, présenté lors de la deuxième partie de la session, sur l'évolution des négociations engagées dans le cadre de l'O.T.A.N.»

Cette recommandation — et nous en avons été très heureux — avait reçu une réponse positive, puisque, le 14 octobre 1966, le Conseil nous avait fait savoir — je cite encore :

«Prenant en considération les suggestions de l'Assemblée, le Conseil est disposé à lui présenter, sous la forme appropriée et aussitôt que possible, un rapport sur l'évolution des négociations engagées dans le cadre de l'Alliance atlantique».

C'était là, pensions-nous, le début d'un dialogue idyllique entre le Conseil et l'Assemblée. Mais, comme il en est souvent en matière de choses idylliques, la promesse ne fut pas tenue. Et c'est dans ces conditions que nous n'avons jamais vu arriver ce fameux supplément à ce non moins fameux rapport.

En outre, le rapport qui, enfin, nous a été communiqué le 16 mai, ne fournit vraiment pas la moindre information sur ces changements importants.

En réalité, Mesdames, Messieurs, votre commission a cru comprendre — et je m'en fais ici le fidèle traducteur — que le Conseil estimait ne pas être en mesure d'informer l'Assemblée des changements prévus dans la structure de l'Alliance tant que ces changements ne seraient pas intervenus.

Qu'il me soit permis de dire qu'aux yeux de votre commission, cette attitude est étonnante, car nombre de modifications importantes sont intervenues en 1966, par exemple la décision de créer un Comité des affaires de défense nucléaire.

Dans ces conditions, même si certaines questions restent en suspens, nous estimons qu'au

moins tous les ans, on devrait nous tenir au courant de ce qui a été fait pendant l'année et nous expliquer la portée des décisions qui ont été prises.

J'entends bien, M. le Ministre, qu'il n'est pas question ici de jouer aux inquisiteurs et de sonder vos reins et vos cœurs au Conseil des Ministres. Non! Nous savons bien qu'il y a, dans ce genre d'affaires que vous avez à débattre, le côté confidentiel, le côté secret et aussi le côté anodin, auquel tout le monde a droit.

Mais de même qu'entre un cheval et une alouette il y a de la marge pour des quantités d'espèces d'animaux différents, de même entre ce grand secret d'Etat et ce que nous apprenons dans la presse, il y a des moyens termes sur lesquels nous pourrions certainement nous mettre d'accord.

Je ne vais donner qu'un seul exemple.

Dans le rapport que nous avons sous les yeux, nous relevons combien la question de réduction des forces britanniques a été traitée de façon brève et imprécise. Et en employant ces termes, je fais preuve, croyez-moi, de grande pudeur.

Je voudrais conclure, puisque j'étais venu ici pour une intervention rapide, en nous félicitant de l'accueil particulièrement courtois, sympathique, amical, que vous avez bien voulu nous réserver, M. le Ministre, lorsque notre commission s'est rendue dernièrement à Luxembourg.

Nous estimons qu'il est utile de maintenir de tels rapports, mais il sera, je crois, nécessaire d'en améliorer la nature et les modalités. Cependant, c'est là une autre question.

Je crois, M. le Ministre, que vous êtes d'accord à ce sujet. Nous y reviendrons en d'autres circonstances.

Nous, membres de la Commission des Questions de Défense et des Armements, avons également apprécié la contribution précieuse qui nous a été apportée par tous les fonctionnaires, quels qu'ils soient, et notamment par le chef du secrétariat du Comité Permanent des Armements.

En conclusion, Mesdames, Messieurs, la Commission des Questions de Défense et des Armements estime que le Conseil ne nous a fourni aucune des informations que nous attendions sur les points que nous estimons essentiels.

Mr. Tinaud (continued)

That is why I have been instructed to state on behalf of my Committee that it is unable to present a draft Recommendation concerning a report which, it thinks, does not warrant a recommendation.

I understand very well, Ladies and Gentlemen, that in life, as in this Assembly, it is always pleasanter and easier to say "yes" than "no".

I regret, Mr. Minister, that this *non possumus* that I am conveying to you — although my words today are dictated to me instead of being free as they usually are — I regret, I repeat, that this *non possumus* should rebound on you, since I regard you as the very embodiment of geniality and courtesy, and would like to pay you the tribute you deserve.

I must apologise, Ladies and Gentlemen, for having spoken at once too long and too briefly in order to say just "no". I shall console myself, since I am under orders, by repeating words of Racine in *Les Plaideurs*: "I must speak, I am speaking, I have spoken". (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blachstein, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, it is no pleasure for me to have to speak to the report of the Council of Ministers today. It is all the more unpleasant after the kindness and sincerity shown by Mr. Grégoire just now in introducing this report to the Assembly on behalf of the Council. It is essential for us in our dealings between members of parliament and governments to observe the forms of politeness as far as possible; but there is something that is more important — our shared responsibility for the political duties placed upon us as members of parliament and upon our governments by the mandate of our parliaments and peoples.

Speaking for the General Affairs Committee, I can to a very large extent echo what has already been said by Mr. Tinaud for the Committee on Defence Questions and Armaments. We are dissatisfied with the twelfth report from the Council of Ministers, because it contains no political information of any substance. Political information from the Council seems to me to be an absolute essential for significant political discus-

sion, for political analysis and for political recommendations such as the Assembly has made throughout the years of its existence and which the Council of Ministers (and Mr. Grégoire again today) has repeatedly recognised as forming an important part of our shared efforts in Europe. But without such information, or with such inadequate information as we are offered here, the work of this Assembly is made immeasurably more difficult.

Mr. Michaud told us last year, very rightly, that democracy is a dialogue, a dialogue between government and parliament. But the Council of Ministers is making a dialogue between the seven governments and this Assembly an impossibility. Admittedly this is only a consultative assembly, and we are fully aware, where our powers are concerned, that there is much that differentiates us from our much more fully empowered national parliaments. But in an assembly, even a consultative one, the dialogue between assembly and governments must be a political one, based on adequate information.

Mr. Harmel explained to us earlier — and this was repeated by Mr. Grégoire today — that we cannot discuss classified matters. We have never asked, this Assembly has never asked, that secret matters should be reported on and discussed in open session. But I would remind everyone that high-ranking military men, such as General Norstad and General Lemnitzer, have been far more ready to discuss military matters, even in public session, than have the Ministers.

But, as I have said, we are not asking for classified information on matters that cannot be discussed in public. What we are asking for is political information. The trouble really lies in the unanimity of this report. My impression is that unanimity in political matters, especially when it is between a number of nations, nearly always leads to failure, to confusion and possibly — where work in common is involved — to greater difficulties still.

Now we know that the Council is required to give a unanimous reply. But we in the Assembly would like to know the things on which the

M. Tinaud (suite)

C'est la raison pour laquelle je suis chargé de vous dire, au nom de ma commission, qu'elle ne vous propose aucun projet de recommandation à un rapport qui, estime-t-elle, n'en mérite pas.

J'entends bien, Mesdames, Messieurs, que dans la vie, comme ici, il est plus agréable et plus facile de dire «oui» que de dire «non».

Je regrette, M. le Ministre, que ce *non possumus* que je traduis ici — bien que la parole aujourd'hui pour moi soit servie alors que d'habitude elle est libre — je regrette, dis-je, que ce *non possumus* retombe sur vous, alors que vous êtes, dans notre esprit, l'image de la sympathie et de la courtoisie, et je tenais à vous rendre cet hommage.

Je m'excuse, Mesdames, Messieurs, d'avoir été à la fois trop long et trop court pour ce petit «non». Je me console, puisque je suis ici en service commandé, en disant après Racine, dans *Les Plaideurs*: «Je dois parler, je parle, j'ai parlé.» (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blachstein, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues, il ne m'est pas agréable d'avoir à parler aujourd'hui du rapport du Conseil des Ministres, et cela d'autant moins que M. Grégoire vient, au nom du Conseil, de le présenter à l'Assemblée avec tant d'amabilité et d'obligeance. Mais s'il est nécessaire que, dans les relations entre parlementaires et gouvernants, les règles de la courtoisie soient autant que possible respectées, une chose est plus importante: notre responsabilité commune eu égard aux tâches politiques qui nous ont été confiées, à nous, parlementaires, et à nos gouvernants, par nos parlements et par nos peuples.

Au nom de la Commission des Affaires Générales, je puis m'associer pour une large part aux observations que M. Tinaud a faites devant cette assemblée, au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous ne sommes pas satisfaits du douzième rapport que le Conseil des Ministres nous a présenté, parce qu'il ne contient aucune information politique essentielle. Or, la communication par le Conseil des

Ministres de pareils renseignements me semble être la condition indispensable pour engager utilement un débat politique, pour procéder à une analyse politique et à l'élaboration de recommandations politiques comme l'Assemblée en formule depuis qu'elle existe et dont le Conseil des Ministres a toujours reconnu, comme M. Grégoire l'a fait aujourd'hui, qu'elles constituent un élément essentiel des travaux européens communs. Mais à défaut de telles informations, ou lorsqu'elles sont aussi insuffisantes que celles qu'on nous a communiquées, l'activité de notre assemblée devient très difficile.

L'année dernière, M. Michaud nous a rappelé — à juste titre — que le fondement de la démocratie est le dialogue, dialogue entre le gouvernement et le parlement. Or, le Conseil des Ministres rend impossible tout dialogue entre les sept gouvernements et notre assemblée. Certes, celle-ci n'est que consultative, et nous sommes parfaitement conscients de ce qu'elle diffère, sur de nombreux points, de nos parlements nationaux dont les pouvoirs sont beaucoup plus étendus. Mais dans une assemblée, même consultative, il importe que le dialogue avec les gouvernements soit un dialogue politique fondé sur une information suffisante.

M. Harmel a déclaré précédemment — et M. Grégoire a répété aujourd'hui — qu'on ne pouvait évoquer des questions secrètes en séance. Or, nous n'avons jamais demandé, cette assemblée n'a jamais demandé, que des questions secrètes soient rapportées ou discutées en séance publique. Mais je tiens tout de même à rappeler que des militaires d'un rang aussi élevé que le général Norstad ou le général Lemnitzer ont été beaucoup plus disposés que les ministres à aborder devant cette assemblée, même en séance publique, l'aspect militaire de certaines questions.

Mais, comme je l'ai dit, nous ne réclamons pas d'informations classifiées sur des questions qui ne peuvent être discutées en public. Nous voulons obtenir des renseignements politiques. Le malheur, c'est que le rapport doit être approuvé à l'unanimité. A mon sens, la règle de l'unanimité dans les questions politiques, surtout lorsque plusieurs pays sont en cause, conduit presque partout à l'échec, à la confusion et éventuellement à une aggravation des difficultés, provoquée par le travail collectif.

Nous savons que le Conseil est lié par la règle de l'unanimité. Mais les membres de cette assemblée désirent également être informés des ques-

Mr. Blachstein (continued)

Council has not yet been able to reach unanimity. There have been many questions over these past years where some considerable time has gone by before the Council has been able to pronounce, and before a shared decision could see the light of day. Why should it be impossible to tell the Assembly what points there are on which it has so far not been possible to come to a decision, or on what questions — and perhaps for what reasons, too — the Ministers have still been unable to reach a common decision?

Then there is the noteworthy fact that after every meeting of the Council of Ministers, in whatever country this takes place, there are very full press conferences; these are not, it is true, subject to the rule of unanimity, but are held under the responsibility of the Minister or Secretary of State of the country in which the meeting has taken place. We have read extracts from these press conferences in which there has been lengthy political comment, including comment on the divergent opinions held by the various governments. There are instances of this from Rome, instances from Bonn, instances from nearly all the other capitals where these press conferences with their refreshingly full content have been held following meetings of the Council of Ministers. I think it is a very good thing for the press to be given information. But we feel that it would be better if we, as the representatives of the parliaments of our countries, were treated at least as well by the Council as the international press is treated by individual Ministers in their capitals after Council meetings. I do not think there is a single government of any of the countries gathered here that could place before its own parliament a report like the twelfth report now before us (nor, I might add, like the eleventh or tenth report either). Why should something that is possible in our seven separate countries — fuller information on political relations between our governments — be impossible here in the WEU Assembly? It is precisely because we regard them as our leaders that we feel obliged to apply such strict democratic yardsticks to them, and not merely to note in polite and uncommitted terms that in my view, and in the Committee's view, the Council has once again failed to carry out its duty of informing the Assembly of its policies.

The Minister has told us that there are set principles for the drawing up of this report. The impression I get is that there are, indeed,

very set principles. Taking the last three reports from the Ministers, I can only say that these principles result in this Assembly not being able to do its job as fully as it did in the past. Europe should not consist solely of Ministers, civil servants, bureaucrats and managers — the Europe we want to see is a democratic Europe whose organs are also subject to parliamentary control. It is not vanity which makes us, as members of parliament, demand this of our Council of Ministers; it is a duty we owe to our own parliaments. It is a duty we owe to the peoples of Europe to take our tasks in an Assembly like this as seriously as we try to take them, and as seriously as they ought to be taken.

The General Affairs Committee, like the Defence Committee, has declined to make any concrete proposal on this report. Two years ago, and a year ago, we urged the Council of Ministers, in our recommendations, to give this Assembly the political information it needs. We feel it is quite pointless to do so a third time. This is why Document 413 is being tabled by the General Affairs Committee and by members of this Assembly. It is not for me to explain the reasons; somebody else will do this.

Mr. Grégoire, the Council of Ministers wants not only to brake, but to steer as well. We feel that, on the basis of a report like this, there is no sign of steering. We should be very glad if the Council would really assume its guiding rôle *vis-à-vis* this Assembly, including the matter of the annual report. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Before opening the debate on the report of the Council, Ladies and Gentlemen, I must remind you that a Motion to disagree, Document 413, was tabled at the beginning of yesterday afternoon's meeting, and that, according to Rule 27 of the Rules of Procedure, this Motion cannot be put to the vote until this afternoon, i.e. at least 24 hours after it has been tabled. But the debate on the annual report of the Council may also bear on the Motion to disagree.

I call Mr. Leynen to speak in the debate.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, my original intention was to put one question to the Chairman of the Council; but, in the time you gave me to think it over, a second question has occurred to me.

M. Blachstein (suite)

tions qui n'ont pas encore recueilli l'adhésion unanime. En effet, au cours de ces dernières années, nous avons pu constater que certaines questions avaient besoin de mûrir pendant un certain temps au bout duquel il devenait néanmoins possible de prendre une décision commune. Pourquoi ne pourrait-on pas dire à cette assemblée quels sont les problèmes restés sans solution ou quels sont ceux sur lesquels l'unanimité ne s'est pas encore faite, et éventuellement pour quelles raisons?

Il est curieux de constater que chaque réunion du Conseil des Ministres, où qu'elle se tienne, donne lieu à une grande conférence de presse organisée, non pas sous le signe de l'unanimité, mais par le ministre ou le secrétaire d'Etat du pays où le Conseil a siégé. Nous sommes en possession d'extraits de telles conférences de presse qui contiennent des commentaires politiques détaillés, portant même sur les divergences de vues entre les gouvernements. Il y en a de Rome, de Bonn, et de presque toutes les autres capitales où le Conseil s'est réuni et où la presse a eu le plaisir d'être informée avec force détails. Je crois qu'il est bon que la presse soit informée. Mais nous pensons qu'il serait mieux encore qu'en notre qualité de délégués des parlements nationaux, nous soyons traités, par le Conseil, au moins aussi bien que les représentants de la presse nationale et internationale qui reçoivent quantité d'informations de certains ministres à l'issue des réunions du Conseil tenues dans leur capitale. Aucun gouvernement de l'un des pays réunis ici ne pourrait se permettre de présenter à son parlement national un document comme ce douzième rapport — et je pourrais ajouter, comme le dixième et le onzième. Pourquoi est-il possible, dans n'importe lequel de nos sept pays, d'obtenir sur l'action politique de nos gouvernements des renseignements plus complets qu'à l'Assemblée de l'U.E.O.? C'est précisément parce que nous les considérons comme nos gouvernants que nous nous estimons tenus d'appliquer aux membres du Conseil des normes démocratiques aussi sévères et que nous refusons de nous borner à prendre acte, avec une amabilité qui n'engage à rien, de ce que le Conseil s'est dérobé, cette année encore, à l'obligation qui lui incombe d'éclairer l'Assemblée: c'est là mon avis et c'est aussi celui de la commission.

M. le Ministre, vous avez dit que les rapports du Conseil étaient rédigés selon des règles strictes. J'ai vraiment l'impression qu'elles sont très

strictes. Si je prends les trois derniers rapports, force m'est de constater que ces règles empêchent notre assemblée d'accomplir sa mission comme elle le faisait autrefois. J'estime que l'Europe ne doit pas être composée uniquement de ministres, de fonctionnaires, de bureaucrates et de managers; ce que nous voulons, c'est une Europe démocratique dont les organes européens soient également assujettis à un contrôle parlementaire. Ce n'est pas par vanité que nous exigeons cela du Conseil des Ministres; je crois plutôt qu'il s'agit là d'un devoir envers nos parlements nationaux. Nous sommes tenus envers les peuples de l'Europe de nous acquitter de ce devoir au sein de l'Assemblée aussi consciencieusement que nous essayons de le faire et qu'il est indispensable de le faire.

La Commission des Affaires Générales, comme celle des Questions de Défense et des Armements, a renoncé à présenter une proposition concrète en réponse à ce douzième rapport. Il y a deux ans, et l'année dernière encore, nous avons, dans nos recommandations, prié instamment le Conseil des Ministres de fournir à cette assemblée l'information politique indispensable. Nous estimons qu'il est inutile de le faire une troisième fois. C'est pourquoi les membres de la Commission des Affaires Générales et certains autres délégués ont déposé le Document 413. Il ne m'appartient pas de le motiver ici. Ce sera la tâche de l'un de mes collègues.

M. Grégoire, le Conseil des Ministres veut donc, non seulement freiner, mais diriger. A lire votre rapport, on a l'impression que de direction il n'y a pas trace. Nous serions fort heureux que le Conseil veuille aussi exercer son rôle directeur à l'égard de cette assemblée à la faveur du rapport annuel. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Avant d'ouvrir la discussion sur le rapport du Conseil, Mesdames, Messieurs, je rappelle qu'une motion de désapprobation, Document 413, a été déposée au début de la séance d'hier après-midi et que, conformément à l'article 27 du Règlement, le vote sur cette motion n'interviendra que cet après-midi après l'expiration du délai de 24 heures. Mais la discussion sur le rapport annuel du Conseil pourra porter également sur la motion de désapprobation.

Dans la discussion, la parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, je désirais simplement poser une question à l'honorable Président du Conseil, mais le temps de réflexion que vous m'avez accordé m'en a inspiré une seconde.

Mr. Leynen (continued)

My questions are as follows:

First, the Minister referred to the usefulness of holding joint meetings between the Council and the two main Committees of the Assembly. I agree that such discussions are always extremely interesting and useful. But we are dealing with a Council which I always compare to a chandelier with seven branches: a Council composed of a Minister and six Ambassadors, which means that only the centre candle is lighted. (*Laughter*) I would therefore like to ask the Chairman of the Council whether it would not be possible to arrange a joint meeting between the two Committees and the Council when France takes the Chair. Perhaps we could then do what the Minister himself proposed at the beginning of his address, i.e. "break the mould".

The second question is this: the Minister spoke of the harrasing time he had experienced these last three days at NATO. We read in the press that this Council discussed the possibility of taking humanitarian measures to help the populations and refugees in the Middle East. Could the Minister, this afternoon, give us more detailed information on this subject? It would be very useful for the debate on which we are to embark this afternoon. I thank him in advance.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Peter Kirk to speak in the debate.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. President, I shall be brief because I think the general case regarding this report has been very effectively made by Mr. Tinaud and Mr. Blachstein. There is one point which I would like to have cleared up. At the top of page 13, the first sentence in English is totally different from the first sentence in French. It means exactly the opposite. It would be nice to know which of these sentences the Council meant. Could we have some enlightenment as to which of the sentences is right? That would be helpful.

We have been complaining about these reports now for as long as I have been a member of this Assembly. I want to refer to the Council's replies to our recommendations, and in particular the reply to Recommendation 145 which I had the honour to pilot through the Assembly last December. This was a recommendation which was

fairly wide-ranging. Doubtless a large number of matters which we thought might be helpful for the Council's consideration have arisen out of the crisis within NATO and the possible future of Western European Union. The Council's reply, as we would expect, is only negative, but there are one or two points on which I would like clarification.

We asked for a review of the resolution of the Council of 20th December 1950. The Council's answer does not add up. They are saying, in effect, that they are not going to have a review of that resolution because such a review is already going on in NATO. Of course we know that a review of the internal organisation of NATO is going on. We want to see, simultaneously with that review, or possibly in the light of what emerges from it, that WEU can play a more effective rôle in consequence of the French withdrawal from NATO command. This is the point of the suggestion. I think we want a little more than the bare statement that in the Council's opinion this is not the right time to review the resolution of 20th December 1950. We want slightly greater clarification of the section in the Council's reply dealing with the Standing Armaments Committee. It will be recalled that we reiterated certain ideas that had already been put forward in Recommendations 85 and 108 and the Council's reply is curious. It says:

"The fault does not lie in the extent of the Committee's duties and responsibilities but rather in the failure to exploit the opportunities the Committee offers under its existing mandate."

Whose failure is it? Is it the Committee's, the Secretary-General's, the Governments' or the Council's? One should know where the responsibility for this failure lies. Otherwise, a very bad reflection is cast on a large number of people in that they are not using this machinery adequately.

Also, when one turns to the reference to paragraph 5 of the recommendation, joint policy outside the WEU area, the reply is that it is recalled that at their regular meetings at ministerial level the Council already discuss areas of the world where interests are common to the Seven. Did they discuss the Middle East at the last ministerial Council meeting? There is very considerable interest in the Middle East for all member countries of the Seven. There was a definite threat to peace developing in the Middle East at that time. Surely it was a matter which should have

M. Leynen (suite)

Les voici :

Première question. L'honorable ministre a fait allusion à l'utilité des réunions communes du Conseil avec chacune des deux commissions importantes de l'Assemblée. J'en conviens, ces discussions sont toujours très intéressantes et très utiles. Seulement, nous nous trouvons en face d'un Conseil que je compare toujours au chandelier à sept branches : un ministre et six ambassadeurs, ce qui signifie que seul le cierge central est allumé. (*Sourires*) Je voudrais alors demander au Président du Conseil s'il ne serait pas possible de faire pression pour que nous puissions obtenir une réunion commune des deux commissions avec le Conseil, au moment où la France aura la présidence. A ce moment-là, on pourra, me semble-t-il, faire ce que le ministre a lui-même proposé au début de son exposé, à savoir peut-être «casser le moule».

Deuxième question. L'honorable ministre a fait allusion aux journées harassantes qu'il a vécues ces trois derniers jours à l'O.T.A.N. Nous avons lu dans la presse que lors de ce Conseil, des mesures humanitaires ont été envisagées à l'égard des populations et des réfugiés au Moyen-Orient. Serait-il possible à M. le Ministre de nous donner cet après-midi quelques informations plus précises à ce sujet ? Elles seraient très utiles pour le débat que nous abordons cet après-midi. Je l'en remercie par avance.

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Peter Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je serai bref, car j'estime que MM. Tinaud et Blachstein ont parfaitement exposé nos griefs à l'encontre de ce rapport. Il est toutefois un point que j'aimerais éclaircir. Au début de la page 13, la première phrase du texte anglais diffère totalement de celle du texte français. Les deux phrases sont parfaitement contradictoires. Il serait bon de savoir laquelle des deux phrases exprime la pensée du Conseil. Pourrait-on nous dire laquelle des versions est la bonne ? Cela nous aiderait.

Nous nous plaignons de ces rapports depuis que je fais partie de l'Assemblée. Je veux parler des réponses du Conseil à nos recommandations et notamment à la Recommandation n° 145 que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Assemblée en décembre dernier. C'était une recommandation d'une assez grande portée. Il ne fait pas de doute qu'un

grand nombre de questions que nous estimions devoir être examinées par le Conseil découlaient de la crise de l'O.T.A.N. et de ses éventuelles répercussions sur l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la réponse du Conseil a été négative, mais j'aimerais obtenir des éclaircissements sur un ou deux points.

Nous avons demandé le réexamen de la résolution du Conseil du 20 décembre 1950. La réponse du Conseil n'est pas rationnelle. En fait, le Conseil nous dit qu'il ne réexaminera pas cette résolution, parce qu'une révision est déjà en cours à l'O.T.A.N. Nous savons naturellement que l'organisation interne de l'O.T.A.N. fait l'objet d'une révision. Mais parallèlement à cette révision ou à la lumière de ce qui en découlera, nous voulons que l'U.E.O. puisse jouer un rôle plus efficace, à la suite du retrait de la France du commandement de l'O.T.A.N. C'est là l'essentiel de notre suggestion. Il ne nous suffit pas que le Conseil nous dise qu'à son avis le moment n'est pas encore venu de réexaminer la résolution du 20 décembre 1950. Nous désirons aussi quelques éclaircissements sur le passage de la réponse du Conseil qui concerne le Comité Permanent des Armements. On se souviendra que nous avons repris certaines idées qui étaient déjà exprimées dans les Recommandations n° 85 et 108. La réponse du Conseil est étrange. On y lit :

«Ce n'est pas l'étendue des tâches et des responsabilités conférées au Comité qui est en cause, mais plutôt la non-exploitation des possibilités offertes par le Comité dans le cadre de son mandat actuel.»

A qui la faute ? Au Comité, au Secrétaire général, aux gouvernements ou au Conseil ? Il faudrait savoir à qui cette responsabilité incombe, sans quoi un grand nombre de personnes risquent d'être soupçonnées de ne pas utiliser ce mécanisme correctement.

Par ailleurs, à propos du paragraphe 5 de la recommandation visant une politique commune des pays membres de l'U.E.O. hors d'Europe, on nous répond que, lors des sessions qu'il tient périodiquement au niveau ministériel, le Conseil se livre, d'ores et déjà, à des consultations relatives aux diverses parties du monde où les Sept ont des intérêts communs. Mais a-t-il délibéré de la question du Moyen-Orient à sa dernière réunion ministérielle ? Tous les pays membres des Sept y ont pourtant des intérêts considérables. Il est certain que la question aurait dû figurer à l'ordre

Mr. Kirk (continued)

been on the Agenda and I think we are entitled to know whether it was.

Having made a number of rather harsh remarks, perhaps I may end on a congratulatory note. Speaking now as Vice-Chairman and on behalf of the Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration I would say that that Committee is well aware that the main object of the Assembly is to discuss important political problems, but if we want the Assembly to work efficiently we are also obliged to look into certain administrative problems. In 1963 we asked the Council to examine the *organigramme* — I do not believe that word can be translated into English — of the Office of the Clerk. It will be recalled that in the draft budget for this year, 1967, two regradings remained in suspense. As the Minister has informed us this morning, we have now reached agreement. The two reclassifications have been accepted and we can now consider that all administrative problems between ourselves and the Council have been ironed out. It is only right that, having been mildly insulting to the Council earlier on, I should express our thanks for that at any rate, not only to the Council but also to the Secretary-General and the Deputy Secretary-General for their very great help in working this out. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Further to Mr. Kirk's last remark, I would like to add that the Secretary-General and his assistants, the Director of the Agency for the Control of Armaments, the Head of the Standing Armaments Committee and the Clerk of the Assembly and his assistants in the Assembly always work in close co-operation, and collaborate in the best possible spirit in the joint service of WEU, as required by Article XI of the Charter of the Assembly.

I call Mr. Blumenfeld, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, I have been entrusted with the presentation of Document 413, a Motion to disagree. In this connection, I wish to refer to the reports presented by Mr. Blachstein and Mr. Tinaud, from which it has emerged that there is a feeling of considerable uneasiness in the relations between the Council and the Assembly.

In point of fact this is nothing new. Were we to take all the replies to the annual reports of the Council since this Assembly has existed, we would no doubt find that this feeling of uneasiness is as old as our Assembly.

This year, none the less, it does seem to me to go deeper than ever; although, as Mr. Blachstein has pointed out, this annual report is not very different from the reports of previous years. It may perhaps, at least in the political field, be even emptier than last year, but anyway the annual reports have never furnished the Assembly with satisfactory information on the political work of the Council.

Yet each year the annual report stresses how concerned the Council purports to be to maintain good relations with the Assembly. This notion of good relations is, perhaps, not very satisfactory with regard to relations between a governmental organ and a parliamentary organ. It is, of course, not desirable for these relations to be bad, but what we want, Mr. Chairman, is not merely cordial but normal relations; in other words, relations between the Council and the Assembly should be normal working relations between two organs based on very distinct political realities.

The real cause of dissension between the Assembly and the Council lies in the interpretation of Article IX of the modified Brussels Treaty. This Article, on which the existence of the Assembly is based, is indeed not very explicit: it does specify that the Council shall make an annual report to the Assembly on the activities of WEU, in particular concerning the control of armaments, but there are two points about which Article IX says very little: first, the powers of the Assembly, and second, the place the Council should give to political consultations in its annual report.

It was perhaps inevitable that, faced with a text as vague as this, the Assembly and the Council should interpret it in two different ways.

I think, Mr. President, that, if we looked at the replies made by our Assembly every year to the annual report of the Council, we would find what might be called an "Assembly doctrine". This doctrine is obviously based on Article IX of the Brussels Treaty, but also on other considerations of an entirely different kind. Since our Assembly

M. Kirk (suite)

du jour et je crois que nous avons le droit de savoir ce qu'il en est.

Après ces remarques un peu dures, j'aimerais terminer sur un éloge. En ma qualité de vice-président de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, je dirai que, tout en sachant parfaitement que le principal objectif de l'Assemblée est de discuter des grands problèmes politiques, la commission estime que l'Assemblée ne peut fonctionner de manière efficace que si elle se penche aussi sur certaines questions administratives. En 1963, nous avons demandé au Conseil d'examiner l'organigramme du Greffe. On se souviendra que, dans le projet de budget de 1967, deux reclassements étaient restés en suspens. Ainsi que le ministre nous l'a appris ce matin, ils ont à présent été acceptés. Nous pouvons donc considérer que toutes les difficultés administratives qui restaient en suspens sont aplanies. Après avoir critiqué quelque peu le Conseil, j'ai donc la satisfaction de l'en remercier, ainsi que le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint qui ont apporté leur précieux concours au règlement de cette question. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais ajouter, à la dernière observation de M. Kirk, qu'il est hors de doute que le Secrétaire général et ses collaborateurs, le Directeur de l'Agence de Contrôle, le Président du Comité Permanent des Armements, d'une part, le Greffier et ses collaborateurs de l'Assemblée, d'autre part, se tiennent en contact étroit et collaborent dans le meilleur esprit pour servir en commun l'institution de l'U.E.O. comme le prévoit le titre XI de notre Charte de l'Assemblée.

La parole est à M. Blumenfeld, président de la Commission des Affaires Générales.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*). — M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues, je suis chargé de présenter le Document 413, motion de désapprobation, et, ce faisant, je voudrais faire référence aux rapports présentés par MM. Blachstein et Tinaud qui ont révélé un profond malaise dans les relations entre le Conseil et l'Assemblée.

A vrai dire, ce malaise n'est pas nouveau et, si nous reprenions toutes les réponses faites aux rapports annuels du Conseil depuis que cette assemblée existe, nous trouverions sans doute qu'il est aussi ancien que notre assemblée.

Néanmoins, il semble que, cette année, il soit plus profond qu'il l'a jamais été. Pourtant, comme le fait remarquer M. Blachstein, le rapport annuel du Conseil ne diffère pas beaucoup des rapports des années précédentes. Peut-être est-il, au moins dans le domaine de la politique, encore plus vide que l'an dernier, mais jamais les rapports annuels n'ont fourni à l'Assemblée des renseignements satisfaisants sur le travail politique du Conseil.

Pourtant, chaque année, le rapport annuel du Conseil insiste sur le souci que celui-ci prétend avoir d'entretenir de bons rapports avec l'Assemblée. Cette notion de bons rapports n'est peut-être pas très satisfaisante quand il s'agit de définir les relations entre un organe gouvernemental et un organe parlementaire. Il n'est certes pas souhaitable que ces rapports soient mauvais, mais ce qu'il s'agit d'obtenir, M. le Ministre, c'est, non pas simplement que ces rapports soient cordiaux, mais surtout qu'ils soient normaux, c'est-à-dire que les relations entre le Conseil et l'Assemblée soient des relations de travail entre deux organismes reposant sur des réalités politiques très distinctes.

Ce qui, en fait, oppose l'Assemblée au Conseil, c'est l'interprétation de l'article IX du Traité de Bruxelles modifié. Cet article, en effet, sur lequel l'Assemblée fonde son existence est assez peu explicite: il prévoit bien la présentation par le Conseil à l'Assemblée d'un rapport annuel rendant compte des activités de l'U.E.O., notamment dans le domaine du contrôle des armements, mais il est deux points sur lesquels cet article IX ne dit pas grand-chose, c'est, d'une part, sur les pouvoirs de l'Assemblée, et, d'autre part, sur la place que doivent tenir les consultations politiques du Conseil dans son rapport annuel.

Il est, sans doute, dans la nature des choses que, devant un texte assez flou, l'Assemblée, d'une part, et le Conseil, d'autre part, se soient forgé des interprétations qui ne coïncident pas.

Je crois, M. le Président, que la lecture des réponses présentées chaque année par notre Assemblée au rapport annuel du Conseil dégagerait ce que l'on pourrait appeler une «doctrine de l'Assemblée». Cette doctrine est fondée évidemment sur l'article IX du Traité de Bruxelles, mais elle repose aussi sur des considérations d'une

Mr. Blumenfeld (continued)

is the only European parliamentary body empowered to discuss military questions and questions of foreign policy, it is bound to regard itself as the embryo of a European parliament with competence in these matters.

On these grounds, it claims, on the one hand, the right to supervise the work of the Council and, on the other, to be able to guide that work through its recommendations.

There is logic in this concept and, above all, as Mr. Blachstein has just pointed out, it meets the wishes of a large section of European opinion. It is this opinion that the parliamentarians represent, and it is therefore perfectly legitimate for them to interpret the Treaty in this way.

The Council cannot hope to continue disappointing the Assembly and at the same time improve its relations with the Assembly. The Council has constantly rejected this "Assembly doctrine". Its replies to the recommendations indicate clearly that it refuses to be guided by a European parliamentary assembly; the only guidance it accepts in its work is from governments.

The very existence of the annual report implies that the Council recognises that the Assembly has a certain right of supervision, but the way this report is presented, the fact that it contains no real information about the Council's debates, and, in particular, the fact that the Council has hitherto refused to provide the Assembly with any information about present developments in NATO, signify the rejection in practice of what the Council has accepted in principle.

Up till now the Assembly, although complaining about the Council's attitude, has continued to act as if all were well. Mr. Blachstein and Mr. Tinaud, by not presenting a draft Recommendation in support of their reports, have now made it plain that they intend to put an end to the ambiguity and misunderstanding in relations between the Council and the Assembly.

The Representatives who tabled a Motion to disagree adhere, by and large, to the views of the two Rapporteurs, recognising the existence of this deep-rooted conflict between the Council and the

Assembly, so long glossed over. This Motion to disagree should induce the Council to take a clear stand, and define more clearly than has hitherto been done, what rôle it is prepared to grant the Assembly. But, Mr. President, if we wish relations between the Council and the Assembly to be thus clarified, the conduct of the Assembly, too, must be that of a parliamentary assembly and not of a forum of diplomats who have not been briefed.

The very structure of our Assembly, consisting of a combination of national delegations and non-national political groups, lends itself to a certain ambiguity. Our political groups represent the main trends of European opinion. Our national delegations have, no doubt, the advantage of keeping us informed about the policy of our governments, and their existence gives weight to the speeches made in this Assembly. But the Assembly must remain totally independent of these delegations if we wish to exercise the right of criticism and supervision in respect of the Council, since this right can be based only on the existence of a European opinion and not on the individual policies of our several countries.

The Motion to disagree now before us has no meaning unless it stems from the European public opinion we claim to represent, and it signifies that we refuse to be guided in this domain by the policy of our individual governments. The fact of belonging to majority or opposition parties in our national parliaments should not restrict our independence in this Assembly. Indeed, since we here wield no practical power and, in particular, are unable either to form or to bring down governments, the only purpose of our speeches and our votes is to portray opinions.

Such, then, are the reasons why I am extremely grateful to Mr. Tinaud and Mr. Blachstein for presenting reports which force us to face up to our responsibilities. That, Mr. President, is why I wish to see our Assembly accept these responsibilities and, in this particular instance, to vote this afternoon in favour of the Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report of the Council: it must be referred back for reconsideration and submission of a new report to the Assembly. (*Applause*)

M. Blumenfeld (suite)

autre nature. Parce que notre assemblée est le seul organe parlementaire européen qui ait, effectivement, à délibérer de questions militaires et de questions de politique étrangère, elle ne peut pas ne pas considérer qu'elle constitue l'embryon d'un parlement de l'Europe compétent en cette matière.

De ce fait, elle revendique, d'une part, un droit de contrôle sur le travail du Conseil et, d'autre part, la possibilité d'orienter ce travail au moyen de ses recommandations.

Une telle conception a, pour elle, une certaine logique et, surtout, elle a pour elle de répondre aux aspirations d'une large fraction de l'opinion européenne, comme vient de le dire M. Blachstein. C'est cette opinion que représentent les parlementaires et il est donc tout à fait légitime qu'ils interprètent le traité dans ce sens.

Le Conseil, M. le Président, ne peut espérer, en effet, décevoir sans cesse l'Assemblée et, en même temps, améliorer les relations qu'il entretient avec elle. Donc, le Conseil a constamment rejeté cette doctrine de l'Assemblée. Ses réponses aux recommandations indiquent nettement qu'il refuse une orientation qui serait présentée par une assemblée parlementaire européenne et qu'il n'accepte d'orientations de ses travaux que si elles émanent des gouvernements.

L'existence du rapport annuel, d'autre part, implique que le Conseil reconnaît un certain droit de contrôle à l'Assemblée, mais la façon dont est présenté le rapport, le fait qu'il ne donne aucune indication réelle sur les débats du Conseil, le fait, notamment, que le Conseil ait refusé jusqu'à présent d'informer l'Assemblée de l'évolution que connaît actuellement l'O.T.A.N., signifient, en réalité, le rejet de ce que le Conseil accepte en principe.

Jusqu'à présent, l'Assemblée, tout en se plaignant de la façon dont elle a été traitée par le Conseil, avait continué à travailler comme si de rien n'était. En ne présentant pas de projet de recommandation à l'appui de leurs rapports, M. Blachstein et M. Tinaud ont nettement manifesté leur intention de voir les relations entre le Conseil et l'Assemblée sortir du domaine des équivoques et des malentendus.

Les Représentants qui ont présenté une motion de désapprobation suivent, dans une large mesure, la pensée des deux rapporteurs en reconnaissant l'existence de ce conflit profond entre le Conseil

et l'Assemblée, qui avait été si longtemps dissimulé. Cette motion de désapprobation devrait amener le Conseil à prendre nettement position et à définir, mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, le rôle qu'il est prêt à accorder à l'Assemblée. Mais si nous voulons, M. le Président, éclaircir de la sorte la question des rapports entre le Conseil et l'Assemblée, il faut aussi que cette dernière se comporte en toutes occasions comme une assemblée parlementaire, et non comme un forum de diplomates sans mandat.

L'organisation même de notre assemblée avec la coexistence des délégations nationales et de groupes politiques non nationaux prête à une certaine ambiguïté. Nos groupes politiques représentent les grandes tendances de l'opinion européenne. Nos délégations nationales présentent, certes, l'avantage de nous permettre de mieux connaître la politique de nos gouvernements, et leur existence contribue à donner du poids à nos interventions devant l'Assemblée. Toutefois, notre indépendance à l'égard de ces délégations doit demeurer totale si nous voulons user, à l'endroit du Conseil, d'un droit de contrôle et de critique qui ne peut être fondé que sur l'existence d'une opinion européenne et, en aucun cas, sur la politique particulière de chacun de nos pays.

La motion de désapprobation qui est proposée n'a de sens que si nous nous fondons sur cette opinion publique européenne que nous entendons représenter, et elle implique que nous n'acceptons pas de nous laisser guider dans cette enceinte par la politique de nos gouvernements. Le fait de notre appartenance à des majorités ou à des oppositions dans nos parlements nationaux ne devrait pas limiter l'indépendance dont nous jouissons dans cette assemblée. En effet, puisque nous n'avons ici aucun pouvoir, et, en particulier, puisque nous n'avons pas la possibilité de former ou de détruire des gouvernements, la seule portée de nos interventions, de notre vote, se situe dans l'expression de l'opinion.

Telles sont donc les raisons pour lesquelles je suis très reconnaissant à M. Tinaud et à M. Blachstein de nous avoir présenté les rapports qui nous mettent en face de nos responsabilités réelles. C'est pourquoi, M. le Président, je désire voir notre assemblée accepter ces responsabilités et, dans ce cas particulier, voter cet après-midi la motion de désapprobation qui vise le douzième rapport annuel du Conseil: il faut le renvoyer aux fins de réexamen et d'un nouveau rapport à l'Assemblée. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blenkinsop.

Mr. BLENKINSOP (*United Kingdom*). — While I share the anxieties that naturally we all feel as parliamentarians — because we feel we are being badly treated by the Council — I quite frankly do not see how this Motion helps us forward at all. I cannot see how by voting for this Motion we are really going to get the kind of treatment by the Council that we may desire.

It is proposed that we should refer back this report. That fact will no doubt receive wide publicity and will publicly advertise disagreements between the Council and ourselves and may very well be subject to an erroneous construction. This is an internal disagreement about the way in which we work. I should have thought it wiser for us to have directed our attack upon the reasons for our inability to get the information — that is to say, to direct our attack upon the unanimity rule which quite rightly has been referred to as the major reason, or one of them, why we cannot get the information we desire, and possibly to refer to the lack of information which it may be we are experiencing at some of the joint meetings between our Committees. I would have thought that to have been a somewhat more constructive action than merely referring back the report, which may well be misinterpreted as meaning that there are divisions of principle on the actions taken by the Council rather than divisions in the relationship between our two bodies. While I realise how important that is to all of us as parliamentarians I do not see that that really advances our position at all.

Further, I feel that many of the matters referred to are ones which we must follow up with our own individual governments through our own parliaments. Many of the criticisms being laid against the Council are ones that we ought as parliamentarians to follow up in our own way in our own parliamentary assemblies. I therefore hope that when we come to vote on this Motion this afternoon we will give this matter some further thought.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — I think that what has been said by Mr. Tinaud and Mr. Blachstein has covered the whole situation so well that it is more or less superfluous for me to comment further. Having heard Mr. Blenkinsop's intervention, I was struck by the idea that a

direct representative could not have spoken better. Mr. Blenkinsop said that the issue was not the bad rôle played by, or the supposed bad character of, the Chairman of the Council or the Secretary-General. He is right in saying that that is not the point. When he says that the unanimity rule is at stake, that is also true. But the unanimity rule is not something given from Heaven by God; it has been produced by this Council itself. The unanimity rule has as its purpose to ensure that all the plans of action and decision should be taken unanimously. That is a correct rule, because we cannot work and act together if we are not unanimous. That is obvious.

A definite question is at stake here. The Council is right behind the unanimity rule. That rule does not impose on us the necessity of acting silently on all the political problems which are discussed or not discussed — I do not know which — within the Council of Ministers. It is not necessary to hide all those facts and all the material and all the disagreements which exist within that Council. Perhaps it is right to have a rule of this kind, but it should be realised that the Council is hiding behind that rule of unanimity and by so doing it is preventing a normal dialogue in this Assembly.

For that reason, I will vote for the Motion which has been tabled by Mr. Vos and his friends.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Montesquiou.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, Mr. Minister, Ladies and Gentlemen, we have received a reply from the Council to Recommendation 140 concerning general disarmament. I personally find this reply unsatisfactory, and my feeling is, I believe, shared by many of my colleagues.

In view of events in the Middle East — now, it is true, past — which, apart from human lives, have led to the destruction of so much equipment and foodstuffs which might have been used to succour so many people in need, the time has, I think, come to ask whether the Council could not consider seeking an agreement to prevent Europe from taking part in the armaments race in Asia and Africa.

This is an extremely important question which might, in the present circumstances, oblige the Council to furnish a definite reply which would give us satisfaction. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?..

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blenkinsop.

M. BLENKINSOP (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Tout en partageant les inquiétudes de tous les parlementaires ici présents qui estiment que le Conseil agit mal à leur égard, je ne vois franchement pas en quoi cette motion pourrait nous servir. Je ne vois pas comment son adoption pourrait inciter le Conseil à nous traiter comme nous le souhaitons.

On nous propose de renvoyer le rapport. Ce geste fera sans doute l'objet d'une large publicité et mettra au grand jour les différends qui nous opposent au Conseil, en risquant de donner lieu à des interprétations erronées. Comme il s'agit d'un désaccord interne sur nos méthodes de travail, je pense qu'il eût été plus judicieux de centrer notre attaque sur les raisons de notre manque d'information, c'est-à-dire sur la règle de l'unanimité qui a été invoquée à juste titre, comme étant la raison ou l'une des raisons essentielles de cet état de choses, en signalant peut-être l'insuffisance des informations dont nous disposons à certaines réunions communes de nos commissions. Il me semble que cela eût été une procédure plus constructive que celle qui consiste à renvoyer simplement le rapport, attitude qui pourrait être mal interprétée et attribuée à des divergences de principe sur les mesures prises par le Conseil plutôt que sur les rapports entre nos deux organismes. Tout en comprenant combien cette motion nous intéresse tous en qualité de parlementaires, je ne vois pas en quoi elle pourrait améliorer réellement notre position.

De plus, j'estime que nombre de questions en cause doivent être soumises à nos gouvernements respectifs par la voie parlementaire. Beaucoup de critiques adressées au Conseil devraient être portées par les parlementaires ici présents devant l'organe législatif de leur pays. J'espère donc que nous pèserons bien notre décision avant de voter cette motion.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je pense que M. Tinaud et M. Blachstein ont si bien analysé la situation qu'il ne reste, pour ainsi dire, rien à ajouter. En écoutant l'intervention de M. Blenkinsop, l'idée m'est venue qu'un représentant du Conseil ne s'exprimerait pas mieux.

Il a eu raison de dire que ce qui est en cause, ce n'est pas le rôle négatif ou le prétendu mauvais caractère du Président du Conseil ou du Secrétaire général. Il a également eu raison de dire que la règle de l'unanimité est en jeu. Mais cette règle ne nous est pas tombée du ciel: elle a été établie par le Conseil lui-même. Son but est d'assurer que tous les plans d'action et toutes les décisions soient arrêtés à l'unanimité. C'est une règle qui se justifie, car nous ne pouvons travailler et agir de concert que dans l'unanimité. C'est l'évidence même.

Nous avons là un problème précis. Le Conseil défend la règle de l'unanimité. Mais cette règle ne nous impose pas le silence sur tous les problèmes politiques dont le Conseil des Ministres discute ou ne discute pas — j'ignore ce qui en est. Il n'est pas nécessaire de dissimuler tous les faits et tous les chiffres, ni tous les désaccords qui existent au sein du Conseil. La règle est peut-être juste, mais il faut bien se dire que le Conseil s'abrite derrière elle et empêche, ce faisant, un dialogue normal dans notre assemblée.

Je voterai donc la motion déposée par M. Vos et ses amis.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de Montesquiou.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, M. le Ministre, mes chers collègues, nous avons reçu une réponse du Conseil à la Recommandation n° 140 concernant le désarmement général. Cette réponse ne m'a pas donné personnellement satisfaction, et je crois que ce sentiment est partagé par de nombreux collègues.

Alors que nous sommes en présence des événements, passés il est vrai, du Moyen-Orient, où, sans parler des vies humaines, tant de matériel, tant de denrées alimentaires, qui auraient pu sauver tant d'affamés, ont été détruits, nous pourrions demander au Conseil d'envisager la réalisation d'un accord pour éviter que l'Europe ne participe à cette course aux armements qui a lieu en Asie et en Afrique.

C'est une question très importante qui pourrait, dans les circonstances présentes, obliger le Conseil à fournir une réponse précise qui nous donnerait satisfaction. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole? ...

The President (continued)

The vote on the Motion to disagree will be taken this afternoon, after the Minister, Mr. Grégoire, has given his reply.

**8. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (Resumed Debate and Vote on the Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council, Documents 401, 409 and 413).

2. The situation in the Middle East (Presentation of and Debate and Votes on the draft Recommendations submitted by the General Affairs Committee and on the Motion for an Order, Documents 415 and Amendments, 416 and Amendments and 417).

3. The situation in Greece (Debate and Vote on the Motion for a Recommendation, Document 414 and Amendment).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.45 p.m.)

M. le Président (suite)

Le vote sur la motion de désapprobation aura lieu cet après-midi, après la réponse de M. le Ministre Grégoire.

**8. Date, heure et ordre du jour
de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (Suite de la discussion et vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil, Documents 401, 409 et 413).

2. La situation au Moyen-Orient (Présentation, discussion et votes des projets de recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales et de la proposition de directive, Documents 415 et amendements, 416 et amendements, 417).

3. La situation en Grèce (Discussion et vote de la proposition de recommandation, Document 414 et amendement).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 45)

SIXTH SITTING

Thursday, 15th June 1967

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. The situation in Greece (*Debate and Vote on the Motion for a Recommendation, Doc. 414 and Amendment*).
Speakers: The President, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Peel, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Sibille, Mr. Lenze, Mr. Kirk, Mr. Silkin, The President, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Kirk, Mr. Prélot.
4. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly (*Resumed Debate and Vote on the Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council, Doc. 413*).
Speakers: The President, Mr. Grégoire (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council*), Mr. Goedhart.
5. The situation in the Middle East (*Presentation of and Debate and Votes on the draft Recommendations submitted by the General Affairs Committee and on the Motion for an Order, Docs. 415 and Amendments, 416 and Amendments and 417*).
Speakers: The President, Mr. Bohy (*Rapporteur*), Mr. Dodds-Parker, Mr. Kliesing, Mr. de Montesquiou, Mr. Schulz, Mr. Goedhart, Mr. Lenze, Mr. Blenkinsop, Mr. Silkin, Mr. Blumenfeld (*Chairman of the Committee*), Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Bohy, Lord Listowel, Mr. Basile, Mr. Bohy, Mr. Leynen, Mr. Kirk, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Vos, Mr. Bohy, Mr. Sibille, Mr. Leynen, Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Blumenfeld, Mr. Basile, Mr. Bohy, Mr. Matteotti.
6. Examination of Credentials.
7. Changes in the composition of Committees.
8. Adjournment of the Session.

The Sitting was opened at 3.20 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

¹. See page 45.

3. The situation in Greece

(Debate and Vote on the Motion for a Recommendation, Doc. 414 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the debate, under urgent procedure, on the Motion for a Recommendation on the situation in Greece, Document 414 and Amendment.

The Assembly will recall that it was decided at yesterday afternoon's Sitting to consider this Motion for a Recommendation under the urgent procedure without prior reference to the Committee.

The Motion for a Recommendation was presented by MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus, Edelman, Mrs. Jadot, MM. Moutet, Housiaux, Edwards, Radoux, Bourgoïn and Blenkinsop, with a request for urgent procedure.

Does one of the signatories of this Motion for a Recommendation wish to speak?

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Yes, Mr. President.

SIXIÈME SÉANCE

Judi 15 juin 1967

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. La situation en Grèce (*Discussion et vote de la proposition de recommandation*, Doc. 414 et amendement).
Interviennent : le Président, M. de la Vallée Poussin, M. Peel, M. Kahn-Ackermann, M. Sibille, M. Lenze, M. Kirk, M. Silkin, le Président, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. de la Vallée Poussin, M. Kirk, M. Prélot.
4. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (*Suite de la discussion et vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil*, Doc. 413).
Interviennent : le Président, M. Grégoire (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil*), M. Goedhart.
5. La situation au Moyen-Orient (*Présentation, discussion et vote des projets de recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales et de la proposition de directive*, Docs. 415 et amendements, 416 et amendements, 417).
Interviennent : le Président, M. Bohy (*rapporteur*), M. Dodds-Parker, M. Kliesing, M. de Montesquiou, M. Schulz, M. Goedhart, M. Lenze, M. Blenkinsop, M. Silkin, M. Blumenfeld (*président de la commission*), M. de la Vallée Poussin, M. Bohy, Lord Listowel, M. Basile, M. Bohy, M. Leynen, M. Kirk, M. de la Vallée Poussin, M. Vos, M. Bohy, M. Sibille, M. Leynen, Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Blumenfeld, M. Basile, M. Bohy, M. Matteotti.
6. Vérification de pouvoirs.
7. Modifications dans la composition de commissions.
8. Interruption de la session.

La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 45.

3. La situation en Grèce

(*Discussion et vote de la proposition de recommandation, Doc. 414 et amendement*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion d'urgence de la proposition de recommandation sur la situation en Grèce, Document 414 et amendement.

Je rappelle que l'Assemblée a décidé, dans sa séance d'hier après-midi, de procéder à la discussion d'urgence de cette proposition de recommandation sans renvoi préalable à la commission.

La proposition de recommandation est présentée par MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus, Edelman, Mme Jadot, MM. Moutet, Housiaux, Edwards, Radoux, Bourgoïn et Blenkinsop, avec demande de discussion d'urgence.

Un des signataires de cette proposition de recommandation souhaiterait-il prendre la parole ?

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Oui, M. le Président.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I did not expect to have to speak immediately. I expected somebody to criticise us for raising a matter with which the Assembly was not directly concerned. There is some truth in this.

When I and some of my colleagues tabled a similar motion in the Consultative Assembly of the Council of Europe, we were on very firm ground. The European Convention on Human Rights was drawn up by the Council of Europe after the war because there was a strong feeling that it would be impossible to create a united Europe without a guarantee that all the constituent States would respect the rules of democracy.

It was natural, therefore, that the Council of Europe, as a protector of human rights, should immediately concern itself with so serious a problem as that of developments in Greece. To some extent it may be claimed that WEU is a military organisation, that Greece is not a member, that we alone do not represent NATO as a whole, and that accordingly the Greek problem is fairly far removed from our competence.

I recognise that we are not the first concerned in this matter. But I think it is extremely important that all democratic countries and assemblies should demonstrate their unanimity with regard to the defence of human rights and democratic freedoms.

This is neither a theory nor a political position. It is the very basis of our collective life, the foundation of the Europe we hope to build, and to show the slightest indifference in regard to developments which might threaten anything so sacred is a weakness. We cannot be indifferent. I am convinced that it is up to the Committee of Ministers of the Council of Europe to go deeply into the matter; it is better equipped to do so. I would have liked some countries or all the members of the Council of Europe to place the matter before the European Commission of Human Rights. I have, moreover, tabled a motion in this respect in the Belgian Parliament.

I am not convinced that this is particularly the task of the Council of Ministers of WEU, but I do regard it as essential that all democratic

European assemblies should display their solidarity in respect of a problem of this kind. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Peel.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — Mr. President, I should not like to disappoint my friend and colleague Mr. de la Vallée Poussin who said that he had not expected to speak so soon on the motion as he had anticipated that there would be objections to our including it in our business. Therefore, I should like to satisfy him by saying that I feel that at this juncture it would be unwise for our Assembly to discuss this question here. Greece is not a member of our Assembly and there is a basic philosophy which says that nobody should be taken to task on his actions without being heard in his own defence, and certainly there is no possibility whatever of Greece being heard here at all.

There are other reasons too which I think make it inadvisable. For instance, in the committee meeting of the North Atlantic Parliamentarians this matter was, I consider rightly, brought up. The matter has therefore been considered by the NATO Parliamentarians in their conference and it would seem to be duplicating this problem unnecessarily if we consider it here. Since the members here are also members there, it would seem better for us to consider it in the North Atlantic Assembly and in the Council of Europe and not here. We have other important business to do and when we have so many other questions of which we need to take account it would be a pity for us to do work which is already being covered by other organisations which are rightly taking account of this situation.

On this basis, I would resist the motion now before the Assembly and would prefer that we did not interfere in this matter.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we discuss in this Assembly a number of questions affecting countries that are not members of the Assembly. But I must say that the defence of the rules which form the basis of life in all the nations represented here seems to me to be a question of very great importance. Even though the country in question is not a member of this Assembly, it is a primary

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, je ne m'attendais pas à devoir prendre la parole immédiatement. Je croyais que l'une ou l'autre personne nous ferait le reproche d'avoir saisi notre assemblée d'une question qui ne la concernait pas directement. Il y a là quelque chose de vrai.

Lorsque, avec certains de mes collègues, j'ai déposé à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe une proposition analogue, nous étions sur un terrain tout à fait solide. La Convention européenne des droits de l'homme a été élaborée par le Conseil de l'Europe, au lendemain de la guerre, parce que nous avons le sentiment très net qu'il était impossible de créer une Europe unie si celle-ci n'avait pas la garantie que tous les Etats qui la constitueraient respecteraient les règles de la démocratie.

Il était donc très naturel que le Conseil de l'Europe, gardien des droits de l'homme, s'occupât immédiatement d'un problème aussi grave que celui des événements de Grèce. On peut dire que, dans une certaine mesure, l'U.E.O. est une organisation militaire, que la Grèce n'en fait pas partie, que nous ne sommes pas, à nous seuls, tout l'O.T.A.N. et que, par conséquent, le problème grec reste pour nous assez lointain.

Je reconnais que nous ne sommes pas au premier rang. Mais il me semble extrêmement important que l'ensemble des pays et des assemblées qui vivent sous la règle démocratique marquent leur unanimité en ce qui concerne la défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques.

Ce n'est là ni une théorie ni une position politique. C'est la base même de notre vie collective, le fondement de l'Europe que nous voulons faire, et marquer la moindre indifférence à l'égard d'événements qui peuvent mettre en danger quelque chose d'aussi sacré est une faiblesse. Nous ne pouvons apparaître comme indifférents. Je suis persuadé que c'est plutôt au Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe qu'il appartient de pousser les choses à fond ; il est mieux armé. J'aurais souhaité que certains pays ou tous les membres du Conseil de l'Europe saisissent la Commission européenne des droits de l'homme. J'ai d'ailleurs déposé une proposition dans ce sens au parlement belge.

Je ne suis pas convaincu que ce soit particulièrement la tâche du Conseil des Ministres de l'U.E.O., mais ce qui me paraît indispensable,

c'est que toutes les assemblées démocratiques européennes montrent leur solidarité dans un problème de ce genre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Peel.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais ne pas décevoir mon collègue et ami, M. de la Vallée Poussin, qui, a-t-il dit, ne s'attendait pas à parler si tôt de la proposition de recommandation, pensant que sa mise en discussion allait se heurter à des objections. Je lui donnerai donc satisfaction en disant qu'à mon sens, notre assemblée aurait tort, à l'heure actuelle, d'examiner cette question. En effet, la Grèce n'est pas membre de l'Assemblée et un principe cardinal veut que personne ne soit présumé coupable avant d'avoir présenté sa défense. Or, la Grèce n'a absolument aucune possibilité de se faire entendre ici.

Cette discussion me semble regrettable pour d'autres raisons encore. C'est ainsi que la question a été soulevée, à juste titre je crois, au sein d'une commission des parlementaires de l'O.T.A.N. et donc évoquée devant la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N. avec les débats de laquelle toute discussion en cette enceinte risquerait inutilement de faire double emploi. Puisque les mêmes parlementaires siègent ici, au Conseil de l'Europe et à l'O.T.A.N., il vaudrait mieux, je crois, laisser à l'Assemblée de l'O.T.A.N. et au Conseil de l'Europe le soin de s'occuper des événements de Grèce. D'autres affaires importantes nous appellent et, devant leur abondance, il serait dommage de refaire un travail déjà effectué par d'autres organisations compétentes qui s'occupent à juste titre de cette affaire.

C'est pourquoi, préférant que nous n'intervenions pas dans cette question, je m'élève contre la proposition de recommandation dont l'Assemblée est saisie.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, nous discutons dans cette assemblée de toute une série de questions concernant des Etats qui ne sont pas membres de l'U.E.O. Mais je dois dire que la défense des règles de vie qui servent de fondement à tous les pays représentés ici me semble d'une importance capitale. Même si le pays en cause n'est pas représenté ici, nous n'en devons pas moins reconnaître

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

duty of the Assembly to concern itself with matters that directly affect it, and which are at the heart of our political aspirations. This matter has also been debated in other parliaments and other assemblies ; so I am sorry to say that I feel obliged to oppose the last speaker.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Sibille.

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I seriously believe we should look back to the parables of the Gospels in this matter, for what we are doing is to assert that, because Greece is not a member of our Union, we should not be concerned with it. We are not alone ; we and they are united by the same destiny and the pursuit of the same ends ! We need to be united in our way of looking at things, so that we may co-operate to preserve world peace. How can we say, in this Assembly, that because we form the Europe of the Seven, other countries are not our concern ? The Greeks are our brothers ; they need our help ; they are suffering in their country as we ourselves suffered in the years of fascism. If less discrimination had been shown, the second world war might have been avoided. Instead of which people said : " That's the Italians' business", " That's the Germans' business". There was no solidarity in Europe.

And so you paid for it, all of you, together. Do we really want to pay the price again, saying that Greece is not a member of the European assembly ? It is in the spirit of humanity and of Christian charity towards our brothers all the world over that I am deeply conscious of my duty to refute this kind of argument.

Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. When the motion was put under the urgent procedure yesterday, I abstained. For this reason I feel I owe it to my colleagues to state quite openly my attitude to the recommendation before us. I can assure Mr. Sibille that I do not believe there is any argument at all about how we, from our shared democratic viewpoint, feel about events in Greece. There is no disagreement among us in condemning what is going on there.

But while the Greeks are members of NATO, and members of the Council of Europe, they are not members of Western European Union. If we had no opportunity of putting forward our views on this question elsewhere, then I would share the feelings of those speakers who have expressed such warm sympathy for the recommendation. But since I do see an opportunity to put our views both in NATO and the Council of Europe, I personally consider that I am still justified in abstaining today.

A very important consideration for me, which has just been mentioned by a speaker, one to which attention should always be paid in political life, is that the accused is not present. The accused is unable to speak, unable to say what his motives were and what really happened. Being persuaded that, in accordance with the principles of law and justice, it is a good thing — allow me to look back at history — to follow the old Roman adage "*Audiat et altera pars*", I wish to stand firmly by my previous attitude. Elsewhere, however, — in the Council of Europe where the opportunity will soon arise — I will show that I fully agree with those who support this Motion for a Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Mr. President, I understand Mr. Sibille's emotion. Indeed I share it. What has happened in Greece is repellant to me as well as to every other member of this Assembly. I said so in the Council of Europe six weeks ago. To look at this motion is to see how out of place it is.

In order to get Greece within our agenda at all we have to go through contortions in drafting this motion which are out of place in an Assembly of this kind. Some seven years ago similar events took place in Turkey. The Council of Europe quite rightly concerned itself with what happened in Turkey. NATO concerned itself with what happened in Turkey. This Assembly did not, on the grounds that Turkey is not a member of this Assembly, yet Turkey is a member of NATO and is associated with the EEC, and even though there are organic links between WEU and

M. Kahn-Ackermann (suite)

que notre assemblée a la tâche primordiale de se pencher sur les problèmes qui la touchent directement et qui, de toute manière, sont au centre de nos préoccupations politiques. Dans d'autres parlements et assemblées, on en a également parlé. C'est pourquoi j'ai le regret de devoir contredire à tous points de vue l'orateur qui m'a précédé.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Sibille.

M. SIBILLE (Italie) (Traduction). — M. le Président, je crois sincèrement, lorsque j'entends dire que nous n'avons pas à nous préoccuper du sort de la Grèce parce qu'elle ne fait pas partie de notre union, qu'il convient d'évoquer ici une fois de plus l'Évangile. Nous ne sommes pas seuls ; nous sommes unis, les Grecs et nous, par un même destin, et nous poursuivons les mêmes objectifs. Pour travailler ensemble à sauvegarder la paix dans le monde, il faut que nous demeurions unis par notre façon de concevoir la situation. Comment pouvons-nous prétendre, sous prétexte que nous sommes l'Europe des Sept, que les autres ne nous intéressent pas ? Les Grecs sont nos frères ; ils ont besoin d'aide ; ils souffrent dans leur pays comme nous avons souffert sous le fascisme. S'il n'y avait pas eu tant de discriminations, la Deuxième guerre mondiale aurait peut-être pu être évitée. Mais on disait alors : « C'est l'affaire des Italiens », « C'est l'affaire des Allemands ». Il n'y avait aucune solidarité en Europe.

Et vous avez payé cette insouciance, tous ensemble. Voulons-nous donc en payer une deuxième fois le prix sous prétexte que la Grèce ne fait pas partie de notre union. Dans un esprit d'humanité et de charité chrétienne envers nos frères du monde entier, j'estime qu'il est de mon devoir de repousser de tels arguments.

Merci, M. le Président. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lenze.

M. LENZE (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je me suis abstenu hier de voter sur la demande de discussion d'urgence. C'est pourquoi je me sens dans l'obligation de dire à mes collègues en toute franchise ce que je pense de la recommandation qui nous est soumise aujourd'hui. Je crois, M. Sibille, que la question n'est nullement de savoir ce que nous pensons des événements de Grèce, vus sous l'angle des principes démocratiques auxquels nous sommes tous

attachés. Il est certain que personne, parmi nous, n'hésite à les condamner. Mais si les Grecs sont membres de l'O.T.A.N. et membres du Conseil de l'Europe, ils ne sont pas membres de l'U.E.O. Si nous n'avions pas la possibilité de prendre position sur ces événements ailleurs qu'ici, je serais du même avis que les orateurs qui viennent de se prononcer avec passion pour l'adoption de cette recommandation. Mais puisque cette possibilité existe, aussi bien à l'O.T.A.N. qu'au Conseil de l'Europe, je pense pour ma part avoir suffisamment de raisons pour m'abstenir également de voter sur la proposition de recommandation.

Ce qui m'y incite essentiellement, c'est une considération invoquée à l'instant par l'un de nos honorables collègues, et dont le bon usage exigerait que l'on tienne toujours le plus grand compte dans la vie politique, à savoir que l'accusé n'est pas présent parmi nous. Il ne peut se faire entendre ici, il ne peut pas dire quels ont été ses motifs et comment les choses se sont passées en réalité. Convaincu que, conformément aux principes du droit et de la justice, il est bon — pardonnez-moi cette incursion dans l'histoire — de suivre le vieil adage romain : « *Audiat et altera pars* », je voudrais ici m'en tenir à la position que j'ai adoptée. Mais ailleurs, au Conseil de l'Europe — et l'occasion s'en présentera bientôt — je montrerai que je suis absolument d'accord avec ceux qui sont favorables à l'adoption de la proposition de recommandation.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (Royaume-Uni) (Traduction). — M. le Président, je comprends l'émoi de M. Sibille. Mieux, je le partage. Les événements de Grèce me sont aussi odieux qu'à tous les membres de cette assemblée. Je l'ai dit au Conseil de l'Europe il y a six semaines. Mais un regard sur cette proposition de recommandation nous montre combien elle est déplacée.

Pour mettre la question grecque à notre ordre du jour et rédiger cette recommandation, nous avons dû nous livrer à toutes sortes d'acrobaties parfaitement déplacées dans une assemblée comme la nôtre. Il y a sept ans, des événements similaires se sont déroulés en Turquie. Le Conseil de l'Europe s'en est fort justement préoccupé. L'O.T.A.N. a également examiné le problème, mais pas notre assemblée, parce que la Turquie n'en est pas membre. Or, la Turquie est membre de l'O.T.A.N. et membre associé du Marché commun et, en dépit des liens organiques qui unissent

Mr. Kirk (continued)

NATO we did not protest about Turkey. What possible right have we to raise the question of what has taken place in Greece? I hope our colleagues will leave it there. We have made our protest in the Council of Europe and the normal procedures are in hand. There is no need for this motion and I believe it is well beyond the competence of this Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — If the union of Western European powers is anything, it seems to me that it is a union of free and democratic nations which uphold the principle of freedom and democracy above everything else; but, of course, apart from that, the nations that form part of the union are a part of the North Atlantic Alliance, an Alliance which is itself dedicated to upholding those principles. It seems to me that if, in the face of the events which have taken place on the territory of one of our allies within that Alliance, we stand aside and say nothing, even though other organisations may be taking action themselves, then that silence is bound to be misconstrued and may be regarded as an encouragement to those who may have been acting in defiance of those principles of freedom and democracy.

Having said that, and in doing so, having expressed my total agreement with what was said by Mr. de la Vallée Poussin in presenting this motion to the Assembly, I want to go on to say that I accept at least one of the points made by Mr. Peel and one or two other speakers when they said that it is wrong to condemn somebody out of hand. Indeed, one of the very fundamental human rights and freedoms when complaint is made against Greece to the effect that Greece has broken them, is the right to be heard in one's own defence. It is for that reason that I felt it desirable not to accept wholly the resolution which has been placed before the Assembly, which, in the fourth paragraph of the considerations, seems to be proving matters which it may be that most of us believe to be true but which have not yet been proved to be true.

It is for that reason, and because of events taking place in other assemblies, that I have put down Amendment No. 1. I think it right to inform the Assembly that the Legal Committee of the Council of Europe, of which I have the

honour to be Chairman, has accepted as a principle that the Assembly should urge the member governments to take action under Article 24 of the Convention of Human Rights and that they should bring before the Commission of Human Rights the whole question of the Greek situation, believing that there is a *prima facie* case for doing so and believing that in doing so they will be giving to Greece the opportunity of making its answer to the charges made against it, an answer which has so far not been made. I understand that the Political Committee of the Council of Europe has taken a similar line, and I hope when the Standing Committee of the Council of Europe meets in Paris next week it will find itself able to endorse those proposals.

It is in the light of that that I have proposed in my amendment the substitution for the words in the fourth paragraph of the considerations, which seem to come to a conclusion before the matter has been referred to the Commission of Human Rights, a belief on the part of this Assembly that the events in Greece appear *prima facie* seriously to contravene the commitments entered into by that country, and therefore welcoming the proposals made for the reference of these matters to the Commission of Human Rights. I cannot see that with that amendment this Assembly would be going beyond the bounds of what it can properly do, giving every possible weight to what my friends Mr. Kirk and Mr. Peel have said about this matter. I believe if we do that we will be playing a part that we ought to play in upholding the principles of freedom and democracy which are the foundations of the union to which we belong.

The PRESIDENT (Translation). — I think I should remind the Assembly of what has taken place. Our Assembly decided yesterday to include the question of Greece in the Agenda. Certain comments which have just been made should therefore have been made yesterday. However, Rule 32 of our Rules of Procedure, "Procedural Motions", makes provision for the moving of the previous question.

I will therefore ask whether anyone wishes to move the previous question and thus we shall see whether the Assembly considers that no debate should be held.

I call Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I have followed the debate very closely, more especially because

M. Kirk (suite)

l'U.E.O. et l'O.T.A.N., nous n'avons pas évoqué les événements de Turquie. Quel prétexte invoquer maintenant pour nous occuper de ce qui s'est passé en Grèce ? Nous avons protesté au Conseil de l'Europe et la procédure normale est engagée ; j'espère que nous nous en tiendrons là. Cette proposition est inutile et je crois qu'elle excède largement les compétences de cette assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — A supposer que l'union des puissances d'Europe occidentale soit une réalité, elle me semble réunir des nations libres et démocratiques qui placent plus haut que tout le principe de la liberté et de la démocratie et qui, de plus, appartiennent à l'Alliance atlantique, laquelle se consacre, elle aussi, à la défense de ces principes. Je crois que, si nous restons immobiles et muets devant des événements qui se sont déroulés sur le territoire d'un de nos partenaires de l'Alliance, et même si d'autres organisations agissent de leur côté, notre silence sera interprété à tort comme un encouragement à ceux qui ont bravé les principes de la liberté et de la démocratie.

Cela dit, et après avoir de ce fait exprimé mon accord total avec ce que M. de la Vallée Poussin disait en présentant la proposition de recommandation à l'Assemblée, j'ajouterai que je suis d'accord sur l'une au moins des observations de M. Peel et un ou deux autres orateurs : il ne faut pas condamner un absent. Il est évident que lorsque la Grèce est accusée de violer les droits de l'homme et les libertés fondamentales, elle doit pouvoir se défendre en vertu de ces mêmes droits. Je ne crois donc pas souhaitable d'accepter la totalité de la recommandation dont l'Assemblée est saisie, car son quatrième considérant semble tenir pour acquis des faits que la plupart d'entre nous peuvent estimer véridiques, mais qui n'ont pas encore été démontrés.

C'est donc pour cette raison et à cause de ce qui se passe dans d'autres assemblées que j'ai déposé l'amendement n° 1. Je crois devoir informer l'Assemblée que la Commission juridique du Conseil de l'Europe, dont j'ai l'honneur d'être le

président, a accepté, en principe, que l'Assemblée prierait les gouvernements membres de prendre les mesures prévues à l'article 24 de la Convention des droits de l'homme et de renvoyer devant la Commission des droits de l'homme l'ensemble de la question grecque, estimant qu'elle est habilitée à le faire au vu des faits, et qu'elle donne ainsi à la Grèce l'occasion de répondre aux accusations lancées contre elle, ce qu'elle n'a pas encore fait. Je crois savoir que la Commission politique du Conseil de l'Europe a pris une décision du même genre et j'espère que, lorsque le Comité permanent du Conseil de l'Europe se réunira à Paris la semaine prochaine, il pourra faire siennes ces propositions.

C'est pour ces raisons que j'ai proposé, dans mon amendement, de remplacer le quatrième considérant qui me semble conclure avant même que la question n'ait été examinée par la Commission des droits de l'homme, par un texte dans lequel l'Assemblée dirait que les événements de Grèce lui semblent, au vu des faits, contrevenir gravement aux engagements pris par ce pays, et appuierait ainsi les propositions visant à renvoyer la question devant la Commission des droits de l'homme. Je ne vois pas en quoi, avec cet amendement, même si l'on tient pleinement compte de ce qu'ont dit mes amis, M. Kirk et M. Peel, l'Assemblée excéderait son domaine de compétence. Je crois qu'au contraire, elle jouera son rôle de défenseur des principes de liberté et de démocratie qui sont les fondements de l'union à laquelle nous appartenons.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois utile de rappeler à l'Assemblée ce qui s'est passé. Notre assemblée a décidé hier l'inscription de la question de la Grèce à l'ordre du jour. Certaines observations présentées tout à l'heure auraient donc dû être formulées hier. Toutefois, notre Règlement, en son article 32 sur les « Motions de procédure », prévoit la possibilité de poser la question préalable.

Je vais donc demander si quelqu'un désire poser la question préalable et, par conséquent, faire décider par l'Assemblée qu'il n'y a pas lieu à discussion.

La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — M. le Président, j'ai suivi cette discussion avec beaucoup d'attention, notamment pour cer-

Marchese Lucifero d'Aprigliano (continued)

of what I might call personal reasons and not because of my distant Greek ancestry but because of an experience I had some years ago when I fought alone, like an outcast, for the Turks. Some of you will undoubtedly remember this.

The PRESIDENT (Translation). — Please keep to the previous question.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — I have the impression, Mr. President, that the previous question has already been moved by two or three members. Two of them even revealed that they had different opinions which means that, on the basis of their parliamentary experience and in all conscience, they felt that there were doubts as to the advisability of this discussion.

In so difficult a situation, Gentlemen, I think that we should, at the very least, be given time to acquire the information on which to base a judgment. We do not in fact have that information.

In these circumstances, since Greece is not represented in our Assembly and since, moreover, it is a member of another assembly more responsible for investigating the matter in detail and, finally, since all of us here are also members of that other assembly in which we can adopt whatever position our consciences dictate, I am convinced that the previous question could be accepted with all its consequences. Moreover, the fact that we have raised the problem and referred it to a forum where the Greeks are also present demonstrates our objectivity and our disinterestedness.

In my opinion, the previous question is essential and could be accepted by everybody since it does not mean deferring the problem in as far as it is already under discussion in another assembly of which we are all members.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Lucifero has spoken against the debate.

I call Mr. de la Vallée Poussin to speak against the previous question.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, if we move the previous question and consider that the recommendation before us does not fall within the competence of this Assembly,

we are confronted solely with the legal problem and not with the political problem.

I do not believe that the fact that the Consultative Assembly of the Council of Europe has the same problem before it should prevent us from taking up the problem. No legal rule prevents us from doing so.

I would also like to reply to some of the observations which have been made.

To begin with, it has been argued that Greece is not represented here. But, Gentlemen, it could have been represented at the Consultative Assembly of the Council of Europe. In fact it was not represented because of an arbitrary decree of the Greek Government which at the last minute withdrew the mandate of the Greek parliamentarians who had been sent to Strasbourg by the previous government.

As to the text of the recommendation, it is extremely simple. We ask the Council of Ministers to examine the possible political and military repercussions of these events on the European countries as a whole.

Does anyone really believe that there will be no such repercussions?

There are in fact political and military repercussions. Obviously, they will have to be taken up by the NATO Council. That is true. But I also think that they should be taken up by the WEU Council.

Both European and non-European countries — the United States and Canada — are represented on the NATO Council. But I believe that the Greek problem is a European rather than an Atlantic problem. I therefore consider it desirable for the European Ministers on the Atlantic Council to begin by discussing this purely European problem between themselves.

I think it is perfectly reasonable to ask the Committee of Ministers of the Council of Europe to have an exchange of views before considering the Greek problem, as they must necessarily do, within NATO.

The only point I would be willing to concede would be to say that we are not perhaps here to judge developments. What we have asked in Strasbourg and now in our respective countries is that the States should place the matter before the Commission of Human Rights. It is for it

Marchese Lucifero d'Aprigliano (suite)

taines raisons que j'appellerai personnelles et non pas par rappel de mes origines grecques, qui sont fort lointaines, mais d'une aventure que j'ai vécue, il y a plusieurs années, où j'étais seul, comme un chien mouillé, à me battre pour les Turcs. Sans doute plusieurs d'entre vous s'en souviennent-ils.

M. le PRESIDENT. — Veuillez rester sur la question préalable.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Il me semble, M. le Président, que la question préalable a déjà été posée par deux ou trois collègues. Nous avons même pu constater que deux d'entre eux étaient d'opinion différente, ce qui signifie que, forts de leur expérience parlementaire et dans leur conscience, il leur apparaissait que des doutes existaient quant à l'opportunité de cette discussion.

Messieurs, dans une situation aussi délicate, je crois que nous devrions, à tout le moins, disposer du temps nécessaire à l'information qui nous permettrait d'émettre un jugement. Or, cette information, nous ne la possédons pas.

Dans ces conditions, puisque la Grèce n'est pas présente dans notre assemblée et puisque, d'autre part, elle est membre d'une autre qui s'est déjà chargée d'aller au fond de l'affaire ; puisque, enfin, nous tous, ici présents, sommes également membres de cette autre assemblée où nous pourrions prendre la position que nous dicte notre conscience, je crois vraiment que la question préalable pourrait être acceptée avec toutes ses conséquences. D'ailleurs, le fait que nous avons soulevé le problème et que nous le renvoyons dans un forum où les Grecs sont aussi présents témoigne de notre objectivité et de notre sérénité.

La question préalable s'impose à mon sens et peut être acceptée par tout le monde parce qu'elle ne signifie pas le renvoi du problème, puisqu'aussi bien il est déjà en discussion au sein d'une autre assemblée où nous siégeons tous.

M. le PRESIDENT. — M. Lucifero a parlé contre la discussion.

La parole est à M. de la Vallée Poussin contre la question préalable.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, si l'on pose la question préalable et si l'on estime que la recommandation qui nous est soumise n'est pas de la compétence de cette assemblée, nous nous

trouvons uniquement en présence d'un problème de droit et non pas d'un problème de politique.

Je ne crois pas que le fait que l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ait été saisie du même problème nous interdise de nous en saisir nous-mêmes. Aucune règle juridique ne l'empêche.

Je voudrais, d'autre part, répondre à certaines observations qui ont été faites.

D'abord, on nous dit que la Grèce n'est pas représentée ici. Mais, Messieurs, elle aurait pu l'être à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Si elle ne l'a pas été, c'est par un acte arbitraire du gouvernement grec qui a retiré, à la dernière minute, les mandats de parlementaires grecs qui avaient été envoyés à Strasbourg par le gouvernement précédent.

Quant au texte de la recommandation, remarquez qu'il est extrêmement simple. Nous demandons au Conseil des Ministres d'examiner les conséquences, politiques ou militaires, que peuvent avoir les événements pour l'ensemble des pays européens.

Croyez-vous vraiment qu'il n'y ait pas de telles conséquences ?

Il y a effectivement des conséquences politiques et militaires. Evidemment, elles devront être traitées au Conseil de l'O.T.A.N. C'est un fait. Mais je crois qu'elles doivent l'être également au Conseil de l'U.E.O.

Au Conseil de l'O.T.A.N. sont représentés des pays européens et des pays non européens : les Etats-Unis et le Canada. Or, je crois que le problème grec est un problème plus européen qu'atlantique. Il me paraît donc peu heureux que les ministres européens qui siègent au Conseil atlantique ne commencent pas par délibérer entre eux d'un problème purement européen.

J'estime qu'il est parfaitement raisonnable que nous demandions au Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe, avant de délibérer du problème grec à l'O.T.A.N., ce qu'ils devront nécessairement faire, d'avoir au moins entre eux un petit échange de vues.

Le seul point sur lequel je serais prêt à céder serait de dire que nous n'avons peut-être pas ici à juger les événements. Ce que nous avons demandé à Strasbourg et ce que nous demandons dans nos pays respectifs, c'est que les Etats saisissent la Commission des droits de l'homme.

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

to carry out an enquiry. It has the right to be informed. The duty of the Greek Government is to see that it is informed and it is the Commission of Human Rights which will decide whether the Greek Government is open to criticism. It is not for us to judge the situation.

But we do have sufficiently solid reasons to put the matter before the judges because it is somewhat far-fetched to say that we know nothing of what is happening in Greece. We know there has been a *coup d'état*, that several thousands of people have been arrested without a hearing and transported to the islands, that there is no longer any freedom of the press, that the Greek Government, moreover, does not deny certain things and that we cannot therefore feign not to know what is happening.

Accordingly, I do not feel we have anything to gain by burying our heads in the sand and refusing to face up to reality.

However, I recognise that our rôle here is not to judge Greece but to express our concern and, once again, to ask that the matter be placed before the Commission of Human Rights. It should not be forgotten — and it is for this reason that I would particularly like to draw Mr. Peel's and Mr. Kirk's attention to the matter — that at the very first session of the Council of Europe in Strasbourg, Sir David Maxwell Fyfe, now Lord Kilmuir, supported by Mr. Rolin, Mr. Teitgen and others, raised the real prior question in the European assembly, namely the need to conclude a Convention of Human Rights between Europeans with a Court and a Commission capable of investigating and giving a ruling. All these eminent people, and especially Sir David Maxwell Fyfe who had been a prosecutor at the Nuremberg trials, considered that there was a continuing danger of movements starting which would represent a threat to democracy.

If there is an international body which can immediately take these matters in hand, such movements are not particularly dangerous. They can quickly be halted because at any rate we know what is going on.

If, at the time of the Reichstag fire, there had been some such international body to look into the matter, we could have known immediately what was going on in Germany. An international

assembly could have said publicly: Here are the facts. And men of good will could have closed ranks around those facts.

Gentlemen, I think what is essential in a democracy is that it should not be possible for a *coup d'état* to take place without it being talked about and without our knowing exactly what is going on. Unless all those who wish to defend freedom are prepared to appeal to institutions, the tribunals which have been especially set up for the purpose by those who created Europe, we shall be guilty of a failure for which we shall be answerable to our countries. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I think the question has been clearly laid before the Assembly. There have been two speakers — one for and one against.

In the circumstances, I think we may proceed to vote.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I should like to ask two questions of Mr. de la Vallée Poussin. First, why is it that all the instances cited took place in the Council of Europe and not at Western European Union? Second, why did he not make the same speech in 1960 when the Government of Turkey was overthrown by a *coup d'état*?

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, Mr. Kirk, but we are discussing the previous question. There have been two speakers, one for and one against.

The question of whether or not the motion should be debated will therefore be decided by a vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The Assembly has decided to debate the motion.

The debate may therefore be continued.

The debate on the substance has already taken place.

Does anyone, however, still wish to speak? ...

The debate is closed.

We will now consider the draft Recommendation.

Mr. Silkin has tabled an amendment distributed as Amendment No. 1 which reads as follows:

M. de la Vallée Poussin (suite)

C'est à elle de faire une enquête. Elle a le droit d'être informée. Le gouvernement grec a le devoir de la renseigner et c'est la Commission des droits de l'homme qui dira s'il y a quelque chose à reprocher au gouvernement grec. Ce n'est pas à nous, pour le moment, à nous ériger en juges.

Nous avons pourtant des raisons suffisamment graves de saisir les juges, car dire que nous ne savons rien de ce qui se passe en Grèce est un peu fantaisiste. Nous savons qu'il y a eu un coup d'Etat, que plusieurs milliers de personnes ont été arrêtées sans jugement et transportées dans des îles, que la liberté de la presse n'existe pas, qu'il y a des choses que le gouvernement grec ne nie d'ailleurs pas et que nous ne pouvons pas paraître ignorer.

Par conséquent, je ne crois pas qu'il y ait un intérêt particulier à ce que nous suivions la politique de l'autruche et que nous refusions de voir le réel.

Toutefois, je reconnais que notre rôle, ici, n'est pas de juger la Grèce. Il est d'exprimer notre inquiétude et, encore une fois, de demander que soit saisie la Commission des droits de l'homme. Car, rappelons-nous — et c'est pour cette raison que je voudrais spécialement attirer l'attention de M. Peel et de M. Kirk sur la question — qu'à la toute première session du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, Sir David Maxwell Fyfe, devenu depuis Lord Kilmuir, a lui-même, appuyé par M. Rolin, par M. Teitgen et quelques autres personnalités, saisi l'Assemblée européenne d'un véritable préalable, celui de la nécessité de créer entre Européens une Convention des droits de l'homme avec une Cour et une Commission capables d'enquêter et de condamner. Toutes ces personnalités, et notamment Sir David Maxwell Fyfe qui avait été procureur au procès de Nuremberg, estimaient qu'il y avait un danger permanent à ce que des mouvements se créent qui mettent la démocratie en danger.

S'il existe une instance internationale qui puisse être immédiatement saisie, ces mouvements ne sont pas très dangereux. Ils peuvent vite être arrêtés parce qu'on peut au moins savoir ce qui se passe.

S'il y avait eu semblable instance internationale à l'époque de l'incendie du Reichstag et si cette instance avait pu être saisie de l'affaire, on aurait tout de suite pu savoir ce qui se pas-

sait exactement en Allemagne. Une assemblée internationale aurait pu dire publiquement : voilà les faits. Et, autour de ces faits, les hommes de bonne volonté pouvaient se regrouper.

Messieurs, je crois qu'il y a quelque chose d'essentiel dans une démocratie, c'est qu'un coup d'Etat ne puisse pas être fait presque sans qu'on en parle et sans qu'on sache ce qu'il en est exactement. S'il n'y a pas, chez tous ceux qui veulent défendre les libertés, une volonté de saisir les institutions, les instances qui ont été créées spécialement à cet effet par ceux qui ont créé l'Europe, ce serait vraiment, de notre part, une défaillance dont nous serions comptables vis-à-vis de nos pays. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je crois que notre assemblée est maintenant suffisamment éclairée sur la question. Deux orateurs sont intervenus : l'un pour, l'autre contre.

Dans ces conditions, je pense que nous pouvons passer au vote.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais poser deux questions à M. de la Vallée Poussin. Premièrement, comment se fait-il que tous les cas évoqués l'ont été au Conseil de l'Europe et non à l'Union de l'Europe Occidentale ? Deuxièmement, pourquoi n'a-t-il pas pris la même position en 1960 lorsque le gouvernement ture a été renversé par un coup d'Etat ?

M. le PRESIDENT. — Je regrette, M. Kirk, mais nous discutons sur une question préalable. Deux orateurs sont intervenus, l'un pour, l'autre contre.

Dans ces conditions, je mets aux voix, par assis et levé, la question de savoir s'il y a lieu ou non de discuter la proposition.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'Assemblée décide de discuter la proposition.

Nous poursuivons donc la discussion.

La discussion sur le fond a déjà eu lieu.

Quelqu'un demande-t-il néanmoins encore la parole ? ...

La discussion est close.

Nous abordons la discussion du projet de recommandation.

M. Silkin a déposé un amendement, distribué sous le n° 1, et ainsi conçu :

The President (continued)

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the fourth paragraph and insert :

“ Believing that events in Greece since April 1967 appear *prima facie* seriously to contravene the commitments entered into by that country and accordingly welcoming the proposals currently being made within the Assembly of the Council of Europe to obtain a reference of the Greek situation to the European Commission of Human Rights under Article 24 of the Convention on Human Rights”.

Mr. Silkin has already spoken to his amendment.

Does anyone wish to speak against the amendment ? ...

I will ask you to vote on Mr. Silkin's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

Mr. PRELOT (*France*) (Translation). — Mr. President, I regret the procedure which has been followed. It is not in accordance with parliamentary rules. You should have first taken a vote on the previous question and you have reversed the order. On this occasion, I see no objection but I would not like it to create a precedent.

The PRESIDENT (Translation). — The Bureau followed parliamentary rules. The only thing which is not parliamentary is the raising of this question after the vote.

Mr. PRELOT (*France*) (Translation). — On a point of order, my intervention is correct.

The PRESIDENT (Translation). — Your point of order is a little late, you should have raised it before the vote and not after.

We now have to vote on the Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation

and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections ? ...

Mr. KIRK (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The vote will therefore be taken by roll-call.

The voting will begin with Mr. Blachstein.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote ? ...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	54
Ayes	35
Noes	6
Abstentions	13

The amended draft Recommendation is therefore adopted².

4. Twelfth Annual Report of the Council to the Assembly

(Resumed Debate and Vote on the Motion to disagree with the content of the Annual Report of the Council, Doc. 413)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the resumed debate on the annual report of the Council to the Assembly.

I call the Chairman-in-Office, Mr. Grégoire, to answer the questions put during this morning's sitting.

Mr. GREGOIRE (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I ask you to excuse me for being slightly late at the beginning of the sitting, but this morning I heard many friendly comments, had to note a number of questions and was confronted with a somewhat unaccustomed procedure.

1. See page 46.

2. See page 50.

M. le Président (suite)

Dans le préambule de la proposition de recommandation, remplacer le quatrième considérant par le texte suivant :

« Estimant que les événements survenus en Grèce depuis avril 1967 paraissent, à première vue, contrevenir gravement aux engagements contractés par ce pays ; se félicitant en conséquence des propositions actuellement présentées à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, qui tendent à renvoyer le problème de la situation en Grèce devant la Commission européenne des droits de l'homme conformément à l'article 24 de la Convention des droits de l'homme ».

M. Silkin a déjà pris la parole pour soutenir son amendement.

Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ? ...

Je mets aux voix l'amendement de M. Silkin, par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

M. PRELOT (*France*). — M. le Président, je regrette la procédure qui a été suivie. Elle n'est pas conforme au droit parlementaire. Vous deviez d'abord mettre aux voix la question préalable et vous avez suivi l'ordre inverse. Pour cette fois, je n'y vois pas d'inconvénient, mais je ne voudrais pas que cela crée un précédent.

M. le PRÉSIDENT. — Le Bureau a suivi la règle parlementaire. L'unique chose qui ne soit pas parlementaire, c'est de soulever cette question après le vote.

M. PRELOT (*France*). — S'agissant d'un rappel au Règlement, mon intervention est correcte.

M. le PRÉSIDENT. — Votre rappel au Règlement vient un peu tard, vous auriez dû le faire avant le vote et non après.

Nous avons à voter sur l'ensemble de la recommandation.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au

projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation ? ...

M. KIRK (*Royaume-Uni*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

Celui-ci commencera par le nom de M. Blachstein.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin ¹ :

Nombre de votants	54
Pour	35
Contre	6
Abstentions	13

La proposition de recommandation amendée est adoptée ².

4. Douzième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Suite de la discussion et vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil, Doc. 413)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite du débat sur le rapport annuel du Conseil à l'Assemblée.

La parole est au Président en exercice du Conseil, M. Grégoire, pour répondre aux questions posées au cours de la séance de ce matin.

M. GREGOIRE (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'abord de faire appel à votre indulgence pour mon léger retard au début de la séance. Mais, ce matin, on m'a prodigué tant d'amabilités, j'ai dû écouter un certain nombre de questions et je me suis vu confronté avec

1. Voir page 46.

2. Voir page 50.

Mr. Grégoire (continued)

ture ; consequently I had to take time to consider the replies I should make to your Assembly.

I got the impression this morning of what we in Luxembourg call a "butcher's outing" which in language less private than that of the 350,000 Luxembourgers means the situation of a hunter who comes home empty-handed.

But, I will tell you frankly, none of this has affected either my temper or my sense of humour as you will see from my replies.

I will group these replies into two parts. To begin with, I will reply to the questions put and I will then take up the basic observations advanced in respect of the report and the Motion to disagree which the Assembly considered necessary.

In answer to Mr. Kirk, who spoke in connection with Recommendation 145, the Council is considering all these questions. The reply which will be given must take account, *inter alia*, of the study at present under way among the member countries of the Alliance. There is no point in prejudging the result of this study by adopting a definite position before it is completed.

Concerning the question on the Standing Armaments Committee, I already had an opportunity this morning of making it clear that the firm support of all the governments concerned would be necessary if full use is to be made of the possibilities offered by the Committee as at present organised.

As to whether Middle East problems were discussed in Rome, the answer is frankly "no"; they were not discussed in Rome, but I understand that they are on the agenda of the EFTA Council.

The question put by Mr. de Montesquiou on the Council's reply to Recommendation 140 is in fact of the highest interest but, in view of its very extensive political implications, it will necessarily have to be the subject of important exchanges of views between all the governments concerned.

Mr. Leynen put a question concerning a meeting of the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee

with the Council when France occupies the Chair. Mr. Leynen seemed to be convinced in advance that the only reply would be as follows : This suggestion will have to be submitted to the Council which will decide on the action to be taken. As an individual Minister, I cannot at this stage reach any decision whatever on this matter.

With regard to humanitarian measures for the nations of the Middle East, I cannot affirm that the Atlantic Council is ready to take decisions on this matter, but two interesting suggestions were made at the meeting in Luxembourg.

One was put forward by Belgium which proposed that effective emergency aid should be organised, especially for the soldiers now wandering in the Sinai Desert, but the question of which organisation should be entrusted with this task has not yet been discussed.

The other suggestion was made by Italy and you all know about it. It was made public well before the Luxembourg meeting. This suggestion is to bring forward the implementation of the decision reached during the Kennedy round to provide aid in the form of food for the developing countries.

This, I feel, is a positive answer to the question.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, this morning's statements related essentially to the report presented by the Council. It is not for me to adopt a position at this stage concerning the Motion to disagree which has been tabled. I take due note of it and, obviously, I will report to the next meeting of the Council and endeavour to find, by common agreement, a way out of the impasse which the Assembly believes we have reached.

I was sincerely impressed by the serious approach of all those who have spoken in this debate as regards both existing and future contacts between the Council and the Assembly. Whatever I might say to you now about this would be merely an individual view.

Mr. Goedhart expressed the opinion that the golden rule of unanimity — which, I admit, is not the way he describes it — is designed to enable Ministers to hide behind it. This is not so.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — I did not say that.

M. Grégoire (suite)

une procédure assez insolite, de sorte que j'ai dû me retirer quelques instants pour méditer sur les réponses à faire à votre assemblée.

J'ai eu ce matin l'impression de ce que, à Luxembourg, nous appelons « une sortie de boucher », ce qui, en un langage moins secret que celui des 350.000 Luxembourgeois, signifie la situation du chasseur qui doit rentrer chez lui bredouille.

Mais, je le dis franchement, tout cela ne m'a pas enlevé ma bonne humeur ni mon humour naturel, et vous vous en apercevrez certainement en entendant mes réponses.

Ces réponses, je les grouperai en deux parties. Je répondrai d'abord à celles qui ont été posées et j'en viendrai ensuite aux remarques de principe qui ont été formulées à l'occasion de la présentation du rapport et de la motion de désapprobation que l'Assemblée a cru bon de présenter.

Je répondrai à M. Kirk, qui est intervenu concernant la Recommandation n° 145, que l'ensemble de ces questions fait l'objet des préoccupations du Conseil. La réponse qui sera donnée devra tenir compte, entre autres, de l'étude actuellement en cours parmi les pays membres de l'Alliance. D'ici là, il n'est guère utile de préjuger, par une prise de position quelconque, le résultat de ces études.

Quant à la question relative au Comité Permanent des Armements, j'ai déjà eu ce matin l'occasion de préciser que, pour exploiter intégralement toutes les possibilités offertes par le Comité tel qu'il est actuellement organisé, il faut le ferme appui de tous les gouvernements intéressés.

Concernant la discussion à Rome des problèmes du Moyen-Orient, la réponse est franchement « non » : on ne les a pas discutés à Rome, mais je crois savoir que ces questions figurent à l'agenda du Conseil de l'A.E.L.E.

La question posée par M. de Montesquiou, concernant la réponse du Conseil à la Recommandation n° 140, est effectivement du plus haut intérêt, mais, compte tenu de ses implications politiques très considérables, elle devra nécessairement faire l'objet d'échanges de vues importants entre tous les gouvernements concernés.

M. Leynen a posé une question concernant la réunion des deux Commissions des Questions de Défense et des Armements et des Affaires Génér-

ales avec le Conseil lorsque la France aura la présidence. M. Leynen semblait convaincu d'avance que la réponse ne pourrait être que la suivante : cette suggestion devra être présentée au Conseil qui statuera sur la suite à y donner. Je ne peux en tant que ministre individuel prendre déjà une attitude quelconque à ce sujet.

Quant aux mesures humanitaires à l'égard des populations du Moyen-Orient, je ne peux affirmer que le Conseil atlantique est prêt à prendre des décisions à ce sujet. Mais, à Luxembourg, deux suggestions assez intéressantes ont été présentées.

L'une émane de la Belgique qui a proposé d'organiser une aide urgente, efficace, aux soldats surtout qui maintenant errent dans le désert du Sinaï. Mais on n'a pas encore discuté de l'organisation à laquelle devrait être confiée cette tâche.

L'autre suggestion a été faite par l'Italie. Vous la connaissez. Elle a déjà été rendue publique bien avant la réunion de Luxembourg. Cette suggestion vise à mettre en vigueur par anticipation la décision prise lors du *Kennedy round*, c'est-à-dire l'aide alimentaire aux pays en voie de développement.

Voilà, je crois, une réponse positive à la question.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, les interventions de ce matin ont essentiellement porté sur le rapport présenté par le Conseil. Il ne m'appartient pas de prendre position en ce moment au sujet de la motion de désapprobation qui a été déposée. J'en prends acte et, évidemment, je ferai rapport à la prochaine réunion du Conseil et m'efforcerais de rechercher d'un commun accord une issue à cette impasse dans laquelle l'Assemblée croit que nous nous sommes engagés.

J'ai été franchement impressionné par le sérieux de tous ceux qui sont intervenus dans ce débat, sérieux qui concerne tant les contacts existant entre le Conseil et l'Assemblée que ceux qu'elle envisage. Je pourrais vous dire maintenant ce que j'en pense ; ce serait seulement une prise de position personnelle.

M. Goedhart a émis l'opinion que cette règle d'or de l'unanimité — que, pour sa part, il n'appelle pas ainsi, j'en conviens — est faite pour permettre aux ministres de s'abriter derrière elle. Tel n'est pas le cas.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*). — Je n'ai pas dit cela.

Mr. GREGOIRE (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council*) (Translation). — This is not so where the Ministers' intentions are concerned. I can assure you that we are doing and will continue to do everything possible to achieve unanimity on all the questions under discussion.

Personally, I might agree with all those who recommend a change in this rule but, once again, I do not think there would be unanimity for such a change.

This being said, I should make it clear that, notwithstanding the Motion to disagree, all speakers have shown courtesy and understanding. Although criticism has been expressed, its tenor shows that the Assembly appreciates the difficulties confronting the Council when called on to reply to the Assembly's questions and recommendations.

Mention was made, more especially, of the interpretation of the rule of unanimity. It is true that the necessarily collegial approach of the Council makes it more difficult to maintain the sort of dialogue that the Assembly desires. It is not easy when one partner enjoys full freedom and the other is, so to speak, gagged. Will it be possible in the future to find ways and means of making this practice more flexible to some extent? Such is the wish of the Assembly. I will not fail to put this to my colleagues and will also endeavour to present your complaints and criticisms in as understanding a way as possible.

I fully understand the Assembly's anxiety to make these contacts with the Council more constructive and fruitful. I have been strongly impressed by the arguments advanced in this connection and, especially, by the conviction with which they have been put forward and I am confident that they will not leave my colleagues on the Council indifferent.

In conclusion, Mr. President, I would like to add that when the Council and the Assembly are discussing matters, I have somewhat the impression that we are engaged, on another level and in another way, in a dispute which is as old as time: the dispute over the zebra's colours, with some saying it is black with white stripes and others that it is white with black stripes. Yet it would be easy to adopt a slightly different viewpoint, to look at things from another angle and to agree on either black or white. This would

obviously do nothing to change the nature or the structure of the animal in question, but it would help us to come to an agreement since it is either black or white. I do not think there are any difficulties in achieving such unanimity with the Assembly, which is desirable in the present case.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Minister for his reply.

I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I think there has been a misunderstanding, and I wish to clear it up.

The Minister gathered that I said that the unanimity rule had been established in order to allow the Council to hide behind it. That is not correct. I said that the unanimity rule in itself was reasonable. To devise a plan of action or take practical decisions, unanimity is obviously necessary. That is right and proper. But if we are told that all the necessary political information cannot be made available to us because of the unanimity rule, then I consider the Council is hiding behind it and using it wrongly.

The PRESIDENT (Translation). — We shall now vote on the Motion to disagree with the annual report of the Council which was tabled yesterday afternoon, Wednesday, as Document 413.

In accordance with Rule 34, paragraph 3, of the Rules of Procedure, the vote on the Motion to disagree will be taken by roll-call.

The voting will begin with Mr. Blachstein.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	49
Ayes	46
Noes	0
Abstentions	3

*The Motion is therefore adopted*².

1. See page 47.

2. See page 51.

M. GREGOIRE (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil*). — Ce n'est pas le cas si l'on s'en tient aux intentions des ministres. Je puis vous garantir que nous faisons et ferons tout notre possible pour que cette unanimité puisse se faire sur toutes les questions en discussion.

Personnellement, je pourrai me déclarer d'accord avec tous ceux qui préconisent une modification de cette règle. Mais je ne crois pas, encore une fois, que l'unanimité puisse se faire sur une telle modification.

Cela dit, je dois relever que, malgré la motion de désapprobation qui a été présentée, tous les orateurs se sont montrés courtois et compréhensifs. Bien que des critiques aient pu être formulées, le sérieux avec lequel elles ont été présentées prouve que l'Assemblée est consciente des difficultés devant lesquelles le Conseil se voit placé lorsqu'il doit répondre aux questions et aux recommandations de l'Assemblée.

L'interprétation de la règle de l'unanimité, notamment, a été évoquée. Il est vrai que l'attitude nécessairement collégiale du Conseil rend le dialogue avec l'Assemblée, tel que celle-ci le souhaite, plus difficile. Il est en effet malaisé lorsqu'un partenaire a toutes les libertés et que l'autre porte une sorte de bâillon. Sera-t-il possible, à l'avenir, de trouver des méthodes, des procédures permettant, dans une certaine mesure, d'assouplir cette pratique? C'est le vœu de l'Assemblée. Je ne manquerai pas de le soumettre à mes collègues, en me faisant également l'interprète compréhensif de vos doléances et de vos critiques.

Je comprends parfaitement le souci de l'Assemblée de rendre ces contacts avec le Conseil plus constructifs et plus fructueux. Les arguments avancés à ce sujet, et surtout la conviction avec laquelle ils ont été présentés, m'ont fortement impressionné, et je suis convaincu qu'ils ne laisseront pas indifférents mes collègues du Conseil.

J'ajouterai, pour terminer, M. le Président, que j'ai un peu l'impression que, lorsque nous discutons entre nous, Conseil et Assemblée, nous soulevons, sur un autre plan et d'une autre manière, une querelle vieille comme le monde : celle de la couleur du zèbre que les uns disent noir rayé de blanc, et les autres blanc rayé de noir. Il serait facile, pourtant, de changer un peu de point de vue, de regarder d'un autre œil et de se mettre d'accord ou sur le noir ou sur le blanc. Cela ne changerait évidemment rien ni à la na-

ture, ni à la structure de l'animal en question, mais cela nous aiderait à nous mettre d'accord, puisqu'il est ou noir ou blanc. Il n'y a, je crois, pas de difficultés à réaliser cette unanimité avec l'Assemblée, ce qui est souhaitable dans le cas qui nous occupe.

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, je vous remercie de votre réponse.

La parole est à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*). — M. le Président, je crois qu'il y a un malentendu et je voudrais l'éclaircir.

Le ministre a cru comprendre que j'ai dit que cette règle de l'unanimité a été créée pour permettre au Conseil de s'abriter derrière elle. Ce n'est pas exact. J'ai dit qu'en soi, cette règle de l'unanimité est raisonnable. Quand on veut développer un plan d'action, prendre des décisions concrètes, il faut, il va sans dire, l'unanimité. C'est bon et normal. Mais si l'on nous dit qu'on ne peut nous donner toutes les informations politiques nécessaires en invoquant cette règle de l'unanimité, alors je considère qu'on se cache derrière elle et qu'on en abuse.

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons procéder au vote sur la motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil qui a été déposée hier après-midi mercredi, Document 413.

Conformément au paragraphe 3 de l'article 34 du Règlement, le vote sur la motion de désapprobation se fera par appel nominal.

Celui-ci commencera par le nom de M. Blachstein.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter? ...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin¹ :

Nombre de votants	49
Pour	46
Contre	0
Abstentions	3

*La motion est adoptée*².

1. Voir page 47.

2. Voir page 51.

5. *The situation in the Middle East*

(Presentation of and Debate and Votes on the draft Recommendations submitted by the General Affairs Committee and on the Motion for an Order, Docs. 415 and Amendments, 416 and Amendments and 417)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate, under the urgent procedure, on the draft Recommendations on the situation in the Middle East, Documents 415 and Amendments, 416 and Amendments and 417.

I call Mr. Bohy, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Despite the importance of the items on our Agenda and the excellence of the reports which have been presented, the conflict which has caused blood to be shed in the countries of the Middle East has been ever present in our minds; and we may well admit that, while the conflict has held our attention, we have also been concerned about its possible extension.

Thus, both in this Assembly and outside it, we are all fully aware that this has been in our minds; so that it would be unthinkable for us to disperse without saying anything about it.

That is why, at the instigation both of the political groups and of the competent bodies of our Assembly, a Working Party on which all political groups and all nationalities were represented met on Tuesday and drafted a recommendation for submission to the General Affairs Committee and subsequently, if approved by the Committee, to the Assembly.

The first point the Working Party noted was that, besides having a moral, human and political obligation to state clearly our views on this subject, we are required to do so under Article VIII, paragraph 3 of the modified Brussels Treaty by which our Assembly was instituted.

This paragraph states that, at the request of any of the high contracting parties, the Council shall be immediately convened in order to permit them to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise.

This is why we proposed, in a first recommendation endorsed unanimously by the Working Party and by the General Affairs Committee, that the

Assembly request the Council to meet as a matter of urgency in order to consider measures designed to overcome the political and economic difficulties which stand in the way of a lasting peace.

Once it is agreed that it is the duty of our Assembly to react to such serious and distressing events, regarding which we believe that as many benevolent forces as possible should combine to quell the present danger and avert the threat of any future recurrence, your Rapporteur hopes that the Assembly will vote unanimously in favour of this text.

At the same time, it seemed to us that to request the Council to meet was not sufficient, and that it behoved us also to state clearly what we expected it to do or, at least, to formulate the principles which, we think, should guide its work.

To facilitate drafting, as will readily be understood, we decided that it would be preferable to set out these principles in a separate text.

We could of course — and some of you were strongly in favour of doing so — have analysed the causes of the conflict and sought to establish where the responsibility lay, and judge, condemn or absolve. It is possible, even probable that, had we met a few days earlier, when the first rumblings of the storm were heard and fighting had not yet started, or even later, when the outcome was still uncertain, a majority would have decided to take this course.

But, at the present juncture, the Committee decided that such was not our task. It will be for history to judge, and judge it must.

But for us, our immediate political duty is to concern ourselves with the *de facto* situation which the past and present have shaped; to help peace to emerge from war and take measures to ensure that it is no mere armistice, but a real peace, a lasting and a just peace, for justice alone can render acceptable the provisions of a treaty from which neither side can hope to obtain the fulfilment of all its aspirations.

Further, certain diplomatic stands were taken, sometimes by others than the belligerents themselves, which, had they not been modified ten days

5. La situation au Moyen-Orient

(Présentation, discussion et vote des projets de recommandations présentés par la Commission des Affaires Générales et de la proposition de directive, Docs. 415 et amendements, 416 et amendements, 417)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion d'urgence des projets de recommandations sur la situation au Moyen-Orient, Document 415 et amendements, Document 416 et amendements et Document 417.

La parole est à M. Bohy, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, malgré l'importance des points portés à notre ordre du jour et l'excellence des rapports qui nous ont été soumis, le conflit qui a ensanglanté les États du Proche-Orient n'a pas cessé d'être au centre de nos préoccupations et nous pouvons bien avouer que, si nous avons été attentifs au conflit lui-même, nous en avons également redouté les extensions possibles.

Aussi bien, chacun ici, comme hors de cette enceinte, savait que tel était le cours de nos pensées. Il nous est dès lors apparu qu'il était impensable que nous nous séparions sans en avoir rien dit.

C'est pourquoi, à l'initiative tant des groupes politiques que des organes compétents de notre assemblée, un groupe de travail, où tous les groupes politiques et toutes les nationalités étaient représentés, s'est occupé, mardi, d'élaborer un texte qui puisse être proposé à la Commission des Affaires Générales et, si celle-ci l'approuvait, à votre assemblée.

La première constatation du groupe de travail fut que l'obligation où nous nous trouvions de nous exprimer clairement au sujet du conflit n'était pas seulement morale, humaine ou politique, mais qu'elle nous était clairement imposée par l'article VIII, paragraphe 3, du Traité de Bruxelles modifié, qui créa notre assemblée.

Ce paragraphe dispose qu'à la demande de l'une des Hautes Parties Contractantes, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de leur permettre de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix, en quelque endroit qu'elle se produise.

C'est pourquoi, par une première recommandation adoptée à l'unanimité, tant au groupe de travail que par votre Commission des Affaires

Générales, nous proposons à votre assemblée d'inviter le Conseil à se réunir de toute urgence afin d'étudier les mesures à prendre pour surmonter les difficultés d'ordre politique et économique qui s'opposent à l'établissement d'une paix durable.

Dès l'instant où nous sommes d'accord pour estimer que notre assemblée se doit de réagir à des événements aussi graves et aussi douloureux et où nous pensons que toutes les forces bien-faisantes possibles doivent se conjuguer pour conjurer tant le péril actuel que toute menace de sa résurrection dans l'avenir, votre rapporteur espère que l'unanimité de cette assemblée se prononcera en faveur de ce texte.

Mais il nous paraissait évident qu'inviter le Conseil à se réunir n'était pas suffisant et qu'il nous fallait encore dire avec précision ce que nous attendions de lui, ou, à tout le moins, formuler les principes qui devraient, selon nous, inspirer ses travaux.

Pour des raisons rédactionnelles, trop faciles à saisir pour qu'il soit utile de s'y attarder, nous avons cru préférable de les libeller en un texte distinct.

Bien sûr, nous eussions pu, et certains d'entre vous le souhaitent vivement, analyser les causes du conflit, rechercher et établir les responsabilités, juger, condamner ou absoudre. Et il est possible et même vraisemblable que, si nous avions siégé quelques jours plus tôt, aux heures où retentissaient les premiers fracas de l'orage, au moment où la bataille n'était pas engagée, ou même plus tard, mais quand le sort des armes était encore incertain, une majorité se serait décidée dans ce sens.

Mais, à l'heure où nous sommes, il est apparu à votre commission que notre tâche était autre ; il appartiendra à l'histoire de juger, et il faudra qu'elle le fasse.

Mais nous, notre devoir politique immédiat est de nous préoccuper de la situation de fait, telle que le passé et le présent l'ont façonnée, d'aider à faire sortir la paix de la guerre, de faire que cette paix ne soit pas qu'un armistice, mais une paix véritable, c'est-à-dire durable et, par conséquent, équitable, car seule l'équité rend supportables les impératifs d'un traité dont aucune des parties en cause ne peut espérer qu'ils combleront l'intégralité de leurs désirs.

De plus, des positions diplomatiques ont été prises, et parfois par d'autres que les belligérants, qui, si elles n'avaient pas été voici dix jours

Mr. Bohy (continued)

ago — and should they not be modified in the future — would make any stable, just peace impossible, even as they would have paralysed any effective action by the Security Council. Nothing must be said, and nothing done to make these difficult concessions impossible.

We here, I am convinced, are all unanimous in our desire for peace in justice. It can be achieved only through negotiation. It is, therefore, our duty to avoid doing anything to increase difficulties through exasperating pride, increasing bitterness or adding to humiliation.

In this recommendation, we have therefore kept silent about our feelings, however legitimate and justly passionate they may be. This was for some of us a bitter sacrifice. We owe them a debt of gratitude for consenting to it.

What, then, are the principles on which we consider negotiations should be based ?

The first, the essential and the most important one is the affirmation of Israel's right to exist. This right has been denied by the political leaders of several belligerent States, and their rejection of it has been formulated in violent, regrettable and, in my view, inadmissible terms. And I am confident that I am expressing the feelings of the Committee as a whole when I state that we would have rejected these statements about Israel's right to exist no less strongly whatever statesman had made them and against whatever country, in the Middle East or anywhere else in the world.

Our humanism and respect for man's right to exist leads us, inevitably, to respect for the existence of all human communities, irrespective of their race, philosophy or creed.

Having recognised Israel's existence and right to exist, it behoves us to define the conditions without which this recognition would be no more than a platonic statement, i.e. the conditions for living in security.

1. To affirm a country's right to exist and then condemn it to suffocation would be sheer hypocrisy. Free access by sea must therefore be guaranteed. And this is the moment to reaffirm the freedom of the sea, not only for Israel, but for all.

2. Whether the frontiers of tomorrow are the same as those of today, or whether they are modified by treaty, the nations must be certain of being able to live in peace within their frontiers. We ask the great powers to guarantee the frontiers to be fixed by the treaty or treaties.

3. Just as we have deliberately refrained from enquiring into the causes of the outbreak of war, we shall likewise refrain from investigating the origins of the Palestinian refugee problem, or allocating responsibility for its continuation. The fact that it exists and is an endless source of trouble and misery, the fact that there are over a million human beings living in utter poverty and that their sufferings give birth to dangerous rancour, is sufficient reason to affirm that any peace treaty must, at all costs, resolve this problem.

4. The city of Jerusalem, rich in history and legend, a fount of thought and a cradle of philosophic and religious doctrines which have nurtured the profoundest and most venerated faiths, must be given a status guaranteeing access to the Holy Places for the faithful of all religions. Such is the immediate task.

If the way were left open for a new armaments race in the Middle East, peace would be threatened again in a few years' time. Fighting has already broken out three times and, violent though it was, means have been found to contain it. But miracles do not go on happening for ever. Then again, the poverty in which certain peoples of the Middle East are living is in itself a source of danger. An effective programme of assistance is essential, for poverty all too often engenders embittered nationalist and bellicose sentiments.

Then lastly, a terrible tragedy is at present being enacted. Men are wandering lost in the desert, exposed to the appalling threat of death from thirst. By now, perhaps, help has been organised. If not, or if it is insufficient, it is our duty to stress the dramatic urgency of the situation and demand immediate action.

It now remains for me to conclude.

This text was adopted by 16 votes to 1 with 3 abstentions.

I should explain the reason for these abstentions. Those who abstained would have voted for the text if the first paragraph had been deleted as they proposed. They suggested this deletion on the

M. Bohy (suite)

assouplies et si elles ne l'étaient pas dans l'avenir, rendraient toute paix stable et juste impossible, comme elles eussent paralysé l'action efficace du Conseil de sécurité. Rien ne doit être dit, rien ne doit être fait qui rende impossible ces concessions difficiles.

Nous sommes ici, j'en suis sûr, unanimes pour vouloir la paix dans la justice. Elle ne sera acquise que par la négociation. C'est dès lors notre devoir de ne rien faire qui accroisse les difficultés en exaspérant les orgueils, en nourrissant les amertumes ou en aggravant les humiliations.

Nous avons donc, dans cette recommandation, fait taire nos sentiments, si légitimes, si justement passionnés qu'ils aient pu être. Ce fut, pour certains d'entre nous, un dur sacrifice. Il faut leur savoir gré d'y avoir consenti.

Et maintenant, quels sont ces principes qui, d'après nous, doivent inspirer les négociateurs ?

Le premier, le plus important, l'essentiel, c'est l'affirmation du droit de l'Etat d'Israël à l'existence. Ce droit a été nié par les responsables politiques de plusieurs Etats belligérants. Ce refus a été formulé en termes violents, regrettables et, à mon sentiment, inadmissibles. Et je suis sûr de traduire le sentiment de la commission tout entière en affirmant que, refusant ces propos quant au droit à l'existence d'Israël, nous les eussions refusés avec la même énergie, qu'ils viennent de n'importe quel homme d'Etat et qu'ils soient dirigés contre n'importe quelle nation du Moyen-Orient et de n'importe quelle région du globe.

L'humanisme qui nous inspire, le respect du droit à l'existence des hommes nous conduit d'une manière irréversible au respect du droit à l'existence des collectivités humaines, quelles que soient leur race, leur philosophie, ou leur religion.

L'existence et le droit à l'existence d'Israël étant reconnus, il importe de préciser les conditions hors desquelles cette reconnaissance ne serait que déclaration platonique, autrement dit les conditions de vie dans la sécurité.

1. Dire qu'un pays a droit à l'existence et le condamner à l'asphyxie est une hypocrisie dérisoire. La liberté d'accès par mer doit donc lui être assurée. Et c'est le moment de réaffirmer, non pas au seul profit d'Israël, mais au profit de tous, la liberté de circulation maritime.

2. Que les frontières de demain soient celles d'aujourd'hui, ou que les traités les modifient, il faut qu'à l'intérieur de leurs frontières les Etats soient assurés de vivre en paix. Nous demandons que les grandes puissances garantissent les frontières telles que « le » ou « les » traités les fixeront.

3. De même que nous avons délibérément écarté le procès de la naissance de la guerre, nous ne rechercherons ni les origines du problème des réfugiés palestiniens, ni les responsabilités de sa permanence. Il nous suffit qu'il existe, qu'il soit une source intarissable de troubles et de griefs, il nous suffit surtout de savoir que plus d'un million d'êtres humains vivent dans des conditions misérables, que leurs souffrances engendrent de dangereuses rancunes pour affirmer que tout traité de paix doit, à tout prix, le résoudre.

4. La ville de Jérusalem, chargée d'histoire et de légende, haut lieu de la pensée, berceau de doctrines philosophiques et religieuses qui ont nourri les fois les plus profondes et les plus respectables, doit connaître un statut qui assure aux fidèles de toutes les confessions l'accès à leurs Lieux Saints. Voilà pour l'immédiat.

Mais si une nouvelle course aux armements dans le Proche-Orient restait possible, la paix serait, d'ici quelques années, à nouveau menacée. Voici trois fois que le conflit éclate et trois fois que l'incendie, pour violent qu'il fût, a pu être circonscrit. Mais les miracles ne se renouvellent pas éternellement. Par ailleurs, la misère que connaissent certains peuples du Moyen-Orient est, en elle-même, un péril. Un programme d'assistance efficace doit être établi, car la misère des peuples engendre trop souvent un nationalisme aigri et belliqueux.

Enfin, un drame affreux se déroule à l'heure présente. Des hommes errent dans le désert, et la mort par la soif fait peser sur eux la plus sinistre des menaces. Peut-être, à l'heure qu'il est, les secours sont-ils organisés. S'ils ne le sont pas, ou s'ils ne le sont pas à suffisance, notre devoir est d'en souligner la dramatique urgence et d'en exiger la promptitude.

Il me reste à conclure.

Cette recommandation a été votée par seize voix contre une et trois abstentions.

Je me dois d'expliquer la raison de ces abstentions. Les membres qui se sont abstenus auraient voté affirmativement si le premier alinéa avait, comme ils le proposaient, été supprimé. Cette

Mr. Bohy (continued)

grounds of what I have just said and which may be summed up as follows : whatever grievances there may be, now is not the time for indictments; our main concern must be to refrain from saying or doing anything that may increase the difficulties of negotiations, the failure of which might have disastrous consequences. They considered that the first paragraph would run counter to this end.

The majority of the Committee did not share this feeling and replied that the closing of the Straits of Tiran was a fact and not a matter of indictment or judgment, that the declaration by several Heads of State to the effect that Israel must be destroyed and wiped off the map of the world was also a fact, and that the existence of these facts was the reason — the explanatory memorandum, one might almost say — for a recommendation which, if it did not recall these facts, might appear groundless and, therefore, pointless.

The diplomatic phase of the conflict has already started. The question of the very existence of certain peoples will be raised, and in the search for a solution, outside interests and feelings will be encountered in addition to the already difficult local factors. And, worse still, questions of influence and prestige will also come into play.

Can so many obstacles be overcome ?

It is my hope that this Assembly will help in this task by enlisting, in support of a clear, firm and moderate text, the votes of the representatives of our seven nations, who will give expression to their democratic will for peace.

Such, Mr. President, is the ardent hope of your Committee. (*Applause*)

(Mr. Kahn-Ackermann, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Bohy for giving the reasons for the texts laid before the Assembly under the urgent procedure.

I now call Mr. Dodds-Parker.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — I thank Mr. Grégoire for his replies to the questions asked earlier this morning. I am sorry that he has had to withdraw from the Assembly,

though I hope that his second withdrawal will be as gastronomically successful as was his first one.

Before dealing with the resolution which Mr. Bohy has moved so admirably, I should like to say something on the subject of the Middle East and Mr. von Merkat's report, if only as one way of signifying my support once again for consultation and action — I repeat, action — by Western Europe within the Atlantic Alliance, hoping to get something done before our collective and individual interests are seriously undermined.

To a number of us what is happening in the world today is somewhat reminiscent of the 1930s and the League of Nations. I sense, indeed, some decline, even in this Assembly itself, of the enthusiasm which we felt even two years ago when I first came here. I believe that certain influences are at work against parliamentary government which, one feels, both in the Council of Europe and here, lead to specially strong feelings of frustration among many of us who want to use these assemblies as a way of showing united parliamentary support for action by our own governments when we get home to our own parliaments. The Middle East problem is particularly one such subject.

The Middle East was disturbed some 20 years ago through combined action by the United States and Europe ; and once again during the last three or four weeks things have been on the move.

I wish to support Document 415 because — I hope I am in order in pointing this out — it was passed by the Defence Committee by, I think, eleven votes to three. We did not pass Document 416, which the General Affairs Committee did pass. I am therefore supporting Document 415 but not Document 416, for reasons to which I shall presently come.

The present crisis in the Middle East came and went in under a week. It went so quickly, and yet I believe that this time the clearing up will take much longer than it did ten years ago.

What I want to know is, what did Western European Union — the heart of the defence system of Europe ; part of the Atlantic Alliance — do about it ? Did they really do anything ? Mr. Bohy pointed out that Article VIII, paragraph 3, of the Brussels Treaty concerns the request of any of the high contracting parties to convene the Council. Is there anyone who can

M. Bohy (suite)

suppression, ils la proposaient dans l'esprit même que nous avons défini et que je résume comme suit : quelque grief qu'on puisse avoir, l'heure n'est plus d'en dresser le réquisitoire, mais bien de ne rien dire ou faire qui aggrave les difficultés d'une négociation dont l'échec pourrait avoir d'effroyables conséquences. Il leur paraissait que ce premier alinéa contrevenait à cette intention.

La majorité de la commission n'a pas partagé ce sentiment et leur a répondu que la fermeture du Déroit de Tiran était un fait et non pas une accusation ou un jugement ; que la proclamation par plusieurs chefs d'Etat de la nécessité de détruire Israël, de le rayer de la carte des Etats, en était un autre, et que leur existence était la raison même, et si l'on veut, l'exposé des motifs d'une recommandation qui, sans ce rappel, risquerait de paraître sans motif et, dès lors, sans objet.

Déjà, la phase diplomatique du conflit est ouverte. Elle ne met pas seulement en cause l'existence de certains peuples ; elle va se heurter, dans la recherche d'une solution dont les données locales sont déjà difficiles, à des sentiments et à des intérêts extérieurs. Elle va se heurter à pis encore : à des soucis d'influence et de prestige.

Tant d'obstacles peuvent-ils être surmontés ?

Puisse notre assemblée, en réunissant sur un texte clair, ferme et modéré, les suffrages des représentants de nos sept peuples, interprètes de la volonté démocratique de paix qui les anime, y apporter sa contribution.

Tel est, M. le Président, le voeu que notre commission formule ardemment. (*Applaudissements*)

(*M. Kahn-Ackermann, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie mon collègue, M. Bohy, d'avoir expliqué à l'Assemblée les raisons qui ont inspiré les demandes de discussion d'urgence.

La parole est à M. Dodds-Parker.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je remercie M. Grégoire d'avoir répondu aux questions posées ce matin. Je regrette qu'il ait dû nous quitter, tout en espérant

que, du point de vue gastronomique, son second départ sera aussi réussi que le premier.

Avant de parler de la recommandation que M. Bohy a présentée d'une manière si remarquable, j'aimerais dire quelques mots au sujet du Moyen-Orient et du rapport de M. von Merkatz, ne serait-ce que pour préciser que j'appuie entièrement, une fois de plus, le projet de consultation et d'action — je répète d'action — de l'Europe occidentale dans le cadre de l'Alliance atlantique, dans l'espoir qu'une initiative sera prise avant que nos intérêts collectifs et individuels soient gravement compromis.

Pour certains d'entre nous, ce qui se passe actuellement dans le monde rappelle un peu 1930 et la Société des Nations. Je constate, en effet, même dans cette assemblée, un certain fléchissement de l'enthousiasme qui l'animait il y a seulement deux ans, lorsque j'y suis venu la première fois. Je crois que des influences s'exercent contre le régime parlementaire en provoquant, semble-t-il, tant au Conseil de l'Europe qu'ici, une déception particulièrement forte parmi tous ceux d'entre nous qui désirent, une fois rentrés dans leur parlement, soutenir l'action de leur gouvernement en s'appuyant sur l'accord réalisé dans ces assemblées. Cette observation s'applique en particulier au problème du Moyen-Orient.

Le Moyen-Orient a été troublé, il y a une vingtaine d'années, par l'action conjointe des Etats-Unis et de l'Europe ; au cours des trois ou quatre dernières semaines, cette région a encore bougé.

J'appuierai le Document 415 en espérant ne pas enfreindre le Règlement si je dis qu'il a été adopté par la Commission des Questions de Défense et des Armements par onze voix, je crois, contre trois. Nous n'avons pas adopté le Document 416, qui a été voté par la Commission des Affaires Générales. J'appuierai donc le Document 415, mais non le Document 416, pour les raisons que je vais vous exposer.

Le présent conflit au Moyen-Orient a surgi et évolué en huit jours. Si rapide qu'il ait été, je crois que le règlement demandera cette fois beaucoup plus de temps qu'il y a dix ans.

J'aimerais savoir ce qu'a fait, à propos de ces événements, l'Union de l'Europe Occidentale, cœur du système de défense de l'Europe et partie de l'Alliance atlantique ? A-t-elle réellement fait quelque chose ? M. Bohy a souligné que, d'après le paragraphe 3 de l'article VIII du Traité de Bruxelles, l'une des parties contractantes peut demander la convocation du Conseil. Quelqu'un pour-

Mr. Dodds-Parker (continued)

tell us which, if any, of the high contracting parties did request the Council to be convened immediately in order to permit them to consult with regard to this situation, which I do not think any member of the Assembly will deny constituted a threat to peace and certainly a danger to economic stability? There is, I think, no Minister here now who can answer this question, or who is in a position to do so. We in the Assembly and we as individual members of our parliamentary associations are pretty free with advice to others and we request to be consulted, but how many of our countries are prepared to take action on these occasions? How many of us individually are trying to get our governments to act when we get back home?

I think I can claim that many of my colleagues from the United Kingdom have for the two and a half years that I have been coming to this Assembly tried to get other governments represented here to take action to help in what is usually referred to in Britain as "East of Suez", and although we have had many cheerful and friendly remarks made to us, it does not seem that any other government is in fact doing anything about it. The United States, of course, are. I was in Washington some three weeks ago and they are at the moment over-preoccupied in my humble opinion with Vietnam and they want, I think, encouragement, both physical and psychological, in the problems that face them in trying to hold relatively stable conditions over a large part of the world. They find still, I am glad to say, some help from the British East of Suez, but they look in vain elsewhere, and where can we as members of Western European Union say that we are trying to help outside Western Europe and, indeed, here NATO is in some disarray.

Here then at a critical moment in our history we have by chance a Western European Union Assembly in session a week after the Middle East blew up once more. We are organised for defence. We wish to see peace in the Mediterranean which is a flank exposed to communist infiltration, and for that reason I for one support Amendment No. 1 by Mr. Basile and Amendment No. 2 by Mr. de la Vallée Poussin and others.

To refer back to Article VIII, our economic stability is clearly threatened by the oil supplies which come so predominantly from the Middle

East. Indeed, I saw in the paper yesterday that already the price has been increased in Germany.

However, at the same time, speaking of Document 416, I feel that this is not the moment for this Assembly to give detailed advice. I will give two reasons, one on one side and one on the other. Few people here seem to understand the profound emotional crisis in the Middle East today, 10 years ago or 20 years ago. May I remind the Assembly of two facts which I think are more apparent to the two sides than they are to Britain and to Europe. The one is that the creation of Israel as a secular independent State at a time just after the war was largely brought to fruition after a period of acute persecution here in Europe. That is what I think brought the matter to a head at that time. Israel was recognised by the United Nations. Russia was, in fact, the first country which gave recognition to Israel, cynical though that may appear in view of the Russian action in the last month or so. The United Nations have recognised Israel for 20 years and I do not see how any serious suggestions can be put forward that any member of the United Nations can now look with equanimity on the suggestion that Israel should be eliminated. On the other side, the Arab-Muslim world was, I think, profoundly shocked, more than we appreciate in Britain, about the establishment — to them — of a foreign secular colonialist-type State in their midst. In fact, a number of them have referred to it as similar to the crusades which lasted for 150 years, to them largely on a secular rather than a religious basis. In the last 20 years the Arabs have three times suffered defeat. The situation there has been made far worse by certain leaders exaggerating their grievances, such as on the question of refugees, to divert public opinion from their own shortcomings.

Thus I believe that all practical suggestions which we in this Assembly can make, however good and however well-intentioned, such as are set out in Document 416, for settlement and compromise by both sides will in fact be bitterly resented and, I believe, will at this moment only make matters worse. I think we can leave it to our governments and their diplomats to see that all these points are borne in mind. As regards compromise — I do not know what to call it, possibly a western trait or a characteristic — having worked for a number of years with semitic people, I do not think they have the same regard for the principle of compromise as we would accept in this Assembly. It is all or nothing, and at this moment I think that is very much the feeling

M. Dodds-Parker (suite)

rait-il nous dire si l'une des Hautes Parties Contractantes — et laquelle — a demandé que le Conseil soit immédiatement convoqué en vue d'examiner de concert une situation qui — je pense qu'aucun membre de l'Assemblée ne le niera — constituait une menace contre la paix et un danger certain pour la stabilité économique? Aucun ministre ici, je pense, n'est en mesure de répondre par l'affirmative. Au sein de cette assemblée, aussi bien qu'individuellement au sein de nos organes parlementaires, nous ne ménageons pas nos conseils aux autres et nous demandons à être consultés, mais combien de nos pays sont-ils prêts à agir dans ce cas? Combien d'entre nous, en rentrant chez eux, essayent-ils individuellement d'inciter leur gouvernement à agir?

Je crois pouvoir dire, après avoir fréquenté cette assemblée pendant deux ans et demi, que beaucoup de mes collègues du Royaume-Uni se sont efforcés d'obtenir que d'autres gouvernements représentés ici fassent quelque chose « à l'Est de Suez », comme on dit couramment en Grande-Bretagne, mais bien qu'on nous ait prodigué des paroles encourageantes et amicales, il ne semble pas qu'un seul gouvernement ait fait quoi que ce soit, à l'exception, bien entendu, des États-Unis. J'étais à Washington, il y a trois semaines environ, et j'ai constaté que les États-Unis trop occupés, à mon humble avis, par le Vietnam, avaient besoin d'encouragements, tant matériels que psychologiques, pour faire face aux problèmes que pose le maintien de conditions relativement stables dans une grande partie du monde. Ils trouvent encore, je suis heureux de le dire, un peu d'aide britannique à l'Est de Suez, mais ils cherchent vainement ailleurs. Aucun membre de l'Union de l'Europe Occidentale peut-il prétendre qu'il fait quelque chose hors de l'Europe occidentale? Ici, en vérité, il règne à l'O.T.A.N. un certain flottement.

Or, voici qu'à un moment critique de notre histoire, l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale a la chance de se réunir une semaine après l'éclatement d'un nouveau conflit au Moyen-Orient. Nous sommes organisés pour la défense. Nous désirons la paix en Méditerranée, car c'est un flanc exposé à l'infiltration communiste. Voilà pourquoi j'appuie l'amendement n° 1 de M. Basile et l'amendement n° 2 de M. de la Vallée Poussin et plusieurs de ses collègues.

Pour en revenir à l'article VIII, notre stabilité économique est nettement menacée du fait que notre pétrole vient essentiellement du Moyen-Orient.

J'ai d'ailleurs lu hier, dans les journaux, que le prix de l'essence a déjà augmenté en Allemagne.

J'estime néanmoins, à propos du Document 416, que ce n'est pas le moment, pour l'Assemblée, de donner des conseils précis, et ce, pour deux raisons qui intéressent chacune l'un des camps. Peu de gens semblent ici comprendre les crises sentimentales profondes qui ont secoué le Moyen-Orient aujourd'hui, il y a dix ans et il y a vingt ans. Puis-je rappeler à l'Assemblée deux faits qui frappent peut-être plus les parties en cause que la Grande-Bretagne et l'Europe. Le premier est que la création d'un Etat d'Israël, laïque et indépendant, peu après la guerre, a été, en majeure partie, le fruit d'une période d'intense persécution en Europe. C'est là, je crois, qu'il faut en chercher l'origine. Israël a été reconnu par les Nations Unies. Le premier pays à le reconnaître a d'ailleurs été l'Union Soviétique, aussi cynique que cela puisse paraître quand on considère l'attitude soviétique du mois dernier. Les Nations Unies reconnaissent l'Etat d'Israël depuis vingt ans et il est inimaginable qu'un membre des Nations Unies puisse écouter d'un cœur égal les suggestions tendant à supprimer cet Etat. D'un autre côté, le monde musulman arabe a été profondément indigné — bien plus que nous ne l'imaginons en Grande-Bretagne — par la création en son sein, d'un Etat étranger laïque et, à ses yeux, de type colonialiste. De nombreux Arabes ont même comparé ce conflit aux croisades qui ont duré cent-cinquante ans et auxquelles ils voient des raisons plus séculières que religieuses. Depuis vingt ans, les Arabes ont subi trois défaites. La situation a été aggravée par certains dirigeants qui ont exagéré leurs griefs — sur la question des réfugiés, notamment — afin de détourner l'attention de l'opinion publique de leurs propres défaillances.

Je crois donc que toutes les suggestions pratiques que nous pourrions formuler dans cette assemblée, en vue d'un règlement et d'un compromis entre les deux parties, même si elles sont aussi judicieuses et bien intentionnées que celles du Document 416, seront mal accueillies et ne feront, à mon avis, qu'aggraver les choses pour le moment. Je pense que nous devons laisser à nos gouvernements et à nos diplomates le soin de garder ces observations à l'esprit. En ce qui concerne le compromis — qui est peut-être un trait ou une caractéristique occidentale — après avoir collaboré pendant des années avec des Sémites, je ne pense pas qu'ils en respectent le principe autant que nous. Ils estiment, je crois, que c'est une partie de tout ou rien qui se joue dans cette partie du monde. Si

Mr. Dodds-Parker (continued)

in that part of the world. If we wish to criticise at this moment, in my view we can show some unsettled frontiers and refugee problems in Europe itself.

So I think the furthest we can go in WEU is Document 415 as adopted by the General Affairs Committee. I believe that the other Document, 416, would be counter-productive and premature at this moment, however excellent some of its suggestions may be for later application. In the meantime, if these points can be brought to the attention of the Ministers, I would ask them to consider what action they can take to implement existing treaties.

The 1888 Convention on the Suez Canal lays down in Article 1 that all ships shall have free access and transit in times of war and peace. That has not been enforced since 1947 in respect of Israel for the reasons which I have just implied. Incidentally, my information is that the first damage done in this French constructed canal recently was to a French tanker, mysteriously by a French-built aeroplane. I believe that the two points we must bear closest in mind are, first of all, to keep the fighting stopped, as it appears to be at the moment, and, secondly, to safeguard our fuel oil supplies, which do not just supply us in Britain but most of the free world, and a considerable part of North America. Because the United States and the United Kingdom are the targets now, I think it would be a mistake to think that the rest of the world will remain free from danger as time goes on. I believe that, once again, in this instance we have the domino theory that one problem leads to another, and one country after another will be "knocked off" if things go wrong as they add to the misunderstandings which are so rife in the Middle East.

I hope we will not hear so much of the argument that the Arabs must and will sell the oil. Memories are very short. Dr. Mossadeq did not sell the oil 15 years ago, and Iraq has never got back her share of the market. The emotions are so strong that to say they must and will sell the oil is, I believe, untrue.

I welcome one amendment which my colleague, Mr. Matteotti, has proposed to Document 416, as Amendment No. 3 :

" To devote their efforts to ending hostilities and the Egyptian occupation of Yemen territory. "

I should like to have added my name to that, but I could not do so because I am opposing the main document. However, I support the amendment because in the United Kingdom we have a Yemen relief committee which has been working for over four years. Most of the world has shut its eyes during that time to the carnage going on in the Yemen — some 40,000 casualties, largely among women and children. For the last three or four years it has been known that gas has been used, yet it is only recently that the International Red Cross has finally taken notice of this, and the British Foreign Minister, replying to me on the 8th June in the House of Commons, said :

" I have seen the statement by the International Red Cross on its delegates' reports of the use of poison gas in the Yemen. The International Red Cross has asked all the authorities concerned in the Yemen conflict to 'take the solemn engagement not to resort in any circumstance whatsoever to the use of asphyxiating gases or any other similar toxic substance'."

I hope that the members of the Assembly will feel like following up that particular incident and seeing whether they can get their governments to do something about it. This is one of the most wicked and unprovoked wars of recent years and it is a standing disgrace to the United Nations that no real action has been taken.

Finally, on the situation in the Middle East, I should like to support Document 417. It instructs the General Affairs Committee and the Committee on Defence Questions and Armaments to present as a matter of urgency reports on the situation in the Middle East. I believe this needs action, as in other areas, for co-operation with our allies in North America, but in the meantime if we in Western European Union, as the European side of NATO, continue to be inactive and non-co-operative, can we blame the United States for taking action on her own in the future? I believe that this present crisis is a good chance for Europe to combine to take joint action, and that this proposal in Document 417 sets out the action which we in this Assembly might suggest so that we might take another step towards uniting Europe.

Mr. Housiaux said that Britain in 1940 had shown by her actions how she stood as a good European. Cannot we in WEU in 1967 in this crisis show how we stand together as good Euro-

M. Dodds-Parker (suite)

nous tenons à élever des critiques, je pense qu'il existe en Europe même des frontières contestées et des problèmes de réfugiés.

L'U.E.O. ne peut donc pas, à mon avis, aller plus loin que le Document 415, tel que l'a adopté la Commission des Affaires Générales. Je crois que le Document 416 est prématuré et contre-indiqué au stade actuel, si excellentes que certaines de ses suggestions puissent être pour l'avenir. En attendant, je demanderai aux ministres, si ces observations peuvent être portées à leur attention, d'examiner les mesures à prendre pour faire respecter les traités existants.

L'article 1 de la Convention de 1888 sur le canal de Suez prévoit la liberté d'accès et de transit pour tous les navires, en temps de guerre comme en temps de paix. A l'égard d'Israël, ces dispositions sont inappliquées depuis 1947 pour les raisons que j'ai mentionnées. J'ai appris, incidemment, que dans ce canal construit par des Français, la première victime a été un navire-citerne français étrangement attaqué par un avion de fabrication française. Je crois que nos deux préoccupations principales doivent être premièrement de faire respecter l'arrêt des combats, ce qui semble être le cas en ce moment, et deuxièmement d'assurer notre ravitaillement en pétrole, qui alimente non seulement la Grande-Bretagne, mais la plus grande partie du monde libre et une grande partie de l'Amérique du nord. On aurait tort de s'imaginer que, comme les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont actuellement l'objet des invectives, le reste du monde est pour longtemps à l'abri de tout danger. Je crois que, comme aux dominos, un problème va en soulever un autre et que les pays vont être tour à tour éliminés du jeu, si les choses se gâtent, car ils aggravent les malentendus qui foisonnent au Moyen-Orient.

J'espère que l'on s'abstiendra de dire que les Arabes doivent à tout prix vendre leur pétrole. Nous avons la mémoire courte. Le Dr Mossadegh a interrompu la vente du pétrole il a quinze ans, et l'Irak n'a jamais récupéré sa part du marché. Les sentiments sont si violents qu'il serait faux, à mon avis, de prétendre que les Arabes ont besoin de vendre leur pétrole et vont le faire.

Je suis tout à fait favorable, en revanche, à l'amendement n° 3 que M. Matteotti veut apporter au Document 416 :

« A s'employer à provoquer la fin des hostilités et de l'occupation égyptienne dans les territoires du Yémen. »

J'aurais voulu y ajouter mon nom, mais cela m'était impossible, puisque je m'oppose au document principal. J'appuie néanmoins l'amendement car le Royaume-Uni a envoyé au Yémen un comité d'aide qui y travaille depuis plus de quatre ans. Pendant ce temps, la plus grande partie du monde fermait les yeux sur le carnage que subit le Yémen où l'on dénombre environ 40.000 victimes dont la plupart sont des femmes et des enfants. On sait, depuis trois ou quatre ans, qu'on y utilise des gaz toxiques, mais la Croix-Rouge internationale ne s'en est émue que récemment. Le 8 juin, le ministre des affaires étrangères britannique m'a fait la réponse suivante à la Chambre des Communes :

« J'ai vu la déclaration de la Croix-Rouge internationale au sujet du rapport de ses délégués sur l'utilisation de gaz toxiques au Yémen. La Croix-Rouge internationale a demandé à toutes les autorités intéressées au conflit du Yémen 'de prendre l'engagement solennel de ne recourir en aucune circonstance à l'utilisation de gaz asphyxiants ou de toute autre substance toxique analogue '»

J'espère que les membres de l'Assemblée estimeront devoir se prononcer sur cet incident particulier et tenter d'amener leur gouvernement à entamer une action à cet égard. Cette guerre est une des plus cruelles et des plus injustifiées des dernières années, et il est déshonorant pour les Nations Unies de n'avoir entrepris aucune action réelle à son encontre.

Pour finir, je dirai que j'approuve le Document 417 sur la situation au Moyen-Orient. Il charge la Commission des Affaires Générales et la Commission des Questions de Défense et des Armements de présenter d'urgence des rapports sur la situation au Moyen-Orient. Je crois que, dans cette région comme dans d'autres, une coopération s'impose avec nos alliés d'Amérique du nord, mais si l'U.E.O., qui est la partie européenne de l'O.T.A.N., reste, en attendant, passive et hostile à la coopération, pourra-t-on blâmer les Etats-Unis s'ils agissent dès lors à leur compte ? Je crois que la présente crise offre une occasion à l'Europe de s'unir dans une action commune et la proposition contenue dans le Document 417 indique la manière dont l'Assemblée pourrait contribuer à la réalisation d'un nouveau pas vers l'unification de l'Europe.

M. Housiaux a dit qu'en 1940, le Royaume-Uni avait prouvé par ses actes qu'il était un bon Européen. Ne pouvons-nous, à l'U.E.O., montrer, en 1967, que nous sommes tous de bons Européens de

Mr. Dodds-Parker (continued)

peans within the Atlantic Alliance and as good world citizens too? (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, every honest man cannot but pay tribute to the little nation of Israel, which has defended its freedom, its existence and the lives of its citizens with admirable self-sacrifice and great bravery. Any sensible man will appeal to the generosity of the victors, which is essential if there is finally to be peace in this part of the world. And everyone will support the call for the humanity which is needed to save so many thousands in the Arab world from privation and death. But I think, too, that every responsible man will ask himself whether the war could have been avoided. And the answer to this must be "yes, it could". This war would have been avoided if some among those who carry the responsibility for keeping peace in the world had not failed so lamentably in their duty. This should make us think, especially because what happened yesterday in Israel could well happen tomorrow in some other part of the world.

I therefore welcome not only the draft Recommendation, but also and especially the Motion for an Order to the two Committees, the Political Committee and the Defence Committee, to consider these problems; for I feel that what is particularly important for this Assembly at the present time — since it after all shares responsibility for peace and freedom in Western Europe — is to analyse what has happened so as to draw the consequences for our own policy.

I would like to make a number of suggestions. Many well-meaning people in Europe believe that much could be achieved by putting trust in the peace policy of the United Nations. This raises the question of what we have to learn from the experiences of the last couple of weeks about the efficiency of the United Nations. Could we as Europeans hope for anything from the United Nations if we found ourselves in a dangerous crisis? The answer is no. Because the United Nations has failed. Mr. Dodds-Parker has already mentioned the use of poison gas in the Yemen. What have the United Nations done

about this? Nothing! For weeks we have been hearing the politicians of the Arab world openly threatening genocide. What have the United Nations done about that? Nothing! One could even go further and say that, despite this declared intention of murdering a whole nation, they took away the peace-keeping force which had up to then prevented war. Ladies and Gentlemen, it is impossible here to hide behind a statute. There is no statute in the world which makes it morally permissible for a United Nations Secretary-General to make a war and potential genocide possible. (*Applause*) People can twist things as they like — U Thant is among those responsible for last week's war. What it means for us is that we can expect nothing from the United Nations.

Another question with which our Committees should concern themselves over the next six months is how things stand with the crisis management that is so vital for our security. I have read comments in the international press which tell us that crisis management has proved itself. I am astonished, for up to now I had always thought that crisis management was there to prevent wars from breaking out, not to let them start and then contain them. So I also think that the optimism that went along with the idea of crisis management was rather premature, and that the idea of crisis management has itself got into a crisis. I believe, too, that the notion of the omnipotent, all-capable computer has taken a slight knock, and this, too, is something we should take account of. During last week we have seen in the Middle East that there are such things as imponderables — and here I am thinking of the quality of political and military leadership and determination. I am thinking of the spirit of an army and of a nation. Events have shown that there are imponderables which are or can be decisive but which you just cannot put into a computer programme.

The next question we need to examine, following on the experiences of the Israeli-Arab conflict, is how things stand with the idea of peaceful coexistence and the necessary desire for a *détente*. Of all the things that have happened over the past weeks, surely the most astounding is that the Soviet Union should dare, at the United Nations, to accuse Israel of criminal aggression. This really is standing the truth on its head. You can look for culprits where you will; but thousands of millions of people know

M. Dodds-Parker (suite)

l'Alliance atlantique et de bons citoyens du monde ? (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, tout homme de bonne foi est tenu de rendre hommage au petit peuple israélien qui, dans un esprit de sacrifice admirable et avec tant de bravoure, a défendu sa liberté, son existence et la vie de ses citoyens. Tout homme raisonnable ne peut que faire appel à la générosité du vainqueur, car elle est l'une des conditions nécessaires pour qu'en cette partie du monde puisse enfin s'instaurer la paix. Tout homme soutiendra l'appel fait aux sentiments d'humanité, si nécessaires en ce moment pour sauver, dans le monde arabe, des milliers de personnes de la misère et de la mort. Mais je crois aussi que tout homme conscient de ses responsabilités devrait se demander s'il était possible d'éviter cette guerre, ce à quoi il faut répondre: oui, cette guerre aurait pu être évitée, si quelques-uns de ceux qui portent la responsabilité de la paix dans le monde n'avaient lamentablement failli à leur tâche. Voilà qui devrait nous faire réfléchir, avant tout parce que ce qui s'est passé hier en Palestine peut se reproduire demain dans une autre partie du monde.

Je me félicite donc non seulement du projet de recommandation mais aussi et surtout de la proposition de directive adressée aux deux commissions, celle des Affaires Générales et celle des Questions de Défense, afin qu'elles se saisissent du problème. Car je crois que ce qui importe tout particulièrement pour cette assemblée, à l'heure actuelle, puisqu'elle participe à la responsabilité de sauvegarder la paix et la liberté en Europe occidentale, c'est d'analyser les événements pour en tirer les conséquences utiles à la conduite de sa propre politique.

Qu'il me soit permis de formuler, à ce propos, quelques suggestions. Nombreux sont, en Europe, ceux qui croient de bonne foi qu'on pourrait obtenir beaucoup déjà en s'en remettant à la politique de paix des Nations Unies. Il y a donc lieu de se demander : que nous ont appris les événements de ces dernières semaines sur l'efficacité de l'O.N.U. et avons-nous, nous autres Européens, quelque chose à attendre d'elle pour le cas où une crise viendrait à nous menacer ? La réponse est non. Car l'O.N.U. a échoué. Notre collègue, M. Dodds-Parker, a parlé tout à l'heure de l'emploi de gaz toxiques au Yémen. Qu'ont fait les Nations Unies

pour l'empêcher ? Rien ! Pendant des semaines, nous avons entendu les hommes politiques du monde arabe proclamer leur intention de perpétrer un génocide. Qu'ont fait les Nations Unies pour les en empêcher ? Rien ! On pourrait même aller plus loin, constater qu'en dépit de cette intention déclarée de génocide, elles ont retiré les forces de sécurité qui se trouvaient sur place et qui avaient jusqu'alors empêché la guerre. Mesdames et Messieurs, nul ne peut en l'occurrence s'abriter derrière un statut. Il n'est pas de statut qui, du point de vue de la morale, permette à un Secrétaire général de l'O.N.U. de rendre possible une guerre et éventuellement un génocide. (*Applaudissements*) On peut tourner et retourner les choses comme on veut, mais U Thant est l'un de ceux qui sont responsables de la guerre de la semaine dernière. Il nous faut conclure, de tout cela, que nous n'avons rien à attendre des Nations Unies.

Une autre question dont nos commissions devraient s'occuper pendant le prochain semestre est celle-ci : qu'en est-il du soi-disant contrôle des crises, si essentiel à notre sécurité ? J'ai lu dans la presse internationale des commentaires selon lesquels le contrôle des crises avait fait ses preuves. Cette constatation m'a surpris. Car, jusqu'ici, j'avais cru que le contrôle des crises était fait pour empêcher les guerres d'éclater, et non pour permettre que des guerres éclatent et les localiser après coup. Je crois donc aussi que l'optimisme qu'a inspiré l'idée de contrôle des crises était un peu prématuré et que l'idée même de contrôle des crises traverse une crise. Je crois aussi que la foi en la compétence universelle, en l'omnipotence de l'ordinateur a été quelque peu ébranlée. Voilà encore qui devrait donner à réfléchir. La semaine dernière, il s'est révélé au Moyen-Orient qu'il existe des impondérables. Je songe ici à la qualité de la direction politique et militaire et à la détermination avec laquelle on l'a exercée. Je pense à l'esprit d'un peuple et d'une armée. Il s'est révélé qu'il est des impondérables qui, bien qu'ils jouent ou puissent jouer un rôle, ne peuvent pas, néanmoins, être programmés par un ordinateur.

La question suivante que nous devrions examiner à la lumière des données du conflit israélien est la suivante : que sont devenues la thèse de la coexistence pacifique et l'indispensable volonté de détente ? Parmi tous les événements de ces dernières semaines, ce qu'il y a de plus ahurissant c'est bien que l'Union Soviétique ose, devant les Nations Unies, accuser Israël d'agression criminelle. Voilà qui s'appelle renverser la vérité ! On peut chercher les coupables où l'on veut. Mais des milliards d'hommes savent que, si l'on veut parler

Mr. Kliesing (continued)

that, if you want to talk about criminal aggression, those pulling the strings of this aggression are to be found in Moscow and nowhere else.

In this context I would like to tell you something. Outside this meeting room, there is a teleprinter which supplies us with news from the *France-Presse* news agency. This morning we found there a report taken by *France-Presse* from the Yugoslav agency *Tanjug*. *Tanjug* states that Russia is meanwhile delivering large quantities of armaments to Egypt. It is reported that more than a hundred Mig aircraft have reached Egypt and ships loaded with tanks have arrived at Alexandria. I hope this report is false, Ladies and Gentlemen; for it is a horrifying thought that a new war is being prepared before the dead from the last have even been buried, and that people want to get another battle under way at a time when gigantic efforts are needed to prevent thousands from dying of hunger, thirst or epidemics.

Our Assembly should realise one thing: these events in Palestine have shown clearly and beyond all doubt that the principle of peaceful coexistence is very far from having absolute priority in Soviet policy. Peaceful coexistence and a policy of détente are replaceable items in Moscow, and have to take a back seat whenever, in some part of the world, the Soviet Union's expansionist and imperialist policies render it desirable. We should draw the proper consequences from this too.

Now we are being told that, after Cuba, Israel is the second example of the Soviet Union making a mistake in her calculations. This may be true. But for us the crucial question is, who can guarantee that the Soviet Union will not miscalculate a third time, with Western Europe as the area concerned? This could happen through a western policy of détente, which can no longer recognise the boundary between policy and euphoria. So I believe that we should pursue an honest and realistic policy of relaxing tensions; but that the example of Israel should be a warning to us against going too far. I do not want to see a policy of détente — or, perhaps better, a euphoria of détente — result in disaster for Europe.

The last question I want to ask is a very simple one: where would Israel be today, and what

would have become of her, if she had placed her trust in others instead of in herself? I think it is imperative for this Assembly to think about this, and to conclude from it that we in Europe need to pull ourselves together and follow Israel's example. When you look back over the history of the past twenty years and see all the dangers, you cannot help feeling that history has been very patient indeed with us Europeans. But her patience is not inexhaustible. And when we talk about peace and freedom, let us remember one thing: men in Palestine have died for freedom. And when a man dies for freedom he dies not for himself alone, and not even for the freedom of his own people only, but for the freedom of mankind — our freedom. I hope we show ourselves worthy of it. (*Loud applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de Montesquiou to speak in the debate.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, following on the statement by our Rapporteur, Mr. Bohy, and the speeches by our colleagues, I thought it would be preferable to discuss the Motion for a Recommendation tabled by Lord Gladwyn, Mr. Blumenfeld and myself.

Basically, the debate which is now to take place will in fact concern our Motion for a Recommendation, Document 415, and our colleagues' Motion for a Recommendation, Document 416.

What is our aim in this Motion for a Recommendation?

After the eight days of apprehension which affected the whole world as a result of the war, we have sought to induce WEU to take up a firm position in accordance with Article VIII of the Brussels Treaty which makes it the right and duty of any of the contracting parties to request a meeting of the Council when a new situation threatens the economic stability of the world, thereby unequivocally confirming our position on the basis of our statutes with a view to achieving a peaceful settlement as rapidly as possible.

The European nations have always played an important cultural rôle in this part of the world in an atmosphere of sympathy and humanity.

M. Kliesing (suite)

d'agression criminelle, ceux qui ont tiré les ficelles sont à Moscou et nulle part ailleurs.

A ce propos, je voudrais signaler le fait suivant. Ici même, aux portes de notre salle de réunions, le télescripteur nous donne les nouvelles transmises par l'Agence France-Presse. Nous y trouvons ce matin une nouvelle que celle-ci tient de l'Agence yougoslave Tanjug. Tanjug affirme qu'entre-temps, l'Union Soviétique amène en Egypte de grandes quantités de matériel de guerre. Plus de cent avions Mig seraient déjà arrivés en Egypte et des bateaux chargés de blindés à Alexandrie. Mesdames et Messieurs, j'espère que c'est une fausse nouvelle; car, il serait effrayant de penser qu'on attise là-bas une nouvelle guerre, alors que tous les morts de la dernière ne sont pas encore enterrés, qu'on veut y déclencher une nouvelle bataille alors que des efforts gigantesques sont nécessaires pour empêcher que des milliers d'hommes ne succombent à la faim, à la soif et aux épidémies.

Je crois que notre assemblée devrait prendre conscience d'un fait : les événements de Palestine ont démontré d'une manière claire et incontestable que le principe de la coexistence pacifique n'a nullement la priorité absolue dans la politique soviétique. Coexistence pacifique et politique de détente sont à Moscou des notions remplaçables et sont abandonnées dès que, dans une partie quelconque du monde, les intérêts impérialistes et expansionnistes de l'Union Soviétique semblent l'exiger. De cela, aussi, nous devrions tirer les conséquences.

On nous dit : après Cuba, Israël est le deuxième cas où l'Union Soviétique a fait un mauvais calcul. C'est peut-être vrai. Mais pour nous la question décisive est la suivante : qui nous garantit que l'Union Soviétique ne fera pas pour la troisième fois un mauvais calcul et que la région frappée ne sera pas l'Europe occidentale ? Voilà à quoi pourrait aboutir une politique de détente occidentale, qui ne reconnaîtrait plus les frontières qu'il convient de tracer entre la politique et l'euphorie. C'est pourquoi je dis que nous devons certes suivre une politique de détente honnête et réaliste, mais que l'exemple d'Israël doit nous retenir d'aller trop loin. Je ne voudrais pas que notre politique de détente, ou plus exactement notre euphorie de détente, attire sur l'Europe une catastrophe.

La dernière question, Mesdames et Messieurs, est très simple : où en serait aujourd'hui Israël,

que serait-il advenu de ce pays si, au lieu d'avoir confiance en lui-même, il s'en était remis à d'autres ? Je crois que la toute première tâche de l'Assemblée consiste à réfléchir à cette question et à en tirer une leçon, savoir que nous autres Européens devons enfin nous ressaisir et essayer de suivre l'exemple d'Israël. Quand on se remémore l'histoire de ces vingt dernières années et tous les dangers que nous avons courus, on acquiert la certitude que l'histoire a eu avec les Européens beaucoup de patience. Mais la patience de l'histoire n'est pas inépuisable. Nous devrions, lorsque nous parlons de paix et de liberté, penser aux hommes qui, en Palestine, sont morts pour la liberté ; et celui qui meurt pour la liberté ne meurt pas pour la sienne seulement, pas même pour celle de son peuple seulement, mais pour celle de l'humanité et donc aussi la nôtre. J'espère que nous saurons nous en montrer dignes. (*Vifs applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le **PRESIDENT**. — Dans la discussion, la parole est à M. de Montesquiou.

M. de **MONTESQUIOU** (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, après l'exposé de notre rapporteur, M. Bohy, et les discours de nos collègues, j'ai pensé qu'il était préférable de parler de la proposition de recommandation que Lord Gladwyn, M. Blumenfeld et moi-même avons rédigée.

Au fond, la discussion qui va se dérouler maintenant va, en fait, concerner la proposition de recommandation contenue dans le Document 415, qui est la nôtre, et la proposition de recommandation contenue dans le Document 416, qui est celle de nos collègues.

Qu'avons-nous recherché dans cette proposition de recommandation ?

Nous avons souhaité, après les huit jours de cette guerre qui avait plongé le monde entier dans l'angoisse, faire prendre à l'U.E.O. une position ferme, conforme à l'article VIII du Traité de Bruxelles, qui donne le droit et le devoir à l'une des parties contractantes de demander la réunion du Conseil lorsqu'une situation nouvelle met en danger la stabilité économique du monde, confirmant d'une manière ferme notre position en nous référant à nos statuts pour qu'un règlement pacifique puisse se produire dans le plus bref délai.

Les nations européennes ont toujours joué un rôle culturel important dans une ambiance de sympathie et d'humanité dans cette partie du monde.

Mr. de Montesquiou (continued)

Our duty was to draft a recommendation over and above the action of the nations on the Mediterranean coast. It is not our task to identify the aggressor. It is not for us to discuss possible conditions for a peace treaty, the conditions which we would like, because unfortunately this is not our rôle and it would be necessary to enumerate them all.

But in paying tribute to the courage of the Israeli people and their right to live, we are not here to act as prosecutors.

At the present time, two great countries seem anxious to use their power to settle this grave problem, since Mr. Kosygin and Mr. Johnson are to meet in New York in the next few days.

If Europe had been brought into being it could have played its part and I think it is our duty here to ensure that Europe can indeed play the part incumbent on it for the defence of peace. We must demonstrate in as objective a recommendation as possible that we want to find a peaceful solution and, at the present time, two of the parties concerned, Israel and Jordan, seem anxious to reach agreements which might represent the beginning of that Palestinian federation which would obviously be the best solution for the settlement of these problems and which would finally bring security to so many unfortunate people.

It is not for us to judge or condemn; we must fulfil our rôle, namely oblige the Council itself to be faithful to its mission.

I therefore ask you, Ladies and Gentlemen, to discuss only Document 415 which will show that we are conscious of our responsibility and that, come what may, we want to be faithful to our principles in regard to warring peoples and to defend peace and humanitarian principles.

That is why the three authors of the recommendation very gladly accept the amendment signed by MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus and Tinaud which modifies the last paragraph of the preamble.

By supporting this recommendation, WEU will demonstrate that we have acted in the interests of peace and the well-being of all who live in the land from which our civilisation emerged, a synthesis of the Phoenician, Greek, Roman and Moslem civil-

isations, our aim being to avoid others following in the wake of the thousands already dead should the danger of war not be removed. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, if much of what I am going to say matches almost word-for-word what Mr. Kliesing has just been saying, this is purely coincidental. Neither of us has cribbed from the other. You should rather see in this fact, about which I am warning you from the start, evidence of a welcome inner and moral agreement between us in our assessment of the subject we are discussing.

The language of politics is seldom the language of the ordinary, simple man, and seldom the language underlying the Bible's injunction: "Let your communications be, yea, yea; nay, nay"! The business of politics entails accommodating oneself to unpleasant and unwelcome realities. It entails the need for compromise solutions, even for correcting the truth. At best politicians get used, in what they say, to concealing and camouflaging their thoughts and motives rather than laying them bare. We have, all of us, got used in normal times to this tactical posturing, and we submit to it ourselves because we know that the political arena is no field of battle for a Parsifal.

But at times there are situations where certain moral issues stand out with frightening clarity and where decisions have to be taken. In situations like these the language of the politician ought, I believe, to match the special circumstances, and not evade them. He needs to follow the French maxim: "*J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon*". This, Ladies and Gentlemen, is the language we should use when we are talking about what has happened in the Middle East.

Our governments are more cautious, the great responsibility carried by Ministers — which many people envy — brings with it the need for frequently stifling spontaneous expressions of opinion. But we members of parliament, who are answerable only to our own consciences, ought to speak plainly rather than in the cautious and guarded language that has nothing behind it — no programme, no point of view, nothing but helplessness and fear and egotism. We have, in our debate today, a chance to speak plainly. I feel impelled to offer sincere thanks and my deep respect to two of our colleagues, our honoured

M. de Montesquiou (suite)

Notre devoir était de rédiger une recommandation qui survole les agissements des nations qui vivent au bord de cette Méditerranée. Notre rôle n'est pas de définir l'agresseur. Nous n'avons pas à parler des conditions éventuelles du traité de paix, de celles que nous souhaiterions, parce que, malheureusement, ce n'est pas à nous qu'il appartient de discuter de ces conditions, et il faudrait les énumérer toutes.

Mais en rendant hommage au courage du peuple israélien, à son droit de vivre, nous n'avons pas à agir ici en tant que procureur.

Deux grands pays semblent, à l'heure actuelle, vouloir régler, grâce à leur puissance, ce grave problème, puisque MM. Kossyguine et Johnson se rencontreront dans quelques jours à New York.

L'Europe, si elle était faite, aurait pu jouer son rôle, et je pense qu'ici nous avons le devoir de faire en sorte que cette Europe puisse vraiment jouer le rôle qui lui est imparti pour défendre la paix. Nous devons montrer, dans une recommandation aussi objective que possible, que nous voulons trouver une solution pacifique, et deux parties intéressées, Israël et la Jordanie, semblent vouloir, à l'heure actuelle, aboutir à certains accords qui constitueraient peut-être l'amorce de cette fédération palestinienne qui serait évidemment la solution la meilleure pour régler ces problèmes et donner enfin la sécurité à tant d'êtres malheureux.

Nous n'avons pas à juger ni à condamner, nous avons à remplir notre rôle, c'est-à-dire à obliger le Conseil lui-même à être fidèle à sa mission.

Je vous demande donc, mes chers collègues, de bien vouloir ne discuter que le Document 415, qui montrera que, conscients de nos responsabilités, nous voulons, envers et contre tous, être fidèles à notre principe à l'égard des peuples qui s'entre-déchirent et défendre la paix et les principes humanitaires.

C'est pour cette raison que les trois auteurs de la recommandation acceptent avec grande joie l'amendement signé par MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus et Tinaud, qui modifie le dernier considérant du Document 415.

Ainsi, l'U.E.O. en se ralliant à cette recommandation, montrera que nous avons agi pour la paix et le bien-être de tous ceux qui vivent sur la terre d'où est sortie cette civilisation, synthèse des civilisations phénicienne, grecque, romaine et musul-

mane, afin d'éviter à d'autres êtres de rejoindre des milliers de morts si les dangers de la guerre ne disparaissent pas. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, si certaines parties de mon exposé correspondent presque mot pour mot à ce que vient de dire ici M. Kliesing, ce n'est que pure coïncidence. L'un n'a pas copié l'autre. Voyez plutôt en cette similitude, que je voulais vous signaler, la preuve réconfortante d'un accord intérieur et moral dans la façon de juger la question qui fait l'objet de notre débat.

Le langage de la politique est rarement celui des gens simples, rarement conforme aussi au postulat éternel de la Bible. Que votre langage soit : « Oui ? oui », « Non ? non ». La vie politique exige que l'on s'adapte à des réalités incommodes, voire inopportunes. Elle oblige à accepter des compromis, et même corriger la vérité. En mettant les choses au mieux, les hommes chargés de responsabilités politiques s'habituent, dans ce qu'ils disent, à dissimuler et à voiler leurs pensées et leurs impulsions plutôt qu'à les exprimer ouvertement. Nous nous sommes faits, en période normale, à cette tactique du mimétisme et nous nous y sommes soumis, sachant que l'arène politique n'est pas celle qui conviendrait à un Parsifal.

Mais il est parfois des situations où certains impératifs moraux apparaissent au jour avec une clarté terrifiante et nous obligent à prendre une décision. Je crois qu'en pareil cas, la parole de l'homme politique doit s'adapter à la situation et non l'éluider. Elle doit s'inspirer de l'adage français : « J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon ». Voilà exactement le langage qui me paraît s'imposer, Mesdames, Messieurs, devant les événements du Proche-Orient.

Nos gouvernements se montrent plus réservés. Les hautes responsabilités d'un ministre, que tant de gens lui envient, l'amènent souvent à refouler la manifestation spontanée de sa pensée. Mais nous, parlementaires, qui n'avons de comptes à rendre qu'à notre seule conscience, nous devons préférer un langage clair aux clauses de style derrière lesquelles il n'y a rien, ni programme, ni conception, mais uniquement impuissance, peur et égoïsme. Ce langage, le présent débat nous donne l'occasion de le parler. Je me dois d'exprimer ma sincère gratitude et mon profond respect à deux de nos collègues : à notre honorable doyen d'âge,

Mr. Schulz (continued)

Senior Representative, Mr. Moutet and Marchese Lucifero, who at the very start of our discussions on the Middle East made their views known with refreshing candour.

We all know — and you must forgive me for repeating this — that over the last few days and weeks we have been watching another Munich creeping up on us. Today, the Arab countries have, like the Third Reich at that time, appealed for weeks on end to the lowest instincts in man, bestial instincts, to the passions of bloodlust and hatred and a collective urge to destroy. We saw all this happen thirty years ago. The feeble reactions of the free world in those days could be excused by lack of experience — people were unable to imagine such an evil development in human affairs.

I find it astonishing and shameful that there are some in the western world who are reacting now exactly as people did then. What was understandable then would be lamentable today. No one wants to become involved. No one wants to speak the honest truth. People try to dodge every problem with the now familiar plea: "I am only doing it to prevent something worse". During the twelve years of the Third Reich I often asked myself, when I heard this argument used, how one could hope to avoid something worse when the worst had already happened or was about to happen.

Munich, with its catastrophic consequences, would have been with us again if the victim this time had been as weak and defenceless as Czechoslovakia was then. Unlike then, however, the Israelis have, with an incomparable fighting spirit, and with energy such as can be drawn only from assurance of a right and just cause, not only repulsed the threat at their borders but brought about a radical change in the world situation, though it is doubtful whether our easier breathing of the last few days can become a final sigh of relief, especially when we consider the latest facts just given us by Mr. Kliesing.

What then have been the reactions in the different camps? The expressions "non-intervention" and "neutrality" have seldom been so hard-worked in recent years as they have in this business. As usual, the Communists make no

bones about it. They tell the world that the intended victim and not the murderer is or was to blame. I am not at all surprised that this attitude of theirs should express their disappointment and bitterness at learning that the victim chosen for the sacrifice proved capable of bringing all his executioners so quickly to their knees. I am only surprised that there are some in our own camp whose comments suggest that they are displeased by the lightning victory of the Israelis.

Let me say something about neutrality in our own ranks. I sympathise with those who do not want to aggravate the situation, and who seek to view the events in the Middle East against a wider political context. Two hearts never beat alike, and no two people standing before the same painting will see the same features as being the most immediately obvious. So I can appreciate the attitude of those who counsel restraint, political and tactical restraint.

What I cannot understand, however, is an attitude of moral neutrality. I would like to quote a phrase I heard with my own ears 17 years ago, when Arthur Koestler spoke at the first congress on cultural freedom in Berlin, and said "There is no neutrality in face of cholera". Translated into the idiom of our own circumstances, I would put it like this: there is, and can be, no neutrality in face of unreason, the unreason that will not come to grips with unpalatable facts and prefers to call for a crusade against these facts even if the world collapses. There is no neutrality, and can be no neutrality in face of blind hatred which seeks its own imagined well-being and its own glory in the political and physical annihilation of neighbouring peoples. Let us acquire the habit, at last, of looking upon international agreements — whether they concern individual human rights or the rights of nations — not as scraps of paper to be hurriedly shoved away at the back of a drawer when a crisis arises, but rather as something to be brought out at those very times, to be applied as something real and binding.

Finally, and here I am in absolute agreement with Mr. Kliesing, there can to me be no neutrality in face of the hopeless failure of the United Nations. Either the Secretary-General of the United Nations had, in the opening act of this crisis, political considerations in his mind — and if so, they cannot have been in accord with the United Nations' principles of peace, understand-

M. Schulz (suite)

M. Moutet, et au Marquis Lucifero qui, dès le début de la session, ont adopté à l'égard des événements du Proche-Orient une position d'une clarté réconfortante.

Au cours de ces derniers jours, de ces dernières semaines, nous avons vu poindre — permettez-moi ce rappel — le spectre d'un second Munich. Aujourd'hui, dans les pays arabes, comme alors dans le Troisième Reich, on a fait appel pendant des semaines à des instincts qui déshonorent l'homme et le rapprochent de la bête, à la haine sanguinaire, à une volonté collective de destruction. Nous avons déjà vécu tout cela il y a trente ans. Les réactions insupportables du monde libre pouvaient encore s'expliquer à l'époque par l'inexpérience, et le fait qu'on ne se figurait pas que des événements aussi atroces puissent jamais se produire dans l'histoire humaine.

Mais ce que je trouve étonnant et même honteux, c'est que, dans certains milieux occidentaux, on réagisse aujourd'hui comme on réagissait alors. Ce qui était incompréhensible à l'époque est aujourd'hui lamentable. On a peur de s'engager. On n'ose pas dire ouvertement la vérité. On voudrait traverser toutes les difficultés à l'abri de la formule, pas très neuve : « Je fais cela pour éviter le pire ». Mesdames, Messieurs, au cours des douze années d'existence du Troisième Reich, je me suis demandé nombre de fois, en entendant cet argument, comment on voulait empêcher le pire, lorsque le pire était déjà arrivé ou qu'il était sur le point d'arriver ?

Le drame de Munich se serait reproduit, suivi de toutes ses conséquences catastrophiques, si la victime avait été aussi faible et aussi désarmée que l'était à l'époque la Tchécoslovaquie. Mais contrairement à ce qui s'est passé alors, les Israéliens, avec une combativité incomparable, avec cet élan qui n'a pu naître que du sentiment de défendre une cause bonne et juste, ont non seulement écarté la menace de leurs frontières, mais aussi modifié radicalement la situation mondiale. Il est toutefois permis de douter que le soulagement que nous avons ressenti ces derniers jours puisse faire place à une détente définitive, surtout si l'on songe aux événements les plus récents auxquels M. Kliesing vient de faire allusion.

Or, quelles sont les réactions, dans les divers camps ? On n'aura jamais usé autant qu'on l'a fait ces dernières années des mots de non-ingérence et de neutralité. Les communistes, comme d'habitude, ne se font aucun scrupule. A en juger d'après leur

façon de procéder, le coupable n'est pas l'assassin, c'est la victime. Je ne m'étonne pas que l'attitude du camp communiste trahisse le dépit, voire l'amertume, la victime choisie ayant su abattre aussi rapidement tous ses bourreaux. Mais ce qui m'étonne, c'est que, même dans notre camp, des voix s'élèvent parfois qui donneraient à penser que certains prennent mal la victoire fulgurante des Israéliens.

Permettez-moi, maintenant, de dire quelques mots au sujet de la neutralité, telle qu'elle est conçue dans notre camp. Je comprends l'attitude de tous ceux qui, ne voulant pas aggraver la situation, s'efforcent dès à présent de rattacher l'affaire du Proche-Orient à d'autres, dans un cadre politique plus vaste. Jamais deux cœurs ne battent à l'unisson et jamais deux personnes, placées devant le même tableau, ne seront frappées par les mêmes traits. C'est pourquoi je comprends ceux qui nous exhortent à la réserve, tant politique que tactique.

Mais ce que je ne parviens pas à comprendre, c'est l'attitude de neutralité morale. Je voudrais citer les paroles que j'ai entendu prononcer par Arthur Koestler il y a dix-sept ans, lors du premier Congrès pour la liberté de la culture, qui s'est tenu à Berlin : « Il n'y a pas, disait-il, de neutralité devant le choléra ». Traduite librement en des termes plus conformes à la situation actuelle, cette idée signifie, Mesdames, Messieurs, qu'il n'y a pas de neutralité, qu'il ne saurait y avoir de neutralité face à la déraison, quelle qu'elle soit, mais surtout face à celle qui, plutôt que de s'accommoder de réalités qui la gênent, préfère appeler à la guerre sainte contre ces réalités, le monde dût-il en périr. Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de neutralité face à la haine aveugle de ceux qui prétendent fonder leur salut et leur gloire sur la destruction politique et physique des peuples voisins. Il faudrait s'habituer enfin à ne pas traiter les conventions internationales, qu'elles concernent les droits de l'homme ou le droit des gens, comme des chiffons de papier, qu'au moment critique l'on cache précipitamment dans un tiroir, mais comme des documents que l'on sort précisément à ce moment-là, pour les appliquer dans toute leur force obligatoire.

Enfin — je suis tout à fait d'accord avec M. Kliesing à ce sujet — il ne saurait y avoir à mes yeux de neutralité, face à la faillite désastreuse des Nations Unies. Ou bien le Secrétaire général a eu, au début de cette crise, des arrière-pensées politiques — et dans ce cas elles n'étaient sûrement pas compatibles avec les principes des Nations Unies qui visent à la paix, à la compréhension, à

Mr. Schulz (continued)

ing and détente between the nations — or he had no such reservations. In that case he must have ignored to an astonishing point the highly explosive situation in the Middle East. All I am expressing here is my profound regret at this weakening of the moral authority of the United Nations, and this grievous blow dealt to all men of good will. And it is for all of us to help, directly or indirectly, to repair the damage done.

I believe that we in Europe should, even in this situation, continue to hold firmly to the principles of détente. How are we to learn from all our own painful experience of the past if we do not hold fast to this objective, accepting setbacks and refusing to be discouraged by the suspicions of those who impute to us aims other than the relaxing of tension? The day will come when simple human truths, which have not changed all that much through the centuries, will prevail over all the ephemeral ideologies of today.

But here I must indeed, exactly as I have copied it down in my notebook of sayings, repeat word-for-word what Mr. Kliesing said: a policy of détente must never mean a euphoria of détente. Any policy, especially one of détente, is and remains an active process if it is to gain its end. Any euphoria, on the contrary, leads to a kind of self-hypnosis which is content to succumb to any challenge, however brutal. This is, I feel, a totally wrong attitude if we want to help the Arab countries at this time. It has already been stressed here — and this is the sense of the draft Recommendations before us — that we should lend all our efforts towards alleviating the misery and relieving the worst of the suffering at this hour.

But we cannot rest there. However hard it may be, we have to appeal to the people of the Arab countries — not to their governments, who are obviously still incapable of learning anything from the disaster they themselves brought about — to make better use of this assistance in the future, to build up their own resources, and finally to rid themselves of their inferiority complex. If they did this, they would profit at least as much from the achievements of their Israeli neighbours as

have a whole number of Central African countries.

One thing before all else: we should in no way, even indirectly, express solidarity with a state of mind that will not allow a group of nations owning territory covering an area of six million square kilometers to accept the fact of another nation, recognised by the United Nations for the past twenty years, occupying a territory of 20,000 square kilometers and making it a model for the whole world by turning barren desert into fertile fields and conjuring exemplary towns and settlements out of almost nothing. We must make it plain to the people of the Arab world that in political dealings arrogance, insolent pride and hatred one day recoil inevitably like a boomerang. The Arab peoples have had this experience three times in the last 20 years, and we can even congratulate them on the fact that each time it was so quickly over. We in Germany needed many years beneath the Swastika to leave this experience graven on the hearts and minds of each and every one of us. Perhaps because of this it is the right and duty of the Germans to take sides in this conflict. Our right it certainly is; for we know that the official pretext for the Arab's fanatical hatred of Israel is the miserable lot of the refugees who lost their homes in 1947-48 and whose numbers have now been greatly swollen by the tragic events of the past weeks. The German Federal Republic can claim with pride and satisfaction that possibly its greatest social achievement has been the integration of a far larger number of refugees. What would Europe look like now if the Federal Republic's policy, and that of any Federal German government, had included even a fraction of the unforgiving and intransigent hatred which today forms the official line of what calls itself Arab policy?

But as Germans we also have the duty of taking sides. For without the unimaginable crimes committed by the Third Reich against German and European Jewry, it is doubtful whether there would have been a State of Israel as it exists today, nor the crisis we have just past through.

If there are some among you in this room who would reproach me for treating this subject too

M. Schulz (suite)

la détente entre les peuples ; ou bien il n'a pas eu d'arrière-pensées. Et alors, on est bouleversé à l'idée qu'il ait pu ignorer à ce point le caractère particulièrement explosif de la situation au Moyen-Orient. Je me bornerai à dire ici combien je suis affligé de cet affaiblissement de l'autorité morale des Nations Unies et de cette défaite sensible pour tous les hommes de bonne volonté. Je crois que nous devons unir nos efforts pour contribuer, directement ou indirectement, à en réparer les dégâts.

Je crois que nous autres Européens devons, même dans cette situation, continuer à nous prononcer pour le principe de la détente. Car, comment pourrions-nous, en fin de compte, tirer pleinement profit des expériences douloureuses de notre propre histoire, si nous ne persévérons pas à vouloir atteindre notre but, quitte à supporter des revers, et sans nous laisser décourager par les suspensions de ceux qui nous supposent de tout autres intentions que celle de rechercher la détente ? Mais un jour les simples vérités humaines, qui ne se sont pas modifiées tant que cela au cours des siècles, seront plus fortes que toutes les idéologies éphémères d'aujourd'hui.

Force m'est maintenant de reprendre, mot pour mot, les paroles de M. Kliesing que j'ai du reste notées dans mon carnet : politique de détente ne saurait jamais signifier euphorie de détente. Toute politique, et tout particulièrement la politique de détente, est et doit rester un processus actif, si elle veut atteindre son but. Toute euphorie par contre mène à une sorte d'autosuggestion, d'hypnose, où même devant les provocations les plus brutales, on se contente de faire le mort. C'est là une attitude qui me paraît peu indiquée, au moment où nous cherchons à aider les pays arabes dans la situation où ils se trouvent. Il a déjà été souligné ici — les projets de recommandations présentés vont en ce sens — que nous devons peser de tout notre poids dans la balance pour arriver à soulager les maux les plus pressants de l'heure.

Mais nous ne pouvons nous arrêter là. Nous devons faire appel à l'opinion publique des pays arabes, aussi difficile que cela puisse être, et non à leurs gouvernements qui, aujourd'hui encore, n'ont de toute évidence pas tiré la leçon de la catastrophe qu'ils ont eux-mêmes déchaînée ; nous devons engager ces peuples à faire à l'avenir un meilleur emploi de cette aide, à faire meilleur usage de leurs propres forces, à essayer enfin de se débarrasser de leur complexe d'infériorité. S'ils le

faisaient, ils profiteraient des grandes réalisations de leur voisin Israël, au moins autant que l'ont fait jusqu'à ce jour un grand nombre de peuples de l'Afrique centrale.

Mais, avant tout, rappelons-nous que nous ne devons d'aucune manière témoigner, ne serait-ce qu'indirectement, la moindre solidarité avec l'état d'esprit d'un peuple qui possède un territoire de six millions de kilomètres carrés et ne peut tolérer qu'un autre peuple, reconnu depuis vingt ans par les Nations Unies, possède ces 20.000 kilomètres carrés dont il a fait, depuis lors, un territoire qu'il peut offrir en modèle au monde entier, après y avoir transformé le désert en terre fertile et fait surgir du néant, comme par magie, des établissements et des villes modèles. Nous devons faire comprendre à l'opinion publique des pays arabes qu'en politique, l'orgueil, l'arrogance et la haine reviennent inévitablement un jour comme des boomerangs. Au cours de ces vingt dernières années, les peuples arabes en ont fait trois fois l'expérience et on peut même les féliciter de ce qu'à chaque fois, elle ait été brève. A nous, Allemands, il a fallu, au temps de la croix gammée, bien des années pour qu'elle devienne sensible à la conscience de chacun. Peut-être est-ce pour cette raison même que le peuple allemand a le droit et le devoir de prendre nettement parti dans ce conflit. Je dis bien le droit, car nous savons que le peuple arabe prend pour prétexte officiel de sa haine fanatique contre Israël le triste sort de ces réfugiés qui, en 1947 et 1948, ont dû fuir leur patrie et qui ont vu, ces jours-ci, s'accroître considérablement leur nombre, par suite des événements tragiques de ces dernières semaines. La République fédérale peut dire, non sans satisfaction et sans fierté, que sa réussite sociale la plus grande est peut-être d'avoir su intégrer un nombre beaucoup plus élevé de réfugiés. Comment se présenterait aujourd'hui l'Europe si la politique de la République fédérale, si la politique de l'un quelconque de ses gouvernements conservait, ne serait-ce qu'une parcelle de cette haine implacable et indéracinable qui est aujourd'hui encore la ligne de conduite officielle de ce qu'on appelle la politique arabe ?

Mais, en tant qu'Allemands, nous avons aussi le devoir de prendre position. Car sans les crimes inimaginables que le Troisième Reich a perpétrés à l'encontre des Juifs allemands et européens, on pourrait se demander s'il existerait aujourd'hui un Etat d'Israël sous la forme qui est la sienne et, donc, si la crise que nous avons traversée se serait produite.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, s'il devait se trouver quelqu'un dans cette assemblée

Mr. Schulz (continued)

emotionally, I will admit quite openly that I am not ashamed of my feelings. I know how important it is in most political matters to keep a cool head, and I honestly try to do this. But I know, too, that in public and political life there are time and again occasions to which Lessing's words apply: "He who cannot lose his reason over certain things has no reason to lose".

All these elements are contained in realistic, objective and unassailable form in the draft Recommendation in Document 416. I personally, and I admit this openly, would have gone much further than this text does. But I think it is a good and clear statement, and I ask you all most sincerely to reject any amendments that would weaken its wording and content. What it contains is, I feel, the very least that we can do, bearing in mind our common values and common aims. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, in view of the time, I would be grateful if those who are still to speak in the debate would keep to the time they have requested.

I would also remind you that a quorum will be necessary for the voting later.

I now call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — When we try to analyse the events of the last two weeks, better known as the crisis in the Near East, we first of all have to pay a tribute to the people of Israel who fought so courageously and so cleverly against an overwhelming majority of enemies having the desired aim of destroying the State and people of Israel. They fought in legitimate self-defence and they crushed the combined forces of Arab hatred and fanaticism and Soviet conspiracy and blackmail. The result was a complete military defeat for Nasser and a political setback for the gentlemen in the Kremlin.

For many people these last two weeks must have been a time of lost illusions. The first victim was the idea that the United Nations Organisation with its Secretary-General and its peace-

keeping forces can play a decisive rôle to prevent war. Nasser served an ultimatum on the United Nations and demanded the immediate withdrawal of the United Nations forces. U Thant hurriedly capitulated to this ultimatum without consulting the Security Council or the Assembly. Some people say that he could not have acted otherwise, because the United Nations troops could only stay on Egyptian territory as long as Egypt tolerated them. If that is right — and I am afraid it is — every fire raiser has the right to send the inconvenient fire brigade of the United Nations out of his country the moment he wishes to cause an international blaze.

It is sad to be obliged to draw the conclusion that the United Nations Organisation has now reached the same position that the League of Nations held at the end of the period preceding the second world war.

The second casualty of the last two weeks was the attractive idea that the cold war was over, that Moscow had changed its mind and that we were now living in a time of détente. The whole world has seen how the crisis has been engineered by the Kremlin. Only two weeks ago Nasser declared that he was not ready for war against Israel, but since then he has received all the necessary weaponry from the Soviet Union together with political advice and encouragement. When he started his adventure he had the full diplomatic, psychological and propaganda backing of the Kremlin. That the whole enterprise turned out to be based on a miscalculation must have been a sad experience for Nasser and for the master mind behind him. With conviction and with joy Nasser played the part of a tool in Moscow's hands. Today he must have discovered that Moscow is not prepared to take serious risks for its tools. Fidel Castro made the same discovery in 1962.

The crisis in the Near East has many interesting local aspects, but the international aspects are even more interesting. We could learn the lesson from this affair that one can have in a cold war, just as in a shooting war, moments when it is rather calm on certain front sectors whilst at the same time heavy fighting is going on in another sector. When we look at Vietnam we see that the communist war to conquer that country is still going on. If Moscow had withdrawn its aid to Hanoi, presumably that war would have ended some time ago. But Moscow is sending oil, Migs, SAMs, missiles and more and more war material to Ho Chi Minh. Peking is

M. Schulz (suite)

pour me reprocher d'avoir traité la question sur un ton trop passionnel, je lui avouerais franchement que je n'en éprouve aucune honte. Je sais combien il importe, la plupart du temps, de garder en politique tout son sang-froid. Pour ma part, je m'efforce honnêtement de le faire. Mais je sais aussi que, dans la vie publique et en politique, il se produit sans cesse des événements auxquels s'applique le mot de Lessing : « Celui à qui certaines choses ne font pas perdre la raison prouve qu'il n'en a pas à perdre ».

Tous ces éléments sont exposés sous une forme réaliste, objective et inattaquable, dans le projet de recommandation du Document 416. Personnellement, j'avoue franchement que j'aurais préféré aller plus loin encore que ne le fait la recommandation. Je ne la considère pas moins comme un bon document, très clair, et je vous prie instamment de repousser tous les amendements qui auraient pour effet d'en affaiblir la forme et, par-là même, le fond. Ce qu'on a écrit là représente, à mon avis, le minimum de ce que nous pouvons faire, si nous avons pleinement conscience de nos valeurs communes et de nos objectifs communs. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, étant donné l'heure, je prie tous les orateurs qui doivent encore intervenir dans la discussion de bien vouloir s'en tenir au temps de parole prévu.

Je demande aussi à tous de penser que le quorum sera nécessaire pour les votes qui doivent intervenir.

Cela dit, je donne la parole à M. Goedhart.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Lorsque nous tentons d'analyser les événements survenus ces deux dernières semaines, plus connus sous le nom de crise du Moyen-Orient, il nous faut d'abord rendre hommage au peuple israélien qui a si courageusement et si intelligemment combattu contre une majorité écrasante d'ennemis animés de la volonté de détruire l'Etat d'Israël et son peuple. En état de légitime défense, il a anéanti l'alliance de la haine et du fanatisme arabes et de la conspiration et du chantage soviétiques. Il en est résulté l'écrasement militaire complet de Nasser et un recul de l'influence politique de ces messieurs du Kremlin.

Pour beaucoup, ces deux dernières semaines ont sans doute été le temps des illusions perdues. La première victime a été la thèse selon laquelle l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire

général et ses forces de maintien de la paix pouvaient contribuer, d'une manière décisive, à prévenir la guerre. Nasser ayant envoyé un ultimatum aux Nations Unies et exigé le retrait immédiat des forces des Nations Unies, U Thant a capitulé en hâte sans consulter le Conseil de sécurité ni l'Assemblée. Selon certains, il ne pouvait faire autrement car les troupes des Nations Unies ne pouvaient demeurer sur le territoire égyptien qu'aussi longtemps que l'Égypte les y tolérait. Si c'était vrai — et je crains que cela ne le soit — tout incendiaire aurait donc le droit de renvoyer de son pays les gênants pompiers des Nations Unies au moment précis où il désire provoquer une conflagration internationale.

Nous sommes malheureusement contraints d'en conclure que l'O.N.U. en est maintenant au même point que la Société des Nations à la veille de la Deuxième guerre mondiale.

La deuxième erreur grave de ces deux dernières semaines a été de nous imaginer que la guerre froide était terminée, que Moscou avait changé d'avis et que nous vivions une époque de la détente. Or, le monde entier a vu comment le Kremlin a manigancé la crise. Alors qu'il y a deux semaines seulement, Nasser déclarait qu'il n'était pas prêt à faire la guerre contre Israël, l'U.R.S.S. lui a depuis fourni tout l'attirail militaire nécessaire ainsi que ses conseils et ses encouragements politiques. En se lançant dans son aventure, Nasser disposait donc du soutien diplomatique, psychologique et publicitaire total du Kremlin. Nasser et l'esprit supérieur qui le dirige ont dû être atterrés de voir que l'entreprise était fondée sur une erreur de calcul. C'est avec conviction et avec joie que Nasser s'était fait l'instrument de Moscou. Aujourd'hui, il doit avoir compris que Moscou n'est pas disposé à prendre des risques sérieux pour ceux qui le servent. Fidel Castro en avait déjà fait l'expérience en 1962.

La crise du Moyen-Orient a nombre d'aspects locaux intéressants, mais ses répercussions internationales sont encore plus intéressantes. De cette affaire, nous pourrions conclure que, dans la guerre froide comme dans l'autre, certains fronts peuvent connaître des moments de calme relatif, tandis que la bataille fait rage ailleurs. Au Vietnam, les communistes s'efforcent toujours de conquérir le pays. Si Moscou avait retiré son aide à Hanoi, la guerre serait probablement déjà terminée. Mais Moscou envoie à Ho Chi-Minh du pétrole, des Mig, des Sam, des fusées et de plus en plus de matériel de guerre. C'est Pékin qui fait les discours belliqueux, c'est Moscou qui fournit les

Mr. Goedhart (continued)

doing the bellicose talking but Moscow is providing the weapons. In South America, guerrilla warfare is going on in five different countries. Those operations certainly have local causes, but they are financed, directed and organised by Castro, who is acting as the South American branch office of the Kremlin.

The events in the Near East are fitting into the same pattern. The gentlemen in Moscow are not inspired by love for the Israelis. Neither will they waste tears on the Arabs. Their aim is to obtain a foothold in the Near East and North Africa. If they had succeeded they would have encircled Turkey and Iran. Moreover, they want to hem in the South-East Europe NATO flank. At the same time, they intend to obtain control over the Suez Canal and the oil riches of the Arab countries. It would be foolish to close our eyes to the fact that Moscow has already had many successes in the Mediterranean area. The harbour of Alexandria is already being used as a Soviet naval base. Algeria has been largely equipped with Soviet tanks and Migs, and in the Algerian air forces today they do not speak French or Arabic but Russian. How far this Soviet influence in the Near East goes appeared during the fight between Israel and Syria, when Soviet officers, who later were taken prisoner, directed the Syrian artillery. On the European front of the cold war, it has been relatively calm for a few years. This has given us a feeling of satisfaction and relaxation, but unfortunately it is not feasible any more to split up the world into separate and divided compartments. When we are defending our front door someone might try to penetrate into our home through a rear window.

I am sorry to see that all these international elements are lacking in the first recommendation on the crisis in the Near East which has been tabled in this debate. Nothing concrete is said in the first recommendation, Document 415. The only demand in this text is the request to the Council of Ministers to hold an urgent meeting to overcome the political and economic difficulties which stand in the way of lasting peace. That is all and it is not much. Yesterday the NATO Council met in Luxembourg, with all the Ministers of WEU present, and discussed the crisis in the Near East. The urgent meeting we ask for in this first recommendation is therefore bypassed by events and is thus completely superfluous. The best

thing the General Affairs Committee could do would be to withdraw this recommendation.

The second recommendation, Document 416, tabled by the General Affairs Committee, is much better although it remains silent on some essential points. It would certainly be good policy for the countries of Western Europe to support Israel as much as possible. Israel must have free access to the Suez Canal and to the Gulf of Akaba in the same way as any other country. Furthermore, it is obvious that certain corrections to the frontiers of Israel are necessary in order to prevent a future attack being facilitated. Most important is that direct peace negotiations will take place between the two parties concerned. No third party should meddle in those negotiations.

I am sorry to see our recommendation is silent on some of these issues. In the entire crisis in the Near East, Europe was nowhere, although the interests of our continent are at stake. Most of our countries were behaving like shopkeepers, afraid that their business interests in the Arab countries would be hurt. There was no European policy whatsoever. Is Europe abdicating?

I conclude with a few remarks on the local aspects of the crisis in the Near East. It would be a very good thing if some form of federation between Israel and Jordan could be established. In that case the West could help that federation so lavishly that a definite solution of the problem of the Palestinian refugees could be brought about. A rapprochement between Israel and Jordan will not be easy because of 20 years of systematic hatred propaganda by certain Arab demagogues. But, after all, the basic element of this situation in the Near East is neither race nor religion, but hunger, misery and neglect. It is here that some of the other Arab countries also need help, but as long as they think that their interests are better served by behaving as tools of the Soviet Union it would be too naive for the West to finance them.

When we take a closer look at the Arab countries, we see a rather contradictory situation. There is much hunger and misery but one can at the same time find examples of provocative wealth. If the rich sheiks were prepared to spend their oil money in favour of the Palestinian refugees and the poor Arabian tribesmen, they could solve these terrible problems themselves. When they are talking of their Arab solidarity, it is more or less paradoxical that the man who calls himself the

M. Goedhart (suite)

armes. Dans cinq pays d'Amérique latine, la guérilla continue. Ces opérations ont certes des causes locales, mais elles sont financées, dirigées et organisées par Castro qui est la succursale latino-américaine du Kremlin.

Les événements du Moyen-Orient s'inscrivent dans le même contexte. Ces messieurs de Moscou ne manifestent guère d'amour pour les Israéliens. Ils ne verseront pas non plus de larmes sur le sort des Arabes. Leur but est de prendre pied au Moyen-Orient et en Afrique du nord. S'ils avaient réussi, ils auraient encerclé la Turquie et l'Iran. De plus, ils veulent investir le flanc de l'O.T.A.N., au sud-est de l'Europe. Dans le même temps, ils cherchent à s'assurer le contrôle du canal de Suez et des richesses pétrolières des pays arabes. Il serait stupide de se dissimuler que Moscou s'est déjà taillé de nombreux succès dans la région méditerranéenne. Le port d'Alexandrie sert de base à la marine soviétique. L'Algérie est dans une large mesure équipée de tanks et de Mig soviétiques et l'armée de l'air algérienne ne parle désormais plus ni français ni arabe, mais russe. L'ampleur de cette influence soviétique au Moyen-Orient a été démontrée au cours des hostilités entre Israël et la Syrie, puisque, parmi les prisonniers, figuraient des officiers soviétiques qui dirigeaient l'artillerie syrienne. Sur le front européen, la guerre froide est relativement calme depuis quelques années. Nous en avons tiré un sentiment de satisfaction et de repos, mais il n'est malheureusement plus possible aujourd'hui de diviser le monde en compartiments séparés. Pendant qu'on défend sa porte d'entrée, le voleur risque de pénétrer dans la maison par la fenêtre de derrière.

Je regrette que ces éléments de l'actualité internationale n'apparaissent pas dans le premier projet de recommandation qui nous est soumis au sujet de la crise du Moyen-Orient, Document 415, du moins pas sous une forme concrète. Ce texte se contente, en effet, d'inviter le Conseil à se réunir de toute urgence pour surmonter les difficultés d'ordre politique et économique qui s'opposent à l'établissement d'une paix durable. C'est tout et ce n'est pas grand-chose. Hier, le Conseil de l'O.T.A.N. s'est réuni à Luxembourg en présence de tous les ministres de l'U.E.O. et a examiné la question du Moyen-Orient. Ainsi, la réunion réclamée d'urgence par ce premier texte est déjà devancée par les événements et donc complètement superflue. Le mieux que la Commis-

sion des Affaires Générales puisse faire serait de retirer son projet de recommandation.

Le deuxième projet de recommandation, Document 416, présenté par la Commission des Affaires Générales est bien meilleur, encore qu'il passe sous silence des points essentiels. Il serait certes de bonne politique que les pays d'Europe occidentale soutiennent au maximum Israël. Comme tout autre pays, Israël doit avoir le droit de passage dans le canal de Suez et la liberté d'accès au golfe d'Akaba. Il est en outre évident qu'il faudra apporter quelques corrections aux frontières d'Israël pour ne pas faciliter une nouvelle agression. Le plus important est que des négociations de paix directes s'ouvrent entre les deux parties. Aucune tierce puissance ne doit intervenir.

Je regrette que notre texte passe sous silence certaines de ces questions. L'Europe est restée absente de toute la crise du Moyen-Orient alors que les intérêts de notre continent étaient en jeu. La plupart de nos pays se sont conduits comme des boutiquiers craignant de desservir leurs intérêts commerciaux dans les pays arabes. Il n'y a eu aucune politique européenne. L'Europe abdiquerait-elle ?

Je conclurai par quelques remarques sur les aspects locaux de la crise au Moyen-Orient. L'idée d'établir une sorte de fédération entre Israël et la Jordanie est excellente, car les pays occidentaux pourraient apporter à cette fédération une aide suffisamment abondante pour résoudre définitivement la question des réfugiés palestiniens. Le rapprochement entre Israël et la Jordanie ne sera pas facile, après vingt années de propagande haineuse et systématique de la part de certains démagogues arabes. Mais n'oublions pas que l'élément fondamental de la situation du Moyen-Orient n'est ni la race, ni la religion, mais la faim, la misère et l'abandon. Sur ce point, certains autres pays arabes ont également besoin d'aide, mais tant qu'ils estimeront que leur intérêt est de se comporter en instruments de l'Union Soviétique, l'Occident n'aura pas la naïveté de leur apporter une aide financière.

Lorsque l'on étudie de plus près les pays arabes, on y décèle une situation assez contradictoire. La faim et la misère y côtoient des cas de richesse provocante. Si les cheiks riches voulaient bien dépenser leurs revenus pétroliers au profit des réfugiés palestiniens et des pauvres nomades arabes, ils pourraient eux-mêmes résoudre ces terrifiants problèmes. Lorsqu'ils parlent de solidarité arabe, il est paradoxal de constater que l'homme qui s'intitule leader du monde arabe

Mr. Goedhart (continued)

leader of the Arab world is spraying mustard and nerve gas on the hamlets and villages of the poor Yemenis. It is more than remarkable that we in Europe always stay silent on this Nasserite war in Yemen. The Yemenis do not have Mirages, Mystères and AMX tanks, and they do not have an international information service as Israel has. Nevertheless, we know very well that Nasser is doing against his Arab brethren in Yemen what he wanted to do to the Jews in Israel. For that reason, it would be a good thing if the Assembly endorsed the amendment put forward by Mr. Matteotti. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it is now 6 o'clock. I would like to inform the Assembly that there are four more speakers still on the list : MM. Lenze, Blenkinsop, Silkin and Blumenfeld. This will make a total of 30 minutes if the speakers keep to the time they themselves have set.

I propose to the Assembly that the list of speakers be closed. I would ask them to be brief, and request members not to leave the Chamber since there are many votes to be taken.

Are there any objections ?...

It is so decided.

I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it may surprise some of you that three of the German members of the Assembly should speak in this debate. I would ask for your understanding why we, as German deputies, are unable to remain silent in the present circumstances. You all know the historical background which prompts us to make our views known here, with all the honesty and deep conviction we feel in our hearts.

After that terrible period in our past we have compensated, or have tried to compensate, for the crimes committed against the Jews by the Nazi régime. Because of what happened then, and as part of this attempt at putting things right, the German members of this Assembly want today to make their standpoint plain.

Many times in the past speakers here have warned us against believing that the era of the cold war was over. Again and again we have been agreed in our desire to see a genuine policy of détente, and it is only on the methods to be

worked out for pursuing this policy that there have been differences of opinion between governments and between members of the Assembly. In wanting a relaxation of tension we were all as one ; we were not as one on the methods to be used to achieve this, and we were not all as one in believing that we really were on the way to such a relaxation.

Events in the Middle East have shown beyond question that a policy of détente is for Russia no more than a tactical ploy in its vast game of world politics. We have seen how the peoples of Asia and Africa have awakened over the last ten or twenty years, and what a hold nationalism has been gaining in these continents. The nationalism which we have known here in Europe, and for which millions have been sacrificed, is today a virulent force in Asia and Africa. We think we have managed to overcome it, and I pray that we have indeed finally done so. This spirit of nationalism is being exploited by the Soviet Union in her great game of world politics, although it should be the duty of a world power of Russia's standing to dampen nationalist feeling and see to it that it does not bring constant fear and anxiety to all mankind. We have been seeing, in this hour of crisis, how the nationalism of the Arab world has been used as an instrument of policy so that Russia can gain her political objectives in the world. One cannot with truth talk of Russian friendship for the Arab peoples. We Germans claim that the friendship which in the past linked us with the peoples of the Arab world is still there today, although we dissociate ourselves from the acts of their leaders. The Romans had a saying which went " Kings rage, and their peoples pay the price". We can see today in the Middle East how the leaders of certain countries have refused to obey the rules of common sense, and how their peoples are suffering for it. We regret this from the bottom of our hearts, and are ready to give them any help we can.

I feel that today we should be grateful to Israel for gaining her military goals so swiftly, using all the resources at her command. For we know that if military events had not moved so quickly America would in all probability have been forced to become militarily involved, because of the guarantee she had given to Israel ; and none of us can doubt for an instant what that would have meant. What so many have been expecting with fear and anguish over the last few days could easily, in certain circumstances, have come to pass — it could have been the beginning of a cosmic disaster. This

M. Goedhart (suite)

déverse sur les hameaux et villages des pauvres Yéménites de l'ypérite et des gaz agissant sur le système nerveux. Il est très curieux que l'Europe n'ait jamais dit un mot de la guerre que mène Nasser au Yémen. Les Yéménites ne possèdent ni Mirage, ni Mystère, ni tanks AMX, ni service international d'information comme Israël. Néanmoins, nous savons très bien que Nasser fait à ses frères arabes du Yémen ce qu'il aurait voulu faire aux Juifs d'Israël. C'est pourquoi il serait bon, je crois, que l'Assemblée approuve l'amendement présenté par M. Matteotti. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, il est 18 heures. J'informe l'Assemblée qu'il reste quatre orateurs inscrits : MM. Lenze, Blenkinsop, Silkin et Blumenfeld, pour un total de trente minutes si les orateurs s'en tiennent au temps de parole qu'ils ont eux-mêmes indiqué.

Je propose à l'Assemblée de clore la liste des orateurs. Je prie ceux-ci d'être brefs et j'invite tous les membres à rester en séance pour les votes à intervenir qui sont encore nombreux.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, peut-être l'un ou l'autre d'entre vous s'étonnera-t-il de voir trois délégués allemands prendre la parole au cours de ce débat. Je vous demande de comprendre les raisons qui, en l'occurrence, nous interdisent de nous taire, justement parce que nous sommes des délégués allemands. Vous connaissez les événements historiques qui nous poussent à exprimer ici, en toute franchise, une opinion dictée par notre conscience.

Après cette effroyable époque du national-socialisme, nous avons réparé, ou essayé de réparer, les crimes que celui-ci avait perpétrés contre les Juifs. C'est en raison de ces événements et pour participer à cette réparation que les délégués allemands désirent aujourd'hui prendre ouvertement position.

Certains de nos collègues n'ont cessé de nous mettre en garde, ici même, contre le danger qu'il y aurait à considérer la guerre froide comme terminée. Nous avons toujours été d'accord pour vouloir pratiquer une réelle politique de détente.

Ce n'est que sur la méthode à adopter à cet effet que des divergences se sont fait jour, aussi bien entre les gouvernements qu'entre les Représentants. Si nous étions unanimes à vouloir la détente, nous ne l'étions pas toujours quant au choix des moyens et à la certitude d'être dans la bonne voie.

Les événements du Proche-Orient ont prouvé de la manière la plus flagrante que, pour la Russie, la politique de détente n'est qu'une tactique, dans le jeu gigantesque de sa politique mondiale. Nous avons assisté, au cours de ces dernières décennies, à l'éveil des peuples de l'Asie et de l'Afrique et à l'emprise du nationalisme sur eux. Ce nationalisme, que nous avons vu sévir en Europe et pour lequel des millions d'hommes ont versé leur sang, a pris aujourd'hui en Asie et en Afrique un caractère virulent. Nous pensons l'avoir maîtrisé, et d'une manière définitive j'espère. Mais la Russie s'en sert dans le grand jeu qu'elle mène sur l'échiquier de la politique mondiale. Ce serait pourtant bien à une puissance mondiale du rang de la Russie de tempérer ce nationalisme, de faire en sorte qu'il cesse de plonger dans la terreur et l'angoisse l'humanité tout entière. Il nous faut constater, en cette heure historique, que le nationalisme des pays arabes est utilisé par la Russie comme un instrument de la politique mondiale destiné à lui permettre d'atteindre son objectif. On ne saurait, en vérité, parler d'une amitié entre la Russie et les peuples arabes. Nous autres Allemands sommes en mesure d'affirmer que l'amitié qui a existé entre nous et les peuples arabes existe toujours. Mais nous nous gardons bien de nous associer aux actes des gouvernements arabes. Comme disaient les Romains, ce sont les rois qui se mettent en colère et les peuples qui en pâtissent. Aujourd'hui, au Moyen-Orient, les dirigeants de certaines nations refusent de se plier aux règles de la raison et leurs peuples en pâtissent. Nous le regrettons du fond du cœur et sommes prêts à apporter à ces derniers toute l'aide que nous pourrions.

Je crois qu'en ce moment, il faut être reconnaissant à Israël d'avoir atteint ses objectifs militaires avec une telle rapidité, par tous les moyens dont il disposait. Nous savons bien que, si les opérations militaires n'avaient été menées à cette cadence, il est hautement probable que l'Amérique aurait été forcée, en raison de la garantie qu'elle a donnée à Israël, de s'engager dans l'engrenage militaire. Ce qu'il en serait advenu ne fait de doute pour personne. Les circonstances aidant, il aurait pu se produire ce à quoi tant d'entre nous se sont attendu ces jours derniers,

Mr. Lenze (continued)

is why we should be grateful to Israel for bringing military operations to an end with such despatch.

There is, to be sure, much to be learnt from these events. We all know that this swift success was only possible because the Israelis managed to gain immediate mastery of the air, and because they broke out of their tiny enclave in a move of offensive defence. There is also the fact that the military machinery worked excellently, because it was part of a well-oiled machine, and from this, too, we can learn a very great deal — I have only to think, for instance, of what a pitiful picture NATO presents at the moment where the co-ordination of the forces of the western world is concerned.

My personal belief is that the way the military operations developed is also proof that the age of national high commands is past. Let us imagine what would have happened if the military forces of the Arab nations had been centrally controlled and been able to operate like a machine; things would in all probability have turned out differently. The age of national commands, and national general staffs, is over and done with; integration is essential. The events in the Middle East have shown us this, and it is of vital importance for NATO to be kept as the instrument and basis of our future security, and for the foundations of NATO to be improved and strengthened. These events prove that those who have thought that it was too late to reform NATO have been wrong.

I told you here last year that I thought it would be a disaster for the security of the West to dis-mantle NATO; in this hour of crisis I want to come back to those words of mine; I repeat them today even more firmly than before.

The situation in the Middle East has shown us once again that there is nowadays no such thing as a local conflict. In fact any local conflict, at whatever sensitive point in the world it may arise, affects us all, and affects the security of Europe and of the whole world. I know the views held in NATO strategic planning about local conflicts; but let us make no mistake — local conflicts usually spread. We have only the enormous speed

of the military operations to thank for the fact that this local conflict has not so far spread; although no one knows whether the military success will be attended by a constructive solution to the political problems, making it possible to be certain that the conflict is over.

This conflict has shown that Europe wields no influence. France made praiseworthy attempts to get a conference of the big four going; but Moscow would not agree to it. Beyond any doubt no single country nowadays carries the weight and importance that some of them would like to think they do. Europe had no influence on events at all.

It must be stated, too, that there is one concept which has shown itself to be of very questionable value — the idea of "political early warning". I ask you — was the period of political early warning, as events turned out, really material? In 1966 Kosygin spent ten days in Cairo. Gromyko was in Cairo in March 1967. Brezhnev announced in April this year that the American Sixth Fleet must be withdrawn from the Mediterranean. There was plenty to show us that events were following a dangerous course. But, my friends, did we interpret these signs correctly? Did we really believe that at the last moment such a perilous situation for Israel and the world would come about in the unprecedentedly rapid way it did? It is very difficult indeed to interpret the political pattern of events as woven at the centre of world politics. It has been shown beyond doubt that in this instance the "political early warning system" did not work properly, and we can see how fraught with difficulties the idea is.

Now to another point; my friend Mr. Kliesing spoke about crisis management. Crisis management is something that is with us every day. I do not think of it as something special at all, but rather as a development of world politics as it is today. We are living in a permanent crisis affecting the whole of mankind, and are constantly having to face up to dangerous situations. Crisis management is undoubtedly necessary to overcome a crisis at the moment it arises; basically it is a permanent necessity, because we are in a permanent crisis which in a particular case takes on an acute form in one place or another. Crisis management is something with which we shall

M. Lenze (suite)

dans la peur et l'angoisse : le début d'une catastrophe mondiale. C'est pourquoi nous devons être reconnaissants à Israël d'avoir aussi rondement mené à terme son action militaire.

Il y a, du reste, beaucoup de leçons à tirer des événements. Chacun sait que ce succès rapide n'a été possible que parce que les Israéliens ont réussi à s'assurer immédiatement la maîtrise totale des airs, et parce qu'ils sont sortis de leur territoire exigu pour assurer leur défense par une action offensive. Ajoutons que le mécanisme militaire a fonctionné à merveille, tel un rouage dans une plus grande machine. Voilà qui nous apprend bien des choses. Et je trouve, par exemple, que l'O.T.A.N., dans son effort pour rassembler toutes les forces du monde occidental, offre pour l'instant à ce tableau un piètre pendant.

Le cours des opérations militaires — j'exprime ici une opinion personnelle — a également prouvé que le temps des hauts commandements nationaux est révolu. Imaginez ce qui serait arrivé si les forces militaires du monde arabe avaient été intégrées et avaient pu être mises en action comme une machine. Alors, il est plus que probable que les événements auraient pris une tournure quelque peu différente. Oui, le temps des hauts commandements nationaux est révolu, tout comme le temps des états-majors nationaux. L'intégration est une nécessité. Nous en trouvons la preuve dans les événements du Moyen-Orient. C'est pourquoi il est d'une importance cruciale que l'O.T.A.N. continue d'exister à l'avenir en tant qu'instrument et fondement de notre sécurité, et qu'on en améliore et en fortifie les bases. Les événements ont prouvé que tous ceux qui pensent qu'il est trop tard pour entreprendre une réforme de l'O.T.A.N. se sont fourvoyés.

L'année dernière, j'ai dit ici qu'à mon avis, un démantèlement de l'O.T.A.N. serait catastrophique pour la sécurité du monde occidental. A l'heure historique que nous vivons, je ne puis que vous répéter ces mêmes paroles, en les soulignant avec plus de force que jamais.

Ce n'est pas tout. La situation au Moyen-Orient a aussi prouvé une fois de plus qu'il ne peut plus y avoir, de nos jours, de conflits locaux. Car en réalité tout conflit local qui éclate en l'un quelconque des points névralgiques du monde est quelque chose qui nous concerne tous et menace la sécurité de l'Europe et de l'univers tout entier. Je connais l'idée que l'on se fait des conflits locaux dans les conceptions stratégiques de

l'O.T.A.N. Mais ne nous y trompons pas. Les conflits locaux ont normalement tendance à s'élargir. Ce n'est que grâce au rythme fulgurant des opérations militaires que ce conflit local ne s'est pas étendu jusqu'à présent. Mais qui sait si le succès militaire s'accompagnera d'une solution constructive des problèmes politiques, qui puisse nous donner tous apaisements sur l'issue de ce conflit.

Celui-ci a révélé que l'Europe n'a eu aucune influence. La France a essayé — et on ne peut que l'en remercier — de provoquer une conférence des quatre Grands. Moscou n'en a pas voulu. Il est hors de doute qu'un pays isolé ne peut avoir aujourd'hui tout le poids que l'un ou l'autre voudrait bien lui reconnaître. L'Europe n'a eu aucune influence sur la marche des événements.

Il faut dire également qu'il est une notion dont la valeur s'est avérée incertaine, celle de la « pré-alerte politique ». Je vous le demande : la « pré-alerte politique » a-t-elle joué réellement au cours des derniers événements ? En 1966, M. Kossyguine a passé dix jours au Caire. M. Gromyko a été au Caire en mars 1967. M. Brejnev a déclaré, en avril de cette année, que la Sixième flotte américaine devait être retirée de la Méditerranée. Il n'a pas manqué d'événements pour nous montrer que nous allions au-devant d'une situation des plus périlleuses. Mes chers amis, avons-nous compris, à la vérité, les signes prémonitoires de cette évolution ? Avons-nous vraiment cru qu'au dernier moment, nous pourrions nous trouver, avec une précipitation aussi inouïe, dans une situation aussi dangereuse pour Israël et pour le monde entier ? Il est très difficile d'interpréter la marche des événements d'après le canevas établi dans le centre de la politique mondiale. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'en l'occurrence, la « pré-alerte politique » n'a pas fait ses preuves. Nous voyons donc combien cette notion est complexe.

Autre chose. Mon ami, M. Kliesing a parlé du contrôle des crises. Le contrôle des crises est, en effet, à l'ordre du jour. A mon avis, ce n'est absolument rien de spécial, mais quelque chose qui correspond à l'évolution de la politique mondiale à notre époque. Nous vivons en un temps où l'humanité tout entière est en crise permanente, et nous sommes constamment forcés de faire face à des situations critiques. Le contrôle des crises est certainement nécessaire pour nous permettre de surmonter une crise au moment où elle éclate. Il répond, au fond, à une nécessité continue, pour la raison que nous nous trouvons dans un état de crise permanente qui n'entre dans une

Mr. Lenæ (continued)

continue to live and which we cannot avoid, but which is so difficult to put into effect that we need to gain experience of it by careful study. We have certainly not fully mastered the technique as yet.

The Middle East situation ought to show us, too — the whole development of events shows it — that the West needs a common policy. This common policy needs to be fostered, put into operation and intensified in Western European Union, in NATO, and everywhere else. Consultation as a means of achieving this common policy leaves much to be desired, and I hope that recent events will help to bring about an improvement in co-operation.

We have also seen that there is no substitute for the presence of troops and ships. You already know what store we, as German politicians, set by the presence of allied troops in Europe. It is symptomatic that Brezhnev demanded the withdrawal of the American Sixth Fleet from the Mediterranean — he was afraid that the presence of these ships would have a decisive influence on the course of the crisis. This proves that we cannot take the presence of allied troops too seriously and that in spite of everything we should give thought to strengthening this presence.

We have seen, too, that wherever a serious conflict breaks out Europe is involved, and can be caught up in a web of events. We in this Assembly undoubtedly have varying views about certain trouble spots round the world — if I mention the word "Vietnam", I know that it will kindle differing reactions around this table. For myself I am grateful to the Americans for defending the freedom of Europe and the western world by sending their young men and their soldiers to Vietnam. Loyalty, fairness and logic demand that we should think again objectively about certain of the views expressed by some of us on this topic. In this case we are all agreed; but there are other occasions when we have not been in agreement. It has, unhappily, been so in the past, and it still is so to some extent today. The western world can only survive, and pass through this period of trial, if it is strong in unity and union.

On the subject of the United Nations I do not want to pronounce at this time. Mr. Kliesing has already commented, with refreshing outspokenness. I tend rather to think that, as Mr. Schulz has pointed out, no matter what disappointments we have suffered with the United Nations we ought to make the attempt to reform and reorganise that body. For if we have no central meeting-place where all the powers can get together to talk to each other and discuss things, and where a certain influence can be exerted, then the world is bound to break up into its various parts; and no one can say what will happen then.

The people in my thoughts at this moment are the refugees, the wounded and the prisoners. I am very grateful to the Israelis for treating their prisoners so well, and for giving the refugees all the help they can. Our duty at the present time is to urge our governments not just to talk about helping the Arab refugees, but to give them this help, effective help, as quickly as possible. If we offer this aid to the refugees and those who have suffered through the war — quickly and effectively — it will prove that the West does not just talk about human rights, but actually puts them into practice. This would be the greatest moral victory that could be won at a difficult time like this. The issue at stake is the belief that there are nations who do not merely talk about human rights; and the need for this belief to be strengthened and extended throughout the world. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blenkinsop.

Mr. BLENKINSOP (*United Kingdom*). — Mr. President, this is a debating chamber and I make no apology for making some immediate comments on some of the speeches to which we have listened. Some of the speeches that we have heard were fairly lengthy, if I may say so, and I propose to be very brief.

It could be said for Israel that she ought to be fearful and anxious of her friends. Quite frankly, I fear that if some of what I regard as the inflammatory comments that have been made, including some of the criticism of the Secretary-General and of the United Nations, were to pass as the view of this Assembly, it would be a sad day for this Assembly. I speak as one devoted to support of the

M. Lenze (suite)

phase aiguë qu'ici ou là, dans un cas particulier. Oui, le contrôle des crises est quelque chose qui, à l'époque où nous vivons, ne cessera jamais d'être à l'ordre du jour, auquel nous ne pourrions jamais nous soustraire, mais qui — n'en doutons pas — présente des difficultés telles qu'il nous faudra acquérir de l'expérience en la matière. Nous n'en sommes certainement pas encore au point de pouvoir le dominer et nous en rendre maîtres.

En outre, la situation au Moyen-Orient devrait nous apprendre — et toute la suite des événements le prouve — que le monde occidental a besoin d'un politique commune. Cette politique commune, il faut la mettre au point au sein de l'Union de l'Europe Occidentale et de l'O.T.A.N., et partout où ce sera possible, la mettre en œuvre et l'intensifier. La consultation, en tant que moyen de dégager cette politique commune, laisse beaucoup à désirer. J'espère que les événements récents nous inciteront à améliorer cette collaboration.

Il s'est révélé, en outre, que rien ne saurait remplacer la présence de troupes et la présence d'une flotte. Vous savez quelle importance les hommes politiques allemands attachent à la présence des forces alliées en Europe. Il est frappant que M. Brejnev ait demandé que la Sixième flotte américaine soit retirée de la Méditerranée. Il craignait que la présence de cette flotte américaine ne joue un rôle décisif dans la crise. Cela prouve qu'on n'attachera jamais assez de prix à la présence des forces alliées et qu'on devrait envisager malgré tout de la renforcer.

Il s'est révélé aussi que partout où éclate un grand conflit, l'Europe est concernée et risque d'être entraînée dans la mêlée. Les opinions que nous nourrissons, dans cette enceinte, au sujet de certains points névralgiques du monde sont certainement différentes. Quand je prononce le mot Vietnam, je sais qu'il provoque dans cette enceinte des réactions différentes. Quant à moi, je déclare ici que je suis reconnaissant aux Américains de ce qu'au Vietnam également, ils nous aident à défendre avec leur jeunesse, avec leurs soldats, la liberté de l'Europe et du monde occidental tout entier. Je considère qu'il est loyal, honnête et logique que nous réexaminions, en toute objectivité, certaines des opinions que l'un ou l'autre d'entre nous ont pu exprimer ici à ce propos. Sur ce point, nous sommes tous d'accord. Mais il en est d'autres sur lesquels nous ne l'étions pas. Cela est malheureusement arrivé

et cela continue en partie. Le monde occidental ne peut surmonter cette épreuve, il ne peut survivre que si l'unité et l'union font sa force.

Pour ce qui est de l'O.N.U., je préfère ne pas me prononcer pour l'instant. M. Kliesing l'a fait avec une franchise réconfortante. Pour ma part, je serais plutôt enclin à faire remarquer, comme M. Schulz, que, malgré toutes les déceptions que l'O.N.U. nous a apportées, nous devrions essayer de la réformer et de la réorganiser. Car si nous n'avions plus ce point central où les représentants des puissances peuvent se rencontrer, parler, discuter, où il est possible d'exercer une certaine influence, le monde finirait par se morceler et nul ne peut dire ce qui adviendrait alors.

Je pense ici aux réfugiés, aux blessés, aux prisonniers. Je suis très reconnaissant au peuple israélien d'avoir traité les prisonniers d'une manière parfaite et d'aider les réfugiés par tous les moyens possibles et imaginables. Je crois que notre tâche à l'heure présente, consiste à engager nos gouvernements à ne pas se borner à prononcer de belles paroles sur l'aide aux réfugiés arabes, mais à apporter à ceux-ci une aide effective et rapide. Si, de notre côté, nous portons secours aux réfugiés et aux victimes de la guerre, et cela très vite et très efficacement, nous donnerons la preuve que le monde occidental ne se contente pas de parler des droits de l'homme, mais qu'il les met en pratique. Ce serait là la plus grande victoire morale qu'on pourrait remporter, à une époque aussi difficile. Il faut que l'on puisse croire qu'il est des peuples qui ne se contentent pas de parler des droits de l'homme, et que cette croyance s'étende et se fortifie dans le monde entier. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blenkinsop.

M. BLENKINSOP (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, dans un débat comme celui-ci, je crois pouvoir faire immédiatement quelques commentaires sur les interventions que j'ai entendues. Si certaines étaient assez longues, si j'ose dire, j'ai l'intention d'être très bref.

A Israël, on pourrait conseiller de se méfier de ses amis. Très franchement, il serait tout à fait regrettable pour cette assemblée que certains des discours, à mon sens, incendiaires, qui y sont prononcés, par exemple à l'encontre du Secrétaire général des Nations Unies et de l'organisation elle-même, passent pour traduire son opinion. C'est là l'avis d'un homme prêt à défendre les

Mr. Blenkinsop (continued)

main principles upon which Israel has been founded, and I deeply desire the security and future of Israel, and those who have worked so wonderfully in Israel, and I must seriously ask the Assembly to consider carefully which way they are going.

I had intended originally to vote in favour of Document 416 provided that the first paragraph was withdrawn, but in view of the comments made by the supporters of this recommendation I find that this would be quite impossible now because clearly this interpretation is widely different from my own. For this reason, I can no longer hope to support it and I understand well why many of my friends would feel — indeed, have felt — the same. I particularly regret the attack that was made upon the Secretary-General of the United Nations and upon the organisation. In fact, an attack upon the United Nations is an attack upon ourselves, because the organisation can be no more than the nations which make it up, and that includes ourselves. I fully understand the views that have been expressed here regretting the withdrawal of the United Nations forces. No one regretted that withdrawal more than I did but it is fair to say that it was a pity that the forces were not on both sides of the frontiers. That is not, of course, the fault of the Arab countries in this case, although I accept so many of the criticisms and the great burden of attack upon the Arab States. Although again, I understand well the deep regret and anxiety about the action that was taken in so radically withdrawing the United Nations forces, I personally doubt very much whether there was much either legal or practical alternative available to the Secretary-General at that time. It is well to remember that he did at least call together the countries who had had forces there in the international force, and I understand it is almost certain that most, if not all, of them would have withdrawn the forces anyhow even if the Secretary-General had not given that direction.

This is a matter of doubt in one's mind and I regret the tone in which the criticism was made. I believe that today more than ever we need the work of the Secretary-General of the United Nations, and I hope recommendations which some of our countries have been making, that there should be peace-making efforts in the Middle East with the assistance of someone appointed from the United Nations, will in fact be carried through.

I also note the comments that have been made on a wide range of matters and I have no inten-

tion of going the whole length of these comments, but when I hear mention made by one of the speakers recently about the arms being sent from Russia into North Vietnam I would point out that there is no doubt that it is also true that large amounts of arms and the most modern equipment have been poured into Vietnam by the United States of America and that great bombing raids are being carried out, not by Russian planes but by American planes. I regret that these things have to be said, but this is true. Many of our countries, including our host country today, have expressed their views and anxieties about that matter, so I would hope that the more moderate recommendations that have been put forward in Document 415 will be accepted by this Assembly and that, in view of the speeches that have been made, Document 416 and its recommendations will be rejected as the best hope for the support of Israel and all she stands for rather than the views expressed recently at this rostrum.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — Mr. President, Mr. Bohy in his opening speech explained the reason why the General Affairs Committee thought it right to put forward two separate recommendations in respect of this problem, and I think they were extremely wise to do so because the two documents deal with wholly different matters. The first, Document 415, explains in, I think, a wholly realistic way the problems involved in the Middle East situation and requests the Council to give urgent and detailed consideration to how those problems can be overcome. It does not set out to define the nature of the possible solutions. That recommendation, subject to a number of amendments, including one which I intend to propose, I think can be given the fullest support.

I would only except from that, so far as I am concerned, Amendment No. 1 tabled by Mr. Basile, which seems to be doing the very thing which the General Affairs Committee was trying to avoid, that is to say, to mix the possible solutions with the request for examination. My amendment is included to ensure that further discussion takes place and also further examination of these problems not merely by the Council but by the appropriate Committees of this Assembly. Since I drafted it and since it was tabled, I have been informed that decisions have already been made by the Committees concerned to continue discussion of these matters subject to the final decision of the

M. Blenkinsop (suite)

grands principes qui ont présidé à la fondation d'Israël et qui désire sincèrement assurer la sécurité et l'avenir de ce pays et du peuple qui y a si remarquablement travaillé. Je dois donc prier l'Assemblée de bien considérer la voie dans laquelle elle s'engage.

J'avais à l'origine l'intention de voter pour le Document 416, à condition que le premier paragraphe soit supprimé, mais les observations faites par les partisans de cette recommandation m'en ont dissuadé, car il est évident que l'interprétation qu'ils en donnent s'écarte largement de la mienne. Je ne peux donc plus y souscrire et je comprends fort bien que nombre de mes amis ne puissent le faire non plus. Je regrette tout particulièrement les accusations lancées contre le Secrétaire général de l'O.N.U. et l'organisation. D'ailleurs, attaquer les Nations Unies c'est nous attaquer nous-mêmes, car l'organisation n'est pas autre chose que les nations qui la composent et dont nous sommes. On peut certes regretter le retrait des forces des Nations Unies. Personne ne l'a regretté plus que moi, mais il est dommage, on peut le dire, que ces forces n'aient pas été stationnées des deux côtés de la frontière. Je dois dire qu'en l'occurrence, la faute n'en est pas aux pays arabes, bien que j'approuve la majorité des critiques et des attaques dont les pays arabes sont l'objet. Encore que je comprenne bien l'inquiétude qu'a suscitée le retrait immédiat des forces des Nations Unies, je doute personnellement que le Secrétaire général ait eu, à ce moment, aucune autre solution juridique ou pratique à appliquer. Il a tout au moins, ne l'oublions pas, réuni les représentants des pays qui avaient affecté des troupes à la force internationale, et il est presque certain, si je ne me trompe, que la plupart d'entre eux, sinon tous, auraient rappelé leurs troupes même si le Secrétaire général n'en avait pas donné l'ordre.

Cela peut donner à penser et je regrette le ton sur lequel les critiques ont été formulées. J'estime qu'aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin du Secrétaire général de l'O.N.U. et j'espère que les recommandations de certains de nos pays, préconisant qu'une personnalité des Nations Unies soit chargée de faciliter le retour à la paix au Moyen-Orient, vont être mises en œuvre.

J'ai également entendu des observations sur des problèmes très divers et je n'ai pas l'intention d'y

répondre point par point. Cependant, lorsque j'entends dire que la Russie envoie des armes au Vietnam du nord, je suis tenté de répondre qu'indéniablement les Etats-Unis d'Amérique déversent de leur côté sur le Vietnam des armes et des équipements ultra-modernes et que les grands bombardements y sont le fait d'avions américains et non russes. Il est regrettable d'avoir à le dire, mais c'est la vérité. La plupart de nos pays, y compris celui qui nous accueille aujourd'hui, ont exprimé leurs opinions et leurs inquiétudes à ce sujet. J'espère donc que l'Assemblée adoptera le Document 415 et les recommandations modérées qu'il contient et que, compte tenu des opinions exprimées, le Document 416 sera rejeté. Cela contribuerait beaucoup plus à soutenir Israël et ce qu'il représente que les idées qui viennent de nous être exposées à cette tribune.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, dans son discours d'ouverture, M. Bohy nous a expliqué pourquoi la Commission des Affaires Générales avait jugé bon de présenter deux projets de recommandations distincts sur la question du Moyen-Orient, et je crois qu'elle a fait preuve de sagesse car les deux documents portent sur des sujets tout à fait différents. Le premier, Document 415, explique d'une façon tout à fait réaliste, à mon avis, les problèmes que pose la situation au Moyen-Orient et invite le Conseil à étudier d'urgence et en détail les mesures à prendre pour surmonter les difficultés. Il n'entreprend pas de définir la nature des solutions possibles et je crois que nous pouvons l'appuyer sans réserve à condition de lui apporter un certain nombre d'amendements dont celui que je propose.

J'excepterai de ces amendements le seul amendement n° 1, déposé par M. Basile, qui fait, je crois, exactement ce que la Commission des Affaires Générales cherchait à éviter, c'est-à-dire mélanger les solutions possibles et la demande d'examen. L'amendement que je propose a pour but de permettre, non seulement au Conseil, mais aussi aux commissions compétentes de cette assemblée, de poursuivre le débat et l'examen de ces problèmes. Depuis que je l'ai rédigé et déposé, j'ai appris que les commissions intéressées avaient décidé de poursuivre l'examen de ces questions si le Comité des présidents ne s'y opposait pas et, en conséquence, je demanderai à l'Assemblée

Mr. Silkin (continued)

Presidential Committee, and in those circumstances I would ask the leave of the Assembly to revise the wording of Amendment No. 4 to read :

“and to take note of the decisions of the General Affairs Committee and the Committee on Defence Questions and Armaments to present as a matter of urgency reports on the situation in the Middle East.”

With Document 416 I regret that I do not find myself in the same sympathy. The reason is not that advanced by Mr. Blenkinsop, nor that advanced by Mr. Dodds-Parker, but simply that in my view Document 416, and particularly the proposal that document makes, is based upon certainly humanity, certainly idealism, but with a perfectionist lack of reality which seems harmful rather than appropriate.

We have to ask ourselves this question. We know that for the last 20 years the Arab countries have declared themselves to be in a state of war with Israel. We know they have said throughout that time that it is their intention to destroy that State. Have we believed it? If we in the years before the war had believed similar intentions expressed in other quarters might that war never have taken place? Do we believe today that those assertions no longer hold good? Do we believe today, after a tremendous defeat of the Arab countries, that they are going to be prepared to sit back and accept what has happened to them and renounce their intentions to destroy the State of Israel? We have shown, if we support Document 415, that we have grave doubts about believing that because the first consideration in Document 415 states :

“ Considering that a dangerous situation involving a potential threat to world peace and indeed to peace in Europe, has arisen out of the recent hostilities in the Middle East and the apparent absence of any prospect of a peaceful settlement between the contestants. ”

Why is there no prospect of a peaceful settlement if the position is not that the Arab countries have declared since the end of hostilities that they are not going to negotiate with Israel? Is it not clear that so long as they are buoyed up with the help they receive from the Soviet Union and Eastern European countries they will come back in the years to come? They will simply be biding their time for perhaps 10 years, perhaps five years, perhaps two years until they can resume the

abortive attack pre-empted by the Israeli forces during the last week.

Therefore, what is the point of putting forward proposals such as those that appear in Document 416, proposals for a dialogue between the parties directly concerned, a settlement to be reached, guarantees for final frontiers to be agreed upon in negotiations between Israel and the Arab States? When are these negotiations going to take place? Who is going to take part in them? The right of passage through the Suez Canal and free access to the Gulf of Akaba for all ships in accordance with the principles of international law — who is going to be on the borders of the Gulf of Akaba, who is going to be along the banks of the Suez Canal, to ensure these international agreements are adhered to? To work out plans for the prevention of a new arms race in the Middle East — certainly, if the Soviet Union is prepared to agree that it will no longer supply arms to these nations which it has supplied in the past.

Therefore it seems to me that in putting forward these proposals, certainly idealistic, certainly much to be desired, we are putting forward only half the story and I believe it would be far better for detailed examination to be given to this problem by the Council and by our own Committees, to look at all the eventualities and not only those which we hope might come into effect but which in our heart of hearts we must believe will probably not.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld, Chairman of the Committee.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — I have been asked to speak in my capacity as Chairman of the General Affairs Committee. I would ask you, Mr. President, whilst I speak, to make it apparent to our colleagues who are not present in the Assembly Hall that we are about to vote on the recommendations. We should be sadly lacking if at the conclusion of a most spirited and fine debate we found ourselves in the position of not having a quorum. This would reflect politically in every respect on this Assembly.

It is not for me as Chairman of the General Affairs Committee to comment on the debate, but I would like to remind my colleagues that both in the working group and in the meetings of the General Affairs Committee we tried although unsuccessfully to reconcile some very different opinions, which also were manifest this afternoon during the debate, not only of individual members but also of political groups. However, it is only

M. Silkin (suite)

l'autorisation de réviser le libellé de l'amendement n° 4 qui se lirait comme suit :

« et à prendre acte des décisions de la Commission des Affaires Générales et de la Commission des Questions de Défense et des Armements de présenter d'urgence des rapports sur la situation au Moyen-Orient ».

Je regrette de ne pas avoir la même sympathie pour le Document 416. Mes raisons ne sont pas celles de M. Blenkinsop, ni celles de M. Dodds-Parker, mais simplement qu'à mon sens, le Document 416, et notamment la proposition qu'il contient, part d'un sentiment certes humanitaire et idéaliste, mais tellement peu réaliste qu'il risque d'être plus nuisible qu'utile.

Nous devons nous poser la question suivante : depuis vingt ans, les pays arabes se considèrent ouvertement en état de guerre avec Israël, ne cessent de déclarer leur intention de le détruire. Les avons-nous crus ? Si, dans les années qui ont précédé la guerre, nous avions cru à des intentions similaires exprimées par un autre pays, la guerre aurait-elle été évitée ? Croyons-nous aujourd'hui que ces assertions ne tiennent plus ? Croyons-nous aujourd'hui, qu'après la sévère défaite qu'ils ont essuyée, les pays arabes sont prêts à accepter sans réagir ce qui s'est passé et à renoncer à leur intention de détruire l'Etat d'Israël ? Si nous approuvons le Document 415, nous montrerons combien nous en doutons puisque le premier considérant est ainsi rédigé :

« Considérant qu'une situation dangereuse, grosse de menaces virtuelles contre la paix dans le monde, et notamment en Europe, s'est instaurée à la suite du récent conflit au Moyen-Orient, et qu'il n'existe apparemment aucune perspective de règlement pacifique entre les belligérants. »

Pourquoi n'y aurait-il aucune perspective de règlement pacifique sinon parce que les pays arabes ont, depuis la fin des hostilités, déclaré qu'ils ne négocieraient pas avec Israël ? N'est-ce pas l'évidence même qu'ils recommenceront dans les années à venir puisqu'ils se sentent appuyés et aidés par l'Union Soviétique et les pays d'Europe orientale ? Ils attendront leur heure dix ans, cinq ans, deux ans peut-être, jusqu'au moment où ils pourront reprendre l'attaque que l'action pré-

ventive des forces israéliennes a fait avorter la semaine dernière.

Pourquoi alors présenter des propositions telles que celles du Document 416, qui prévoient un dialogue entre les parties directement intéressées, un règlement à réaliser, une garantie des frontières définitives après négociations entre Israël et les Etats arabes ? Quand ces négociations se dérouleront-elles ? Qui y participera ? Qui s'occupera du droit de passage par le canal de Suez et de la liberté d'accès au golfe d'Akaba pour tous les navires, conformément aux principes du droit international, qui veillera sur les bords du canal et du golfe au respect des accords internationaux ? On peut certes penser à prévenir une nouvelle course aux armements au Moyen-Orient. Encore faut-il que l'Union Soviétique accepte de n'en plus fournir aux nations qu'elle approvisionnait dans le passé.

Par conséquent, il me semble qu'en présentant ces propositions, certes idéalistes, certes très souhaitables, nous n'envisageons que l'un des aspects du problème et qu'il serait de loin préférable que le Conseil ou nos commissions examinent la question très à fond, envisagent toutes les éventualités et pas seulement celles que nous appelons de nos vœux alors que, dans le fond de nos cœurs, nous les croyons probablement irréalisables.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld, président de la commission.

M. BLUMENFELD (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — On m'a demandé de prendre la parole en tant que président de la Commission des Affaires Générales. Je voudrais vous demander, M. le Président, de faire savoir, pendant que je parle, à nos collègues qui ne sont pas dans cette salle que nous sommes sur le point de passer au vote des projets de recommandations. Il serait bien dommage qu'à la fin d'un débat aussi animé que digne, nous ne réussissions pas à réunir le quorum. La réputation politique de notre assemblée s'en ressentirait à tous égards.

Il ne m'appartient pas, en ma qualité de président de la Commission des Affaires Générales, de donner mon opinion sur le débat qui vient de se dérouler, mais j'aimerais rappeler à mes collègues que le groupe de travail et la Commission des Affaires Générales ont tenté sans succès de concilier des points de vue très différents qui ont été d'ailleurs exprimés au cours du débat de cet après-midi, aussi bien par des personnalités

Mr. Blumenfeld (continued)

right to say and to underline what our Rapporteur, Mr. Bohy, said at the beginning, that our Committee was probably wise in presenting the two Documents, 415 and 416, because they do, as Mr. Silkin has just pointed out, refer to two very different goals, or approaches.

Document 415 in effect relates to the treaty obligations of the Council and the contractual power of this Assembly, reminding the Council of Article VIII, paragraph 3, and saying it should have convened immediately. When it convened last week in London, we would have been interested to learn from the Council today what the deliberations had amounted to if they had discussed the crisis in the Middle East, but apparently the agenda did not include this problem. We have therefore drawn conclusions in the General Affairs Committee which are laid out in Document 415 in the draft Recommendation. It concerns itself entirely and solely with requesting the Council to meet as a matter of urgency and to try to find solutions when analysing the situation in the Near East.

We have heard today that the NATO Ministers met in Luxembourg yesterday and the day before. I was given to understand today that there had been a private colloquy amongst the Foreign Ministers, but that is not the same as the Council of the Western European Union meeting according to an article, which is binding on the Council — this is rather the proof of the pudding in the eating, of what we discussed this morning when we deliberated on the relations between the Council and the Assembly. This Assembly wishes the Council to take action and to report back to the Assembly its findings under the obligation of a treaty.

In this spirit, I should like to deal very briefly with the amendments from the point of view of the Committee. Although I accept the spirit of the amendment of Mr. Basile, it is very much an amendment which interferes with the substance of our recommendation, which is not to go into detail but to leave it to the Council to go into as much detail as they wish. Therefore I would ask the Assembly to reject Amendment No. 1 tabled by our colleague Mr. Basile.

The paragraph contained in Amendment No. 2, which was tabled by Mr. de la Vallée Poussin and others, does not really lend any more strength to our draft Recommendation. It recommends us to insert a short paragraph. However, the Committee has already said in the fourth paragraph :

“ Europe has particular responsibilities as regards both Israel and the Arab countries.”

I should like Mr. de la Vallée Poussin to understand that. I should not like the responsibilities to be left out, which would happen if we were to vote in favour of that recommendation. I do not believe that it clarifies the situation because it leaves out the responsibility. Thus I ask the Assembly to reject Amendment No. 2 because it does not further clarify our position ; nor does it help the recommendation.

I am pleased to tell Mr. de la Vallée Poussin that the Chairman of the Committee is both grateful for and willing to accept Amendment No. 3. We shall ask the Assembly to vote in favour of that amendment.

Amendment No. 4 relates to Document 415. In spite of what Mr. Silkin has just said, in addition to his further slight amendment, I ask the Assembly to reject that because it is not necessary to insert it at the end of the draft Recommendation. We all know that both the General Affairs Committee and the Defence Committee are dealing with the subject. They have appointed Rapporteurs who will meet during the next meeting of the Assembly in December. In the meantime, I cannot see that the acceptance of that amendment would create a better position for dealing with the urgency of the matter.

The amendments to Document 416 contradict each other and I must leave it to our colleagues to vote the way they see fit. Either they ask us to be more specific and to go forward even deeper in the sense of detailed political advice, pinpointing the situation, or they ask the Assembly to refrain from doing so by rejecting certain paragraphs. Thus, it is not for the Chairman of the Committee to make any recommendation. The General Affairs Committee voted in favour of Document 416, because it expressed a very deeply felt concern at the political position which has been sufficiently explained today both during the Committee stage and in the working group. As Chairman, I feel it is completely in order to present that document, have it voted on, and I hope also accepted, because it deals quite clearly with matters on which a fair, if not a rather large, number of our colleagues wish to express their views.

As we have chosen to put two recommendations in front of the Assembly, and as Document 415

M. Blumenfeld (suite)

qu'au nom de groupes politiques. Il est cependant juste de dire, comme l'a précisé dès le début notre rapporteur, M. Bohy, que notre commission a probablement été sage de présenter deux Documents, 415 et 416, car ils visent, M. Silkin vient de le signaler, des buts très différents.

Le Document 415 rappelle les obligations du Conseil aux termes du Traité de Bruxelles et les pouvoirs contractuels de l'Assemblée, rappelle au Conseil l'article VIII, paragraphe 3, du Traité et l'invite à se réunir de toute urgence. Le Conseil s'est réuni la semaine dernière à Londres et il nous aurait intéressé de connaître aujourd'hui l'issue de ses délibérations éventuelles sur la question du Moyen-Orient, encore qu'apparemment, cette question n'ait pas figuré à son ordre du jour. La Commission des Affaires Générales a donc résumé ses conclusions dans le Document 415, où il s'agit uniquement d'inviter le Conseil à se réunir d'urgence et à tenter de trouver des solutions sur la base d'une analyse de la situation au Moyen-Orient.

On nous a dit, aujourd'hui, que les ministres de l'O.T.A.N. se sont réunis à Luxembourg hier et avant-hier. J'ai cru comprendre que les ministres des affaires étrangères avaient eu des conversations privées, mais cela n'équivaut pas à une réunion du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, conformément à un article obligatoire. Cela montre assez le bien-fondé des discussions de ce matin sur les relations entre le Conseil et l'Assemblée. L'Assemblée désire que le Conseil prenne des mesures et lui fasse rapport conformément aux termes du traité.

Dans cet esprit, j'en viendrai très brièvement au point de vue de la commission sur les amendements. Je ne suis pas hostile à l'esprit de l'amendement proposé par M. Basile, mais il va à l'encontre du but même de la recommandation qui est de ne pas entrer dans les détails et de laisser au Conseil le soin d'approfondir la question à son gré. Je demanderai donc à l'Assemblée de repousser l'amendement n° 1 de M. Basile.

L'unique paragraphe de l'amendement n° 2 déposé par M. de la Vallée Poussin et plusieurs de ses collègues n'ajoute pas grand-chose à notre texte. En effet, la commission a déjà dit au quatrième considérant :

« ... l'Europe assume... des responsabilités particulières, tant à l'égard d'Israël qu'à celui des pays arabes. »

Je ne veux pas, j'aimerais que M. de la Vallée Poussin le comprenne, que le mot « responsabilités » saute, ce qui serait le cas si nous adoptions son amendement. Je ne crois pas qu'en laissant de côté les responsabilités, on clarifie la situation. Je demande donc à l'Assemblée de rejeter l'amendement n° 2 parce qu'il ne clarifie pas notre position et n'est d'aucun secours pour la recommandation.

Je suis heureux, par contre, de dire à M. de la Vallée Poussin que le président de la commission se félicite de pouvoir accepter l'amendement n° 3. Je demanderai à l'Assemblée de le voter.

En dépit de ce que M. Silkin vient de dire à propos de l'amendement n° 4 pour expliquer la légère modification qu'il y a apportée, je demande à l'Assemblée de rejeter son texte dont la présence à la fin du projet de recommandation serait inutile. Nous savons tous que la Commission des Affaires Générales et la Commission des Questions de Défense et des Armements se préoccupent de la question. Elles ont nommé des rapporteurs qui se rencontreront durant la prochaine session de l'Assemblée en décembre. Dans l'intervalle, je ne vois pas comment l'adoption de cet amendement nous permettrait de mieux pallier l'urgence de la question.

Quant aux amendements au Document 416, ils sont contradictoires et il appartiendra à mes collègues de voter comme bon leur semble. L'un d'eux nous demande d'être plus précis et de nous engager plus encore dans le sens de l'avis politique détaillé, en resserrant l'analyse de la situation ; l'autre, pour inviter l'Assemblée à n'en rien faire, supprime certains paragraphes de notre projet. Il n'appartient pas au président de la commission de faire une recommandation. Si la Commission des Affaires Générales a approuvé ce texte, c'est parce qu'il exprime son très profond souci de la situation politique, souci abondamment exposé aujourd'hui en séance de commission et de groupe de travail. En ma qualité de président de la commission, je crois avoir le droit de présenter ce document et d'en demander le vote, dans l'espoir qu'il sera approuvé, parce qu'il expose très clairement des questions sur lesquelles bon nombre de nos collègues souhaitent exprimer leurs points de vue.

Puisque nous avons décidé de soumettre deux recommandations à l'Assemblée et que le Docu-

Mr. Blumenfeld (continued)

has refrained from entering into any detail whatsoever, I think it is correct to say that Document 416 should equally be accepted by a vote and that the amendments must be voted upon without any guidance from the Chair.

I presume that the Assembly wishes to vote on Document 417. I do not know whether that is necessary. I think it can be accepted although it has no direct relationship to our recommendations.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The General Affairs Committee has submitted two draft Recommendations, contained in Documents 415 and 416.

We have in addition a Motion for an Order tabled by Mr. Silkin and several of his colleagues.

Several amendments have been tabled to the draft Recommendation contained in Document 415.

Amendment No. 2, tabled by MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus and Tinaud, is to leave out the fourth paragraph of the preamble and insert the following :

“ Considering that Europe, bordering on the Mediterranean and anxious to maintain peace in this area of the world, cannot disassociate itself from the events which have caused blood to be shed in the Middle East and the repercussions of which are still formidable ”.

This amendment has not been accepted by the Committee.

I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I consider it my duty to support my amendment precisely for the reason given by Mr. Blumenfeld just now.

The real purpose of my amendment is to avoid speaking of the particular responsibilities of Europe in regard to Israel and the Arab countries. I am afraid reference to these responsibilities might offend both the Israelis and the Arabs because it has a suggestion of colonialism and might remind them of the period when French and British protectorates or mandates existed in these regions. What we should say is that Europe has interests in the Mediterranean. We imply by

this that these interests are perhaps more important and more direct than those of the Americans and the Russians.

We must say this, because it gives us the right to concern ourselves with peace in the Mediterranean. That is why I have proposed the amendment which the President has just read out.

It is a firm stand to mark our interest in this region. But it would I think be very dangerous to speak of our particular responsibilities. I really do not see what they consist of, or on what they would be based.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Mr. de la Vallée Poussin has just given excellent reasons for not supporting his amendment. If there is anything which could revive memories of colonialism, it is mention of our interests and duties in the Mediterranean. This is really not the time to talk about this.

Our text has the further merit of being much shorter, and therefore leaving less room for tendentious and dangerous interpretations.

That is why I am in favour of maintaining the Committee's text.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has just heard the Committee's views.

I shall now take a vote on Amendment No. 2 by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is rejected.

We come next to Amendment No. 3, tabled by MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus and Tinaud. It reads as follows :

In the last paragraph of the draft Recommendation, leave out the words :

“ measures designed to overcome the political and economic difficulties... ”,

and insert instead :

“ the humanitarian measures which should be taken forthwith and seek a solution to the political and economic difficulties... ”

M. Blumenfeld (suite)

ment 415 évite tout détail, je pense qu'il conviendrait également que le Document 416 soit adopté et les amendements mis aux voix sans intervention du Président.

Je pense que l'Assemblée voudra mettre aux voix le Document 417. Je ne sais pas si c'est nécessaire. Il me semble acceptable quoique sans relation directe avec nos projets de recommandations.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

La Commission des Affaires Générales présente deux projets de recommandations contenus dans les Documents 415 et 416.

D'autre part, une proposition de directive a été déposée par M. Silkin et plusieurs de ses collègues.

Sur le projet de recommandation contenu dans le Document 415, plusieurs amendements ont été déposés.

Un amendement n° 2, présenté par MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus et Tinaud, tend à remplacer le quatrième considérant par :

« Estimant que l'Europe, riveraine de la Méditerranée et soucieuse de maintenir la paix dans cette région du monde, ne peut se désintéresser des événements qui ont ensanglanté le Moyen-Orient et dont les séquences sont encore redoutables. »

Cet amendement n'est pas accepté par la commission.

La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, je crois devoir soutenir mon amendement précisément pour la raison que M. Blumenfeld a indiquée tout à l'heure.

La portée réelle de mon amendement est d'éviter de parler des responsabilités particulières de l'Europe à l'égard d'Israël et des pays arabes. Je crains que cette formulation ne froisse à la fois les Israéliens et les Arabes par un relent de colonialisme et ne leur donne un souvenir de la période où existaient effectivement des protectorats ou des mandats français et anglais dans ces régions. Ce que nous devons dire, c'est que l'Europe a des intérêts en Méditerranée. Nous

sous-entendons par là que ces intérêts sont peut-être plus importants et plus directs que ceux des Américains et des Russes.

Nous devons le dire parce que cela nous donne vraiment un droit à nous préoccuper de la paix en Méditerranée. C'est pourquoi j'ai proposé l'amendement dont M. le Président vient de donner lecture.

C'est une position solide pour marquer notre intérêt dans cette région. Mais je crois qu'il serait très dangereux de parler de nos responsabilités particulières. Je ne sais vraiment pas en quoi elles consistent ni sur quoi elles se baseraient.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ? ...

La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, M. de la Vallée Poussin vient justement d'énoncer excellemment les raisons pour lesquelles il n'y a pas lieu de prendre son amendement en considération. En effet, s'il y a une mention qui peut réveiller la notion de colonialisme, c'est bien celle de nos intérêts et de nos devoirs en Méditerranée. Ce n'en est pas le moment.

Notre texte a, de plus, le mérite d'être beaucoup plus bref et, par conséquent, de prêter à moins d'interprétations qui peuvent être tendancieuses et dangereuses.

C'est pourquoi je maintiens le texte de la commission.

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée vient d'entendre l'avis de la commission.

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 2.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

Nous arrivons à l'amendement n° 3 déposé par MM. de la Vallée Poussin, Eugène Schaus et Tinaud. J'en donne lecture :

Dans le dernier paragraphe du projet de recommandation, remplacer les mots :

« ... afin d'étudier les mesures à prendre pour surmonter les difficultés... »

par les mots :

« ... afin d'étudier les mesures humanitaires qui devraient être prises d'urgence et de chercher une solution aux difficultés... »

The President (continued)

The Committee has agreed to this amendment.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Excellent.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*United Kingdom*). — I should like to speak very briefly in support of the amendment of Mr. de la Vallée Poussin, which has already been supported in his personal capacity by the Chairman of the General Affairs Committee. The amendment is of considerable importance because it invites the Council of Ministers to consider first, and before any proposals for a peace settlement, the humanitarian measures which their governments should take to assist the victims of recent battles in the Middle East. The highest priority should surely be given for medical supplies for the sick and wounded and food supplies for the thousands of homeless refugees who are facing starvation at the present moment. This task is equally necessary on political and humanitarian grounds. Western Europe, as we all agree, is gravely suspect, if unjustifiably suspect, in the eyes of the Arab countries. The best way of showing that we are not hostile to the Arab peoples and that the Soviet Union is not their only worth-while friend is surely to offer the humanitarian aid we can afford to give which is desperately needed at the present time. I saw in the press this morning that the Swedish Government has already made a large contribution to the International Red Cross and to the United Nations Agency which deals with Arab refugees. Surely that is an example which our governments should quickly follow?

I therefore hope that the Assembly will take the advice of the Chairman of the General Affairs Committee and accept the amendment that has been proposed by Mr. de la Vallée Poussin.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment?...

I shall now ask you to vote, by sitting and standing, on Amendment No. 3 which has been accepted by the Committee.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted unanimously.

We shall now take Amendment No. 4, tabled by MM. Silkin, Fitch, Edwards, Heffer, Blenkinsop, Kirk, Griffiths, Dodds-Parker. It reads as follows:

At the end of the draft Recommendation proper, add :

“ and to take note of the Assembly’s instructions to the General Affairs Committee and the decision of the Committee on Defence Questions and Armaments to present as a matter of urgency reports on the situation in the Middle East ”.

Mr. Silkin has explained the implications of his amendment, and the Committee has pronounced against it.

Does anyone wish to speak?....

I call for a vote on Amendment No. 4 by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is rejected.

We shall now take Amendment No. 1, tabled by Mr. Basile. It reads as follows :

At the end of the preamble to the draft Recommendation, add :

“ Believing that Europe has its rights and duties in ensuring the defence of interests and balance in the Mediterranean area which cannot remain only a strategic goal between the United States and the USSR ;

Believing that free passage through the Suez Canal concerns the peace and future of all European nations,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Make use of the means afforded by the modified Brussels Treaty for expressing the European point of view and propose that the Suez Canal be internationalised under the supervision of United Nations forces. ”

The Committee has pronounced against this amendment.

I call Mr. Basile.

Mr. BASILE (*Italy*) (Translation). — Mr. President, it would I think be useful to make in Document 415, one request only, the most important one both for Europe and for the stability and equilibrium of the Mediterranean. I do not see

M. le Président (suite)

Sur cet amendement, la commission a marqué son accord.

M. BOHY (Belgique). — Il est excellent.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Listowel.

Lord LISTOWEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je tiens à dire quelques mots en faveur de l'amendement de M. de la Vallée Poussin que le président de la Commission des Affaires Générales a déjà appuyé à titre personnel. Cet amendement revêt une importance considérable car il invite le Conseil des Ministres à examiner, avant toute proposition de règlement de paix, les mesures humanitaires que devraient prendre les gouvernements pour venir en aide aux victimes des récents combats intervenus au Moyen-Orient. Une priorité absolue devrait sans aucun doute être donnée à l'envoi de médicaments aux malades et aux blessés et à la distribution de vivres aux milliers de sans-abri qui risquent en ce moment de mourir de faim. Cette tâche s'impose pour des raisons aussi bien politiques qu'humanitaires. Nous savons tous que l'Europe occidentale est l'objet de graves soupçons, injustifiés sans doute, de la part des pays arabes. Le meilleur moyen de montrer à ces derniers que nous ne leur sommes pas hostiles et que l'Union Soviétique n'est pas leur seule amie véritable serait de leur apporter toute l'aide humanitaire que nous sommes en mesure de leur donner, car ils en ont désespérément besoin en ce moment. J'ai lu ce matin dans la presse que le gouvernement suédois a déjà fait un don important à la Croix-Rouge internationale et à l'agence des Nations Unies qui s'occupe des réfugiés arabes. N'est-ce pas un exemple que nos gouvernements devraient suivre rapidement ?

J'espère par conséquent que l'Assemblée, selon le conseil du président de la Commission des Affaires Générales, va adopter l'amendement présenté par M. de la Vallée Poussin.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ? ...

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 3 accepté par la commission.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Nous passons à l'amendement n° 4 déposé par MM. Silkin, Fitch, Edwards, Heffer, Blenkinsop, Kirk, Griffiths, Dodds-Parker. J'en donne lecture :

A la fin de la recommandation elle-même, ajouter le texte suivant :

« et à prendre acte de ce que l'Assemblée a chargé la Commission des Affaires Générales et de ce que la Commission des Questions de Défense et des Armements a décidé de présenter d'urgence des rapports sur la situation au Moyen-Orient. »

M. Silkin nous a expliqué la portée de son amendement et la commission a émis un avis défavorable.

Quelqu'un demande-t-il la parole ? ...

Je mets l'amendement n° 4 aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

Nous passons à l'amendement n° 1 déposé par M. Basile. Il est ainsi rédigé :

A la fin de la recommandation, ajouter le texte suivant :

« Estimant que l'Europe a des droits et des devoirs pour assurer la défense des intérêts et de l'équilibre dans la Méditerranée, qui ne peut pas rester seulement un objectif stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ;

Que la liberté de navigation à travers le canal de Suez intéresse la paix et l'avenir de tous les peuples européens,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'utiliser les possibilités offertes par le Traité de Bruxelles modifié pour faire entendre le point de vue européen et de proposer l'internationalisation du canal de Suez, sous la garde des forces militaires de l'O.N.U. »

La commission a exprimé un avis défavorable.

La parole est à M. Basile.

M. BASILE (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, il me semble utile d'inclure dans le Document 415 une demande, une seule, la plus importante pour l'Europe, pour la stabilité et l'équilibre du monde méditerranéen. Je ne vois

Mr. Basile (continued)

why we should keep silent when meeting in this Assembly and when it is our duty to express our views on what has occurred, and on what should be done to prevent the danger of war in future. It would perhaps be going too far to give, in Document 416, a long list of our recommendations ; and I would therefore suggest that we confine ourselves to the following : the countries of Europe assembled in WEU consider that the cause of the conflict between Israel and Egypt is the blockade of the Gulf of Akaba. Worse dangers will ensue if freedom of navigation in the Suez Canal continues to be hampered. We demand that the Suez Canal be internationalised.

And here is a new proposal, which is not contained either in Document 415 or in Document 416 : it is that defence be assured by United Nations military forces.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I shall not discuss the last phrase of the amendment, for it seems far too dangerous.

As for the first part, I just explained why we do not feel able to accept it, when Mr. de la Vallée Poussin presented his amendment.

The PRESIDENT (Translation). — We shall now vote on Amendment No. 1 by Mr. Basile by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is rejected.

The vote will now be taken on the amended draft Recommendation as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the amended draft Recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft Recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

We come next to the Motion for an Order tabled by MM. Silkin, Fitch, Edwards, Heffer, Blenkinsop, Kirk, Griffiths, Dodds-Parker.

Under Rule 30 of the Rules of Procedure, this Motion may be put to the vote without first being referred to Committee.

Voting will be by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*The Motion for an Order is adopted unanimously*².

We shall now proceed to vote on the draft Recommendation contained in Document 416.

Several amendments have been tabled to this draft Recommendation : Amendment No. 4 by MM. de la Vallée Poussin, Kirk, Kopf and several of their colleagues ; Amendment No. 2 by Mr. Sibille ; Amendment No. 1 by Mr. Basile ; Amendment No. 3 by Mr. Matteotti and several of his colleagues.

I have listed them in this order because that is the order of the relevant paragraphs in the preamble to the draft Recommendation.

Amendment No. 4 tabled by MM. de la Vallée Poussin, Kirk, Kopf, von Vittinghoff-Schell, Wahl, Serres, Rutschke, von Merkatz, Draeger and Hellige reads as follows :

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the words :

“ Alarmed by the threats of the Arab countries to destroy Israel and by the Egyptian blockade of the Gulf of Akaba which led to war in the Middle East ”.

Mr. Leynen has asked to speak on this amendment.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, my Christian Democrat colleagues in the Assembly, and possibly also the British Conservatives, may be much impressed by the number of very influential people in our group who have

1. See page 52.

2. See page 53.

M. Basile (suite)

pas pourquoi nous devrions nous taire alors que nous sommes tous réunis ici pour exprimer notre avis sur ce qui s'est passé et sur ce qu'il convient de faire pour prévenir de nouveaux risques de guerre. Il serait peut-être exagéré d'inclure dans le Document 416 une longue liste de recommandations. Je me limiterai donc à une seule chose. Les pays européens réunis à l'U.E.O. estiment que la cause du conflit entre Israël et l'Égypte a été le blocus du golfe d'Akaba. Le danger sera encore plus grand si le droit de libre navigation dans le canal de Suez reste incertain. Nous demandons l'internationalisation du canal de Suez.

Et je vous présente une proposition nouvelle, que ne contiennent ni le Document 415, ni le Document 416 : je demande que le canal soit protégé par les forces militaires de l'O.N.U.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — M. le Président, je ne discuterai pas, parce que cela me paraît trop périlleux, la dernière phrase de l'amendement.

Quant à la première, j'ai dit tout à l'heure, à l'occasion de la présentation de l'amendement de M. de la Vallée Poussin, les raisons pour lesquelles nous croyons ne pas pouvoir l'accepter.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 1 de M. Basile.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

Nous devons maintenant procéder au vote sur l'ensemble du projet de recommandation amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité¹.

Nous arrivons à la proposition de directive présentée par MM. Silkin, Fitch, Edwards, Heffer, Blenkinsop, Kirk, Griffiths, Dodds-Parker.

Conformément à l'article 30 du Règlement, cette proposition peut être mise aux voix sans renvoi préalable en commission.

Je mets la proposition de directive aux voix par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

La proposition de directive est adoptée à l'unanimité².

Nous passons maintenant au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 416.

Sur ce projet de recommandation, plusieurs amendements ont été déposés : l'amendement n° 4, de MM. de la Vallée Poussin, Kirk, Kopf et plusieurs de leurs collègues ; l'amendement n° 2, de M. Sibille ; l'amendement n° 1, de M. Basile ; l'amendement n° 3, de M. Matteotti et plusieurs de ses collègues.

Je les ai cités dans cet ordre car c'est celui des considérants du projet de recommandation.

L'amendement n° 4, présenté par MM. de la Vallée Poussin, Kirk, Kopf, von Vittinghoff-Schell, Wahl, Serres, Rutschke, von Merkatz, Draeger, Hellige, est ainsi rédigé :

Supprimer le premier considérant du projet de recommandation ainsi rédigé :

« Emue par la menace arabe de détruire Israël et par le blocus égyptien du Golfe d'Akaba qui ont engendré la guerre au Moyen-Orient. »

Sur cet amendement, M. Leynen a demandé la parole.

Je la lui donne.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, mes collègues démocrates-chrétiens de l'Assemblée, et peut-être également ceux du groupe conservateur britannique, pourraient être très impressionnés par le nombre de personnes très influen-

1. Voir page 52.

2. Voir page 53.

Mr. Leynen (continued)

signed this amendment, including first and foremost my good friend Mr. de la Vallée Poussin.

I should tell the Assembly that during the meeting of the Christian Democrat Group, which met at the same time as the British Conservative Group, four people were nominated to participate in a working group, three from the Christian Democrat Group and one from the British Conservative Group.

They are Mr. Blumenfeld, Mr. Vedovato and myself for the Christian Democrat Group, and Mr. Peel for the British Conservative Group.

These colleagues, nominated by their groups, shouldered their responsibilities and, after lengthy discussion and with due regard to the arguments put forward, agreed on the text now before you.

It is, in fact, a compromise text on which, as I say, the members of this group agreed.

Additionally, I would like to point out, this time in a personal capacity, that I myself am in favour of Mr. Sibille's text, but that is another question which we will discuss a little later.

As a member of the working group appointed by the Christian Democrat Group, I would like to say that we must ensure that the first paragraph is retained, at any rate in essence. Admittedly the wording is very important but I insist on the essence of the text being maintained.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I rise in place of Mr. Peel who has had to leave for London to say that Mr. Peel did not accept the original text. He voted against it in Committee, he abstained on the entire recommendation and wishes to make it clear that he does not accept this paragraph and what the speaker says, so far as Mr. Peel is concerned, is not so.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, this draft has in fact been examined by the people appointed by the group as Mr. Leynen said, but it was not sub-

sequently submitted to the members of the groups. Accordingly, the latter were unable to raise certain objections.

Moreover, it was not I who took the initiative in respect of the amendment. I was simply asked to defend it here because various people had to leave before the vote.

But our comment — and I think it was the same as that made by Mr. Peel, Mr. Kopf and other colleagues — is that it is not desirable today to hark back to the past.

We are well aware that the undeniable facts mentioned in the first paragraph of the recommendation represent the starting-point of all the misfortunes which have befallen this area. But is it desirable to repeat this today?

We are not here to adopt an anti-Arab attitude. Our aim is to seek peace. Let us therefore avoid reference to a past which may be recent but which is still the past.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*). — I wish to say in opposition to what Mr. de la Vallée Poussin has said that the threats to Israel's existence have not ended. Mr. Nasser may say nothing, but the threats to destroy Israel remain as before. With regard to the recommendation, how can one talk of peace in the following paragraph if the threats are not at an end, and how can one say that the Gulf of Akaba should be open if one does not earlier refer to the significance of closing this gulf from the beginning of the hostilities? In my opinion the recommendation would be meaningless without the first paragraph.

The PRESIDENT (Translation). — What is the Committee's view?...

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — Mr. Vos has conveyed it admirably, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I ask you to vote on Amendment No. 4 by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is rejected.

We will now consider Amendment No. 2 tabled by Mr. Sibille. It reads as follows:

M. Leynen (suite)

tes dans notre groupe qui ont signé cet amendement, parmi lesquelles, en tout premier lieu, je citerai mon excellent ami M. de la Vallée Poussin.

L'Assemblée doit savoir que, lors de la réunion du groupe démocrate-chrétien, qui se réunissait en même temps que le groupe conservateur britannique, quatre personnes ont été désignées, trois du groupe démocrate-chrétien et une du groupe conservateur britannique, pour participer à un groupe de travail.

Ce sont : M. Blumenfeld, M. Vedovato et moi-même pour le groupe démocrate-chrétien, M. Peel pour le groupe conservateur britannique.

Ces collègues, désignés par leur groupe, ont pris leurs responsabilités. Après de nombreuses discussions, tenant compte de tous les arguments en cause, ils se sont ralliés au texte que vous avez sous les yeux.

C'est, en fait, un texte de compromis, auquel, dis-je, les membres de ce groupe se sont ralliés.

D'autre part, je tiens à signaler, à titre personnel cette fois, que je suis, quant à moi, en faveur du texte de M. Sibille. Mais cela est une autre question. Nous en discuterons dans quelques instants.

En tant que membre du groupe de travail désigné par le groupe démocrate-chrétien, je tiens à vous dire que nous devons faire en sorte que le premier paragraphe, tout au moins dans son essence, soit maintenu. Certes, la rédaction est une question essentielle, mais j'insiste pour que soit maintenue l'essence même du texte.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Peel ayant dû regagner Londres aujourd'hui, je prends la parole à sa place pour dire qu'il n'a pas accepté le texte initial. Il a voté contre en commission, s'est abstenu sur l'ensemble de la recommandation et tient à préciser qu'il n'accepte pas ce paragraphe. Ce qu'a dit l'orateur n'est donc pas exact en ce qui concerne M. Peel.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, ce projet a bien été examiné par les personnes désignées par le groupe dont a parlé M. Leynen, mais il n'a pas été soumis en-

suite aux membres des groupes. Par conséquent, ceux-ci n'ont pu faire certaines objections.

Ce n'est d'ailleurs pas moi qui ai pris l'initiative de l'amendement. On m'a simplement demandé de le défendre ici parce que différentes personnalités ont dû partir avant le vote.

Mais la remarque que nous faisons — et je crois que c'était celle que faisaient également M. Peel, M. Kopf et d'autres de nos collègues — est qu'il n'est pas opportun de revenir aujourd'hui sur le passé.

Nous savons fort bien que les faits, absolument exacts, qui sont repris dans le premier alinéa de la recommandation, sont le point de départ de tous les malheurs qui se sont passés au Proche-Orient. Mais est-il heureux de le répéter aujourd'hui ?

Nous ne sommes plus ici pour prendre une attitude anti-arabe. Notre but est de rechercher la paix. Par conséquent, évitons des rappels d'un passé, certes très proche, mais qui est quand même le passé.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Contrairement à ce qu'a dit M. de la Vallée Poussin, je ne pense pas que les menaces qui pèsent sur l'existence de l'Etat d'Israël se sont dissipées. Même si M. Nasser n'en parle pas, Israël reste aussi menacé de destruction que par le passé. En ce qui concerne la recommandation, comment peut-on parler de paix, au paragraphe suivant, si les menaces subsistent, et comment peut-on dire qu'il faut mettre fin au blocus du golfe d'Akaba sans commencer par rappeler les circonstances dans lesquelles est intervenu ce blocus au début des hostilités ? J'estime que la recommandation n'aurait aucun sens sans le premier paragraphe.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la commission ? ...

M. BOHY (*Belgique*). — M. Vos en a été l'excellent interprète, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 4.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est rejeté.

Nous passons maintenant à l'amendement n° 2 de M. Sibille. J'en donne lecture ;

The President (continued)

In the preamble to the draft Recommendation, leave out the first paragraph and insert the following :

“ Considering the repeated declarations by the Arabs affirming their intention to destroy Israel and the recent Egyptian blockade of the Gulf of Akaba which led to the present war in the Middle East ”.

I call Mr. Sibille.

Mr. SIBILLE (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I am afraid that we in the WEU Assembly may cut a sorry figure if we say that, after 19 years, we are “alarmed” by the Arab threats. When, then, shall we say that we are alarmed by the threats, or rather the actions, of Nasser against the Yemen, concerning which our colleague, Mr. Matteotti, presented an amendment? We must have the courage to note the facts of the situation, but without being alarmed, and without being moved, since in that case we ought to have been alarmed and moved in 1948. But in fact, since 1948, and despite the war in 1956, we have still taken no measures — a sign that we were in reality not concerned about the situation at all.

To make our position defensible therefore, we must either cease using language which exposes us to ridicule, or cease concerning ourselves with oil only.

I would like to remind Mr. Bohy that he stated in his report that the votes were unanimous, with 3 abstentions. But I myself voted against in the Committee: I no longer belong to any group, I am a “lone wolf” and thus no longer have any ties either with one side or with the other.

I agree with Mr. Kliesing who said that war could have been avoided. Yes, it could have been avoided if we had taken measures earlier; but we have not yet learnt from experience the lessons Mr. Schulz spoke of and, it seems, we are in danger of making the same mistakes again.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — In a purely personal capacity, I wish to support Mr. Sibille's amendment since the previous amendment

proposed by Mr. de la Vallée Poussin was rejected.

Ladies and Gentlemen, you have seen the result of the vote whereby this amendment was rejected by a narrow margin. I was certainly glad of this, but I would like to mention that I share the concern of our colleague. In my opinion, this is made possible by Mr. Sibille's amendment which does away with the word “alarmed” and expresses a consideration, a *nuchter* in Dutch, which is very sober and more objective.

For this reason, in a personal capacity, I repeat that I support Mr. Sibille's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, the truth is that if I shared the interpretation of previous speakers, I would not be so convinced in giving an opinion on Mr. Sibille's amendment.

I feel this amendment is primarily one of form in that it makes our recommendation stronger.

Elimination of the word “alarmed” makes a more *nuchter* political act, as Mr. Leynen has just said.

That is why I personally support Mr. Sibille's amendment. However, even if it were not accepted, I would still vote for the recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blumenfeld.

Mr. BLUMENFELD (*Federal Republic of Germany*). — There must be a lot of radar communication between members. All I can do is to say that the Committee would accept what Mr. Leynen has said and make this official, and we would propose to accept the amendment by Mr. Sibille if this serves to reunite our Assembly in order to vote unanimously on the recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — I ask you to vote, by sitting and standing, on Mr. Sibille's amendment which has been accepted by the Committee.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

M. le Président (suite)

Remplacer le premier considérant du projet de recommandation par le texte suivant :

« Considérant les déclarations répétées des Arabes affirmant leur volonté de détruire Israël et le récent blocus égyptien du golfe d'Akaba qui ont engendré la guerre actuelle au Moyen-Orient. »

La parole est à M. Sibille.

M. SIBILLE (Italie) (Traduction). — M. le Président, il me semble que l'Assemblée de l'U.E.O. aurait piètre mine à dire, après dix-neuf ans d'existence, qu'elle est « émue » par les menaces arabes. Mais quand donc alors dirons-nous que nous sommes émus par les menaces, ou plutôt par les actes, de Nasser contre le Yémen, à propos desquels M. Matteotti a présenté un amendement ? Ayons le courage de prendre acte de la réalité historique mais sans nous émouvoir, sans nous alarmer, parce que c'est en 1948 qu'il aurait fallu nous émouvoir et nous alarmer. Mais depuis 1948, en dépit de la guerre de 1956, nous n'avons pris aucune mesure, ce qui prouve à quel point nous nous désintéressons de la situation.

N'employons pas, pour défendre notre position, un langage qui risque de nous ridiculiser, ou alors cessons de ne nous préoccuper que du pétrole.

Je voudrais faire remarquer à M. Bohy qu'il a précisé, en présentant son rapport, que celui-ci avait été adopté à l'unanimité avec trois abstentions. Mais j'ai voté contre en commission, je n'appartiens plus à aucun groupe, je suis un « solitaire » et je n'ai donc plus aucun lien ni avec les uns ni avec les autres.

Je reconnais, avec M. Kliesing, que la guerre pouvait être évitée. Elle aurait pu être évitée si nous avions fait ce qu'il fallait avant ; nous n'avons pas encore tiré de l'expérience les leçons dont parle M. Schulz et c'est pourquoi nous retombons dans les mêmes erreurs.

Merci, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (Belgique). — A titre purement personnel, je donne mon appui à l'amendement de M. Sibille, dans le sens du rejet de l'amende-

ment précédent proposé par M. de la Vallée Poussin.

Mesdames, Messieurs, vous avez vu le résultat du vote rejetant de justesse cet amendement. J'en ai, certes, été heureux ; je voudrais toutefois partager le souci qui a animé notre collègue. Or, à mon avis, c'est ce que permet l'amendement présenté par M. Sibille en supprimant le mot « émue » et en faisant une constatation *nuchter*, comme on dit en néerlandais, c'est-à-dire très sobre, plus objective.

Pour cette raison, à titre personnel, j'appuie, je le répète, l'amendement de M. Sibille.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (Italie). — M. le Président, en vérité, si je partageais l'interprétation des collègues qui m'ont précédé, je ne serais pas tellement convaincu en donnant mon appui à l'amendement de M. Sibille.

J'estime que cet amendement est surtout un amendement de forme en ce sens qu'il confère plus de vigueur à notre recommandation.

En supprimant précisément le mot « émue », on fait un acte politique plus *nuchter*, comme vient de le dire M. Leynen.

C'est la raison pour laquelle j'appuie personnellement l'amendement de M. Sibille. Cependant, s'il n'était pas accepté, je voterais quand même le texte de la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Blumenfeld.

M. BLUMENFELD (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — Les membres de l'Assemblée doivent beaucoup communiquer entre eux par radar. Tout ce que je puis dire, c'est que la commission est prête à accepter les remarques de M. Leynen et à les entériner officiellement. Nous sommes donc disposés à approuver l'amendement de M. Sibille, s'il rallie les suffrages de l'Assemblée, de manière à obtenir un vote unanime de la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Sibille, accepté par la commission.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

The President (continued)

Mr. Basile has tabled Amendment No. 1 to add the following paragraph at the end of the preamble :

“ Believing that Europe has its rights and duties in ensuring the defence of interests and balance in the Mediterranean area which cannot remain only a strategic goal between the United States and the USSR ”.

I call Mr. Basile.

Mr. BASILE (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I shall merely read out the amendment, which I think needs no explanation :

“ Believing that Europe has its rights and duties in ensuring the defence of interests and balance in the Mediterranean area which cannot remain only a strategic goal between the United States and the USSR ”.

The Committee has not yet told me why it would be dangerous and unnecessary to add the words I have just read out.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — This text is virtually the same as that rejected by the Assembly when examining Document 415. To be logical, it should reach the same decision as before and reject Mr. Basile's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I ask you to vote on Mr. Basile's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is rejected.

Mr. Matteotti and several of his colleagues have tabled Amendment No. 3 which reads as follows :

At the end of draft Recommendation proper, add the following paragraph :

“ 4. To devote their efforts to ending hostilities and the Egyptian occupation of Yemen territory ”.

I call Mr. Matteotti.

Mr. MATTEOTTI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, our draft Recommendation seeks a

general settlement of the Middle East question. We must avoid our appraisal being considered outside Europe as a sort of European front directed against the Arab countries. The facts are against such an attitude.

No settlement of the Middle East question is imaginable without a settlement of the war in the Yemen where the aggressor is the same and the goal identical : domination of the Red Sea and the same region.

It would be immoral to concern ourselves with a country like Israel which, after a lightning war of three days, has overcome its adversary, without a thought for a nation which, for three years, has pitted rifles against Egyptian tanks, marched on Chinese-built roads and whose dead number more than 100,000 in mountain villages bombed with napalm and now with poison gas.

Let us remember that the Government of the Imam is the only Arab government which did not support Egypt's action in Israel and the British Government has wisely recognised it at all times as officially representing the Yemen.

But El Amri's Republican Government which, some time ago, came out against the Egyptian occupation was arrested by Nasser in Cairo and the Quisling, General Salal, was imposed. We now have an opportunity to express our views clearly.

I learnt from today's newspapers that this may be borne out by the facts of the situation since Egypt is said to have already been forced to withdraw part of its expeditionary force in the Yemen.

It is in this spirit that I hope the Assembly will adopt my amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

What are the views of the Committee ?...

I see that its representatives are apparently in favour of this amendment.

I therefore ask you to vote on Mr. Matteotti's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

The vote will now be held on the amended draft Recommendation contained in Document 416.

M. le Président (suite)

M. Basile a proposé un amendement n° 1 qui tend à ajouter avant les mots « INVITE INSTAMMENT LE CONSEIL », le quatrième considérant suivant :

« Estimant que l'Europe a des droits et des devoirs pour assurer la défense des intérêts et de l'équilibre dans la Méditerranée, qui ne peut pas rester seulement un objectif stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »

La parole est à M. Basile.

M. BASILE (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je me contenterai de lire l'amendement qui, je crois, n'appelle aucune explication :

« Estimant que l'Europe a des droits et des devoirs pour assurer la défense des intérêts et de l'équilibre dans la Méditerranée, qui ne peut pas rester seulement un objectif stratégique entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »

La commission ne m'a pas encore dit pourquoi il serait dangereux ou inutile d'ajouter le texte que je viens de lire au projet de recommandation.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — Ce texte est quasiment le même que celui que l'Assemblée a rejeté lorsqu'elle a examiné le Document 415. Si donc elle veut rester logique, elle doit prendre la même attitude que précédemment et rejeter l'amendement de M. Basile.

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix l'amendement de M. Basile, par assis et levé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

Je suis saisi d'un amendement n° 3, présenté par M. Matteotti et plusieurs de ses collègues, ainsi conçu :

Ajouter à la fin du projet de recommandation, un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

« 4. A s'employer à provoquer la fin des hostilités et de l'occupation égyptienne dans les territoires du Yémen. »

La parole est à M. Matteotti.

M. MATTEOTTI (*Italie*). — M. le Président, notre projet de recommandation souhaite un règle-

ment général de la question du Moyen-Orient. Il faudrait éviter que notre jugement n'apparaisse au-delà des frontières de l'Europe comme une sorte de front européen face aux pays arabes. La réalité vient à l'encontre de cette attitude.

Un règlement de la question du Moyen-Orient est inconcevable sans un règlement de la guerre au Yémen où l'agresseur est le même et le but de l'agression identique : la domination de la Mer Rouge et de la même région.

Il serait immoral de nous occuper d'un pays comme Israël qui, après une guerre foudroyante de trois jours, a vaincu l'adversaire, sans nous soucier d'un peuple qui, depuis trois ans, lutte avec des fusils contre des chars égyptiens, marche sur des routes chinoises et compte plus de 100.000 morts dans des villages de montagne bombardés au napalm et maintenant aux gaz toxiques.

Le gouvernement de l'Iman, rappelons-le, est l'unique gouvernement arabe qui n'ait pas soutenu l'action égyptienne en Israël, et le gouvernement britannique a eu l'intelligence de le reconnaître toujours comme le représentant officiel du Yémen.

Mais le gouvernement républicain de El Amri, qui s'est insurgé il y a quelque temps contre l'occupation égyptienne, a été arrêté au Caire par Nasser et remplacé de force par cet autre Quisling qu'est le général Salal. Ce serait pour nous l'occasion de nous prononcer clairement.

J'apprends aujourd'hui par la presse que cela correspond peut-être à la réalité, car l'Egypte serait déjà forcée de retirer une partie de son corps expéditionnaire dans le Yémen.

C'est dans cet esprit que je souhaite que l'Assemblée adopte mon amendement.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande la parole contre l'amendement ?...

Quel est l'avis de la commission ?...

Je vois que ses représentants semblent favorables à son adoption.

Je mets donc aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Matteotti.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

Nous allons voter maintenant sur l'ensemble du projet de recommandation amendé contenu dans le Document 416.

The President (continued)

Since several members of the Assembly have objections to the text, the vote will be by roll-call.

The voting will begin with Sir Geoffrey de Freitas.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	47
Ayes	35
Noes	10
Abstentions	2

The draft Recommendation is therefore adopted².

6. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Portheine has been nominated Representative of the Netherlands to occupy the seat left vacant by Mr. de Koster's resignation.

Mr. Portheine's credentials have been certified by the Ambassador of the Kingdom of the Netherlands in Paris on behalf of the Minister for Foreign Affairs.

If the Assembly is unanimous, these credentials may be ratified without prior reference to the Credentials Committee.

Are there any objections to the ratification of Mr. Portheine's credentials ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

Mr. Portheine may therefore attend the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU as a Representative.

7. Changes in the composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The Netherlands Delegation proposes to appoint Mr. Portheine as a member of the General Affairs Committee to fill a vacant seat, and as an alternate member of the Committee on Budgetary Affairs and Administration to fill a vacant seat.

Are there any objections ?...

It is so decided.

8. Adjournment of the Session

The PRESIDENT (Translation). — We have thus come to the end of the Orders of the Day of the First Part of our Thirteenth Session.

I trust you will show forbearance if I refrain from making a closing speech. I merely wish to thank you all for your invaluable contributions.

I declare the First Part of the Thirteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union closed.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 7.20 p.m.)

1. See page 48.

2. See page 54.

M. le Président (suite)

Plusieurs membres de l'Assemblée s'opposant à ce texte, il y a lieu de procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de Sir Geoffrey de Freitas.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin ¹ :

Nombre de votants	47
Pour	35
Contre	10
Abstentions	2

Le projet de recommandation est adopté².

6. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — M. Portheine vient d'être désigné comme Représentant des Pays-Bas en vue de pourvoir le siège laissé vacant par la démission de M. de Koster.

Les pouvoirs de M. Portheine sont certifiés par l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Paris au nom du ministre des affaires étrangères.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

Il n'y a pas d'opposition à la validation des pouvoirs de M. Portheine ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, M. Portheine est admis à siéger à l'Assemblée de l'U.E.O. pour sa Treizième session ordinaire, en qualité de Représentant.

7. Modifications dans la composition de commissions

M. le PRÉSIDENT. — La délégation des Pays-Bas propose de nommer M. Portheine membre titulaire de la Commission des Affaires Générales (siège vacant) et membre remplaçant de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration (siège vacant).

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

8. Interruption de la session

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes ainsi parvenus au terme des travaux de la première partie de notre Treizième session.

Vous serez probablement satisfaits que je ne prononce pas de discours de clôture. Je tiens simplement à vous remercier tous de votre précieuse contribution.

Je déclare interrompue la première partie de la Treizième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O.

La séance est levée.

(La séance est levée à 19 h. 20)

1. Voir page 48.

2. Voir page 54.

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

	Page
A	
Action taken in national parliaments	
Presentation of the Report ...	168-169
Debate on the Report	169-170
Address by :	
— the Provisional President...	57-59
— the President	61-64
— Mr. Stonehouse.....	71-74
— Mr. Rodgers	87-90
— Mr. Reynolds	116-120
— Mr. Grégoire	178-182
— Replies to questions	197-199
Atlantic co-operation (see : Europe and —)	
Attendance Lists	17, 21, 23, 27, 38, 45

C	
Committees	
Nomination of members for —	13-16, 80
Changes in the composition of —	159, 224
Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions (see : Creation of a —)	
Cost of defending Western Europe (Doc. 406); State of European security (Doc. 407)	
Address by Mr. Reynolds	116-120
Presentation of the Reports	
— Doc. 406	139-141
— Doc. 407	141-146
Debate on the Reports	146-154
Amendment No. 1 (Doc. 406) by Mr. Beauguitte	154
— Adoption of the Amendment	154
Amendment No. 1 (Doc. 407) by Mr. Kirk	155-156
— Adoption of the Amendment	156
Amendment No. 2 (Doc. 407) by Mr. Blenkinsop	156-157
— Adoption of the Amendment	157
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 406	154
— Doc. 407	156

	Page
Votes on the draft Resolutions	
— Doc. 406	154
— Doc. 407	157
Vote on the draft Order (Doc. 407)	157
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	
Presentation of the Report ...	65
Debate on the Report	66-70
Vote on the draft Resolution...	70
Credentials	
Examination of —	59-61, 224

E	
European collaboration in the aircraft industry	
Presentation of the Report ...	70-71
Address by Mr. Stonehouse ..	71-74
Debate on the Report	74-79
Amendment No. 1 by Mr. Richter	79-80
— Adoption of the Amendment	80
Vote on the draft Recommendation	80
Europe and Atlantic co-operation	
Presentation of the Report ...	170-174
Debate on the Report	174-178
Vote on the draft Recommendation	178

G	
Greece	
The situation in — Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure	138
Presentation of the Motion	192
Debate on the Motion	192-196
Amendment No. 1 by Mr. Silkin	196-197
— Adoption of the Amendment	197
Vote on the draft Recommendation	197

	Page
M	
Middle East	
Situation in the — Motion for a Resolution with a request for urgent procedure	100
— Reference to the Committee	101
— Adoption of the urgent procedure	101
Presentation of the draft Recommendations (Docs. 415 and 416)	200-202
Debate on the draft Recommendations	202-218
Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	218
— Rejection of the Amendment	218
Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	218-219
— Adoption of the Amendment	219
Amendment No. 4 (Doc. 415) by Mr. Silkin	219
— Rejection of the Amendment	219
Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	219-220
— Rejection of the Amendment	220
Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	220-221
— Rejection of the Amendment	221
Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	221-222
— Adoption of the Amendment	222
Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	223
— Rejection of the Amendment	223
Amendment No. 3 (Doc. 416) by Mr. Matteotti	223
— Adoption of the Amendment	223
Votes on the draft Recommendations	
— Doc. 415	220
— Doc. 416	224
Vote on the Motion for an Order (Doc. 417)	220
Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report of the Council (see: Report of the Council, Twelfth Annual)	
O	
Order of Business	
Adoption of the —	65
Orders of the Day of the Sitings	11, 20, 22, 24, 36, 41

	Page
P	
Parliaments (see: Action taken in national —)	
President	
Election of the —	61
Address by the —	61-64
R	
Report of the Council, Twelfth Annual (Doc. 401)	
Motion to disagree with the content of the — (Doc. 413)	138
Presentation of the Report by the Chairman of the Council ..	178-182
Statement by Mr. Tinaud	182-184
Statement by Mr. Blachstein ..	184-185
Questions put to the Chairman of the Council	185-186
- Replies to questions	197-199
General Debate	186-187, 189-190
Presentation of the Motion ...	187-188
Adoption of the Motion	199
S	
Session	
Opening of the —	56
Adjournment of the —	224
Six and seven power Europe	
Presentation of the Report ...	81-85
Debate on the Report	85-87, 90-100, 102-116, 120-127, 128-129
Address by Mr. Rodgers	87-90
Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	129
— Adoption of the Amendment	130
Amendment No. 2 by Mr. de Grailly	
— Withdrawal of the Amendment	130
Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	130-134
— Adoption of the consolidated Amendment	134
Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	134-137
— Rejection of the Amendment	137
Vote on the draft Recommendation	137-138

INDEX

	Page
State of European security (see : Cost of defending Western Europe)	
State of European space activities	
Presentation of the Report ...	160-164
Debate on the Report	164-168
Vote on the draft Recommendation	168

T

Texts adopted

Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report of the Council 51

Recommendations :

- 150 — European collaboration in the aircraft industry.... 19
- 151 — Six and seven power Europe 30
- 152 — The cost of defending Western Europe — Infrastructure and NADGE 31
- 153 — State of European security 33
- 154 — The state of European space activities — European space and satellite technology and international competition..... 39
- 155 — Europe and Atlantic co-operation..... 40

	Page
— 156 — The situation in Greece	50
— 157 — The situation in the Middle East	52
— 158 — The situation in the Middle East	54

Resolutions :

- 32 — Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions .. 18
- 33 — Rôle of the Assembly in scrutinising the cost of defending Western Europe — Infrastructure and NADGE 32
- 34 — Withdrawal of NATO-assigned forces from the Federal Republic of Germany. 34

Orders :

- 31 — State of European security 35
- 32 — The situation in the Middle East 53

Tributes

- to Mr. Fritz Erler 56
- to Mr. Antonio Azara 56-57

V

Vice-Presidents

Election of the six 64-65

INDEX OF SPEAKERS

	Page		Page
A			
Mr. Abelin (<i>France</i>):			
Six and seven power Europe			
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and Mr. Leynen	132		
B			
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):			
Address by the President	61-64		
Election of the six Vice-Presi- dents	64, 65		
Mr. Basile (<i>Italy</i>):			
The situation in the Middle East			
— Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	219-220		
— Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	223		
Mr. Beauguitte (<i>France</i>):			
The cost of defending Western Europe			
— Amendment No. 1 by Mr. Beauguitte	154		
Mr. Berkhan (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
State of European space activ- ities	160-164		
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
Statement on the Twelfth An- nual Report of the Council ...	184-185		
Mr. Blenkinsop (<i>United Kingdom</i>):			
Motion to disagree with the con- tent of the Twelfth Annual Re- port	189		
The situation in the Middle East	214-215		
Mr. Blumenfeld (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
Six and seven power Europe			
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	137		
		Motion to disagree with the con- tent of the Twelfth Annual Re- port	187-188
		The situation in the Middle East	216-218
		— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	222
		Mr. Bohy (<i>Belgium</i>):	
		The situation in the Middle East	200-202
		— Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	218
		— Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	219
		— Amendment No. 1 (Doc. 415) by Mr. Basile	220
		— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	221
		— Amendment No. 1 (Doc. 416) by Mr. Basile	223
		Mr. Bos (<i>Netherlands</i>):	
		Six and seven power Europe....	97-99
		Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):	
		Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	69
		European collaboration in the aircraft industry.....	70-71
		— Amendment No. 1 by Mr. Richter	79
		The cost of defending Western Europe; State of European secu- rity	150-151
		State of European space activi- ties	167-168
		Mr. Brown (<i>United Kingdom</i>):	
		Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	66-67, 69-70
D			
		Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):	
		Six and seven power Europe	
		— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	136
		The situation in Greece	192, 195-196
		The situation in the Middle East	
		— Amendment No. 2 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin	218
		— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	221

	Page
Mr. Delforge (<i>Belgium</i>):	
Six and seven power Europe	
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	135-136
Mr. Dodds-Parker (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in the Middle East	202-205
Sir Alec Douglas-Home (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	90-91

E

Mr. Edelman (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	81-85, 107-109, 128, 129
— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	129
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	130, 133, 134
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	135
Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>):	
The cost of defending Western Europe	139-141

F

Mr. Flämig (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European space activities	165-167
Mr. Fossé (<i>France</i>):	
Action taken in national parliaments	168-169
Sir Geoffrey de Freitas (<i>United Kingdom</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	67-68

G

Lord Gladwyn (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	91-93
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>):	
Motion to disagree with the content of the Twelfth Annual Report	189, 199
The situation in the Middle East	210-212

	Page
Mr. de Grailly (<i>France</i>):	
Six and seven power Europe ..	102-107, 112-113, 126-127
— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	129
— Amendment No. 2 by Mr. de Grailly	130
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	130, 131-132, 133
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	134-135
Mr. Grégoire (<i>Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council</i>):	
Presentation of the Twelfth Annual Report of the Council	178-182
Replies to questions	197-199
Mr. Griffiths (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	120-122
Europe and Atlantic co-operation	175-177

H

Mr. Heffer (<i>United Kingdom</i>):	
On a point of order	59
Six and seven power Europe ..	96-97
Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>):	
Orders of the Day	101
Six and seven power Europe ..	122-125
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	134

K

Mr. Kahn-Ackermann (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Six and seven power Europe ..	85-87
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	137
The situation in Greece	192-193
Mr. Kempfner (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	65, 68-69
Mr. Kershaw (<i>United Kingdom</i>):	
European collaboration in the aircraft industry	77-79

	Page
Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	155, 156
Europe and Atlantic co-operation	174-175
Twelfth Annual Report of the Council	186-187
The situation in Greece	193-194, 196, 197
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin	221
Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	68
The situation in the Middle East	205-206
Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Examination of credentials	60
Six and seven power Europe ..	93-94
Mr. Lenze (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
The situation in Greece	193
The situation in the Middle East	212-214
Mr. Leynen (<i>Belgium</i>):	
Election of the President	61
Election of the six Vice-Presidents	65
Six and seven power Europe	
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	131, 132, 133-134
Questions put to the Chairman of the Council	185-186
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin ..	220-221
— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	222
Lord Listowel (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 3 (Doc. 415) by Mr. de la Vallée Poussin.	219
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>):	
Creation of a Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions	67

	Page
The cost of defending Western Europe ; State of European security	151-154
The situation in Greece	194-195
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	222

M

Mr. Matteotti (<i>Italy</i>):	
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 3 (Doc. 416) by Mr. Matteotti	223
Mr. von Merkatz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Europe and Atlantic co-operation	170-174, 177-178
Mr. de Montesquiou (<i>France</i>):	
Question put to the Chairman of the Council	189
The situation in the Middle East	206-207
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Tributes	
— to Mr. Fritz Erler	56
— to Mr. Antonio Azara	56-57
Address by the Provisional President	57-59
Examination of credentials	59-60, 60-61
Election of the President	61
Six and seven power Europe ..	109-111, 112
— Amendment No. 1 by Mr. de Grailly	129
Action taken in national parliaments	169-170

P

Mr. Peel (<i>United Kingdom</i>):	
The situation in Greece	192
Mr. Pounder (<i>United Kingdom</i>):	
State of European space activities	164-165
Mr. Prélôt (<i>France</i>):	
The situation in Greece	
— On a point of order	197

	Page
R	
Mr. Radius (<i>France</i>):	
Six and seven power Europe ..	112
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	135
— Explanation of vote	137-138
State of European security	
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	156
Mr. Radoux (<i>Belgium</i>):	
Six and seven power Europe ..	99-100
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	133
State of European security.....	141-146
— Amendment No. 1 by Mr. Kirk	155, 156
— Amendment No. 2 by Mr. Blenkinsop	157
Mr. Reynolds (<i>United Kingdom</i> <i>Minister of Defence for Adminis-</i> <i>tration</i>):	
Address by —.....	116-120
Mr. Richard (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	94-96
Mr. Richter (<i>Federal Republic of</i> <i>Germany</i>):	
European collaboration in the aircraft industry.....	75-77
— Amendment No. 1 by Mr. Richter	79, 80
Mr. Rodgers (<i>Parliamentary Under-</i> <i>Secretary of State for Foreign</i> <i>Affairs of the United Kingdom</i>):	
Address by —.....	87-90
S	
Mr. Sandys (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe ..	125-126
— Amendments Nos. 3 and 5 by Mr. de Grailly and by Mr. Leynen	132-133, 134

	Page
Mr. Schulz (<i>Federal Republic of</i> <i>Germany</i>):	
The situation in the Middle East	207-210
Mr. Sibille (<i>Italy</i>):	
The situation in Greece	193
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 2 (Doc. 416) by Mr. Sibille	222
Mr. Silkin (<i>United Kingdom</i>):	
Six and seven power Europe	
— Amendment No. 4 by Mr. de Grailly	136-137
The situation in Greece	194
The situation in the Middle East	215-216
Mr. Stonehouse (<i>Minister of State</i> <i>at the Ministry of Technology of</i> <i>the United Kingdom</i>):	
Address by —.....	71-74
T	
Mr. Tinaud (<i>France</i>):	
Statement on the Twelfth An- nual Report of the Council.....	182-184
V	
Mr. Vedovato (<i>Italy</i>):	
Six and seven power Europe ..	113-116
The cost of defending Western Europe; State of European secu- rity	146-149
Mr. Vos (<i>Netherlands</i>):	
The situation in the Middle East	
— Amendment No. 4 (Doc. 416) by Mr. de la Vallée Poussin..	221

INDEX ANALYTIQUE

	Page
A	
Action entreprise dans les parlements nationaux	
Présentation du rapport	168-169
Discussion du rapport	169-170
Allocation (voir : Discours)	
C	
Calendrier	
Adoption du	65
Collaboration européenne en matière aéronautique	
Présentation du rapport	70-71
Discours de M. Stonehouse ...	71-74
Discussion du rapport	74-79
Amendement de M. Richter ...	79-80
— Adoption de l'amendement	80
Vote sur le projet de recommandation	80
Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale (voir : Création d'une —)	
Commissions de l'Assemblée	
Nomination des membres des —	13-16, 80
Modifications dans la composition de —	159, 224
Coopération atlantique (voir : L'Europe dans la —)	
Coût de la défense de l'Europe occidentale (Doc. 406) ; Etat de la sécurité européenne (Doc. 407)	
Discours de M. Reynolds	116-120
Présentation des rapports	
— Doc. 406	139-141
— Doc. 407	141-146
Discussion des rapports	146-154
Amendement (n° 1) de M. Beauguitte (Doc. 406)	154
— Adoption de l'amendement .	154
Amendement (n° 1) de M. Kirk (Doc. 407)	155-156
— Adoption de l'amendement .	156
Amendement (n° 2) de M. Blenkinsop (Doc. 407)	156-157
— Adoption de l'amendement .	157

	Page
Votes sur les projets de recommandations	
— Doc. 406	154
— Doc. 407	156
Votes sur les projets de résolutions	
— Doc. 406	154
— Doc. 407	157
Vote sur le projet de directive .	157
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	
Présentation du rapport	65
Discussion du rapport	66-70
Vote sur le projet de résolution .	70
Discours	
Président d'âge	57-59
Président	61-64
M. Stonehouse	71-74
M. Rodgers	87-90
M. Reynolds	116-120
M. Grégoire	178-182
— Réponses aux questions posées	197-199
E	
Eloges funèbres	
— M. Fritz Erler	56
— M. Antonio Azara	56-57
Etat des activités européennes en matière spatiale	
Présentation du rapport	160-164
Discussion du rapport	164-168
Vote sur le projet de recommandation	168
Etat de la sécurité européenne (voir : Coût de la défense de l'Europe occidentale)	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
Présentation du rapport	81-85
Discussion du rapport	85-87, 90-100, 102-116, 120-127, 128-129
Discours de M. Rodgers	87-90
Discours de M. Reynolds	116-120

	Page
Amendement (n° 1) de M. de Grailly	129
— Adoption de l'amendement .	130
Amendement (n° 2) de M. de Grailly	
— Retrait de l'amendement ..	130
Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	130-134
— Adoption de l'amendement unique	134
Amendement (n° 4) de M. de Grailly	134-137
— Rejet de l'amendement ...	137
Vote sur le projet de recommandation	137-138
L'Europe dans la coopération atlantique	
Présentation du rapport	170-174
Discussion du rapport	174-178
Vote sur le projet de recommandation	178

G

Grèce, Situation en —

Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence	138
Présentation de la proposition ..	192
Discussion de la proposition ..	192-196
Amendement (n° 1) de M. Silkin	196-197
— Adoption de l'amendement .	197
Vote sur le projet de recommandation	197

M

Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil

(voir : Rapport annuel du Conseil)

Moyen-Orient, Situation au —

Présentation des projets de recommandations (Docs. 415 et 416)	200-202
Discussion des projets de recommandations	202-218
Amendement (n° 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	218
— Rejet de l'amendement ...	218
Amendement (n° 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	218-219
— Adoption de l'amendement .	219

	Page
Amendement (n° 4) de M. Silkin (Doc. 415)	219
— Rejet de l'amendement ...	219
Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 415)	219-220
— Rejet de l'amendement ...	220
Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	220-221
— Rejet de l'amendement ...	221
Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416)	221-222
— Adoption de l'amendement .	222
Amendement (n° 1) de M. Basile (Doc. 416)	223
— Rejet de l'amendement ...	223
Amendement (n° 3) de M. Matteotti (Doc. 416)	223
— Adoption de l'amendement .	223
Votes sur les projets de recommandations	
— Doc. 415	220
— Doc. 416	224
Vote sur la proposition de directive (Doc. 417)	220

O

Ordre du jour des séances	11, 20, 22, 24, 36, 41
---------------------------------	------------------------

P

Parlements nationaux

(voir : Action entreprise dans les —)

Pouvoirs

Vérification de —

Présences	17, 21, 23, 27, 38, 45
-----------------	------------------------

Président

— Election du —

— Allocution du —

Proche-Orient, Situation politique dans le —

Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence 100

— Renvoi en commission

	Page
R	
Rapport annuel du Conseil, Douzième — (Doc. 401)	
Motion de désapprobation de l'ensemble du — (Doc. 413) ..	138
Présentation du rapport par le Président du Conseil	178-182
Communication de M. Tinaud .	182-184
Communication de M. Blachstein	184-185
Questions posées au Président du Conseil	185-186
— Réponses aux questions posées	197-199
Discussion générale	186-187, 189-190
Présentation de la motion	187-188
Adoption de la motion	199

S

Session

Ouverture de la —	56
Interruption de la —	224

Textes adoptés

Motion de désapprobation de l'ensemble du rapport annuel du Conseil	51
---	----

Recommandations :

— n° 150 — Collaboration européenne en matière aéronautique	19
— n° 151 — L'Europe à Six et l'Europe à Sept	30

	Page
— n° 152 — Coût de la défense de l'Europe occidentale — Infrastructure et projet Nadge	31
— n° 153 — Etat de la sécurité européenne	33
— n° 154 — Etat des activités européennes en matière spatiale — Technique européenne dans le domaine de l'espace et des satellites face à la concurrence internationale	39
— n° 155 — L'Europe dans la coopération atlantique	40
— n° 156 — Situation en Grèce	50
— n° 157 — Situation au Moyen-Orient	52
— n° 158 — Situation au Moyen-Orient	54

Résolutions :

— n° 32 — Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	18
— n° 33 — Rôle de l'Assemblée dans l'examen du coût de la défense de l'Europe occidentale — Infrastructure et projet Nadge	32
— n° 34 — Retrait de la République Fédérale d'Allemagne de forces affectées à l'O.T.A.N.	34

Directives :

— n° 31 — Etat de la sécurité européenne	35
— n° 32 — Situation au Moyen-Orient	53

V

Vice-Présidents

Election des six —	64-65
--------------------------	-------

INDEX DES ORATEURS

	Page
A	
M. Abelin (<i>France</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendements (n ^{os} 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	132
B	
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>) :	
Allocution du Président	61-64
Election des six Vice-Présidents	64-65
M. Basile (<i>Italie</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n ^o 1) de M. Basile (Doc. 415)	219-220
— Amendement (n ^o 1) de M. Basile (Doc. 416)	223
M. Beauguitte (<i>France</i>) :	
Le coût de la défense de l'Europe occidentale	
— Amendement (n ^o 1) de M. Beauguitte (Doc. 406)	154
M. Berkhan (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Etat des activités européennes en matière spatiale	160-164
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Communication sur le Douzième rapport annuel du Conseil	184-185
M. Blenkinsop (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil	189
Situation au Moyen-Orient	214-215
M. Blumenfeld (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n ^o 4) de M. de Grailly	137
Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil	187-188
Situation au Moyen-Orient	216-218
— Amendement (n ^o 2) de M. Sibille (Doc. 416)	222
M. Bohy (<i>Belgique</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	200-202
— Amendement (n ^o 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	218
— Amendement (n ^o 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	219
— Amendement (n ^o 1) de M. Basile (Doc. 415)	220
— Amendement (n ^o 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	221
— Amendement (n ^o 1) de M. Basile (Doc. 416)	223
M. Bos (<i>Pays-Bas</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	97-99
M. Bourgoïn (<i>France</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	69
La collaboration européenne en matière aéronautique	70-71
— Amendement de M. Richter	79
Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne	150-151
Etat des activités européennes en matière spatiale	167-168
M. Brown (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	66-67, 69-70
D	
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n ^o 4) de M. de Grailly	136
Situation en Grèce	192, 195-196
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n ^o 2) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	218
— Amendement (n ^o 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	221
M. Delforge (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n ^o 4) de M. de Grailly	135-136
M. Dodds-Parker (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	202-205

	Page
Sir Alec Douglas-Home (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	90-91
E	
M. Edelman (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	81-85, 107-109, 128, 129
— Amendement (n° 1) de M. de Grailly	129
— Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	130, 133, 134
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	135
M. Edwards (<i>Royaume-Uni</i>):	
Le coût de la défense de l'Europe occidentale	139-141
F	
M. Flämig (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Etat des activités européennes en matière spatiale	165-167
M. Fossé (<i>France</i>):	
Action entreprise dans les parlements nationaux	168-169
Sir Geoffrey de Freitas (<i>Royaume-Uni</i>):	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	67-68
G	
Lord Gladwyn (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	91-93
M. Goedhart (<i>Pays-Bas</i>):	
Motion de désapprobation de l'ensemble du Douzième rapport annuel du Conseil	189, 199
Situation au Moyen-Orient	210-212
M. de Grailly (<i>France</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	102-107, 112-113, 126-127
— Amendement (n° 1) de M. de Grailly	129-130
— Amendement (n° 2) de M. de Grailly	130
— Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	130, 131-132, 133
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	134-135

	Page
M. Grégoire (<i>Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil</i>):	
Présentation du Douzième rapport annuel du Conseil	178-182
— Réponses aux questions posées	197-199
M. Griffiths (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	120-122
L'Europe dans la coopération atlantique	175-177
H	
M. Heffer (<i>Royaume-Uni</i>):	
Point de procédure	59
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	96-97
M. Housiaux (<i>Belgique</i>):	
Ordre du jour	101
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	122-125
— Amendements (n°s 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	134
K	
M. Kahn-Ackermann (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	85-87
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	137
Situation en Grèce	192-193
M. Kempfer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	65, 68-69
M. Kershaw (<i>Royaume-Uni</i>):	
La collaboration européenne en matière aéronautique	77-79
M. Kirk (<i>Royaume-Uni</i>):	
Etat de la sécurité européenne	
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	155, 156
L'Europe dans la coopération atlantique	174-175
Douzième rapport annuel du Conseil	186-187
Situation en Grèce	193-194, 196, 197
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	221

	Page
M. Kliesing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	68
Situation au Moyen-Orient	205-206
M. Kopf (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Vérification de pouvoirs	60
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	93-94

L

M. Lenze (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Situation en Grèce	193
Situation au Moyen-Orient	212-214
M. Leynen (<i>Belgique</i>) :	
Election du Président	61
Election des six Vice-Présidents	65
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendements (n° 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	131, 132, 133-134
Questions posées au Président du Conseil	185-186
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	220, 221
— Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416)	222
Lord Listowel (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n° 3) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 415)	219

Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>) :	
Création d'une Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale	67
Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne	151-154
Situation en Grèce	194-195
Situation au Moyen-Orient :	
— Amendement (n° 2) de M. Sibille (Doc. 416)	222

M

M. Matteotti (<i>Italie</i>) :	
Situation au Moyen-Orient :	
— Amendement (n° 3) de M. Matteotti (Doc. 416)	223

	Page
M. von Merkatz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
L'Europe dans la coopération atlantique	170-174, 177-178
M. de Montesquiou (<i>France</i>) :	
Question posée au Président du Conseil	189
Situation au Moyen-Orient	206-207
M. Moutet (<i>France</i>) :	
Eloges funèbres	
— M. Fritz Erler	56
— M. Antonio Azara	56-57
Allocution du Président d'âge .	57-59
Vérification de pouvoirs	59-60, 60-61
Election du Président	61
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	109-112
— Amendement (n° 1) de M. de Grailly	129
Action entreprise dans les parlements nationaux	169-170

P

M. Peel (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Situation en Grèce	192
M. Pounder (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat des activités européennes en matière spatiale	164-165
M. Prélôt (<i>France</i>) :	
Situation en Grèce	
— Rappel au Règlement	197

R

M. Radius (<i>France</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	112
— Amendement (n° 4) de M. de Grailly	135
— Explication de vote	137-138
Etat de la sécurité européenne	
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	156
M. Radoux (<i>Belgique</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	99-100
— Amendements (n° 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	133
Etat de la sécurité européenne..	141-146
— Amendement (n° 1) de M. Kirk	155, 156
— Amendement (n° 2) de M. Blenkinsop	157

	Page
M. Reynolds (<i>Ministre britannique de la défense - Administration</i>) :	
Allocation de	116-120
M. Richard (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	94-96
M. Richter (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La collaboration européenne en matière aéronautique	75-77
— Amendement de M. Richter	79, 80
M. Rodgers (<i>Sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères</i>) :	
Allocation de	87-90

S

M. Sandys (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	125-126
— Amendements (n ^{os} 3 et 5) de M. de Grailly et de M. Leynen	132-133, 134
M. Schulz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	207-210
M. Sibille (<i>Italie</i>) :	
Situation en Grèce	193
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n ^o 2) de M. Sibille (Doc. 416)	222

	Page
M. Silkin (<i>Royaume-Uni</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	
— Amendement (n ^o 4) de M. de Grailly	136-137
Situation en Grèce	194
Situation au Moyen-Orient	215-216
M. Stonehouse (<i>Secrétaire d'Etat britannique à la technologie</i>) :	
Allocation de	71-74

T

M. Tinaud (<i>France</i>) :	
Communication sur le Douzième rapport annuel du Conseil.....	182-184

V

M. Vedovato (<i>Italie</i>) :	
L'Europe à Six et l'Europe à Sept	113-116
Le coût de la défense de l'Europe occidentale ; Etat de la sécurité européenne.....	146-149
M. Vos (<i>Pays-Bas</i>) :	
Situation au Moyen-Orient	
— Amendement (n ^o 4) de M. de la Vallée Poussin (Doc. 416)	221

PRINTED IN FRANCE

 STRASBOURG